

Université de Fribourg

Faculté des lettres et des sciences humaines

Thèse de doctorat

Présentée devant la Faculté des lettres et des sciences humaines
de l'Université de Fribourg (Suisse)

**Faire sa place au sein de la profession vétérinaire.
Les vétérinaires homéopathes face aux enjeux de
légitimation et de professionnalité**

Par

Lorène Piquerez

(de Vercel Villedieu-Le-Camp, Doubs, France)

Fribourg, 2024

Approuvée par la Faculté des lettres et des sciences humaines sur proposition de la professeure ordinaire Muriel Surdez (première rapporteure), de la chargée de recherche Laure Bonnaud (deuxième rapporteure), de la professeure émérite Dominique Jacques-Jouvenot (troisième rapporteure), de la professeure Nicky Le Feuvre (quatrième rapporteure). Fribourg, le 12 mars 2024. Le Doyen Prof. Dominik Schöbi.

© Lorène Piquerez, 2024



Cet ouvrage est publié sous une licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0) :
<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0>

<https://doi.org/10.51363/unifr.lth.2024.031>

RÉSUMÉ

Cette thèse s'intéresse à la profession vétérinaire et à la santé animale à travers l'étude d'un sous-segment particulier : les vétérinaires homéopathes. S'inscrivant dans la perspective de la sociologie des professions et des groupes professionnels, elle questionne la place que ce sous-segment occupe, sa constitution et les pratiques thérapeutiques que mettent en œuvre ces professionnels minoritaires. Depuis l'émergence de la doctrine homéopathique au XVIII^e siècle, les tenants de cette thérapie se trouvent marginalisés au sein de la médecine allopathique, les vétérinaires n'échappant pas à ce déficit de légitimité.

A travers une enquête empirique portant sur trente-trois vétérinaires formés initialement comme vétérinaires allopathes et qui exercent l'homéopathie, – vingt en Suisse (neuf hommes et onze femmes) et treize en France (dix hommes et trois femmes) –, ce travail étudie les luttes récurrentes entre les professionnels tenants de la médecine orthodoxe et hétérodoxe, en tant que luttes de « *jurisdiction* » au sens d'Andrew Abbott. Une première partie porte attention à la constitution de groupements associatifs et de formations mis en place pour légitimer le segment et sa « scientificité ». Les vétérinaires homéopathes font face à des enjeux de professionnalisation spécifiques puisqu'ils combinent une socialisation professionnelle de vétérinaire classique avec celle de vétérinaire homéopathe. La thèse s'attache à restituer leurs trajectoires biographiques et professionnelles pour montrer comment, quand et pour quelles raisons, ils bifurquent vers une pratique minoritaire, souvent dénigrée par leur profession d'origine, et pour comprendre pourquoi et jusqu'où ils intègrent plus ou moins l'homéopathie dans leurs pratiques professionnelles. Approfondissant ces traits distinctifs, la seconde partie de la thèse montre l'existence de deux profils qui revendiquent et légitiment des pratiques professionnelles et qui soit renoncent aux médicaments et aux traitements conventionnels (les vétérinaires homéopathes « puristes »), soit y recourent dans certains cas (les vétérinaires « pluriels »). La prescription d'antibiotiques, la possibilité de remplir le rôle de la profession avec ou sans, sont au cœur des tensions internes qui animent ce sous-segment mais les deux profils se réclament du mandat confié à la profession : soigner les animaux. Vu ces divisions, ce groupe s'expose aussi à des luttes externes et à des enjeux de légitimation auprès d'autres « auditoires », qui se manifestent dans les relations avec les vétérinaires travaillant dans les services étatiques auxquelles est consacrée la dernière section de la thèse.

L'ensemble de la profession vétérinaire doit faire face à de « nouveaux » défis tels que l'antibiorésistance, cette « *pandémie silencieuse* » selon l'Organisation Mondiale de la Santé

(OMS). Si les pratiques quotidiennes des vétérinaires sont particulièrement pointées du doigt, les vétérinaires privilégiant les médecines complémentaires et alternatives dans leur pratique ne se placent toutefois pas comme un sous-segment privilégié pour lutter contre ce phénomène.

Mots clés : professions ; vétérinaires ; médecines alternatives et complémentaires ; homéopathie ; sociologie des professions ; segment professionnel ; luttes juridictionnelles ; antibiotiques ; santé animale

Titre et résumé en anglais

How to find one's place within the veterinary profession. Homeopathic veterinarians face the challenges of legitimization and professionalism

This thesis deals with the veterinary profession and animal health through the study of a specific subsection: homeopathic veterinarians. From the perspective of the sociology of professions and professional groups, it examines the place this subsection occupies, its constitution and the therapeutic practices implemented by these minority professionals. Since the emergence of the homeopathic doctrine in the 18th century, the proponents of this therapy have found themselves marginalized within allopathic medicine: veterinarians are no exception in this lack of legitimacy.

Through an empirical survey of thirty-three veterinarians initially trained as allopathic veterinarians and now practising homeopathy - twenty in Switzerland (nine men and eleven women) and thirteen in France (ten men and three women), this work aims to study the recurring struggles between orthodox and heterodox medical professionals, as struggles of "jurisdiction" in Andrew Abbott's sense. The first part focuses on the creation of associations and training courses implemented to legitimize the segment and its "scientificity". Homeopathic veterinarians face specific professionalization challenges, as they combine the professional socialization of a classical veterinarian with that of a homeopathic veterinarian. The thesis focuses on their biographical and professional trajectories to show how, when and for what reasons they branch out into a minority practice that is often denigrated by their original profession. It also aims at understanding why and to what extent vets more or less integrate homeopathy into their professional practices. The second part of the thesis explores these distinctive features in greater depth: it then reveals the existence of two profiles which claim and legitimize professional practices: they either give up conventional medicine and treatments ("purist" homeopathic veterinarians), or resort to them in certain conditions ("plural"

veterinarians). Prescribing antibiotic, the possibility of fulfilling the mandate and the mission of the profession are at the heart of the internal tensions that animate this sub-segment, but both profiles claim to share the mandate entrusted to the profession: to care for animals. Given these divisions, this group is also exposed to external struggles and issues of legitimacy with other "audiences": these reveal themselves in relations with the veterinarians work in state services, to which the last section of the thesis is devoted.

In the end, the veterinary profession as a whole must face up to "new" challenges such as antibiotic resistance, this "silent pandemic" according to the World Health Organization (WHO). While the day-to-day practices of veterinarians are particularly singled out for criticism, the veterinarians who use complementary and alternative medicine in their practice are not the preferred sub-segment for fight against this phenomenon.

Keywords: professions; veterinarians; alternative and complementary medicine; homeopathy; sociology of the professions; professional segment; jurisdictional struggles; antibiotics; animal health; Switzerland; France

REMERCIEMENTS

Mes premiers remerciements vont évidemment à ma directrice de thèse, Muriel Surdez, qui a accepté sans hésitation mon sujet de thèse dont le thème me tenait à cœur. Je la remercie tout particulièrement pour sa disponibilité lors de nos échanges autour de cette thématique mais également pour ses nombreuses et précieuses relectures qui ont permis de rendre ce travail d'une meilleure qualité et enfin, pour son soutien tout au long de ce processus en m'insufflant la confiance dont j'avais besoin. Je tiens aussi à la remercier de m'avoir engagée en tant qu'assistante ce qui m'a permis de réaliser ma thèse dans de très bonnes conditions. Ce poste d'assistante a notamment contribué à me faire découvrir l'enseignement mais aussi plus largement le monde académique.

Je tiens également à remercier très chaleureusement l'ensemble des vétérinaires rencontrés dans le cadre de cette recherche. Sans eux, ce travail n'aurait pas pu voir le jour et pour cela, je leur exprime ma profonde reconnaissance. Par leur accueil, le partage de leurs vies privées et professionnelles sans retenue et leur intérêt pour ma thèse, ils ont rendu cette recherche encore plus passionnante. Je les remercie de m'avoir permis d'entrer dans leur monde. J'espère que ce travail restitue avec justesse leurs contributions.

J'exprime toute ma gratitude à Aurianne Stroude qui a relu avec justesse et souci du détail l'ensemble de cette thèse, malgré son planning très chargé. Je la remercie également pour la richesse de nos échanges et ses encouragements au moment où la motivation faiblissait. Merci aussi d'être venue me proposer de mettre sur pied un chantier doctoral à ses côtés pour lequel nous avons passé de très bons moments. Aussi, je remercie Fanny Parent pour ses relectures et retours sur une partie de cette thèse, qui grâce à ses thématiques de recherche proches des miennes, ont permis d'étoffer, d'enrichir et de confronter nos propres expériences. Merci à toutes les deux pour vos précieux conseils.

Une pensée particulière pour mes compagnons de route, Florence Schenck, Morgane Jomini, Elodie Fisher, Sylvain Besançon, Katarzyna Piotrowska, pour nos nombreux échanges autour de cette aventure, pour nos rires, nos désespoirs, nos relances de motivation les uns auprès des autres mais aussi pour toutes ces parenthèses à la thèse qui permettent de souffler dans ce long processus. Merci également à Eric Zufferey et Jérôme Debons qui m'ont

accompagnée au début de ce parcours et qui ont su me guider dès le départ vers les bons outils de recherches et vers des réflexions tout à fait passionnantes. Enfin, j'adresse mes remerciements à Fabrice Plomb, Gaël Curty et Laura Mellini pour leur soutien et leur volonté de me voir persévérer dans cette branche.

Toute mon affection va à mes parents qui n'ont jamais cessé de croire en mes choix professionnels, m'ont soutenue sans faille et m'ont toujours encouragée à croire que tout est possible. Merci à eux de m'avoir donné le goût du travail, d'avoir consacré leur vie à leurs enfants malgré les difficultés et d'avoir su nous donner l'envie d'aller toujours plus loin. Je remercie également ma sœur et mon frère pour leur soutien émotionnel et logistique ainsi que tous mes amis proches pour leur intérêt autour de cette recherche. Je tiens aussi à remercier Michel pour sa relecture de dernière minute en prenant cette tâche très au sérieux.

Enfin, je remercie Maxime qui a été d'un soutien moral inconditionnel tout au long de cette recherche, qui a écouté avec patience et bienveillance mes nombreux questionnements et qui m'a encouragée pendant toutes ces années. Merci d'avoir cru en moi. Merci aussi à Elena et Izia, nées pendant ce travail, qui ont permis de créer des bulles précieuses et hors du temps. Ce travail leur est dédié ainsi qu'à mes parents.

SOMMAIRE

| | |
|---|------------|
| INTRODUCTION GENERALE | 19 |
| <u>PARTIE I</u> - LES VETERINAIRES HOMEOPATHES ET LA CONSTRUCTION D'UN SOUS-SEGMENT PROFESSIONNEL SINGULIER..... | 61 |
| CHAPITRE 1 - L'HOMÉOPATHIE VÉTÉRINAIRE ENTRE PRATIQUE MARGINALE ET PRATIQUE INTÉGRÉE : LES PREMICES D'UN CHALLENGE POUR LA PROFESSION VÉTÉRINAIRE DU XVIII^E AU XX^E SIÈCLE..... | 67 |
| CHAPITRE 2 - VERS UNE TENTATIVE DE CONSOLIDATION DU SOUS- SEGMENT DES VÉTÉRINAIRES HOMEOPATHES À PARTIR DU MILIEU DU XX^E SIÈCLE | 93 |
| <u>PARTIE II</u> - EXERCER L'HOMÉOPATHIE VÉTÉRINAIRE : AU-DELA D'UNE BIFURCATION BIOGRAPHIQUE OU PROFESSIONNELLE, UNE CARRIÈRE HOMEOPATHIQUE ? | 145 |
| CHAPITRE 3 - LES « INGREDIENTS BIFURCATIFS » DANS LES PARCOURS BIOGRAPHIQUES DES VÉTÉRINAIRES HOMEOPATHES | 151 |
| CHAPITRE 4 - S'ORIENTER VERS UNE PRATIQUE MINORITAIRE, DES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES ? | 189 |
| CHAPITRE 5 - UNE CARRIÈRE HOMEOPATHIQUE QUI NE VA PAS DE SOI : DE LA PRATIQUE HOMEOPATHIQUE À L'ACTIVITÉ HOMEOPATHIQUE | 215 |
| <u>PARTIE III</u> - LEGITIMER DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES HÉTÉROGÈNES : ENJEUX DE PROFESSIONNALITÉ POUR LE SOUS- SEGMENT | 235 |
| CHAPITRE 6 - UN DÉFI SUPPLÉMENTAIRE POUR LES VÉTÉRINAIRES HOMEOPATHES : LA COEXISTENCE ENTRE « PURISTES » ET « PLURIELS » | 243 |
| CHAPITRE 7 - UNE PROFESSIONNALITÉ FAÇONNÉE PAR UN « <i>JEU DES SEGMENTS</i> » PORTEUR DE DYNAMIQUES PROFESSIONNELLES | 291 |
| CONCLUSION GENERALE | 337 |
| BIBLIOGRAPHIE | 359 |
| ANNEXES | 381 |

LISTE DES SIGLES UTILISES

- AEEV : Association des Etablissements Européens d'Enseignement vétérinaire
- AMAP : Association pour le maintien d'une agriculture paysanne
- AMM : Autorisation de mise sur le marché
- Anresis : Centre suisse de contrôle de l'antibiorésistance
- ANSES : Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail
- ASMC : Association suisse pour les médicaments de la médecine complémentaire
- AVSAH : Association vétérinaire pour l'acupuncture et l'homéopathie
- CAM: Complementary and Alternative Medicine
- Camvet.ch : Association Vétérinaire Suisse pour les Médecines Complémentaires et Alternatives
- CDS : Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé
- CLH : Centre Liégeois d'Homéopathie
- CSP : Catégories socioprofessionnelles
- DDCSPP : Direction départementale de la cohésion sociale de la protection de la population
- EFSA : Autorité européenne de la sécurité des aliments
- ESRHU : Ecole Suisse Romande d'Homéopathie Uniciste
- FAO : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
- Femenvet : Formations et Editions en médecines naturelles vétérinaires
- FIBL : Institut de recherche de l'agriculture biologique en Suisse
- FMH : Organisation faîtière de la profession médicale
- FNS : Fond National Suisse de la Recherche

- FVH : Foederatio Veterinariorum Helveticorum (titre de vétérinaire spécialisé)
- GIE Zone Verte : Groupement d'interventions et d'entraide Zone Verte
- IAVH: International Association for Veterinary Homeopathy
- INHF : Institut National Homéopathique Français
- INSERM : Institut national de la santé et de la recherche médical
- ISFM : Institut Suisse pour la Formation Médicale postgraduée et continue
- ISPV : Inspecteurs de la Santé Publique Vétérinaire
- NHMRC: National Health and Medical Research Council
- NMS : Nouveaux Mouvements Sociaux
- OFAG (Office fédéral de l'agriculture)
- OFEV : Office fédéral de l'environnement
- OFSP : Office Fédérale de la Santé Publique
- OGM : Organismes génétiquement modifiés
- OMS : Organisation Mondiale de la Santé
- OMSA : Organisation Mondiale de la Santé Animale
- OSAV : Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires
- PNR49 : Programme national de surveillance
- RME : Registre de médecine empirique
- SHI : Haus der Homöopathie (Ecole suisse alémanique d'homéopathie)
- SLET : Société liégeoise d'étude des thérapeutiques
- SSMH : Société suisse des médecins homéopathes
- STVAH: Schweizerische Tierärztliche Vereinigung für Akupunktur und Homöopathie
- SVS : Société des Vétérinaires Suisses
- ZOBA : Centre de lutte contre les zoonoses bactériennes, les maladies bactériennes animales et les résistances aux antibiotiques

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le sujet de la reconnaissance scientifique de la pratique homéopathique a déjà fait couler beaucoup d'encre dans les médias¹. L'homéopathie en santé animale n'y échappe pas. Mais ce qui est en jeu derrière cette médiatisation des arguments scientifiques, c'est la question du contrôle étatique et juridique qui encadre la profession vétérinaire. Or, la reconnaissance étatique et professionnelle ne se pose pas de la même façon selon les contextes nationaux européens :

« Disons que la Suisse est déjà bien gâtée à ce niveau-là, parce qu'il y a une reconnaissance de la part des caisses maladies de ces méthodes naturelles. Donc c'est déjà une vision plus large par rapport à d'autres pays, comme la France où cet aspect complémentaire souffre de beaucoup de contraintes. Il y a presque des phénomènes de persécution de collègues en médecine humaine qui essaient de pratiquer la médecine complémentaire de façon libre. Donc, la Suisse est déjà bien gâtée. » (VetR16, vétérinaire homéopathe suisse, pratique mixte, indépendant, 56 ans)

Ce vétérinaire homéopathe suisse pointe du doigt une reconnaissance de cette spécialité qu'il considère comme meilleure en Suisse comparé à son pays voisin, reconnaissance qui apparaîtrait même comme une exception dans le contexte européen actuel. Dans le cadre de cette thèse, nous nous penchons donc sur ces deux pays voisins : la France et la Suisse. Être un vétérinaire homéopathe français ou un vétérinaire homéopathe suisse conduit à une définition de la pratique homéopathique différente au regard de la reconnaissance du pays envers cette thérapeutique dans lequel le vétérinaire exerce². En France, l'homéopathie n'est plus remboursée par la Sécurité sociale depuis 2021³, ce qui est loin d'être anecdotique puisque cela montre le recul de cette thérapeutique dans les soins. Ce pays rejoint de fait la norme majoritaire dans l'Union européenne où d'autres pays, comme l'Angleterre, ont déjà procédé au déremboursement, tandis que la Suisse et l'Allemagne font pour le moment front à ce courant protestataire de déremboursement. Partout en Europe, des mouvements contestataires mènent en effet des actions allant à l'encontre des granules homéopathiques. C'est le cas par exemple en Espagne, où les détracteurs de l'homéopathie rencontrent un écho politique favorable, puisque le gouvernement a lancé en 2019 la campagne « Para curarte necesitas algo más que

¹ A titre d'exemple, le journal français *Le Monde* revient sur ce sujet avec son article : « Efficacité de l'homéopathie : que dit la science ? » (21/09/2018) et le journal suisse *Le Temps* intitule un de ses articles « Médecines complémentaires : la guerre des preuves » (03/05/2005).

² Pour cette thèse, nous n'avons pas opté pour l'écriture épécène dans un souci de lisibilité mais aussi parce que le nombre de vétérinaires hommes dans notre échantillon est plus élevé que celui de vétérinaires femmes.

³ Le remboursement a débuté en 1984 à hauteur de 65% jusqu'en 2003. De 2003 à 2010, les remboursements passent à 35%, puis à 25%-30% de 2011 à 2019 pour arriver finalement à 0% en 2021.

agua con azúcar »⁴ afin de dissuader les espagnols de recourir à l'homéopathie. En Italie, une campagne nommée « No homeopatía » a également vu le jour en 2019. Ces mobilisations prennent la forme de croisades qui résument les débats virulents et les aléas qui entourent la reconnaissance étatique de cette « médecine » depuis son apparition au sein du monde médical (entre les pro et les anti).

Parmi les médecines complémentaires et alternatives, l'homéopathie constitue celle qui est la plus controversée, notamment du point de vue scientifique, car les substances homéopathiques continuent d'être assimilées à de l'eau et du sucre. Il subsiste une certaine nébuleuse autour du processus d'action de l'homéopathie dans le corps humain, animal et végétal. Pour les organes étatiques de soin, mais aussi pour certains professionnels de santé, cette absence de définition scientifique pose de nombreuses difficultés dans le fait d'inclure la pratique homéopathique dans le système de soins, largement dominé par la médecine biomédicale. Il est attendu que les praticiens des médecines complémentaires et alternatives puissent donner une définition rationnelle de leurs pratiques. Cette exigence débouche sur des questions et des conflits concernant leur compatibilité avec le système de santé dans lequel la médecine biomédicale domine (Cloatre *et al.*, 2021), ou plus largement sur la frontière entre les pratiques de soin légales ou illégales dans le système de santé actuel (Cloatre, 2018). Cette thérapeutique pose ainsi de véritables dilemmes quant à sa place au sein des systèmes de santé français et suisse, provoquant des luttes entre segments professionnels dans le monde médical et freinant le développement et la professionnalisation d'un segment minoritaire de professionnels pratiquant l'homéopathie. C'est sous l'angle de la sociologie des professions et de la sociologie des groupes professionnels que nous abordons notre objet d'étude, l'homéopathie en santé animale et les vétérinaires homéopathes, à l'exemple de vétérinaires exerçant en Suisse et en France.

Lorsque l'on se penche sur les vétérinaires homéopathes, il semble difficile de passer outre les controverses liées à cette thérapeutique, débats et polémiques qui constituent la base des querelles tant au niveau étatique qu'au niveau professionnel. Parmi les médecines complémentaires et alternatives, l'homéopathie constitue l'une des thérapies européennes les plus anciennes, qui a fait face à de nombreux écueils tout au long de son évolution, mais de fervents défenseurs ont cherché et cherchent encore à préserver sa vigueur, sa force et son existence sur le plan médical. La pérennité de l'homéopathie soulève dès lors un questionnement : comment cette thérapie fortement controversée continue-t-elle malgré tout à

⁴ « Pour vous soigner, il vous faut plus que de l'eau et du sucre » (Notre propre traduction).

exister de nos jours, alors que d'autres systèmes médicaux sont nés et ont su prouver leur scientificité, ce qui leur a valu une reconnaissance durable. Au moment de l'essor de cette méthode de soins homéopathiques, à la fin du XVIII^{ème} siècle, la médecine connaît une grande restructuration, à l'origine même de la médecine anatomo-pathologique, qui continue de primer à l'heure actuelle (Foucault, 1988). Ainsi, l'homéopathie demeure l'une des médecines « artisanales » les plus anciennes du système médical européen et sans doute l'une des plus pérennes malgré les différentes attaques qu'elle subit. Durant cette « saga » scientifique qui perdure depuis plus de deux siècles maintenant, se sont succédées des phases parfois favorables à cette thérapie, avec une reconnaissance sur le plan médical et étatique, et des phases de forte dépréciation par les professionnels de santé, par les scientifiques ou encore même par une partie de la population. Souvent pratiquée par une minorité de praticiens qui se revendiquent comme tels, l'homéopathie persiste à l'heure actuelle, relatant des cas de guérisons individuelles, faute d'avoir pu prouver sa pertinence médicale. Comme l'affirme Odile Sévigny : « *C'est dans ces fissures du système conventionnel de santé que les thérapies alternatives s'infiltrèrent et trouvent leur popularité* » (Sévigny, 1998, p.21). En effet, le système de santé conventionnel ne prendrait pas en charge l'ensemble des problématiques de santé, en laissant notamment de côté certaines attentes du patient/animal, ou en ne prenant pas en compte la globalité du corps et le bien-être animal.

Moins connue du grand public, l'homéopathie pratiquée par les vétérinaires n'en demeure pas moins présente et suit la même voie que celle déjà tracée par l'homéopathie humaine. La tradition homéopathique veut qu'elle renvoie aux paroles des patients pour trouver le remède adéquat. En médecine vétérinaire, le praticien doit se doter d'une connaissance fine de la psychologie animale pour cibler les symptômes utiles dans la quête du bon remède. Pour cela, le vétérinaire adopte un regard autre sur les animaux et de cette observation rigoureuse et intense, naît de « beaux » cas de guérisons qui restent dans la mémoire collective et permettent de faire perdurer la pratique dans le temps. L'homéopathie vétérinaire tient pourtant une place importante au sein de la profession vétérinaire et des autres professions qui gravitent autour de celle-ci, comme celle des éleveurs. En effet, les requêtes pour employer cette médecine sur les animaux s'intensifient, en particulier à la suite de nombreux scandales alimentaires comme le cas de la vache folle, dont les répercussions sanitaires et économiques furent sans précédent (Setbon *et al.*, 2005 ; Stapleton, 2016). Nous voyons apparaître dès lors un nouveau profil de consommateur, qui prend conscience des enjeux socio-économiques autour de l'alimentation, en agissant par sélection des produits pour en boycotter d'autres, car sa méfiance envers l'industrie alimentaire est de mise. Cette « *consommation engagée* » (Dubuisson-Quellier,

2018) amène ainsi de nouvelles exigences et demandes auxquelles les éleveurs se doivent de répondre pour préserver leur profession, mais aussi pour suivre les tendances de consommation. C'est pourquoi de plus en plus d'éleveurs se tournent vers des méthodes complémentaires et alternatives, afin de satisfaire au mieux les exigences de ces « *nouveaux* » consommateurs. Toutefois, tous ne se sentent pas contraints et bifurquent d'eux-mêmes vers cette alternative qui leur semble plus appropriée et plus respectueuse de l'animal (Hellec & Manoli, 2018 ; Hellec *et al.*, 2021). Pour bien comprendre le positionnement des pratiques des vétérinaires homéopathes, il convient de revenir sur ces débats plus globaux concernant l'homéopathie, ce qui nous permet de situer le segment des homéopathes comme un segment dominé de la médecine dans les deux pays étudiés et, par extension, la médecine vétérinaire homéopathique comme un sous segment qui se caractérise par sa position marginale (faible en nombre de praticants) et dominée (par rapport à la médecine vétérinaire conventionnelle).

L'homéopathie, une saga scientifique non résolue

Depuis son invention au XVIII^{ème} siècle par le médecin Samuel Hahnemann (1755-1843), considéré comme le père fondateur, l'homéopathie n'a jamais cessé d'alimenter des débats autour de la question de sa scientificité médicale, débats qui se cristallisent sur les deux pans de cette méthode les plus connus, le principe de similitude et le traitement à dose infinitésimale. Samuel Hahnemann exposait son animosité envers le modèle de soin plus rationnel, l'allopathie, auquel il dédia la première partie de son célèbre ouvrage, *Organon de l'art de guérir*, une sorte de longue introduction visant à démontrer les faiblesses d'une prétendue rationalité médicale que seule l'homéopathie serait encline à combler. La construction sociale d'une opposition entre un modèle homéopathique et un modèle allopathique date au moins de cette période et n'a cessé d'alimenter les débats et les luttes entre partisans et détracteurs des deux visions médicales.

De nombreux travaux se sont penchés sur l'efficacité des traitements homéopathiques en médecine humaine. Le premier essai clinique en 1835 se fit sous l'impulsion du directeur des hôpitaux de la ville de Nuremberg, Wilhelm von Hoven, qui remettait en doute la popularité de l'homéopathie (Stolberg, 2006). Cette étude a été menée par le médecin homéopathe, Johann Reuter, sur une centaine de participants qui avouèrent ne rien ressentir après l'ingestion d'une dose homéopathique. Cet épisode tout à fait anecdotique montre à quel point les débats autour de l'homéopathie remontent quasiment au moment de l'éclosion de cette thérapeutique et n'ont presque pas cessé jusqu'à nos jours. Plus proche de nous, l'affaire de « la mémoire de l'eau »

(Kaufmann, 1993) a été largement médiatisée en France entre 1985 et 1988 à la suite de la découverte du médecin Jacques Bénévise (1935-2004), directeur de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM). Par son approche biologiste des effets cellulaires de substances hautement diluées, il parvient à donner une explication scientifique au principe de similitude de l'homéopathie. Les résultats, parus dans la revue britannique *Nature* en 1988⁵, se trouvent contestés par le directeur de cette revue, John Maddox, qui demande une contre-expertise qui va se révéler défavorable. Jacques Bénévise va alors se trouver décrédibilisé dans le monde scientifique. Les tenants de la médecine homéopathique considèrent eux l'affaire de « la mémoire de l'eau » comme une révolution qui met enfin en lumière l'aspect scientifique du principe de la similitude⁶.

Plus récemment, en 2015, une étude, menée par le National Health and Medical Research Council (NHMRC) en Australie, porte sur les méthodes médicales encore non expliquées scientifiquement, dont l'homéopathie (Poitevin, 2016). Le rapport montre une faible fiabilité des preuves en faveur de l'homéopathie sur la majorité des pathologies étudiées. La méthode employée pour évaluer les réactions homéopathiques s'est révélée peu fiable, en raison d'erreurs méthodologiques ou du faible nombre de participants. Elle ne permet pas de dépasser l'idée que l'homéopathie agit uniquement par « effet placebo », ce qui revient à dire que l'effet thérapeutique d'un médicament est nul, car aucune substance médicale n'est présente, mais que le simple fait de croire en cet effet thérapeutique suffirait à soigner (Lees *et al.*, 2017).

Ces quelques exemples d'études, qui ont ébranlé le monde scientifique sur la question de la scientificité de l'homéopathie, continuent de placer cette thérapeutique dans une impasse scientifique. Pourtant, malgré des attaques constantes, l'intérêt pour l'homéopathie ne faiblit pas. Nous notons que l'homéopathie jouit d'une très bonne réception sociale de la part des français, puisque trois français sur quatre ont déjà pris de l'homéopathie et soixante-douze pour cent d'entre eux considèrent que les effets homéopathiques se sont révélés bénéfiques, et par conséquent globalement efficaces (IPSOS, 2018). Quant au contexte suisse, la vente des produits homéopathiques représentait vingt-deux virgule huit millions de francs en 2017 (Interpharma, 2019) et l'Association suisse pour les médicaments de la médecine complémentaire (ASMC) note une augmentation de cette vente de trois à cinq pour cent au cours des cinq dernières années, ce qui traduit un intérêt croissant de la part des suisses.

⁵ L'article s'intitule : « Dégranulation des basophiles humaines induite par de très hautes dilutions d'un antisérum anti-IgE » dans lequel il ne mentionne à aucun moment le terme de l'homéopathie

⁶ Ils sont soutenus par certains journaux, à l'instar du journal français *Libération* qui titre « Une équipe de chercheurs apporte la preuve de l'action des produits homéopathiques » ou encore « La mémoire de l'eau au secours de l'homéopathie ».

Comment, dès lors, expliquer sociologiquement les raisons de sa longévité au sein d'un monde médical plutôt sceptique à son égard ? Loin d'une vente dissimulée par des guérisseurs ou « charlatans », la vitrine des pharmacies offre un espace social visible et légitime pour ces produits, qui côtoient les médicaments conventionnels, sans pour autant subir les mêmes contraintes et contrôles. A défaut de suivi par les organes ou instances de contrôle des médicaments, ou de régulation par les instances scientifiques légitimes, se déploient des stratégies étatiques, soit d'ordre commercial comme le déremboursement, soit d'ordre sanitaire, avec des campagnes contre l'homéopathie. Des professionnels alertent aussi sur les dangers de l'utilisation de l'homéopathie et demandent à l'Etat de prendre des mesures restrictives envers cette médecine. Un des exemples probants d'attaque particulièrement virulente contre l'homéopathie est celui de la réunion, en France, de cent vingt-quatre médecins qui ont signé en 2018 une tribune publiée dans Le Figaro pour demander l'exclusion des pratiques alternatives du champ médical, l'homéopathie se trouvant être leur cible principale :

« La tentation peut alors être grande de pratiquer des soins sans aucun fondement scientifique. Cette tentation a toujours existé. Elle a été, et est toujours, nourrie par des charlatans en tout genre qui recherchent la caution morale du titre de médecin pour faire la promotion de fausses thérapies à l'efficacité illusoire.[...] L'homéopathie, comme les autres pratiques qualifiées de « médecines alternatives », n'est en rien scientifique. Ces pratiques sont basées sur des croyances promettant une guérison miraculeuse et sans risques. » (Le Figaro, 18/03/2018).

Cette attaque vise directement certains professionnels de santé parmi lesquels nous incluons les médecins et les vétérinaires homéopathes, et profite aussi de cibler d'autres professionnels tels que les naturopathes, qui recourent à l'homéopathie, mais qui ne sont pas soumis aux mêmes réglementations professionnelles. Ici, les homéopathes que nous étudions sont jugés par leurs détracteurs comme allant à l'encontre du serment d'Hippocrate (pour les médecins) ou du serment de Bourgelat (pour les vétérinaires), qu'ils ont prêtés lors de leur entrée dans la profession, où ils s'engagent à proposer les soins les plus adaptés et raisonnables aux patients et clients. En renvoyant à la légitimité des codes de déontologie des professions médicales, les segments légitimes des professions médicales et vétérinaires semblent classer les médecins homéopathes parmi les « charlatans », perçus comme des individus qui pratiquent une médecine non prouvée scientifiquement, à laquelle il est impossible d'accorder une infime place au sein du monde médical. En 2022, les praticiens des médecines alternatives en France se voient à nouveau mis en cause au travers de la plateforme de prise de rendez-vous Doctolib, qui inclut sans distinction et au même niveau les professionnels de santé conventionnels et les professionnels alternatifs, et les menace de les exclure de son répertoire.

Si les controverses dont nous venons de donner des moments récents pointent tout particulièrement du doigt les médecins homéopathes, les professionnels de santé du milieu vétérinaire pratiquant l'homéopathie, tout comme les éleveurs qui l'utilisent⁷, sont également visés par ces tentatives de délégitimation. Mais l'effet placebo prend une dimension plus complexe dans le cas de l'administration d'homéopathie chez les animaux (Lees *et al.*, 2017). Comment est-il possible de persuader un animal de croire aux granules qui lui sont administrées afin d'être guéri, pour que l'effet thérapeutique se déclenche ? Si chez les humains, l'effet placebo peut être une explication à l'action thérapeutique de l'homéopathie qui contribue à amoindrir sa légitimité scientifique (Linde *et al.*, 1997 ; May & Sirur, 1998), comment l'expliquer chez les animaux ? D'ailleurs, il n'est pas rare d'entendre l'argument suivant, repris du journaliste français Michel Rouzé : « *La preuve que ces médicaments ne sont pas des placebos, c'est qu'ils font merveille en médecine vétérinaire, où il est difficile d'imaginer des effets de suggestion ou des processus de nature psychosomatique.* » (Rouzé, 1989, p. 154). Certains l'expliquent toutefois par la présence plus fréquente de l'éleveur ou du propriétaire auprès des animaux lorsqu'ils administrent régulièrement une dose homéopathique (Gruen *et al.*, 2017 ; McNabb *et al.*, 2014). Une plus grande prévenance de la part du propriétaire contribuerait à soigner l'animal. Nous verrons, au cours de ce travail, que certains des vétérinaires enquêtés excluent amplement cet effet placebo, alors que d'autres ne le rejettent pas en bloc, mais spécifient que cet effet se produit autant en allopathie qu'en homéopathie. Qui ne se sentirait pas mieux face à une présence plus régulière et une attention plus importante à son égard ?

Le collectif des Zétérinaires⁸, créé en mars 2019, réunit des vétérinaires qui promeuvent uniquement la médecine de preuves et s'opposent à toute forme de « charlatanisme ». Très actifs sur les réseaux sociaux et sur Internet avec des hashtags (#nofakevet, #nofakemed ou encore #fakemed) ou encore des pétitions, ils interpellent directement l'Ordre des vétérinaires dans une perspective similaire à celle des praticiens en médecine humaine, qui contestent le statut professionnel de leurs confrères :

« [Pour] savoir si l'homéopathie vétérinaire, en tant que pratique médicale vétérinaire, est compatible avec les exigences scientifiques des docteurs vétérinaires inscrits au tableau de l'Ordre et avec les règles de bonnes pratiques professionnelles qu'ils se doivent

⁷ En effet, nous y reviendrons, les éleveurs qui s'orientent vers cette thérapeutique le font dans un souci qu'ils expriment à la fois comme étant financier (réduire des coûts vétérinaires trop élevés à leurs yeux) et éthique ou moral (guérir leur animal de façon plus saine et durable (Hellec & Manoli, 2018 ; Hellec *et al.*, 2021)).

⁸ Cette appellation provient de la fusion des deux mots suivants : vétérinaires et zététique. Ce dernier est défini comme l'« *art du doute* » par le biophysicien Henri Broch (cf. Site Internet, <https://www.zeterinaires.fr/nofakemed/>, consulté le 18/07/2023).

de respecter. » (Rapport de l'académie vétérinaire de France sur l'homéopathie vétérinaire, 2021)

Le rapport de l'académie vétérinaire de France donne suite à cette demande et conclut sur l'inefficacité des traitements homéopathiques sur les animaux. En se référant aux études cliniques disponibles (Doehring & Sundrum, 2016 ; Lees *et al.*, 2017 ; Mathie & Clausen, 2015), il en appelle à une vigilance sur la pratique homéopathique exclusive. A notre connaissance, aucune démarche similaire en Suisse n'a vu le jour jusqu'ici, puisque les médecines complémentaires et alternatives sont intégrées au sein de la Société des Vétérinaires Suisses (SVS) qui représente la profession. Comme le rappellent fréquemment les praticiens et défenseurs de cette thérapeutique, l'action thérapeutique individuelle propre aux principes homéopathiques ne peut être randomisée comme l'est actuellement la médecine conventionnelle, c'est-à-dire qu'un même granule aura des effets divers selon le principe d'individualité, contrairement aux médicaments plus conventionnels qui ont pu tester leur efficacité scientifique sur plusieurs personnes ou animaux de façon systématique. Cette différence de protocole de soin s'avère être le point de discordance majeur entre ces deux écoles de médecine, et ce depuis la découverte de l'homéopathie. Dès lors, cette thérapie se révèle empreinte de paradoxes concernant sa survie au sein du monde médical occidental, et c'est précisément cela qui en fait un objet d'étude passionnant et qui nous a convaincues de l'analyser sociologiquement, puisqu'il s'agit d'une des médecines complémentaires et alternatives la plus controversée (Faure, 2002).

Toutefois, cette thèse n'a aucunement la prétention de vouloir se prononcer sur l'existence ou non des effets thérapeutiques de l'homéopathie sur les êtres vivants et en particulier sur les animaux ; elle ne porte pas non plus directement sur les controverses qu'elle suscite. Mais il nous a semblé important, en introduction, de mentionner les débats récurrents qui l'entourent, afin de mieux construire notre propre objet et de préciser la perspective d'analyse qui guide ce travail. D'ailleurs, si les débats visibilisés concernent en premier lieu les cercles médicaux dans le domaine humain et animal, nous avons constaté des discussions semblables au sein des cercles plus proches de nous, que ce soit la famille, les amis ou bien encore les collègues. Tout le monde semble s'être fait sa propre idée et ose l'exprimer dans des formules du type : « *il faut y croire pour que ça marche* », « *l'homéopathie est longue à faire effet* », « *l'homéopathie, pourquoi pas, mais ça marche que sur les petits problèmes* », « *de toute façon dans l'homéopathie, il n'y a rien* », « *on peut en prendre, ça ne nous fera pas de mal* », « *une seule dose d'homéopathie, impossible* », « *l'homéopathie n'est pas validée scientifiquement, ce n'est*

pas prouvé » ou encore « *l'homéopathie sur les animaux, impossible* ». Et combien de fois avons-nous entendu à l'énonciation du sujet de notre thèse : « *Je ne savais même pas que l'homéopathie existait sur les animaux !* », ce qui nous a d'autant plus confortées dans notre choix. Mais face aux nombreux doutes qui entourent l'homéopathie humaine, il semble pertinent de se demander comment les vétérinaires homéopathes, moins mis au-devant de la scène des nombreuses controverses, exercent leur activité professionnelle.

Médecine homéopathique versus médecine allopathique : pas l'une sans l'autre ?

Nous tenons à préciser dès à présent certains termes lexicaux qui permettront d'éclairer la construction de notre objet de recherche. En premier lieu, le terme de « médecine biomédicale », utilisé ci-dessus, fait référence de manière générale à la médecine conventionnelle ou orthodoxe qui « coexiste » depuis de nombreuses années avec d'autres systèmes de santé médicaux que ce soit l'homéopathie mais également l'ostéopathie, l'acupuncture, la phytothérapie, etc., et qui s'est imposée comme dominante dans les systèmes de soin européens. Nous paraissant être un terme trop large et pas assez précis pour examiner les rapports entre la médecine conventionnelle (terme le plus souvent utilisé dans cette thèse) et l'homéopathie, nous avons pris le parti de peu le mentionner au cours de cette thèse. En revanche, au cours de la première partie, nous nommons fréquemment cette médecine « médecine orthodoxe », pour marquer la distinction entre orthodoxe et hétérodoxe qui sont des termes utilisés par les historiens et sociologues. La « médecine orthodoxe » renvoie à la médecine de preuve et place par défaut les médecines complémentaires et alternatives dans le champ de l'hétérodoxie (Morel, 2016). Dans les autres parties, nous employons régulièrement les termes d'« allopathie » ou « médecine conventionnelle », qui font directement référence aux propos de nos enquêtés, lorsqu'ils évoquent le système médical opposé au leur et qu'ils marquent ainsi d'emblée la séparation entre ces deux manières de soigner : l'allopathie agit par contradiction, c'est-à-dire en supprimant les symptômes de la maladie au moyen de médicaments conventionnels, qui les annulent localement et pour un temps donné. Tandis que l'homéopathie opèrerait en sens inverse en soignant le « mal par le mal », ce qui signifie avoir recours à des remèdes infinitésimaux capables de produire les mêmes symptômes propres à la maladie à combattre, afin que le corps reçoive l'information donnée par le traitement homéopathique, et ainsi soigne l'individu dans son ensemble⁹.

⁹ Cette définition reprend la théorie de François Laplantine qui s'est intéressé notamment aux « *correspondances* » propres au modèle allopathique et au modèle homéopathique : « *Le premier modèle peut être dit homéopathique* »

Toutefois, le succès de l'institutionnalisation de la médecine allopathique place rapidement l'homéopathie parmi les médecines dites « non conventionnelles », ainsi classées et dénommées par des instances officielles comme la Commission européenne en 1997¹⁰. D'autres termes peuvent être associés tels que les « médecines douces », notamment à partir des années 1970-1980, ou encore les « médecines hétérodoxes » qui regroupent toutes les autres médecines qui sont « *intégrées* » au sein de l'arsenal thérapeutique mais dans lequel la médecine biomédicale domine (Frank, 2002). Désormais, l'expression la plus répandue pour qualifier ces autres thérapies est celle utilisée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et la Commission européenne, soit les « *médecines alternatives et complémentaires* » (MAC¹¹) (Gale, 2014), que nous retrouvons autant dans les discours prônant la scientificité médicale que dans les discours plus profanes, incluant ceux de nos enquêtés. Les termes indiquent clairement que ces médecines se positionnent autant comme des médecines qui viennent soit en complément à la médecine conventionnelle, ou soit comme une alternative à celle-ci.

Du côté des praticiens, on parle soit de médecine « complémentaire » (pour les professionnels qui combinent allopathie et homéopathie), soit de médecine « alternative » (pour les professionnels qui pratiquent uniquement l'homéopathie), selon son propre positionnement et la qualification de sa pratique quotidienne. Aussi, les vétérinaires eux-mêmes convoquent différents termes, que ce soit « *médecine alternative* », « *médecine complémentaire* », ou certains préfèrent s'en tenir tout simplement à l'appellation de l'homéopathie sans l'assigner à un adjectif particulier qui la connoterait et la rangerait d'office dans l'une des catégories propres au système médical occidental. Nous verrons que ces différentes dénominations reflètent les multiples facettes liées à la pratique homéopathique, et la place variable que ces vétérinaires accordent à l'homéopathie dans l'ensemble de leurs pratiques professionnelles. Afin d'englober tous ces cas de figure, nous parlerons de l'homéopathie comme d'une médecine complémentaire et alternative.

(ou plus exactement homéothérapique). Il consiste à réactiver les symptômes par les semblables, c'est-à-dire à dénouer la crise traversée en agissant dans le sens même de la maladie. Le second peut être dit allopathique (ou allothérapique). Il vise à juguler les symptômes par les contraires. » (Laplantine, 1986, p. 181).

¹⁰ Rapport du Parlement européen, A4-0075 (1997) intitulé « Rapport sur le statut des médecines non conventionnelles », Commission de l'environnement, de la santé publique et de la protection des consommateurs.

¹¹ Dans cette thèse, nous pourrions trouver aussi l'abréviation anglaise « Complementary and Alternative Medicine » (CAM).

L'homéopathie vétérinaire au prisme de la sociologie des groupes professionnels

Etudier la place d'un segment professionnel controversé au sein d'un groupe professionnel

Pour qui s'y intéresse, il s'avère difficile de dénombrer les vétérinaires qui pratiquent l'homéopathie, que ce soit en France ou en Suisse. Les chiffres provenant des associations professionnelles donnent une tendance approximative. L'Association Vétérinaire Suisse pour les Médecines Complémentaires et Alternatives (Camvet.ch) déclarait réunir en 2018 cent quatre-vingt-dix-huit praticiens dont quatre-vingts vétérinaires homéopathes, ce qui représente près de quarante pour cent des membres. En France, l'Association HoméoFrance estime que trois mille cent cliniques vétérinaires intègrent la médecine homéopathique dans leur pratique, soit 40% des cliniques au total (HoméoFrance, 2022). Malgré la réunion de ces praticiens au sein de structures professionnelles ou associatives, encore nombreux sont ceux qui l'exercent de temps à autre, ou encore ceux qui préfèrent ne pas afficher leur identité d'homéopathe, craignant le risque de se faire retirer leur titre de vétérinaire, surtout en France où l'homéopathie est largement controversée. D'autres préfèrent tout simplement ne pas faire partie d'associations dédiées exclusivement à cette thérapie, pour ne pas se retrouver uniquement entre « *illuminés* », selon l'expression employée par certains vétérinaires rencontrés. Ce sentiment partagé de pratiquer une thérapie peu reconnue les conduit à se fondre en arrière-plan de la scène médicale.

Quoi qu'il en soit, les vétérinaires homéopathes demeurent un segment minoritaire au sein de leur groupe professionnel. Nous prenons appui sur la définition proposée par Didier Demazière et Charles Gadéa, qui conçoivent justement les professions comme des groupes professionnels qui sont :

« Des ensembles de travailleurs exerçant une activité ayant le même nom, et par conséquent dotés d'une visibilité sociale, bénéficiant d'une identification et d'une reconnaissance, occupant une place différenciée dans la division sociale du travail, et caractérisée par une légitimité symbolique. » (Demazière & Gadéa, 2009, p. 20).

En partant de la définition classique de Rue Bucher et Anselm Strauss (1961), qui sont les premiers auteurs à avoir remis en cause l'unité d'un groupe professionnel, revenons en premier lieu sur la notion de « *segment professionnel* », qui nous sert d'appui théorique pour examiner comment les vétérinaires homéopathes constituent un sous-segment au sein de la profession vétérinaire. Appréhender les groupes professionnels comme une entité qui regroupe plusieurs segments caractérisés par diverses identités professionnelles permet en effet de saisir

les enjeux qui se jouent autour de la segmentation professionnelle, ainsi que les rapports de concurrence et de compétition entre professionnels. Rue Bucher et Anselm Strauss caractérisent le segment professionnel en identifiant plusieurs critères tels que : le développement d'une mission spécifique liée à la spécialité du segment ; une activité caractéristique ; une méthodologie et des techniques de travail qui lui appartiennent ; des nouvelles relations avec les clients qui deviennent parties prenantes du segment ; la confraternité entre les pairs et les alliances qui en découlent ; la création d'associations professionnelles pour défendre leurs intérêts et, enfin, l'importance de montrer une unité apparente et d'entretenir des relations publiques via les porte-paroles. A travers ces différentes caractéristiques, les auteurs distinguent le segment professionnel de la spécialité professionnelle. Cette dernière contient des segmentations internes porteuses de représentations et de logiques distinctes et ne peuvent prétendre à une revendication identitaire, contrairement à la constitution d'un segment. De plus, Rue Bucher et Anselm Strauss associent les groupes professionnels à des mouvements sociaux, selon l'idée que la concurrence entre segments les incite à ne pas s'isoler, mais au contraire à prendre en compte le contexte économique, social et politique, et à créer aussi des alliances avec les autres segments. Leur article est considéré comme l'un des plus représentatifs du dynamisme au sein des groupes professionnels et « *parmi les plus féconds de la perspective interactionniste sur les groupes professionnels* » (Dubar & Tripier, 2015, p. 113). L'approche interactionniste met en avant ainsi les « *segments intra-professionnels* » et vient s'opposer au paradigme fonctionnaliste de l'époque (Poulard & Hénaut, 2018a). Appréhender les groupes professionnels sous cet angle permet de se pencher sur la question des relations qu'entretiennent les segments professionnels entre eux, mais aussi sur l'impact sur le groupe professionnel en lui-même. En effet, le devenir d'un groupe dépend en grande partie des conflits, des alliances, ou encore de la concurrence entre les segments. Dès lors, le groupe professionnel se trouve en perpétuel ajustement et redéfinition de sa pratique, selon l'évolution de ces segments internes. Ainsi, étudier un groupe professionnel à travers l'analyse de ses segments nous permet de mieux cerner le dynamisme de ce groupe. Ces réflexions nous ont menées à soulever des questionnements tout à fait intéressants au sujet des vétérinaires homéopathes. Par leurs pratiques, les vétérinaires viennent ébranler leur groupe professionnel d'appartenance en souhaitant une reconnaissance et une intégration par leurs pairs avec une spécialité médicale non scientifique. Le groupe professionnel doit, de fait, se confronter à des enjeux professionnels autour de la définition de la pratique vétérinaire, des relations entre les segments mais aussi des représentations véhiculées. Pour ces raisons, ce groupe professionnel représente un cas exemplaire de dynamisme professionnel à l'épreuve de l'homéopathie vétérinaire.

Si la question de la spécialisation des vétérinaires dans la pratique homéopathique est souvent évoquée par les professionnels eux-mêmes, l'idée de segmentation nous paraît plus pertinente pour saisir « *la diversité, les clivages et les mouvements* » (Dubar *et al.*, 2015, p. 114) qui structurent ce groupe professionnel. L'homéopathie est une technique professionnelle transversale aux spécialités, qui organise la profession en se fondant sur le type d'animaux (petits animaux, gros animaux, équins, etc.). Envisager dès lors les vétérinaires comme un segment nous donne les ressources pour penser que ces professionnels lient des alliances hors de la profession vétérinaire, avec notamment d'autres spécialistes de l'homéopathie tels que, par exemple, les médecins homéopathes (dans le cadre notamment des formations) ou en termes de clientèles (avec les éleveurs biologiques). En les situant comme un segment professionnel, nous pouvons analyser les rapports qu'ils entretiennent avec d'autres segments, à l'intérieur comme à l'extérieur de leur profession. De plus, les vétérinaires homéopathes apportent une définition différente de leur activité professionnelle par rapport aux vétérinaires conventionnels, ce qui engendre des situations de confrontation et parfois même d'affrontement. Ces luttes définitionnelles autour de ce qui constitue le cœur de leur profession renvoient au « *sens subjectif de l'[leur] activité professionnelle* » (Ibid., p. 114). Autrement dit, un objectif de notre étude des vétérinaires homéopathes est de saisir ce que ces professionnels considèrent comme étant leur « *vrai boulot* » (Bidet, 2011). Les professionnels donnent tous un sens subjectif à leur travail, ce qui implique des engagements divers. Everett Hughes met en évidence l'existence d'une division du travail selon les tâches professionnelles, entre l'activité centrale dans une profession et les activités périphériques (Hughes, 1996). Dans le cas des vétérinaires homéopathes enquêtés, leur « *vrai boulot* » va ainsi se différencier de celui des vétérinaires conventionnels ou encore des vétérinaires administratifs : la thérapeutique homéopathique occupe une place tout à fait centrale dans l'action de soigner.

En partant de cette distinction, nous posons l'hypothèse que les vétérinaires homéopathes peuvent être considérés comme un sous-segment, de par leur spécialisation en homéopathie vétérinaire, puisque nos interviewés partagent un certain nombre de caractéristiques (spécialité homéopathique, type de clientèle, lieu d'exercice), qui les placent comme une sous-population au sein de leur segment professionnel, celui des vétérinaires aux pratiques complémentaires et alternatives. Ces derniers pratiquent les médecines complémentaires et alternatives ou autrement dit les thérapies non conventionnelles telles que l'homéopathie, l'ostéopathie, l'acupuncture, la phytothérapie et la chiropraxie. Si dans cette thèse, nous ne prenons pas en compte l'ensemble des sous-segments appartenant au groupe professionnel des vétérinaires aux pratiques complémentaires et alternatives, analyser en particulier l'un de ces sous-segments

minoritaires, qui plus est le plus controversé, contribue néanmoins à soulever de nombreux enjeux sociologiques pour saisir d'une part, comment un groupe professionnel, connu pour pratiquer la médecine conventionnelle, fait face à l'intégration (ou non) de professionnels ne pratiquant pas ou peu la médecine orthodoxe ; et d'autre part, comment l'existence de ces pratiques impacte le groupe professionnel des vétérinaires. Là réside justement l'une de nos questions de départ qui guide notre étude sur les vétérinaires homéopathes. Néanmoins, l'ensemble de ces derniers possède leur diplôme de vétérinaire conventionnel, ce qui les lie de manière intrinsèque au segment des vétérinaires conventionnels, qu'ils ne peuvent rejeter complètement.

Les segments, loin d'être des entités statiques aux contours fixes, peuvent être définis comme des groupes qui portent des revendications professionnelles et identitaires (Poulard, 2020). En ce sens, ils peuvent être considérés comme des « *mouvements sociaux* » (Hénaut & Poulard, 2018a), au même titre que le conçoivent Rue Bucher et Anselm Strauss. Cela renvoie également à l'idée d'« *identités collectives* » au sein d'un même groupe (Brubaker, 2001). Pour reprendre des terminologies employées par Rogers Brubaker, ces professionnels témoignent non seulement d'une « *groupalité* » qui implique : « *une "identité" ou [d']une similitude entre les membres du groupe, en même temps que d'une distinction nette à l'égard des non-membres et d'une frontière clairement marquée entre l'intérieur et l'extérieur* » (Brubaker, 2001, p. 74). Nous montrons, dans cette thèse, que cette notion de groupalité peut s'appliquer aux vétérinaires homéopathes, puisque chacun des membres partage des caractéristiques identiques et se sentent solidaires entre eux, tout en se distinguant des autres vétérinaires. De plus, l'ensemble des professionnels continuent de garder des liens concrets, qualifiés de « *connexité* » (Brubaker, 2001) avec les instances professionnelles de leur groupe, à travers la formation conventionnelle classique reçue et l'appartenance aux associations et sociétés professionnelles. C'est donc cette combinaison des deux aspects de « *groupalité* » et de « *connexité* » qui nous permet de désigner les vétérinaires homéopathes comme un sous-segment du groupe professionnel des vétérinaires. Les identifier comme un sous-segment professionnel, nous conduit à examiner les positions qu'ils occupent au sein de la profession, ainsi que les contours et la constitution de leur identité professionnelle (Champy, 2011 ; Hénaut & Poulard, 2018a, 2018b) en partant de la caractéristique suivante : leur socialisation professionnelle initiale est celle des vétérinaires classiques et conventionnels, mais leurs parcours professionnels les ont conduits à s'inscrire au sein du segment des vétérinaires aux pratiques complémentaires et alternatives.

Cela étant dit, s'intéresser aux professionnels qui pratiquent une activité controversée au sein de leur groupe amène aussi à nous interroger sur les logiques et enjeux sociologiques propres à ce sous-segment. De fait, la frontière entre médecine conventionnelle (ou orthodoxe) et médecine non-conventionnelle (ou hétérodoxe) revient à se pencher sur la reconnaissance institutionnelle que l'Etat accorde à ces médecines, mais aussi sur le degré de soutien dont ils bénéficient de la part de leur groupe professionnel (Saks, 1996). Dans le système actuel de la médecine, l'homéopathie est perçue plutôt comme une médecine à la marge et minoritaire. Ainsi, un des enjeux fondamentaux pour les vétérinaires homéopathes, au même titre que pour les médecins homéopathes (Debons, 2015) consiste à vouloir développer leur expérience professionnelle, leur reconnaissance institutionnelle et leur position sur le marché (Frank, 2002). L'une de leurs stratégies réside dès lors dans la fermeture sociale du marché – « *social closure* », selon la terminologie néo-wébérienne (Larson, 1977 ; Paradeise, 1984, 1988) – afin de constituer un groupe à travers les processus d'acquisition d'un savoir identique, la formation d'associations ou de sociétés professionnelles, etc. et à établir de fait leur monopole sur leur activité homéopathique. En un mot, il s'agit de se professionnaliser.

Comment le sous-segment cherche à gagner en légitimité : la professionnalisation « par confrontation » des vétérinaires homéopathes

La professionnalisation est un processus complexe et protéiforme (Demazière *et al.*, 2012). Il a été décrit classiquement de la manière suivante :

*« Un groupe professionnel quelconque (occupational group) [mot en italique dans le texte d'origine] se fait reconnaître comme profession [mot en italique dans le texte d'origine], tout en se dotant progressivement des attributs 'fonctionnels' de ce type de groupement : des règles assurant une autonomie, des écoles spécialisées réalisant la formation scientifique des membres, avant tout exercice de l'activité, ainsi que la reproduction des règles, des associations permettant la participation des membres et garantissant l'application des règles, et enfin, une déontologie permettant de faire la preuve et de perpétuer 'l'idéal de service'. » (Dubar *et al.*, 2015, p. 95)*

Ces processus de professionnalisation renvoient à de nombreuses dimensions, que ce soit la revendication par les membres du groupe professionnel de leurs savoirs et savoir-faire spécifiques, ou bien le rôle de l'Etat dans ces processus de reconnaissance, qui atteste des spécificités étatiques pour chaque professionnalisation (Bajard *et al.*, 2018). Les modalités de professionnalisation propre à chaque groupe sont le résultat des relations de pouvoir entre les membres des groupes qui se professionnalisent et l'Etat sous formes de résistances ou

d'acceptation qui produisent des nouvelles normes et pratiques professionnelles (Ibid., 2018). Depuis les années 1990, de nombreux travaux investissent le terme de professionnalisation et l'associent à un nouveau paradigme social qui place l'individu comme « *acteur et auteur de sa propre vie* » et qui fait preuve d'une « *efficacité immédiate de l'action concrète* » (*professionnelle, sociale, voire privée*) » ce qui constituerait les « *germes de la figure moderne du « professionnel »* » et de sa professionnalisation (Wittorski, 2009, p. 1). Didier Demazière renchérit sur le mouvement de professionnalisation de la société qui est « *truffé d'ambiguïtés* » (Demazière, 2009, p. 86). Selon ce sociologue, tout professionnel peut sentir le droit de se professionnaliser comme un « *objectif considéré comme légitime, souhaitable ou nécessaire, du moins pour certains acteurs : [...] pour les travailleurs valorisant leur activité et souhaitant une reconnaissance de leur métier* » (Ibid., 2009, p. 86). Nous pouvons associer nos enquêtés à ces travailleurs qui désirent faire reconnaître leur activité homéopathique auprès de leurs pairs, des organisations professionnelles mais aussi des pouvoirs étatiques. Le même auteur met aussi en avant que ce concept est « *devenu(e) une catégorie d'analyse sociologique* », suite à un « *recentrage de sa signification autour des processus de reconnaissance et d'autonomie de catégories de travailleurs et de leur stabilisation et légitimation comme groupes professionnels* », mais conduit inévitablement à des professionnalisations « *problématiques* » (Ibid., 2009, p. 86). Notre travail permettra de décrire pourquoi et comment cela s'avère être le cas pour le groupe professionnel des vétérinaires.

L'un des modèles les plus représentatifs de professionnalisation, et qui a souvent servi d'exemple pour les théoriciens et pour d'autres groupes ayant cherché à l'imiter, est celui de la profession médicale, analysée par Eliott Freidson (1988). Mike Saks, lui, s'est beaucoup intéressé à la relation entre la médecine orthodoxe et la médecine hétérodoxe en Angleterre, et a montré que certaines thérapeutiques telles que l'acupuncture (Saks, 1992a) ont pu se professionnaliser et gagner en légitimité peu à peu à partir des années 1970, alors qu'elles étaient complètement rejetées au départ. Scientifiquement, l'acupuncture a réussi à apporter des preuves de même type que les preuves exigées par la médecine conventionnelle, ce qui a favorisé son processus de légitimation auprès des autres professionnels. Il montre que les acupuncteurs ont réussi à développer des standards communs autour de la formation spécialisée, de l'éthique et de la discipline, mais aussi par la création d'une association défendant leurs intérêts (Saks, 1999, p.132). Sarah Cant et Ursula Sharma (1996) montrent elles que les stratégies professionnelles de professionnalisation, de la part des médecins homéopathes en Angleterre, ont pour objectif d'encourager leur légitimité et leur crédibilité, ce qui constitue leur projet professionnel. Les efforts pour gagner de la reconnaissance se situent à trois

niveaux : celui du public (peut-être l'un des récepteurs les plus faciles à convaincre), celui de la profession médicale, et enfin celui de l'Etat. Comme le montrent ces auteurs, ainsi que Jérôme Debons dans sa thèse sur les médecins homéopathes en Suisse (2015), les médecins homéopathes sont déjà des médecins, et sont donc reconnus professionnellement en tant que tels. Ils doivent toutefois faire reconnaître leurs spécialités comme une spécialité médicale, et parallèlement faire face à l'hostilité des autres médecins qui voient de plus en plus leurs clientèles s'orienter vers ces médecines, et ce depuis les années 1980. Pour les vétérinaires homéopathes, le cœur de la lutte s'avère identique, puisqu'ils doivent eux aussi s'imposer en tant qu'homéopathes, c'est-à-dire s'imposer comme professionnels au sein de leur groupe professionnel tout en devant faire face aux animosités des autres professionnels. Nous pouvons ici faire le parallèle avec l'étude de Flora Bajard sur les céramistes d'art, dans laquelle elle distingue plusieurs voies de professionnalisation : une première voie qui consiste à ce que les professionnels modifient ou créent de nouvelles pratiques pour entrer en résonance avec leurs propres croyances ; la seconde qui vise à se conformer aux normes professionnelles. A ces deux voies, elle en ajoute une troisième en prenant comme exemple les céramistes d'art qui utilisent la confrontation « *contre l'Etat mais pas sans lui* » (Bajard, 2018, p.242). Elle distingue alors deux postures chez les céramistes d'art : d'une part, ceux qui se sont auto-organisés par la voie associative, afin d'exercer à leur manière leur métier (réalisation de produits uniques et plus artisanaux se rapprochant davantage d'objets décoratifs que d'objets usuels), et d'autre part, ceux qui ont souhaité une modification des normes existantes à travers leurs organisations, ou individuellement (accès aux allocations financières). Dans notre cas, nous pouvons creuser la piste de savoir si les vétérinaires homéopathes s'inscrivent dans cette troisième voie pour se professionnaliser, à défaut de pouvoir emprunter les deux premières voies de professionnalisation citées. En effet, les vétérinaires homéopathes entrent dans une confrontation non directe lorsqu'ils s'opposent aux normes professionnelles imposées autant par le groupe professionnel que par l'Etat, qui n'inclut que partiellement ou pas du tout l'homéopathie en médecine animale. En cela, les vétérinaires s'éloignent de leur professionnalisation de base en priorisant des espaces de professionnalisation atypiques. De plus, les vétérinaires homéopathes se professionnalisent aussi dans la confrontation directe avec le segment dominant de leur groupe professionnel, c'est-à-dire les vétérinaires allopathes et les vétérinaires d'Etat, en s'opposant d'office à leurs normes professionnelles. Ces derniers seront plus précisément analysés dans une partie de cette thèse concernant notamment leur positionnement autour de la question de l'antibiorésistance.

Sarah Cant et Ursula Sharma (1996) montrent très bien dans leur analyse que la professionnalisation du savoir homéopathique passe avant tout par l'habilitation à pratiquer ou, pour le dire autrement, par l'obtention de la licence et du mandat d'exercer au sens d'Everett Hughes (1958). Ainsi, le rôle des écoles ou des associations s'avère ici crucial dans l'auto-régulation de la profession, à travers la production d'un consensus qui favorise leur reconnaissance. Deux types d'auto-régulation peuvent avoir lieu, soit par la création d'associations qui attribue l'auto-régulation statutaire (« *auto-regulation* »), ou alors la régulation par une juridiction étatique, qui donne lieu à un statut professionnel officiel « *statutory-regulation* » (Sharma, 1995). La seconde étape dans la professionnalisation du savoir homéopathique réside dans le soutien de la profession médicale, ce qui signifie affronter les controverses et les dissensions de la part des autres professionnels. La troisième étape de ce projet de professionnalisation peut se réaliser en se rattachant au paradigme scientifique qui jusqu'ici fait défaut aux vétérinaires homéopathes, en développant des savoirs scientifiques qui expliqueraient leur travail, tant au niveau théorique que pratique. Leur volonté ne consiste pas nécessairement à constituer une profession à part, mais davantage à reconfigurer leurs rapports avec les autres segments de la profession vétérinaire.

Nous postulons que ces étapes et enjeux de professionnalisation, au même titre que pour les médecins homéopathes, sont également valables chez les vétérinaires homéopathes, qui sont confrontés à un processus de professionnalisation identique. Comme nous le montrons, cette similitude est renforcée par le fait qu'ils doivent suivre le chemin déjà établi par les médecins homéopathes, l'homéopathie vétérinaire restant une branche de l'homéopathie appliquée aux animaux. De fait, ce processus de professionnalisation demeure un des enjeux sociologiques et professionnels central pour nos enquêtés, afin d'acquérir de la confiance, de la légitimité, de l'autonomie et enfin le monopole souhaité (Cant & Sharma, 1996). Concernant cette dernière dimension, nous devons apporter une nuance, car l'ensemble de nos enquêtés n'ont pas à cœur d'avoir un monopole de cette pratique, mais plutôt d'avoir le pouvoir d'exercer, et éventuellement de prétendre à une reconfiguration des rapports de pouvoir, pour obtenir une légitimité et une place meilleures au sein de la profession vétérinaire.

Privilégier la perspective interactionniste pour l'étude de notre objet de recherche permet de saisir les professions de manière générale comme des « *processus continus d'interactions qui font converger leurs membres vers des objectifs communs de défense de leur autonomie, en tentant de s'abriter de la concurrence par le recours à des protections légales* » (Ollivier, 2016, p. 171). Ces processus supposent ainsi des mouvements de professionnalisation qui nécessitent avant tout la construction d'un territoire juridictionnel, c'est-à-dire l'acquisition de

compétences et de savoirs spécialisés propres à un groupe (Abbott, 1988 ; Ollivier, 2016). Ces mouvements de professionnalisation suscitent inévitablement des luttes juridictionnelles au sein des groupes professionnels, comme le montre Andrew Abbott dans son analyse du système des professions conduisant à des niveaux de concurrence de différents ordres, selon la division du travail établie (Abbott, 1988). Ces groupes ont pour objectif d'atteindre une meilleure reconnaissance sociale et institutionnelle qui leur fait défaut jusqu'ici. Comme le souligne Mike Saks (2003), la professionnalisation de la biomédecine engendre inévitablement un processus de marginalisation des autres thérapeutiques plus minoritaires. Les homéopathes entreprennent dès lors des mouvements de professionnalisation afin de parvenir à l'« *incorporation* » des médecines complémentaires et alternatives au sein des systèmes de santé (Saks, 1992a, 1996) ou du moins des « *incorporations* » sélectives (Saks, 1996). Ces dernières signifient des thérapies qui viennent se placer uniquement en complément de la médecine orthodoxe et ne prennent ainsi pas la place centrale que la médecine orthodoxe occupe.

Outre leur volonté de gagner en légitimité, les vétérinaires homéopathes visent, à travers leur professionnalisation, une reconnaissance de leurs pairs, les vétérinaires allopathes, et ce depuis la naissance de cette thérapeutique au XVIII^e siècle. *A contrario*, ces derniers demandent que les adeptes de méthodes considérées comme alternatives se plient à certaines normes professionnelles en matière de traitements thérapeutiques. C'est ainsi le cœur du « *mandat professionnel* » (Hughes, 1958) qui est objet de conflit. Le véritable enjeu pour le segment minoritaire passe alors par une redéfinition du mandat, pour ensuite pouvoir atteindre une légitimation et une autonomie professionnelle (Freidson, 1988). De fait, les thérapeutes homéopathes cherchent à s'autonomiser des normes imposées par leur groupe professionnel au niveau thérapeutique, en créant des normes professionnelles qui entrent en résonance avec leurs propres convictions, ce qui correspond à la première voie de professionnalisation identifiée par Flora Bajard (2018). Ils vont ainsi modifier en partie ou complètement leur manière de pratiquer, redéfinissant ainsi leur activité professionnelle au niveau de leur sous-segment.

Au cœur du processus de professionnalisation des vétérinaires homéopathes, se trouve leur entreprise de revendication de leur « *professionnalité* ». Dans cette thèse, nous définissons ce terme comme la détention d'une expertise professionnelle à travers la pratique quotidienne, par la mise en œuvre d'un savoir et d'un savoir-faire spécifiques. Cette professionnalité passe notamment par une revendication identitaire commune à l'ensemble du sous-segment, mais ne se pose pas de la même manière selon le profil du vétérinaire homéopathe. Leur professionnalité passe ainsi par leur professionnalisation atypique, comme c'est le cas pour les médecins homéopathes (Debons, 2015), puisqu'ils se forment dans un premier temps selon les standards

de la formation vétérinaire, mais s'en éloignent par l'apprentissage d'une autre médecine qui rejette la médecine orthodoxe pour adopter des savoirs et des compétences propres.

Ainsi, les questions théoriques auxquelles cette thèse souhaite apporter des réponses peuvent se résumer ainsi : d'une part, comment les vétérinaires homéopathes, exerçant dans deux contextes nationaux différents (suisse et français), cherchent-ils à professionnaliser leur sous-segment, auprès de qui, par quels moyens et autour de quelle professionnalité ? D'autre part, la pratique de l'homéopathie leur fait-elle perdre leur professionnalité de vétérinaires alors qu'ils restent installés dans cette profession ? Enfin, quelles sont les conditions sociales de maintien de cette professionnalité ?

Ces questions renvoient à une problématisation plus générale ayant guidé cette recherche dès son origine : comment les vétérinaires homéopathes parviennent-ils à se construire en tant que sous-segment, à « *faire groupe* » et *de facto*, de quelle manière parviennent-ils à se légitimer ?

Un sous-segment professionnel peu étudié

Si la question des segments a été largement étudiée dans les travaux sociologiques depuis les études menées par Rue Bucher et Anselm Strauss, qui ont servi de premiers apports sociologiques sur les divisions internes au sein d'un groupe professionnel, d'autres études ont ensuite approfondi ces travaux pour les compléter et les enrichir. L'originalité de cette thèse réside dans le fait d'étudier un sous-segment professionnel minoritaire, les vétérinaires homéopathes, qui centrent leur pratique autour d'une médecine controversée. Mike Saks rappelle, à juste titre, que peu d'études en sciences sociales se sont intéressées aux médecines complémentaires et alternatives en Angleterre : « *The edited collection of readings on alternative medicine in Britain is intended to fill a major gap in the social scientific literature on alternative medicine* » (Saks, 1992, p. 1)¹². Nous partageons ce même constat à l'échelle européenne en nous appuyant sur des travaux de source historique concernant les médecines complémentaires et alternatives. En effet, les historiens se sont penchés sur l'intégration de l'homéopathie dans le système médical depuis son origine aux XVIII^e et XIX^e siècles, notamment en France et en Allemagne (Garden, 1992 ; Jütte, 2005 ; Wittern, 1992) jusqu'à son développement au XX^e siècle (Faure, 2002, 2015).

¹² Dans cette thèse nous avons fait le choix de maintenir l'ensemble des citations dans leur langue d'origine afin de rester le plus fidèle possible aux propos des auteurs.

D'autres auteurs se sont également intéressés plus particulièrement aux frontières entre la médecine orthodoxe et la médecine hétérodoxe, d'un point de vue historique, surtout dans les contextes anglais, américain (Bynum & Porter, 2019 ; Porter, 1988 ; Saks, 1996, 2003 ; Wolpe, 1994) et allemand (Frank, 2002). Nous avons pu également nous appuyer sur quelques travaux faits en anthropologie et sociologie de la médecine, basés en particulier sur les soins homéopathiques qui s'insèrent dans un système médical qui prône une pluralité médicale (Benoist, 1996 ; Laplantine, 1986 ; Laplantine & Rabeyron, 1987 ; Sévigny, 1998). Si ces études nous ont permis de mieux appréhender notre objet d'analyse d'un point de vue historique, ainsi que d'un point de vue médical, nous nous sommes tournées vers les travaux de Sarah Cant et Ursula Sharma (1995, 1996, 1999) ainsi que plusieurs travaux de Mike Saks (2003, 2006) pour étudier la professionnalisation délicate des professionnels alternatifs, en prenant en compte les contextes sociohistoriques. Par ailleurs, du côté de la médecine homéopathique humaine, peu d'études sociologiques ont été réalisées en France et en Suisse. On peut mentionner la thèse de Jérôme Debons (2015) qui a étudié les médecins homéopathes en Suisse romande et qui se rapproche grandement de notre thèse actuelle, en montrant la professionnalité atypique des médecins homéopathes et en identifiant des enjeux professionnels semblables aux nôtres, tels que la difficile reconnaissance, la volonté d'intégration auprès de leurs pairs, à travers différentes stratégies de professionnalisation ainsi que l'étude des récits de vie qui ont poussé les médecins à devenir homéopathes. Nous pouvons aussi citer le mémoire réalisé par Anne Taillefer (2009) sur les consultations homéopathiques chez les mères au Québec, ou encore Anne-Cécile Bégot sur le recours aux médecines « parallèles » par des personnes atteintes d'un cancer (2007).

A notre connaissance, aucune recherche sociologique n'a été conduite en Suisse ou en France sur les vétérinaires homéopathes, qui demeurent un sous-segment inexploré de la profession vétérinaire. La plupart des travaux sur l'homéopathie vétérinaire proviennent d'ouvrages publiés par les vétérinaires eux-mêmes (Collectif d'éleveurs, 2016 ; De Wailly, 2002 ; Froment, 2010 ; Millemann & Osdoit, 2002 ; Peker, 1998 ; Rouchossé, 2017), qui font office de recueil de cas homéopathiques, de guérisons, de l'approche de la démarche du vétérinaire mais aussi de l'éleveur, et de la présentation de remèdes homéopathiques. Généralement, ces ouvrages sont une référence pour les éleveurs qui peuvent trouver des cas similaires au sein de leurs élevages et prendre appui sur ces récits de guérison. Ces ouvrages ont ainsi vocation à démontrer à leur manière que l'homéopathie parvient à guérir par la preuve des nombreux cas sauvés grâce à cette thérapeutique. Nous avons aussi pu noter la publication de thèses vétérinaires, écrites par des étudiants en fin de cycle, sur l'homéopathie vétérinaire,

qui se sont intéressés à ce domaine, soit en axant autour de la perception de cette thérapeutique par les vétérinaires, les propriétaires des animaux et les enseignants (Bihl, 2013), soit en ciblant un domaine bien précis comme l'utilisation de l'homéopathie sur les petits animaux (Morat, 2013 ; Vandewall, 2003) ou une technique précise (Jardine, 2016). Nous pouvons également trouver des études sociologiques sur les éleveurs qui ont recours à l'homéopathie vétérinaire ; elles donnent un très bon aperçu, non seulement de l'utilisation de cette thérapeutique par des éleveurs, mais aussi de leurs parcours biographiques parmi lesquels nous avons remarqué des correspondances avec ceux de nos enquêtés (Hellec & Manoli, 2017, 2018 ; Hellec, 2019 ; Hellec *et al.*, 2021). Nous pouvons citer également les revues, *Acta Veterinaria Scandinavica* et *Veterinary Record*, qui ont consacré plusieurs articles à l'homéopathie dans le cadre plus large de l'utilisation des médecines complémentaires et alternatives au sein d'élevages nordiques.

De même, la question de la professionnalisation des vétérinaires a été souvent délaissée par les sociologues (White *et al.*, 2020), hormis quelques exceptions (Carr-Saunders & Wilson 1933 ; Hobson-West & Timmons, 2016). Martin Whiting, Stephen May et Mike Saks (2020), en Angleterre, comblent ce vide théorique en revenant sur les différentes étapes historiques et contemporaines de cette professionnalisation et en focalisant leur propos sur l'équilibre entre les intérêts professionnels pour les vétérinaires et le rôle de l'Etat britannique dans ce processus. Quant aux études sur le groupe professionnel des vétérinaires, l'ouvrage de Ronald Hubscher (1999), d'une grande richesse, nous a permis de saisir d'un point de vue historique cette profession. L'historien français revient sur la naissance et l'évolution de la profession vétérinaire à partir du XVIII^e siècle et donne donc des indications sur la professionnalisation et la scientification progressive de la profession, ainsi que sur les transformations de son mandat. Cet ouvrage a été complété par les travaux de Delphine Berdah (2012, 2020) sur l'évolution des savoirs vétérinaires, un apport tout à fait central pour comprendre le processus de scientification de ce domaine, dont se démarquent les vétérinaires homéopathes.

Nous pouvons aussi mentionner le regain d'intérêt, ces dernières années, pour la santé animale autour de la question du rôle et de la responsabilité des vétérinaires, face aux défis sanitaires tels que l'antibiorésistance, que nous mobilisons à plusieurs reprises dans cette thèse, à travers les travaux de Nicolas Fortané (2016, 2018, 2019, 2020) et de Muriel Surdez (2020 ; 2020a). Nous prenons également appui sur les analyses menées par Laure Bonnaud et Nicolas Fortané (2017, 2018, 2020) et Muriel Surdez (2009) sur les transformations liées à la profession vétérinaire, ainsi que les enjeux qui l'entourent en termes de réglementation et de structure administrative. Pour compléter ces travaux, Laure Bonnaud et Nicolas Fortané reviennent dans

un numéro spécial de *Review of Agricultural, Food and Environmental Studies* sur la place centrale de la profession vétérinaire au XXI^e siècle et des dynamiques professionnelles qui l'entourent. Plusieurs articles dans ce numéro (Berdah, 2020 ; Bonnaud & Fortané, 2021 ; Fortané, 2020 ; Surdez *et al.*, 2020a) ont permis de soulever des aspects tout à fait inédits des « nouveaux » enjeux professionnels de la profession vétérinaire liés à leur professionnalisation et leur intégration au sein des professions de santé, dans plusieurs contextes nationaux (France, Suisse, Norvège). Ces articles montrent que la profession doit récemment faire face à de nouveaux défis provenant notamment de décisions étatiques, et examinent comment elle s'adapte. Ces articles nous ont poussés à nous interroger sur la place qu'occupe en particulier l'homéopathie vétérinaire, comme « nouvel » enjeu professionnel, dans un contexte mondial marqué par l'antibiorésistance et l'implémentation de One Health.

Les études sur la médecine vétérinaire en sciences sociales demeurent donc encore très récentes et peu nombreuses (Brown & Nading, 2019 ; Hobson-West, 2007 ; Hobson-West & Timmons, 2016), même si elles attirent de plus en plus l'attention des chercheurs (Hobson-West & Jutel, 2020). Pru Hobson-West et Annemarie Jutel (2020) montrent que les études sur la médecine animale se sont surtout focalisées sur les relations existantes entre les humains et les animaux ; sur les interactions entre les vétérinaires et leurs clients (propriétaires de petits animaux et éleveurs), les pratiques des vétérinaires, l'expertise de ce professionnel dans des contextes en dehors de la pratique clinique, ou encore sur la question de savoir si la profession vétérinaire constitue une « *profession or occupation* ».

Ces travaux, qui seront analysés plus finement tout au long de cette thèse, laissent toutefois de côté les enjeux propres au sous-segment des vétérinaires homéopathes, ce qui constitue l'objet de notre recherche. Il importe d'ores et déjà de mentionner que notre thèse n'a pas pour visée d'abonder dans le sens de l'homéopathie vétérinaire et d'évaluer sa dimension thérapeutique, mais d'étudier les vétérinaires homéopathes sous l'angle des questionnements propres à la sociologie des professions : quelles sont les raisons qui poussent un vétérinaire conventionnel à se tourner vers une pratique peu reconnue par sa profession de base ? Quels sont les événements qui l'ont incité à s'orienter vers l'homéopathie et pourquoi cette pratique-là en particulier ? Comment parvient-il à intégrer l'homéopathie dans sa pratique de tous les jours ?

Notre affiliation au bénéfice du terrain

Enquête de terrain : choix méthodologiques et temps d'enquête

Pour appréhender notre objet d'étude et saisir les enjeux biographiques et les pratiques professionnelles des vétérinaires homéopathes suisses et français, notre enquête se focalise sur une approche essentiellement ethnographique. Pour cela, nous avons mené des entretiens semi-directifs auprès de trente-trois vétérinaires homéopathes dont vingt en Suisse (cf. Annexe 1), et treize en France (cf. Annexe 2). Ces entretiens ont été complétés par des observations de formations homéopathiques (cinquante heures d'observation au total) qui nous ont permis de saisir la manière dont la médecine vétérinaire homéopathique peut être apprise et appliquée. Nous avons notamment observé deux formations dispensées par deux vétérinaires homéopathes français, destinées exclusivement aux éleveurs : la première, intitulée « Utiliser l'homéopathie en élevage (perfectionnement) » a duré deux jours en Haute-Saône ; la seconde, « Soigner ses animaux efficacement et à moindre coût par l'homéopathie » s'est déroulée sur une seule journée dans l'Aude. En Suisse, plusieurs observations ont été également menées : une journée avec une vétérinaire homéopathe ; un cours pratique d'homéopathie donné par une vétérinaire homéopathe dans une ferme ; un cours d'introduction à l'homéopathie, dispensé par deux médecins homéopathes, et destiné exclusivement à des professionnels de santé (médecins, vétérinaires, sage-femmes, dentistes, etc.).

Ce travail de doctorat résulte également d'un prolongement d'une étude financée par le Fond National Suisse de la Recherche (FNS) de 2015 à 2017 sur les réformes du contrôle sanitaire des aliments, impliquant les professionnels suisses de la « food safety »¹³, pour laquelle nous avons rencontré vingt-trois vétérinaires d'Etat, au sein de l'administration fédérale à Berne et de quatre administrations cantonales (cf. Annexe 3), ainsi que neuf vétérinaires d'Etat français au sein de trois départements frontaliers (cf. Annexe 4). Ils occupent des postes, soit en tant que chefs de service ou responsables d'unités, de laboratoires, d'abattoirs, soit en tant qu'employés. Nous nommons ces vétérinaires qui travaillent au service de l'Etat des professionnels bureaucrates (« *professional bureaucrats* »), en nous appuyant notamment sur la définition suivante :

« Professional bureaucrats are members of a profession (recognisable by their prestige, their certifications, their capacity for self-regulation) who have the particularity of practising within bureaucratic organisations. Like other professionals of this type

¹³ « Cooperation and concurrence between professional-bureaucrats. The case of food safety reforms in Switzerland » (n° 10001A_159308).

(doctors, teachers, lawyers), veterinary bureaucrats face dilemmas in their daily work due to conflicts between their roles as members of the veterinary profession and of the state administration. » (Surdez et al., 2020a, p. 193)

Recueillir les perceptions que ces professionnels bureaucrates (*professional bureaucrat*) ont des médecines dites alternatives, dans un contexte marqué par la question des résistances aux antibiotiques et l'implication de la profession vétérinaire dans la prise en charge de ce problème, vise à examiner des luttes juridictionnelles entre les vétérinaires bureaucrates et les vétérinaires homéopathes, et donne une opportunité de rendre compte de la légitimité accordée par des acteurs étatiques à ce segment minoritaire et controversé (au-delà de la reconnaissance ou non des formations et des médicaments homéopathiques). Toutefois, notre travail de recherche s'est centré principalement sur le sous-segment des vétérinaires homéopathes suisses et français, afin d'étudier des professionnels peu connus pour leur pratique médicale, encore considérée comme marginale au sein leur groupe professionnel d'appartenance. Notre intérêt, en tant que chercheuse, était de mettre la focale sur ces professionnels, dans le but de rendre visible des pratiques encore peu perceptibles (Beaud & Weber, 2010).

Réflexivité et construction de l'objet : l'homéopathie vétérinaire comme terrain familier

Si j'avais suivi¹⁴ le conseil donné par Stéphane Beaud et Florence Weber, « *Ne choisissez pas un thème trop familier* » (Beau & Weber, 2010, p. 36), je n'aurais pas entrepris ce type de recherche et j'aurais donc mis de côté mes centres d'intérêt. En effet, ce « *choix* » de thèse a été guidé par une sensibilité particulière, notamment à l'homéopathie vétérinaire, qui m'est familière, étant moi-même fille d'un éleveur bovin à la retraite ayant utilisé l'homéopathie pour traiter son troupeau d'une quarantaine de vaches. L'enjeu pour moi était donc de m'affranchir progressivement de mon rapport initial avec cette thématique, en l'objectivant au même titre que plusieurs chercheurs dont Flora Bajard (2013) qui a travaillé sur les céramistes d'art, la profession de ses parents, et s'est penchée sur les effets de l'enquête liés à sa filiation :

« La filiation, parfois suspectée d'atteinte au travail d'objectivation scientifique, engendre pourtant un rapport a priori tout aussi problématique que la méconnaissance, l'aversion, l'admiration, la fascination, l'indifférence ou l'amour susceptibles de s'introduire dans une relation d'enquête. » (Bajard, 2013, p. 8)

¹⁴ Nous privilégions temporairement la première personne du singulier pour cette partie puisqu'elle se réfère à notre histoire personnelle.

Etant fille d'éleveurs, ma socialisation à ce milieu s'est faite dès l'enfance, par l'intérêt que je portais aux nombreuses tâches liées à ce métier, dont les soins homéopathiques faisaient partie. Mon père s'est formé à l'homéopathie vétérinaire après plusieurs années dans le conventionnel avec l'objectif de réduire non seulement les coûts vétérinaires mais aussi de rendre « plus sain » son élevage de bovins (cf. Encadré 1). D'emblée, j'ai porté un fort intérêt à cette thérapeutique. J'ai aussi été socialisée à l'homéopathie humaine pour avoir été suivie par un médecin de famille homéopathe, et j'ai donc été soignée à de multiples reprises via cette médecine complémentaire et alternative. C'est cette sensibilisation à l'homéopathie, et surtout à l'homéopathie vétérinaire, qui m'a conduite vers ce sujet de thèse suite à un questionnement sur mon propre rapport aux soins et à la santé humaine et animale.

ENCADRÉ 1 : PARCOURS D'UN ELEVEUR PASSIONNÉ

Le parcours de mon père résonne avec ceux étudiés par Florence Hellec (2017, 2018, 2019). Il s'est tourné en effet vers l'homéopathie après dix années dans le conventionnel, grâce aux interventions sur les médecines alternatives, dans le cadre du Centre d'études techniques agricoles. Déjà sensibilisé à l'homéopathie dans le cadre familial, lui vint la volonté de l'appliquer à son élevage. Il commence par des « *petites* » maladies sur les veaux et le post-partum des vaches. Voyant des résultats satisfaisants, il décide de persévérer dans cette voie en se formant auprès du GIE Zone Verte en 2007 et se lance alors pleinement dans cette thérapeutique, en l'associant à la technique développée par Bruno Giboudeau, Obsalim que nous évoquons dans cette thèse, notamment dans le premier chapitre. Il se montre très satisfait car il est parvenu à limiter les frais vétérinaires, mais également à résoudre les problématiques liées à l'élevage dans sa globalité.

Par le bouche-à-oreille, les éleveurs proches de lui ont pris connaissance des techniques utilisées au sein de son élevage et se sont intéressés à son expertise. Toutefois, il n'a jamais eu la prétention d'afficher un rôle prosélyte, puisque sa préoccupation n'était pas de convaincre les éleveurs, mais plutôt de leur expliquer sa manière de faire et au besoin de leur venir en aide sur leurs propres élevages.

Mes connaissances autour de cette thérapeutique appliquée aux bovins ont alimenté ma curiosité, et m'ont incitée à conduire une recherche qui tourne essentiellement autour de la pratique homéopathique vétérinaire. Si je connais bien le milieu de l'élevage et les raisons qui poussent un éleveur à se tourner vers l'homéopathie, je n'avais que très peu d'informations du côté des professionnels de santé qui emploient cette médecine, en l'occurrence ici les vétérinaires homéopathes.

L'histoire personnelle de l'enquêteur permet généralement de rendre intelligible le choix du sujet et de la démarche entreprise pour mener à bien son étude. Toutefois, ce travail de réflexivité comporte des limites, notamment pour une enquête avec laquelle je suis familière :

« Il faut faire acte de science, administrer la preuve, contextualiser l'enquête, raconter ses déboires, expliquer comment on s'en est finalement sorti, sans se répandre ni céder à la psychologisation : parler de soi tout en restant dans le cadre disciplinaire, expliquer le social par le social, en même temps que sortir de soi pour s'oublier et ne donner à voir que les autres – l'objet. » (Clair, 2022)

Mais ce travail de réflexivité autour de mon sujet, ainsi que de ma posture en tant que chercheuse, résulte autant d'*« une affaire de production de connaissance tout autant que d'éthique professionnelle, voire de défense du métier »* (Clair, 2022). De plus, ce travail de recherche a été perçu comme une étude originale, que ce soit dans le milieu professionnel ou personnel, même si pour ma famille proche, m'orienter vers un tel sujet était une évidence. Un des effets les plus marquants, dans le fait d'étudier l'homéopathie vétérinaire, provenait des personnes extérieures qui m'associaient exclusivement à l'une de ces deux catégories : soit à celle des défenseurs et militants de l'homéopathie, soit en me considérant comme une scientifique qui viendrait prouver l'effet placebo de cette thérapeutique.

Mon affinité avec le sujet m'a aussi facilité l'accès à des informateurs principaux. Lors des entretiens, les vétérinaires avaient comme préjugés qu'il fallait éviter l'emploi du jargon médical et homéopathique à cause de mes connaissances limitées à ce sujet. L'évocation de ma filiation a contribué à libérer leurs paroles, mais aussi à amplifier leurs intérêts à l'égard de mon sujet. Cette précision a certainement aussi facilité leurs recommandations pour interroger d'autres vétérinaires à la fin des entretiens, ou même tout simplement l'acceptation pour faire l'entretien, puisque je le mentionnais dans les premiers contacts par mail. Cette position m'a aussi procuré des connaissances sur mon terrain, qui m'ont permis d'accéder à une meilleure compréhension des aspects techniques et aux enjeux du traitement. Je dois donc reconnaître *a fortiori* qu'avoir des connaissances préalables dans le milieu de l'élevage, mais aussi de l'homéopathie vétérinaire, m'ont grandement aidée dans ma prise de contact avec les vétérinaires et dans ma manière de me rendre crédible en tant que chercheuse dans ce domaine, comme avec ce vétérinaire : *« Votre thèse nous intéresse beaucoup, sociologie, fille d'éleveurs, pour nous, c'est du pain béni »* ou en cours d'entretien avec cette remarque :

« Donc l'éleveur, c'est lui qui va lancer la recherche, il est incontournable, il est indispensable. Donc l'éleveur, il est au centre, il va déclencher soit lui-même, il va résoudre le cas de l'animal malade et ça se passe en duo. Mais en fait, jamais en duo parce que l'éleveur, et vous le savez mieux que personne, parce que vous êtes née là-dedans, l'éleveur il doit demander aussi, si je prends le cas le plus caricatural, le plus fréquent, c'est l'éleveur qui demande à sa compagne ou à sa femme, "qu'est-ce que tu penses de la vache aujourd'hui ? ou de la brebis ou de la chèvre ? ou de la truie qui n'a pas mangé ? Tu t'en es aperçu, la truie n'est pas venue manger donc elle est malade". » (VetF12, vétérinaire homéopathe français, pratique mixte, indépendant, 82 ans)

Avoir à l'esprit que le devoir de neutralité s'impose d'autant plus dans mon cas constitue un pas vers la première étape d'objectivation de ma recherche, pour m'amener vers une « *sociologie réflexive* » (Paugam, 2008, p. 20). Le terme développé par Pierre Bourdieu d'« *objectivation participante* » (2002) s'applique très bien à ma situation, puisque cela implique non seulement de conserver une distance envers mon objet d'étude, mais de garder aussi une distance de moi-même à l'objet. Dans mon cas, je m'efforce de garder une neutralité concernant autant le milieu de l'élevage que de la médecine homéopathique, que je connais déjà de l'intérieur. Malgré tout, je suis consciente qu'une parfaite neutralité demeure une illusion. Comme le rappelle Flora Bajard, la neutralité du chercheur, qu'elle soit « *idéologique, affective, sociale* », est souvent bien vue, mais lors d'une affiliation familiale avec le terrain, c'est l'affirmation et le renforcement de la position du chercheur qui contribuent à nouer des « *relations sociales de terrain* » (Bajard, 2013, p. 19). L'enjeu est donc double. Ma démarche scientifique se doit de prendre ainsi de la distance avec mon objet en l'étudiant sociologiquement. Néanmoins, il est courant que les chercheurs choisissent un sujet qui leur parle ou qu'ils ont vécu de l'intérieur, ce qui rend assez ordinaire l'enjeu d'objectivation pour les chercheurs, via l'affranchissement des liens qu'ils entretiennent avec le terrain, ainsi que par la déconstruction-reconstruction de leur objet. Par conséquent, au cours de cette thèse, passer d'une approche descriptive à une approche plus sociologique, a demandé un effort de mise à distance de mes propres jugements et opinions, pour éviter de tomber dans le piège facile de s'en tenir au sens commun donné à mon objet.

A travers mon identification sociale à ce sujet, ainsi qu'à ma socialisation anticipée envers cette thématique, l'une des premières difficultés a donc résidé dans la prise de distance avec les propos tenus par les vétérinaires, professionnels qui pouvaient me convaincre ou m'impressionner, en tant que jeune chercheuse en train de construire un questionnaire sociologique autour de cette thématique. J'ai donc remis progressivement en cause mes propres « *représentations sociales* » autour des professionnels qui utilisent l'homéopathie vétérinaire, notamment en commençant par différencier la démarche d'éleveurs¹⁵ de celle des vétérinaires. En l'occurrence, le regard sociologique permet de pointer des enjeux institutionnels et des enjeux professionnels (obstacles et limites auxquels sont confrontés les professionnels), dont je n'avais pas connaissance avant d'entreprendre cette recherche. Dès lors, le déplacement de mon regard a contribué à découvrir ce qui se passe autour de l'homéopathie vétérinaire. Mais surtout, mon regard en tant que fille d'éleveurs s'est trouvé largement remis en question au gré des

¹⁵ Pour aller plus loin concernant la démarche qui incite des éleveurs à orienter leurs pratiques vers l'homéopathie, voir Florence Hellec, « Enquêter sur l'homéopathie vétérinaire (2). Les récits de guérison ».

diverses pistes de recherche ayant pour source mes propres représentations sociales, comme le rappelle Howard Becker :

« Nos représentations déterminent l'orientation de notre recherche : elles déterminent nos idées de départ, les questions que nous posons pour les vérifier, et les réponses que nous trouvons plausibles. » (Becker, 2002, p. 41).

En résumé, ma familiarité personnelle avec la thématique initiale de cette enquête s'est révélée davantage comme un atout au départ de cette recherche et un atout aussi pour poser des concepts scientifiques adéquats sur ce dont j'étais témoin dans un contexte plus personnel. Enfin, pour reprendre le titre d'un article de Daniel Bizeul, ma propre expérience constitue en soi une « *voie d'accès au monde des autres* » (Bizeul, 2011), et notamment à celui du monde des vétérinaires homéopathes que je connaissais moins, mais dont la proximité avec le milieu de l'élevage et de l'homéopathie vétérinaire a facilité l'accès.

Production de données

Cadrage d'une enquête transfrontalière

La partie sur la réflexivité autour de notre posture de jeune chercheuse nous conduit à mieux situer le contexte et les conditions de recueil des données pour cette thèse.

Revenons dans un premier temps sur notre volonté d'inclure dans notre enquête la comparaison entre deux pays frontaliers : la Suisse et la France. S'inscrire dans une démarche comparative n'est pas une « *fin en soi* », mais-c'est un « *moyen de problématiser autrement un objet* » (Paugam, 2008, p. 46). Dans notre cas, la comparaison a pour but de faire varier nos données selon deux contextes nationaux, de les mettre en relation et de les confronter. Relativement « *à la mode* » dans les recherches en sciences sociales, les études comparatives apportent leur lot de complexité. En effet, la comparaison implique des difficultés, notamment dans la manière de traiter les données et dans la représentation des tendances relatives aux spécificités liées au contexte national (De Verdalle *et al.*, 2012). Notre situation d'étudiante frontalière nous a permis de rapidement saisir l'intérêt que pourrait présenter une étude des pratiques de l'homéopathie vétérinaire dans les deux pays. En effet, les politiques menées à l'égard de l'homéopathie sont apparues dès la délimitation du terrain d'investigation comme différentes, tout comme la reconnaissance professionnelle de ce sous-segment. Il s'agit donc de voir comment ces contextes institutionnels donnent lieu à des trajectoires professionnelles différenciées, notamment en ce qui concerne un de nos questionnements centraux, la

professionnalisation par confrontation. Ainsi, notre démarche s'inscrit dans une comparaison de cas localisés, afin de prendre en compte les spécificités locales, et non dans des comparaisons statistiques ou quantitatives, les données sur les vétérinaires homéopathes n'étant par ailleurs pas disponibles préalablement à l'enquête (cf. *supra*). Il ne s'agit donc pas de « *comparer l'incomparable* », ni le « *trop semblable* » mais de confronter deux configurations pour en saisir les logiques intrinsèques (Paugam & Van de Velde, 2012, p. 364).

Cette perspective a posé de nombreuses questions et a impliqué des efforts empiriques supplémentaires : s'informer sur les deux contextes nationaux, afin de décrire le cadre institutionnel de la profession vétérinaires et d'être préparée au mieux à nos terrains ; construire deux canevas d'entretiens avec des questionnements adaptés aux professionnels ; trouver une problématique générale qui englobe l'ensemble des spécificités, tout en observant des similitudes dans les pratiques visibles dans les deux pays. Au moment de la rédaction, se pose aussi la question de l'intégration de ces données comparatives dans l'écriture. Très souvent, nous avons préféré ne pas mélanger le matériau issu des deux contextes dans un même paragraphe afin de donner davantage de poids à la comparaison et en faisant mieux apparaître les contrastes, mais aussi dans un souci de clairvoyance pour ne pas perdre le lecteur. Mener une enquête comparative a aussi demandé une logistique organisationnelle, afin de pouvoir se déplacer parfois assez loin pour faire une observation ou des entretiens, notamment pour le terrain en France.

Par-delà les obstacles, se pencher sur des vétérinaires exerçant dans des contextes nationaux amène un nouvel éclairage sur les distinctions de perception et réception sociale de l'homéopathie, sur les différences dans les formations vétérinaires, mais aussi sur les pratiques homéopathiques propres au contexte national.

Nous nous sommes rendues compte que malgré les contacts frontaliers réguliers entre la population, les « *effets-frontières* » (Hamman, 2013) de la frontière franco-suisse dans la prise en charge de l'homéopathie sont bien marqués. En Suisse, l'assurance maladie couvre toujours l'homéopathie, ainsi que les consultations homéopathiques, alors qu'en France, cette thérapeutique n'est plus remboursée depuis janvier 2021. Ces deux contextes attestent des différents degrés de reconnaissance, en particulier pour la médecine homéopathique humaine au sein de ces deux pays, mais nous ne pouvons pas en inférer que la situation est identique pour l'homéopathie vétérinaire. Concernant la formation des vétérinaires, là aussi nous avons pu remarquer des distinctions. En Suisse, les vétérinaires ont la possibilité de se former au sein de deux facultés situées en Suisse alémanique : les Facultés de Berne et de Zurich nommées « *Vetsuisse* ». Les étudiants peuvent entrer dans ces écoles sans avoir à être sélectionnés sur

concours. Les études durent cinq ans, avec une spécialisation qui s'effectue dès la quatrième année au sein de plusieurs domaines : « animaux de rente », « animaux de compagnie », « chevaux », « biopathologie », « recherche biomédicale » et « santé publique vétérinaire ». L'institutionnalisation de cette dernière spécialisation a eu lieu en 2009 avec la création de l'Institut de santé publique vétérinaire.

En Suisse, trois mille trois cent quatre-vingt-sept vétérinaires sont affiliés à la société des vétérinaires suisses (SVS) c'est-à-dire l'organisation professionnelle qui représente les vétérinaires suisses. Les vétérinaires ne sont pas obligés d'y adhérer, mais dans ce cas, leur visibilité est plus limitée. Parmi les vétérinaires affiliés à cette organisation, 76% pratiquent une activité clinique (dont 44% sont en libéral¹⁶) et 11% une activité non clinique (Rapport annuel de la SVS, 2022). En 2010, le nombre d'affiliés à la SVS était de deux mille sept cent quarante et un vétérinaires : 61% pratiquait une activité clinique (dont 27% sont en libéral¹⁷) et 44% une activité non-clinique (Rapport annuel de la SVS, 2010). Nous notons ainsi une augmentation de 19% par rapport au nombre de vétérinaires affiliés à la SVS mais également une prédominance actuelle pour les activités cliniques. Pour la voie qui permet de devenir un vétérinaire administratif, la dernière année se passe au sein de cliniques ou d'instituts de pathologies des deux facultés. Par conséquent, les vétérinaires administratifs suisses se forment généralement sur le terrain. Pour la professionnalisation de ces vétérinaires, l'obtention du « Certificat de capacité de vétérinaire officiel », délivré par la SVS à la suite d'une formation pratique et théorique, est obligatoire. Cette voie administrative est souvent perçue par nos enquêtés comme plus stable et constitue une alternative à la pratique libérale. En 2022, la SVS comptabilisait 25% de vétérinaires travaillant dans les services publics (Rapport annuel de la SVS, 2022).

En France, après une sélection sur concours, les vétérinaires peuvent se former au sein de quatre écoles : Maisons-Alfort, Lyon, Toulouse, Nantes. Le cursus dure sept années, avec deux années de préparation après le baccalauréat, et cinq années de formation théorique et clinique. La spécialisation s'effectue en dernière année, considérée comme « l'année d'approfondissement », suivie généralement d'une année de doctorat. Les spécialisations s'avèrent quasiment équivalentes à celles existant en Suisse. En revanche, pour la voie administrative, il faut passer un second concours, à l'issue de sa formation initiale, ou lorsque

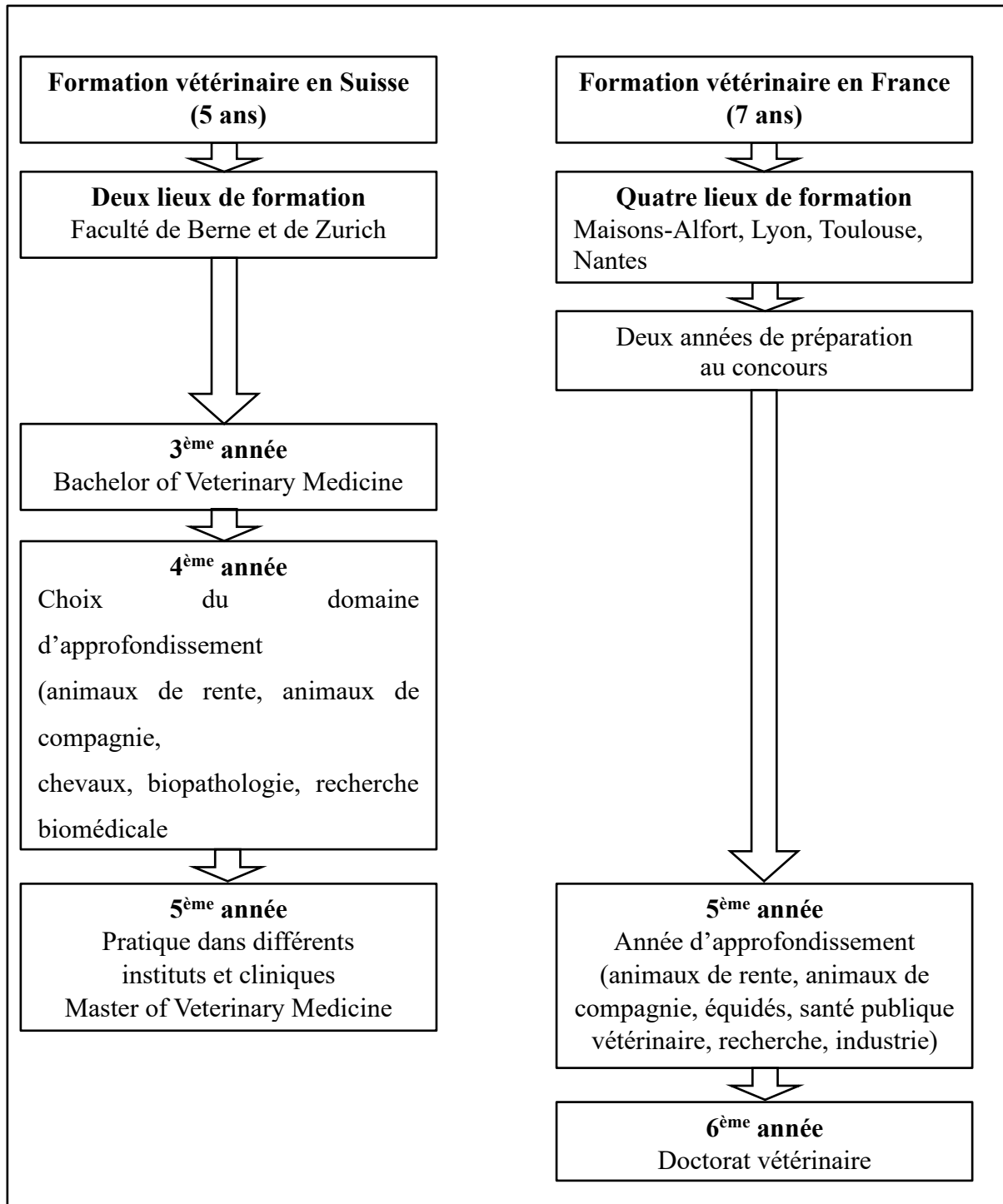
¹⁶ Parmi ce pourcentage, 60% se sont spécialisés dans la pratique des petits animaux et 28% dans les animaux de rente (Rapport annuel de la SVS, 2022).

¹⁷ Parmi ce pourcentage, 54% se sont spécialisés dans la pratique des petits animaux et 12% dans les animaux de rente (Rapport annuel de la SVS, 2010).

la reconversion est souhaitée, pour intégrer l'Ecole Nationale des Services Vétérinaires. En 2021, ce pays comptait neuf cent dix-huit vétérinaires inspecteurs de la santé publique vétérinaire (ISPV) (Atlas démographique de la profession vétérinaire, 2022). La majorité des ISPV travaillent dans les services du ministère chargé de l'agriculture, mais aussi dans d'autres ministères, dans des agences et établissements publics, et moins fréquemment à la Commission européenne et dans les organisations internationales. Une fois le diplôme obtenu, les vétérinaires doivent adhérer à l'Ordre national des vétérinaires, qui est l'organisme d'habilitation pour exercer, contrairement aux vétérinaires suisses. En dix ans, le nombre de vétérinaires inscrits à l'Ordre des vétérinaires a augmenté de 10% (Atlas démographique de la profession vétérinaire, 2022). En cinq ans, le nombre de vétérinaires en libéral a augmenté de 15,7%, représentant 59,6% soit mille trois cent soixante-quatre inscrits à l'Ordre des vétérinaires¹⁸.

¹⁸ Nous nous référons à l'année 2016 comme année de base car elle représente la première année de publication de l'Atlas démographique de la profession vétérinaire. Parmi les vétérinaires libéraux, 71% se sont spécialisés dans les petits animaux et 17,3% dans les animaux de rente (Atlas démographique de la profession vétérinaire, 2022). En 2016, les vétérinaires spécialisées dans les animaux de compagnie représentaient 69,6% et les vétérinaires des animaux de rente, 22,2% (Atlas démographique de la profession vétérinaire, 2017).

Schéma 1 : Comparaison des formations vétérinaires en Suisse et en France



Source : auteure

Récolte des données

Concernant la récolte des données, nous avons privilégié le travail de terrain qui « *n'est pas simplement une méthode de recherche en sciences sociales parmi d'autres, mais qui occupe la première place* » (Hughes, 1996, p. 270). Notre principale technique d'enquête se trouve être l'entretien, qui est devenu l'un des outils les plus utilisés en sociologie, comme le mentionne Everett Hughes : « *la sociologie est devenue « la science de l'entretien »* » (Ibid., p. 281). Il constate que les sociologues ont fait de l'entretien leur outil d'enquête principal, mais aussi que la sociologie a rendu « *l'interaction et la conversation* » comme une « *forme de rhétorique sociale pour objet* » (Blanchet & Gotman, 2015, p. 14). Mener des entretiens semi-directifs nous a permis de privilégier une approche qualitative, interprétative et inductive. Nous concevons les entretiens semi-directifs comme une ressource privilégiée pour capter une « *dynamique conversationnelle* » favorisant une « *co-construction du sens* » (Imbert, 2010, p. 25). Les entretiens semi-directifs amènent à ce que le profane puisse se livrer auprès du chercheur, qui peut ainsi récolter des données dans un discours, un récit de vie livré par les enquêtés, ce que nous recherchions en particulier, afin de saisir les événements qui les ont conduits à se tourner vers l'homéopathie dans leurs parcours de vie. Les entretiens ont donc eu pour visée de reconstituer les trajectoires professionnelles des vétérinaires homéopathes.

Pour la préparation de ces entretiens, nous avons, dans un premier temps, établi des canevas d'entretiens destinés aux vétérinaires administratifs suisses et français ; ils ont été élaborés avec deux autres collaborateurs dans le cadre de la recherche FNS « *Cooperation and concurrence between professional-bureaucrats. The case of food safety reforms in Switzerland* ». Puis, deux canevas d'entretiens réservés aux vétérinaires homéopathes suisses et français ont été réalisés par nos soins. Nous avons opté pour des entretiens semi-directifs, après avoir émis plusieurs hypothèses sur les vétérinaires homéopathes, telles que leur volonté de soigner « *autrement* » les animaux en évitant de recourir, autant qu'ils le peuvent, aux antibiotiques ; la problématique de l'antibiorésistance, ainsi que les diverses crises alimentaires, peuvent être un moyen de justifier leur choix de se spécialiser vers une autre approche dite plus « *saine* », qui peut être perçue comme une des solutions à long terme pour pallier les enjeux de santé publique.

Le guide d'entretien comprend plusieurs parties : la première interroge les vétérinaires sur leur activité actuelle, la seconde porte sur leur « *choix* », ou les étapes pour devenir vétérinaire homéopathe, et enfin une dernière partie concerne leur pratique professionnelle entre médicaments conventionnels et traitements homéopathiques (cf. Annexe 5 pour les vétérinaires

homéopathes suisses et annexe 6 pour les vétérinaires homéopathes français). Ces entretiens semi-directifs étaient aussi accompagnés de questions plus ciblées concernant des données socio-démographiques, posées à la fin de l'entretien. Celles-ci nous ont donné la possibilité d'avoir des données objectivant l'origine sociale des enquêtés, leur formation, leur lieu de résidence, etc.

Concernant l'accès aux interviewés, nous avons établi une première liste via les associations regroupant les vétérinaires homéopathes. Nous sommes donc passées en premier lieu par l'Association Vétérinaire Suisse pour les Médecines Complémentaires et Alternatives (Camvet.ch) pour la Suisse, en contactant directement la secrétaire, et nous avons fait de même pour la France en envoyant un mail à la secrétaire de Zone Verte. Il s'agissait d'avoir une liste de membres qui n'était pas publiée. Cette manière de procéder nous a permis de contacter nos premiers interviewés. Toutefois, cette approche s'est vite révélée insuffisante, car plusieurs vétérinaires homéopathes ne faisaient pas partie de ces associations, comme nous l'avons très rapidement compris lors de nos premiers entretiens. Nous avons dès lors opté pour une autre voie d'accès aux enquêtés, en choisissant la « *méthode de proche en proche* » (Blanchet & Gotman, 2015, p. 54) ou « l'effet boule de neige », qui consiste à demander à la fin de l'entretien si l'enquêté peut nous communiquer d'autres noms, ce qui a généralement très bien fonctionné et nous a permis de rencontrer les enquêtés les moins visibles. Néanmoins, notre carnet d'adresse s'est vite trouvé limité, ne nous permettant pas d'interroger un grand nombre de vétérinaires, en raison du nombre restreint de vétérinaires homéopathes revendiqués, en particulier en France. De plus, en Suisse, nos entretiens se sont trouvés cloisonnés à la Suisse romande en raison de notre non-maitrise de la langue du dialecte alémanique, ce qui constitue une limite à notre enquête, alors même que de nombreux vétérinaires homéopathes pratiquent en Suisse alémanique. Nous avons essuyé deux refus pour cause de manque de temps à nous accorder, et treize vétérinaires n'ont jamais répondu à notre demande d'entretien malgré nos relances. Enfin, nous avons mené des entretiens complémentaires auprès des directeurs d'écoles qui forment les vétérinaires en homéopathie, des responsables qui sont soit médecins, soit vétérinaires homéopathes, ainsi qu'auprès d'une vétérinaire ostéopathe, personne clé au sein de l'association Camvet. Ces entretiens nous ont permis notamment de récolter des données sur le fonctionnement des écoles et des structures associatives. Les entretiens ont duré entre deux à trois heures, nous donnant ainsi suffisamment de matière à exploiter pour arriver à des résultats intéressants, compensant le nombre restreint d'enquêtés. L'étude d'un segment minoritaire se trouve vite confrontée à cette question du nombre, comme le fait remarquer Carine Ollivier

(2009) dans son étude sur les écrivains publics. Elle parvient malgré tout à analyser les dynamiques internes à l'œuvre.

Nous nous sommes déplacées chez les enquêtés pour réaliser ces entretiens, qui ont eu lieu à toute heure de la journée, selon leur disponibilité. La majorité d'entre eux exerçant en indépendants, ils ont pu dégager des créneaux horaires. De manière générale, les vétérinaires ont beaucoup parlé, en vantant les nombreux cas de guérison à leur actif, avec l'ajout de commentaires souvent empreints d'une certaine colère envers les vétérinaires non-homéopathes. Bien souvent, ils imaginaient que nous pourrions porter sur la scène scientifique leurs témoignages sur les bienfaits de leurs pratiques car nous étions, à leurs yeux, les témoins directs que « *l'homéopathie ça marche !* ». Il s'agissait d'aller sur place pour les rencontrer en face à face, afin de faciliter les échanges, mais pas uniquement. En effet, le lieu de travail ou autrement dit la « *scène* » (Blanchet & Gotman, 2015, p. 68) donnent des indices précieux dans la compréhension de la démarche de nos enquêtés et de leur pratique. L'entretien a donc eu lieu au sein de leur cabinet ou directement chez eux, après avoir visité leur cabinet qui se situe pour la majorité à l'intérieur de leur domicile : du cabinet vétérinaire traditionnel au petit cabinet à peine visible dans leur sous-sol, ou même parfois dans le salon. Les plaques de présentation à l'entrée du cabinet ne mentionnent d'ailleurs que très rarement la spécialisation homéopathique, ce qui indique le peu de mise en valeur et le faible degré de reconnaissance étatique. Un autre élément tout à fait intéressant était de se rendre compte que leurs pharmacies étaient très peu fournies, comparativement aux cabinets vétérinaires plus traditionnels.

Pour mener à bien l'analyse du contenu des discours de nos enquêtés, nous avons retranscrit l'ensemble des entretiens. Ainsi, nous avons obtenu un corpus de texte sur lequel nous avons pu nous baser, pour sélectionner et extraire les informations qui nous semblaient importantes pour les objectifs de notre étude. Pour cela, nous avons eu recours essentiellement à un logiciel d'analyse de données qualitatives, Atlas.ti. Cet outil d'analyse permet de coder nos entretiens avec des items qui s'inscrivent dans les catégories suivantes : formations, approche homéopathique, approche conventionnelle, antibiorésistance, traitements homéopathiques, limites des traitements homéopathiques, orientation vers l'homéopathie, militantisme et question de la scientificité. Cela nous a permis de coder des extraits de passage, et ainsi d'élever d'un premier degré notre analyse, en mettant un nom sur une thématique qui revenait à plusieurs reprises dans divers entretiens. Ensuite, nous avons pu pousser plus loin l'analyse en nous basant sur ces codes pour établir des correspondances entre les entretiens. Cette décomposition standard permet de catégoriser, de rendre intelligibles les propos de nos enquêtés, en les

articulant avec les hypothèses émises au départ. En revanche, pour analyser les parcours de vie de nos enquêtés, nous avons bien évidemment pris en compte la singularité de chaque entretien.

Pour compléter nos entretiens, nous avons réalisé également quelques observations pour « *aller voir sur place* » (Arborio & Fournier, 2021, p.7), comme nous l'avons déjà mentionné. Pour ce faire, nous avons privilégié la démarche d'observation directe (Ibid., 2021), afin de voir la manière dont la pratique homéopathique peut s'enseigner et sous quelles formes. Nous avons pu accéder à différents formats de cours homéopathiques, notamment pour examiner des différences entre formations données par des vétérinaires et des non-vétérinaires, la manière de transmettre au public (nous donnant ainsi un panorama assez large de ces diverses formations). Pour comprendre le cadre de ces observations, nous menions dans un premier temps un entretien avec les vétérinaires ou médecins responsables de ces formations puis, à la fin de l'entretien, nous leur demandions directement s'ils acceptaient que nous assistions à l'une de leurs formations en tant qu'observatrice. Nous avons pu de cette manière mener sept observations d'une journée, dont cinq de formations et deux de consultations vétérinaires. Généralement, les formateurs acceptaient sans trop de réserves mais demandaient à ce que nous précisions bien notre rôle et ce que nous attendions de ces observations. Il était convenu que les formateurs nous présentent comme une étudiante en sociologie qui faisait sa thèse sur les vétérinaires homéopathes. Nous avons donc pratiqué l'observation à découvert (Arborio, 2007), ce qui nous a semblé plus facile que de se faire passer pour une élèveuse ou une professionnelle de santé, n'ayant pas les compétences requises pour ces professions. L'autre motivation pour dévoiler notre statut consistait à pouvoir interroger les autres personnes sans difficulté, mais aussi à prendre des notes sans avoir à se cacher nous permettant ainsi « [...] *de pouvoir poser des questions ou d'accéder à des documents [nous] aidant à décrypter [nos] observations* » (Arborio, 2007, p. 29). De plus, avoir opté pour l'observation à découvert ne nous a pas empêchées de mener des observations participantes. Les formateurs nous incluaient directement dans leurs activités comme si cela allait de soi. Leurs raisons résidaient pour eux dans le fait que nous ne pouvions pas « *bien* » prendre connaissance des enjeux autour de ces formations si nous ne pratiquions pas au même titre que les autres professionnels ou éleveurs. Ils nous ont donc fait prendre un autre rôle que celui purement d'observateur. Nous nous sommes vues ainsi jouer aux cartes avec des éleveurs dans la recherche du traitement homéopathique pour tel cas ou encore à remplir manuellement des grilles qui répertorient les différents remèdes. Ces observations ont donc apporté des éléments supplémentaires dans notre analyse, afin de mieux saisir la manière dont l'homéopathie peut s'apprendre et être appliquée, complétant ainsi utilement les discours sur les pratiques issues de nos entretiens. De plus, ces observations nous

ont donné accès aux éleveurs et médecins qui appliquent au quotidien cette thérapeutique, nous donnant ainsi l'occasion d'échanger et de mieux cerner des différences et limites floues entre pratiques de professionnels ou de profanes, cet enjeu étant particulièrement crucial en homéopathie.

Structure de la thèse

Notre thèse se divise en trois parties, la première et la troisième se composant de deux chapitres et la deuxième de trois chapitres. Elles ont pour objectif d'analyser le processus de constitution et de légitimation du sous-segment des vétérinaires homéopathes au sein de leur groupe professionnel.

Dans la première partie, nous privilégions la perspective socio-historique, pour saisir la construction de ce sous-segment depuis son apparition au XVIII^e siècle jusqu'à nos jours. Nous découpons cette partie en deux chapitres. Le premier analyse une période historique allant du XVIII^e siècle au milieu du XX^e siècle afin de montrer les enjeux professionnels pour l'homéopathie, et plus précisément, pour l'homéopathie vétérinaire, de se faire une place face à la médecine orthodoxe. Se focaliser en premier lieu sur ces luttes de territoires nous amène à comprendre les premières étapes de professionnalisation et d'institutionnalisation de la pratique homéopathique vétérinaire, et les défis auxquels elle se confronte. Le second chapitre se concentre sur la période à partir des années 1960 ; celle-ci s'est en effet avérée propice à une réémergence des pratiques médicales alternatives, ce qui va conduire les vétérinaires homéopathes à effectuer un travail de professionnalisation et de légitimation de leur pratique afin de consolider leur sous-segment. Nous revenons particulièrement sur les écoles et les associations que nos enquêtés ont fréquentées, ce qui nous permet de voir émerger des spécificités nationales dans les processus de professionnalisation.

Dans la deuxième partie, nous changeons de focale pour étudier les parcours biographiques de nos enquêtés et les catégoriser, tout en tenant compte des dimensions individuelles. Dans le troisième chapitre, nous nous intéressons à la socialisation de nos enquêtés dans le but d'appréhender les séquences bifurcatives (Négroni, 2005, 2009) qui les ont conduits à intégrer l'homéopathie dans leur pratique quotidienne. Par le biais de cette typologie, il est plus aisé de comprendre les raisons d'une telle orientation, alors même que la pratique homéopathique demeure une pratique que les vétérinaires non homéopathes et les pouvoirs publics valorisent peu. Le quatrième chapitre continue dans cette même ligne d'analyse, en se penchant sur les trajectoires sociales qui viennent en complément de l'étude

faite sur les bifurcations professionnelles. Notre volonté de lier les dispositions à leurs trajectoires sociales a pour but d'établir des constantes malgré la diversité des profils de nos enquêtés. Ces dispositions nous permettent de faire ressortir les particularités telles que le capital culturel, en étudiant les catégories socio-professionnelles des grands-parents et parents, le capital scolaire par l'acquisition d'un diplôme homéopathique supplémentaire à leur diplôme classique de vétérinaire, le capital économique qui est non négligeable dans leur volonté de s'orienter vers une pratique moins rémunératrice, mais aussi les activités des conjoint(e)s, qui sont déterminantes dans la faisabilité de ce projet professionnel. L'ensemble de ces données a le mérite de dresser un panorama global sur les facteurs sociaux qui permettent la concrétisation de leur dessein initial. Le cinquième chapitre clôt cette partie analytique sur les trajectoires et les caractéristiques des vétérinaires homéopathes, et sur le passage en tant que professionnel de la pratique d'une médecine conventionnelle à une médecine complémentaire et alternative. Devenir un professionnel homéopathe ne saurait s'expliquer uniquement à travers les typologies liées aux événements biographiques, ou aux dispositions sociales de nos enquêtés. Le dernier chapitre de cette partie propose dès lors de s'intéresser à la notion de carrière et ce qu'elle implique pour les vétérinaires homéopathes. A travers cette notion, nous identifions les séquences propres au processus de carrière de nos enquêtés, et mettons en évidence la manière dont ils s'approprient cette thérapeutique. Mais au-delà d'une simple appropriation et familiarisation avec la médecine homéopathique, nous observons que la notion de carrière contribue à repenser la signification du professionnel homéopathe : affirmer être homéopathe ou intégrer l'homéopathie dans sa pratique constituent là des différences fondamentales, notamment dans la notion de professionnalisation et de professionnalité revendiquée par ces professionnels. Détailler ces séquences contribue à mieux saisir de quelle manière, et à partir de quelles ressources, les vétérinaires homéopathes peuvent prétendre à une légitimité professionnelle.

La dernière partie de la thèse se concentre sur les pratiques professionnelles qui rendent compte du processus de légitimation en interaction. Nous distinguons, dans le chapitre six, les différentes pratiques professionnelles identifiées chez nos enquêtés. Nous verrons que le travail de légitimation du sous-segment est mis à rude épreuve par la pluralité des pratiques, qui varient entre les vétérinaires homéopathes unicistes et les vétérinaires homéopathes pluralistes, mais aussi entre les vétérinaires qui renoncent entièrement à l'allopathie et ceux qui au contraire vont alterner entre pratique homéopathique et pratique allopathique, en fonction des maladies à traiter, mais aussi en fonction du degré d'ouverture des clients. Nous montrons également que cette thérapeutique implique une reconfiguration du rôle des vétérinaires auprès des éleveurs

qui tend en particulier vers une coopération plus importante entre ces deux professionnels dans laquelle l'éleveur est perçu comme un acteur clé dans le diagnostic homéopathique (Piquerez, 2019). Nous nous appuyons notamment sur les séquences conceptualisées par Andrew Abbott (1988), dans son travail sur la constitution de l'expertise professionnelle, pour identifier comment des vétérinaires homéopathes construisent leur juridiction professionnelle et par là leur expertise professionnelle pour légitimer leurs pratiques, sur la base d'autres critères et modalités de traitement que la médecine vétérinaire allopathique. Enfin, le chapitre sept met en exergue les enjeux liés à ce travail de légitimation et de professionnalité revendiquée par les vétérinaires homéopathes, qui les engagent inévitablement dans des luttes intra-professionnelles. Celles-ci les conduisent à redéfinir leur professionnalité auprès d'autres « *auditoires* ». Nous détaillons dès lors le « *jeu des segments* » (Hénaut & Poulard, 2018) auquel se livrent les vétérinaires homéopathes avec d'autres segments internes au groupe professionnel des vétérinaires, tels que les vétérinaires allopathes et les vétérinaires administratifs, ce qui vient ébranler leur légitimité somme toute fragile. Ils entrent ainsi dans une nouvelle phase de légitimation, notamment avec le phénomène de l'antibiorésistance, qui engendre une modification de la pratique professionnelle vétérinaire classique vers une utilisation plus raisonnée d'antibiotiques et d'anti-inflammatoires. Nous montrons que par leur proposition de soigner autrement les animaux, les vétérinaires homéopathes peuvent voir dans les plans d'action mis en vigueur une manière de légitimer leurs actions tout en devant composer avec le segment des vétérinaires d'Etat.

Partie I - Les vétérinaires homéopathes et la construction d'un sous-segment professionnel singulier

Introduction

Dans cette première partie, il est question de revenir sur l'origine et le développement du sous-segment professionnel des vétérinaires homéopathes, ainsi que sur sa consolidation, à travers des tentatives plus ou moins abouties de professionnalisation. Pour cela, nous adoptons la posture interactionniste, qui nous donne de précieux outils pour appréhender la professionnalisation d'un groupe professionnel, sous la forme d'un processus dynamique qui tend vers la reconnaissance de son activité à partir de « *compétences réputées rares et [de] transformer cette rareté supposée en bénéfices symboliques et matériels* » (Ollivier, 2012, p. 228). A l'instar de l'étude de Carine Ollivier sur les architectes d'intérieur, nous proposons dans cette première partie de considérer les vétérinaires homéopathes comme des acteurs qui agissent pour favoriser l'émergence de leur sous-segment professionnel à travers les luttes juridictionnelles (Ollivier, 2016). Partir de ce postulat engendre inévitablement de concevoir comme concurrentielles et conflictuelles les relations de ce sous-segment avec les autres segments qui composent leur groupe professionnel et ce, à différentes échelles (individuelle ou collective). Ces luttes juridictionnelles (Abbott, 1988) supposent dès lors la formation d'un mouvement nécessaire pour former un groupe qui défend son activité professionnelle à travers des racines identiques, des compétences communes et des objectifs similaires qui constituent des ressources à partir desquelles ce sous-segment peut envisager d'évoluer et de se reproduire dans le temps. Concevoir ce sous-segment comme un mouvement nous donne alors les outils sociologiques pour pouvoir analyser l'essor, le développement et les étapes de professionnalisation et d'institutionnalisation de ce sous-segment professionnel qui constituent les objectifs de cette première partie, qui se divise en deux chapitres.

Le premier chapitre de cette partie repose principalement sur de la littérature de seconde main, qui a pour ambition, d'une part, de retracer les origines de ce sous-segment professionnel, c'est-à-dire l'émergence des vétérinaires alternatifs au XVIII^e siècle et, d'autre part, de mettre en exergue l'essor de l'homéopathie vétérinaire, parallèlement à l'homéopathie humaine. Revenir sur l'évolution socio-historique de la pratique vétérinaire homéopathique nous conduit à nous intéresser aux vétérinaires qui se revendiquent homéopathes. Ainsi, identifier les vétérinaires homéopathes comme un sous-segment de la profession, permet d'examiner notamment leur socialisation professionnelle initiale, qui est celle de vétérinaires classiques et conventionnels, et d'interroger leur double identité. De fait, considérer ces thérapeutes

alternatifs sous cet angle s'avère fondamental, afin d'appréhender les enjeux professionnels auxquels ils sont confrontés, notamment dans leurs luttes constantes envers les professionnels détenteurs de la médecine orthodoxe. En ce sens, nous envisageons la pratique homéopathique comme un « challenge » posé par le sous-segment professionnel des vétérinaires homéopathes à la profession vétérinaire. Nous allons dès lors étudier les rapports entre les vétérinaires conventionnels et les vétérinaires homéopathes, qui sont faits d'interdépendance, de confrontation autour des luttes de territoires d'exercice, ou parfois d'ignorance réciproque, selon les moments. En effet, comme le souligne Odile Sévigny :

« Pour saisir l'enjeu d'une thérapie alternative comme l'homéopathie, il faut pouvoir la situer dans le cadre sanitaire conventionnel et par rapport à celui-ci. On se doit de reconnaître à quel champ de connaissances elle s'associe et se confronte pour mieux percevoir les différentes facettes qui en font une pratique médicale différente. » (Sévigny, 1998, p. 77).

Nous revenons plus précisément sur la constitution des frontières entre la médecine orthodoxe et la médecine hétérodoxe, qui ouvrent la voie à une meilleure compréhension de la progression de l'homéopathie au sein du système médical traditionnel. Nous voyons que les vétérinaires homéopathes, au même titre que l'ensemble des thérapeutes alternatifs, expérimentent très rapidement un processus de marginalisation au sein de la profession vétérinaire. Se met dès lors en place un mécanisme de défense de leur part, afin de parer à cette marginalisation en défiant la médecine orthodoxe. Cette « lutte » entre les deux médecines conduit les praticiens de chacune d'elles à redéfinir leurs propres territoires professionnels. A partir de la thématique des frontières entre ces deux médecines, couplée au processus de marginalisation, nous questionnons plus précisément la valeur attribuée aux vétérinaires homéopathes, entre les figures des pratiques relevant de l'amateurisme, ou bien au contraire du professionnalisme. Cette partie socio-historique sur l'émergence des pratiques alternatives ne saurait être complète sans un retour sur le développement plus fin de la doctrine homéopathique développée par Samuel Hahnemann, le fondateur de cette thérapie. Nous montrons la manière dont la médecine vétérinaire s'est approprié cette thérapeutique, avant tout destinée à la médecine humaine. Enfin, nous envisageons l'homéopathie vétérinaire comme un mouvement homéopathique, ce qui permet d'exposer les premiers balbutiements d'institutionnalisation de cette pratique au XIX^e siècle. Cela nous amène également à considérer les premières tentatives de professionnalisation, de la part des thérapeutes homéopathes, qui s'avèrent essentielles pour afficher une unité entre les membres de ce sous-segment, et ainsi faire valoir leur droit d'exercer leur activité professionnelle.

Le second chapitre prolonge cette analyse socio-historique, en se concentrant sur la résurgence de la pratique homéopathique à partir des années 1960, au sein d'un contexte social et culturel propice à l'émergence ou à la réémergence des mouvements alternatifs (Saks, 1999), en s'appuyant sur de la littérature de seconde main. Cette « *resurgence* », favorisée par les échecs ou les failles de la médecine orthodoxe, a conduit à une plus forte demande de la part des patients à recourir aux médecines complémentaires et alternatives (Ibid., 1999). Cette réapparition induit par conséquent un nouvel élan de professionnalisation des médecines complémentaires et alternatives, qui conduit autant les professionnels de la médecine humaine que ceux de la médecine vétérinaire, à emprunter des voies de professionnalisation identiques (Ibid., 1999). Ainsi, si nous poursuivons le raisonnement de Carine Ollivier sur sa conception de segment professionnel comme mouvement (2016), cela implique que les membres d'un segment doivent prendre conscience de leur unité pour entreprendre des actions collectives afin de défendre leurs intérêts. Cette « *prise de conscience* » et cette « *identification* », auxquelles sont amenés les vétérinaires homéopathes, afin de se considérer et de le revendiquer comme tel, constituent l'objectif de notre second chapitre, qui s'appuie notamment sur nos entretiens avec les vétérinaires homéopathes, mais aussi sur les archives des écoles d'homéopathie que nos enquêtés ont fréquentées. Dès lors, nous montrons que grâce à cette première étape, les vétérinaires homéopathes peuvent concrétiser leur travail de légitimation en ayant recours à différentes institutions, que ce soit par la création d'associations afin de revendiquer leur professionnalité, ou par la formation d'écoles d'homéopathie pour se professionnaliser. Nous observons d'ailleurs qu'en Suisse comme en France, les instituts auxquels recourent les vétérinaires homéopathes sont quasiment identiques.

S'attarder sur l'analyse de cette période nous permet de montrer que cette phase inédite de légitimation de leur pratique place les vétérinaires homéopathes face à des nouveaux enjeux professionnels, dans la poursuite de la consolidation des fondements de leur sous-segment. Nous voyons notamment qu'au cœur de ce processus de professionnalisation, se trouve la définition singulière de la professionnalité que construit le sous-segment, à laquelle nous accordons une attention toute particulière. Le développement de leur activité professionnelle ainsi que de leur propre expertise, à savoir l'application d'un savoir et d'un savoir-faire précis et plus ou moins reconnu, les incitent à se positionner professionnellement mais aussi à acquérir une autonomie professionnelle.

Chapitre 1 - L'homéopathie vétérinaire entre pratique marginale et pratique intégrée : les prémices d'un challenge pour la profession vétérinaire du XVIII^e au XX^e siècle

Saisir le challenge¹⁹ que pose la pratique homéopathique au sein de la profession vétérinaire ne peut être appréhendé sans un retour diachronique, à partir de son essor dans le champ médical au XVIII^e siècle, jusqu'à son déclin progressif au XX^e siècle. Revenir sur cet historique de l'évolution de la pratique homéopathique consiste de facto à faire des parallèles avec les changements majeurs de la médecine, aussi bien dans les domaines de la médecine humaine que de la médecine vétérinaire. Ainsi, s'emparer historiquement de cette pratique nous amène à faire des connexions avec la médecine humaine, là où cette pratique a puisé ses premières expériences. Elle s'est ensuite développée et a acquis une base solide qui lui vaut sa réputation actuelle, en étant parfois jugée comme une médecine salvatrice de l'ensemble des maux par les professionnels homéopathes et leurs patients/clients. Ou au contraire, elle peut être déconsidérée par manque de preuves scientifiques, essentiellement par les thérapeutes de santé qui pratiquent la médecine dite conventionnelle. Dans ce chapitre, nous allons donc nous intéresser en premier lieu au développement socio-historique de cette pratique, en revenant également sur la doctrine hahnemannienne, dans le but de fournir les clés de compréhension nécessaires à ce challenge posé à la médecine dite orthodoxe.

1. La place mouvante des médecines alternatives au sein de la médecine vétérinaire aux XVIII^e et XIX^e siècles

Si aujourd'hui, les frontières semblent hermétiques entre, d'une part, la médecine nommée orthodoxe ou biomédicale qui constitue plus généralement la médecine conventionnelle et, d'autre part, la médecine qualifiée d'hétérodoxe, qui désigne l'ensemble des médecines alternatives par rapport à la médecine plus conformiste²⁰, il faut avoir à l'esprit que ces frontières ne sont pas toujours apparues aussi rigides, notamment aux XVIII^e et XIX^e siècles (Bynum & Porter, 2019). En effet, à cette époque, la médecine orthodoxe a pu être

¹⁹ Nous empruntons le terme de challenge à l'ouvrage *Challenging medicine* (Kelleher *et al.*, 2006). Nous nous appuyons en particulier sur le chapitre de Mike Saks « The alternatives to medicine » qui applique cette notion aux médecines dites alternatives.

²⁰ Ces deux types de médecines, leurs appellations et significations, ont été présentées plus largement dans l'introduction. Nous entendons ici par médecines alternatives l'ensemble des thérapies : l'ostéopathie, l'acupuncture, l'homéopathie, la chiropractie et la phytothérapie.

considérée comme marginale, et à l'inverse la médecine hétérodoxe pouvait être perçue plutôt comme traditionnelle. Cela dépend de la construction sociale qui était faite de la médecine à ce moment-là dans un contexte culturel et social spécifique comme le soulignent les historiens William F. Bynum et Roy Porter : « *The very distinction between the two is one that has been socially constructed. So mobile have been their boundaries, that one age's quackery has often become another's orthodoxy, or vice-versa* » (Bynum & Porter, 2019, p. 1). Dans cette perspective, l'ensemble des pratiques médicales doit être considéré davantage comme un tout (« *as a whole* », Bynum & Porter, 2019, p. 4), afin de saisir les enjeux de cristallisation de ces deux types de médecines par la suite. En effet, selon ces auteurs, l'émergence de la médecine orthodoxe ou biomédicale, ainsi que l'évolution de la médecine hétérodoxe, font que ces deux médecines ne peuvent être envisagées uniquement comme deux médecines qui se sont construites en opposition ; elles ont aussi coexisté, avant de devenir deux entités radicalement opposées. Et pourtant, l'histoire de la médecine a été écrite comme celle de la médecine orthodoxe, marginalisant par le fait la médecine hétérodoxe, comme le montre Roy Porter (1988), à partir de ses recherches sur l'histoire médicale du XVIII^e siècle en Angleterre. Il porte notamment une attention toute particulière à la médecine dite « irrégulière » (« *irregular* »), et revient plus finement sur cette dichotomie entre orthodoxie et hétérodoxie. Selon lui, l'une des singularités de l'offre thérapeutique du XVIII^e siècle s'avère être son pluralisme, résultant de diverses figures médicales, allant du professionnel au rebouteux, ou encore au charlatan qui proposent chacun une thérapeutique diverse et propre à son monde médical de référence. Ce siècle témoigne de la conversion du champ thérapeutique en un champ extrêmement lucratif, avec une offre thérapeutique nouvelle et florissante, d'où l'intérêt grandissant de nombreux individus pour celui-ci (Porter, 1988). Il considère dès lors que les modèles basés sur une médecine centrale et professionnelle, d'une part, et une médecine périphérique et alternative, d'autre part, (« *centre/fringe* » ; « *professional/alternative* »), sont réducteurs par rapport à la réalité médicale de cette époque. Il distingue quant à lui quatre caractéristiques principales propres au champ thérapeutique à cette période : l'efficacité thérapeutique insuffisante ; la faible professionnalisation ou un fort pluralisme ; une grande participation profane accompagnée de choix des consommateurs ; et enfin l'accroissement d'une consommation médicale. Ainsi, Roy Porter affirme que le charlatan associé fréquemment à l'individu qui pratique les médecines alternatives ne peut être considéré comme une figure marginale, au vu du pluralisme médical de cette époque : « *It would thus be a mistake to see the Georgian quack as necessarily some sort of underworld figure, playing his trade under constant pressure from*

a privileged « core » faculty. For medicine in the 'long eighteenth century' was pluralist through and through. » (Porter, 1988, p. 6).

Le terme de « charlatan » est alors employé par les praticiens professionnels et orthodoxes durant cette période, pour qualifier les individus qui pratiquent une médecine « non prouvée scientifiquement », à l'aide de remèdes souvent secrets, sans posséder ni une formation ni un diplôme leur donnant accès formellement à la profession médicale, comme le mentionne Mike Saks :

« The concept of the 'quack' tended to be used by medical practitioners to vilify those outside their ranks who were seen to be practising medicine in bad faith, not least by operating without appropriate qualifications and depending mainly on the sale of unproven and often dangerous secret remedies. » (Saks, 1996, p. 30)

Ainsi, cette figure du charlatan, et la notion même de charlatanisme, marquent et renforcent très clairement la frontière entre les praticiens diplômés et les praticiens non-diplômés, qui sont contraints dès lors à rester en marge du groupe professionnel des médecins ce qui accroît d'autant plus leur marginalisation (Saks, 1996).

Ce processus de marginalisation des praticiens hétérodoxes s'accroît tout au long du XIX^e siècle, en conséquence du renforcement de la médecine orthodoxe et de la monopolisation progressive de l'arène médicale par la biomédecine (Saks, 2003). Au sein de cette nouvelle voie médicale, les médecines alternatives se positionnent comme une « hérésie », à la manière dont l'entend Paul Root Wolpe : « *Heresy occurs when a subgroup within a language community attacks the orthodoxy by challenging its ideology* » (Wolpe, 1994, p.1135). Ainsi, les praticiens de ces médecines alternatives ne se contentent pas de se soumettre à cette médecine dominante en demeurant passifs, mais vont au contraire mettre en place des stratégies pour faire face à la médecine orthodoxe et la contester. Ces deux médecines se livrent alors à un « combat » idéologique, pratique et scientifique, redéfinissant leurs frontières et territoires professionnels, ce qui impose de fait une redistribution des enjeux de professionnalisation de part et d'autre. Mais si de nombreuses études se penchent sur ces relations entre la médecine orthodoxe et la médecine hétérodoxe, elles se limitent généralement à la médecine humaine. Or, nous pouvons également nous baser sur ces études pour le cas de la médecine vétérinaire.

1.1. La professionnalisation par la formalisation des savoirs

Nous allons donc aborder maintenant quelques éléments historiques clés des origines et des évolutions de la médecine vétérinaire, les médecines humaines et animales suivant une

progression parallèle et similaire concernant les moyens thérapeutiques employés. Nous nous appuyons sur un ouvrage majeur de l'historien français Ronald Hubscher (1999), qui a retracé l'émergence et l'évolution de la profession vétérinaire du XVIII^e au XX^e siècle en France et qui représente l'un des rares historiens à s'être penché sur cette thématique. Il nous offre ainsi une vision globale du processus de professionnalisation des vétérinaires :

« Depuis la modeste activité originelle confondant le travail de la maréchalerie avec les soins prodigués aux animaux, jusqu'à la légitimation scientifique et sociale des vétérinaires leur permettant de conquérir leur autonomie et de faire reconnaître leur spécificité dans l'espace sanitaire. » (Hubscher, 1999, p. 12).

Si son étude s'en tient essentiellement à la configuration française, les diverses mutations thérapeutiques qui marquent la profession se retrouvent à l'échelle européenne. L'historienne Delphine Berdah rappelle à juste titre que l'ensemble des histoires de la médecine vétérinaire identifie des trajectoires similaires, et met en avant cette compétition entre les vétérinaires qualifiés et les praticiens non-qualifiés, à savoir les maréchaux-ferrants (Berdah, 2020). Il faut tout d'abord mentionner que la médecine pour animal a été largement ignorée pendant de nombreux siècles, avant d'être prise réellement au sérieux à partir du XVIII^e siècle. Ainsi, soigner des animaux ne se révélait en aucun cas une priorité et les actes propres à l'« art » vétérinaire s'avéraient même être fortement dépréciés. Avant même que la médecine vétérinaire ne soit donc considérée comme une véritable médecine pour les animaux, des figures telles que les « guérisseurs rustiques » (Hubscher, 1999, p. 23) faisaient office de précurseurs des vétérinaires. Lors d'épizooties qui ravagent des élevages entiers au cours des XVIII^e et XIX^e siècles, les individus qui exercent un emploi environnant le métier agricole, que ce soit les bergers, les laboureurs, les équarisseurs, ou même des individus exerçant en dehors du cadre agricole s'improvisent guérisseurs. Leurs soins thérapeutiques se basaient essentiellement sur leurs observations directes, leurs connaissances profanes, mais aussi sur la thaumaturgie. Ainsi, traiter une maladie animale consistait à faire appel aux forces naturelles, voire surnaturelles, et la réussite ou l'échec des soins relevaient du domaine du sacré. Cette médecine animale populaire reposait également sur les connaissances curatives de certaines plantes, sous forme de tisanes ou de décoctions, qui s'apparentent aujourd'hui aux « remèdes de grands-mères ». Cette médecine renvoie donc à un « *melting-pot hétéroclite* » (Hubscher, 1999, p. 25) qui tente de transposer des connaissances médicales plus savantes mais pas toujours bien assimilées. Ces savoirs thérapeutiques, dont la valeur médicale demeurait quelque peu bancal, avec de nombreuses erreurs, constituaient malgré tout un savoir reconnu et légitimé.

Avec l'arrivée de la science, la pratique de cette médecine populaire va être remise en cause, et être considérée comme un savoir-faire sans valeur thérapeutique réelle. Un véritable tournant va donc s'opérer au XVIII^e siècle, un siècle synonyme de progrès technique auquel l'agriculture, et par conséquent la santé animale, n'échappe pas. Si nous savons que les animaux étaient utilisés principalement à des fins manuelles et économiques, l'agriculture se voit dans l'obligation de reposer sur un troupeau de plus en plus grand et en bonne santé afin d'être en mesure de prospérer. S'impose dès lors une nouvelle agriculture, qui place l'état sanitaire de son troupeau au centre de sa conception, et où le fatalisme ne semble plus de rigueur. Ainsi, les acteurs de l'agriculture passent de l'indifférence et de l'ignorance la plus totale vis-à-vis de la santé de leur troupeau, à une vision plus rationnelle de la gestion de celui-ci. Les animaux deviennent des ressources centrales et vitales. La gestion sanitaire des épidémies, qui touchent les élevages bovins, ovins ou encore les chevaux avec de fortes répercussions économiques néfastes, représente un enjeu important qui pousse à développer une thérapeutique liée à la guérison de l'animal, reposant sur des critères définis comme plus scientifiques. Pour contourner cet obstacle d'ordre sanitaire, il devient urgent de s'en remettre à des thérapeutiques valables scientifiquement, à travers notamment la formation de personnes dédiées spécifiquement à cette tâche (Hubscher, 1996, 1999). Dès lors, les figures de l'amateur qui basaient l'essentiel de leur arsenal thérapeutique sur des remèdes scientifiquement peu valables, et aux résultats peu fiables, se trouvent mises progressivement de côté, pour laisser place à des individus cette fois-ci formés professionnellement²¹. Nous pouvons ainsi constater qu'à cette époque les tenants de la professionnalisation font ce rapprochement entre l'amateurisme médical et les médecines alternatives. Ces dernières sont regroupées sous le terme de médecine hétérodoxe, très présente et légitimée à cette époque, mais considérée comme une médecine peu efficace en raison d'un manque de validité scientifique, et aux résultats trop variables pour être pleinement approuvée. La médecine orthodoxe, par sa reconnaissance de la part du monde professionnel de la santé, devient dès lors la principale source thérapeutique valable et recevable aux yeux des personnes qui basent leur travail sur la rentabilité économique apportée par les animaux.

Si nous ne pouvons nier l'existence de ces formes d'amateurismes au XVIII^e siècle au niveau des soins administrés aux animaux, il importe aussi de prendre en compte l'ambiguïté des frontières entre la médecine orthodoxe pratiquée par des professionnels, et la médecine

²¹ La première école vétérinaire du monde, l'École vétérinaire royale de Lyon, verra le jour en France en 1761 à l'initiative de l'écuyer Claude Bourgelat (Degueurce, 2012). Tandis qu'en Suisse, la première école vétérinaire ouvrira ses portes en 1806 à Berne, suivie par une seconde à Zurich en 1820 (Sackmann, 2013).

hétérodoxe exercée par les amateurs qualifiés de charlatans. Pour saisir cette ambivalence, il faut justement approfondir le terme même de « charlatans ». En effet, outre le fait de regrouper les amateurs sous ce terme péjoratif, le concept de charlatanisme au XVIII^e siècle ne rimait pas seulement avec les amateurs mais il était aussi appliqué aux professionnels de santé qualifiés qui pratiquaient les médecines complémentaires et alternatives, afin de les disqualifier et de les marginaliser (Saks, 1996). Dans les différents contextes nationaux, la professionnalisation du groupe professionnel des vétérinaires apparaît à la fin du XVIII^e siècle, grâce à l'émergence des écoles vétérinaires, qui ont permis de délivrer les premiers diplômes attribués aux futurs vétérinaires. Ces derniers étaient au départ principalement des maréchaux-ferrants qui devenaient des maréchaux-experts grâce à la remise d'un certificat. Ainsi, l'unification de l'enseignement vétérinaire au XIX^e siècle contribue à délivrer un seul diplôme, celui de vétérinaire, mais ce début de processus de professionnalisation est très vite remis en cause par l'absence d'un savoir légitime (Hubsher, 1996).

Longtemps, le savoir vétérinaire était perçu comme une pratique empirique plutôt qu'un art savant, ce qui ne permettait pas de distinguer les maréchaux-ferrants des vétérinaires, malgré leurs diplômes. La véritable constitution d'une science vétérinaire aura lieu lors de la seconde moitié du XIX^e siècle, avec l'adhésion au scientisme et l'apparition de la biologie et de la bactériologie. Ces disciplines contribuent à un renouveau scientifique, dont les objectifs consistaient à enrayer les maladies infectieuses, mais aussi les épidémies particulièrement violentes et meurtrières, comme nous l'avons déjà mentionné. Dès lors, les vétérinaires se transforment en de véritables agents sanitaires, autant dans le contrôle des contagions humaines et animales, capables d'intervenir dans la santé publique (Berdah, 2012). A la fin du XIX^e siècle, les vétérinaires deviennent ainsi des « *missionnaires du progrès* », grâce à l'accumulation d'un savoir scientifique et de grandes connaissances pratiques (Hubscher, 1996, p. 702). Ils s'attribuent la mission de la prophylaxie des espèces animales, mais aussi celle de la vulgarisation médicale. Ils symbolisent notamment la « *couche sociale nouvelle* », ainsi que le principe méritocratique durant cette période, qui est « *marquée par une dynamique professionnelle, une stratégie expansionniste débordant la sphère de la seule médecine animale* » (Hubscher, 1996, p. 702). Un des exemples marquant de cette appropriation, et de cette combinaison entre des savoirs spécialisés et des savoir-faire, réside dans la création en France du premier laboratoire de recherches vétérinaires à Alfort en 1901, qui dépendait du ministère de l'Agriculture afin de développer des méthodes « scientifiques » dans la lutte contre la fièvre aphteuse (Berdah, 2012). Cette maladie devient par là-même un problème d'intérêt

public, ce qui demeure inédit à cette époque. De ce fait, ce laboratoire est le symbole même de l'expertise vétérinaire, en faisant des vétérinaires de véritables agents sanitaires.

Ce processus de professionnalisation passe à la fois par une transmission des savoirs scientifiques, à travers l'enseignement d'un savoir formel sur l'anatomie grâce aux savoirs chirurgicaux, et sur les pathologies des animaux. Il se concrétise par la remise du diplôme mais aussi par l'appropriation d'un vocabulaire précis distinguant les vétérinaires des empiriques. Les professionnels qualifiés peuvent ainsi se différencier des praticiens non-qualifiés, qui détiennent eux aussi un savoir-faire sur les animaux. Les XVIII^e et XIX^e siècles sont singuliers dans la constitution de la profession vétérinaire, notamment par l'existence de nombreuses « zones grises » entre, d'une part, les savoirs vétérinaires et, d'autre part, les savoirs des autres métiers qui environnent les animaux comme les « maréchaux, hongreurs, médecins, pharmaciens, ou encore agronomes » (Berdah, 2012, p. 52). L'histoire de la médecine vétérinaire montre ainsi que les vétérinaires sont parvenus à tisser un véritable « art vétérinaire », en se spécialisant sur les savoirs théoriques et scientifiques, tout en délaissant les savoirs plus manuels qui étaient à la base de leurs connaissances. C'est ainsi que ces professionnels de santé vétérinaire ont enrichi leurs savoirs cliniques, physiologiques et thérapeutiques, ce qui leur a permis de se propulser au-devant de la scène médicale, au même titre que les médecins, et d'acquérir une certaine renommée grâce à leur réussite sociale et professionnelle (Berdah, 2012). Peu à peu, leur territoire professionnel s'est délimité par le développement de leurs propres compétences. En effet, les vétérinaires se voient dotés d'une nouvelle mission, celle de maîtriser les maladies infectieuses, à travers l'application de nouvelles politiques sanitaires (Berdah, 2020 ; Woods, 2011, 2013). Mais, par le nombre, le prestige et la réputation encore faibles des vétérinaires qualifiés, les professionnels non-qualifiés continuent d'exercer une forte influence, notamment pour l'ensemble des maladies non-infectieuses, ainsi que pour le contrôle des viandes, jusqu'à ce que les autorités publiques puissent compter réellement sur les vétérinaires qualifiés à la fin du XIX^e siècle (Bonnaud & Fortané, 2020). L'historienne Delphine Berdah montre justement que grâce à l'acquisition de nouvelles compétences, les vétérinaires ont fait de la question des contagions une vraie, problématique en la plaçant au cœur de leur expertise. C'est le cas notamment avec le développement du sérum dans le contrôle d'épizooties telles que la fièvre aphteuse, qui marquera un tournant et contribuera à une plus grande reconnaissance des vétérinaires qualifiés, suite à la création du laboratoire de recherche susmentionné soutenu par l'Etat. Cette reconnaissance d'un monopole précis par l'Etat se situe au cœur du processus de professionnalisation, grâce à la création d'un marché protégé au sens d'Eliot Friedson (1983).

Ce processus par lequel les vétérinaires ont fait reconnaître leur savoir professionnel constitue ce qu'Andrew Abbott nomme le « *système de savoir gouverné par l'abstraction* », qui permet d'appréhender le système des professions (Abbott, 1998, p. 9). Il montre qu'à partir du moment où les groupes professionnels souhaitent l'autonomie et le contrôle des marchés professionnels en concurrence, il s'effectue de facto un déplacement simultané entre eux, les obligeant à redéfinir chacun de leur côté leurs compétences, ce qu'il nomme le « *système des professions* ».

L'émergence de nouveaux savoirs vétérinaires à la fin du XIX^e siècle contribua à ce que les Etats reconnaissent et donnent le monopole d'exercice sur les maladies contagieuses aux vétérinaires, ce qui a donné une nouvelle impulsion aux savoirs transmis à l'école. Ces contrôles des maladies infectieuses constituent également leur première juridiction. Delphine Berdah montre que la profession vétérinaire, tout au long des XIX^e et XX^e siècles, s'est fortement inspirée de la profession médicale, au niveau notamment de l'enseignement, ainsi que du choix des savoirs à acquérir. L'objectif des vétérinaires consistait en particulier à se distancier des praticiens « empiriques » pour ensuite légitimer leurs savoirs. Andrew Abbott considère ce processus comme un travail culturel de délimitation d'un domaine de compétences (Abbott, 1988 ; Berdah, 2012). Pour cela, les critères de sélection dans les écoles vétérinaires, ainsi que les contenus, ont été révisés à la hausse afin de mener un « tri naturel » des futurs vétérinaires. C'est ainsi qu'à la fin du XIX^e siècle, les savoirs vétérinaires sont devenus de plus en plus pointus, avec l'émergence de disciplines spécialisées, ce qui a réduit le nombre de postulants à cette profession pour former une élite vétérinaire. De plus, la création de ce « *marché protégé* » transforma radicalement l'identité des vétérinaires, en marginalisant les praticiens « empiriques », en raison de l'absence d'un savoir spécialisé transmis uniquement par les écoles vétérinaires. Revenir sur ces différentes étapes qui amenèrent les vétérinaires à développer une véritable expertise souligne la manière dont s'est créé leur territoire de compétences professionnelles, à partir essentiellement d'une accumulation d'expériences et de confrontations avec les « empiriques ».

Les frontières mouvantes entre ces deux médecines au cours du XVIII^e siècle, se transforment peu à peu en des frontières figées et imperméables au sein de la profession médicale, mouvement qui n'épargne pas la profession vétérinaire, notamment à partir du XIX^e siècle. Les professionnels des médecines alternatives, par justement leur « *licence* » au sens d'Everett Hughes (1958, pp. 78-87), cette permission d'exercer leur activité professionnelle initiale, vont alors jouer un réel rôle de « *challengers* » pour les professionnels de la médecine conventionnelle, ce qui sera le cas notamment des professionnels vétérinaires pratiquant

l'homéopathie. Effectivement, si nous poursuivons le raisonnement d'Everett Hughes, deux caractéristiques sont essentielles pour définir un « *professionnel* » : celui de posséder un diplôme, ce qui lui permet de se distinguer des autres professionnels ou profanes par cette « *licence* » et celui du mandat qui est d'obtenir une mission. En ce sens, les organisations professionnelles ont le devoir d'établir une frontière entre les profanes et les professionnels pour protéger leur profession. Dans notre cas, les vétérinaires homéopathes se basent sur leur fonction antérieure pour continuer à exercer leur pratique en incluant une nouvelle thérapeutique, ce qui vient interroger et remettre en cause la « *licence* » au sens strict du terme. Dans notre cas, la licence prend en effet une autre dimension, puisqu'ici elle passe généralement par des certificats ou des formations qui font office de diplôme homéopathique, et leur permettent d'exercer. Quant à leur mission, elle réside dans le soin et se montre identique à la mission générale de cette profession, même si les voies médicales empruntées ne sont pas les mêmes.

2. Les fondements d'une pratique médicale alternative : le cas de l'homéopathie

Avant de nous intéresser de plus près à la place occupée par les vétérinaires homéopathes, suite à la professionnalisation de la profession vétérinaire que nous venons de décrire, nous tenons à revenir sur les fondements d'une thérapeutique alternative qui constitue l'objet central de notre étude, celle de l'homéopathie. Cela permettra de mieux saisir les enjeux de la professionnalisation de ces professionnels qui pratiquent une médecine controversée et ce, encore à l'heure actuelle. Mais se pencher sur l'histoire de l'homéopathie ou de la pratique homéopathique revient à s'intéresser à un paradoxe en particulier : comment une telle thérapie, qui a suscité de nombreuses polémiques depuis son apparition, persiste-t-elle malgré la prédominance de la médecine conventionnelle et de sa légitimité scientifique ? Comment comprendre un tel succès ? Comment saisir ce « *miracle de l'homéopathie* » (Faure, 2015) ? Comment expliquer l'engouement ou le ré-engouement pour une médecine controversée sur de nombreux plans ? En retraçant les étapes clés de cette « *success story* » (Viet, 2015), nous mettrons donc en avant, non seulement les origines de l'homéopathie vétérinaire, les personnalités qui ont contribué à son développement, ses flux à la fois de progression et de régression sur le plan médical, qui sont autant d'ingrédients qui contribuent à donner un regard nouveau sur l'homéopathie vétérinaire. Nous verrons ainsi les caractéristiques propres à l'homéopathie vétérinaire, et ce que cela implique pour l'ensemble de la profession.

La promotion de nouveaux principes curatifs et l'importance de l'anamnèse

Les fondements de l'homéopathie sont souvent attribués au médecin allemand, le Dr. Samuel Hahnemann (1755-1843), considéré comme un médecin des Lumières et un « *personnage emblématique* » (Faure, 2015, p. 19). Samuel Hahnemann, né à Meissen (Saxe) en 1755 et décédé à Paris en juillet 1843, est pour certains un « *doux rêveur mystique* », et pour d'autres un « *redoutable charlatan doublé d'un imposteur* » (Faure, 2015, p. 17). Son doctorat en médecine humaine en poche en 1779, il se destine à une carrière de médecin. Néanmoins, peinant à trouver une clientèle solvable, il abandonne peu à peu une activité libérale qu'il trouve décevante et perturbante, pour s'adonner à partir de 1784 à des traductions consacrées à la chimie et à la thérapeutique. Il est amené à traduire *Matière médicale*, un ouvrage de William Cullen (1710-1790), ce qui marquera le début de ses expérimentations. Cet ouvrage va constituer une réelle ressource, à partir de laquelle Samuel Hahnemann va développer l'un des principes clés de la thérapie homéopathique, le principe de similitude. En effet, un passage en particulier sur la quinine l'intrigue. Cette « *quiquina* » constitue à cette époque le médicament phare contre les fièvres intermittentes en Amérique. Il note que ce remède, provenant de l'écorce péruvienne, « *agit parce qu'elle peut produire sur les gens sains des symptômes semblables à ceux de la fièvre intermittente* » (Faure, 2015, p. 27). A partir de ce moment, il décide d'expérimenter sur un corps sain, à savoir sur lui-même, les effets du remède correspondant, qu'il va prendre sur plusieurs jours consécutifs et remarque assez rapidement le développement des premiers symptômes liés à la fièvre intermittente (la malaria). Dès lors, il affirme en 1790 l'importance d'expérimenter directement sur le corps humain les effets curatifs des médicaments encore méconnus. Les partisans de la doctrine hahnemannienne voient là les origines de la médecine expérimentale, alors même que cette médecine était déjà présente dans d'autres pays européens dans les années 1770. En 1796, il publie un article intitulé « *Essai sur un nouveau principe pour connaître les vertus curatives des médicaments* » dans le *Journal de médecine et de chirurgie pratique*, ce qui montre l'intégration des recherches menées par Samuel Hahnemann au sein de la médecine d'observation à cette époque. Dans cet article, il esquisse notamment l'un des fondements clés de l'homéopathie, celui de la similitude, et marque le véritable point de départ de cette thérapie alternative : « *Il faut chercher des médicaments qui provoquent habituellement une maladie similaire, voire très similaire, pour supprimer radicalement certaines maladies chroniques* » (Mure cite Hahnemann, 1998, p. 92). A partir de cette découverte, il va alors soigner ses premiers patients par cette pratique fondée sur le principe des semblables, le soin « *par analogie* » (« *Similia similibus curentur* »). Celui-

ci est attribué en premier lieu à Hippocrate (460-370 avant J-C), et repose sur l'idée qu'une substance qui produit des symptômes chez une personne saine va être capable de guérir les mêmes symptômes chez une personne malade. Ce principe constitue la « loi fondamentale » de cette thérapeutique. Il va complémentarier développer deux autres principes clés. D'une part, la dilution et la dynamisation des substances pour rendre leur pouvoir curatif plus efficace. D'autre part, le traitement individualisé, qui signifie trouver et adapter à chaque individu son propre remède. Il se met à fabriquer ses propres médicaments, qui varient en fonction des symptômes bien particuliers décrits par le patient. Avec quelques autres médecins, ils testent sur eux-mêmes ces diverses substances et ils notent très minutieusement leurs observations, en les complétant par des lectures sur les empoisonnements au cours de plusieurs siècles de l'histoire de la médecine. Il reprend son activité en tant que médecin homéopathe à partir de 1790 et parvient cette fois-ci à développer sa propre clientèle (Wittern, 1992). Cela lui permet de tester méticuleusement des drogues et des poisons à des doses minimales sur des personnes saines, puis sur des personnes malades afin de noter l'ensemble des effets sur « l'état de conscience » de l'esprit et du corps. Lorsqu'il se rend compte que les substances utilisées aggravent l'état de la personne, il compte sur la dilution de ces substances à des doses infinitésimales, tout en les dynamisant, c'est-à-dire en les agitant à plusieurs reprises, pour améliorer leur pouvoir curatif. En 1810, la doctrine homéopathique prend forme dans son ouvrage intitulé « *Organon de la médecine rationnelle* » (« *Organon der rationellen Heilkunde* »)²². Ce dernier compile l'ensemble des symptômes pour un remède et cela sur un panel de remèdes considérable ce qui en fait la référence préférée, la bible, des homéopathes.

ENCADRÉ 2 : PROCÉDÉ HOMEOPATHIQUE CRÉÉ PAR SAMUEL HAHNEMANN

Le système des dilutions hahnemanniennes est apparu notamment au début du XIX^e siècle et correspond aux dilutions centésimales, à savoir la dilution d'une substance active dans un volume d'eau cent fois supérieur. Ces dilutions sont alors devenues les centésimales hahnemanniennes (CH). Ainsi, une dilution au centième vaut 1CH, ce qui équivaut à ajouter à une unité de teinture mère, quatre-vingt-dix-neuf unités de solvant neutre (eau + éthanol). Les doses dites « infinitésimales » peuvent aller d'une dilution de cinq à trente fois c'est-à-dire de 5CH à 30CH. En 1807, Samuel Hahnemann commencera notamment à imbiber les granules de ces dilutions telles que nous les connaissons aujourd'hui à la place des teintures qui étaient utilisées jusqu'ici. Ce processus de dilution est accompagné du processus de dynamisation qui consiste en des mouvements de va et vient afin d'augmenter le contact entre la substance et le

²² Cet ouvrage a notamment été édité une soixantaine de fois si nous prenons en compte les douze langues dans lesquelles il a été traduit. Par sa grande diffusion et son succès, il est devenu une denrée rare.

solvant neutre. Ainsi, Samuel Hahnemann en vient à la conclusion que plus un remède est dilué et dynamisé, plus il est efficace. Ce principe de dilution et de dynamisation se trouve au cœur des controverses puisqu'il se base sur l'idée qu'une petite dose du poison de la maladie, dilué et dynamisé, peut avoir un effet curatif sur cette maladie même.

Samuel Hahnemann a notamment rassemblé l'ensemble de ses réflexions dans plusieurs publications comme « *Fragmenta materiae medicae* », dans lequel il répertorie les effets de plusieurs produits sur un homme sain, ou encore « *La médecine de l'expérience* », où il mentionne pour la première fois la loi des semblables et le terme concret « *homéopathie* ».

Pour légitimer les principes homéopathiques, il prend le contre-pied par rapport à ce qu'il nomme l'« *Ancienne médecine* » ou encore l'« *allopathie* ». Il n'hésite pas à qualifier cette médecine allopathique de manière virulente comme étant un « *art funeste* », qui serait à l'origine de nombreux morts et qu'il oppose à l'« *art de guérir* » (Hahnemann, 1834, traduction française). Samuel Hahnemann oppose ainsi les traitements de cette « *ancienne médecine* » aux traitements homéopathiques présentés comme doux :

« *Il en est autrement de l'homéopathie. Elle démontre sans peine à tous ceux qui raisonnent que les maladies ne dépendent d'aucune âcreté, d'aucun principe morbifique matériel, mais qu'elles consistent uniquement en un désaccord dynamique de la force qui anime virtuellement le corps de l'homme.* » (Hahnemann, 1834, p. 4)

Un autre extrait de la préface de la cinquième édition de l'*Organon* permet de saisir l'état d'esprit de Samuel Hahnemann envers cette « *médecine héroïque* », et la manière dont il conçoit la médecine homéopathique en la désignant comme la « *nouvelle médecine* » :

« *Cet art funeste qui, depuis une longue suite de siècles, est en possession de statuer arbitrairement sur la vie et la mort des malades, qui fait périr dix fois plus d'hommes que les guerres les plus meurtrières, et qui en rend des millions d'autres infiniment plus souffrants qu'ils ne l'étaient dans l'origine, je l'examinerai tout à l'heure avec quelques détails, avant d'exposer les principes de la nouvelle médecine, qui est la seule vraie.* » (Hahnemann, 1834, p. 4)

Les historiens ont d'ailleurs qualifié cette « *vieille médecine* » comme la « *médecine héroïque* » (« *age of heroic medicine* »), dont les traitements relevaient de la violence, de l'agressivité, voire parfois même du sauvage, comme l'exprime l'historien Robert Jütte :

« *Heroism, in this case refers to the virtue required of the patient who had to endure the application, to extreme degrees, of potent laxatives, purgatives, and emetics to cleanse the system of superfluous and detrimental bodily fluids. The same is true for the undertaking of massive bloodlettings, intended to relieve the body.* » (Jütte, 1998, pp.67-68)

Si la « *médecine héroïque* » se trouve au cœur des critiques exposées par Samuel Hahnemann, les fondements de la doctrine homéopathique trouvent réciproquement de nombreux détracteurs parmi les fervents défenseurs de cette « *ancienne médecine* » (Aulas et

al., 1985 ; Rijnberk & Ramey, 2007). Comme l'homéopathie et la médecine orthodoxe se construisent en opposition, un point sur lequel leurs défenseurs respectifs s'accordent est la conviction d'être les seuls détenteurs de l'orthodoxie médicale, ce qui les conduit à placer les adversaires au sein de l'hétérodoxie médicale (Faure, 2015).

Dans cet ouvrage l'*Organon*, il décrit aussi la relation entre le médecin et son patient, à travers la pratique de l'anamnèse, qui consiste à laisser s'exprimer le patient sur ses propres symptômes (psychiques, physiques, subjectifs et objectifs), afin de déboucher sur un traitement individuel. Il insiste sur le regard clinique que devrait adopter tout thérapeute :

« C'est donc l'ensemble des symptômes, dont l'image extérieure est l'expression de l'essence intérieure de la maladie, c'est-à-dire de l'énergie vitale désaccordée, c'est cette intégralité des symptômes qui doit être la principale ou la seule voie par laquelle la maladie nous permet de trouver le remède nécessaire, la seule qui puisse en déterminer le choix le mieux approprié. » (Hahnemann, 1982 (1921), p. 37)

Cela revient alors à considérer l'individu dans sa totalité, à savoir dans son entité physique, psychologique et énergétique (Sévigny, 1998). Depuis le développement de cette thérapeutique qui repose sur les trois principes clés cités ci-dessus, il existe des dissensions dès le milieu du XIX^e siècle entre les homéopathes eux-mêmes, et ce notamment autour de la question de la dilution. Certains prônent des remèdes à hautes dilutions alors que d'autres préconisent des remèdes à faibles dilutions. Des dissonances existent également autour de la prescription des remèdes entre les thérapeutes qui prescrivent un seul remède (les unicistes) ou ceux qui donnent plusieurs remèdes à la fois (les pluralistes) et enfin ceux qui privilégient les produits qui résultent d'un mélange de plusieurs produits homéopathiques (les complexistes). D'ailleurs, Samuel Hahnemann se situe en tant qu'uniciste, puisqu'il affirme lui-même, dans la première version de l'*Organon*, que la prise d'une unique substance en une seule fois suffit (Jütte, 2005). Malgré ces divergences autour des différentes manières d'appliquer les fondements développés par ce médecin, l'ensemble des thérapeutes conserve le principe de similitude qui est à la base de la pratique homéopathique.

Cette œuvre conserve une actualité étonnante, les controverses qui animaient cette thérapeutique à son époque se jouant quasiment dans les mêmes termes de nos jours. Malgré les progrès scientifiques et la place accordée aux molécules actives et aux thérapies géniques, cette pratique médicale « artisanale » persiste à l'heure actuelle. Pour comprendre ce « miracle

de l'homéopathie »²³ (Viet, 2015, p. 150) du point de vue de sa longévité, malgré les fortes critiques à son égard, il faut regarder en premier lieu du côté du fondateur de ce mouvement, qui affiche une forte personnalité. Effectivement, Samuel Hahnemann apparaît comme un « *savant devenu prophète* » détenant la seule vérité scientifique, et qui se place en tant que victime des autres médecines existantes (Ibid., 2015, p. 150). Mais si l'homéopathie a persévéré et continue de le faire, l'explication ne se situe pas uniquement dans cet illustre fondateur mais plutôt dans ses disciples à la personnalité exceptionnelle (Ibid., 2015), qui ont su propager cette médecine au niveau international. Le succès homéopathique se justifie aussi en grande partie, et c'est le cas encore aujourd'hui, par l'approbation du grand public, ce qui lui vaut de gagner du terrain essentiellement sur le plan idéologique et non scientifique, qui continue de lui faire défaut.

Concernant la médecine vétérinaire, il est intéressant de constater que Samuel Hahnemann ne mentionne dans aucune édition de son ouvrage la possibilité d'appliquer cette thérapeutique sur les animaux. Cette impasse peut être volontaire, l'application de cette thérapeutique semblant pour le moins compliquée sur les êtres vivants, alors que la description des symptômes par le patient lui-même, comme nous l'avons évoqué, constitue le point de départ de cette pratique. Ou alors la question de l'utilisation de l'homéopathie sur les animaux ne s'est pas présentée à lui car il ne s'est pas intéressé à des animaux malades. Rappelons que la médecine vétérinaire, encore peu répandue à cette époque et parfois même ignorée, ne possédait pas le même prestige que la médecine humaine. Un manuscrit non daté a toutefois été retrouvé en 1989 à la Bibliothèque Universitaire de Leipzig qui s'intitule « *Homöopathische Heilkunde der Haustiere* »²⁴. Il s'agirait d'une conférence que Samuel Hahnemann a faite à Leipzig devant des vétérinaires et des agriculteurs. Et pourtant, d'autres écrits affirment que l'auteur considérait comme absurde les expérimentations homéopathiques faites sur les animaux, en raison justement du traitement individualisé propre à cette thérapeutique (Rouzé, 1989). Le point de vue de Samuel Hahnemann sur l'utilisation de l'homéopathie en médecine vétérinaire demeure encore un mystère non résolu.

²³ L'auteur résume en quelques pages l'ouvrage d'Olivier Faure (2015) et montre un engouement théorique à ce qu'un historien retrace scientifiquement l'histoire de l'homéopathie. En même temps, dans un souci de garder une certaine distance avec ce sujet délicat, l'auteur semble se préserver en ajoutant des guillemets à certaines expressions comme c'est le cas ici.

²⁴ Il aurait été écrit durant la période où Samuel Hahnemann donnait régulièrement des conférences à l'Université de Leipzig entre 1811 et 1821.

En conséquence, l'histoire de la diffusion de l'homéopathie dans la profession vétérinaire se montre difficile à restituer. Nous allons donc désormais examiner comment les principes clés de l'homéopathie vont pouvoir être développés en médecine vétérinaire.

3. *L'homéopathie vétérinaire : un héritage de l'homéopathie humaine*

Le travail de reconstitution de la diffusion de cette doctrine au sein de la médecine vétérinaire n'est pas aisé. En effet, l'histoire des médecines alternatives, et même les études plus précises concernant le développement de l'homéopathie, abordent très peu la question de l'homéopathie vétérinaire. De même, les ouvrages historiques sur la profession vétérinaire laissent en suspens cette thématique. La majorité des ouvrages sur la médecine vétérinaire homéopathique ont donc été écrits par des vétérinaires qui relatent leurs expériences thérapeutiques, mais reviennent très peu sur les origines de l'homéopathie vétérinaire (Collectif d'éleveurs, 2016 ; Millemann & Osdoit, 2002 ; Peker, 1998 ; Rouchossé, 2017). Cela dit, l'évolution des médecines alternatives semble suivre des cours assez similaires en médecine humaine et en médecine vétérinaire. Comme le fait remarquer le vétérinaire homéopathe Jacques Millemann : « *l'homéopathie vétérinaire est la fille aînée de l'homéopathie humaine* » (Millemann & Osdoit, 2002). L'histoire de l'homéopathie vétérinaire se trouve être donc étroitement liée à celle de l'homéopathie humaine.

L'émergence de l'homéopathie vétérinaire à travers les publications et les expérimentations

L'homéopathie vétérinaire a fait son apparition lorsque Samuel Hahnemann était encore vivant. Hofapotheker Donauer, un apothicaire de la Cour à Cobourg, en Bavière et un membre régulier de la Société des forêts et de l'art de la chasse, publie en 1815, « *Proposition pour un traitement adapté aux chiens malades, avec une annexe sur l'éducation des chiens en général* ». ²⁵ Il soignait en particulier les chiens de chasse avec des traitements essentiellement à base de plantes et de minéraux, ce qui les rapprochent fortement des principes des traitements homéopathiques ²⁶. Un ouvrage de 1829 écrit par un vétérinaire militaire pour les chevaux, Ludwig Brückner, intitulé « *Sur la méthode homéopathique en rapport avec le traitement des*

²⁵ Traduction de « *Vorschläge zur zweckmäßigen Behandlung kranker Hunde, nebst Anhang über Erziehung der Hunde im Allgemeinen* ».

²⁶ Les historiens contemporains considèrent d'ailleurs Hofapotheker Donauer comme le premier qui a traité les animaux par homéopathie même si le terme n'est pas mentionné.

chevaux, ou preuve que les médecins des chevaux les plus habiles et les plus expérimentés, traitent pourtant de manière homéopathique leurs maladies, sans le vouloir et sans le savoir » fait lui explicitement référence à la méthode homéopathique. Si ses premières publications n’amorcent pas une diffusion large de l’homéopathie vétérinaire, elles soulèvent un aspect intéressant, à savoir que les premiers animaux traités par homéopathie ont été les chiens de chasse et les chevaux de l’armée, des animaux qui ont donc une utilité politique et sociale. Le soutien de l’aristocratie et des grands propriétaires terriens a constitué un premier laboratoire destiné aux expériences homéopathiques et aux premières observations si chères à cette thérapeutique mais elle reste malgré tout aux balbutiements.

La doctrine hahnemannienne dans le domaine vétérinaire prendra une tout autre tournure, grâce notamment à un vétérinaire libéral de Leipzig, lui-même élève et grand admirateur de Samuel Hahnemann, Johann Joseph Wilhelm Lux (1773-1849), considéré comme pionnier de l’homéopathie vétérinaire²⁷ et le fondateur de l’isothérapie²⁸ c’est-à-dire « *l’identique est guéri par l’identique* » (« *Aequalia aequalibus curantur* »). Après de nombreuses expérimentations sur les animaux, il décide de publier périodiquement à partir de 1833 et jusqu’en 1836, une nouvelle revue intitulée « *Zooiasis : traitement des animaux selon les lois de la nature ; écrit avant tout pour les vétérinaires des villes et les pasteurs de campagne* »²⁹. Elle constitue la première revue destinée à l’homéopathie vétérinaire³⁰, et fait l’objet d’un certain nombre de commentaires dans les revues homéopathiques allemandes. Elle aurait pris fin en raison

²⁷ Ce dernier naît à Oppeln dans la province de Silésie du royaume de Prusse et a été diplômé à l’école vétérinaire de Berlin en 1803. Il va notamment donner de nombreuses conférences sur l’art vétérinaire à l’Université de Leipzig de 1805 à 1806 et continuera d’exercer le métier de vétérinaire de 1810 à 1847. Comme Samuel Hahnemann, il est membre de la Société homéopathique de Leipzig et fera la connaissance du fondateur de la doctrine homéopathique à ce moment-là. De 1814 à 1820, il va alors s’intéresser de plus près à cette doctrine en souhaitant l’appliquer au domaine vétérinaire tout en côtoyant les médecins homéopathes par son intégration au sein des mêmes associations comme l’Association centrale homéopathique (« Homoeopathischen Centralvereins »).

²⁸ L’isothérapie est un procédé par lequel la guérison s’avère possible grâce à l’utilisation de la souche qui contient le germe contagieux responsable de la maladie. Contrairement à l’homéopathie, l’isothérapie ne conduit pas à des pathogénésies c’est-à-dire des maladies provoquées par les substances homéopathiques elles-mêmes. Le docteur Denis Demarque détaille une des expériences faites par Johann Joseph Wilhelm Lux : « *En 1831, sur la demande d’un propriétaire hongrois de lui fournir des remèdes homéopathiques contre la morve, il eut l’idée de diluer à 30 CH une goutte de mucus nasal d’un animal atteint de morve et d’en faire prendre à tous les animaux malades. Le succès obtenu l’encouragea à essayer plusieurs sécrétions contagieuses diluées. Il publia ses résultats dans un livre édité à Leipzig en 1833* ». L’isopathie des contagions où toutes les maladies contagieuses portent dans leurs propres produits de contagie, le moyen de guérison. » (Demarque, 2001, p. 83)

²⁹ Zooiasis se compose des mots « zoo » qui signifie en grec ancien « animal » et « iasis » qui signifie « guérison »

³⁰ Johann Joseph Wilhelm Lux va notamment la dédier à Samuel Hahnemann : « *le scrutateur profond et savant de la nature, le grand médecin, le noble bienfaiteur des hommes et des animaux par la fondation de l’homéopathie [...] Vous êtes le nouveau soleil bienfaisant qui se lève sur l’animalité malade et en son nom je pose la première pierre de votre temple à côté de celui d’Esculape* ». Cette dédicace faite à Samuel Hahnemann par Johann Joseph Wilhelm Lux en le comparant à Esculape, le dieu greco-romain de la médecine, atteste de son entier dévouement et de sa croyance sans faille en la doctrine homéopathique, comme étant la médecine de l’avenir, la nouvelle médecine.

notamment des mauvais résultats d'expérimentations réalisées à l'école vétérinaire de Berlin. Si Samuel Hahnemann ne mentionne que rarement la possibilité d'appliquer l'homéopathie aux animaux, il proclame, comme le rappelle Johann Joseph Wilhelm Lux, l'existence d'une seule pathologie, une seule matière médicale et une seule médecine pour l'ensemble des êtres.

Ces premières publications sur l'homéopathie vétérinaire contribuent à rendre publics les expérimentations et résultats, ainsi qu'à donner des indications pratiques d'utilisation, et les doses à appliquer selon le type des animaux. Par exemple, pour les ruminants, les chevaux ou encore l'âne, il explique avoir donné de dix à cinq gouttes selon le remède homéopathique employé, tandis que pour les carnassiers, les cochons et les petits animaux (chiens et chats) ainsi que les oiseaux, il mentionne que ceux-ci requièrent une dose plus minime. Il évoque aussi avec détail les manières d'appliquer l'homéopathie aux animaux, ce qu'il considère comme plus difficile que chez un être humain et nécessite le déploiement de diverses stratégies. Pour les oiseaux, une goutte du remède sera déposée directement dans leur bec avec deux ou trois gouttes d'eau ou dans le récipient où ils ont l'habitude de boire. Pour les chats, les chiens et les cochons, il s'agira d'inclure le remède dans du lait sucré, ou directement sous forme de poudre dans leur gueule si cela est faisable. Pour le bétail, le remède est facilement déposable directement dans la gueule tandis que pour les chevaux, l'homéopathie serait davantage administrée dans une bouteille d'eau farineuse³¹. Si ces différentes stratégies d'administration relèvent du côté pratique pour les vétérinaires, il en va autrement du côté des paysans. En effet, Johann Joseph Wilhelm Lux met en avant que les éleveurs doivent « voir » le remède qu'il donne aux animaux, pour qu'à leur tour ils puissent eux aussi les soigner directement. Ceci explique donc que les remèdes homéopathiques soient mélangés principalement avec de la farine pour leur donner un « *corps et une couleur* ». Cette manière d'administrer contribue à légitimer les doses homéopathiques comme des remèdes concrets et efficaces qui n'appartiennent pas au domaine de la sorcellerie. En effet, de par leur teneur très faible en substance active, les doses homéopathiques sont invisibles, ce qui engendre des questionnements sur les effets curatifs réels de ces nouveaux médicaments. Dès lors, fabriquer un contenant où le remède homéopathique peut être déposé sans y altérer le pouvoir de guérison, constitue une manière de rassurer les utilisateurs et de chasser les idées préconçues selon lesquelles l'homéopathie ne pourrait être à même de pouvoir soigner.

³¹ Toute cette partie s'appuie sur un article du Docteur Charles Peschier de Genève qui résume les traitements homéopathiques prodigués par Johann Joseph Wilhelm Lux dans ses articles. Ces derniers ont été publiés par la Société des médecins dans *Bibliothèque homéopathique* (revue périodique) de 1832 à 1842 soit dix-huit volumes sous la direction du docteur Pierre Dufresne. Ici, nous nous appuyons notamment sur le volume III de 1834 (pp. 121-122).

Les premières observations faites par Johann Joseph Wilhelm Lux sur des cas cliniques précis représentent les prémices d'une homéopathie vétérinaire s'autonomisant de l'homéopathie humaine, notamment dans ses manières d'observer les symptômes et dans son application. Il va attirer une clientèle dense grâce aux succès qu'il obtient par les remèdes homéopathiques et les traitements basés sur l'isothérapie. Ses premières publications permettent à l'homéopathie vétérinaire d'être visible dans l'arène publique au-delà des seuls milieux scientifiques : elles contribuent à sa diffusion auprès des vétérinaires, mais également de l'ensemble des personnes exerçant un métier en rapport avec les animaux. C'est le cas notamment du vétérinaire Marcel Ferréol, qui a pratiqué la médecine vétérinaire à Genève, et qui a lu attentivement l'ensemble des observations cliniques faites par Johann Joseph Wilhelm Lux. Mais l'arsenal thérapeutique proposé se réduit à Nux vomica, Camphora, Aconitum et Opium, malgré les divers maux. Toutefois, ces publications ne parviennent pas à faire reconnaître l'homéopathie vétérinaire comme une thérapeutique viable et efficace.

C'est le vétérinaire allemand Friedrich August Gunther (1806-1871) qui va contribuer à la reconnaissance de l'homéopathie vétérinaire comme une science thérapeutique. Il va cumuler les expériences durant plus de trente ans, notant les succès, les échecs, mais également les exceptions. L'ensemble de ces expérimentations va aboutir à un premier écrit sur les maladies du cheval, dans lequel il témoigne du succès de cent quatre-vingt-huit remèdes homéopathiques, suivi de l'ouvrage « *Nouveau Manuel de médecine vétérinaire Homéopathique* » en 1846, et qui sera réédité en 1871 et 1892. Il traite autant des chevaux que des ovins, caprins, bovins et des chiens. Cela montre que les soins homéopathiques s'étendent également aux petits animaux. Par sa large réception dans le milieu vétérinaire et agricole, cet ouvrage marque un réel tournant dans la reconnaissance de l'homéopathie vétérinaire. La pratique de l'homéopathie vétérinaire rejoint dès lors celle de l'homéopathie humaine sur le plan de la reconnaissance et de la légitimation, mais elle reste malgré tout encore peu reconnue. De nombreuses publications sur l'homéopathie vétérinaire vont voir le jour simultanément dans d'autres pays, dans un processus de diffusion internationale. Aux Etats-Unis, le premier écrit sur l'homéopathie vétérinaire est publié en 1842 par le vétérinaire Smith, qui fait appel à son confrère le médecin Humphreys pour soigner un cheval atteint d'une néphrite grave. Grâce à une dose de Belladonna, le cheval se trouve être remis sur pied. Ce médecin américain va alors publier son premier *Manuel vétérinaire* en 1886, dans lequel il dénonce les méthodes thérapeutiques brutales de cette époque. De plus, il se met à commercialiser des formules homéopathiques pour les gros animaux à partir de 1860. Ce médecin joue un rôle clé dans la progression de l'homéopathie vétérinaire aux Etats-Unis. Aux Pays-Bas, le botaniste et médecin Clemens von

Bönninghausen, qui a été guéri de la phtisie par Samuel Hahnemann lui-même, va donc s'intéresser de plus près à cette thérapeutique, également pour les animaux, en citant des cas cliniques sur les bovins, chevaux et chiens. Au même titre que les médecins, les vétérinaires se sont tournés vers cette thérapeutique, qui était avant tout une « *théorie générale de l'action des médicaments* » (Robitaille, 1997, p. 351), et venait combler un « vide » thérapeutique laissé par la médecine plus conventionnelle à cette époque. Dans ce contexte, où la pharmacopée traditionnelle se montre encore peu convaincante, la pratique homéopathique s'impose comme une alternative accessible, comme l'attestent les cas de guérison avec des remèdes faciles à prescrire et sans danger pour la santé.

Dès lors, naissent plusieurs revues qui vont dans le sens de publiciser les observations, les expérimentations ainsi que les résultats homéopathiques. Ces nombreux écrits traduisent une activité homéopathique tout à fait saisissante. Il est intéressant de noter qu'il existe près de trente revues homéopathiques en France entre 1830 et 1870, même si la plupart sont éphémères et disparaissent assez rapidement. En Suisse, la *Bibliothèque homéopathique de Genève* (1832-1842) permettra de diffuser l'ensemble des écrits sur l'homéopathie pour l'ensemble des lecteurs francophones à l'initiative du Dr. Pierre Dufresne. Quant aux Etats-Unis, une quarantaine de revues apparaissent entre 1835 et 1860, mais leur longévité demeure relativement faible (Rogers, 1996).

De manière générale, le déploiement de la doctrine homéopathique tout au long du XIX^e siècle et début du XX^e siècle au sein de plusieurs pays s'est trouvé facilité, d'une part, grâce aux migrations internationales des médecins et vétérinaires et, d'autre part, grâce à la circulation internationale des écrits médicaux. De plus, il s'avère que le processus de développement et de diffusion est similaire à celui de l'homéopathie humaine. Là où nous remarquons toutefois une différence, ce serait davantage dans le contenu de ces écrits. Ceux en médecine humaine ne se contentaient pas de détailler les mécanismes de l'homéopathie, mais étoffaient leur contenu par des listes d'adresses des autres praticiens, mentionnaient des cas de guérison, des témoignages de personnes guéries, et enfin la liste de remèdes homéopathiques associés aux symptômes (Garden, 1992). En revanche, les articles et revues en médecine vétérinaire se concentraient davantage sur la pratique même, à travers les expérimentations ainsi que les cas de guérison et par là-même, les remèdes qui fonctionnaient pour telles maladies. Ceci est encore vrai pour les ouvrages contemporains d'homéopathie vétérinaire, qui continuent de procéder par énumération de cas, et reviennent peu sur les anciens principes homéopathiques qui demeurent d'actualité.

4. *La non-autonomisation du mouvement homéopathique vétérinaire face au mouvement homéopathique humain*

L'homéopathie est souvent considérée comme une « *médecine de la personne* » (Hahnemann, 1982 (1921)), ce qui soulève de nombreuses questions dans le cas de la médecine vétérinaire. Comment une telle médecine peut-elle s'appliquer aux animaux, sachant qu'elle repose principalement sur les paroles de l'être humain et sur la dimension subjective comme le relève ce journaliste scientifique français : « *Imagine-t-on une vache – même par l'intermédiaire de son éleveur – questionnée sur ses rêves, sur sa peur des orages ou de l'obscurité, sur ses sentiments à l'approche d'un taureau ?* » (Rouzé, 1989, p. 154). Il s'agit là d'un argument que les opposants à cette thérapeutique n'hésitent pas à mettre en avant. Néanmoins, nous verrons dans cette partie que le développement de l'homéopathie vétérinaire ne peut avoir lieu sans l'émergence du mouvement homéopathique humain, qui fait face à l'expansion de la médecine orthodoxe à cette même période. L'histoire de l'homéopathie vétérinaire se trouve alors totalement liée à celle de l'homéopathie humaine, et parvient difficilement à s'autonomiser.

Les diverses études sur le développement de la médecine aux XVIII^e et XIX^e siècles mettent en avant l'émergence de la médecine orthodoxe et le processus de professionnalisation qui l'accompagne (Brandt & Gardner, 2014 ; Bynum & Porter, 2019 ; Saks, 2003). Cette approche contribue de facto à placer la médecine homéopathique « *comme un phénomène marginal par rapport à ces transformations ou, pour être plus précis, comme le produit d'un contexte sociopolitique, scientifique et culturel étranger à l'éclosion des nouvelles formes de la médecine au XIX^e siècle.* » (Robitaille, 1997, p. 348). Nous avons déjà mis en évidence ce processus de marginalisation des médecines alternatives par la médecine orthodoxe, auquel l'homéopathie n'échappe pas. Jugée comme une médecine non scientifique, non moderne et même non professionnelle, l'homéopathie n'en devient pas moins une forme de concurrence pour la médecine orthodoxe, au moment où cette dernière vise à imposer son « monopole ». Cependant, pour le chercheur Jean-Pierre Robitaille, le courant homéopathique n'est pas un mouvement « *à contre-courant des grandes transformations du XIX^e siècle médical* » (Robitaille, 1997, p.349). L'auteur ne nie pas les controverses qui opposent médecine homéopathique et médecine conventionnelle, mais il vise à montrer que l'homéopathie s'institutionnalise au même titre que la médecine orthodoxe, ce qui en fait un « *vrai* » mouvement.

La constitution d'un mouvement suppose avant tout un « *travail collectif* », dans le but de s'approprier une juridiction, ce qui constitue la base même d'un mouvement (Ollivier, 2016). Dans cette optique, ce travail peut passer par plusieurs étapes et actions, telles que la formalisation d'un savoir professionnel, qui s'avère assez délicate pour les homéopathes, la publicité pour faire connaître leurs activités auprès de clients potentiels, à travers notamment les articles ou ouvrages académiques portant sur l'homéopathie, ou encore par l'intervention de l'Etat qui peut octroyer un monopole et une réglementation légale, ce qui n'est pas le cas pour l'homéopathie. La création d'un mouvement en vue d'une professionnalisation témoigne de luttes concurrentielles, qui permettent à des outsiders de défendre leur place sur un marché de services face à des professionnels établis, comme le montre le mouvement des architectes d'intérieur étudié par Carine Ollivier, qui cherche à s'autonomiser des architectes. En effet, elle ne considère pas ce mouvement de professionnalisation comme un but, mais davantage comme un « *moyen de lutter* » contre les divisions du travail qui inversent les tendances entre les professionnels les mieux organisés (le cas des architectes), et les moins bien organisés (le cas des architectes d'intérieur) (Ollivier, 2012). En s'associant, les membres d'un groupe passent de l'appartenance d'un « *groupe en soi* » à un « *groupe pour soi* » (Ibid., 2012). Cette perspective d'analyse va nous permettre de comprendre comment les homéopathes, comme groupe en soi, vont former un groupe pour soi, qui lutte pour se faire une place au sein du marché concurrentiel en partageant non seulement des intérêts matériels, mais aussi une même situation face aux orthodoxes.

La constitution d'un mouvement suppose un processus d'institutionnalisation. Dans notre cas d'étude, elle passe notamment par la création d'associations professionnelles d'homéopathes, ce qui a permis à l'homéopathie de se développer et de se consolider malgré les attaques constantes contre elle. A l'inverse, nous montrerons que les lieux d'enseignements sont rares, limitant ainsi la formation de thérapeutes homéopathes. En effet, ces lieux correspondent surtout aux hôpitaux, qui donnent la priorité à la médecine conventionnelle, et non à l'homéopathie, ce qui les rend peu ouverts à offrir des enseignements en médecines alternatives (Faure, 2015). Les homéopathes compensent toutefois cette faiblesse par un fort activisme, avec l'éclosion de nombreuses sociétés qui deviennent très rapidement le mode d'organisation le plus visible de cette thérapeutique, impulsée également par un contexte favorable à l'associationnisme médical à partir des années 1830 (Faure, 2015). Toutefois, ces associations professionnelles homéopathes regroupent aussi bien des professionnels que des amateurs, majoritairement actifs en médecine humaine, et moins fréquemment en médecine vétérinaire. L'absence de sociétés médicales exclusivement réservées aux vétérinaires homéopathes atteste

de la prédominance de l'homéopathie humaine. Ainsi, l'homéopathie vétérinaire demeure un segment encore minoritaire au sein de l'homéopathie.

Les premières sociétés médicales voient le jour en Allemagne, et plus précisément en Saxe, la terre d'origine de Samuel Hahnemann. En 1826, une association informelle naît sous le nom de « Société correspondante des médecins homéopathes » (Wittern, 1992). Rejointe par l'« Association pour l'encouragement de la formation dans l'art de guérir homéopathique », elle deviendra en 1832, l'association centrale homéopathique allemande (Ibid., 1992). Celle-ci sera très vite relayée par d'autres associations locales. En France et en Suisse, les associations voient le jour quasiment au moment même de l'apparition de la doctrine, avec la Société homéopathique gallicane, fondée à Genève en 1832, et la Société homéopathique de Paris en 1834. Aux Etats-Unis, se créent la Société hahnemannienne à Philadelphie (1833), puis l'Académie homéopathique d'Allentown, ainsi que des sociétés locales à New York (1838) et à Cincinnati (1849). D'autres associations verront le jour aussi en Grande Bretagne et au Canada. Enfin, en Allemagne, la création de l'association « Hahnemannia », en 1868, révèle l'enthousiasme que procure cette thérapeutique chez les patients, qui va même atteindre un professionnalisme tout à fait nouveau pour cette époque, à travers la création de son propre journal grâce à la participation active des membres issus des classes sociales élevées (sans cesse en augmentation, passant de cent seize membres en 1868 à sept mille en 1902), afin de promouvoir l'homéopathie (Staud, 1998). Cette thérapeutique gagne alors de plus en plus en popularité, notamment dans les milieux bourgeois et au sein de l'aristocratie catholique (Faure, 2002, 2015).

Les associations mentionnées contribuent à mettre en réseaux les acteurs appartenant à cette doctrine au niveau local, national, mais aussi à l'international (Garden, 1992). Le premier rassemblement d'homéopathes voit le jour en 1829, lorsque Samuel Hahnemann fête son cinquantième anniversaire. Cette première rencontre impulsera d'autres congrès, tels ceux organisés à Paris à plusieurs reprises entre 1830 et 1870. Ces rassemblements prendront une configuration plus formelle, par la création de l'« Assemblée Internationale Quinquennale d'Homéopathie » à Philadelphie en 1876, ce qui encouragera d'autres congrès homéopathiques jusqu'en 1937³². Ces mobilisations internationales contribuent à donner l'élan nécessaire pour d'autres conférences internationales, essentiellement créées par des médecins, mais destinées aussi aux non-médecins. D'autres congrès voient le jour au XX^e siècle, tels que le « Concile Homéopathique International », qui réunit chaque année les médecins homéopathes délégués

³² Ces congrès ont lieu à Londres (1881/1896/1911/1927), à Bâle (1886), à Atlantic City (1891/1906), à Paris (1900/1932) et à Berlin (1937) (Debons, 2015)

de chaque pays, ou la « Liga Medicorum Homeopathica Internationalis », fondée à Rotterdam en 1925, et dont le siège se trouve actuellement à Genève, qui continue d'organiser des congrès chaque année. Ce foisonnement des congrès s'explique en particulier par l'existence d'une sectorisation avec deux écoles en concurrence, les éclectiques et les hahnemanniens stricts, qui vont chacune promouvoir leur propre doctrine et enseignement (Faure, 2002).

Quant au nombre d'adhérents à ce mouvement, si les chiffres sur le nombre de médecins sont disponibles, le nombre des vétérinaires est noyé parmi le nombre total d'adhérents, ce qui rend difficile leur estimation. Les chiffres globaux attestent d'une progression à la hausse dans la majorité des pays jusqu'en 1870, mais ils demeurent faibles comparativement au nombre de médecins orthodoxes³³. Ce nombre d'adhérents décline jusqu'à la veille de la première guerre mondiale dans la majorité des pays européens (Garden, 1992, Nicholls, 2001 ; Wittern, 1992). Dans le cas des Etats-Unis, le nombre d'adhérents subit une nette régression au début du XX^e siècle, notamment à la suite du rapport sur l'enseignement médical d'Abraham Flexner en 1910, que souligne Naomi Rogers « *had attacked devastatingly irregular schools as both inadequate and unscientific* » (1998, p. 48)³⁴. Ces fortes diminutions d'adhérents vont avoir un impact considérable sur les publications et les revues spécialisées, qui vont elles aussi décroître, voire même disparaître.

En ce qui concerne les lieux de formation, la constitution du mouvement homéopathique s'effectue aussi à travers l'ouverture d'hôpitaux, de cliniques et de dispensaires homéopathiques, et à travers des efforts pour créer aussi des écoles dédiées, grâce notamment aux donations de patients issus de milieux aisés. Néanmoins, ces institutions ne parviennent pas à concurrencer les hôpitaux publics, qui développent leur fonction soignante à la même période. De telles institutions homéopathiques se sont implantées plus facilement dans les pays anglo-saxons ; sur le continent américain, où l'homéopathie connaît un véritable « *âge de gloire* » (Rogers, 1998), ce qui atteste du pluralisme de soins existant à l'époque dans ce pays ; en Angleterre, avec la création de « Royal Homeopathic Hospital » en 1849. Ces institutions de formation sont un bon indicateur de la ferveur des disciples d'Hahnemann à vouloir consolider et légitimer ce mouvement, mais là encore elles ne concernent pas l'homéopathie vétérinaire.

³³ En comparaison à cette même époque en France, sur quinze à dix-huit mille médecins, seulement un sur trente ou sur quarante adhère à l'homéopathie, ce qui reste une part relativement faible comparé à l'attrait pour la médecine orthodoxe (Garden, 1992).

³⁴ Abraham Flexner (1866-1959) est un professeur d'université américain. Il étudia les conditions de l'enseignement médical au début des années 1900 dans son célèbre rapport qui marqua un tournant dans l'histoire de la médecine.

L'ensemble de ces étapes montre que le mouvement homéopathique vétérinaire parvient difficilement à s'autonomiser de celui de l'homéopathie humaine. Sachant que la proportion des vétérinaires homéopathes est plus faible que celle des médecins homéopathes, les membres de l'homéopathie vétérinaire se rattachent à l'homéopathie humaine pour pouvoir exister de manière plus large. Ainsi, les associations regroupent autant les médecins que les vétérinaires, les lieux de publications des vétérinaires apparaissent généralement dans des revues spécialisées en homéopathie humaine, et enfin ils ne possèdent pas d'écoles d'homéopathie vétérinaires, contrairement à la présence de quelques hôpitaux ou dispensaires d'homéopathie humaine. De fait, l'homéopathie vétérinaire ne saurait croître sans profiter du développement de l'homéopathie humaine.

Il est donc important de garder à l'esprit que cette thérapeutique en santé animale a vu le jour grâce tout d'abord aux outils thérapeutiques mis en place par les médecins, dans une relation d'interdépendance. Nous pourrions aussi nous interroger sur le fait que si les vétérinaires homéopathes se fondent principalement sur les outils de la médecine humaine, ont-ils pour autant inventé de nouvelles manières de procéder ? De nouveaux outils ? Et est-ce que ces outils sont repris, ou au contraire ignorés par les médecins homéopathes ? Ce qui sociologiquement revient à se demander concrètement quelle est leur position au sein du segment des homéopathes, comment ils coexistent avec les médecins homéopathes, et s'ils sont dominés par ces derniers ? Face à ces questionnements, nous pouvons formuler nos réponses uniquement sous forme d'hypothèses, pour n'avoir trouvé que très peu d'éléments à ce sujet. Tout d'abord, les vétérinaires homéopathes ont pris possession de la doctrine hahnemannienne en l'appliquant au domaine vétérinaire, ce qui consistait là le principal changement. Au regard de nos entretiens faits auprès des vétérinaires homéopathes, nous pouvons imaginer que ces vétérinaires devaient retranscrire les symptômes humains en symptômes animaliers, au même titre que les vétérinaires actuels, ce qui nécessitait de s'appuyer sur les observations faites par les propriétaires des animaux, et donc d'inclure un troisième acteur intermédiaire dans le processus de guérison. Ces traductions des symptômes étaient inévitables pour appliquer l'homéopathie aux animaux. En ce sens, il semble aller de soi que les médecins homéopathes ne reprenaient pas cette manière de faire l'anamnèse, puisqu'ils pouvaient s'appuyer directement sur les paroles de leurs patients, contrairement aux vétérinaires. Il s'agissait là de la vraie différence entre l'homéopathie humaine et l'homéopathie vétérinaire. De plus, nous pouvons supposer que ces médecins montraient un certain contentement que d'autres secteurs médicaux s'emparent de cette thérapie et la promeuvent. Comme le montre Phillip Nicholls, les homéopathes jouissent d'une très bonne réception sociale au XIX^e siècle, avec un nombre

d'adhérents qui s'accroît, avec l'ouverture de dispensaires et d'hôpitaux, ainsi que la tenue de congrès qui leur permettent d'avoir les ressources pour se professionnaliser, favorisées notamment par les associations de soutien et les patients donateurs (Nicholls, 1992). Quelque part, que ce soit les médecins homéopathes ou les vétérinaires homéopathes, la collaboration dans les revues ou les institutions semblaient faible, ce qui peut constituer un indice des échanges minimes entre ces professionnels de santé. Quoi qu'il en soit, nous n'observons pas une reconfiguration des savoirs homéopathiques entre ces deux domaines médicaux, mais plutôt une diffusion et une appropriation des savoirs de la part des vétérinaires pour les adapter à leur domaine, tout en continuant d'être minoritaire au sein du segment des homéopathes.

L'histoire du mouvement homéopathique à l'échelle internationale témoigne aussi que cette thérapeutique, loin d'être un long fleuve tranquille, passe par des périodes d'activisme intense, avec un fort engouement, et des heures plus sombres avec un désintérêt, voire un dénigrement, autant de la part des patients/clients que de la part de thérapeutes orthodoxes qui ne cessent de créer des controverses. A partir de la fin du XIX^e siècle, ces derniers contiennent ce mouvement en laissant très peu de place à l'enseignement homéopathique dans les hôpitaux privés et publics, où a contrario l'enseignement de la médecine orthodoxe s'intensifie (Faure, 2002). La difficile transmission des savoirs homéopathiques limite l'accroissement des effectifs des homéopathes, et les conduit dès lors vers un affaiblissement du mouvement. De plus, les médecins orthodoxes légitiment leurs actions contre les homéopathes, en disant préserver l'intégrité scientifique médicale et l'honneur des professionnels de santé, face aux charlatans (Nicholls, 1992). Ainsi, l'approche par le mouvement homéopathique traduit les tentatives de professionnalisation des thérapeutes homéopathiques, qui s'avèrent être peu fructueuses face au succès de la professionnalisation des thérapeutes orthodoxes, à partir notamment de la fin du XIX^e siècle. Ce monopole de la médecine dite moderne explique aussi en partie le déclin de cette thérapeutique, et cette vague creuse qui l'a réfrénée dans la première moitié du XX^e siècle.

Chapitre 2 - Vers une tentative de consolidation du sous-segment des vétérinaires homéopathes à partir du milieu du XX^e siècle

De manière générale, la pratique homéopathique a connu des fluctuations importantes, entre un engouement prononcé puis un fort déclin, mettant à mal cette pratique, que ce soit en santé humaine ou vétérinaire. Toutefois, cette thérapeutique va connaître une nouvelle étape à partir des années 1960, qui va constituer un point de bifurcation dans la professionnalisation des vétérinaires homéopathes, grâce à un contexte social et culturel propice à cette « *renaissance* » (Dinges, 2001). A partir des années 1960, nous assistons de nouveau à une hausse des publications sur l'homéopathie de manière générale, marquée par une « *récente vitalité mondiale* » (Ibid., 2001, p. 62). En effet, les débuts des années 1960 sont marqués par l'émergence de mouvements alternatifs, porteurs d'une critique globale envers la société moderne industrielle (mouvements régionalistes, écologistes, féministes, anti-nucléaires, etc.) (Traverso, 1993). La médecine orthodoxe ou biomédicale se trouve au centre des débats, qui portent particulièrement sur l'inefficacité et la déshumanisation des relations entre médecins et patients. Sur la base des mouvements écologistes généralistes déjà existants, émergent de nouveaux mouvements alternatifs de santé, qui se donnent comme but de combler les lacunes de cette médecine dite moderne. Les thérapies complémentaires et alternatives, dont l'homéopathie, qui offrent une autre manière de se soigner, profitent de ces brèches pour ressurgir. Se développe ainsi une « contre-culture » médicale (« *counter-culture* ») qui s'oppose à la médecine dominante à travers l'émergence d'une « sous-culture » au sens de Mike Saks : « *The 'counter-culture', for this purpose, is conceived as a subculture established in opposition to the dominant prevailing culture of medicine* » (Saks, 2014, p. 113). Qualifier une médecine d'orthodoxe ou de « *contre-culture* » dépend en grande partie de la perspective historique et culturelle. Mike Saks met en avant que, dans certaines cultures, les médecines considérées comme « *contre-culture* » peuvent devenir dominantes, face à la médecine orthodoxe qui devient alors à son tour la médecine de « *contre-culture* ». Il montre surtout que le développement de cette « *contre-culture* » s'est largement amplifié à partir des années 1960, avec l'essor de nouvelles tendances de développement personnel. Ainsi, au cœur de cette « *contre-culture* » se trouve la notion de « *post-modernité* », fondée sur une tolérance et une attention portée à la pluralité des cultures et à la diversité. Les thérapies alternatives y trouvent leur place, privilégiant et promouvant le recours à des remèdes « naturels » et présentées comme plus respectueuses du corps que les médicaments allopathes. C'est dans ce contexte des années

soixante et soixante-dix que nous assistons à un renouveau de la pratique homéopathique, et ce aussi dans le domaine vétérinaire. Les thérapies alternatives se positionnent dès lors comme une réelle concurrence pour la médecine orthodoxe. Mais les professionnels homéopathes rencontrent aussi de nouvelles difficultés de légitimation, face à l'apparition notamment de l'« *evidence-based medicine* » et des différents enjeux professionnels que cela engendre (Urquiza-Haas & Cloatre, 2021).

1. Faire face au principe de l'évidence à partir de 1960 comme première étape de légitimation de la pratique homéopathique vétérinaire

Les vétérinaires qui se sont spécialisés dans les thérapies alternatives dans les années soixante et soixante-dix, et en particulier dans l'homéopathie, sont des vétérinaires classiques par leur formation d'origine qui ont été confrontés aux mêmes enjeux de professionnalisation et de légitimation que leurs prédécesseurs. Par leur pratique perçue comme marginale, ils ont vite été jugés comme les « empiriques » au sein du groupe professionnel, chacun ayant développé des compétences et des savoirs spécialisés se différenciant notamment sur la manière de soigner, créant ainsi deux territoires de juridiction au sens abbottien. Il y a donc, d'une part, l'art vétérinaire à travers les savoirs cliniques et, d'autre part, l'art de guérir à travers les traitements utilisés qui marquent ici le point majeur de discordance entre les vétérinaires conventionnels et les vétérinaires homéopathes. Ces divergences concernant les traitements se sont notamment amplifiées à partir du XIX^e siècle, avec la montée de la médecine moderne, comme nous l'avons déjà mentionné. Pour mener à bien le processus de reconnaissance de leurs savoirs spécialisés, les vétérinaires ont mené une « lutte » contre les praticiens empiriques non-qualifiés. Ces derniers avaient recours, pour le traitement des animaux, à des remèdes naturels tels que le thym, le thym sauvage, le sel, le vinaigre appliqués sur les blessures, connus aujourd'hui pour avoir provoqué des infections plus graves qu'elles ne l'étaient à l'origine (Berdah, 2020). Ces remèdes étaient d'ailleurs préparés et vendus par les paysans et les praticiens empiriques, et constituaient un marché médical pour les maladies contagieuses à la fin du XVIII^e siècle. Ainsi, l'ensemble des thérapeutes, qu'ils soient paysans, vétérinaires ou praticiens « empiriques », pouvaient se procurer les mêmes remèdes, malgré leur efficacité parfois peu fiable. L'arsenal thérapeutique utilisé s'avérait semblable pour le vétérinaire, l'éleveur ou les praticiens « empiriques », et ce jusqu'en 1975 pour ce qui est de la France (Berdah, 2020). Seule la vaccination constituait l'outil thérapeutique réservé aux vétérinaires en raison de l'accord passé entre la médecine vétérinaire et l'Institut Pasteur, qui avait le

monopole sur ces substances au début du XX^e siècle. Les incessantes luttes entre les vétérinaires et les praticiens « empiriques » au cours des XIX^e et XX^e siècles, connaissent donc un point de bascule avec l'affirmation du monopole des vétérinaires conventionnels par rapport à leurs savoirs spécialisés, qui se concrétisa dans la lutte contre la fièvre aphteuse, ce qui marqua la dernière « bataille » entre ces professionnels et les non-professionnels.

Alors qu'ils ont eu de la difficulté à se différencier, et viennent de gagner un mandat leur conférant un monopole, nous comprenons mieux la méfiance des vétérinaires conventionnels envers les vétérinaires homéopathes, et le challenge que pose cette pratique pour le groupe professionnel. Les vétérinaires homéopathes agissent au même titre que les praticiens « empiriques » dans leur recours à des remèdes naturels et non prouvés scientifiquement, ce qui va à l'encontre des fondements même de la professionnalisation des vétérinaires, qui ont acquis toute leur légitimité sur des savoirs cliniques et spécialisés. Mais selon nos enquêtés, ils défendent leur juridiction en valorisant l'acquisition du savoir homéopathique et de la doctrine hahnemannienne tout aussi précise, singulière et associée aux savoirs cliniques. En effet, les vétérinaires rencontrés tiennent à mettre en avant qu'ils sont avant tout des vétérinaires, et que l'homéopathie demeure une spécialisation au sein de la médecine vétérinaire. Grâce à cette dernière, ils portent un regard qu'ils définissent comme plus préventif, plus holistique sur l'exploitation. Ils reconsidèrent également l'alimentation et estiment que l'animal, au même titre qu'un être humain, a des préférences, des peurs, des envies, etc. S'appuyant sur cette dimension individuelle, les vétérinaires prônent un traitement unique pour chaque animal, ce qui les distingue de fait des vétérinaires conventionnels, par l'importance qu'ils accordent à l'examen clinique et aux traitements choisis qui diffèrent.

Le principal désaccord se manifeste autour de l'évaluation de la médecine à travers la notion d'« *evidence-based medicine* » (Bertone, 2001 ; Jacobs, 2004 ; Lumeji, 2004 ; Milstein, 2002 ; Ramey, 2002). Cette notion signifie le processus de randomisation ou de « *randomised controlled trials* », pour reconnaître l'efficacité des médicaments et prouver leur validité scientifique, ce qui contribue à asseoir la légitimité de toute profession médicale et à montrer leur responsabilité professionnelle (Cochrane, 1972)³⁵. De la sorte, la médecine humaine en premier lieu, puis la médecine vétérinaire, sont sommées de prendre des décisions sur le

³⁵ Archibald Leman Cochrane est un épidémiologiste écossais qui a promu le principe de randomisation, mais le terme d'« *evidence-based medicine* » est apparu pour la première fois dans la littérature médicale en 1992 par le groupe de recherche McMaster (Evidence-Based Medicine Working Group, 1992) dans le cadre de la médecine orthodoxe. En ce qui concerne la santé animale, le terme employé est « *Evidence-based veterinary medicine (EBVM)* » qui constitue tout simplement l'application de ce principe au sein du domaine vétérinaire (Cockcroft & Holmes, 2003; Vanderweerd *et al*, 2012).

meilleur diagnostic et la thérapeutique la mieux adaptée au sein d'un environnement où les preuves ne sont pas toujours évidentes. Or, la montée en puissance de ce mode de justification coïncide avec la réémergence des médecines complémentaires et alternatives à partir des années 1960, dans le but justement de les contrecarrer et de prouver de cette manière l'absence de validité scientifique. Les vétérinaires se doivent de choisir des traitements compatibles avec le principe d'*evidence-based*, et de se soumettre ainsi aux mêmes types de contrôles que les traitements conventionnels (Milstein, 2000 ; Ramey & Rollin, 2001 ; Roen, 2001 ; Tonelli & Callahan, 2001). En raison de ces procédures d'évaluations normées, l'homéopathie se trouve alors soumise à une forte injonction à prouver son professionnalisme, en montrant qu'elle correspond aux mêmes critères, qui deviennent prédominants. La difficulté réside toutefois dans l'intégration de ces médecines complémentaires et alternatives, et en particulier de l'homéopathie dans le système de contrôle des médicaments de la médecine orthodoxe (Arlt & Heuwieser, 2010). Les médicaments homéopathiques ne peuvent être soumis au principe de randomisation, qui consiste à savoir que tel médicament aura toujours les mêmes effets chez un sujet, d'où le véritable écueil pour les professionnels à asseoir leur légitimité, et à tendre vers une reconnaissance professionnelle. En effet, l'homéopathie repose essentiellement sur une médecine individuelle, ce qui sous-entend qu'un traitement homéopathique peut tout à fait être efficace sur une personne ou un animal, mais que ce même traitement peut être *a contrario* inefficace chez une autre personne ou un autre animal. Pour suivre les auteurs Mark Tonelli et Timothy Callahan (2001), il faudrait que se mette en place une « *evidence-based* » spécialement pour les médecines complémentaires et alternatives, afin de permettre leur évaluation et la reconnaissance de leur fonctionnement³⁶. Pour ces auteurs, la solution pour permettre leur reconnaissance professionnelle résiderait dans le développement d'un cadre épistémique alternatif rigoureux, dans l'idée de satisfaire les professionnels de la médecine orthodoxe. Cela semble néanmoins compliqué dans le cadre de la pratique homéopathique, puisque les professionnels eux-mêmes ne savent pas clairement identifier le processus de fonctionnement des substances homéopathiques. Ils font demeurer les mystères qui entourent cette thérapie, ce qui lui vaut d'attirer les foudres des professionnels orthodoxes, par le recours à l'argument de l'effet placebo. Néanmoins, établir un cadre épistémique constitue la première étape d'incorporation des médecines alternatives au sein de la médecine orthodoxe, et par là-même dans les systèmes de santé, ce qui contribue à faire face au défi qu'imposent ces médecines (Saks, 1992a). D'un autre côté, cela témoigne aussi d'une pluralité médicale.

³⁶ Il existe quelques publications sur l'usage de l'homéopathie en médecine vétérinaire dans des revues *peer reviewed* (Mathie *et al.*, 2007).

Malgré les difficultés auxquelles est exposée la pratique homéopathique vétérinaire, elle se place en tant que pratique concurrente au sein du groupe professionnel vétérinaire. Par sa vision holistique de la santé humaine et animale, elle constitue un vif attrait, que ce soit pour les patients qui ont de plus en plus recours à cette thérapeutique dans le cadre de maladies plus ou moins graves (Joël & Rubio, 2015 ; Quéniart *et al.*, 1990 ; Sharma, 1995), ou pour les propriétaires des animaux dans les cas aigus comme chroniques (Hellec & Manoli, 2018). D'autant plus qu'à partir des années 1960, la nouvelle intégration des médecines alternatives, et en l'occurrence de l'homéopathie, s'inscrit également dans la mouvance « *il vaut mieux prévenir plutôt que guérir* » (Woods, 2012). Dès lors, elle est perçue comme une réelle menace par les professionnels conventionnels (Saks, 2006). Pour suivre Mike Saks, l'engouement pour les médecines complémentaires et alternatives fragilise la domination de la médecine orthodoxe, et l'entraîne vers un processus de « *proletarianisation and deprofessionalisation* » (Saks, 2006, p. 86). La menace serait d'autant plus importante que ces thérapeutes alternatifs pratiquent et ont le droit de pratiquer sous une loi commune. Pour le cas des vétérinaires homéopathes, ils occupent en effet une place tout à fait légale, puisqu'ils sont diplômés des écoles vétérinaires, ce qui les différencie clairement des « praticiens empiriques » auxquels ils ont souvent été comparés. Même si nous ne disposons pas de l'évolution du nombre de praticiens vétérinaires alternatifs pour la France ou la Suisse depuis les années soixante, nous pouvons affirmer que ces professionnels, même minoritaires, sont considérés comme une menace par les professionnels orthodoxes. Dans cette continuité, les thérapies dites alternatives seraient désormais davantage perçues comme des thérapies dites complémentaires, prenant ainsi une place non plus « à part » mais « à côté » de la médecine orthodoxe (Sharma, 1995). Ces transformations et les conflits qu'elles génèrent vont être analysées plus précisément dans les parties suivantes.

2. Poursuivre leur travail de légitimation via le recours à plusieurs canaux de professionnalisation

Pour analyser de façon détaillée le travail de légitimation des vétérinaires homéopathes et leur mode de professionnalisation dans les années 1960, nous allons combiner des informations qui proviennent autant de la littérature de seconde main, que des propos de nos interviewés qui ont vécu cette période, pour retracer leur processus de professionnalisation le plus précisément possible.

Si les vétérinaires conventionnels, à l'instar des médecins conventionnels, jouissent d'une position professionnelle reconnue grâce au maintien de leur pouvoir, de leur revenu et de leur statut (Saks, 2001), les vétérinaires homéopathes se trouvent dans une situation professionnelle plus délicate. En ce sens, ils rappellent ce que Kevin Dew entend par des « *deviant insiders* » (Dew, 2000), c'est-à-dire que ces vétérinaires homéopathes se forment dans un premier temps selon les standards de la formation vétérinaire, mais s'en éloignent en intégrant d'autres savoirs et des compétences propres.

Certains processus de professionnalisation s'avèrent plus difficiles que d'autres, en raison d'une professionnalisation « *inachevée, inaccomplie, incomplète, imparfaitement réalisée* » (Demazière, 2009, p. 83), ce qui les rend « *problématiques* ». Dans le cas du processus de professionnalisation des vétérinaires homéopathes, l'enjeu passe bien par une volonté « *d'accumuler de la reconnaissance ou de la légitimité au sein de mondes professionnels* » (Demazière, 2009, p.83). Pour Didier Demazière, la professionnalisation ne se réalise pas seulement à travers la reconnaissance d'un groupe professionnel, mais plutôt par la « *diffusion de normes de professionnalité* » (Demazière, 2009, p.88), à travers, d'une part, la demande de reconnaissance des individus concernés et, d'autre part, les exigences formulées par les individus partenaires. Dans notre cas, les vétérinaires homéopathes visent à obtenir une reconnaissance de la part de leurs pairs et ce depuis leur existence. Alors que ces derniers demandent *a contrario* qu'ils se plient à certaines normes professionnelles en termes notamment de traitements, ce qui pose une réelle difficulté et remet en doute leur « *mandat* » professionnel au sens de Everett Hughes. Le véritable enjeu concerne le contrôle du mandat qui contribue au processus de légitimation et d'autonomie professionnelle (Freidson, 1988). En d'autres termes, les professionnels homéopathes posent problème à leurs confrères parce qu'ils revendiquent leur « *professionnalisme médical* », se plaçant ainsi comme une contre-légitimité qui se manifeste, comme le souligne Madeleine Moulin, par « *une conscience fière de l'appropriation non légitime* » ainsi qu'une « *compétition ouverte pour battre en brèche la légitimité en place* » (Moulin, 1986, p. 92).

Plus précisément, les vétérinaires homéopathes souhaitent démontrer que l'homéopathie ne s'oppose pas à la science, mais qu'au contraire elle constitue une véritable science médicale. Ils se situent toutefois dans une impasse scientifique, en particulier au niveau théorique. Ils détournent cet écueil par la diffusion des résultats empiriques de leurs traitements, en publiant leurs propres ouvrages sur la médecine homéopathique vétérinaire. C'est justement ce travail de légitimation scientifique sur lequel met le doigt un vétérinaire rencontré, en soulignant la difficulté de la démonstration scientifique dans le contexte actuel de la recherche scientifique :

« Il y a une reconnaissance, il y a de plus en plus de preuves scientifiques qui valident la méthode homéopathique. Et de plus en plus, ces preuves scientifiques sont négligées ou en tout cas pas assez publicisées pour éviter d'attirer l'attention du public. Mais il y en a, de plus en plus. » (VetR16, vétérinaire homéopathe suisse, pratique mixte, indépendant, 56 ans)

Cherchant à retourner la stigmatisation dont l'homéopathie fait l'objet, ce vétérinaire considère que les résultats de cette dernière sont négligés par les autres acteurs médicaux, qui préfèrent laisser cette médecine dans une position de marginalité. La non-publicisation et la non-réception des travaux, par manque de validité scientifique, constituent un obstacle à la reconnaissance des professionnels-auteurs et les empêchent en quelque sorte de montrer une autre forme de scientificité. Pour augmenter leur reconnaissance professionnelle et institutionnelle, les vétérinaires alternatifs n'ont alors pas d'autres options que d'essayer de se constituer un monopole spécifique sur un territoire d'activités défini par eux. Ce mouvement de professionnalisation entrepris par ces thérapeutes homéopathes ressemble à plusieurs niveaux à celui qu'avait mené les vétérinaires conventionnels auparavant. Il passe par un processus d'autorégulation, à travers des dispositifs formels et informels, mais également par une définition de leur territoire d'activités, qui inclut des tâches spécifiques via une transformation du savoir formel vers un savoir appliqué (Freidson, 1986, 1988). De plus, l'obtention d'un statut professionnel inclut de facto la disponibilité des formations visant à inculquer ses connaissances et compétences spécifiques (Larsons, 1997). Bien que les vétérinaires homéopathes se dotent de l'ensemble des ressources classiques pour afficher leur scientificité (congrès, publications, formations, etc.), leur professionnalisation ne peut se limiter à ces preuves qui demeurent somme toute controversées. D'ailleurs, Ursula Sharma (1995) remarque qu'un groupe professionnel qui ne peut s'appuyer sur des preuves scientifiques pour accroître sa crédibilité va détourner cet écueil en s'en remettant principalement aux avis des patients comme ultime reconnaissance.

Il devient alors intéressant de savoir si les trajectoires en médecine vétérinaire suivent des étapes semblables ou mêmes des logiques similaires que celles de la médecine humaine. Mike Saks a notamment beaucoup étudié la question de la professionnalisation des professionnels des médecines complémentaires et alternatives en Angleterre (1999, 2003), et a montré que plusieurs voies de professionnalisation existent. Néanmoins, il prend souvent l'exemple des acupuncteurs qui, à partir des années 1980, se sont organisés en une seule association, *Council for acupuncture*, réunissant de fait les autres associations déjà existantes. Ce passage a notamment facilité le développement de standards communs en termes de formation, d'éthique, de discipline et de pratique, en limitant les variations de pratiques (Saks, 1999, p. 132). Ensuite,

une formation spécialisée est apparue à travers le *British Acupuncture Accreditation Board*, afin de maintenir un niveau de formation minimum et donc une reconnaissance juridique accompagnée d'une réglementation reconnue de la profession. Selon cet auteur, les autres professionnels des médecines complémentaires et alternatives suivraient le même développement, comme les homéopathes qui ont créé la *Society of Homeopaths*, même s'ils ne sont pas parvenus à un même niveau de reconnaissance. Malgré tout, ils ont réussi à s'organiser et à mettre en commun leurs formations qui sont accréditées par la *Society of Homeopaths*. Ils suivent ainsi sensiblement la même voie de professionnalisation que les acupuncteurs (Ibid., 1999, p. 132). De fait, nous verrons dans cette partie que les vétérinaires homéopathes procèdent eux aussi de la même manière que les processus décrits par Mike Saks pour se professionnaliser et s'institutionnaliser à travers la mise en place de formations communes et d'associations, qui s'avèrent être des étapes essentielles en vue d'une reconnaissance de leur activité professionnelle.

Pour mettre en évidence ce mouvement d'institutionnalisation des années soixante et soixante-dix, nous allons nous intéresser aux associations professionnelles et aux écoles fréquentées par les vétérinaires que nous avons interrogés, et examiner les processus de socialisation professionnelle plus ou moins formels par lesquels ils se sont formés en particulier à partir des années 1980. Les vétérinaires homéopathes enquêtés ont suivi deux voies principales pour se professionnaliser : certains sont passés par une professionnalisation formelle, avec le suivi de formations spécifiques à l'homéopathie, qui délivrent des certificats ou des diplômes en homéopathie, alors que d'autres se sont professionnalisés de façon informelle, en assistant notamment à des congrès ou à des conférences homéopathiques, ou encore de manière autodidacte, par la lecture d'homéopathes qui ont marqué l'histoire et de publications plus récentes. Ainsi, douze vétérinaires sur dix-sept exerçant en Suisse détiennent un diplôme ou un certificat homéopathique, et huit sur treize en France. Ces deux types de professionnalisation sont identiques pour les vétérinaires homéopathes suisses et français, mais les écoles ainsi que les associations diffèrent d'un pays à l'autre. Toutefois, il est important d'avoir à l'esprit que l'ensemble de nos enquêtés possèdent un diplôme de vétérinaire conventionnel.

S'institutionnaliser auprès d'autres « auditoires » que l'Etat

La quête de reconnaissance est vitale pour les vétérinaires homéopathes, puisqu'ils se doivent d'assurer le bien-fondé de leur activité professionnelle. Pour cela, ils doivent établir des

liens avec des entités extérieures appelées aussi « *auditoires* » qui « *servent d'arbitres, parce que leur propre légitimité a ses racines en dehors du système des professions* » (Abbott, 2003, p. 30). L'Etat peut donc faire office d'auditoire, notamment en termes de régulation et de réglementation. Dans le cas des vétérinaires homéopathes, s'adresser à l'Etat comme auditoire dans une visée de reconnaissance et d'assise de leur juridiction s'avère délicat, en particulier pour le contexte français. Les vétérinaires homéopathes doivent alors nouer des liens avec d'autres auditoires afin d'atteindre une reconnaissance, ce qui renvoie au modèle d'écologies liées (2003) d'Andrew Abbott ou « *linked ecologies* » (2005). Il entend par là que le degré de « *choséité* », c'est à dire d'institutionnalisation d'une profession, passe avant tout par ce modèle, ce qui explique les dynamiques et les conflits qui traversent les professions. Dans le cas des vétérinaires homéopathes, à défaut de faire valoir leur profession auprès de l'Etat, ils doivent se tourner vers la clientèle, qui leur assure une certaine légitimité et reconnaissance. Pour ce faire, ils doivent en amont s'organiser sur le long terme, afin de donner du poids à leur existence, ce qui passe par la création d'associations professionnelles, et/ou leur passage au sein d'écoles d'homéopathie qui leur assurent un diplôme et ainsi une valorisation de leurs compétences. Néanmoins, nous verrons que le mouvement d'institutionnalisation des années soixante et soixante-dix ne se pose pas de la même manière entre, d'une part, la constitution des associations professionnelles qui documentent la place délicate du sous-segment des vétérinaires homéopathes entre intégration (cas suisse) et non-intégration (cas français) au sein de la profession vétérinaire. D'autre part, la création des écoles dans lesquelles les vétérinaires s'inscrivent montre plutôt l'autonomisation de l'homéopathie vétérinaire face à l'homéopathie humaine.

En Suisse, les vétérinaires homéopathes profitent d'un degré de reconnaissance plus important que les vétérinaires homéopathes français. Leur association professionnelle, Camvet, contribue à leur autorégulation par l'obtention du statut associatif. Par le biais de ce statut, les vétérinaires obtiennent la reconnaissance d'une juridiction reconnue professionnellement à travers la SVS en devenant une section à part entière, ce qui constitue un tremplin pour une plus grande reconnaissance à l'échelle nationale. Tandis qu'en France, les vétérinaires homéopathes ne bénéficient pas d'une reconnaissance aussi établie. A l'instar de leurs homologues suisses, ils jouissent du statut associatif à travers la création du GIE Zone Verte, leur permettant là aussi d'acquérir le pouvoir d'autorégulation sur leur propre activité. En ce sens, le statut associatif confère aux deux cas la possibilité de créer leurs propres normes professionnelles, de véhiculer leurs propres définitions de professionnalisme avec le partage d'expériences et de compétences communes et, de fait, de valoriser leur activité professionnelle (Kelner *et al.*, 2000, Tovey *et*

al., 2004). En revanche, à l'inverse de la Suisse, les vétérinaires homéopathes français demeurent des professionnels non reconnus par l'Ordre des vétérinaires, et donc non reconnus par la profession vétérinaire elle-même. Ne pas jouir de cette reconnaissance empêche ces vétérinaires de profiter d'une reconnaissance à l'échelle nationale, sachant que l'Ordre des vétérinaires est le garant pour l'Etat français de la qualité des services établis par les vétérinaires au public.

Quant à la création des écoles, là aussi, nous observons une différence entre ces deux pays voisins. Les écoles d'homéopathie fréquentées par nos enquêtés tendent à une autonomisation de l'homéopathie vétérinaire vis-à-vis de l'homéopathie humaine, par la création d'une filière spécifique à la médecine homéopathique animale. De plus, ces institutions participent à la reconnaissance des professionnels homéopathes en délivrant un diplôme garant des compétences des professionnels à exercer, et ainsi les légitimant.

Ce mouvement d'institutionnalisation pour cette période soulève dès lors deux enjeux : d'une part, les associations professionnelles qui sont plus ou moins intégrées au sein de la profession vétérinaire, selon le niveau de reconnaissance par les instances professionnelles et, d'autre part, le désir d'autonomisation vis-à-vis de l'homéopathie humaine, en s'inscrivant à des écoles spécialisées qui leur assure un niveau de spécificité plus grand.

Nous allons donc nous intéresser tout d'abord aux associations professionnelles comme premier indice de différenciation de reconnaissance professionnelle au sein des deux pays, puis nous nous intéresserons à la création d'écoles d'homéopathie qui visent à éclairer la volonté d'autonomie des vétérinaires homéopathes, entre homéopathie humaine et homéopathie vétérinaire.

2.1. Viser une reconnaissance professionnelle à travers la création de Camvet.ch

En Suisse, un premier groupe de travail, appelé Groupe de travail en Acupuncture et en Homéopathie vétérinaires qui deviendra Camvet plus tard, voit le jour en 1983, à l'initiative d'un vétérinaire de retour d'un voyage en Chine où il s'est familiarisé avec l'acupuncture.

ENCADRÉ 3 : PORTRAIT DU FONDATEUR DE CAMVET

Le parcours de ce vétérinaire fondateur de Camvet s'avère atypique. S'il s'est très vite engagé auprès des médecines complémentaires et alternatives, notamment l'acupuncture, il a été amené à occuper plusieurs postes éloignés de son rôle premier de vétérinaire classique. Il juge sa carrière comme le résultat d'une évolution, de par sa longue expérience dans la pratique

vétérinaire, mais aussi de par son travail à l'Etat en tant que responsable de l'accréditation des filières des professions médicales à l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) à Berne, après avoir travaillé comme expert dans des groupes d'évaluations des facultés vétérinaires pendant une vingtaine d'années. Alors même qu'une autre partie de son temps est dédiée à sa charge de cours des méthodes non-conventionnelles à la faculté VetSuisse, ce qui peut sembler contre-intuitif. Mais, dans un souci de reconnaissance professionnelle, il a à cœur de standardiser les formations, notamment des médecines complémentaires et alternatives, parce qu'il les pratique lui aussi.

Un vétérinaire pas si classique : entre pratique vétérinaire et responsable administratif

Ce vétérinaire est né en 1953 en Suisse. Son grand-père maternel lui a légué une partie de ses terres agricoles et l'a initié aux plaisirs de la campagne et des animaux. Il obtient son diplôme de vétérinaire conventionnel en 1977. Après avoir été assistant dans un cabinet rural, il oriente sa thèse sur une des médecines complémentaires, à savoir l'acupuncture sur les chevaux, et à partir de là, il se spécialise dans ce domaine. En 1988, il ouvre son cabinet dans le canton de Vaud, et se spécialise plutôt dans les soins aux petits animaux en combinant pratique conventionnelle et alternative (homéopathie et acupuncture). En 2001, il décide d'agrandir son entreprise par un deuxième cabinet dans le canton de Vaud, en conservant la spécialité des petits animaux.

En 2008, ce vétérinaire est devenu chargé de cours de méthodes non-conventionnelles à la faculté Vetsuisse. Déjà très actif dans les universités par le biais de conférences, il a postulé pour obtenir ces charges de cours sur les méthodes non-conventionnelles. L'intégration de ces cours au sein d'une faculté somme toute conventionnelle a provoqué, soit l'acceptation d'une part des enseignants envers l'inclusion de ces pratiques, ou alors une indifférence totale.

Ces cours qui apparaissent lors de la troisième année incluent huit heures de cours d'introduction (histoire évolution, explication de chaque discipline). Les étudiants ont également la possibilité de choisir des cours d'approfondissement à travers l'étude de cas sur deux week-ends. Il remarque clairement que les étudiants en viennent à remettre en cause la pensée scientifique jusque-là acquise.

En 2010, il rejoint l'Office Fédérale de la Santé Publique (OFSP) en devenant le responsable de l'accréditation des professions médicales (formation post grade pour les pharmaciens, les dentistes, les chiropraticiens et les médecins). Ce nouveau statut marque un tournant dans sa carrière puisqu'il y consacre 80% de son temps en reléguant son métier de vétérinaire à 20%, soit une journée par semaine de pratique libérale dans un de ses cabinets. Il a obtenu ce poste grâce notamment à son rôle d'expert dans des groupes d'évaluation des facultés vétérinaires en Europe, en faisant partie de l'Association des Etablissements Européens d'Enseignement vétérinaire (AEEV), dont l'objectif consiste à garantir un standard dans les formations vétérinaires européennes. Ainsi, l'accréditation des filières médicales demeure une de ses activités principales, puisqu'il a été expert dans cette association pendant une vingtaine d'années.

En 2019, à la retraite, il postule pour obtenir cette fois-ci la présidence de la Société des vétérinaires suisses et devient le nouveau président de cette société pour quatre ans.

L'attrait pour les méthodes non conventionnelles

Son choix de se tourner vers ces méthodes non-conventionnelles a eu lieu notamment après la première année de médecine vétérinaire, en prenant conscience que quelque chose « *ne jouait pas* » avec la médecine conventionnelle. Son intérêt s'est accru d'autant plus qu'il ressentait un certain inconfort avec la médecine scientifique (il oppose la médecine classique, comme étant

scientifique, et les médecines complémentaires et alternatives comme non scientifiques), et un besoin de diversité. Après s'être formé en comportement animal, il a abandonné l'homéopathie car la problématique comportementale chez les animaux était devenue centrale. Il a également participé à des séminaires pour apprendre la phytothérapie.

Son entrée dans les disciplines alternatives l'a profondément marqué, autant professionnellement que personnellement. En effet, sa pensée et sa vision des choses ont complètement changé :

« Quand vous entrez dans ces disciplines-là, vous n'êtes plus la même personne au bout du compte, et si vous ne l'acceptez pas, il ne faut pas entrer. Alors vous pouvez mettre trois aiguilles dans un genou, ce n'est pas un problème mais au moment où vous entrez dans cette pensée, dans cette réflexion, là il y a beaucoup de choses qui changent. »

De plus, il prône un certain syncrétisme entre ses deux formations et ses pratiques :

« Je pense que mon évaluation conventionnelle des animaux n'est pas la même que si je n'avais pas eu la non-conventionnelle, ça c'est sûr. Mais ce n'est pas réfléchi je pense. »

« La médecine non-conventionnelle nous donne la possibilité de suivre l'évolution tandis que dans la médecine conventionnelle, on est plus statique : "j'ai ça et je dois en arriver là". Et ce qui se passe entre deux, on ne me donne pas les instruments pour le suivre. Mais ça rend passionnant la médecine, ça c'est sûr. »

L'objectif premier de ce groupe de travail était de proposer une formation continue pour les vétérinaires, principalement dans le domaine de l'acupuncture et de l'homéopathie. Sa création s'avère inédite, car les formations proposées s'adressent principalement aux vétérinaires, ce qui était rare à l'époque, puisque la majorité des formations homéopathiques était destinée en premier lieu aux praticiens de la médecine humaine.

L'enjeu pour ce vétérinaire fondateur était d'articuler connaissances et savoirs de chacun avec une formation plus précise sur l'homéopathie vétérinaire, qui selon lui manquait à ce moment-là :

« Mon idée de départ était de structurer la pratique et l'apprentissage, c'est-à-dire se mettre à jour les uns avec les autres, parce qu'on ne savait pas très bien où aller à l'époque. Il n'y avait pas de diplômes, il y en avait en humaine mais c'était difficile. Et donc l'idée, c'était de se mettre ensemble, de mettre nos connaissances ensemble, et de faire un peu un pôle de connaissances qu'on échangeait. Et puis, de se mettre un peu des normes de pratiques, c'est-à-dire on ferait des choses plutôt pas et des choses oui, on peut plutôt faire. Voilà, c'était dans ce sens-là. Et on a décidé de commencer par l'homéopathie, c'était là où il y avait le plus de gens intéressés. On était quoi une dizaine au départ. » (VetR7, vétérinaire homéopathe et acupuncteur suisse et chargé de cours des méthodes non-conventionnelles, pratique petits animaux, indépendant, 66 ans)

Cet extrait met très explicitement en évidence l'aspect de l'autorégulation, recherchée à travers la constitution du groupe, ce qui est une manière de parer aux écueils de professionnalisation et de scientificité. Il s'agit en premier lieu de former un groupe capable d'échanger sur des pratiques non encore validées et de créer un processus collectif, à travers lequel se mettent en place des normes et des connaissances spécifiques pour créer une expertise

qui se différencie, d'un côté de celle des vétérinaires conventionnels, et de l'autre de celle des médecins homéopathes. Le vétérinaire fondateur visait à créer un espace professionnel pour encadrer l'homéopathie vétérinaire et tendre vers la reconnaissance de cette pratique :

« Honnêtement, il y avait derrière l'intention de ne pas non plus laisser n'importe qui faire n'importe quoi. Donc c'est vrai qu'on avait quand même l'intention de dire : "bon l'homéopathie, on va la faire comme ça". On fait de l'homéopathie classique, on ne fait pas juste que de donner des petits granules parce qu'on sentait venir le moment où n'importe qui allait donner n'importe quoi. Ça on en avait assez peur donc il y avait l'idée de se structurer, de se soutenir les uns les autres parce qu'on était quand même isolés. Et de l'autre côté, de faire aussi un travail de qualité, de rendre des cas scientifiques sinon on n'aurait jamais été reconnus en fait. » (Idem)

ENCADRÉ 4 : EXTRAIT DES ARCHIVES DE CAMVET SUR LEURS OBJECTIFS INITIAUX ET LEUR ORGANISATION (BULLETIN N°1, JANVIER 1983)

Statuts du Groupe de Travail en Acupuncture et Homéopathie Vétérinaires

- Buts:
- promouvoir et faciliter l'application clinique et la recherche en acupuncture et homéopathie vétérinaires.
 - échanger entre praticiens des informations cliniques et techniques dans ces disciplines.
 - unifier la collection des données cliniques concernant les cas.
 - favoriser les échanges avec les groupes étrangers constitués.

Organisation du groupe:

- le groupe est constitué pour un an à partir de janvier 1983; suivant les résultats obtenus, les activités se poursuivront sans limite de temps.
- la qualité de membre s'acquiert par simple inscription. Les membres sont des vétérinaires diplômés ou des étudiants dans les semestres cliniques.
- le travail administratif est réglé par un secrétaire, responsable de la rédaction et la circulation des compte-rendus et de la préparation des réunions.
- l'organe de liaison du groupe est constitué par un Bulletin qui paraît au moins 4 fois par an. Il permet la publication des travaux des membres du groupe.
- le groupe se réunit 4 fois par an.
- le groupe ne peut être dissout que lors d'une réunion et à la majorité des deux-tiers des membres du groupe.

Berne, le 20 janvier 1983

Source : Archives transmises par un de nos enquêtés

Les séminaires organisés par le groupe restent au départ informels, n'étant sanctionnés ni par un diplôme ni même par un certificat. Ils avaient lieu, dans un premier temps les samedis, quatre fois par an, dans des auditoriums au Tierspital (la clinique vétérinaire de la Faculté vétérinaire) à Berne. Faire ces séminaires dans un lieu de formation classique n'était pas approuvé par l'ensemble du corps professoral et il fallait quelque peu ruser pour y parvenir :

« On avait l'autorisation d'un professeur mais ce n'était pas l'autorisation de la faculté. Et puis bon, j'étais assistant là-bas donc ça facilitait un tout petit peu. Mais il y a eu deux trois, pas seulement des remarques, mais des tentatives d'empêcher le développement de ça. Ça c'est sûr. Mais bon, voilà, on n'a gêné personne finalement. »

Au début, sept vétérinaires sont membres de ce groupe de travail puis très rapidement, au bout de quatre mois, douze nouveaux membres viennent le rejoindre. Il s'agissait surtout de présenter aux autres membres des cas que les vétérinaires rencontraient dans leurs cabinets, pour trouver ensemble la solution thérapeutique.

ENCADRÉ 5 : EXEMPLE D'UN CAS CHRONIQUE RESOLU PAR LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION (BULLETIN N°2, LE 24 JUIN 1993)

UN CAS CHRONIQUE

PATIENT: Chienne Yorkshire de 2 ans, "Caline", stérilisée.

PROBLEME: Troubles du comportement: n'est pas propre dans l'appartement.

ANAMNESE:

Ce problème remonte à son plus jeune âge. En fait, Caline n'a jamais été propre. Elle a mis beaucoup de temps avant de pouvoir contrôler la miction. Finalement, en ce qui concerne les pipis, tout est rentré dans l'ordre depuis quelques mois. Bien que parfois, lors de vives émotions, elle peut avoir des fuites. Par contre, elle a toujours de la peine à faire toutes ses selles à l'extérieur.

Caline a très bon caractère. Même sur la table de consultation, elle ne crée aucun problème et se montre très douce. Elle est aussi très sociable, et ceci aussi bien avec les animaux qu'avec les humains. Lorsque le dernier des enfants pleure, elle se met aussi à pleurer et va le consoler. Lors de tensions familiales, Caline préfère aller se cacher que d'affronter la tempête. Un autre trait de caractère très marqué chez elle: la jalousie. Lorsque l'on ne s'occupe pas d'elle, elle se place entre les individus afin d'attirer l'attention sur son sort de pauvre petite délaissée et abandonnée.

Son plus grand plaisir est de dormir dans la chambre (sous le lit), d'être en compagnie. Elle aime bien s'amuser avec la neige, n'est pas frileuse. Lors de journées ensoleillées, elle adore s'étendre au balcon mais ne reste pas trop longtemps au soleil. Dans l'appartement, elle se couche de préférence près des radiateurs.

Aversions: elle déteste rester seule, pleure quand les propriétaires partent.

Pendant leur absence, elle ne démolira rien, par contre, un à deux cacas seront disséminés dans l'appartement en signe de rage. Elle peut aussi très bien faire ses saletés en présence des propriétaires. Ce n'est pas eux qui veulent l'incommoder! Notons que, depuis un déménagement, son trouble de comportement s'est aggravé.

Sinon rien de particulier, si ce n'est que Caline sursaute facilement aux bruits. Appétit: une tartine beurrée avalée le soir déclenche à coup sûr une diarrhée le lendemain matin!

REPERTORISATION:

| | |
|-----------------------|-------------------------------------|
| Desire company | Ailments from emotional excitements |
| Sympathetic | Diarrhea, after fat |
| Jealousy | Defiant |
| Urination involuntary | |

THERAPIE:

Une dose de PULSATILLA 30 CH (la dose comprend un unique globule).

RESULTAT:

Forte aggravation la première semaine, puis amélioration avec disparition totale de son trouble de comportement.

Après 4 mois, pas de changement, tout va bien.

Source : Archives transmises par un de nos enquêtés

L'année 1993 marque une nouvelle étape dans l'institutionnalisation. Deux sous-groupes sont créés, l'acupuncture et l'homéopathie, pour donner le nom « Schweizerische Tierärztliche Vereinigung für Akupunktur und Homöopathie STVAH », ou, en français : L'Association vétérinaire pour l'acupuncture et l'homéopathie (AVSAH). Plus marquant encore, l'association se fait reconnaître comme une section de la Société des Vétérinaires Suisses (SVS) suite à un vote collectif favorable des membres, mais sans l'obligation d'être membre de la SVS pour en faire partie :

« Je sais que lors de l'assemblée, on a décidé qu'on faisait la demande et tout le monde était d'accord. Tout le monde le souhaitait. De ce côté, il n'y a pas eu de problèmes. Et je ne crois pas que la SVS avait de résistances, c'était quelque chose que les praticiens voulaient. Au contraire, c'était une bonne chose qu'on entre dans la société donc je ne crois pas que du côté de la SVS, il y a eu des problèmes. »

L'année 1993 marque dès lors une étape clé en terme de reconnaissance de cette association de la part de l'ensemble de la profession, l'homéopathie et l'acupuncture devenant des spécialités reconnues à part entière. Devenir une section spécialisée de la SVS avait pour objectif de mettre au même niveau ces deux pratiques alternatives, avec les autres sections de la profession vétérinaire, et de les faire reconnaître par leurs pairs :

« Pour la reconnaissance professionnelle, arriver quand même à un certain standard, c'était vraiment être une section de la SVS, on pouvait dire le travail qu'on fait, c'est sérieux [...] Je dirais c'est vraiment la reconnaissance par les pairs, montrer qu'on était scientifiques aussi par rapport aux thérapeutes, il fallait se démarquer aussi par rapport aux thérapeutes qui ne sont pas vétérinaires, ça a toujours été un souhait de la société. »

Par cette reconnaissance, ils veulent aussi garder une certaine mainmise, en tant que vétérinaire, ce qui leur permet d'assurer le soutien du reste de la profession envers eux. Ainsi, pour être agréée, l'association a dû adopter des statuts correspondant au modèle de statuts imposé par la SVS :

« L'objectif de la société, comment elle est financée, qui peut être membre, qui peut être exclu, qui peut être inclus, qui décide quoi, etc. Il y a eu un modèle de statut de la SVS qui a été contrôlé juridiquement et donc on reprend ces statuts et on ajoute ou on change des choses en fonction de la société, mais on ne peut pas enlever des choses. On ne peut pas par exemple dire : "là il y a un point qui est crucial". On ne peut pas dire qu'on accepte des membres dans notre groupe qui ne soient pas membres de la SVS. C'est un exemple. Donc le cadre, il est fixé par la SVS. »

En intégrant cette nouvelle section en son sein, la SVS pouvait aussi plus facilement contrôler l'évolution du segment, ce qui a pu susciter quelques réactions plus mitigées des vétérinaires alternatifs. La section a ensuite rassemblé d'autres médecines complémentaires et alternatives, la phytothérapie en 2010, l'ostéopathie en 2014, et enfin la chiropractie en 2016.

Pour tenir compte de ces évolutions, l'association a été renommée Camvet.ch (Association Vétérinaire Suisse pour les Médecines Complémentaires et Alternatives). Désormais, les objectifs principaux d'enseignements et de formations à l'origine de cette association se sont déplacés vers la promotion de la recherche et la poursuite du développement des médecines complémentaires et alternatives dans le milieu vétérinaire. Dans ce cadre, elle a organisé un congrès annuel de deux jours en invitant des organisations similaires d'autres pays, avec le soutien régulier d'entreprises pharmaceutiques telles que : Provet, BioKema, New Vetline, Omida. Notons que celles-ci ne s'inscrivent pas exclusivement dans la mouvance des médecines complémentaires et alternatives, puisqu'en plus des produits alternatifs elles vendent des antibiotiques, des anti-inflammatoires, et qu'elles mettent à disposition des vaccins. Si les thérapeutes homéopathes ne privilégient pas les médicaments conventionnels, d'autres adhérents, acupuncteurs, phytothérapeutes ou ostéopathes, le font plus couramment :

« Il y a des choses où on sait que ça serait presque une faute professionnelle de se décider de ne pas donner d'antibiotiques ; on ne fait pas ça dans ce cas-là et c'est pour ça qu'on est véto à la base. Ou si je vois moi qu'il y a un chien qui a une fracture, je ne vais pas lui faire une manipulation d'ostéopathie, quoi. » (VetR19, vétérinaire ostéopathe suisse, pratique petits animaux, indépendante, 45 ans)

L'ambivalence des rapports entre la SVS et Camvet.ch : vers une reconnaissance mitigée

Depuis la restructuration en 2011 des sections de la SVS, il est obligatoire de faire partie de la SVS pour intégrer Camvet, alors qu'avant les vétérinaires pouvaient faire partie de Camvet sans passer obligatoirement par la SVS. Mais cette adhésion a un prix, puisqu'elle coûte cent vingt francs et l'adhésion à la SVS, huit cents francs. Les vétérinaires sont toutefois obligés de faire partie d'au moins deux sections de la SVS. De plus, les vétérinaires doivent obtenir leur certificat de capacité, le FA, délivré par la SVS³⁷, pour intégrer cette association et section de la SVS. Certains vétérinaires ont alors marqué leur réticence par rapport à cette dépendance envers la SVS, et ont fait le choix de partir de la Camvet, incités aussi pour les coûts engendrés plus excessifs ou par l'incompatibilité entre ces deux mondes.

Cela amène à distinguer d'une part, les vétérinaires qui détiennent le certificat de capacité délivré par la SVS et qui apparaissent sur la liste des vétérinaires homéopathes exerçant en Suisse, reconnus par Camvet ; d'autre part, les vétérinaires qui ne possèdent pas ce certificat de capacité et qui peuvent faire partie de Camvet mais ne seront pas reconnus comme des vétérinaires homéopathes exerçant. Ces procédures institutionnelles permettent d'expliquer

³⁷ Pour l'obtention de ce certificat, il faut s'en remettre au règlement rédigé par les responsables des sous-sections qui sont différentes pour un homéopathe, un ostéopathe ou encore un acupuncteur.

qu'en 2020, seulement treize vétérinaires homéopathes sont reconnus comme des vétérinaires exerçant l'homéopathie en Suisse. Tandis que dans notre échantillon de vétérinaires pratiquant l'homéopathie, nous avons pu repérer que sept vétérinaires sur dix-sept sont membres de la Camvet, dont deux vétérinaires qui possèdent le certificat de capacité de la SVS. La reconnaissance institutionnelle de Camvet par la SVS comme étant une section spécialisée a paradoxalement provoqué une limitation de la reconnaissance des thérapeutes homéopathes, à travers la fixation et l'imposition d'injonctions professionnelles et institutionnelles. Cette dépendance de Camvet à l'égard de SVS déplaît effectivement à certains vétérinaires, qui se montrent critiques et réticents. Certains même se sentent alors obligés de faire partie de la SVS car ils veulent continuer de s'investir dans Camvet : « *Je ne peux pas [démissionner de la SVS] parce que je suis à la Camvet et pourtant la SVS, ils me gonflent [...] ils font beaucoup de promesses* » (VetR9, vétérinaire homéopathe suisse, pratique petits animaux et équine, indépendante, 52 ans). Cette intégration entraîne de plus un coût supplémentaire, comme le mentionne cette autre vétérinaire, qui fait tout de même partie de Camvet :

« Je suis obligée de faire partie de la Société des vétérinaires suisses maintenant, vu que la Camvet en fait partie aussi. C'est surtout ça qui est un peu plus contraignant, ça coûte plus aussi et ça me sert moyennement. » (VetR12, vétérinaire homéopathe suisse, pratique mixte, indépendante, 59 ans).

Une autre vétérinaire, elle aussi membre de Camvet, mais sans certificat de capacité, explique le temps d'investissement supplémentaire nécessaire pour être reconnue comme vétérinaire homéopathe à l'échelle nationale :

« V : Pour être reconnue vraiment comme homéopathe vétérinaire, phytothérapeute vétérinaire, je devrais encore faire des cas, faire encore des examens auprès des confrères de la SVS partie phyto, homéo. Mais moi, j'ai juste le certificat de base, donc c'est toujours le même problème.

I : Vous prévoyez de les passer ?

V : Ben disons que ça demande tellement de temps et d'investissement, qu'on a un petit peu de peine à suivre, on a une vie familiale, on a tout ça. Je fais encore de la recherche à côté. Donc moi par exemple, je ne peux pas paraître comme vétérinaire homéopathe parce que j'ai que le certificat de base, donc forcément on a l'impression qu'il n'y a personne. » (VetR1, vétérinaire homéopathe suisse, pratique équine, indépendante, 43 ans).

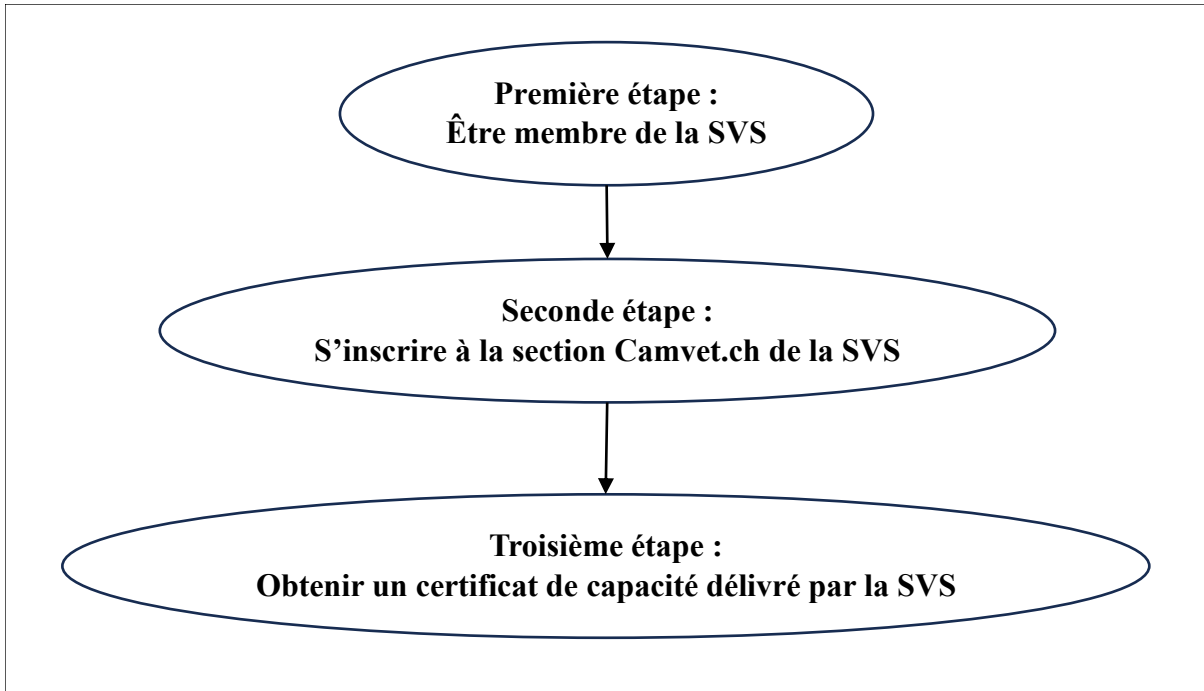
Ces formations supplémentaires sont perçues comme un investissement personnel trop important pour avoir comme unique récompense d'apparaître sur la liste des praticiens homéopathes, alors que le bouche à oreille fonctionne aussi bien :

« Mais en pratique, ça ne change pas grand-chose parce que de toute façon, on se connaît et puis justement si [elle mentionne le nom d'une de ses collègues homéopathes] est

débordée, elle va envoyer [des cas] chez moi comme chez quelqu'un d'autre. » (VetR12, vétérinaire homéopathe suisse, pratique mixte, indépendante, 59 ans)

Il s'agit aussi d'un moyen d'échapper à un certain contrôle de la part de la SVS. De plus, cette reconnaissance institutionnelle ne s'avère pas être aussi essentielle chez ces vétérinaires, pour lesquels il importe avant tout d'être reconnus par leurs pairs homéopathes, plus que par leurs collègues vétérinaires. Ils la revendiquent en créant leur propre espace d'autonomie, sans dépendre de cette organisation centrale, qui se montre une institution peu favorable à leur statut selon eux. Ils vont montrer qu'être adhérent dans une association ou suivre une formation, même non reconnue, leur suffira pour accroître leur professionnalisme vis-à-vis de leur activité d'homéopathe. Malgré les désapprobations de certains vétérinaires homéopathes à l'égard de cette collaboration, Camvet représente la cinquième plus grande section spécialisée de la SVS, ce qui est loin d'être anodin puisque cela montre l'intérêt grandissant pour ces médecines en Suisse. Nous observons, parmi nos enquêtés, que les vétérinaires qui pratiquent autant la médecine conventionnelle que la médecine homéopathique ne montrent pas de réserves particulières à faire partie de la SVS, qui constitue même un outil d'intégration dans la profession vétérinaire. En revanche, les vétérinaires qui pratiquent uniquement l'homéopathie sont généralement contre cette adhésion avec une motivation très faible pour passer à nouveau un diplôme, et ils ne se retrouvent pas dans l'esprit très conventionnel de la SVS. Cela sous-entend que ce sont essentiellement les vétérinaires qui s'éloignent modérément de la pratique vétérinaire dite classique qui font partie de cette société, ce qui engendre une scission parmi les vétérinaires homéopathes suisses.

Schéma 2 : Processus de reconnaissance professionnelle pour les vétérinaires homéopathes suisses



Source : Auteure

Enfin, le président de la SVS mentionne lors de notre entretien que certaines divergences sont apparues récemment entre la société et la section des médecines complémentaires et alternatives, autour de deux aspects. Le premier concerne la mise en place d'un diplôme qui octroie le titre de vétérinaire spécialisé (FVH) en médecines non-conventionnelles de la part des membres de Camvet. Le président de la SVS leur a proposé de faire deux années de médecine scientifique et une année de médecine non-conventionnelle, ce qui a été refusé par les praticiens. Le deuxième aspect porte sur l'intégration d'une définition officielle de l'homéopathie par la SVS. Selon la société, la médecine scientifique doit rester la base, tandis que les homéopathes ne veulent pas utiliser le terme de médecines non-conventionnelles. Ils ne sont donc pas parvenus à trouver un consensus. En bref, la SVS les intègre, mais sous condition que les vétérinaires homéopathes se plient à certaines exigences, telles que ne pas renoncer à pratiquer la médecine conventionnelle, mais aussi suivre des formations dans le domaine scientifique. Le président de la SVS pointe particulièrement du doigt que la réticence des homéopathes au sujet de la médecine scientifique, qui les conduit à renoncer à la médecine conventionnelle dans leur pratique, est une « *grave erreur* » :

« La loi exige que le vétérinaire homéopathe soit capable de prendre un chien en urgence ou un cheval en urgence. C'est de faire les premiers soins, au moins les premiers soins. Et si on n'est pas capable de faire les premiers soins parce qu'on ne s'est pas formés, on

n'a pas fait de formations continues dans la médecine classique, et bien il faut renoncer à son autorisation de pratique et on devient simplement un thérapeute. Il n'y a aucun problème à ça. Ils gagneront le même argent et ils n'ont pas besoin d'être dans une société. Quelque part, il y a une forme de malhonnêteté, je trouve, chez certains mais pas beaucoup. Ils veulent être vétérinaire, ils prétendent qu'ils savent tout ce qui doit être fait alors que ça fait vingt ans qu'ils n'ont plus suivi de cours et ils ne font que de l'homéopathie. Donc là on a un petit problème scientifique. »

Ces divergences d'opinions montrent le dilemme pour les praticiens alternatifs, en l'occurrence ici les homéopathes, entre, d'un côté, faire partie d'une section standardisée de la profession pour cadrer leurs pratiques et, de l'autre côté, vouloir évoluer sans se conformer à la médecine scientifique demandée par leurs pairs.

Nous allons désormais nous intéresser aux vétérinaires français qui, eux, ont créé un pôle associatif militant, afin de reconduire les formations homéopathiques auprès des éleveurs français essentiellement, et ainsi poursuivre leur engagement.

2.2. Zone Verte : militer pour une reconnaissance professionnelle sur le terrain et pour d'autres conditions d'élevage

En France, les associations ou regroupements initiés par des vétérinaires homéopathes, et qui mobilisent essentiellement des acteurs de la médecine vétérinaire, sont peu nombreux. Pour cette raison, nous aimerions nous arrêter un instant sur Zone Verte, qui est un groupement fondé par des vétérinaires ruraux français en 2002, et dont font partie à l'heure actuelle cinq des vétérinaires français enquêtés³⁸. Nous pouvons d'ores et déjà dire que ce groupement s'apparente davantage à son homologue suisse Camvet puisqu'ils s'emploient tous deux à faire la promotion des médecines complémentaires et alternatives. En tous les cas, Zone Verte ne constitue pas une école d'homéopathie à proprement parler, puisqu'elle ne délivre pas de diplômes, et ne se fait pas connaître comme telle. De fait, Zone Verte se situe à la fois entre une association non agréée au sein des instances de la profession, et un lieu de formation autre qu'une école, en visant à former sur le terrain les éleveurs. De plus, cette association n'est pas rattachée ni à l'Ordre des vétérinaires, ni même aux pouvoirs publics, ce qui lui procure une autonomie propre dans son entreprise de reconnaissance des médecines complémentaires et alternatives en France.

³⁸ Un des vétérinaires rencontrés a été membre de Zone Verte dès ses débuts, mais a quitté ce groupement en 2015. La plupart de nos enquêtés français connaissent Zone Verte, alors qu'une vétérinaire suisse est également devenue membre de ce groupement.

Le vétérinaire homéopathe Bruno Giboudeau endosse la « paternité de Zone Verte », dont l'objectif était de former les éleveurs à sa méthode Obsalim créée au début des années 2000. Cette dernière repose sur le rééquilibrage de la santé animale par l'alimentation, en se basant directement sur l'approche observationnelle propre à un homéopathe³⁹. Il a néanmoins quitté Zone Verte en 2009 afin de s'investir pleinement dans le développement de sa méthode. Plus précisément, Zone Verte, dont le siège se situe à Arbois dans le Jura en Franche-Comté, regroupe une dizaine de vétérinaires formateurs qui pratiquent les médecines complémentaires et alternatives, telles que l'homéopathie, la phytothérapie, l'aromathérapie, sur l'ensemble du territoire français. Cependant, c'est l'homéopathie qui a constitué le socle de Zone Verte. Ce groupement a été créé dans un premier temps pour résoudre les problématiques au sein des élevages, via une approche globale et une approche différente de la santé, à travers la mise en place de formations qui constituent le cœur de leur travail militant.

Pour ce faire, les vétérinaires formateurs encouragent fortement les vétérinaires intéressés qui n'ont pas encore de diplômes d'homéopathie à aller se former au Centre Liégeois d'Homéopathie (CLH), qu'ils jugent comme la meilleure école d'homéopathie et dans laquelle ils ont été formés. Ensuite, ces vétérinaires peuvent prétendre à être à leur tour formateurs, et devenir responsable d'une ou plusieurs régions généralement proches de chez eux, ce qui permet de mailler et de diffuser la pratique dans leur pays. De plus, ces formations se révèlent être des sources de revenus pour ces vétérinaires, ce qui permet à certains de pouvoir vivre uniquement de l'animation de ces journées de formations, sans avoir pour autant un revenu très élevé, mais ils restent minoritaires. Généralement, les vétérinaires formateurs continuent d'exercer leur activité libérale à côté, afin de leur assurer un revenu décent.

Les vétérinaires membres revendiquent un profil militant puisqu'ils veulent pérenniser l'homéopathie au sein des milieux d'élevage, malgré l'absence de reconnaissance institutionnelle :

« Ben l'esprit c'est : on est des vétérinaires très alternatifs, militants et qui militons pas seulement par rapport à des médecines mais aussi pour une certaine vision de l'élevage, alors que nous, toutes les démarches industrielles, d'intensification et de grossissement des effectifs, etc., on s'y oppose. En tout cas, on ne veut pas les accompagner. On ne sera jamais les vétérinaires de la ferme des mil vaches. » (VetF5, vétérinaire homéopathe français, pratique animaux de rente, 58 ans)

Les vétérinaires membres proposent des formations d'homéopathie, mais également de phytothérapie, d'aromathérapie, de médecines manuelles et de géomagnétisme aux éleveurs bio

³⁹ Sur la méthode Obsalim, voir Giboudeau (2001) et Hellec et Manoli (2017).

ou conventionnels, et aux techniciens agricoles. La finalité consiste à améliorer les conditions de travail de l'éleveur en lui assurant des revenus satisfaisants, tout en respectant le bien-être animal. Leurs revendications tournent autour de l'adoption d'une nouvelle manière de travailler, par l'initiation à une autre pratique d'élevage, en affinant notamment le sens de l'observation. Ils assurent également des suivis d'élevages, avec les objectifs « *de renforcer la santé des animaux, de réduire la consommation de traitements, d'optimiser l'autonomie des élevages. L'objectif final est de relier le travail sur l'élevage et la qualité des produits* » (cf. site Internet, <https://www.giezoneverte.com/zone-verte.htm>, consulté le 06/07/2023).

Les professionnels de Zone Verte déploient aussi des efforts en matière de recherche, afin d'apporter des preuves plus scientifiques. Ils possèdent leur propre laboratoire d'analyse des aliments fourragers et des poils d'animaux⁴⁰, pour mieux rationner et cibler les besoins du troupeau. L'ensemble de leurs résultats, ainsi que leurs positions professionnelles vis-à-vis des problématiques vétérinaires, sont publiés dans le bulletin au titre militant « *La Panse libérée* », qui pour eux représente une manière d'afficher leur scientificité à leur niveau, et par là-même prétendre à une certaine reconnaissance. Ils y défendent le point de vue du mouvement, en échappant au cadrage fréquemment biaisé des autres revues selon eux.

Enfin, dans leur volonté de s'autonomiser au maximum des liens avec le système vétérinaire conventionnel, les membres de Zone Verte ont mis en place un système d'abonnement pour les éleveurs qui, en payant une somme symbolique de dix euros par mois, peuvent appeler à tout moment pour un conseil ou une consultation à distance. Ils jouent ainsi le rôle du vétérinaire de garde lorsque l'éleveur juge la possibilité de traiter homéopathiquement le problème sur son animal. Cependant, les vétérinaires homéopathes ne se positionnent pas comme le vétérinaire référent sur lequel l'éleveur peut s'appuyer, notamment en cas d'urgence, auquel cas l'éleveur fera appel à son vétérinaire conventionnel.

Le président considère l'évolution du groupement comme remarquable, puisqu'il est parti « *de rien* » :

« Ça a très bien fonctionné. Ça ne développe pas beaucoup de bénéfiques, mais ça fonctionne en toute indépendance. Et ça, ça nous a donné la possibilité de faire deux choses : de pratiquer du travail dans les fermes, et de faire de la formation pour les éleveurs, sur tous les sujets alternatifs. Et aujourd'hui, donc, 2002, on est en 2017, ça fait quinze ans que ça dure, ça fait des milliers d'éleveurs rencontrés, des milliers de journées assumées, et au total, on a quand même fait un sacré boulot, au départ d'une petite bande de copains. » (VetF2, vétérinaire homéopathe français, pratique animaux de rente, indépendant, 68 ans)

⁴⁰ Les poils d'animaux sont des indicateurs de la bonne santé de l'animal, qui passe notamment par l'alimentation.

Ce groupement ressemble à une grande famille étendue sur l'ensemble du territoire national par la création de liens forts, non seulement entre les formateurs, mais également avec les éleveurs. Dans l'esprit des années 2010, Zone Verte milite en effet pour créer des relations vétérinaire-éleveur, autres que purement économiques. Néanmoins, ce collectif rencontre des difficultés, car la plupart d'entre eux arrivent en retraite. Ils sont donc actuellement dans une phase de recrutement :

« Et donc on a eu une perte d'effectifs, on est en train de combler actuellement par le recrutement de jeunes parce que le problème principal de Zone Verte, c'est d'arriver à l'âge de la retraite d'une bonne partie des troupes. Donc ce n'est pas que ça ne marche pas, c'est simplement qu'on plafonne en activité par faute de forces vives. Et donc là, on a lancé une opération de recrutement, bon on ne peut pas dire qu'on recrute les gens, ils viennent de leur propre chef puisque ce sont que des véto libéraux donc ils font ce qu'ils veulent. Mais là, on a pas mal de jeunes qui s'intéressent à ce qu'on fait et donc on a une augmentation des effectifs. » (VetF5, vétérinaire homéopathe français, pratique animaux de rente, 58 ans)

Mais le recrutement demeure difficile, malgré la demande :

« Mais le problème c'est que la demande elle est toujours aussi grande, si on était deux fois plus, ça irait bien quoi ! Mais ce n'est pas demain la veille qu'on sera deux fois plus. Et là on a quelques jeunes qui rentrent mais, de nouveau, faut les former donc ce n'est pas en deux ou trois ans que ça va être vraiment efficace. Ça c'est une difficulté. Mais voilà, on est dans ce monde-là, faut faire avec lui, il n'y a pas moyen de l'éviter, de changer ça. » (VetF2, vétérinaire homéopathe français, pratique animaux de rente, indépendant, 68 ans)

Selon le président de Zone Verte, les jeunes vétérinaires ne sont pas encouragés à se tourner vers une nouvelle formation à la suite de leurs études déjà longues, d'autant que les formations d'homéopathie sont lourdes et non reconnues *« parce que, de nouveau aller se former, les volontaires sont rares »*. La difficulté à assurer la relève des vétérinaires homéopathes semble être un point commun aux écoles d'homéopathies et aux associations, comme nous le verrons pour les écoles d'homéopathie en Suisse. Zone verte y fait face d'une façon spécifique : en tablant sur une ouverture à des professionnels non vétérinaires et non spécialistes homéopathes.

En effet, depuis le 1^{er} janvier 2017, la structure s'est modifiée pour des raisons de TVA et elle est devenue le GIE Zone Verte SAS (le groupement d'intervention et d'entraide Zone Verte) où chaque membre a une action qui s'élève à un euro. Elle s'est aussi ouverte à des professionnels non-vétérinaires qui ont des compétences dans le domaine de l'élevage ou de l'agriculture, tels que des botanistes, des experts dans l'écoconstruction ou encore des géobiologues à condition qu'ils aient *« l'esprit du collectif »* :

« Ce qui nous rassemble, nous, c'est cet esprit-là et donc on tient absolument à recruter des futurs vétérinaires et non-vétérinaires. Parce que maintenant dans l'équipe, il y a aussi une personne qui s'occupe de bâtiment, une personne qui s'occupe de botanique, etc. qui ne sont pas des vétérinaires. Dans l'équipe, on veut que tous les gens aient ce même esprit et aussi un esprit de partage. On est là pour bosser ensemble, partager tout ce qu'on sait, transmettre, etc. Ce n'est pas chacun garde son truc pour soi. » (VetF5, vétérinaire homéopathe français, pratique animaux de rente, 58 ans)

ENCADRÉ 6 : JOURNÉE TYPE D'UNE FORMATION D'INITIATION A L'HOMÉOPATHIE PAR ZONE VERTE

Ce cours intitulé, « Soigner ses animaux efficacement et à moindre coût par l'homéopathie » a été organisé par la chambre d'agriculture de l'Aude « Agricultures et Territoires », et il est destiné à des éleveurs qui souhaitent se familiariser avec l'homéopathie et qui n'ont aucune connaissance de cette médecine complémentaire et alternative. Il a été donné par une vétérinaire membre de Zone Verte à Alaigne (Carcassonne, Aude) à douze éleveurs, sept femmes et cinq hommes. La plupart débutent leur activité ou se convertissent en bio, ce qui les encourage à employer les méthodes complémentaires et alternatives. La forme de cette formation diffère de celle proposée par l'école suisse l'ESRHU (cf. *infra*), qui se montre plus pratique et plus en phase avec les cas homéopathiques présents au sein des élevages, s'adressant directement à des éleveurs. Ainsi, au-delà de s'appuyer sur la bible homéopathique, la formatrice vise à initier les éleveurs par la présentation de cas empiriques.

Partir des représentations que les éleveurs ont de l'homéopathie

Dans un premier temps, la vétérinaire formatrice pose la question suivante aux éleveurs : « *Quels sont les avantages à cette médecine ?* ». Nous voyons d'emblée l'esprit de cette formation, à faire participer les éleveurs et les inclure dans le processus de formation, contrairement à celle de l'ESRHU qui a axé son introduction en faisant un discours sur la scientificité de cette médecine. De plus, la formatrice ne revient en aucun cas ici sur le besoin de prouver que cette médecine est scientifique. Diverses représentations sont mises en avant. Une éleveuse réagit immédiatement en disant que l'homéopathie est une « *médecine douce* ». Pour la formatrice, le terme « *douce* » n'est pas approprié car « *elle peut être douce mais parfois elle peut un peu chanceler* ». D'autres participants mentionnent la problématique de l'antibiorésistance que l'homéopathie permettrait de réduire ; de l'accès à une plus grande autonomie et à davantage de collaboration entre le vétérinaire, l'éleveur et l'animal ; ou encore du faible coût de cette médication et du droit à l'erreur.

La vétérinaire approuve ces différents avantages en ajoutant que l'homéopathie ne demande pas de temps d'attente, contrairement aux antibiotiques. Ici, l'enjeu pour les éleveurs est évident, contrairement aux professionnels qui ont suivi les formations de l'ESRHU en n'abordant pas les avantages d'intégrer cette médecine dans leur pratique, comme nous le verrons.

Présenter l'intérêt des remèdes instantanés pour une prise en charge immédiate de l'animal

A l'aide de son power point, cette vétérinaire prend un premier exemple : celui d'une brebis qui boîte suite à un coup de pied. Elle explique ainsi la démarche à suivre pour choisir le remède : regarder minutieusement la patte mais aussi la température, ainsi que la couleur des muqueuses, afin de poser un diagnostic même s'ils ne sont pas vétérinaires. Elle rappelle que le détail des

observations se révèle très important dans le choix du remède car il n'y en a pas un pour une maladie.

Un des remèdes instantanés et connus en cas de choc est Arnica Montana.

Une éleveuse revient sur le terme de « *contusion* », qui lui pose problème. Le jargon médical pose régulièrement problème.

Plusieurs éleveurs interviennent sur des questions très pratiques : les doses, le moment, la durée, la possibilité de les combiner avec d'autres médecines. Pour eux, il est essentiel que cette médecine soit applicable rapidement.

Remède BELLADONA

Cas d'une vache qui a 41,5° de fièvre, une mamelle chaude, douloureuse, pupilles dilatées, mais la vache est rayonnante.

En cas de forte fièvre, il faut penser au remède Belladonna : fièvre, inflammation aigue, brusque et violente, avec sécheresse des muqueuses, extrémités froides, tête rayonnante, boit souvent de petites quantités d'eau.

En général, ces animaux deviennent peu coopératifs, alors que normalement, ils ont un caractère calme et gentil.

Les éleveurs se posent alors des questions sur les symptômes aigus et les symptômes généraux, ainsi que sur les dilutions. La vétérinaire formatrice insiste sur le fait qu'il peut y avoir des effets secondaires et ajoute qu'elle est consciente des difficultés de cette médecine. Elle parle alors des différents courants qui animent le monde de l'homéopathie, à savoir les unicistes, les pluralistes et les complexistes. Quant à elle, elle se positionne comme uniciste ce qui ne l'empêche pas de reconnaître le Wombyl, un complexe homéopathique qui fonctionne très bien pour les délivrances.

Préparer un remède pour mieux saisir l'homéopathie

Cet atelier a pour objectif de faire comprendre la dynamisation aux éleveurs.

Cette vétérinaire distribue une petite fiole pour créer son propre remède, de l'eau non javellisée et de l'alcool à 50°. Chacun utilise une seringue pour prendre 1,3ml d'eau et 2ml d'alcool. Elle verse dans chaque préparation un granule de Pyrogenium et chacun doit secouer sa fiole trente fois et secouer de nouveau trente fois avant de l'utiliser. Chacun repart alors avec sa dilution homéopathique.

Cependant, les dilutions homéopathiques ne sont pas claires pour certains éleveurs. Elle revient sur la distinction à faire entre les maladies aiguës et les maladies chroniques. Plus la dilution est haute, plus la durée d'action est longue, et inversement. De fait, pour les maladies aiguës, les petites dilutions sont à privilégier et ce, plusieurs fois par jour, contrairement aux maladies chroniques, « *l'homéopathie, quand elle est efficace, elle est efficace !* ».

Se constituer sa propre pharmacie pour être parés aux premiers soins

Elle distribue à tous les éleveurs un dossier intitulé « Trousse homéopathique d'intervention » qui a été élaborée par Zone Verte. Ce petit document sert d'appui pour les éleveurs en les informant des remèdes les plus fréquemment utilisés et les circonstances adéquates à leur emploi.

- Arnica 30K : à réserver en cas de choses anciennes

- Bellis perennis : contusions très douloureuses, engorgement de la mamelle suite à un coup

- Ledum palustre : traumatisme sur l'œil, blessure par instruments piquants, prévention du tétanos, douleurs articulaires

- Hypericum perforatum : choc des extrémités, onglon arraché, lésion des nerfs
- Ruta graveolens : action sur le périoste, insertion ligamenteuse
- Rhus toxicodendron : tissus fibreux (tendons, ligaments)
- Staphysagria : blessure par instruments coupants, plaie nette, possible suite à une castration
- Calendula : plaies déchiquetées, aide à la cicatrisation

Aller à la quête des symptômes en jouant aux cartes

Un jeu de carte, élaboré par Zone Verte, est divisé en deux paquets : le premier correspond à la description d'un scénario possible d'un animal qui présente différents symptômes, et l'autre paquet donne le nom du remède. Chaque éleveur tire une carte de chaque paquet :

| Scénario | Nom du remède |
|---|--|
| <p>Ane qui saigne à la moindre écorchure. Et semble fatigué après les promenades des randonneurs</p> | <p>BELLADONA</p> <p>Fièvre</p> <p>Inflammation aigue</p> <p>Peau chaude, sueur chaude</p> <p>Anxieux, hypersensible</p> |

Tour à tour, les éleveurs lisent leur scénario et les autres doivent s'assurer que leur carte du remède correspond à la description donnée. Jouer aux cartes constitue le point de départ pour comprendre la démarche de recherche des symptômes en partant de la phrase : « Que trouvez-vous de rare, de bizarre, de curieux chez une vache ? »

La vétérinaire formatrice lit alors la description, faite par une éleveuse non présente, d'une de ses vaches nommée Perle. Tout au long de la description, la vache est décrite comme une ouvrière dans une ruche. Le remède était bel et bien *Apis Mellifica*. Ceci montre l'importance des paroles des éleveurs. Ce remède fonctionne aussi très bien pour les personnes anxieuses, nerveuses, agitées, et aussi qui ont souvent des kystes ovariens. Elle prend également l'exemple de poules qui régressent, qui ne se perchent plus et qui ne pondent plus. Dans ce cas, il s'agit du remède *Lycopodium*. Elle ajoute : « *Vous avez toujours la réponse, moi je suis juste là pour faire la traduction* ». Par son observation et sa description, l'éleveur joue un rôle central dans la recherche du remède. Quant au vétérinaire, il intervient généralement pour « traduire » médicalement le discours profane de l'éleveur.

Explication du dictionnaire de Kent, l'autre bible homéopathique

Le dictionnaire est classé selon les différentes parties du corps et clôt sur les généralités. Généralement, ce dictionnaire provoque une certaine peur chez les éleveurs, car cela nécessite une gymnastique intellectuelle. D'autant que chaque indication correspond à plusieurs remèdes, écrits en gras, en italique ou en normal selon leur importance.

La formatrice présente un cas avec les différents symptômes généraux, locaux et psychiques, ce qui facilite déjà le travail des éleveurs qui ne doivent pas sélectionner les différents symptômes.

Les éleveurs doivent aller chercher dans le répertoire et ensuite dans la matière médicale⁴¹, pour cibler le bon remède, mais ils peinent à saisir les différents degrés au sein d'un symptôme. Une éleveuse s'exclame, « *tout ça pour ça !* ». Ils prennent alors conscience de la difficulté de cette médecine et du travail qu'ils doivent fournir pour accéder au bon remède. Cette formation vise à être au plus près de la réalité du terrain agricole en donnant les outils homéopathiques les plus adaptés aux éleveurs. Pour cela, la formatrice mise sur l'aspect pratique de la formation, en prenant des cas concrets et peu originaux (contrairement aux exemples donnés durant la formation de l'ESRHU que nous verrons ci-dessous) afin d'inciter les éleveurs à utiliser quotidiennement l'homéopathie sur tous types de maladies.

La particularité et le point fort de Zone Verte réside dans son offre de formation en situation directement auprès des éleveurs et des vétérinaires.

De plus, ces professionnels ont mobilisé leurs savoirs acquis pendant leurs formations en homéopathie, mais surtout ils ont mis en avant leurs savoirs basés sur leurs expériences nommées aussi des « *savoirs situés* », définis comme des « *produits par des acteurs sociaux sur la base de leur place dans la société* » (Epstein, 2001, tome 2, pp. 234-235) et ont produit un savoir spécifique propre à leur pratique professionnelle. Dans le cas de cette association, elle est composée essentiellement de professionnels et leur permet par ce canal de s'opposer à la médecine dominante, en proposant des formations pour acquérir un savoir autour d'une médecine complémentaire et alternative. Elle croise alors les savoirs professionnels et les savoirs « *expérientiels* », et construit peu à peu un processus « *d'expertification* » défini comme :

« *Celui qui participe à un tel mouvement assimile la connaissance de base inhérente à ce domaine, de façon à devenir une sorte d'expert ; plus généralement, de tels participants transforment les mécanismes mêmes par lesquels l'expertise se définit et est reconnue socialement.* » (Epstein, tome 1, p. 201)

Par ce moyen et ce développement d'« experts » dans le domaine vétérinaire, ils parviennent à faire valoir leur identité professionnelle auprès des éleveurs, mais aussi auprès des autres professionnels alternatifs, en proposant une structure qui diffuse un savoir basé sur l'expérience à l'échelle nationale.

⁴¹ Plus précisément, la Matière médicale correspond à un « *livre souvent en plusieurs volumes dans lequel sont exposées toutes les pathogénésies des remèdes. Pathogénésie : de pathos (mal, maladie) et de génésis (engendrer). La matière médicale regroupe les expérimentations menées sur l'homme sain et intègre également les guérisons cliniques obtenues par les remèdes. Les remèdes sont classés par ordre alphabétique.* » (Collectif d'éleveurs, 2016, p. 132)

2.3. Les écoles d'homéopathies suisses comme espaces de professionnalisation plus ou moins spécifiques pour les vétérinaires homéopathes

Selon Hélène Martin et Jérôme Debons (2014), il existerait au moins neuf cents écoles qui proposeraient des formations dans le domaine des médecines complémentaires et alternatives en Suisse. Nos enquêtés ont, eux, essentiellement fréquenté deux écoles d'homéopathies spécialisées d'abord dans le domaine de la santé humaine : l'Ecole Suisse Romande d'Homéopathie Uniciste (ESRHU), et l'école Haus der Homöopathie (SHI), basé à Zoug, en Suisse allemande. Les vétérinaires que nous avons rencontrés ont donc fait le choix d'intégrer des formations homéopathiques principalement en santé humaine, pour pouvoir accumuler des connaissances et des compétences spécifiques, tout en devant contourner l'absence de formations spécialisées en médecine vétérinaire⁴². De fait, l'association avec la médecine homéopathique humaine s'avère centrale dans la professionnalisation des vétérinaires homéopathes, par manque d'enseignement spécifique, comme l'exprime cette vétérinaire qui s'est finalement spécialisée en médecine homéopathique en santé humaine, en partie à cause de ce manque de formations spécialisées, même si elle trouvait la formation en homéopathie humaine peu intensive :

« Parce que moi j'ai assez souffert quand j'ai voulu devenir homéopathe. C'est qu'à mon époque, il n'y avait pas vraiment de formation intensive. C'était des cours à droite, à gauche. Ma première formation, c'était six mois par année, à raison d'un samedi par mois. On ne va pas très loin, et ça pendant trois ans. » (VetR10, vétérinaire et médecin homéopathe, directrice d'une école d'homéopathie, 57 ans)

L'acquisition de cette double compétence pourrait être vécue par les vétérinaires comme une manière d'accroître leur légitimité. Or, la majorité d'entre eux la considère comme une contrainte, sachant que le jargon médical et les symptômes sont associés principalement aux cas humains, ce qui ne les concerne pas directement.

C'est encore le cas à l'heure actuelle, avec ces deux écoles qui ont axé leurs formations autour de l'homéopathie humaine, pour laquelle la demande est plus intense, mais qui font une place aux vétérinaires, soit en acceptant qu'ils suivent leurs programmes (l'ESRHU), soit en mettant récemment en place des formations propres au domaine vétérinaire (le SHI). Ainsi, ces deux écoles ne traitent pas de la même manière ce sous-segment : l'ESRHU fusionne ce sous-segment avec la médecine homéopathique humaine, tout en laissant la priorité à cette dernière,

⁴² Quatre vétérinaires de notre échantillon se sont formés ailleurs qu'en Suisse, jugeant le niveau des formations homéopathiques suisses insuffisantes : deux à l'Institut National Homéopathique Français (INHF) basé à Paris, une au Centre Liégeois d'Homéopathie et enfin un en Allemagne.

tandis que le SHI tente récemment de lui donner une place, en ajoutant une formation spécifique au domaine vétérinaire.

Nous allons en premier lieu nous intéresser à l'ESRHU, dont sont diplômés neuf vétérinaires de notre échantillon. L'ESRHU, créée en 1992, offre des formations post graduées, ainsi que des formations continues en homéopathie uniciste. Celles-ci sont reconnues par la Société Suisse des Médecins Homéopathes (SSMH) et par l'Institut Suisse pour la Formation Médicale post graduée et continue (ISFM). De plus, c'est la seule école de Suisse Romande qui délivre aux médecins spécialistes de l'organisation faîtière de la profession médicale (FMH) une certification de la Société suisse des médecins homéopathes (SSMH), condition centrale, car elle permet la prise en charge des coûts de la pratique homéopathique par l'assurance-maladie. Ainsi, cette certification montre l'intégration et la reconnaissance plus institutionnelle de cette pratique au sein du domaine de santé de manière large. Depuis 2020, cette école a fait le choix de former exclusivement des personnes ayant déjà une qualification préalable comme professionnels de santé : médecins, dentistes, pharmaciens, chiropraticiens, vétérinaires, naturopathes et étudiants dans ces domaines. En revanche, elle ne propose qu'un seul diplôme, qui ne différencie pas les différentes caractéristiques de ces professions, alors même que les enjeux et les conditions de remboursement ne sont pas les mêmes entre médecine humaine et médecine vétérinaire. Selon le président actuel de cette école (MedR18, médecin homéopathe et directeur d'école, indépendant, 45 ans), les vétérinaires représentent la deuxième profession au sein de l'école. Mais il rappelle que la médecine homéopathique demeure une médecine qui s'applique à l'ensemble des êtres vivants :

« C'est-à-dire que l'homéopathie, elle n'a pas été faite pour les animaux au départ, c'était une découverte humaine. Et puis, il faut la prendre comme elle a été construite et comme elle est belle et puis ensuite, les gens se sont mis à l'appliquer aux animaux et à dire : "ça marche extra bien". Mais il n'y a pas d'écoles spécifiques parce que l'homéopathie, c'est une médecine à part entière et il n'y a pas une médecine qui va être spécifiquement animale. »

« L'homéo, ça traite un être humain et ça ne traite pas une maladie, déjà. Et alors, ça traite sur un animal la même chose, simplement la prise de cas n'est plus du tout pareil. Ça c'est vrai qu'on pourrait avoir des sessions spécifiques, prise de cas avec un animal. Nous, on est nuls pour former à ça parce qu'on ne le sait pas. Alors, la base c'est d'apprendre l'homéopathie, de voir qu'il y a des répertoires de symptômes très intéressants et puis que finalement, en comprenant bien les symptômes de chaque remède, en interrogeant le maître et en observant l'animal, on peut tout de suite en tirer des symptômes très nets et très clairs parce qu'il n'y a pas de filtres. »

En passant, il relativise les critiques autour de l'application de l'homéopathie à des animaux du fait qu'ils ne peuvent exprimer leurs émotions, en expliquant que cela s'avère valable également en médecine humaine avec les enfants en bas âge qui n'ont pas la capacité de s'exprimer avec des paroles :

« Moi je compare ça un petit peu aux enfants, ce n'est pas dire que les enfants sont comme les animaux, les tous petits, bien sûr. Donc les petits, on est obligé d'ouvrir tous nos sens et c'est ce qu'on apprend en école d'homéo aussi. C'est se rendre compte que tous nos sens sont importants, autant l'observation, l'écoute, l'odorat, tout ça. Pour voir, tiens cet enfant il a telle attitude et alors avec ça, on va avoir des symptômes très nets et très clairs. Ils ne sont pas masqués par de la psychologie. »

Selon ce médecin, l'homéopathie vétérinaire se montrerait même plus « pure », et même plus « simple », au sens où la psychologie humaine ne rentre pas en ligne de compte :

« Alors que ce soit observer un animal... et c'est même quelque part, plus franc parce que justement, il n'y a pas tout ce masquage intellectuel d'un être humain. Donc du coup, les symptômes très francs, ils voient très vite que dans les répertoires ou dans les matières médicales, on a cette attitude-là, avec cette attitude, cette attitude, tout de suite ils voient ça, ça, ça. C'est comme si c'était les clés du remède qui apparaissent. Donc en fait, je ne pense pas que ce soit très handicapant. »

Un intérêt premier du directeur consiste à faire fonctionner son école et, en ce sens, plus l'ensemble des professionnels de santé s'y intéressent, plus son école aura des possibilités de développement. Malgré son discours en faveur de l'homéopathie vétérinaire, il ne prévoit pas de développer une formation plus spécifique pour vétérinaires, sachant que le nombre de candidats demeure encore minime par rapport aux coûts que cela engendrerait.

A propos du fonctionnement de l'institution, le président explique que depuis son arrivée en 2014, il s'est trouvé face à de nombreux enjeux pour donner un nouveau souffle à cette école qui était en train de « sombrer ». Fort de sa propre expérience en tant qu'étudiant dans cette même école, il vise à augmenter le niveau des formations, selon lui insuffisant :

« Personne ne nous demandait de rien faire, on arrivait, on ne savait pas trop ce qu'on allait avoir, on était très passifs, on écoutait toujours un cours qui était tout le temps différent, chaque enseignant faisait un petit peu à sa sauce. Il n'y avait pas de cohésion, il n'y avait pas de cohérence, on travaillait ou on ne travaillait pas, on nous demandait rien du tout, jamais un devoir. Du coup, bon ben c'était un petit peu au pif. »

Cinq modules d'enseignement par année ont alors été mis en place, en exigeant des étudiants un important travail personnel à la maison entre chaque module, pour pratiquer à l'aide d'un parrain ou d'une marraine, mais aussi pour apprendre les onze remèdes qu'ils étudieront lors des modules suivants. Les enseignements ont lieu exclusivement les week-ends, ce qui favorise la socialisation professionnelle, dans le but de créer une « sorte de tissu

d'homéopathes » selon les propos du président. En parallèle, l'école a changé de statut en devenant une Fondation en 2016 et a obtenu la certification EduQua, permettant ainsi de se différencier d'une association à but non lucratif, de stabiliser la situation financière en payant moins d'impôts, et de certifier la qualité d'enseignement.

En 2018, le président demande de pouvoir délivrer le brevet fédéral d'homéopathie mis en place par la Suisse. Il s'agit d'une étape importante dans la reconnaissance de l'école. Mais cela demande de pouvoir offrir mille quatre cents heures de module de spécialisation. En 2022, cette demande n'a pas abouti, car l'école ne possède pas les ressources suffisantes pour répondre à ces exigences. Un autre chantier a également été ouvert pour l'obtention de la certification par l'ASCA, la fondation suisse pour les médecines complémentaires, en mai 2018, qui permet aux thérapeutes d'assurer à leurs clients ou patients qu'une partie des soins leur sera remboursée. L'école a obtenu cette certification ainsi que celle du label de qualité, le RME, le registre de médecine empirique, pour leur cycle de base qui permet d'assurer la reconnaissance des thérapeutes⁴³. Toutes ces modifications tendent à une plus grande professionnalisation et à un recrutement plus important d'enseignants.

Nous assistons alors à un double processus. Non seulement il s'agit de fortifier et de stabiliser la réputation et la reconnaissance de cette école aux yeux des autorités et des autres professionnels en obtenant des certifications officielles, mais il s'agit aussi de renforcer la qualité d'enseignement en interne, pour former des élèves capables de pratiquer l'homéopathie en résistant aux critiques et à la décrédibilisation :

« Et donc le tout premier défi, c'était de remonter l'école et de faire un programme qui tient la route et puis, qu'on ait au bout des élèves à la fin qui savent faire de l'homéopathie ce qui n'était pas le cas avant. »

Par leur volonté de former uniquement des professionnels de santé, l'objectif est d'instaurer une sorte de sélection, d'autorégulation du nombre de futurs praticiens, les candidats étant devenus trop nombreux suite à la fermeture de l'Académie lémanique d'Homéopathie à Genève. Parmi ces professions, celle de vétérinaire se place désormais au troisième rang avec sept vétérinaires élèves de 2014 à 2024⁴⁴, alors que les médecins et étudiants en médecine sont au nombre de vingt-huit et les pharmaciens de dix. Nous constatons donc que le nombre de

⁴³ La fondation ASCA ainsi que le label RME représentent les deux organismes principaux de régulation dans le domaine des médecines complémentaires et alternatives ; ils se sont développés dans les années 1990 par des spécialistes en assurance-maladie et des thérapeutes (pour la fondation ASCA) et par un groupe de cinq assureurs (pour le label RME).

⁴⁴ Plus précisément, pour le cycle de base, deux vétérinaires se sont inscrits en 2014-2016, deux en 2017-2019, un en 2019-2021 et un en 2022-2024. Pour l'année de perfectionnement, un seul vétérinaire est à compter durant l'année 2019-2020.

vétérinaires demeurent relativement faible par rapport aux autres professions, ce qui s'explique par le fait que cette école met avant tout la priorité sur la médecine homéopathique humaine, et aussi en raison de l'appréhension des vétérinaires à être mélangés avec d'autres professionnels de santé externes à leur domaine.

ENCADRÉ 7 : DESCRIPTION D'UNE JOURNÉE TYPE DE FORMATION D'INITIATION A L'HOMÉOPATHIE PAR L'ESRHU : LEGITIMER L'HOMÉOPATHIE COUTE QUE COUTE

Pendant notre enquête, nous avons pu assister à un cours de l'ESRHU, adressé aux professionnels qui souhaitent s'orienter vers cette médecine, et auquel participaient huit femmes professionnelles, principalement des médecins, mais pas de vétérinaires. Elles ont expérimenté au maximum cinq années de médecine conventionnelle, et elles s'orientent vers l'homéopathie pour pallier les échecs de la médecine conventionnelle. Elles sont donc relativement jeunes et en début de carrière.

Ce week-end d'introduction a débuté le vendredi soir à 17h et a duré jusqu'au dimanche 18h, mais l'enquêteur rencontré nous a proposé de venir observer uniquement le samedi.

Affirmer la scientificité de l'homéopathie

La journée commence par une présentation de Samuel Hahnemann sur sa biographie et ses recherches fondatrices. Les deux médecins-formateurs mettent en avant le fait que Samuel Hahnemann était un grand scientifique et observateur, deux qualités essentielles pour être un « bon » homéopathe. Dès leur introduction, les médecins insistent sur la scientificité de l'homéopathie, un point de départ qui remet les « pendules à l'heure ». Ils exposent leurs convictions et rejettent les controverses autour de cette médecine, dans une logique de légitimation. Plusieurs études scientifiques montreraient des résultats positifs de l'homéopathie au-delà de l'effet placebo, mais elles resteraient cachées, les recherches restant aux mains des laboratoires et entreprises pharmaceutiques, qui ne voient pas d'un bon œil cette médecine.

La formation poursuivra en pratique l'entreprise de légitimation, au travers de l'exposition de nombreux cas de réussite en médecine humaine. Les formateurs forment les professionnelles, principalement par le principe de vulgarisation de l'homéopathie en la rendant accessible mais sans amoindrir sa dimension rationnelle et scientifique.

La vulgarisation des principes de l'homéopathie

A partir d'un extrait de l'Organon:

« Deux maladies qui diffèrent dans leur genre mais qui se ressemblent beaucoup dans leurs manifestations, vont s'anéantir mutuellement quand elles viennent à se rencontrer dans le même organisme. La plus forte détruit la plus faible. » (§36 à 50), les enseignants vont décliner tour à tour les trois principes considérés comme les fondements de l'homéopathie (cf. *supra*), en donnant une version qu'ils veulent accessible.

Ainsi, concernant la loi des semblables, un exemple est donné aux élèves qui semblent perplexes ou perdus : lorsqu'on épluche un oignon, tout le monde se met à pleurer ce qui peut montrer des similitudes avec le rhume ou encore les allergies. Dans ce cas, l'homéopathie *Allium Cepa* (intoxications par les oignons) réagit très bien face au rhume car les symptômes

sont identiques. Mais l'enseignant précise que ce remède ne peut pas fonctionner chez tout le monde, qu'il faut « *cesser de penser comme un allopathe* » et il ajoute « *on ne fait que ça, chercher patiemment des similitudes* » pour parvenir « *au bon remède* ».

Ils reviennent ensuite sur le principe de dynamisation : « *c'est l'eau qui est le secret de l'homéopathie, elle enregistre tout* », « *le remède a une action dynamique et non matérielle* », « *c'est grâce à l'eau que l'homéopathie fonctionne* ». Ils parviennent difficilement à en dire davantage, car eux-mêmes avouent que ce principe leur échappe, « *même pour nous, c'est difficile à comprendre* ». Face à cette brèche, ils préconisent de privilégier une approche plus pragmatique et de s'appuyer sur les cas de réussite.

Le troisième pilier concerne l'individualisation : « *c'est intéressant en homéo parce que ce n'est jamais la même chose, ce sera quatre remèdes différents pour quatre personnes* ». Pour expliquer ce dernier principe, ils montrent que des personnes qui ont la grippe peuvent présenter des symptômes différents parce qu'elles ont trois histoires différentes, débouchant sur trois remèdes homéopathiques distincts. Ces remèdes ont été données selon les Keynotes (les symptômes clés), qui correspondent aux symptômes clés ainsi qu'aux symptômes qui sortent de l'ordinaire. Ces deux médecins jugent que si les professionnels apprennent les keynotes de chaque remède, ils pourront trouver plus aisément les remèdes pour les cas aigus : « *Si vous connaissez les keynotes pour chaque remède, c'est génial pour les cas aigus* ». Cela sous-entend que pour les cas aigus, certains remèdes homéopathiques peuvent être utilisés sans forcément connaître l'histoire de chaque personne. A contrario pour les cas chroniques, l'éthologie de la cause est extrêmement importante. Ainsi, ils leur conseillent de faire parler les patients, ce qui contribuera à trouver la cause et ainsi le remède le plus approprié.

Recherche appliquée de remèdes homéopathiques entre esprit de sérieux et exemples de réussite étonnants

Dans cette rubrique, ils expliquent très rapidement l'origine des remèdes homéopathiques qui peuvent être soit d'origine végétale, animale ou minérale.

Un des médecins donne à chacun un répertoire médical neuf que les élèves peuvent acheter deux cents francs. Ils décident de laisser les élèves feuilleter ces répertoires pendant une vingtaine de minutes, afin qu'ils commencent à se familiariser peu à peu avec cet outil de travail et de recherche. Le premier réflexe des professionnels consiste à chercher des remèdes qu'ils peuvent appliquer dans leur vie privée. Une femme demande conseil auprès des médecins pour son enfant tandis que d'autres, principalement les médecins, cherchent d'ores et déjà des remèdes pour certains de leurs patients.

Cette dernière activité de la matinée consiste à trouver les remèdes homéopathiques adéquats à l'aide du répertoire médical. Pour cela, les deux formateurs leur exposent des cas rencontrés dans leur propre pratique qui peuvent s'avérer fréquents, mais qui font aussi sourire les élèves, afin de rendre cette tâche difficile, minutieuse et rigoureuse plus ludique : « *j'ai mal à l'œil comme une écharde* », « *doit se tenir le thorax en toussant* ». L'exercice consiste à savoir dans quelle rubrique chercher telle partie du corps. Les élèves semblent prendre très au sérieux ce travail et rencontrent déjà quelques difficultés, notamment pour celles qui ne sont pas médecins et pour qui le jargon médical peut s'avérer complexe.

Les enseignants s'arrêtent un moment sur la rubrique « Psychique » en expliquant que les vétérinaires l'utilisent également dans leur diagnostic, grâce aux paroles des éleveurs. Certains élèves en profitent pour s'informer sur l'efficacité de l'homéopathie sur les animaux, et sur le processus de recherche pour les vétérinaires. Ils répondent que l'homéopathie est très efficace

sur les animaux et que la recherche du remède est identique, car elle s'appuie sur les paroles des propriétaires des animaux, qui connaissent généralement très bien ces derniers.

Un médecin homéopathe à la retraite, enseignant à l'ESRHU, vient nous relater ses expériences homéopathiques les plus originales et drôles pour montrer la capacité de soigner des cas où la médecine dite conventionnelle se trouve démunie, avec des intitulés (« *L'histoire du pipi bleu* », « *L'homme qui marchait sur des ouates* ») qui s'apparentent à des histoires surnaturelles. Il les incite à ne pas se décourager et à croire en l'homéopathie, en ses facultés extraordinaires même pour les cas les plus rares.

La dernière activité de la journée consiste à remobiliser les participants, en les incitant à trouver le remède homéopathique pour une personne qui fait des crises d'asthme tous les soirs en se couchant, depuis qu'elle est ménopausée.

Ils rappellent qu'il faut prendre dans un premier temps ce qui est caractéristique et général de la personnalité de l'individu. Dans ce cas, la valorisation des symptômes ne retient pas l'asthme. L'objectif consiste à ce que les individus traduisent en homéopathie les paroles du patient. Ils arrivent difficilement à trouver le bon remède, en tout cas, celui qui avait été appliqué dans ce cas, à savoir Natrum Muriaticum.

Pendant les pauses de cette journée, les professionnelles continuent de se familiariser à la culture homéopathique en posant de nombreuses questions aux formateurs, notamment sur certains de leurs patients. Elles apprennent également à se connaître et à échanger des anecdotes médicales qui les ont poussées à s'orienter vers l'homéopathie. Pendant ces pauses, les formateurs les incitent à ne pas se décourager malgré les difficultés, et à rester en contact avec eux pour les cas particuliers et difficiles.

Le SHI, l'école suisse homéopathique novatrice par l'intégration d'une filière vétérinaire

La seconde école suisse d'homéopathie, le SHI, est née en 1993 suite à l'initiative d'un couple de médecins homéopathes dont la femme possède un diplôme initial de vétérinaire. A l'origine, cette école proposait uniquement une formation destinée à la médecine humaine, mais la vétérinaire a souhaité renouer avec sa formation de base en créant en 2010 une formation destinée aux vétérinaires homéopathes, afin que ceux-ci ne connaissent pas le même parcours du combattant qu'elle :

« Moi je trouvais que bon maintenant j'avais beaucoup donné de ma vie pour l'homéopathie humaine et maintenant, je voulais donner un peu quelque chose, une contribution pour l'homéopathie vétérinaire. »

En 2010, le projet de formation spécifique pour les vétérinaires se concrétise, et promeut ainsi une formation intensive en homéopathie vétérinaire, inexistante jusque-là en Suisse. Une quinzaine de vétérinaires praticiens sont en charge de donner les cours, ce qui leur confère une certaine légitimité, contrairement à la directrice qui a cessé sa pratique vétérinaire : « *C'est tous des enseignants qui pratiquent, c'est des professionnels qui pratiquent, c'est des praticiens. C'est ça qu'il faut. C'est pour ça que je ne donne pas de cours* ». Comme à l'ESRHU, la

légitimité passe par l'expérience pratique de chaque enseignant, plutôt que par la légitimité scientifique. La particularité de cette formation réside dans la professionnalisation de l'homéopathie vétérinaire en la séparant des cours de base de l'homéopathie humaine. Mais pour faire face au recrutement assez faible de vétérinaires, cette formation est aussi ouverte aux thérapeutes homéopathes non-vétérinaires⁴⁵. En général, elle attire environ quinze à vingt personnes par année, dont seulement un ou deux vétérinaires, ce qui ne contribue pas à garantir la relève de l'homéopathie vétérinaire. On constate ici une tension entre, d'une part, l'injonction à professionnaliser les vétérinaires homéopathes et, d'autre part, à assurer la viabilité et la pérennité de cette formation par l'extension du nombre de professionnels. Un problème que n'a pas rencontré l'ESRHU qui a pu professionnaliser encore plus de professionnels en restreignant l'accès, étant donné le potentiel plus élevé de candidats en médecine humaine.

ENCADRÉ 8 : LA VÉTÉRINAIRE FONDATRICE DE L'ÉCOLE SHI : PROMOUVOIR UNE FILIÈRE SPÉCIFIQUE AU DOMAINE

Cette vétérinaire, devenue médecin homéopathe, a consacré sa vie professionnelle au développement de son école d'homéopathie SHI, fondée avec son mari, médecin homéopathe, et à la promotion de l'homéopathie de manière générale. Son parcours est marqué par une vraie conversion professionnelle, puisqu'elle abandonne le métier de vétérinaire pour celui de médecin avec une constante, l'homéopathie.

De vétérinaire à médecin homéopathe

Cette vétérinaire, née en 1962 en Suisse romande dans une famille très éloignée du métier de vétérinaire, puisque son père était concierge dans une école, et sa mère secrétaire. Elle affirme avoir souhaité travailler dans la médecine vétérinaire depuis qu'elle est petite. Son parcours va dès lors s'efforcer d'articuler en parallèle médecine vétérinaire et homéopathie.

Dès ses études en médecine vétérinaire, elle entreprend de passer un diplôme d'homéopathie, délivré par la Société suisse des médecins homéopathes (SSMH), qu'elle obtient en 1985 en même temps que son diplôme en médecine vétérinaire. Puis, elle entreprend un doctorat sur un enzyme du pancréas chez les chats, tout en continuant de se former en homéopathie, en appliquant secrètement l'homéopathie sur les animaux lors de son assistantat au Tierspital, l'hôpital pour les animaux à l'Université de Berne.

Frustrée de ne pouvoir utiliser l'homéopathie comme elle l'entend, elle décide de se tourner vers la médecine humaine en entreprenant une nouvelle formation à Zurich en 1989. Elle insiste sur le fait que son choix de l'homéopathie ne résulte pas du fait qu'elle était frustrée en médecine classique, mais elle s'est rendu compte que la manière de soigner était plus logique et plus en phase avec sa conscience professionnelle. Elle a découvert cette thérapie en troisième

⁴⁵ Les thérapeutes homéopathes non-vétérinaires ou aussi appelés les homéopathes pour animaux correspondent à des personnes qui ont envie de travailler avec les animaux sans travailler forcément dans le milieu agricole. La directrice de cette école constate que ces personnes proviennent du milieu administratif, du milieu de l'éducation, mais aussi des éleveurs. Dans le cadre de cette école, ces personnes doivent étudier pendant trois années la médecine homéopathique pour être capable de poser un diagnostic, mais ne possèdent pas de diplôme vétérinaire.

année de médecine vétérinaire, lorsqu'une amie lui demande de l'accompagner à une formation d'homéopathie.

De la création de l'école au développement d'une formation homéopathique vétérinaire

Sa rencontre avec son mari lors d'une formation en homéopathie humaine à Berne est un élément décisif dans son parcours, puisqu'elle décide de s'orienter définitivement vers la médecine humaine et de devenir homéopathe. Ce couple s'est alors lancé, en 1993, dans le projet d'une école d'homéopathie humaine à Zoug, qui concilie les formations, les auscultations et une droguerie.

Elle devient alors la directrice de l'école, et son mari le directeur du centre médical. Elle s'occupe de nombreuses tâches de gestion tout en étant chargée de cours en homéopathie humaine et rédactrice d'un journal allemand d'homéopathie. Depuis sa création, l'école diversifie ses missions, avec d'une part, la production et la vente de médicaments homéopathiques, principalement en Suisse Allemande, et d'autre part, des projets de recherches homéopathiques. Elle ne participe pas à ces recherches mais les soutient.

En 2010, elle décide de développer la formation d'homéopathie vétérinaire, pour qu'il y ait en Suisse une formation intensive d'homéopathie vétérinaire, profitant de l'absence de concurrentes.

Depuis le décès de son mari en juin 2019, elle a délégué la direction à un médecin homéopathe mais elle a repris le centre médical, car continuer d'accompagner les changements au sein de la formation vétérinaire lui tient réellement à cœur.

Contrairement à la formation en homéopathie humaine qui dure trois ou quatre années, la formation en homéopathie vétérinaire a lieu sur deux années, avec une centaine d'heures en commun pour les modules de base. La directrice explique cette contrainte par le nombre encore limité de vétérinaires motivés à participer à cette formation qui inclut pourtant tous types d'animaux. Pour être admis dans cette école, les vétérinaires sont sélectionnés lors d'un entretien, visant à évaluer leurs motivations, leurs attentes et leur choix de l'homéopathie, afin d'évaluer leur « *équilibre psychique* » (« *On va discuter avec lui des attentes qu'il a, de l'homéopathie, pourquoi il veut, qu'est-ce qu'il va faire avec, c'est surtout ça* »). L'accessibilité à cette formation vétérinaire rencontre des limites : le coût relativement élevé (seize mille à dix-huit mille francs pour sept cents heures), l'enseignement en dialecte suisse allemand, et la position géographique. Les deux dernières caractéristiques expliquent le nombre plus élevé de vétérinaires suisses allemands par rapport aux suisses romands. Actuellement, l'école compte environ soixante-dix à quatre-vingt personnes, qui font la formation complète en médecine homéopathique humaine sur trois ou quatre ans et entre soixante-dix et cent personnes qui suivent la formation continue (trois-quatre jours intensifs, cours du soir, groupes de supervision, présentation de cas, etc.), une formation continue pour les vétérinaires étant possible depuis 2019 alors qu'auparavant elle était destinée uniquement aux médecins.

La directrice tient à préciser que le recrutement de vétérinaires-enseignants n'a jamais été un problème, contrairement à celui des vétérinaires étudiants. L'objectif de la formation consiste à donner une formation du même niveau que celle de la médecine humaine, afin que les vétérinaires puissent appliquer directement leurs connaissances au domaine vétérinaire. Parmi les modules proposés, on note un module sur la communication avec les propriétaires d'animaux, acteurs centraux dans le diagnostic :

« Pour qu'ils se rendent compte que ça ne suffit pas d'être un bon communicateur avec l'animal mais qu'il faut être un bon communicateur avec eux parce qu'autrement si vous trouvez que j'ai l'air complètement bizarre, vous n'allez pas me donner les symptômes dont j'ai besoin, les informations dont j'ai besoin. »

Néanmoins, l'objectif de la directrice est bien de contribuer à la professionnalisation des vétérinaires homéopathes. Une des premières étapes a consisté à obtenir la reconnaissance de la formation par Camvet et donc par ricochet par la SVS, ce qui a eu lieu en 2016, après plusieurs années d'attente, sans toutefois provoquer l'augmentation attendue des effectifs (*« Moi je m'étais dit que ça apporterait quelque chose, franchement pour le moment, ça n'a pas apporté énormément. On a toujours ce qu'on a, un, deux vétérinaires par cours et puis voilà. »*).

Pour attirer plus d'élèves, la directrice a créé des petits modules afin d'offrir une formation minimale avec plus de flexibilité :

« Visiblement c'est trop ce qu'on a, c'est trop. Enfin c'est-à-dire qu'ils doivent venir pendant trois ans un jour par semaine, c'est énorme, c'est énorme. Ce n'est pas énorme quand on veut apprendre l'homéopathie, mais c'est énorme pour un jeune vétérinaire, même un vétérinaire qui est en pratique. Donc ça, c'est un processus, on est en plein dedans, en fait, où on va faire comme des modules, des petits modules où les vétérinaires peuvent selon leurs intérêts et selon leur temps, commencer par ces modules et les faire avec plus de flexibilité. »

Elle a également l'intention d'offrir des modules exclusivement pour les vétérinaires déjà diplômés en médecine vétérinaire conventionnelle, puisqu'ils montrent une certaine désapprobation d'être avec les non-académiciens :

« Ils ont l'impression que le niveau va être beaucoup trop bas s'ils sont avec des non-académiciens alors qu'en fait, quand ils viennent dans un cours chez nous et qu'ils voient le niveau en homéopathie, ils se rendent compte qu'en fait : "oh, c'est pas du tout ça". Mais naturellement, il faut surmonter les premières gênes. »

Pour cette directrice, l'enjeu autour de la reconnaissance va au-delà du simple intérêt à la professionnalisation des contenus, mais concerne la formation d'une relève en homéopathie vétérinaire :

« Moi je préfère avoir trois, bon maintenant on en a un-deux par cours, donc si on pouvait doubler ça, je serais déjà contente. Parce que si on avait trois-quatre vétérinaires qui faisaient ça, qui sortaient par année et qui vraiment étaient super bien formés, c'est bon. Ça suffirait vraiment pour la Suisse, pour la relève. »

Pour pallier le manque d'élèves, l'école a été ouverte aux thérapeutes homéopathes qui n'ont pas de formation préalable en médecine vétérinaire, ce qui montre bien les tensions autour de la professionnalisation. Il s'agit d'une opportunité pour assurer une relève homéopathique coûte que coûte, les thérapeutes homéopathes prenant de plus en plus de place sur le marché (*« Et puis il y a tous les homéopathes non vétérinaires qui sont sur le marché et puis qui ont du succès avec leur cabinet »*). Ces thérapeutes sont aussi plus faciles à recruter, car ils n'ont pas été contraints de passer par de nombreuses années d'études. Ils ont encore l'énergie nécessaire et les ressources financières suffisantes pour suivre cette formation. La directrice leur ouvre donc ses portes, même si elle les voit comme une réelle concurrence aux vétérinaires homéopathes.

Pour les années à venir, elle souhaite intensifier sa démarche dans la reconnaissance institutionnelle de sa formation vétérinaire, par le biais d'une plus grande collaboration avec la SVS, en comptant sur le nouveau président, qui est lui-même vétérinaire homéopathe et acupuncteur, mais aussi chargé de cours des méthodes non-conventionnelles à l'université. Elle y voit une opportunité à saisir pour tenter d'atteindre les universités, afin d'inclure des cours de médecines complémentaires et alternatives dans les cursus de formation vétérinaire classique, au-delà de quelques cours optionnels. Quant à ses relations avec Camvet, elle juge que cette association ne permet pas de promouvoir l'homéopathie à plus large échelle, car elle limite ses contacts à ses seuls membres, ce qui est regrettable selon elle. Tandis que les relations avec l'ESRHU sont inexistantes, elle considère les formations d'homéopathie insuffisantes et promeut avant tout sa propre école.

Les lieux de formations que nous venons de décrire constituent bien des espaces d'autonomisation du segment homéopathique, tenant plus (SHI) ou moins compte (ESRHU) de la singularité de la médecine homéopathique vétérinaire. Toutefois, l'institutionnalisation ne se fait pas dans un mouvement homogène.

Les écoles se développent chacune de leur côté sans mettre en commun leurs ressources, ce qui peut là aussi être considéré comme un indice de concurrence. Malgré tout, nous notons une absence de concurrence forte entre ces écoles, ni même de classement hétéronome qui viendrait sanctionner le prestige des différentes écoles. Ainsi, les vétérinaires se trouvent à

choisir selon les coûts qu'auront ces différentes formations sur leurs vies professionnelles mais aussi personnelles. L'essentiel, pour eux, réside dans l'obtention du diplôme de vétérinaire homéopathe pour attester de leur professionnalisation. Leur but est en premier lieu d'accroître, au niveau personnel, leurs connaissances homéopathiques et, au niveau collectif, de défendre leur professionnalité auprès de leurs collègues non-homéopathes. Leur professionnalité ici sous-entend leur revendication identitaire mais aussi leur autonomie professionnelle et leur hétéronomie par le biais d'une reconnaissance étatique qu'ils n'ont pas encore acquise.

Ces deux lieux de formations ont pour objectif de laisser de côté la figure de l'amateurisme de l'homéopathe, qui persiste en optant pour des formations plus académiques et savantes, grâce à la stratégie de la mise en place du diplôme. Cela rejoint l'étude faite par Carine Ollivier sur les architectes d'intérieur (2012), où elle montre qu'élever le niveau d'entrée, allonger la durée des études et changer le contenu des programmes revient à donner un niveau supérieur au diplôme (Ollivier, 2012, p. 244). De fait, par le biais du diplôme, les vétérinaires homéopathes acquièrent une qualification professionnelle qui leur confère des compétences qui deviennent plus difficiles à remettre en cause, car protégées par un diplôme reconnu par une école. Cela limite la concurrence avec d'autres professionnels qui pratiquent l'homéopathie sans diplôme particulier, ce qui est le cas des deux écoles étudiées ici. En revanche, l'école SHI, par la promotion d'une filière spécifique d'homéopathie vétérinaire, vient d'emblée entrer en concurrence avec l'ESRHU, qui ne se positionne pas sur le marché des qualifications spécifiques à l'homéopathie vétérinaire, et demeure à un niveau plus général d'homéopathie avec des études moins longues.

Nous allons désormais passer aux lieux de formations des vétérinaires français qui, nous le verrons, se sont tournés vers une formation extraterritoriale à travers une école belge. Celle-ci est dirigée par un vétérinaire qui attire par conséquent de nombreux vétérinaires en quête d'un apprentissage homéopathique (formations et congrès).

2.4. Le Centre liégeois d'homéopathie, une formation prosélyte pour les vétérinaires français

Pour nos enquêtés français, les écoles d'homéopathies apparaissent comme le lieu privilégié et initial dans leur professionnalisation, à l'instar des vétérinaires suisses. Ainsi, quatre de nos enquêtés ont fréquenté : l'Ecole d'Homéopathie de Midi-Pyrénées, l'Ecole d'Homéopathie Auvergne-Rhône-Alpes, ou encore les formations dispensées par l'un des laboratoires homéopathiques français le plus connu, Boiron. Tandis que six vétérinaires ne

possèdent pas de diplômes homéopathiques, mais ont suivi des cours d'homéopathie dispensés dans les facultés de médecine ou encore au sein de certaines écoles mais qui ne délivraient pas de diplômes aux vétérinaires.

Tableau 1 : Diplômes des vétérinaires homéopathes français

| Lieux de formations avec diplômes | CLH | Ecole d'homéopathie de Midi-Pyrénées | Ecole d'Homéopathie Auvergne Rhône Alpes | Boiron | Formations sans diplômes |
|--|------------|---|---|---------------|---------------------------------|
| Nombre de vétérinaires | 4 | 1 | 1 | 1 | 6 |

Source : Auteure

Néanmoins, c'est une école d'homéopathie non établie en France qui est considérée comme la plus réputée parmi nos enquêtés : le Centre Liégeois d'Homéopathie. Parmi les vétérinaires rencontrés, quatre d'entre eux se sont formés au sein de cette école. Au-delà de la formation initiale, elle représente également un point de rassemblement clé pour beaucoup de vétérinaires homéopathes, parce qu'elle organise des congrès. La réputation de l'école auprès des vétérinaires français provient de l'ancien directeur qui s'est formé non seulement en Belgique mais aussi en France et qui a alors noué de nombreux contacts avec les homéopathes français plutôt que les homéopathes suisses⁴⁶.

En 1978, une première école d'homéopathie, dirigée par le médecin Pierre Clerckx, apparaît à Liège, connue sous le nom de la Société Liégeoise d'étude des thérapeutiques (SLET), qui accueillait principalement des médecins. Principalement pluraliste et éclectique, cette école va donner lieu à la formation d'un groupe de médecins dirigé par un vétérinaire, lui-même élève et ensuite enseignant, qui souhaite orienter la formation homéopathique dans une voie différente, l'homéopathie uniciste. Ce sous-groupe s'est vu exclu et le vétérinaire s'est fait licencié en 1980 pour désaccord. En 1981, ces minoritaires fondent une nouvelle école et désignent le vétérinaire comme le directeur. Ce dernier, par son profil charismatique, va alors jouer un rôle clé et décisif dans la réputation de cette école au sein du monde homéopathique francophone, notamment dans le monde des vétérinaires qui peuvent désormais s'adresser et

⁴⁶ Une seule de nos enquêtés suisses mentionne cette école dont elle a eu la connaissance en entendant parler un vétérinaire homéopathe français lors d'une émission de radio

s'identifier à un vétérinaire homéopathe. Son objectif consistait à faire progresser cette thérapeutique, à laquelle il dédie tout son temps.

ENCADRÉ 9 : PORTRAIT DU VÉTÉRINAIRE FONDATEUR DU CLH

Ce vétérinaire représente à lui-seul une des formes de domination étudiées par Max Weber, celle de la légitimité charismatique qui résulte du prestige social, obtenu grâce à son école et à sa dévotion à la cause de l'homéopathie :

« On a le droit de me prendre pour un fou. C'est votre droit mais moi j'ai le droit en face de vous, de dire que vous avez devant vous le gars qui fait avancer l'homéopathie pour le moment. Et quand, à un moment donné, vous arrivez trop haut, vous êtes tout seul. »

L'ensemble de son parcours professionnel est marqué par sa volonté, non pas de faire reconnaître l'homéopathie sur le plan institutionnel, mais de la faire progresser coûte que coûte, grâce à son propre travail. La réputation de l'école est donc bel et bien liée à son fondateur et non à son institution en tant que telle.

Un vétérinaire engagé dès ses débuts

Né en 1950 en Belgique, il vient d'une famille modeste qui ne travaille pas dans des métiers en rapport avec les animaux, avec notamment un père qui était chef mécanicien, et une mère garde-malade. Mais il avait en tête de devenir vétérinaire depuis ses huit ans même si, par la suite, il désirait devenir fermier, mais ses parents n'avaient pas les ressources financières suffisantes pour l'installer. De fait, il s'est tourné vers le métier de vétérinaire, car il avait les capacités intellectuelles pour y parvenir.

Il obtient son diplôme de médecine vétérinaire à Bruxelles en 1975 et s'installe en 1978 en créant son propre cabinet dans une maison dont il a hérité. S'installer comme vétérinaire était donc moins coûteux que de devenir paysan. Cette même année, il commence sa formation en homéopathie au sein de deux écoles pluralistes, qui formaient principalement des médecins : l'une en Belgique (SLET) et l'autre à Paris. En 1980, il devient enseignant à la Société liégeoise d'études des thérapeutiques (SLET) où il reste seulement trois mois puisqu'il se fait licencier pour désaccord, événement qui l'incite à créer le Centre liégeois d'homéopathie (CLH), sous l'impulsion des autres enseignants :

« Il y a vingt-huit mecs qui se lèvent dans la salle et qui me suivent. Et quand on est dans le hall, ils me disent : "bon t'as foutu le souk, maintenant tu nous crées une école". Donc je me suis retrouvé à trente et un ans à créer mon école. »

Et il ajoute :

« C'est parce que les vingt-huit autres sont sortis du groupe et m'ont dit : "c'est toi qui dois nous faire quelque chose maintenant [...] Manifestement, toi tu as déjà les contacts un peu partout et tu as déjà une sacrée avance sur nous. Crée-nous une école". »

Il dirige l'école jusqu'en 2018, année qui marque son « divorce difficile » avec sa propre école. D'ailleurs, il compare son intérêt et son travail pour l'homéopathie à une ascension au sommet de l'Everest qu'il termine seul :

« J'ai quitté l'école pour ça, on voulait plus m'aider, je pouvais encore faire les corvées administratives et des tas de trucs, mais ils ne voulaient plus monter parce que les autres écoles ne voulaient plus suivre la nôtre qui arrivait trop haut. Et mes profs, ils voulaient plus suivre, alors j'ai dit : "vous vous démerdez, moi je quitte le bateau". C'est-à-dire qu'on me mettait des

bâtons dans les roues quand je voulais monter plus haut finalement. C'est pour ça, j'ai dit : "j'arrête, je stoppe". »

Il reste toujours très actif, autant dans la promotion de l'homéopathie que dans le maintien de sa clientèle, et ne souhaite pas se mettre à la retraite. S'il a pu, durant toute sa vie, se consacrer principalement à cette école, il le doit à son épouse qui s'est occupée de la charge familiale et des à-côtés administratifs. Sa passion pour l'homéopathie, outre la charge de travail, lui a valu des ennuis de santé, puisqu'il a été victime d'un infarctus à l'âge de quarante-quatre ans. Ce traumatisme n'a toutefois occasionné aucune rupture biographique, puisqu'il a continué à mener la même vie. A l'âge de soixante-huit ans, il déclare travailler au moins soixante-dix heures par semaine, dont trente heures de clientèle.

Une vie dédiée à l'homéopathie

Il s'est tourné vers l'homéopathie lors de ses remplacements, entre l'obtention de son diplôme et l'ouverture de son cabinet, car il ne trouvait aucune « *satisfaction intellectuelle* » dans les comportements médicaux de l'époque. C'était avant tout un vétérinaire pour petits animaux, et maintenant sa pratique s'est orientée davantage sur les chevaux et les vaches.

S'orienter vers l'homéopathie lui ouvre alors d'autres horizons et d'autres ambitions, qui vont lui garantir une satisfaction grandissante dans sa pratique quotidienne. Se contenter de soigner aux antibiotiques et à la cortisone devenait inenvisageable pour les années de pratique qui l'attendaient, ce qui explique sa bifurcation précoce.

Très rapidement, son implication pour cette médecine complémentaire et alternative prend une place essentielle dans sa sphère professionnelle, au niveau de la recherche et de la clinique.

L'homéopathie, sans distinction entre homéopathie humaine et homéopathie vétérinaire, n'est pas seulement devenue une autre manière de soigner pour ce vétérinaire, mais plutôt une lutte intellectuelle pour qu'elle progresse et devienne une médecine à part entière, et plus généralement « *l'œuvre de sa vie* ». Il y dédie de nombreux ouvrages qui retracent de façon diachronique l'histoire de la spécialité, et développe son propre logiciel de répertorisation, Novomeo. Ainsi, il émane de cette personne une certaine prétention et une volonté de totalisation, avec son entreprise de réécriture de l'ensemble de l'histoire de cette thérapie en quatre tomes. Pour cela, il a lu « *l'ensemble des ouvrages concernant la doctrine homéopathique* », mais considère ce terme comme trop « *sectaire* », il lui préfère celui de « *grammaire* ». Pour diffuser sa vision de la discipline, il effectue de nombreuses conférences dans plusieurs pays (Espagne, Québec, Etats-Unis, Italie, Suisse, Russie) pour promouvoir son savoir homéopathique et sa propre expertise :

« C'est à la fois aider les autres, mais si vous n'enseignez pas, vous n'enrichissez pas votre pensée parce que quand les autres vous interrogent, vous demandent de parler, au fur et à mesure que vous leur expliquez, en expliquant vous découvrez des choses qui sont là et que vous n'aviez pas estimé correctement ou ça ouvre une porte à laquelle vous n'aviez pas pensé. »

Le directeur de l'Ecole se montre particulièrement fier d'avoir su attirer les médecins alors qu'il était vétérinaire et d'assurer une formation élitiste de haut niveau, destinée uniquement aux professionnels de la médecine déjà détenteurs d'un diplôme, et ne faisant pas de différences entre médecine humaine et vétérinaire. Il était en effet rare de voir à cette époque des vétérinaires pratiquer l'homéopathie, et encore plus rare de prendre la tête d'une école accueillant des spécialistes de médecine humaine. Au début, les vétérinaires représentaient à peu près entre 5 à 6% des élèves, pour finalement atteindre 50% à la fin. Actuellement, un élève

sur trois⁴⁷ est désormais un vétérinaire, et ce sont surtout des vétérinaires ruraux en raison des contrôles de plus en plus fréquents des résidus médicamenteux. De plus, il tient à faire remarquer que c'est l'une des seules écoles qui possèdent un nombre aussi élevé de vétérinaires, alors même qu'il n'y a pas de branches spécifiques pour eux. Il ne parvient pas à donner une explication à ce phénomène, si ce n'est que lui-même est vétérinaire. Cette école s'adresse donc à l'ensemble des professionnels de santé, notamment les médecins, les vétérinaires, les sage-femmes, les pharmaciens, qui ont déjà leurs diplômes. Chaque année, vingt-cinq à trente élèves sont nouveaux et viennent de plusieurs pays. Parfois, l'institution de formation accepte les étudiants de médecine humaine ou vétérinaire qui sont en dernière année d'étude. La direction fait parfois quelques exceptions, mais très rarement. Il résume ainsi son état d'esprit et sa volonté de créer une école et des formations qu'il qualifie d'exigeantes, au prix parfois d'une réputation d'intransigeance :

« Alors pour avoir des gens dans le trou du cul du monde qui doivent prendre un avion, un train et un bus pour y arriver, il faut vachement que l'enseignement soit de très haut niveau, parce qu'autrement, on ne se déplacerait pas pour venir étudier l'homéopathie. Ça a été la légion étrangère ou les para-commandos de l'homéopathie. Et ça m'a valu une réputation de type sectaire et intransigeant, etc. Mais je pense que c'est un prix à payer, si on n'avait pas un comportement élitiste, non pas d'un point de vue social mais d'un point de vue scientifique, l'école n'était pas viable. »

Nous observons ici un paradoxe qui consiste à fonder la professionnalité des vétérinaires homéopathes sur des diplômes conventionnels préalables, tout en cherchant à assurer la pérennité de la « vraie » homéopathie par le déploiement d'un certain prosélytisme. De plus, n'étant désormais plus le directeur de cette école, il demeure perplexe face à son évolution dans les années à venir. Cette attitude constitue l'une des spécificités même du charisme à accepter difficilement de faire évoluer l'école sans la présence du fondateur. Il utilise la métaphore suivante pour traduire son état d'esprit :

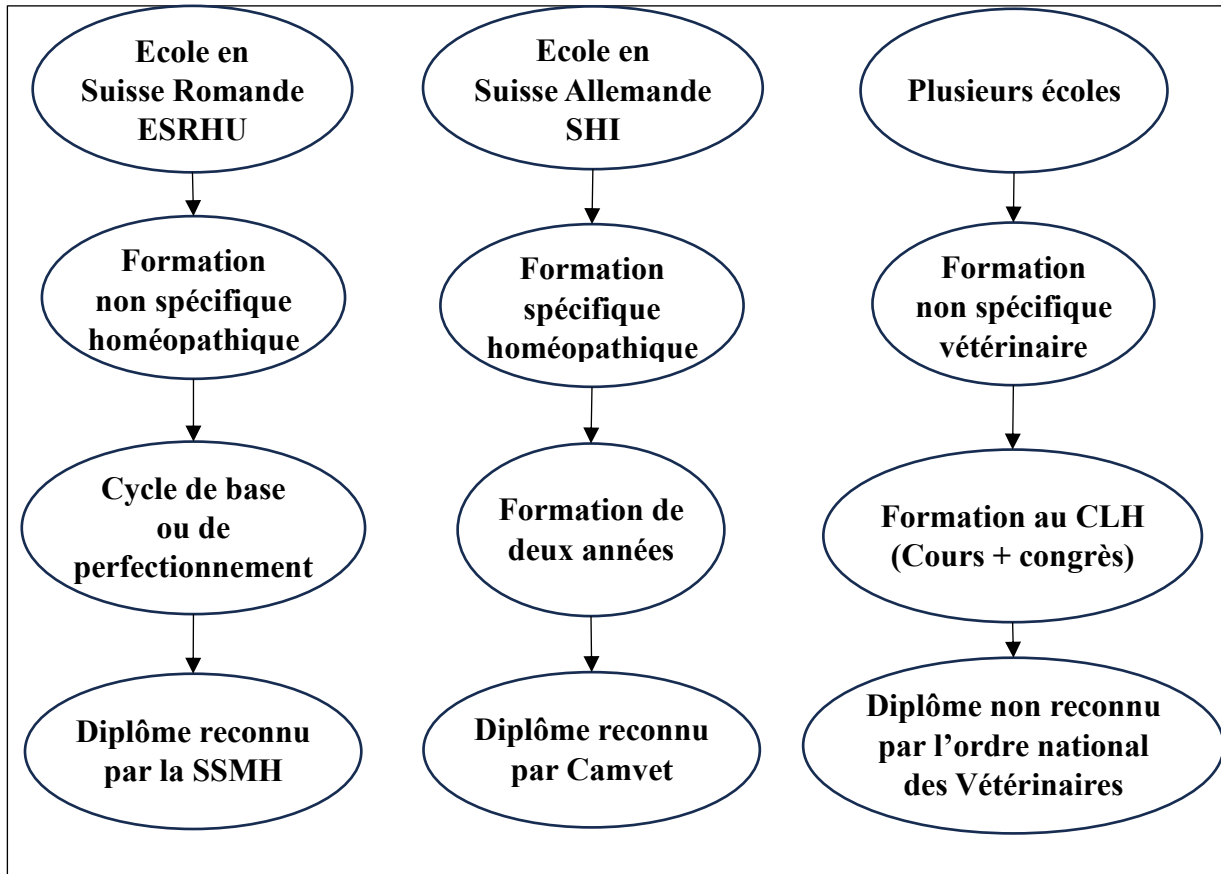
« J'étais la locomotive du CLH et ils ont, pour différentes raisons, voulu se débarrasser de la locomotive. Voilà, les wagons roulent toujours mais il y a plus de locomotive donc j'espère que l'école ne va pas disparaître, mais elle va se retrouver au même niveau que n'importe quelle autre école. C'est des wagons luxueux qui se sont arrêtés dans une gare et qui ne fonctionneront plus. »

Même si cette école s'adresse à l'ensemble des professionnels, le nombre de vétérinaires qui s'y forment laisse à penser que les enseignements donnés en homéopathie vétérinaire sont plus facilement applicables. Malgré la non-différenciation entre homéopathie humaine et

⁴⁷ Ce vétérinaire n'a pas su nous donner les chiffres exacts du nombre de vétérinaires inscrits ces dernières années si ce n'est leur augmentation progressive.

vétérinaire, la réputation de cette école semble encore intacte, mais elle peut être ébranlée avec le retrait du fondateur.

Schéma 3 : Espace des écoles en Suisse et en France



Source : Auteure

Ainsi, dans cette quête de reconnaissance et de légitimation d'une pratique minoritaire, les vétérinaires homéopathes suisses et français empruntent une voie parallèle à la formation dite classique, par la création de structures associatives dont nous avons détaillé les différentes caractéristiques et les différents positionnements. Par ce biais, ils peuvent se soustraire aux normes du segment dominant, tout en évoluant dans leur travail de reconnaissance qui se fait à un degré plus avancé en Suisse qu'en France. De manière générale, si l'alliance entre les termes associations et professionnalisation ne sont pas toujours allés de soi (Ughetto & Combes, 2008), désormais les associations font aussi preuve de professionnalisation, et s'éloignent du sens classique de fermeture du marché du travail pour les groupes professionnels (Paradeise, 1988). Néanmoins, il faut souligner que les associations pour les vétérinaires alternatifs demeurent encore rares, excepté celles mentionnés jusqu'ici.

Les processus de professionnalisation des vétérinaires homéopathes que nous venons de décrire mettent en exergue notamment la professionnalité défendue par ces vétérinaires. Cela signifie que ceux-ci revendiquent leur propre expertise professionnelle, qui passe par la défense d'un savoir ou d'un savoir-faire précis à travers leur pratique quotidienne, qui est plus ou moins reconnue. Certains décident de choisir la voie la plus classique, par l'obtention d'un diplôme certifiant ce savoir, ce qui leur confère la possibilité d'exercer de manière, disons plus formelle. D'autres, au contraire, n'envisagent pas le diplôme comme une nécessité absolue dans la reconnaissance de leur expertise professionnelle, considérant leur diplôme initial de vétérinaire comme suffisant, lorsqu'ils y adjoignent les conférences, les congrès, les séminaires. Ainsi, cette professionnalité revendiquée dépend en grande partie des processus d'individualisation des acteurs propres à ce sous-segment, donnant lieu à diverses définitions de leur pratique quotidienne.

Enfin, un aspect sous-jacent de ces diverses voies de professionnalisation mérite notre attention, celui de la fragilité de l'institutionnalisation. En effet, institutionnaliser une pratique minoritaire se révèle être un processus délicat, jamais assuré notamment en termes d'effectifs. Chaque école ou association mentionnée dans cette partie pointe du doigt la difficulté de recruter des vétérinaires, que ce soit pour des raisons de formations longues et coûteuses, des raisons géographiques (trouver une école proche de chez soi n'est pas chose aisée), ou encore pour des raisons de disponibilité (encore faut-il que les vétérinaires puissent dégager suffisamment de temps pour se former sur une pratique dite minoritaire). L'ensemble de ces arguments mis en avant dans les entretiens montrent que la consolidation de ce sous-segment est loin d'être aboutie, et demeure encore sur le chemin de la construction. Ce constat nous amène à penser que cette médecine homéopathique, qui pourtant semble ancrée dans nos sociétés, progresse péniblement et pourrait même régresser faute d'effectifs suffisants.

Conclusion

Cette première partie a pour visée d'aborder sociologiquement les fondements de ce que nous considérons comme étant le sous-segment professionnel. Pour cela, nous sommes revenus dans le premier chapitre sur l'évolution socio-historique de la pratique homéopathique, ce qui a mis en exergue deux éléments : d'une part, les nombreuses fluctuations qu'a connues cette pratique selon le contexte social et culturel, entre intégration parmi les autres médecines et mise à la marge face à la position hégémonique de la médecine orthodoxe. En effet, cette dernière a laissé peu de places aux médecines dites complémentaires et alternatives et ce, y compris dans le domaine vétérinaire. Le segment des vétérinaires allopathes veut maîtriser et garder la mainmise sur leur propre segment, en refusant l'intégration de ces médecines non scientifiques à leur sens. La pratique homéopathique dans ce domaine encore peu connu a été l'objet et est encore l'objet de nombreuses controverses. De plus, ce rappel historique a fait ressortir les enjeux professionnels auxquels sont confrontés les vétérinaires homéopathes, en quête à la fois d'une intégration et d'une reconnaissance par la profession vétérinaire. Le processus de marginalisation qu'expérimente très fréquemment l'ensemble des thérapeutes homéopathes met dès lors en évidence que la professionnalité revendiquée par nos enquêtés s'avère difficile et constitue encore à l'heure actuelle un challenge pour eux.

Ces luttes juridictionnelles auxquelles sont confrontés les vétérinaires homéopathes ne constituent pas en soi un cas isolé au sein de la sociologie des professions. Chaque profession s'est livrée à une « bataille » pour faire face à d'autres professions et pouvoir se faire reconnaître en tant que telle, en particulier par le pouvoir étatique, leur conférant une protection à travers une réglementation étatique et juridique. De ces luttes ressortent des gagnants et des perdants, les premiers obtiennent la reconnaissance tant espérée, tandis que les seconds continuent de tracer leurs voies pour l'obtenir. Le cas du sous-segment des vétérinaires homéopathes s'inscrit dans cette seconde configuration. Ils poursuivent leur travail de reconnaissance, tout en devant affronter les professionnels de la médecine orthodoxe, qui ne leur laisse que très peu de répit.

Pour identifier ces luttes, il était donc impératif que nous revenions dans le premier chapitre sur les acteurs qui luttent, les raisons mais aussi les stratégies concurrentielles qui viennent remodeler les juridictions de chaque segment (Ollivier, 2016). Si Andrew Abbott (1988) montre sans détour et avec une certaine évidence que ce sont des groupes, des collectifs qui s'affrontent, la formation de ceux-ci ne va pas forcément de soi. En effet, nous avons pu montrer que l'existence même de ces collectifs, dans le cas des vétérinaires homéopathes,

n'était pas aussi évidente. Ils ont dû se créer collectivement, supposant des ressources nécessaires à leur émergence, alors même que le segment des vétérinaires allopathes parvenait déjà à agir en tant que collectif grâce à leur organisation et leur protection préalables. Même si leur union s'est vue fragilisée par l'intervention d'autres acteurs ayant recours entre autres aux médecines complémentaires et alternatives. Ainsi, notre premier chapitre met en exergue ces luttes juridictionnelles, à travers l'émergence et l'apparition des vétérinaires homéopathes.

Pour poursuivre l'analyse de ces dynamiques professionnelles, nous nous sommes concentrées dans le second chapitre sur le mouvement d'institutionnalisation de ce sous-segment, à partir des années 1960, qui marquent une nouvelle étape grâce à une réémergence des médecines complémentaires et alternatives. A travers les expériences professionnelles de nos enquêtés, nous avons ainsi pu montrer les voies empruntées pour accroître leur reconnaissance auprès de leurs pairs, mais aussi auprès de leurs clients. Pour cela, la création de cadres collectifs, notamment par la constitution d'institutions de formation et d'associations, agit comme un levier de reconnaissance, d'une part, à travers la garantie de leurs compétences et, d'autre part, par la transmission du savoir homéopathique. Si, en France, les vétérinaires homéopathes parviennent à avoir du succès dans leur entreprise de formations homéopathiques auprès des éleveurs, cela ne leur permet pas une reconnaissance étatique, bien au contraire. Ils préfèrent alors s'autonomiser des cadres conventionnels de leur groupe professionnel, pour militer auprès d'acteurs réceptifs à leur logique professionnelle. Quant à la Suisse, l'intégration comme section des médecines complémentaires et alternatives au sein de l'association nationale qui chapeaute l'ensemble de la profession vétérinaire, la SVS, montre une forme d'institutionnalisation, mêlant contrôle et reconnaissance, puisque les médecines complémentaires et alternatives ont dû se conformer aux règles de toutes les autres sections, ce qui semble encore insuffisant pour l'intégrer pleinement dans les pratiques professionnelles quotidiennes et les fait demeurer à la marge. Dans les deux pays, il est encore difficile pour les vétérinaires homéopathes d'être reconnus autrement que comme un segment minoritaire au sein de leur profession. Ainsi, la construction de ce sous-segment se présente comme inachevée, dans le sens où, sans la reconnaissance professionnelle de leurs pairs, les vétérinaires homéopathes ne pourront terminer la délimitation de leur propre territoire professionnel. Ainsi, leur reconnaissance passe avant tout par la défense de leur place au sein de la profession vétérinaire. Ils travaillent dès lors à une reconnaissance « *pour soi* » à défaut d'obtenir une reconnaissance « *en soi* » venant de l'extérieur. Au-delà de cet enjeu de reconnaissance, nous avons pu montrer la prise de conscience collective de ce sous-segment et avons pu identifier les mécanismes d'actions, à travers la mise en commun de ressources qui conduisent à une

transmission des savoirs, et ainsi à une reproduction de ce sous-segment. En ce sens, ce sous-segment devient une entité identifiable qui leur permet d'agir collectivement à travers, par exemple, la création de leurs associations. Même si leur objectif de reconnaissance demeure en suspens, les vétérinaires homéopathes se sont employés à faire reconnaître leur activité professionnelle auprès d'autres auditoires, notamment les clients, amenant à un processus de décentralisation de leur reconnaissance, puisqu'elle n'est pas étatique. Pour cela, les vétérinaires se doivent de gagner leur confiance, grâce notamment à des dispositifs historiques reconnus par la sociologie des professions, tels que les formations et les diplômes dans notre cas (Paradeise, 2016). Ainsi, comme le souligne Catherine Paradeise, nous passons d'une régulation d'une « *économie de la quantité* » à une « *économie de la qualité* », reposant sur les compétences et connaissances des professionnels (Ibid., 2016, p. 206).

**Partie II - Exercer l'homéopathie vétérinaire : au-delà
d'une bifurcation biographique ou professionnelle, une
carrière homéopathique ?**

Introduction

Dans cette seconde partie, nous nous consacrons dans un premier temps à l'étude des séquences « *bifurcatives* » au sein des parcours biographiques de nos enquêtés, qui demeurent souvent des « *boîtes noires* » (De Coninck & Godard, 1990, p. 36). Mettre la focale sur les différents types de bifurcations de nos enquêtés contribue à mettre en évidence les diverses causalités ou successions d'étapes survenues dans la vie personnelle ou professionnelle de nos enquêtés, qui les ont engagés à s'orienter vers cette pratique considérée comme minoritaire au sein de la profession vétérinaire. Nous tentons alors de donner des éléments de réponses à la problématique suivante, qui nous sert de fil conducteur tout au long de cette partie : pourquoi des vétérinaires décident-ils, à un moment donné de leur trajectoire, de s'orienter vers la pratique homéopathique vétérinaire, au sein d'un domaine de santé connu pour être conventionnel ? Cette question, certes générale, pointe un enjeu sensible au sein de la profession vétérinaire concernant l'orientation de certains professionnels de santé vétérinaire. Ainsi, se pencher plus précisément sur les trajectoires de nos enquêtés permet de repérer, dans leurs parcours de vie, l'évènement ou les faisceaux d'évènements qui les ont conduits à se tourner vers cette pratique homéopathique. Dès lors, d'autres questionnements sont soulevés : un seul évènement suffit-il à provoquer un tel virage ou au contraire, faut-il une succession d'évènements pour occasionner cette bifurcation ? Cette dernière est-elle irréversible ? Cette orientation vers la pratique homéopathique est-elle volontaire et pérenne ? Quels sont les liens entre le moment où l'interviewé entrevoit la possibilité de s'orienter vers un nouveau mode d'exercice et celui où cela se concrétise ? Dans tous les cas, l'évènement demeure ici l'élément central pour saisir les bifurcations, mais aussi le sens et l'importance que les acteurs lui donnent. Pour certains, l'évènement vécu résulte d'un pur hasard. Mais en sociologie, nous essayons de redonner de l'épaisseur au hasard en le recontextualisant ; c'est là qu'intervient notre rôle, afin d'identifier les différentes causalités liées aux bifurcations, ainsi que de classifier à minima les types d'évènements « marquants », soit vécus et énoncés par nos enquêtés, soit que nous avons nous-même identifiés comme tels. C'est grâce à la mise en relation entre ces évènements « marquants » dans le parcours de vie de nos enquêtés, et leur bifurcation vers la pratique homéopathique, que nous sommes plus à même de comprendre leur orientation. Ces évènements apparaissent ainsi comme des révélateurs privilégiés du sens donné par nos enquêtés à leur bifurcation. Pour cela, nous nous appuyons sur l'ensemble de nos entretiens, dans lesquels nos enquêtés retracent leur parcours de vie ou leur « *récits de vie* » (Bertaux,

1997), que ce soit depuis leur enfance ou leurs études, nous donnant accès à un matériel biographique suffisant pour repérer ces événements « marquants » et déduire des bifurcations qui en émanent. Concernant notre matériel biographique, il s'avère être de deux ordres : d'une part, nous possédons des données factuelles sur les parcours de vie de nos enquêtés, avec des dates et des faits précis ; d'autre part, nous nous intéressons aux mises en récit que les interviewés font de leurs parcours personnels et professionnels, qui contribuent à rendre intelligible leur « autre » orientation professionnelle. Toutefois, ces mises en récit apparaissent moins précises, avec des reconstructions a posteriori, et des enchaînements parfois peu ordonnés temporellement dans leur parcours (Bourdieu, 1986). Au-delà de l'analyse des différents types de bifurcations, qui sont de l'ordre de quatre, nous montrons que se dessinent deux sous-groupes parmi nos enquêtés. D'une part, ceux qui bifurquent complètement en abandonnant le côté conventionnel de leur profession. Nous nommons ces bifurcations, les bifurcations radicales. D'autre part, ceux qui expérimentent une bifurcation plus « douce », en alliant la pratique conventionnelle et la pratique homéopathique dans l'exercice quotidien de leur profession. Nous désignons ces bifurcations comme étant les bifurcations « progressives ». Ces deux sous-groupes comportent des différenciations internes que nous exposons au cours de l'étude même de leurs trajectoires.

Les parcours de vie jonchés d'évènements « *marquants* », « *significatifs* » ou « *biographiques* » (Leclerc-Olive, 1997) paraissent indissociables de la trajectoire sociale des individus, afin de mieux cerner leurs actes et leurs choix mais aussi leur « *placement* » ou « *déplacement* » dans un espace social (Bourdieu, 1986). C'est pourquoi, avoir une vue d'ensemble des étapes successives rencontrées par nos enquêtés, jusqu'à leur bifurcation vers l'homéopathie, prend tout son sens dans l'analyse plus globale et approfondie non seulement des trajectoires sociales, mais aussi des dispositions biographiques de nos enquêtés. Cette analyse plus fine de ces dernières constitue notre quatrième chapitre, et permet d'établir un rapport pertinent entre l'étude des bifurcations et des dispositions de nos enquêtés, dans le but d'appréhender au mieux leur orientation vers la pratique homéopathique. Il s'agit ici de s'interroger sur le sens même de leur bifurcation. Ce chapitre met alors en évidence une certaine hétérogénéité et une pluralité des dispositions qui façonnent nos enquêtés et qui surviennent aussi en dehors de la sphère familiale, comme l'affirme Bernard Lahire :

« La faible probabilité statistique des profils consonants s'explique en grande partie par les conditions de socialisation et d'action dans des sociétés hautement différenciées, caractérisées par une forte concurrence entre les différentes instances socialisatrices, par de multiples petites mobilités sociales et culturelles intergénérationnelles ou intra-générationnelles, et par de multiples contacts et frottement des membres de ces sociétés »

avec des cadres, des normes et des principes socialisateurs culturellement hétérogènes. »
(Lahire, 2004, p. 213).

Nous nous posons alors la question de savoir si cela devient la norme pour les vétérinaires de s'orienter vers une spécialité minoritaire, au sein d'une profession régulée par son recours aux remèdes dits conventionnels, parmi lesquels principalement les antibiotiques et les anti-inflammatoires. Ou, au contraire, cela paraît sociologiquement plus probable qu'ils soient considérés comme des déviants par l'utilisation de l'homéopathie comme l'entend Howard Becker, c'est-à-dire par la transgression de certaines normes propres au groupe professionnel (Becker, 1985). Les dispositions sociales de nos enquêtés révèlent alors que ces vétérinaires peuvent être considérés, à certains égards, comme des « *déviants* » par rapport aux vétérinaires plus conventionnels de par notamment leur trajectoire sociale.

Le chapitre cinq prolonge l'analyse, en s'attardant cette fois-ci sur la carrière des vétérinaires qui s'engagent dans la pratique homéopathique et qui partagent « *un ensemble d'idées et de points de vue sur le monde social et sur la manière de s'y adapter, ainsi qu'un ensemble d'activités routinières fondées sur ces points de vue* » (Becker, 1985, p. 61). Ainsi, pour cette étude, nous prenons « *pour objet la dialectique entre ce qui est régulier et récurrent d'un côté, et ce qui est unique de l'autre* » (Hughes, 1996, p. 176). Au même titre que Audrey Petit, qui a consacré une grande partie de sa thèse sur la médecine et les carrières des professionnels de la douleur. Elle justifie ce choix d'analyse par « *le fait que l'exercice de cette pratique médicale ne va pas de soi et qu'elle ne s'inscrit pas dans le sérail de la biomédecine* » (Petit, 2014, p. 222). Ainsi, par cette entrée sur les trajectoires, nous saisissons à notre tour les étapes par lesquelles les vétérinaires s'engagent dans cette spécialisation minoritaire, ce qui contribue à approfondir l'analyse de la construction de cette spécialité. Enfin, cela nous permet de comprendre sa durabilité, ou au contraire son caractère plus momentané au sein de la pratique majoritaire.

Chapitre 3 - Les « ingrédients bifurcatifs » dans les parcours biographiques des vétérinaires homéopathes

Appréhender l'orientation des vétérinaires vers la pratique homéopathique par le truchement de l'étude des bifurcations de divers ordres constitue la première base de notre étude, afin de donner de la consistance à leurs « choix », et de saisir le sens donné et les enjeux à ces virages professionnels, comme Catherine Negroni le précise :

« Le sens de l'évènement n'est interprétable qu'à l'intérieur d'une biographie particulière, elle-même inscrite dans un plan de sens à géométrie variable défini par des conditions objectives de contexte où les évènements surviennent et déclenchent la réinterprétation du sens, imprimant une direction au devenir de la trajectoire. » (Negroni, 2005, p. 311).

Ainsi, nous mettons la focale ici sur les quatre types de bifurcations repérés chez nos enquêtés, à partir d'éléments déclencheurs vécus par nos enquêtés, ou à travers leurs réseaux de sociabilités ou épreuves individuelles, qui apparaissent comme les points de départ de leur nouvelle orientation. Néanmoins, nous verrons que ces quatre types ne sont pas étanches à la formation sous-jacente de deux autres sous-groupes, qui se dessinent au creux de ces diverses configurations, entre les vétérinaires qui ont entrepris une bifurcation plus radicale, et ceux qui ont opté pour des bifurcations plus progressives. Nous montrerons également que les orientations entamées dès la fin de leurs études vétérinaires ou au contraire après un certain laps de temps s'avèrent également liées aux différents profils de nos enquêtés.

1. Penser les parcours biographiques comme porte d'accès aux indices bifurcatifs

Appréhender la démarche biographique perçue selon Jean-Claude Passeron comme une « *visée utopique d'exhaustivité qui fonde son impression de compréhension dans l'illusion d'immédiateté* » (Passeron, 1990, p. 5) nécessite d'approfondir en particulier les « *formes d'intelligibilité sociologiques* », afin d'analyser des données biographiques (De Coninck & Godard, 1990, p. 26). Ces auteurs entendent par-là s'intéresser en particulier aux « *formes temporelles de causalité* », dont la première forme constitue la dimension temporelle. Effectivement, saisir les biographies des personnes rencontrées implique de considérer les « *récits de vie* » comme un enchaînement de séquences d'évènements qui façonnent la trajectoire sociale, ou comme le décrit Daniel Bertaux :

« Parce qu'un récit de vie raconte l'histoire d'une vie, il est structuré autour d'une succession temporelle d'évènements [terme en italique dans la version originale] et de situations [terme en italique dans la version originale] qui en résultent ; cette suite en constitue en quelque sorte la colonne vertébrale. » (Bertaux, 1997, p. 33).

Justement, cette « *colonne vertébrale* » forme la trajectoire sociale ponctuée d'évènements qui dirigeront cette trajectoire vers d'autres destinées ; elle se transformera alors en une ligne dotée de diverses ramifications plutôt qu'en une ligne continue, comme la notion de « *trajectoire* » laisse à penser. De plus, la dimension de causalité demeure fondamentale pour saisir les dynamiques biographiques dont il faut extraire deux causes : les causes structurelles qui dépendent d'évènements extérieurs à l'individu (accidents, perte d'emploi, crise, etc.), et les causes individuelles qui émanent directement de l'individu par ses choix volontaires ou contraints (Hélandot, 2009). Quels que soient les évènements rencontrés par les individus, les enquêtés ont tendance à « reconstruire » leur trajectoire a posteriori, en mettant en avant une certaine cohérence dans leur choix, que Daniel Bertaux nomme l'« *idéologie biographique* » (Bertaux, 1976), ou que Jean Peneff appelle « *mythe* » (Peneff, 1988), ou encore que Pierre Bourdieu désigne comme l'« *illusion biographique* », qu'il résume comme suit : « *Cette inclination à se faire l'idéologue de sa propre vie en sélectionnant, en fonction d'une intention globale, certains évènements significatifs [terme en italique dans la version originale] et en établissant entre eux des connexions propres à leur donner cohérence [...].* » (Bourdieu, 1986, p. 69). Cette cohérence se retrouve fréquemment chez nos vétérinaires homéopathes, qui souhaitent montrer leur orientation vers une nouvelle thérapeutique comme quelque chose de logique, qui va de soi. Néanmoins, les parcours biographiques, quels qu'ils soient, ne résultent pas qu'en partie du fruit du hasard ou de la logique, mais ils sont aussi à mettre en relation avec les dispositions et positions sociales des individus, comme nous le verrons dans le quatrième chapitre et comme tend à le démontrer Pierre Bourdieu. Effectivement, dans son étude, il met en avant les liens étroits entre, d'une part, la trajectoire sociale d'un agent et d'autre part, ses dispositions sociales :

« Le passage d'une trajectoire à une autre dépend souvent d'évènements collectifs – guerres, crises, etc. – ou individuels – rencontre, liaisons, protections, etc. – que l'on décrit communément comme des hasards (heureux ou malheureux), bien qu'ils dépendent eux-mêmes statistiquement de la position et des dispositions de ceux à qui ils arrivent. » (Bourdieu, 1979, pp. 122-123).

Dans notre cas, il s'agit de mettre la focale dans un premier temps sur leurs parcours biographiques, et d'identifier les séquences d'évènements afin d'appréhender quand, comment, et par quels réseaux de sociabilités ou épreuves individuelles nos enquêtés s'orientent vers cette

thérapeutique. Ces séquences d'évènements peuvent être vues également comme des « *points de contacts* » entre les individus et la structure sociale, qui selon Jean-François Guillaume, Christian Lalive d'Épinay et Laurence Thomsin sont au nombre de deux :

« *Le premier se rapporte aux organisations concrètes (familles, entreprises, établissements scolaires, etc.), qui se présentent comme autant d'espaces de médiation et de négociation des déterminants structurels (par exemple ceux liés au marché du travail), tout en constituant des champs d'expériences pour les personnes [...]. Le second concerne les évènements ou les ruptures intervenant dans les parcours de vie individuels.* » (Guillaume et al, 2005, p. 205).

Dans notre cas, si l'orientation des vétérinaires homéopathes vers le métier de vétérinaire peut trouver son explication lors de leur socialisation primaire, il semblerait que leur orientation vers une nouvelle manière de soigner découle en partie du second « *point de contact* » énoncé ci-dessus, qui correspond à la socialisation secondaire de ces professionnels, c'est-à-dire à leur entrée dans la sphère professionnelle, ou bien à un évènement qui survient après leur entrée dans la profession.

En outre, dans leurs discours biographiques, les vétérinaires pointent eux-mêmes les évènements déclencheurs qui expliqueraient, de leur point de vue, leur orientation vers une nouvelle pratique médicale. Par conséquent, nous n'allons pas procéder à un découpage de l'ensemble des séquences d'évènements dans le parcours de vie de nos vétérinaires homéopathes. Mais nous allons plutôt nous intéresser aux évènements qu'ils relatent comme des moments capitaux et qui forment des « *turning points* » dans leur vie (Hughes, 1958, 1996). Ainsi, leurs parcours de vie affichent des moments de transition qui marquent le passage d'une séquence à une autre, comme le mentionne Andrew Abbott, qui revient sur cette notion de « *turning point* » : « *Les trajectoires sont des séquences interreliées et interdépendantes, d'évènements dans les différentes sphères de la vie. Les transitions sont tantôt des étapes à l'intérieur de trajectoires régulières, tantôt des changements radicaux.* » (Abbott, 2009, p. 191). Et il ajoute :

« *Les turning points [terme en italique dans la version originale] donnent lieu à des conséquences plus importantes que les trajectoires, précisément parce qu'ils génèrent des changements de direction ou de régime, et qu'ils le font de manière déterminante. Nous avons tendance à penser ces turning points [terme en italique dans la version originale] comme « abrupts » et « chaotiques », et d'ailleurs ils nous apparaissent comme turning points [terme en italique dans la version originale] parce qu'il se présentent comme des irrégularités dans ce qui était jusque-là une trajectoire ou un régime stable.* » (Abbott, 2009, p. 197).

Il paraît alors évident que ces « *turning points* » amènent à des séquences nouvelles au cours du cycle d'une vie et marquent un « avant » et un « après ». Par conséquent, ils peuvent

être perçus comme des bifurcations, qui peuvent prendre plusieurs formes et peuvent être définies dans un premier temps comme suit : « *Une bifurcation, à l'échelle biographique, peut être définie comme une modification soudaine, imprévue et durable de la situation personnelle et des perspectives de vie, concernant une ou plusieurs sphères d'activités.* » (Hélaridot, 2009, p. 161). De plus, si les bifurcations résultent d'un événement extérieur, de « *causes structurelles* », pour reprendre le terme mentionné ci-dessus, l'individu peut faire le choix, soit d'accepter cet événement et de l'inclure dans son parcours, parce qu'il le considère comme un événement opportun qui pourra modifier son cours de vie en une séquence plus avantageuse, soit il peut le refuser ou au moins y résister car, au contraire, il le considérera comme un événement trop contraignant. De fait, l'individu portera un regard subjectif sur cet événement en le considérant comme un moment décisif lors de son parcours, alors que pour d'autres, un même événement n'aurait aucune signification particulière et ne l'encouragerait pas à entamer une nouvelle séquence dans sa vie. Il est alors intéressant de savoir le sens qu'un individu va donner à tel événement, et la suite qu'il décide de donner. C'est pourquoi certains événements sont désignés comme des « *événements marquants* » ou « *événements biographiques* » qui induisent un changement radical dans les itinéraires de vie (Leclerc-Olive, 1997).

Nous observons plusieurs parcours et profils chez les vétérinaires enquêtés dans leur démarche pour devenir vétérinaire homéopathe. Examinons d'abord à partir de quand ils font remonter leur intérêt pour l'homéopathie à partir du tableau suivant (Cf. Tableau 2). Nous avons fait le choix ici de prendre comme référence l'année où ils entreprennent une formation, ou qu'ils commencent à s'y intéresser par d'autres moyens (par exemple les vétérinaires autodidactes qui ne possèdent pas de diplômes et se sont formés par l'intermédiaire de collègues ou lectures spécialisées), en prenant comme point de départ l'année de l'obtention de leur diplôme de médecine vétérinaire.

Tableau 2 : Orientation vers l'homéopathie des vétérinaires homéopathes selon la nationalité

| Orientation vers l'homéopathie | Dès leurs études à 1 an | De 2 à 5 ans | De 6 à 10 ans | De 11 à 15 ans | De 16 ans à plus | Total |
|---------------------------------------|--------------------------------|---------------------|----------------------|-----------------------|-------------------------|--------------|
| Vétérinaires suisses | 6 | 4 | 3 | 2 | 2 | 17 |
| Vétérinaires français | 7 | 0 | 2 | 1 | 3 | 13 |
| Total | 13 | 4 | 5 | 3 | 5 | 30 |

Source : Auteure

Nous remarquons que, quand bien même de nombreux vétérinaires s'y sont intéressés pendant leurs études, la majorité se sont orientés vers cette pratique après avoir fait l'expérience de quelques années en tant que vétérinaires conventionnels. De plus, il faut souligner que, s'il est vrai que plusieurs vétérinaires ont montré un intérêt pour la pratique homéopathique dès leurs études, ou très rapidement après l'obtention de leurs diplômes, ils n'ont pas pratiqué immédiatement l'homéopathie pour des raisons diverses (contexte socio-économique plus ou moins favorable, statut du professionnel (en tant que salarié, le professionnel se trouvera plus contraint), ressources économiques faibles, expériences insuffisantes, etc. Ainsi, l'intérêt pour la pratique homéopathique ne signifie pas une mise en pratique systématique de cette thérapeutique de la part de nos enquêtés.

Une constante est tout de même à souligner dans leur parcours, qui explique en partie leur intérêt vers la pratique homéopathique. En effet, l'ensemble de nos enquêtés ont vécu une expérience dans leur parcours de vie qui s'est transformée en un évènement déclencheur, c'est-à-dire en un évènement qui précède la séquence « *bifurcative* ». Cette dernière constitue le moment où ils décident, soit de mettre un terme à leur pratique conventionnelle, soit d'intégrer une autre thérapeutique à leur pratique habituelle en agrandissant de fait leurs boîtes à outils médicales. L'analyse de la nature et du sens conféré à cet évènement par les vétérinaires contribue à comprendre leur intérêt pour l'adoption d'une pratique médicale différente. Selon les différents récits de vie recensés, nous avons pu identifier un élément transversal à nos enquêtés, celui de la « désillusion thérapeutique ». Toutefois, si cet élément semble aller de soi dans l'entreprise de bifurquer, nous avons aussi repéré trois types d'évènements qui permettent

de voir à l'œuvre les dispositions propres aux vétérinaires, telles que les dispositions contestataires, les rencontres, ou encore les expériences personnelles qui expliquent leurs bifurcations vers précisément l'homéopathie, et non vers une autre pratique ou profession.

2. Le processus de « désillusion thérapeutique » progressif comme élément transversal

La majorité des vétérinaires enquêtés connaissent ce processus de « désillusion » progressif, ce sentiment croissant de déception lié à la pratique conventionnelle, par rapport à l'image qu'ils s'étaient imaginés autour de cette profession. Ainsi, l'écart entre leur propre représentation de la profession et la réalité professionnelle vécue a posteriori engendre ce sentiment de « désenchantement », mais également un point de non-retour pour ces vétérinaires, qui décident de bifurquer en raison de cette déception trop grande pour pouvoir poursuivre dans cette même voie. La profession vétérinaire en elle-même n'est pas visée, mais il s'agit bel et bien de la dimension thérapeutique liée à cette profession dont la norme réside dans la pratique conventionnelle. C'est justement cette dernière qui est remise en cause par nos enquêtés, ils la jugent trop « abusive », « inconsiderée », « systématique », « impersonnelle », et parfois même « inutile ». Leurs expériences professionnelles qui nourrissent ces sentiments à l'égard de la pratique allopathique constituent la première forme de causalité parmi les « causes individuelles » à l'origine de leur bifurcation.

Pour comprendre les enjeux qui se jouent autour de la sphère professionnelle, nous nous référons au « modèle » développé par Everett Hughes autour de la socialisation professionnelle, dans son texte *The making of a Physician* (Hughes, 1958a). Dans ce dernier, il revient notamment sur la notion d'« *autrui significatifs* » en désignant les individus qui jouent un rôle majeur lors de la socialisation secondaire d'une personne. Ce concept, emprunté à George Herbert Mead et appliqué initialement à la socialisation primaire, distingue notamment le « *Je* » et le « *Moi* », qui se rapportent, pour le premier à la dimension sociale, et pour le second à l'intériorisation de la culture qui forment à eux deux le « *Soi* ». De fait, le comportement individuel, selon ce théoricien, doit être analysé dans un ensemble construit collectivement :

« *En psychologie sociale, le comportement du groupe ne peut être reconstruit à partir du comportement des individus isolés qui le composent. Au contraire, c'est à partir de la totalité sociale de l'activité complexe d'un groupe que nous analysons les conduites de chacun des individus qui le composent.* » (Mead, 2006, p. 100).

En revanche, lorsqu'Everett Hughes reprend la notion d'« *autrui significatifs* » en l'appliquant à la socialisation secondaire d'un individu, il montre qu'ils peuvent être multiples

et varier avec le temps. En s'intéressant en particulier à la socialisation médicale, il met en avant le processus qui amène un individu « profane » à se convertir en un professionnel, suite à plusieurs étapes qu'il modélise en quatre phases (Dubar *et al.*, 2015, p. 109). La première constitue la « *séparation* » entre le monde profane et le monde professionnel qui attend l'individu, dont les deux mondes sont dotés de cultures perçues comme incompatibles. La seconde phase concerne le « *passage à travers le miroir* » (« *psyching out* »), qui consiste cette fois-ci à regarder le monde à l'envers (« *seeing the world in reverse* »), et à voir autrement les personnes qui entourent l'individu dans sa sphère professionnelle. Le troisième passage réside dans le « *dédoublément du Soi* », qui signifie pour l'individu faire cohabiter dans sa conscience autant la culture profane que la culture professionnelle, tout en les préservant l'une et l'autre. Enfin, le cheminement pour parvenir à acquérir une identité professionnelle prend fin lorsque l'individu réalise qu'adopter cette nouvelle identité l'oblige à devoir abandonner certaines identités antérieures, au risque de les perdre définitivement. Ces quatre étapes mènent ainsi à la conversion identitaire du professionnel dont les connaissances acquises lors de la formation se révèlent généralement insuffisantes. En résumé : « *Il s'agit de « changer de monde », de fabriquer, en soi et dans le regard d'autrui, une nouvelle identité professionnelle, faite de « nouvelles » définitions de soi et du monde, de nouvelles « idées » sur le travail, la carrière, les clients... »* (Dubar *et al.*, 2015, pp. 109-110). Pour la majorité des vétérinaires homéopathes, ce processus d'acquisition identitaire professionnelle s'avère entrer en conflit avec leurs identités antérieures. Effectivement, même s'ils parviennent à devenir des professionnels de santé vétérinaire en franchissant toutes ces étapes, et finissent par considérer peu à peu que les propriétaires d'animaux deviennent des clients potentiels, que les problèmes de santé des animaux se convertissent en source de revenus, ou encore que les cabinets vétérinaires ou les fermes se transforment en des lieux d'exercice, et qu'ils enterrent peu à peu leurs identités et culture profane, ils remettent néanmoins en cause cette identité professionnelle de vétérinaire conventionnel. Nous assistons donc à un processus de réaménagement de leur identité professionnelle (Bouchayer, 1994), puisque ces vétérinaires ne rejettent pas entièrement leurs identité(s) professionnelle(s) en tant que vétérinaires, mais vont au contraire l'utiliser pour valoriser à nouveau leur travail. Celle-ci va alors se resserrer sur une spécificité médicale à laquelle sont liées des tâches et des savoir-faire particuliers. Dans notre cas, il s'agit de l'intégration de la pratique homéopathique dans la pratique quotidienne des vétérinaires, qui se transforme en un vecteur de « *réenchantement* » digne d'intérêt (Bouchayer, 1994). Par cette pratique, les vétérinaires ont alors le sentiment d'être à nouveau valorisés et reconnus professionnellement, ou en tous cas, ils ont la sensation de faire à nouveau du « bon travail ».

Une des vétérinaires rencontrés raconte très bien ces phases de désillusion liée à l'approche thérapeutique de la profession vétérinaire, puis de « *réenchantement* » suite à l'intégration de l'homéopathie dans sa pratique. Cette professionnelle suisse, diplômée en 1997, a tout d'abord exercé son métier de manière conventionnelle pendant dix ans en tant que salariée au sein de plusieurs cabinets, où elle administrait principalement des soins aux petits animaux. Selon elle, ces dix années d'expériences se sont avérées très décevantes par rapport à la représentation initiale qu'elle s'était faite du métier de vétérinaire, au point d'entraîner chez elle une remise en question de ses compétences professionnelles. Cette déception provient en partie de la pratique médicale appliquée, et plus précisément du recours à l'allopathie qui se révèle insuffisante, selon elle, pour guérir l'animal dans son ensemble :

« Pendant dix ans, j'ai fait de la médecine conventionnelle, je trouvais que c'était vraiment médiocre, les résultats qu'on avait. Alors, je pensais que c'était moi qui n'étais pas assez formée. Je pensais que c'était de ma faute. Alors j'ai fait plein de formations. Alors vraiment pendant ces dix ans de conventionnel, j'ai fait pleins de trucs, j'allais en France, j'ai fait pleins de stages, enfin pleins de trucs. » (VetR13, vétérinaire homéopathe suisse, pratique petits animaux, indépendante, 47 ans)

Ainsi, ce qui était à ses yeux le plus beau métier du monde devient au terme de ces dix années d'expériences le « *pire métier du monde* », après avoir découvert les différentes ruses déployées par les vétérinaires, dans le but d'augmenter le chiffre d'affaire du cabinet :

« Et puis, le dernier où je suis restée presque cinq ans, j'étais dans les confidences, de voir...s'il me demandait de faire ses facturations avec lui et tout ça. Donc je voyais comment il chiffrait une chirurgie pour paraître un grand prince. Et puis que c'était que des histoires de sous, et puis il me reprochait que je ne prescrivais pas assez de médicaments. Et puis quand je donnais un petit ampicilline tout bête, il me disait : "ça rapporte rien cet antibio, il faut donner un truc où j'ai plus de marges, des trucs plus récents". [...] Donc là, je commençais d'être vraiment dégoûtée mais des deux côtés, par la profession et par mes patrons. » (VetR13, vétérinaire homéopathe suisse, pratique petits animaux, indépendante, 47 ans)

Ce récit met en lumière une des évolutions du métier de vétérinaire, celui de professionnels devenus avant tout des vendeurs qui placent l'aspect économique au centre de la pratique, et abandonnant la dimension humaine pourtant essentielle aux yeux de cette vétérinaire. D'après elle, ces « nouveaux » vétérinaires, ou encore ces « *hommes d'affaires* », agissent pour « *masquer leurs incapacités ou leurs limites ou les limites de cette médecine-là tout simplement* ». En raison de ces transformations du métier de vétérinaire, qui se révèle à l'opposé de l'image préconçue qu'avait initialement cette vétérinaire, elle se trouve confrontée à une période de mal-être, au point de ne pas savoir si elle souhaite arrêter définitivement ce métier. Et pourtant, loin d'être passive lors de ces dix premières années, elle a mis en place des

ajustements dans sa pratique professionnelle, dans le but de se rapprocher de la représentation initiale qu'elle s'était faite de cette profession. Ces ajustements se traduisent en particulier par des consultations plus longues, qui laissent le temps à davantage d'empathie et d'écoute, ce qui correspond d'ores et déjà aux modes de consultations homéopathiques. Ainsi, elle anticipe et se rapproche de la future thérapeutique, qu'elle adoptera plus tardivement. Cette tentative de se réapproprier à sa manière son métier sans avoir entrepris de bifurcations peut être vue comme une phase anticipatrice adaptative, c'est-à-dire une phase dans laquelle un faisceau des possibles pour le futur se crée, sachant que ce dernier demeure imprévisible, comme l'indique Léo Coutellec et Paul-Loup Weil-Dubuc : « *Cette indétermination du futur implique une anticipation qui maximise le potentiel évolutif et adaptatif des individus, des sociétés et des institutions.* » (Coutellec & Weil-Dubuc, 2016, p. 15). Toutefois la marge de manœuvre est rapidement limitée :

« Et puis avec mon dernier patron, je suis presque restée cinq ans, j'avais réussi que les jours où lui il n'était pas là, je rallonge un peu le temps des consultations, plutôt que de faire en cinq-dix minutes. Je pouvais s'il n'y avait pas trop de demandes, prendre vingt minutes, une demi-heure. Alors au bout d'un moment ça l'a quand même énervé : "mais ça ne va pas ça, ça ne ramène pas assez de sous" [elle rapporte ici les paroles de son ancien patron]. Et les gens, ils avaient tellement besoin d'écoute. Il y avait des gens, ils venaient tout le temps, ils avaient des animaux, ou ils avaient des animaux pas très malades mais ils venaient tout le temps parce qu'ils avaient besoin de parler, ils avaient besoin d'être écoutés, ils avaient besoin de relations humaines quoi [...]. Donc ça, j'avais pu faire un petit peu des ajustements dans une certaine limite parce qu'après il était plus du tout d'accord, il voyait les résultats, son chiffre d'affaire. Moi ce que j'aimais, c'était la relation avec les gens. » (VetR13, vétérinaire homéopathe suisse, pratique petits animaux, indépendante, 47 ans)

Au terme de ces dix années, la quête de la rentabilité et la prescription automatique des médicaments chimiques sont autant d'éléments qui l'incitent à s'orienter vers un autre métier, ou vers une redéfinition de son métier. Elle entre alors dans une phase de « *latence* », désignée comme un « *processus de décision qui s'accompagne d'un moment de flottement, d'hésitations* » (Négroni, 2009, p. 176), et qui se traduit par une sensation de mal-être, de désorientation et de colère :

« Et je me demandais comment j'allais pouvoir sortir de là. Ça me paraissait insoluble [...]. Alors je me disais : "j'ai fait des études que j'ai trouvées absolument horribles pour rien" [...] alors je me dis : "bon ben moi je vais faire autre chose, je vais me rendre utile parce que ce métier, je me dis il n'est absolument pas utile, c'est un métier de parasite". » (VetR13, vétérinaire homéopathe suisse, pratique petits animaux, indépendante, 47 ans)

Dans cet extrait, ainsi qu'à d'autres moments au cours de l'entretien, cette vétérinaire tient un discours très critique, en revenant a posteriori sur ses études (« *c'était long et pénible*

ces études ») ce qui présage déjà d'un certain éloignement pendant sa formation. Par ce choix, elle pensait pouvoir « *soigner les animaux* », jusqu'à les sauver, mais elle prend conscience assez rapidement que les outils thérapeutiques et l'approche de soins inculqués pendant les études se trouvent être insuffisants et insignifiants, au regard de leur application quotidienne. Cette vision du métier de vétérinaire se manifeste de manière récurrente dans le discours de nos enquêtés qui bifurquent volontairement vers la pratique homéopathique. Par conséquent, l'année 2006, soit dix ans après l'obtention de son diplôme, marque une rupture dans son parcours, puisqu'elle cesse son activité professionnelle et se laisse une année pour réfléchir à un tout autre métier qui ne soit pas en rapport avec les animaux. Ce moment de « latence » l'amène à se rendre à l'évidence qu'elle désire poursuivre dans cette profession, mais en redéfinissant sa pratique vétérinaire vers une transformation des soins médicaux pratiqués. Elle décide alors de suivre son « intuition », en s'orientant dans un premier temps vers les pratiques telles que le pendule et les élixirs floraux⁴⁸ pour soigner les animaux. Ce n'est qu'en 2013 que cette vétérinaire connaîtra l'élément déclencheur qui l'encouragera à bifurquer définitivement vers l'homéopathie vétérinaire. Il s'agit de l'écoute d'une émission de radio diffusée sur France Culture d'un vétérinaire homéopathe pour promouvoir le GIE, Zone Verte :

« Houlà ! Je me suis dit : “c'est vraiment ça, c'est cette sensibilité-là”. Ça m'a bouleversé, c'était incroyable. Mais c'est rigolo d'imaginer que parce que juste on est dans deux pays différents, c'est comme il y a la Suisse, il y a la France et il y a une frontière. Je n'avais jamais entendu parler de Zone Verte alors que ça faisait quinze ans que ça existait. » (VetR13, vétérinaire homéopathe suisse, pratique petits animaux, indépendante, 47 ans)

Cette identification à un autre vétérinaire homéopathe et la possibilité d'utiliser une thérapie en adéquation complète avec ses souhaits confirme son attrait vers une voie alternative. Cet évènement devient dès lors la source de sa bifurcation qualifiée d'active et volontaire puisqu'ici, c'est la vétérinaire qui devient l'acteur « *rationnel et maître de son devenir* » (Hélarlot, 2009, p. 166). Célibataire et mère de deux enfants en bas âge à cette époque, elle entreprend d'elle-même cette bifurcation, qui transforme autant sa trajectoire professionnelle que sa trajectoire de vie. Dans son cas, cette bifurcation s'est avérée facilitée puisqu'elle est soutenue moralement et financièrement par son compagnon de l'époque à prendre une année pour elle, afin de redéfinir sa pratique professionnelle. Pour cela, elle entreprend la formation d'homéopathie dispensée au Centre Liégeois d'Homéopathie, et rejoint dans un second temps les membres vétérinaires de Zone Verte, mais continue de vivre et d'exercer dans son pays natal.

⁴⁸ Il s'agit de deux autres techniques de soins faisant partie des médecines dites alternatives.

Elle vit cette bifurcation comme un « *retour* » à elle-même, lui procurant le sentiment d'avoir retrouvé un équilibre personnel et professionnel (« *Et donc justement au bout de dix ans, je ne voulais pas devenir schizophrène, il y avait vraiment un truc qui ne jouait pas. C'est comme si mes convictions de vie, ça ne collait pas jusqu'à ce que je me dise : "bon ben voilà, il faut arrêter". Et puis maintenant, il y a une cohérence totale.* »). D'autant plus que, quelques années après son intégration à Zone Verte, elle se marie avec un vétérinaire homéopathe membre lui aussi de ce groupement. Dans ce cas, nous observons davantage qu'une simple bifurcation professionnelle, puisqu'elle induit non seulement un renversement du rôle initial du vétérinaire, mais aussi une réelle imbrication entre la sphère professionnelle et la sphère privée. Dans ce cas, l'orientation vers l'homéopathie constitue un véritable catalyseur de changement de vie, puisque cette thérapie a contribué à revaloriser son métier de vétérinaire, et à être en concordance avec les valeurs qu'elle souhaite véhiculer au quotidien (limiter les produits chimiques, revenir aux produits naturels, prôner la décroissance, etc.) :

« Ça change tout. Bon déjà le gros changement, c'est 2006 parce que là, j'ai vraiment retrouvé du bonheur à retravailler et puis je me rendais bien compte que maintenant les animaux, ils m'aiment. Quand je pars d'une consult, chez des gens, ce que je ressens, c'est que l'animal, il me dit : "merci". Même s'il est en fin de vie, c'est merci. Avant jamais. Et donc déjà rien que pour ça, c'était merveilleux parce que les gens, après, la gratitude des gens, je ne l'ai pas forcément, mais des animaux, c'était déjà immense. »
(VetR13, vétérinaire homéopathe suisse, pratique petits animaux, indépendante, 47 ans)

En revanche, l'alternative homéopathique semble singulière, puisque cette professionnelle, issue d'une lignée de professionnels ayant une formation scientifique ou technique (ses grands-parents paternels étaient pédiatres conventionnels, son grand-père maternel architecte et son père physicien) qui prônent, selon ses dires, une totale rationalité dans leur métier, se tourne malgré tout vers une pratique perçue comme sans fondements scientifiques valables. Cette bifurcation professionnelle et personnelle lui a donc valu de nombreuses critiques et rejets de la part de ses proches, qui n'approuvent pas cette approche considérée comme peu cartésienne. Dans ce cas, l'engagement dans cette pratique ne réside pas dans la socialisation primaire, puisqu'elle n'a pas été familiarisée aux médecines complémentaires et alternatives pendant son enfance mais, au contraire, ce sont réellement la découverte de la profession et son regard critique qui l'ont encouragée à adopter une pratique compatible à sa vision initiale de la profession. L'homéopathie se convertit de fait en un outil qui lui a permis de se réapproprier cette médecine vétérinaire, mais à sa manière.

La notion récurrente de « désillusion » face à la profession vétérinaire se retrouve chez la plupart de nos enquêtés. Cette notion est notamment déclinée par le terme d'« *insatisfaction*

profonde » chez nos enquêtés, dans la manière systématique d'administrer les soins conventionnels qui ne valent pas les années d'études effectuées. Les deux extraits suivants tirés des discours de nos enquêtés montrent très bien le ressenti global chez eux :

« Et puis disons la façon d'appliquer la médecine, au bout d'un moment ne me paraissait pas très intéressante. Au bout de deux ans, l'inventivité, il restait peut-être plus que le choix de l'antibiotique mais de toute façon quand on voyait un animal malade, à part que si c'était vraiment quelque chose de métabolique, qui n'exige donc pas d'antibiotiques parce qu'on n'a pas peur de l'infection derrière, mais je ne sais pas, il y avait une insatisfaction. » (VetR5, vétérinaire homéopathe suisse, pratique bovine, salariée dans un cabinet mixte, 39 ans)

« C'est qu'en médecine, on étudie beaucoup, on fait beaucoup d'études à tous les niveaux, pour se résumer à la fin à donner qu'une gamme limitée de produits. Ça me semblait ne pas avoir beaucoup de sens. Donc pour un problème inflammatoire qui pouvait avoir plusieurs causes derrière, on se limitait à donner un anti-inflammatoire, un antidouleur. Donc, on avait toujours des médicaments qui étaient des « anti », donc, qui contraient le phénomène symptomatique. Sans que le praticien puisse poser de questions, on ne se cassait pas la tête, on avait ça, on donnait, c'est tout. Mais à quoi bon étudier cinq ans de base et deux-trois ans de plus par la suite, si même un paramédical pourrait faire le même travail que nous avec les mêmes médicaments ? » (VetR16, vétérinaire homéopathe suisse, pratique mixte, indépendant, 56 ans)

Pour ces vétérinaires déçus par l'approche thérapeutique conventionnelle de la profession vétérinaire, l'homéopathie a contribué à revaloriser leur métier, à leur donner le sentiment de réussir à nouveau leur mission qui consiste à guérir les animaux et à se sentir utile, chose qui n'était pas le cas lorsqu'ils exerçaient uniquement en tant que vétérinaires conventionnels. De fait, cette thérapie, au-delà de l'aspect médical, semble nourrir les nouvelles ambitions de nos enquêtés :

« Moi je vis un grand bonheur, je vis qu'avec des gens qui m'appellent, ils sont intéressés, ils sont généralement sympas, et avec lesquels on peut faire un boulot constructif. Je n'ai pas envie de m'emmerder avec les cons ! J'ai du boulot par-dessus la tête, on nous téléphone de partout. » (VetF2, vétérinaire homéopathe français, pratique animaux de rente, indépendant, 68 ans)

« Si je n'avais pas rencontré l'homéopathie, je crois que très tôt...ça m'a donné de telle satisfaction de chercher et de réhabiliter mon métier, ma profession, que si je n'avais pas eu ce côté-là, je n'aurais pas continué à être vétérinaire, parce que ça m'a donné une satisfaction personnelle et ça m'a ouvert la porte chez les éleveurs qui me reçoivent d'une autre façon. Je suis plus celui qui vient avec soi-disant des directives de techniques ou administratives ou autres, je suis celui qui vient pour partager, partager pour chercher ensemble. C'est tout à fait différent. [...] En homéopathie, notre légitimité, elle nous vient de notre pratique et de notre expérience et de notre réflexion. C'est la nuit et le jour parce que l'expérience, la pratique et la réflexion en allopathie, elle est minime. » (VetF12, vétérinaire homéopathe français, pratique mixte, indépendant, 82 ans)

« C'est tellement une autre approche. On a un autre regard sur l'animal, on intègre pleins d'autres données avec lesquelles on n'arrive rien à faire en conventionnel, donc un enrichissement puissance dix, nan mais c'est vraiment génial. C'est aussi dans le lien avec l'animal, je pense que vraiment de considérer l'animal comme capable d'émotions, capable de ressentir, qui puisse avoir des peurs, c'est vraiment des choses qu'on intègre en homéopathie, et puis qu'on considère pas du tout en conventionnel. Et ça je pense que c'est vraiment une étape supplémentaire, dans le lien avec l'animal. » (VetR5, vétérinaire homéopathe suisse, pratique bovine, salariée dans un cabinet mixte, 39 ans)

Ces aspects « enchanteurs » autour de la pratique homéopathique, décrits par ces vétérinaires qui ont connu cette amertume envers leur profession, se retrouve dans l'ensemble des discours tenus par nos enquêtés. Le sentiment de « désillusion » y apparaît comme élément moteur et majeur dans les bifurcations entreprises par les vétérinaires. Mais si l'ensemble des bifurcations entreprises sont actives et volontaires, il se trouve que certaines bifurcations ne sont pas aussi radicales que celle vécue par la vétérinaire dont nous avons dressé le portrait plus haut. Elles s'avèrent même ne pas être les formes les plus courantes. Nous assistons davantage à des bifurcations plus progressives ou potentielles, *« mettant en scène un conflit entre une logique extérieure de changement et une logique actancielle de résistance à ce changement »* (Hélaridot, 2009, p 163). Cela dépend essentiellement de la manière dont les individus font face à cette aversion générale pour leur profession, et s'ils décident d'intégrer partiellement ou totalement cette thérapie dans leur pratique quotidienne. Plus largement, nos résultats corroborent la recherche faite sur les médecins homéopathes en Suisse romande par Jérôme Debons (2015). Ceux-ci éprouvent cette même désillusion et lassitude, voire amertume, envers le modèle conventionnel et engagent un processus identique de bifurcation. Bifurquer vers la pratique homéopathique leur permet ainsi de s'éloigner du rôle routinier de leur profession et d'aller vers quelque chose de « nouveau ». C'est ici un des arguments centraux issus de la rhétorique des homéopathes, dans leur volonté de s'éloigner de leur profession de base.

3. Un terreau militant des dispositions contestataires comme support anticipateur de bifurcation

S'engager dans cette pratique dite minoritaire et l'exercer plus ou moins durablement constitue déjà en soi une forme de militantisme, qui concerne l'ensemble de nos enquêtés. Cette forme de militantisme puise ses ressources dans la sphère professionnelle, en contournant les normes de la profession vétérinaire, par l'application partielle ou totale d'une autre thérapeutique plus contestée scientifiquement (Rijnberk & Ramey, 2007). Peut-on déceler des dispositions contestataires ou militantes dans la socialisation primaire ou alors ces dispositions

se forgent-elles au moment de la découverte de l'univers professionnel ? Trois de nos enquêtés ont développé des dispositions contestataires avant même d'entreprendre leurs études vétérinaires, ou alors parallèlement à leurs études en participant à des mouvements sociaux alternatifs. Nous entendons le terme « *dispositions contestataires* » tel que le conçoit Lilian Mathieu comme étant :

« Une propension à contester un ordre social quelconque, ou l'un de ses aspects, dès lors qu'il apparait comme illégitime ou injuste. Il s'agit, en d'autres termes, d'une propension à l'indignation ou tout au moins d'un rapport critique au monde qui rend possible et légitime de le contester, lorsque s'en révèle une dimension jugée inadmissible. » (Mathieu, 2012, p. 187).

Dans le cas de nos trois enquêtés, appréhender l'« *approche dispositionnaliste* » (Mathieu, 2012), c'est-à-dire le processus par lequel ils ont acquis des manières de penser, de faire, de raisonner, à travers les « *agents ou instances* » qui maintiennent ce processus et qui conduisent à ses « *effets, ses produits, ses contenus et ses résultats* » (Darmon, 2016, p. 6), s'avère difficilement intelligible. Leurs récits de vie ne mettent effectivement pas en avant ce processus, par lequel ils auraient pu intérioriser ces dispositions contestataires, pendant leur phase de socialisation primaire ou secondaire. Ils énoncent uniquement leur participation à des mouvements alternatifs et écologiques, ce qui révèle que leur appartenance à certains réseaux ou mouvements semblait aller de soi. Leurs récits ne font pas mention d'une socialisation familiale qui expliquerait l'acquisition de dispositions contestataires lors de cette première phase de socialisation, et ne peut non plus s'expliquer par la profession des parents qui n'avait rien à voir avec des professions de santé ou agricoles.

Dans notre cas, ce processus trouve une certaine cohérence si nous faisons le lien avec la génération à laquelle ils appartiennent. En effet, ces professionnels se sont formés à la fin des années 1970, ou au début des années 1980, et voient émerger à cette époque une multitude de solutions alternatives afin de faire face à de nouveaux enjeux sociaux et économiques. Du côté de la santé humaine, cette génération devient le premier témoin d'une technicisation de la médecine, qui se spécialise au détriment de la médecine dite plus traditionnelle, pour laquelle le toucher et l'écoute de l'individu lui sont chers. Ces progrès ne sont pas sans conséquences, puisque naissent des mouvements contestataires en réponse à ces changements, en même temps que s'établit une dénonciation des valeurs véhiculées par la société industrielle (Traverso, 1993). Les années 1980 voient ainsi l'émergence de plusieurs mouvements de contestation favorisés par des « *structures d'opportunités politiques* » (Tarrow, 1994), qui laissent la porte ouverte à ces soulèvements et à l'essor des médecines complémentaires et alternatives, mettant en avant une nouvelle approche de santé qui conteste notamment la médecine conventionnelle,

devenue la médecine dominante aux mains de l'élite médicale (Traverso, 1993). Quant à François Laplantine et Paul-Louis Rabeyron, ils conçoivent ces thérapies alternatives comme porteuses d'une contestation globale de la rationalité scientifique et technique (Laplantine & Rabeyron, 1987). Plus généralement, ces contestations s'inscrivent dans l'espace social comme étant des « *formes inédites de mobilisations* », nommées plus précisément les nouveaux mouvements sociaux (NMS) (Neveu, 2015, p. 60). Précisément, ces nouvelles formes de mobilisations repensent les mouvements sociaux traditionnels en mouvements sociaux d'une société post-industrielle. Selon Alberto Melucci :

« *Les nouveaux mouvements sociaux luttent donc non seulement pour la réappropriation de la structure matérielle de la production, mais pour le contrôle collectif sur le développement, c'est-à-dire pour la réappropriation du temps, de l'espace, des relations, dans l'existence quotidienne des individus.* » (Melucci, 1978, p.48).

Cela signifie que les NMS luttent pour des valeurs autres qu'économiques, avec des enjeux qui se placent en marge des mouvements traditionnels, qui s'inscrivaient, eux, principalement dans la sphère économique. D'après ce sociologue, les nouvelles formes de mobilisations correspondraient aux mouvements féministes, écologistes, consuméristes, régionalistes, etc.

Ces vétérinaires, qui se sont formés dans ce contexte de transformation sociale, se sont alors trouvés marqués par l'émergence de ces nouveaux mouvements, qui visent un changement d'ordre social et culturel et dont certains prônaient une médecine holistique qui place l'individu au centre des soins et le considère dans sa globalité. Nous allons ici présenter successivement le parcours de trois vétérinaires, qui ont paradoxalement très bien vécu leurs années d'études vétérinaires consacrées à l'acquisition des savoirs vétérinaires de base, mais qui ont rapidement ressenti le besoin d'obtenir de nouveaux savoirs thérapeutiques en partant de leurs dispositions contestataires. En premier lieu, nous allons nous intéresser à l'une des vétérinaires suisses, qui a très bien relaté son expérience vis-à-vis des nouveaux mouvements sociaux. Elle a toujours possédé son propre cabinet, aménagé au sein de sa maison qui se situe à la campagne. Diplômée en 1985, cette professionnelle issue du milieu ouvrier revient sur son orientation vers cette médecine complémentaire et alternative, en donnant comme explication son appartenance à des milieux alternatifs dès son adolescence : « *Depuis que j'ai quinze-seize ans, j'ai toujours un peu traîné dans les milieux alternatifs gauche, communiste, tiers-monde. Et puis, c'est par ça, je pense, que j'ai été ouverte à des alternatives à la médecine traditionnelle.* » (VetR12, vétérinaire homéopathe suisse, pratique mixte, indépendante, 59 ans). Ce vécu agit alors comme un véritable catalyseur d'inculcations de valeurs alternatives, qui offrent des possibilités de

concevoir un autre mode de vie, un autre mode de guérison. Dès ses études vétérinaires, elle commence d'emblée à se former par des lectures, puis enchaîne les formations de 1986 à 1992 à Zurich puis à Lucerne. Ces formations étaient destinées principalement à la médecine humaine, en l'absence de formation homéopathique vétérinaire. Elle a aussi participé aux débuts de Camvet, ce qui montre son ralliement total à la « cause » homéopathique. De fait, elle assiste peu à peu à l'essor des formations homéopathiques en médecine humaine dans un premier temps, puis en médecine vétérinaire dans un second temps. Il paraît alors évident que son orientation vers l'homéopathie ne résulte ni d'un événement marquant dans sa vie, ni même d'une déception liée à sa profession, mais le sens de son orientation réside en premier lieu dans son adhésion au sein de mouvements alternatifs, qui apparaissent comme de véritables tremplins dans sa connaissance et son ouverture vers ces autres méthodes de soin. Au moment de l'entretien, elle poursuit son engagement pour l'homéopathie en continuant d'être membre de Camvet, mais son rôle au sein de cette association s'avère plutôt passif. En parallèle, elle milite pour des causes environnementales et animales, en accord ainsi avec ses principes tels que la lutte contre les OGM et la défense de la cause des brebis laitières. Elle se montre aussi très active au niveau de la politique communale, afin de préserver la nature et les animaux. Dans son cas, les dispositions contestataires développées pendant son adolescence se révèlent être les prémices de son militantisme actuel, qui demeure individuel et discret. En effet, elle n'entreprend aucune démarche dans la reconnaissance de l'homéopathie au sein d'une entreprise collective, même si elle continue de faire partie de Camvet mais n'y joue aucun rôle.

A l'instar des autres vétérinaires enquêtés, cette thérapeute n'alloue pas une place centrale à l'homéopathie dans sa pratique, mais l'envisage davantage comme un complément à l'allopathie. Cette conception de l'homéopathie comme une thérapie complémentaire explique certainement son engagement plus modéré dans cette « cause » homéopathique, et son investissement dans d'autres causes qui lui tiennent aussi à cœur. D'autant plus qu'elle fait le choix de ne pas passer les examens pour obtenir le diplôme homéopathique ou le certificat de la SVS, qui selon elle ne lui apportera rien de plus dans sa pratique. Ainsi, le « *parcours thérapeutique* » (Quéniart *et al.*, 1990)⁴⁹ de cette vétérinaire connaît une tendance à l'inversion, en débutant sa pratique uniquement par la pratique homéopathique, pour finalement réduire cette thérapeutique à une pratique plus partielle, dont la souffrance animale se trouve être l'une

⁴⁹ Nous nous servons de la notion de parcours thérapeutique de Anne Quéniart *et al.* qui désignent les parcours thérapeutiques des patients qui souhaitent recourir aux médecines alternatives. Par analogie, nous parlons de parcours thérapeutiques pour qualifier l'évolution de la pratique du vétérinaire dans son recours à l'homéopathie tout au long de son parcours.

des raisons principales (« *Je n'ai jamais voulu qu'un animal souffre parce que moi j'ai eu l'orgueil de pouvoir le guérir à l'aide de la médecine alternative.* »). Elle déclare que ses réussites homéopathiques n'ont pas toujours été à la hauteur de ses espérances (« *L'homéopathie en tout cas comme moi je la pratique, ça ne fonctionne pas toujours.* ») ce qui explique certainement en partie son recours plus modéré à l'homéopathie.

Une autre vétérinaire présente un parcours relativement similaire au précédent. Elle partageait au début de son activité un cabinet à la campagne avec un autre vétérinaire homéopathe mais, en raison d'une faible rentabilité, elle a poursuivi seule au sein de ce même cabinet. Issue du milieu ouvrier et soignée à l'homéopathie de temps à autre par ses parents, cette interviewée voit ses dispositions contestataires se renforcer par sa participation aux mouvements écologistes, au moment où elle entame ses études vétérinaires au début des années 1970. Elle est dès lors socialisée à de nouvelles valeurs, et explore diverses alternatives possibles, que ce soit dans le domaine de la santé, de l'environnement ou encore dans la façon de vivre. De même que pour la vétérinaire précédente, cette adhésion aux mouvements écologiques apparaît comme un tremplin dans son orientation professionnelle, et elle décide dès ses études de se former à l'homéopathie. Les dispositions contestataires développées à ce moment-là l'amènent à vouloir lutter contre l'antibiorésistance, dont elle était déjà consciente à son époque, et qu'elle considérait déjà comme un « *grand problème* » :

« Mais aussi toute cette question de résistance, d'antibiotiques, ça c'était aussi quelque chose que notre petit groupe, on cherchait à faire comment pour avoir quelque chose d'autres dans les mains parce que ça aussi, c'est vraiment un grand problème, un grand problème. » (VetR15, vétérinaire homéopathe suisse à la retraite, pratique mixte, indépendante, 72 ans)

Ici, le « *petit groupe* » fait référence aux quelques étudiants vétérinaires qui se regroupaient secrètement et créaient un espace d'échanges, de débats, afin d'évaluer les diverses alternatives aux antibiotiques, considérés à cette époque comme le remède miracle et tout puissant (Andremont, 2017 ; Levy, 1999). En l'absence de cours homéopathiques, ils avaient pris l'initiative d'en proposer, jugeant cette thérapeutique comme la meilleure option face aux antibiotiques. La combinaison de l'adhésion aux mouvements écologistes et de la lutte contre l'antibiorésistance constitue l'élément déclencheur de son orientation vers cette thérapeutique. Diplômée en 1976, elle est alors engagée dans un cabinet vétérinaire en Allemagne, où elle ne pouvait pas exercer librement l'homéopathie. Elle revient alors en Suisse allemande pour ouvrir son propre cabinet, où elle décide de ne proposer que de l'homéopathie aux clients. Elle présente cette période comme la « *phase euphorique* », en pensant que

l'homéopathie avait le « *pouvoir* » de tout soigner (« *Il y a deux, trois, quatre, cinq choses qui marchent bien et puis on est "wahou", mais non.* » (VetR15, vétérinaire homéopathe suisse à la retraite, pratique mixte, indépendante, 72 ans)). Son expérience professionnelle lui a fait prendre conscience des limites de cette pratique, qui mettait parfois en danger les animaux en raison d'une durée d'action trop longue, ou du risque d'exclure des médicaments conventionnels parfois utiles (« *Un chien épileptique, dire : "vous enlevez tous les médicaments d'épilepsies, je vous donne la globule miracle". Ça va pas. Non.* »). Par la suite, elle décide de placer l'homéopathie comme une thérapie secondaire même si elle lui confère la priorité pour le soin quotidien, notamment pour les vaches et les chevaux. Toutefois, cette vétérinaire restreint les soins conventionnels à un tiers de sa pratique afin de limiter la multiplication des résistances liées à l'utilisation massive des antibiotiques. Elle poursuit son engagement envers l'homéopathie tout au long de son parcours, en adhérant à Camvet dès son apparition, et en assistant annuellement aux congrès. Elle approuve le travail de cette organisation pour sa capacité à démontrer la faisabilité et la réussite de l'homéopathie en santé animale. Puis la vente de son cabinet au moment de sa retraite officielle en 2011 marque une réelle rupture, puisqu'elle accepte de poursuivre ses interventions en ne proposant que des traitements homéopathiques. Surtout, elle prend enfin le temps, en 2016, de passer le diplôme d'homéopathie délivrée par la SVS, afin de savoir si elle avait réellement les compétences pour pratiquer cette thérapeutique à laquelle elle dédie désormais tout son temps. Désormais, libérée de la charge financière, elle parvient plus facilement à négocier ce tournant professionnel. Par conséquent, la bifurcation progressive s'est convertie en une bifurcation totale et active au moment de sa « retraite », qui n'en est finalement pas vraiment une. A l'instar des autres vétérinaires, elle révèle que cette thérapeutique a permis de rompre avec l'aspect routinier de son métier :

« Oui, ça a apporté un plus parce qu'on regarde chaque fois le patient comme entité, c'est chaque fois quelque chose de nouveau. On ne dit pas : "ah il y a un chat avec la diarrhée, qu'est-ce que j'ai comme médicament?". On fait quand même une anamnèse, répertorier, voir les symptômes, etc. C'est toujours...il faut voir toujours ça avec des yeux neufs. »

C'est pourquoi elle décide de ne plus se concentrer que sur les remèdes homéopathiques pour soigner les animaux au moment de sa retraite. Dans ce cas, sa pratique homéopathique se transforme en un hobby, et n'est plus considérée comme un travail. La disparition des contraintes financières par une retraite assurée, et la sélection de clients, sont autant de conditions favorables pour la pratiquer. La retraite, qui finalement devient une retraite partielle

avec la poursuite sélective du travail de vétérinaire, devient dès lors un espace des possibles et d'opportunités pour exercer librement cette spécialité.

Enfin, nous allons nous intéresser au parcours biographique d'un vétérinaire français (VetF1, vétérinaire homéopathe français, pratique mixte, indépendant, 59 ans), qui s'inscrit également dans cette configuration de dispositions militantes. Il possède un cabinet en campagne avec d'autres vétérinaires conventionnels. Fils de professeurs en sciences naturelles et petit-fils d'éleveurs du côté paternel, il déclare ne pas avoir été familiarisé à l'homéopathie pendant son enfance. Mais il adhère aux mouvements écologiques dès ses années étudiantes, au cours desquelles il se considère comme un « *militant écolo* », et où il accroit ses dispositions contestataires. Ainsi, à l'aide d'autres vétérinaires, il constitue en 1979 une association tout à fait novatrice pour le recyclage du papier et du carton à l'École vétérinaire qu'il fréquente. Cette forme initiale de militantisme le conduit dès le début des années 1980 à s'intéresser à une autre forme de soin, afin de se mettre au service de la « *cause écolo chez les éleveurs bio* ». Comme les offres de cours d'homéopathie humaine augmentent, en réponse au contexte social du moment, contrairement aux autres spécialités alternatives, cela constitue une thérapie alternative toute trouvée. Ce professionnel suit ses premiers cours d'homéopathie à l'école de Lyon, puis à la faculté de Besançon, sur une durée de trois années. Lors de son installation en cabinet mixte en 1988, poursuivre les formations en homéopathie allait ainsi de soi, d'autant plus que sa pratique se concentrait uniquement sur l'homéopathie. Mais très rapidement il prend conscience que ces formations destinées à la santé humaine affichent des limites pour la santé vétérinaire, et il préfère se former sur le terrain. Il s'aperçoit également que la clientèle se montre frileuse face à ces thérapies, exception faite des éleveurs biologiques. C'est pourquoi il décide de revenir dans un premier temps à une pratique plus conventionnelle :

« On a démarré la fleur au fusil en s'installant en tant qu'homéopathe. Et puis, au bout de deux ans, on a déchanté complet parce que c'était beaucoup trop tôt. Et donc on est revenus sur une médecine plus pragmatique, plus conventionnelle en premier plan, tout en gardant la possibilité de travailler autrement. »

En plus de se former en autodidacte, il poursuit son engagement par le suivi régulier de colloques et congrès, axés uniquement sur la médecine vétérinaire, qui ont lieu principalement à Liège, ville réputée pour les dispenses de formations homéopathiques vétérinaires de « *haut niveau* ». En raison de sa bifurcation rapide et précoce vers l'homéopathie au début de son parcours professionnel, il continue secrètement de pratiquer l'homéopathie sans en informer les propriétaires des animaux, et poursuit de cette manière ses « tests » homéopathiques (« *Moi, je*

faisais ma cuisine, je ne leur disais pas ce que je faisais, si ça marche. »). Se sentant complètement à l'aise avec cette thérapeutique, il refuse de la mettre de côté.

De plus, il décide d'étoffer sa boîte à outil thérapeutique par la pratique de l'ostéopathie et de la phytothérapie, les concevant comme des thérapies complémentaires à l'homéopathie :

« Et la complémentarité, elle est fantastique parce qu'en homéo, on met que de l'information et en ostéopathie, on rebooste toutes les énergies, tous les organes pour qu'ils se remettent à fonctionner. Et donc le résultat, il est super. Après, il reste un peu de chirurgie à faire. »

Ces extraits montrent qu'il active des dispositions spécifiques à l'homéopathie grâce à ses dispositions intellectuelles capables de saisir l'étendue de cette thérapeutique et de s'en servir à bon escient. Ainsi, l'homéopathie constitue le point de départ à sa bifurcation professionnelle vers ces autres thérapies, et amorce une véritable évolution dans sa pratique professionnelle, par la création au début des années 2000, d'une part de l'association Symphytum qui deviendra par la suite le GIE Zone verte, que nous avons présenté dans le second chapitre et, d'autre part, d'une méthode de plus en plus répandue dans le monde de l'élevage, la méthode Obsalim (Hellec & Manoli 2017 ; Jardine, 2016). Pour ce vétérinaire, l'homéopathie constitue ainsi un véritable tremplin dans la déclinaison d'autres méthodes de santé naturelle, en particulier Obsalim, dont la visée principale réside autour de trois axes centraux interdépendants : le respect de l'animal, le bien-être au travail de l'éleveur, et un revenu économique suffisant :

« Donc on amène vraiment les gens à valoriser par l'économie, leurs changements de regard, leurs changements de façon de conduire le troupeau, d'abord par l'économie. Moi, c'est l'orientation que je donne. Ensuite, le respect de l'animal, ses besoins, y compris les besoins psychologiques, besoin de propreté, besoins nutritionnels, besoins sociaux. Et enfin, aussi le bien-être au travail de l'éleveur c'est-à-dire la satisfaction d'un boulot bien fait sans contrainte. »

Aujourd'hui, il se centre sur le développement d'Obsalim à l'international : *« C'est d'ouvrir, d'ouvrir et d'aller chercher les gens qui partagent les mêmes convictions que moi, pour fédérer des compétences derrière. Ça c'est mon objectif sur les quatorze années qu'il me reste à travailler. »* Pour ce vétérinaire, l'homéopathie va bien au-delà d'une simple thérapie. En effet, cette thérapeutique a fait office de germe innovateur, au sein d'un terreau fertile et propice à d'autres projets en lien avec son engagement premier, à savoir la cause des éleveurs biologiques et non biologiques, en leur facilitant le travail, et en les aidant à retrouver un sens à leur métier parfois perdu pour certains. Contrairement aux deux vétérinaires précédents, son action militante ne se limite pas au seul espace de son cabinet, mais intègre d'autres espaces,

tels que les élevages, les écoles, les associations qui se révèlent être des instances privilégiées, afin d'assurer et d'étendre l'inculcation de cette nouvelle manière de faire et de penser l'élevage. Ainsi, cette « nouvelle » méthode d'élevage se positionne comme une réplique directe à la médecine vétérinaire classique, et elle est d'ailleurs promue comme telle par ce vétérinaire. Enfin, il continue d'adhérer à des associations d'ordre professionnel, telles que l'International Association for Veterinary Homeopathy (IAVH), et d'ordre privé et spirituel comme l'association bouddhiste Yeshe Korhlo France, qui a un lien direct, selon lui, avec sa profession de vétérinaire :

«V : C'est un parcours qui permet vraiment de regarder comment fonctionnait mon esprit, mon propre esprit pour pouvoir me positionner dessus et voir à quelles lois il obéit, qu'est-ce qui ressort, est-ce que c'est de la certitude, est-ce que c'est de l'ego, est-ce que c'est de la culture, est-ce que c'est moi véritablement, est-ce que c'est des messages familiaux, est-ce que c'est juste, est-ce que j'aide, est-ce que je fais souffrir, ça permet d'avoir le regard affûté là-dessus.

I : Et ça, vous voyez vraiment des conséquences positives sur votre métier ?

V : Ah ben oui, moi l'approche de la mort et de ce qu'il y a derrière, c'est évident que ce n'est pas dans la culture traditionnelle comme on a chez nous, elle est ailleurs cette connaissance du cycle de la vie ou des vies qui se répètent. »

En plus de cette autre manière de penser et d'exercer sa profession, il adhère aux réseaux de l'Association pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP), ce qui l'inclut dans une forme d'engagement total, au sens où il s'engage autant dans sa vie professionnelle que dans sa vie privée afin d'en tirer des rétributions, certes matérielles, mais également immatérielles par notamment cette satisfaction d'aider les éleveurs (Gaxie, 1977).

Les dispositions acquises à travers la fréquentation et la socialisation au sein de mouvements alternatifs et écologiques dans les années 1970-1980 se sont révélées être un véritable catalyseur de ressources dans leur orientation professionnelle vers cette pratique alternative. Si cette configuration ne concerne qu'une minorité de nos vétérinaires, elle s'avère essentielle à mentionner, afin d'expliquer leur parcours professionnel et leur bifurcation rapide et radicale dès la fin de leurs études vétérinaires. Les trois trajectoires passent par une première étape « euphorique », lors de laquelle l'homéopathie est le mode d'action thérapeutique prioritaire. S'ensuit le retour vers une pratique plus conventionnelle pour le cas des deux premiers vétérinaires, mais sans jamais abandonner complètement cette thérapeutique. Tandis que le vétérinaire français va pour sa part continuer d'utiliser les médecines complémentaires et alternatives en priorité dans sa pratique. Ces parcours se révèlent atypiques, dans le sens où ils montrent une certaine hybridation entre une bifurcation radicale dans les premiers temps de

leur exercice professionnel, favorisée par l'entreprise de formations homéopathiques pendant leurs études, qui se transforme en une bifurcation plus progressive dans la suite de leur pratique, en raison des souhaits des clients, des conditions économiques, ou encore d'une mise à l'épreuve des limites de cette thérapeutique. Pour aller encore plus loin, nous remarquons à travers ces profils que, s'ils se trouvent limités dans leur application homéopathique dans leur vie professionnelle, ils adoptent pleinement un style de vie homéopathique dans leur vie privée, notamment à travers la socialisation familiale en initiant les conjoint.e.s, mais aussi les enfants dans leur manière de se soigner et d'anticiper les « petites » maladies. Tout est prétexte à se soigner par homéopathie.

4. Les autres significatifs comme initiateurs de la bifurcation

Certaines bifurcations identifiées chez nos enquêtés surviennent fréquemment dans des rencontres d'ordre privé ou professionnel. Ces dernières sont souvent présentées par les vétérinaires comme des événements ordinaires et ils ne les mettent pas forcément en lien avec l'origine de leurs bifurcations vers l'homéopathie. Et pourtant cette rencontre, qui peut être éclairée par la « *théorie du chaos* » (Négroni, 2005, p. 312)⁵⁰ symbolise la confrontation entre deux univers de référence : le premier univers qui se délite, et le second dans lequel l'individu se trouve projeté. Cette métaphore vise à insister sur le fait que les individus vivent des « *petites causes* » (Négroni, 2005, p. 313) qui les font basculer dans une autre dimension, renversant dès lors leur trajectoire initiale sans anticipation de leur part. Catherine Négroni nomme ces rencontres des « *rencontres collusion* », qu'elle définit de la sorte : « *Ce sont des situations banales, qui entrent en collision avec la trajectoire de l'individu et produisent un tourbillon* » (Négroni, 2005, p. 322).

Prenons dans un premier temps les rencontres décrites par certains de nos vétérinaires comme ordinaires (c'est le cas de huit de nos enquêtés suisses et français), et dont ils ne soupçonnent pas l'effet sur leurs trajectoires. Nous avons fait le choix de détailler ici uniquement les parcours de trois vétérinaires qui nous paraissent les plus révélateurs de cette configuration. En effet, la rencontre avec des autres significatifs, qui se produit soit pendant leurs études ou peu de temps après leur installation, débouche sur une rupture entre un « avant » et un « après », en prenant une place considérable dans leur parcours biographique et en

⁵⁰ Dans son article sur le passage d'une bifurcation professionnelle à une bifurcation biographique, Catherine Négroni indique que cette théorie, récurrente dans les travaux sur les systèmes dynamiques, est fréquemment utilisée pour aborder les problématiques autour des bifurcations et des parcours de vie.

changeant définitivement leur orientation professionnelle. En cela, les trois parcours suivants sont exemplaires de l'importance des fréquentations de réseaux de personnes, dont le regard critique envers la médecine conventionnelle a donné un autre sens à leurs parcours professionnels.

Par rapport à ces rencontres ordinaires devenues de véritables tremplins, nous pouvons prendre l'exemple de ce vétérinaire français, diplômé en 1990 et issu d'un milieu modeste, qui est déçu par ses études vétérinaires (« *Et ensuite, quand je suis arrivé à l'école véto, j'étais très déçu quoi par ce que je découvrais, par la médecine, ça ne répondait pas franchement à mes attentes, je m'emmerdais.* » (VetF11, vétérinaire homéopathe français, pratique mixte, indépendant, 53 ans)). Il est incité par un de ses amis, futur vétérinaire aussi, à participer à un congrès sur l'homéopathie. Très réticent, il y participe tout de même, dans le but de confirmer ses préjugés considérant cette médecine comme étant une thérapie qui manque de rigueur scientifique et d'efficacité :

« Il y a un copain qui me dit : “tiens ce week-end, il y a un congrès d'homéo à Grenoble, tu ne veux pas qu'on y aille ? ” Mais plus par curiosité, voir un peu l'activité et aller voir ces gens qui ne connaissent pas la science et nous, on va vous montrer ce que c'est que la science. Je n'y allais pas franchement du tout par intérêt. J'y allais par curiosité mais plutôt hostile. Et en fait, j'ai rencontré des gens extraordinaires par rapport à ceux de mes profs de l'école véto que je trouvais assez médiocres intellectuellement. Et puis des gens d'une rigueur absolument terrible, une vraie rigueur, la vraie rigueur, qui avaient réfléchi sur ce qu'était la santé, sur ce que c'est que la maladie, sur ce que c'est que la guérison, sur ce que c'est que le placebo plutôt que juste jeter des mots. Ils étaient capables de formuler tout ça et de réfléchir sur tout ça et sur l'évolution du malade. » (VetF11, vétérinaire homéopathe français, pratique mixte, indépendant, 53 ans).

Cette rencontre inattendue avec des individus tout à coup considérés comme « *extraordinaires* » remet entièrement en cause sa vision des homéopathes, et produit un véritable déclic chez ce futur vétérinaire, à tel point que les personnes rencontrées à ce moment-là deviennent sa « *famille intellectuelle* ». Par conséquent, ce congrès constitue le « *turning point* » dans son parcours, puisqu'il décide très rapidement d'entreprendre une formation d'homéopathie, en parallèle avec ses études vétérinaires, tout d'abord à l'école Dauphiné-Savoie, puis au Centre Liégeois d'homéopathie. Il décide même de faire sa thèse, assez novatrice à cette époque, sur l'utilisation des symptômes comportementaux en homéopathie vétérinaire. Considérée comme mettant trop en avant l'homéopathie, elle est reçue de façon mitigée par son jury de thèse, ce qui renforce son basculement vers cette autre thérapie. Chez ce vétérinaire, l'essence même de cette thérapie va bien au-delà de la sphère professionnelle et s'imbrique complètement dans sa vision quotidienne de la vie (« *C'est vraiment fondamental dans ma conception de la vie, la conception du monde même. C'est plus qu'une médecine. C'est*

tellement passionnant. »). Il est alors persuadé que sa pratique aurait été incomplète sans l'homéopathie (*« Je me serais beaucoup ennuyé, je crois, franchement ouais. Après, il y a des choses rigolotes, c'est intéressant la médecine, en soi la médecine est intéressante, mais il m'aurait vraiment manqué quelque chose je crois. »*). Mais quand bien même il voue une véritable passion à cette médecine, il décide de conserver une part d'allopathie dans sa pratique pour des raisons financières. En effet, la situation familiale de ce vétérinaire, marquée par un divorce et la charge de deux enfants, a limité jusqu'à présent une bifurcation totale vers cette thérapeutique. En revanche, il vise une pratique sans allopathie pour la fin de son parcours professionnel, ce qui devient concrètement envisageable depuis peu avec des charges familiales qui s'amenuisent désormais. De fait, malgré un « *turning point* » précoce, sa bifurcation n'en demeure pas moins progressive, sans connaître une réelle reconversion professionnelle. Nous pouvons tout de même supposer que cette bifurcation devienne potentielle dans les années à venir, par une pratique basée essentiellement sur les remèdes homéopathiques, et qu'elle se transforme en une bifurcation plus radicale par une rupture nette dans sa manière de traiter les animaux. La trajectoire de ce vétérinaire pointe un autre aspect des modalités de la bifurcation de nos enquêtés, qui réside dans le facteur économique. Ce dernier se révèle souvent être une cause limitante dans les bifurcations entreprises par nos enquêtés, et donnerait une explication au choix des vétérinaires entre bifurcation progressive et bifurcation radicale. Si nous revenons au cas de ce vétérinaire, son parcours révèle qu'en étant un père divorcé, sans un revenu complémentaire amené par un ou une partenaire et une charge familiale avec deux enfants, il est difficile d'envisager une bifurcation totale vers l'homéopathie, trop peu rémunératrice. Nous verrons néanmoins par la suite des contre-exemples avec des vétérinaires qui privilégient l'aspect homéopathique par rapport à l'aspect financier dans leur pratique quotidienne.

Passons désormais au second exemple, d'une vétérinaire dont la bifurcation vers l'homéopathie s'est produite suite à l'encouragement d'une personne proche issue de sa socialisation professionnelle. Diplômée en 1985, cette vétérinaire est issue d'un milieu modeste en ayant des grands-parents ouvriers, un père cheminot et une mère secrétaire. Les médecines complémentaires et alternatives ne revêtaient aucune signification pour elle, puisqu'elle déclare ne jamais avoir été familiarisée auparavant avec ces dernières, jusqu'au jour où l'une de ses amies l'encourage à la suivre dans une formation d'homéopathie au cours de sa troisième année de médecine vétérinaire : *« J'y suis tombée par hasard, il faut dire les choses comme elles sont. J'ai accompagné une copine, c'était vraiment un hasard et puis je me suis rendue compte, ça a fait tilt. Je me suis dit : "c'est ça". »* (VetR10, vétérinaire et médecin homéopathe, directrice d'une école d'homéopathie, 57 ans). Peu à peu, elle constate que l'homéopathie qu'elle qualifie

comme un « *autre monde* » apparaît comme une thérapeutique plus en phase avec ses convictions professionnelles, contrairement à l'apprentissage standard de la médecine vétérinaire classique (« *Et puis j'ai découvert un autre monde, je me suis rendue compte que c'était là que je me sentais bien. Tout à coup, tout était logique pour moi en homéopathie.* »).

Il est indéniable qu'une frustration intellectuelle au moment des études vétérinaires amplifie et accélère le processus de bifurcation de cette professionnelle vers l'homéopathie : « *Mais je me rendais compte que ça m'intéressait au point de vue intellectuel, jusqu'au diagnostic mais dès qu'on passait du côté thérapie, j'étais frustrée.* ». Ce processus est amorcé en premier lieu par cette participation à la formation homéopathique grâce à l'une de ses amies. Cela suppose que cette vétérinaire fréquentait des personnes qui portaient un jugement envers la médecine conventionnelle, avec une volonté de s'intéresser à des thérapeutiques alternatives, en l'occurrence ici l'homéopathie. A cette époque et après le suivi de plusieurs formations, elle se met à exercer secrètement l'homéopathie au Tierspital à Berne, et se trouve dans une position délicate, entre soigner de manière conventionnelle ou soigner de manière alternative (« *Et puis pendant longtemps, j'ai été moitié moitié, mon cœur pour l'homéopathie, mais j'essayais de combiner les deux et tout ça. On était dans les années 80, c'était difficile.* »). Cette période constitue la phase de « latence », où elle doit prendre une décision entre continuer en médecine vétérinaire, ce qui impliquait qu'elle exerce l'homéopathie discrètement, ou se tourner vers la médecine humaine qui affichait une ouverture et des besoins plus grands en homéopathie, selon elle. C'est pourquoi, quatre années après l'obtention de son diplôme vétérinaire, elle bifurque vers la médecine humaine en reprenant une formation. Son parcours affiche ainsi une rupture professionnelle, c'est-à-dire un « *changement radical de métier et de domaine professionnel* » (Denave, 2009, p. 168), dans le but de pouvoir continuer d'exercer la pratique homéopathique. Lors de cette formation en homéopathie humaine, elle fait la rencontre de son futur mari, médecin homéopathe, une rencontre décisive dans son parcours, puisqu'elle fondera avec lui une école d'homéopathie en Suisse allemande en 1993. De fait, cette thérapeutique l'aura guidée pendant la totalité de son parcours professionnel puisqu'elle y aura consacré sa vie, que ce soit professionnellement ou personnellement. A l'instar des autres vétérinaires homéopathes, elle juge cette thérapie comme une échappatoire à la routine ayant d'autant plus contribué à revaloriser son travail par son inscription au sein du courant uniciste :

« C'est quand même fantastique de se dire : "une mammite, comment est la vache dans ce troupeau, que si c'est la vache dominante, ce ne sera pas le même médicament que si c'est une autre vache", c'est fantastique. C'est ça qui est génial. Et c'est pour ça, que chaque patient est un individu. Chaque patient est de nouveau un cas qui est difficile, on est un débutant avec chaque patient, ça c'est fantastique. »

Dans cette même ligne d'analyse, citons enfin un dernier vétérinaire, qui lui aussi va croiser sur son chemin universitaire une personne qui jouera un rôle clé dans sa bifurcation vers l'homéopathie. Diplômé en 1978 et issu du milieu agricole par des grands-parents et parents éleveurs de vaches, il se familiarise avec l'homéopathie au moment où il entreprend des études vétérinaires. L'élément déclencheur réside notamment dans la rencontre avec un des professeurs à l'école vétérinaire, venu donner un cours occasionnel sur l'homéopathie. Dans sa présentation de l'homéopathie, ce professeur explique la guérison d'un chien, soi-disant voué à l'inéluctable, grâce à de l'homéopathie. Pour notre interviewé, étudiant à l'époque et qui adhérait aux études conventionnelles, cette science médicale singulière l'encourage à découvrir de plus près le fonctionnement de ces remèdes homéopathiques, et à pénétrer cet autre monde qui deviendra sa nouvelle référence (« *Alors moi je vais dire une phrase plus grande : "ils ne savaient pas que c'était possible de le faire alors ils l'ont fait". Il y avait un petit truc qui dérangeait la science, il y avait ce petit truc, il fallait bien aller voir si c'était possible.* » (VetF4, vétérinaire homéopathe français à la retraite, pratique mixte, indépendant, 67 ans)). Cet événement l'incite à appréhender différemment la médecine vétérinaire et l'influence tout au long de son activité professionnelle. Pourtant, il n'entreprend des formations homéopathiques que cinq ans après l'obtention de son diplôme, après avoir fait plusieurs remplacements dans des cabinets conventionnels. Cette période de transition lui permet de se rendre vite compte de l'insuffisance de la médecine conventionnelle, mais ses patrons de l'époque ne conçoivent pas d'intégrer l'approche homéopathique dans leurs pratiques. Ce vétérinaire décide alors de s'installer en tant qu'indépendant en 1983, et oriente d'emblée une grande partie de ses soins vers les traitements homéopathiques, pour combler selon lui les lacunes de la médecine conventionnelle (« *L'éleveur, il a un langage sensible que le système médical occidental des trente glorieuses a fait mais on ne peut pas répondre, on ne sait pas répondre.* »). Tout au long de son activité, il va favoriser l'homéopathie, ce qui ne l'empêche toutefois pas de recourir aux médecines conventionnelles lorsque ces clients lui en font la demande. Il va ainsi combiner les deux médecines et promouvoir l'homéopathie collective sur les chèvres, les ruminants et les abeilles, avec des tests qu'il effectue depuis les années 1980 (« *Entre 1983 et 1988, j'ai vu réussir sur des troupeaux de chèvres de l'homéopathie qui à titre individuel avait une réussite préventive collective, c'est-à-dire que les chèvres des années suivantes ne tombaient pas malades.* »). Cette promotion de l'homéopathie collective rend son activité exclusive, et ainsi plus lucrative, ce qui lui permet de dédier une grande partie de son activité conventionnelle à cette pratique. Néanmoins, l'année 2008 marque un tournant dans son parcours, coïncidant avec l'obligation de vacciner la fièvre catarrhale ovine. Pour lui, cette vaccination n'a aucun sens, créant

davantage de complications, suite aux effets secondaires, alors que les remèdes homéopathiques montrent leur efficacité. Il ressent dès lors un profond malaise entre sa pratique quotidienne et ses convictions personnelles :

« Et puis j'avais eu une sensation de malaise au moment de la vaccination FCO où c'était pénible d'aller vacciner soixante vaches et de toucher cinq cent euros chez monsieur Untel. Et le lendemain matin de dire à son voisin : "tu sais, c'est une connerie de vacciner, avec deux doses d'homéopathie, je vais te calmer tes trois vaches malades". On a l'impression d'avoir un divorce intellectuel pur et simple. On met de l'ordre, on vivra plus de vaccinations, on n'en parle plus.» (VetF4, vétérinaire homéopathe français à la retraite, pratique mixte, indépendant, 67 ans)

Cet évènement amorce un déclic chez ce vétérinaire, qui entre peu à peu lui aussi dans une phase de « latence », où il remet en cause sa place et son rôle dans son cabinet dit classique : *« Et à ce moment-là, on se dit : "qu'est-ce que je fais dans un cabinet allopathique qui vit et qui vend de la vaccination ? Ma place n'est plus ici". »*. Ses doutes et son malaise le conduisent à prendre une décision concernant son avenir, et il décide en 2010 de mettre un terme à son activité classique, pour se consacrer uniquement à l'homéopathie collective. L'année 2010 marque alors une réelle bifurcation dans le parcours de ce vétérinaire, en rompant complètement avec la médecine classique. Ce moment clé dans son parcours symbolise le passage d'une bifurcation progressive à une bifurcation plus radicale, rendu possible par l'effacement des contraintes quotidiennes liées à la profession vétérinaire. Il est également l'un des premiers à s'engager au sein du GIE Zone Verte. Il s'y consacrera pleinement à partir de 2010, qui signe la fin officielle de son activité professionnelle, et met à profit sa « retraite » pour faire de l'homéopathie son activité première en donnant des formations au sein de ce groupement.

La description de ce sous-type de bifurcations a permis de saisir l'importance des formes de sociabilités dans les bifurcations en lien avec l'évènement biographique, sans être marquées par une politisation préalable, contrairement au premier type détaillé ci-dessus. Ici, nous avons donc pu remarquer, avec ces trois vétérinaires, mais c'est également le cas pour l'ensemble des vétérinaires appartenant à cette catégorie, l'existence d'un « *lien faible* » (Granovetter, 1973) c'est-à-dire un lien d'amitié, de connaissance entre nos enquêtés et les personnes appartenant à la sphère professionnelle, devenues des initiateurs dans la bifurcation par leur incarnation de « *divers choix de vie* », et par la diffusion d'« *avis et conseils susceptibles de peser sur les décisions* » (Bidart, 2008, p. 560) Ainsi, les liens sociaux que nos enquêtés ont établis avec ces personnes internes à ce cercle professionnel (amis, professeurs au moment de leurs études ou de ce « *cycle de vie* » (Forsé, 1981), se montrent déterminants dans cette bifurcation partielle

ou totale vers l'homéopathie. Ces « *affinités* », ces « *relations électives* » ou encore cette tendance à l'« *homophilie* » (Mercklé, 2016) se sont développées en particulier avec des individus qui eux montraient déjà un fort intérêt pour cette médecine, ou alors étaient déjà engagés dans cette voie thérapeutique. Ils ont joué un rôle majeur dans le parcours professionnel de nos enquêtés, en agissant sur leur socialisation et en s'apparentant ainsi à un « *réservoir d'aide* », à travers la suggestion d'options et de « *potentialités diversifiées* » qui s'est matérialisée chez nos enquêtés par le choix d'une voie professionnelle différente de celle prévue initialement (Bidart, 2008). Même si ces rencontres parfois inattendues et imprévisibles semblent prendre de court nos enquêtés, nous pouvons noter une certaine anticipation inconsciente, puisqu'ils ne prennent pas part volontairement à des mouvements engagés, comme c'est le cas pour le premier profil décrit, ou bien ils ne décident pas d'eux-mêmes de rencontrer ces autrui significatifs. Pour ce profil de vétérinaires, cette anticipation inconsciente se traduit, d'une part, par le contact involontaire avec des personnes déjà orientées ou intéressées par cette thérapie et, d'autre part, par une volonté de trouver une autre alternative de soin au cours de leurs études, qui leur apparaissent décevantes intellectuellement ou, comme le dit Catherine Négroni : « *C'est dans l'action anticipée que les évènements font sens et deviennent déclencheurs d'une situation en attente.* » (Négroni, 2005, pp. 323-324).

5. Les expériences personnelles comme éléments cristallisateurs

Les parcours de vie sont généralement une succession d'évènements auxquels l'individu va donner un sens plus ou moins significatif en les cadrant comme un évènement marquant, déterminant, alors que d'autres vont se révéler mineurs, sans effets notoires. Chez une partie de nos enquêtés (dans notre échantillon, sept vétérinaires), nous avons repéré un dénominateur commun comme vecteur de leur nouvelle orientation professionnelle : la confrontation avec des maladies plus ou moins graves. Ces expériences personnelles, souvent inconfortables et douloureuses, se sont révélées comme de véritables « évènements déclencheurs » dans le parcours de ces professionnels, et ils les cadrent comme tel.

Ces enquêtés donnent une explication à leur bifurcation vers l'homéopathie par l'expérience de leur parcours thérapeutique en tant que patient ou que proche d'un patient. Ainsi, il semble sociologiquement probable que les parcours thérapeutiques de ces vétérinaires-patients ou de vétérinaires-témoins se montrent similaires à ceux des patients qui ont recours aux médecines complémentaires et alternatives, afin de rechercher des remèdes curatifs à long terme, c'est-à-dire viser la guérison (Quéniart *et al.*, 1990). Les remèdes allopathiques

affichaient une certaine lacune médicale pour leurs problèmes de santé (encéphalites, maladies mentales, allergies, eczéma, suite de chirurgies, maladies chroniques, cancers, etc.), auxquels ils ont tenté d'apporter une réponse thérapeutique via l'homéopathie. A défaut de résultats concrets et efficaces de l'allopathie face à leurs maladies, ils se sont tournés en dernier recours vers l'homéopathie, mais plus souvent par dépit que par envie. Cette thérapie est alors considérée comme la dernière chance pour parvenir à une guérison. Ces maladies se sont ainsi converties en des vecteurs de changements parfois radicaux de la vision de leurs pratiques que ces vétérinaires portaient sur les soins donnés aux animaux. Ces événements sont interprétés comme une révélation de la possibilité de « faire autrement », et ont grandement influé sur leur approche thérapeutique dans leur profession. Malgré tout, ils ne mentionnent à aucun moment les difficultés du transfert de la médecine humaine à la médecine animale, comme si cela allait de soi.

Pour cette sous-partie, nous allons nous appuyer sur les récits de guérison (Hellec, 2019), que ces vétérinaires ont expérimentés en premier lieu sur eux avant d'en faire l'expérience sur les animaux. Cette première guérison se montre déterminante dans la bifurcation de ces vétérinaires vers l'homéopathie dans leur profession. De plus, il est à noter que l'ensemble des vétérinaires de notre échantillon concernés par cette configuration a procédé à cette nouvelle orientation professionnelle seulement après leurs études, dans une durée plus ou moins longue allant de la sortie des études à plus de vingt ans. Avant cela, ils se soignaient de manière conventionnelle, mais leur première guérison grâce à l'homéopathie est survenue suite aux échecs de la médecine traditionnelle, et ils ont été « forcés » de trouver d'autres solutions thérapeutiques.

Par rapport à la temporalité entre les deux usages, un de nos enquêtés suisses, déjà en activité depuis justement vingt années décide, pour cesser de souffrir de sa toux persistante, de se tourner vers l'homéopathie. Effectivement, après avoir testé de nombreux médicaments « chimiques », et arrivant au point de ne plus les supporter, il décide, lors de l'un de ses séjours en France, de consulter un médecin homéopathe. Dès la première prise de granules homéopathiques, il déclare faire l'expérience personnelle des effets de l'homéopathie sur lui-même :

« Et elle [le médecin homéopathe] m'a donné des granules et le soir quand je me suis couché, cinq minutes après j'ai commencé de tousser mais je ne toussais pas comme avant, j'étouffais, je me crochais au mur pour pouvoir respirer. Ma femme était très apeurée et elle est restée pendant la nuit malgré ma toux. Et le lendemain matin, j'ai téléphoné au médecin qui m'avait donné ça. Elle m'a dit : "oui ça doit être Spongia, il faut arrêter avec Spongia". J'ai arrêté avec Spongia et j'ai continué de tousser comme avant. Mais je me suis quand même dit : "il n'y a rien du tout là-dedans mais ça agit

quand même, pas vraiment comme je voulais mais bon». » (VetR8, vétérinaire homéopathe suisse, pratique mixte, indépendant, 66 ans)

Sa propre expérience personnelle de cette thérapie et de son effet immédiat, même sans efficacité concrète ici, car le remède trouvé ne correspondait pas au symptôme, lui a fait découvrir que les granules homéopathiques sont capables d'efficacité. Par ailleurs, dans sa pratique professionnelle, il s'efforçait déjà de ne pas donner systématiquement des antibiotiques ou anti-inflammatoires aux animaux (« *Ça me déplaisait beaucoup de donner des antibiotiques de façon aussi systématique et répétée [...] et des anti-inflammatoires, ça me travaillait déjà.* »). Ses propos laissent ainsi paraître son mécontentement par rapport à sa pratique quotidienne, mais sa méconnaissance de thérapies alternatives possibles ne lui permet pas de s'orienter vers une autre pratique, jusqu'à sa rencontre avec ce médecin homéopathe. Suite à cette expérience, et intrigué par cette thérapie, il décide peu de temps après d'entreprendre une formation en homéopathie, afin d'approfondir cette voie, mais aussi pour répertorier ses symptômes et ainsi y mettre fin. Ici, il est évident que sans cette toux et sans avoir vécu les effets homéopathiques sur lui-même, il n'aurait peut-être pas entrepris une bifurcation dans son parcours professionnel. Cette approche pragmatique laisse alors entrevoir une opportunité pour modifier sa conception de travail et son approche thérapeutique dans sa profession, modification qui se réalise suite à sa bifurcation. Néanmoins, celle-ci demeure progressive, puisqu'il souhaite conserver une part d'allopathie dans sa pratique, afin de limiter le risque d'échec lié à un mauvais choix dans le traitement homéopathique.

Une autre vétérinaire suisse vit une expérience comparable, en testant non pas sur elle-même mais sur une de ses filles l'efficacité de ces granules avant de s'engager davantage dans cette thérapie. Lors de son récit, elle commence par mentionner que sa croyance envers cette thérapie, au départ, s'avérait nulle, et qu'elle possédait un esprit très cartésien, rationnel, incompatible avec l'esprit homéopathique selon elle. Déjà en activité depuis quatorze années, et n'ayant jamais remis en cause sa pratique professionnelle jusque-là, elle est victime d'une encéphalite qui va marquer un réel « *turning point* » dans son parcours professionnel. Cette inflammation aiguë du cerveau va agir comme une « *révélation* » sur la possibilité de s'orienter vers une autre médecine pour se soigner, suite aux évocations des médecins à l'égard de l'homéopathie, qui lui recommandent d'essayer. Cette « *révélation* » ne se concrétise toutefois pas dans le recours direct à l'homéopathie pour soigner cette encéphalite, mais dans sa décision d'entreprendre une formation pour voir de plus près en quoi cette pratique consistait (« *Mon but était d'aller découvrir que ces machins, c'était n'importe quoi mais sincèrement.* »).

Toujours peu convaincue par cette méthode au cours de sa formation, elle a souhaité, malgré tout, mettre en pratique la théorie et tester l'homéopathie sur sa fille pour ses problèmes de sommeil :

« Elle [sa fille] se réveillait toujours à dix heures du soir et jusqu'à deux heures du matin, elle ne dormait pas. J'ai quatre filles. Et j'ai embêté la pédiatre, elle m'a posé des questions, sur des critères, il faut trois critères pour donner un remède en homéopathie et elle en avait cinq. Et elle m'a expliqué le processus et je suis rentrée, j'ai acheté les petits granules, j'ai raconté, j'ai dit : "avec ça tu vas dormir" Je n'ai pas donné. Ben elle n'a pas dormi. Le lendemain, j'ai donné mais de l'arnica, c'était le même flacon bleu. Elle n'a pas dormi non plus. Donc tous les effets placebo, psychologiques...et j'ai fait ça quelques jours. Et au bout de je ne sais pas combien de jours, presque une semaine, je donne toujours l'arnica, ça marchait pas du tout. J'ai donné le bon. Elle a dormi. Je n'étais toujours pas convaincue. Et je ne sais plus comment j'ai fait exactement, j'ai fait des jours avec, des jours sans. Les jours avec, elle dormait impeccable et les jours sans, elle se réveillait à dix heures. » (VetR14, vétérinaire homéopathe suisse, pratique petits animaux, indépendante, 63 ans)

Par ces différents tests, elle constate que l'homéopathie agit positivement sur sa fille et décide alors, faute de formations identiques en Suisse à ce moment-là, d'entreprendre une formation d'homéopathie vétérinaire en France de 1995 à 1998, soit seize années après l'obtention de son diplôme vétérinaire. Sans parler de bifurcation radicale, cette vétérinaire envisage de ne pas rayer complètement l'allopathie de sa pratique, afin de donner rapidement du confort à l'animal, puis de conserver l'homéopathie en complément : *« Franchement quand il y a un vrai bon diabète, on va commencer par lui mettre de l'insuline. Mais en complément après pour diminuer les doses, et pour améliorer le confort oui [elle fait référence à l'homéopathie]. »*. Préférant la combinaison des deux thérapies, elle avoue que, grâce aux médecines complémentaires et alternatives, son métier se trouve à nouveau valorisé, même si cette thérapeutique ne constitue pas l'essentiel de sa boîte à outil médical :

« Mais moi à l'heure actuelle, si je n'avais pas mes médecines alternatives, je n'aimerais pas mon métier. C'est comme un cheval avec des œillères et puis, on sait qu'il y a des machins, on critique mais on ne connaît pas, tout d'un coup on s'élargit un petit peu et puis, on est toujours très détracteur. Il y arrive un moment où là on dit : "mais attends, ça marche quoi". Et puis, on n'a rien en allopathie, et puis c'est ça qui m'intéresse. » (VetR14, vétérinaire homéopathe suisse, pratique petits animaux, indépendante, 63 ans)

Si dans son récit, elle considère avoir un esprit très rationnel et qu'elle ne pensait pas se former en homéopathie, son orientation vers les médecines complémentaires et alternatives ne semble pas un pur hasard. Effectivement, elle peut s'expliquer par sa socialisation primaire puisqu'elle a été familiarisée à la phytothérapie pendant son enfance en particulier par sa grand-mère :

« J'avais beaucoup de phyto parce que ma grand-mère était sage-femme, et quand j'étais petite j'avais un bouquin des plantes de ma grand-mère. Quand j'étais étudiante, je l'ai potassé. Et j'ai toujours aimé l'aspect phyto jusqu'au jour où je me suis penchée plus sérieusement dessus et j'ai vu que tous les poisons étaient dans la nature contrairement à l'homéopathie qui est très puissante mais qui n'a pas de molécules dangereuses en soi. » (VetR14, vétérinaire homéopathe suisse, pratique petits animaux, indépendante, 63 ans)

D'ailleurs, la phytothérapie faisait partie des médecines considérées comme plus concrètes selon elle et elle lui convenait mieux que l'homéopathie (*« Mais j'étais très phytothérapie, j'avais ma gamme verte avant de faire cette formation. Avant ça, j'avais fait des cours de phytothérapie, d'aromathérapie. Moi tant qu'il y avait du concret, ça m'allait. »*). Ainsi, l'entreprise de cette bifurcation chez cette vétérinaire vers l'homéopathie semble être la suite logique, ou plus exactement le prolongement d'un engagement déjà palpable par son attrait pour d'autres médecines dites complémentaires et alternatives.

Si ces deux parcours mettent en avant des bifurcations progressives survenues après plusieurs années d'expériences en allopathie, qui s'expliquent par le fait que ces événements dits « marquants » sont apparus à un moment donné dans leur itinéraire de vie, pour d'autres, la bifurcation a été plus rapide, soit avant leurs études, soit pendant leurs études, provoquant ainsi des bifurcations plus radicales et ce, dès le départ. Prenons le cas de cette vétérinaire qui a grandi dans une famille athée et dont les parents cartésiens (son père était transporteur pour toutes sortes de marchandises et sa mère sans profession) considéraient très peu l'homéopathie comme une thérapie possible. De fait, lorsqu'elle a entrepris sa formation de vétérinaire, la possibilité de soigner différemment ne lui paraissait pas envisageable. Son ex-mari, qui était son compagnon pendant leurs études vétérinaires, s'est intéressé en premier à l'homéopathie, tandis qu'elle demeurait toujours très sceptique face à cette thérapeutique. A la suite d'une opération chirurgicale au pied pendant ses études, elle se trouve confrontée à l'inefficacité de l'allopathie. Incitée par son compagnon, elle teste pour la première fois des remèdes homéopathiques, Arnica et Staphysagria, dont les effets se sont avérés immédiats :

« C'était au niveau des pieds et il y avait énormément d'inflammations des pieds et de la cheville et les anti-inflammatoires recommandés par le chirurgien ne faisaient strictement rien. Et lui [son compagnon], il avait déjà démarré à faire un peu d'homéopathie depuis plus d'un an et c'est lui qui m'a dit : "ben tiens si on essayait Arnica là-dessus et un autre remède, Staphysagria". On a fait ça très scientifiquement je dirais, on a mesuré le diamètre de ma cheville et au fur et à mesure que je prenais des granules, on a vu diminuer le diamètre de ma cheville. Et l'année d'après, je devais subir un peu la même opération sur l'autre pied et du coup, on a démarré tout de suite avec l'homéopathie et on a vu que mon pied il enflait beaucoup moins et désenflait surtout beaucoup plus vite avec la prescription de l'homéopathie qu'avec la prescription allopathique. Et moi, c'est ça qui

m'a convaincue. » (VetF7, vétérinaire homéopathe française, pratique petits animaux, salariée, 52 ans)

Ce récit de guérison plus rapide avec les traitements homéopathiques constitue pour cette vétérinaire l'élément déclencheur et déterminant dans la poursuite de cette thérapie au niveau professionnel. Dès lors, elle entreprend dès ses études une formation au Centre Liégeois d'Homéopathie en Belgique, et saisit l'opportunité de réaliser sa thèse sur les traitements homéopathiques comme étant une méthode différente mais envisageable dans le domaine vétérinaire au début des années 1990 ; le sujet précis était « Le traitement des pyodermites canines par l'homéopathie »⁵¹. La réception de sa thèse s'est révélée bonne, puisqu'il s'agissait d'avoir recours à l'homéopathie comme médecine complémentaire et non comme une médecine remplaçant la médecine conventionnelle. Pour des raisons financières, l'idée de proposer uniquement des consultations homéopathiques à la sortie de ses études était exclue. Avec son ex-mari, ils ont alors fait le choix de s'installer dans une région française réputée pour être la niche de projets alternatifs, en espérant rencontrer des personnes ouvertes à ce type de médecines pour pouvoir l'appliquer. Suite à son divorce en 2009, elle devient salariée, après seize années d'activité indépendante, au sein d'un cabinet vétérinaire, où la place pour cette thérapeutique était faible, mais pour des raisons financières, elle ne se voyait pas renoncer à un poste fixe. En revanche, pour combler sa frustration, elle s'est mise à son compte en tant que naturopathe en plus de son poste, ce qui lui permet de recourir à l'homéopathie en médecine humaine. Par ce complément d'activité, nous assistons dans ce cas à une reconversion professionnelle volontaire, désignée comme « *un changement d'activité, de secteur, ou de profession opéré de manière volontaire* » (Négroni, 2005, p. 313).

Un autre vétérinaire rencontré mentionne lui son intérêt pour cette thérapie avant même le début de ses études. Sa prise de conscience de l'efficacité de l'homéopathie a eu lieu lorsqu'il était adolescent. Souffrant d'un coryza allergique, aucun traitement allopathique ne parvenait à éradiquer cette allergie, c'est pourquoi il décide de lui-même de s'intéresser à l'homéopathie en derniers recours. Il s'avère que ce traitement homéopathique a été un grand succès puisqu'il a été guéri de cette allergie. Comme ce fut le cas pour les autres vétérinaires cités auparavant, il s'agit de cette première expérience sur lui-même qui l'a conduit à s'intéresser aux médecines complémentaires et alternatives. C'est pourquoi, deux années après l'obtention de son diplôme vétérinaire, il décide d'assister à un séminaire d'homéopathie, et découvre le courant uniciste auquel il s'identifie complètement :

⁵¹ Les pyodermites sont des infections bactériennes de la peau.

« Et c'est là, en fait, que j'ai découvert l'unicisme parce qu'avant, les cours que j'avais à l'hôpital Saint-Jacques à Paris, c'était des cours pluralistes, vous savez vous donnez un truc le matin, un truc le midi, un truc le soir, un truc le jeudi, un truc le dimanche. La rigueur intellectuelle de ce type de prescription est un petit peu difficile à défendre donc là, des homéopathes qui étaient issus de la même école d'homéopathie nous ont présenté l'unicisme. Et alors, une partie des vétos se sont dit : "oh là là, c'est très compliqué ce truc-là" et une partie dont j'étais, se sont dit : "voilà le truc qu'on attendait, une manière rigoureuse de faire de l'homéopathie". » (VetF8, vétérinaire homéopathe français, pratique mixte, indépendant, 69 ans)

Dès lors, il va cumuler différentes formations d'homéopathie en France, pour finalement très rapidement donner lui-même ses propres formations sur les médecines naturelles en 1985, soit cinq années après avoir participé à son premier séminaire. Il se forme de manière autodidacte et n'obtient pas de diplôme homéopathique. Cela ne l'empêche toutefois pas de créer sa propre structure de formations Femenvet (Formations et Editions en médecines naturelles vétérinaires), où il intègre également une grande part de phytothérapie et d'aromathérapie, dont il perçoit une efficacité à guérir aussi bien des cas quotidiens dans les élevages que des cas considérés comme condamnés :

« Avec les plantes et les huiles essentielles, on peut prendre en charge au moins 75%, je ne dis pas des pathologies car on va être encore du côté de la médecine, mais on peut prendre en charge encore au moins 75% voire plus des problèmes de santé aussi bien que préventivement que curativement, qu'individuellement ou collectivement. Donc ça veut dire d'une manière extrêmement large. Et bon, moi ça fait dix ans que je travaille que comme ça en faisant toujours un peu d'homéopathie. » (VetF8, vétérinaire homéopathe français, pratique mixte, indépendant, 69 ans)

La création de ce centre de formation alternatif, basé principalement sur des compétences professionnelles acquises sur le tas et non sur une qualification officielle, sous forme de diplômes en homéopathie ou en médecines naturelles atteste la non-clôture de ce domaine, ainsi que le manque d'institutionnalisation autour de cette spécialité à cette époque. En effet, la seule volonté d'enseigner s'est révélée suffisante pour créer une structure de formations alternatives via la simple reconnaissance de compétences professionnelles qui, de façon circulaire, contribue à garantir sa propre démarche thérapeutique. Par conséquent, l'orientation vers l'homéopathie de cet interviewé peut être considérée comme le point de départ à sa bifurcation vers d'autres médecines qu'il nomme « naturelles », comprenant la phytothérapie, l'aromathérapie et l'homéopathie. Il conjugue ces trois médecines pour traiter les maladies liées aux animaux. Son engagement autour de ces thérapies va même plus loin, puisqu'il s'est donné pour mission de transformer les pratiques de l'élevage vers des méthodes propres à l'agroécologie et de répondre de manière plus large aux problématiques de santé actuelle :

« Mais l'action que je me suis donnée, c'est de faire changer les pratiques de l'élevage et dans le domaine de la santé parce que c'est là qu'on est compétent. C'est vraiment ça qui me motive, c'est de faire évoluer les pratiques pour que l'élevage se tourne plus vers l'agroécologie. » (VetF8, vétérinaire homéopathe français, pratique mixte, indépendant, 69 ans)

Il s'inscrit de fait dans une démarche plus large que simplement le fait de soigner naturellement. Mais il ne souhaite pas endosser une attitude extrémiste en refusant l'utilisation de l'allopathie, même s'il a fait le choix de remettre en cause le formatage reçu au cours de ces études, jugeant cette formation inadaptée au métier de vétérinaire sur le terrain :

« Vous avez au départ une formation assez large et puis pendant les deux ou trois dernières années d'études, on vous formate complètement pour devenir allopathe pur et dur. Et c'est ça qui chez moi a été vite remis en question. » (VetF8, vétérinaire homéopathe français, pratique mixte, indépendant, 69 ans)

Grâce à ces méthodes, son intérêt pour le métier s'est décuplé. Il avoue même que, s'il était resté vétérinaire conventionnel, il se serait mis en retraite à l'âge prévu, alors qu'actuellement, il continue de parcourir la France pour promouvoir ces méthodes, de fabriquer des nouvelles formules, mais aussi de recevoir les éleveurs pour des cas d'homéopathie (*« Allopathe, je serais à la retraite depuis longtemps. Ah oui, ça c'est clair ! Les vétos ruraux à soixante-deux, ils en peuvent plus. »*). D'ailleurs, il juge son orientation vers les méthodes naturelles comme une « migration », passant d'un domaine à un autre tout en conservant les bases du premier domaine acquis. Nous assistons ainsi à une reconversion professionnelle, dont l'homéopathie apparaît comme le moteur central de sa bifurcation vers un ensemble de méthodes dites naturelles.

Ces vétérinaires ont gardé en mémoire leurs premières expériences de guérisons homéopathiques, ce qui atteste de l'importance accordée à cette première expérience comme étant un moment décisif dans leur parcours de vie. Cette première guérison fait alors office de déclenchement dans leur croyance en cette thérapie, alors que jusqu'à présent ils affichaient une certaine réticence. De plus, ces récits de guérisons s'apparentent à des récits de conversion, ces moments où le professionnel décide de s'investir à long terme dans cette nouvelle approche thérapeutique, comme l'indique Olivier Faure à travers la métaphore religieuse :

« La scène de la guérison miraculeuse, bien présente dans les récits de conversion, ne séduit pas seulement les catholiques et les mystiques. Le récit en est invariable. Gravement atteint, le héros a tout tenté pour guérir, lui ou son conjoint. Par la lecture ou le conseil d'amis, il prend connaissance de l'homéopathie, n'hésite pas à parcourir l'Europe entière pour se rendre auprès du maître ou de l'un de ses premiers disciples. »

Presque aussitôt guéri, et comme ébloui, il décide de vouer le reste de son existence au triomphe de l'homéopathie. » (Faure, 2002, p. 89)

Par l'analyse de ces divers types de bifurcations, et outre le fait que les éléments déclencheurs prennent leurs sources à différents temps biographiques chez nos enquêtés (pendant les études, à la sortie des études ou alors après plusieurs années d'exercice du métier), et conduisent à des bifurcations radicales ou progressives, une constante est à souligner. En effet, l'ensemble des vétérinaires rencontrés affichent leur désir d'adopter une autre identité professionnelle, celle de devenir un « vétérinaire différent », s'orientant vers le chemin de l'altérité médicale (Bouchayer, 1994). Dans cette voie médicale alternative, la norme s'inverse, puisque celle qui se dessine prend forme dans l'exercice du métier de vétérinaire, par le recours minime de l'allopathie face à l'emploi prioritaire de l'homéopathie. Ainsi, par la revendication de cette autre identité professionnelle, les vétérinaires montrent que la profession vétérinaire en tant que telle ne les rebute pas, mais ils désirent remettre en cause l'approche thérapeutique classique liée à la profession vétérinaire, majoritairement utilisée par les professionnels de santé vétérinaire à travers l'adoption partielle ou totale d'une thérapeutique alternative, soit l'homéopathie ici.

Chapitre 4 - S'orienter vers une pratique minoritaire, des dispositions particulières ?

Comme nous l'avons indiqué en introduction de cette seconde partie, saisir le sens des bifurcations de nos enquêtés ne saurait être complet sans mettre la focale sur leurs trajectoires sociales, afin de déceler les dispositions biographiques sous-jacentes et explicatives d'une telle orientation. L'analyse plus fine des trajectoires sociales perçues comme « *la courbe reliant les positions sociales successives de plusieurs personnes de la même lignée ou de moments d'un cours individuel de vie* » (Dubar & Nicourd, 2017, p. 31) nous amène ainsi à dresser un portrait plus général de ces « vétérinaires différents ». Dans un premier temps, l'étude de leurs origines sociales met en évidence une dimension culturelle et scolaire significative. Ensuite, l'analyse des logiques économiques au sein des couples atteste de leurs influences directes sur les pratiques choisies. Enfin, le rapport aux activités professionnelles des conjoints/conjointes se montre être un véritable indicateur dans la poursuite ou la non poursuite de la pratique homéopathique. Ces indices biographiques contribueront ainsi à soulever tout au long de cette partie la dichotomie dans laquelle se situent les vétérinaires enquêtés, entre norme et déviance par rapport au groupe professionnel.

1. Un capital culturel avant tout

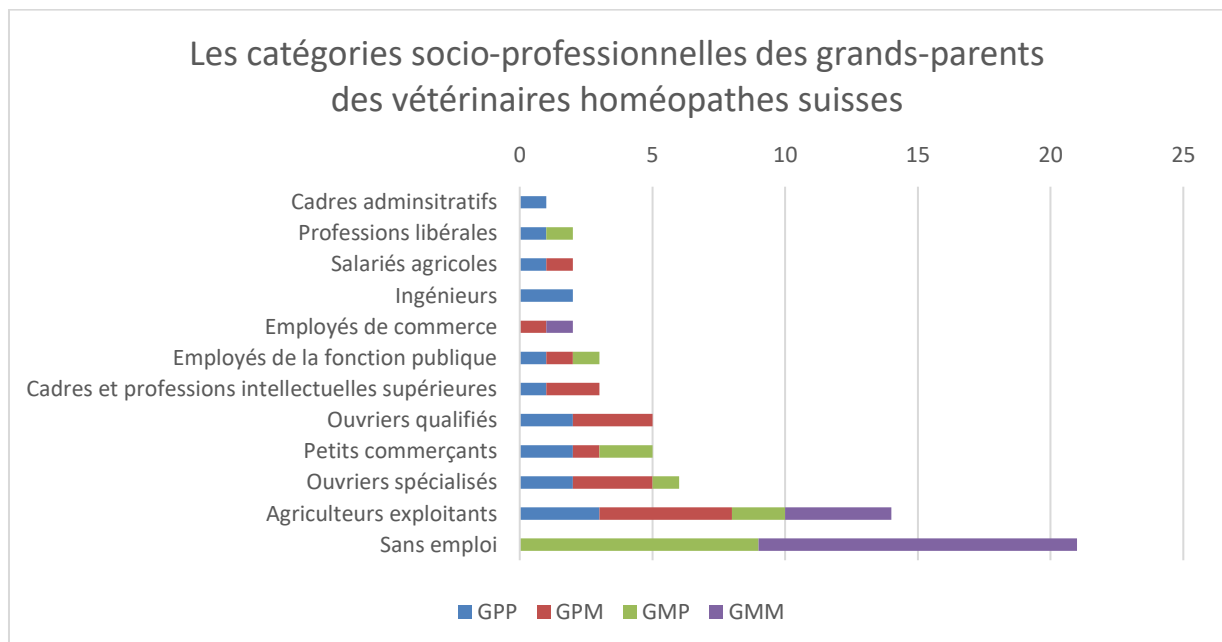
Les origines sociales s'avèrent être des indicateurs précieux, afin de saisir les capitaux de divers ordres qui caractérisent nos enquêtés, en prenant en compte dans un premier temps les catégories socioprofessionnelles de leurs grands-parents paternels et maternels et de leurs parents. Pour cela, nous privilégions les catégories socioprofessionnelles (CSP), qui s'avèrent être plus précises que les groupes socioprofessionnels. En effet, elles permettent d'appréhender au mieux les origines de nos enquêtés et abritent de nombreuses propriétés auxquelles il faut porter attention, comme le mentionne François Héran :

« La catégorie socioprofessionnelle n'est pas une force autonome qui propulse les individus là où ils doivent aller. C'est le nom que l'on donne à un paquet de propriétés sociales (niveau d'instruction, niveau de ressources, statut salarié ou indépendant, ancienneté des atouts possédés, position dans la hiérarchie des lieux de résidence, etc.) qui se trouvent diversement associés dans des ensembles humains. » (Héran, 1996, p. 37)

De plus, nous émettons l’hypothèse que nos enquêtés proviennent soit du milieu agricole, soit du milieu médical, ce qui expliquerait en premier lieu leur orientation vers cette profession puisqu’avant de bifurquer vers la spécialisation d’homéopathie, leur identité professionnelle première est vétérinaire. Néanmoins, les capitaux que nous verrons émerger au fil de l’étude des CSP contribueront à mieux appréhender leur bifurcation.

Débutons notre analyse par les CSP des grands-parents des vétérinaires enquêtés en Suisse et en France. L’hypothèse émise dans un premier temps se révèle en partie exacte puisque pour la majorité, des origines agricoles prévalent, en particulier du côté maternel, comme l’indiquent les deux graphiques⁵² suivants :

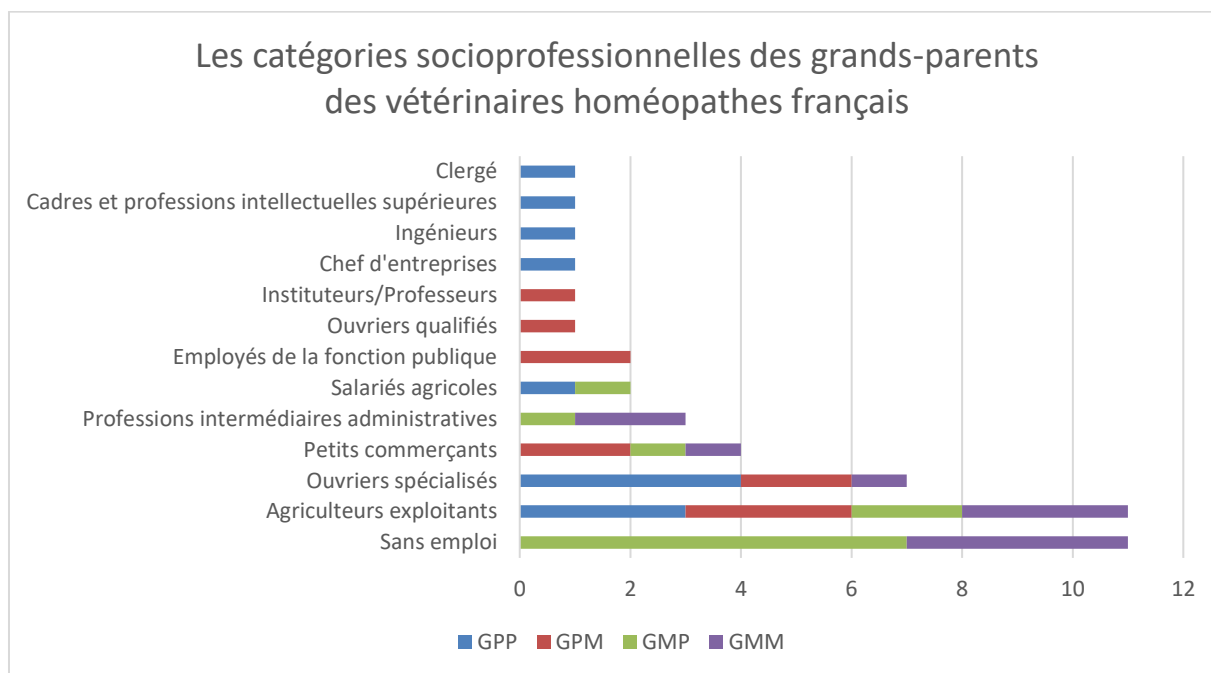
Graphique 1 : Les catégories socioprofessionnelles des grands-parents des vétérinaires homéopathes suisses



Source : Auteure

⁵² Dans les graphiques 1 et 2, GPP renvoie à Grand-père paternel, GPM signifie Grand-père maternel, GMP désigne Grand-mère paternel et enfin GMM, Grand-mère maternel.

Graphique 2 : Les catégories socioprofessionnelles des grands-parents des vétérinaires homéopathes français



Source : Auteure

Ces deux graphiques révèlent une configuration identique entre les origines sociales des vétérinaires dans les deux pays d'enquête, qui se caractérise par la prédominance de familles paysannes, suivi des vétérinaires ayant des origines ouvrières spécialisés, et enfin la présence de vétérinaires dont les grands-parents étaient des petits commerçants. Il est important de signaler la faible proportion des professions libérales au sein de notre échantillon suisse et l'absence totale de ces professions pour notre échantillon français, tandis que la profession agricole s'avère jouer un rôle dans le choix de métier de certains de nos vétérinaires⁵³. C'est le cas de cette vétérinaire qui nous raconte qu'elle passait toutes ses vacances chez ses grands-parents paysans, ce qui l'a certainement encouragée à se tourner vers cette profession :

« C'est vrai que j'étais beaucoup, mes deux parents viennent d'exploitations agricoles donc toutes mes vacances, petite, j'étais toujours à la ferme, donc je pense que c'est un peu un souvenir d'enfance. » (VetR5, vétérinaire homéopathe suisse, spécialité pratique bovine, salariée dans un cabinet mixte, 39 ans)

Ces récits de souvenirs d'enfance passés au sein d'exploitations agricoles apparaissent à maintes reprises dans les récits de nos vétérinaires. Un vétérinaire désormais à la retraite nous

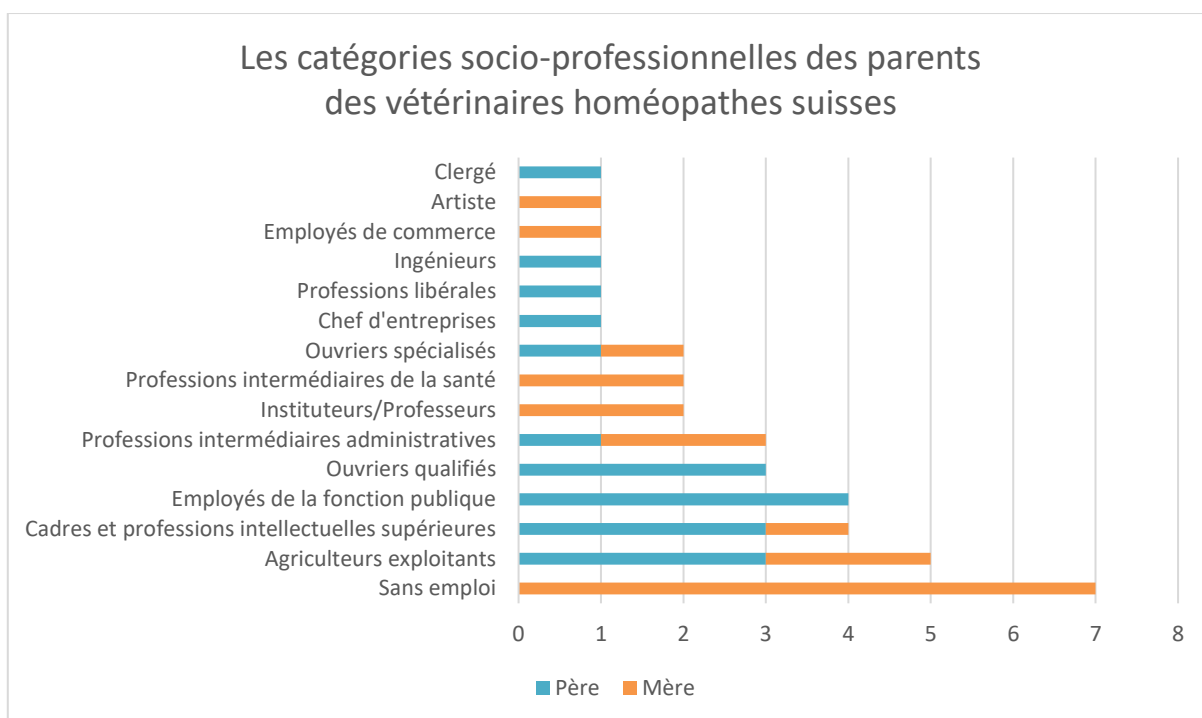
⁵³ L'absence de travaux sur ces précisions biographiques qui remontent à deux générations pour les vétérinaires en général ne nous permettent pas de faire le parallèle.

raconte le lien direct entre ses grands-parents éleveurs et sa vocation à devenir vétérinaire à défaut de devenir paysan :

« Mes grands-parents étaient éleveurs, agriculteurs et ça, ça m'a marqué à vie. Et ça je vais vous dire un truc qui va vous faire rigoler, je suis devenu vétérinaire parce que je n'avais pas la capacité d'être éleveur, d'être paysan. Je vais vous dire pourquoi. J'ai une tête à peu près normale mais au niveau de mes mains, la coordination et tout ça, je ne suis absolument pas manuel. Pour les gens manuels, j'ai un profond respect, je ne sais absolument pas réparer quoi que ce soit, faire quoi que ce soit de mes mains. Ça je savais que ça serait un handicap terrible. » (VetF12, vétérinaire homéopathe français, pratique mixte, indépendant, 82 ans)

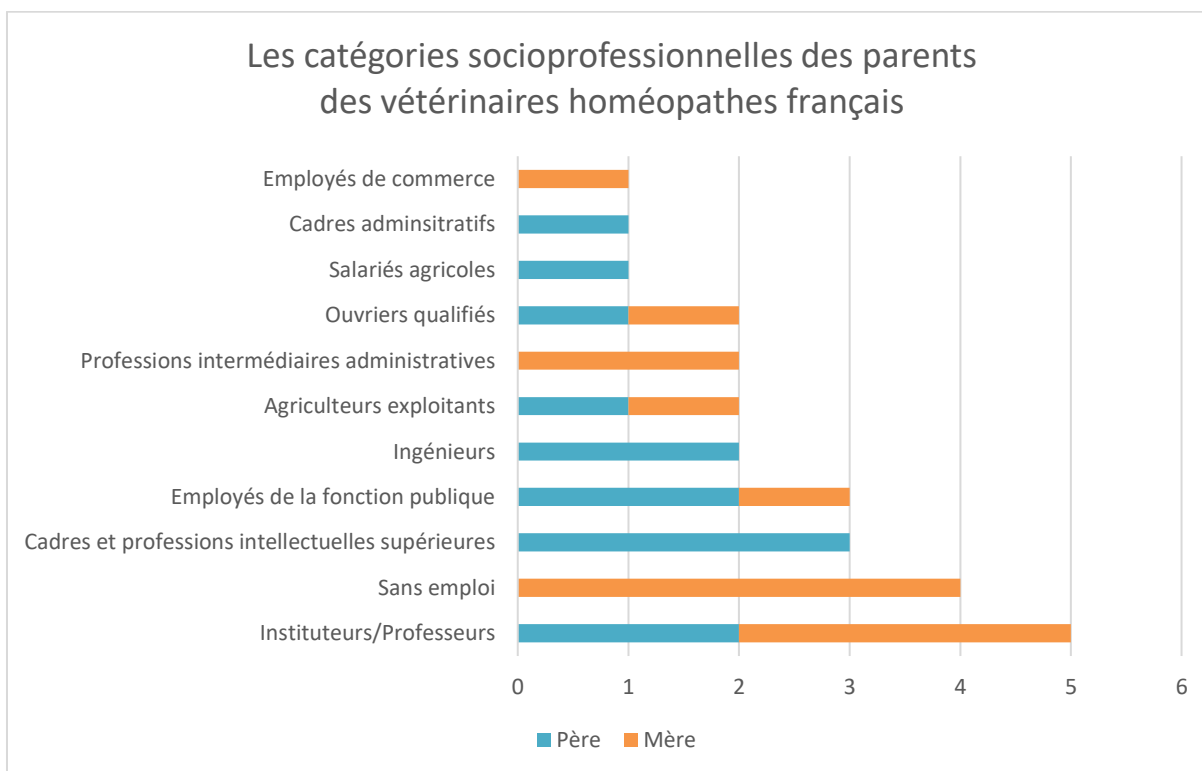
Cet extrait soulève un aspect intéressant : le métier d'éleveur est considéré comme un métier manuel, et la profession vétérinaire perçue comme une profession intellectuelle, ce qui fait là une différence effective et aussi de prestige entre ces deux métiers. Ceci peut expliquer en partie le choix de certains enquêtés à désirer se tourner davantage vers un métier plus intellectuel que manuel, tout en conservant un lien avec le « terrain » agricole. En ce sens, l'homéopathie peut être un moyen de renouer avec les éleveurs, considérés comme des interlocuteurs capables de les suivre dans leur raisonnement médical. Pour vérifier cette hypothèse, il faut, cette fois-ci, aller voir du côté des parents et se rendre compte de la présence ou de l'absence de professions plus intellectuelles. Si nous observons de plus près les deux graphiques suivants (Cf. Graphique 3 et 4), les tendances affichées divergent de celles observées pour les grands-parents et, qui plus est, nous assistons à des configurations différentes selon le pays.

Graphique 3 : Les catégories socioprofessionnelles des parents des vétérinaires homéopathes suisses



Source : Auteure

Graphique 4 : Les catégories socioprofessionnelles des parents des vétérinaires homéopathes français



Source : Auteure

Concernant la configuration suisse, nous observons une tendance similaire à celle des grands-parents, puisque les deux catégories socioprofessionnelles « sans emploi » et « agriculteurs exploitants » dominent. La catégorie « sans emploi » concerne uniquement les mères, tandis que pour les agriculteurs exploitants, nous retrouvons autant les pères que les mères, cette profession s'exerçant généralement en couple. Par conséquent, les origines agricoles demeurent encore fortes, et peuvent expliquer en partie l'orientation de nos enquêtés vers cette profession. Les catégories « cadres et professions intellectuelles supérieures » et les « employés de la fonction publique » regroupent ensuite un même nombre de parents, reléguant les catégories ouvrières à l'arrière-plan. Et nous voyons disparaître entièrement la catégorie des petits commerçants. Ainsi, les professions des parents de nos enquêtés suisses maintiennent d'une part ce lien avec la profession agricole et, d'autre part, nous observons la présence plus forte de professions intellectuelles.

Au sujet de la configuration française, nous assistons à un basculement des catégories socioprofessionnelles, avec une prédominance des professions intellectuelles dans la génération des parents de nos interviewés. En effet, nous voyons apparaître en première position la catégorie des instituteurs et professeurs secondaires, autant du côté des pères que des mères. Ainsi les origines sociales de nos enquêtés français se situeraient davantage dans la classe intellectuelle que celles de nos enquêtés suisses⁵⁴. Puis, en deuxième position, la catégorie « sans emploi » concerne à nouveau les mères, comme c'est le cas dans le pays voisin. En revanche, la catégorie sociale « cadres et professions intellectuelles supérieures » se situe au même niveau qu'en Suisse. De fait, les origines agricoles dans le cas français ne prévalent pas. En l'occurrence, nous pouvons observer que les vétérinaires enquêtés proviennent davantage de classes moyennes et hautes, ce qui signifie, par l'exercice de leur profession libérale, le maintien de leur position sociale au sein de l'espace social.

L'identification de l'origine sociale à partir des CSP, qui demeurent des « *variables préconstruites* », peut être approfondie puisque les agents apportent aussi avec eux des « *propriétés secondaires* » (Bourdieu, 1979, p. 113). Ainsi, si les CSP ont le mérite d'éclairer des dimensions centrales pour situer nos interviewés dans l'espace social, nous pouvons examiner les formes et le volume du capital hérité, qu'il soit économique, culturel ou social, afin de dresser un portrait plus précis des agents pratiquant la profession vétérinaire que nous avons interrogés.

⁵⁴ Une explication historique peut être mentionnée par rapport à cette classe dans le sens où, au XX^e siècle, la France a beaucoup plus « intellectualisé » les formations et les emplois alors que la Suisse valorise davantage les métiers manuels et non « académiques ».

La présence des professions intellectuelles chez les parents semble être un bon indicateur explicatif dans la bifurcation des vétérinaires enquêtés vers l'homéopathie. En effet, les CSP moyennes et hautes des parents, détaillées ci-dessus, vont souvent de pair avec un important capital culturel, comprenant un capital social, linguistique, etc. Dans ce cas, ce capital s'avère être une ressource avantageuse et efficace pour les enfants qui héritent de ce capital dit incorporé. Pour les vétérinaires qui pratiquent l'homéopathie, ce capital culturel s'acquiert à travers la socialisation primaire, puis secondaire, et enfin au cours de sociabilités. En effet, il est transmis par la sphère familiale et ce aussi dans les familles paysannes, à travers leur approche ou regard portés sur leur métier, qui constituent des savoirs spécifiques proches ou utiles pour leur future profession. Il est présent aussi lors de la socialisation secondaire par l'obtention du diplôme vétérinaire, réputé être difficile, et il s'avère être déterminant dans l'accès à cette profession. Enfin, ce capital culturel se retrouve aussi au sein des diverses expériences sociales, notamment par la rencontre avec des autrui significatifs comme nous l'avons vu. Pierre Bourdieu désigne d'ailleurs très bien ces divers modes d'incorporation entre :

« Ceux qui ont acquis leur capital culturel par la fréquentation précoce et ordinaire d'objets, de gens, de lieux et de spectacles rares et "distingués" et ceux qui, devant leur capital à un effort d'acquisition étroitement tributaire du système scolaire ou mené au hasard des rencontres d'autodidacte, ont un rapport à la culture plus sérieux, plus sévère, voire plus crispé. » (Bourdieu, 1979, p. 298).

Toutefois, nos vétérinaires font preuve d'« *acculturation scolaire* », par l'obtention d'un diplôme homéopathique. Il y a justement une certaine forme d'appétence des professions intellectuelles intermédiaires pour les formes alternatives de savoir. L'intégration de cette nouvelle forme de soins, connue pour être une pratique intellectuelle, ardue et minutieuse dans son processus d'apprentissage et d'application, peut justement s'expliquer en partie par la présence de professions intellectuelles chez leurs parents. Ces vétérinaires ne se contentent donc pas de l'accumulation du capital économique, mais ils cherchent aussi à retrouver le sens perdu de leur métier.

Outre ce capital culturel présent au sein de la lignée de ces vétérinaires, l'absence ou la faible représentation des professions libérales ou des professions de santé suggère ici que les vétérinaires qui pratiquent l'homéopathie apparaissent comme étant des vétérinaires déviants de première génération, par rapport aux vétérinaires classiques, pour qui les professions libérales sont généralement prédominantes (Langford, 2010). Il est d'ailleurs certainement plus aisé de pouvoir devenir un vétérinaire différent si l'on ne possède pas un background en lien avec des professions libérales ou de santé. Ainsi, exercer une pratique minoritaire implique un

capital culturel en premier lieu, puis scolaire par les formations supplémentaires nécessaires pour l'exercice de l'homéopathie.

2. Une pratique déviante induit-elle de facto des trajectoires professionnelles genrées atypiques ?

Il est intéressant de se questionner désormais sur les trajectoires professionnelles genrées des vétérinaires homéopathes, afin d'observer si elles sont atypiques et, si oui, de quelle manière. En premier lieu, nous tenons à préciser que ce segment, plutôt majoritairement masculin que féminin, démontre d'office que l'homéopathie n'est pas juste une question de « bonnes femmes » qui croient aux médecines alternatives et qui s'appuient économiquement sur leurs conjoints. Nous pouvons observer, pour quelques trajectoires, une certaine forme de déviance par rapport aux parcours des vétérinaires classiques et ce, notamment autour de la dimension genrée liée à la spécialisation vétérinaire, et au mode d'exercice entre indépendant et salarié(e). De fait, l'analyse suivante de ces trajectoires conforte cette notion de déviance, qui se joue autour de la pratique homéopathique, même s'il est vrai que pratiquer l'homéopathie s'avère être déjà une forme de déviance en soi. En effet, elle induit un type de soin étiqueté comme étant une activité en marge de la profession vétérinaire, ce qui implique le développement d'une « *sous-culture* » homéopathique, caractéristique fondamentale d'une activité déviante selon Howard Becker (Becker, 1985).

Afin d'étudier les trajectoires atypiques et pour éviter une certaine illusion d'optique en raison de notre échantillon restreint de vétérinaires homéopathes, il est intéressant en premier lieu de fournir des données plus globales concernant le nombre de vétérinaires homéopathes hommes et femmes au sein des deux associations Camvet et Zone Verte en 2022, qui évoluent très peu en terme de nombre depuis plusieurs années. Ces données permettront en l'occurrence de mieux appréhender les tendances au sein même de notre échantillon, et de restituer l'existence ou non de similitudes avec la profession classique. Tout d'abord, au sein de Camvet, nous avons comptabilisé au total quinze vétérinaires homéopathes femmes et treize vétérinaires homéopathes hommes, tandis que six vétérinaires femmes et cinq vétérinaires hommes pratiquent au sein de Zone Verte⁵⁵. La tendance générale ici s'élève à une majorité de femmes

⁵⁵ Nous avons fait le choix de ne mentionner ici que le nombre de vétérinaires homéopathes suisses de Camvet reconnus par la SVS, pour des raisons pratiques puisque nous sommes parvenus à obtenir le nombre total de vétérinaires homéopathes, mais pas leurs noms ; nous n'avons donc pas pu différencier les hommes des femmes. De plus, parmi le chiffre donné, tous n'ont pas été enquêtés en raison du refus de certains ou de la barrière

qui pratiquent l'homéopathie, mais l'écart avec le nombre d'hommes est très faible et pas significatif. Si nous nous en tenons uniquement à notre échantillon, dans lequel se trouvent également des vétérinaires n'appartenant à aucune de ces associations, les vétérinaires hommes sont plus nombreux, à savoir dix-huit face à quatorze vétérinaires femmes. Mais il est important de distinguer la Suisse de la France, car sur l'ensemble des vétérinaires enquêtés en Suisse, il y a une majorité de vétérinaires femmes, avec un total de onze face à sept vétérinaires hommes. Alors qu'en France, nous constatons le schéma inverse, avec une majorité de vétérinaires hommes de dix sur treize vétérinaires au total.

Plus généralement, lorsqu'il est question des rapports entre hommes et femmes au sein de la profession vétérinaire, il faut noter que cette dernière s'est féminisée parallèlement à l'expansion de la pratique des petits animaux depuis les années 1970. D'ailleurs, la première section spécialisée à voir le jour au sein de la SVS fût l'Association suisse pour la médecine des petits animaux en 1970, ce qui marque le début de l'accroissement des spécialisations en médecine vétérinaire, et qui va de pair avec la féminisation de la profession vétérinaire. Et pourtant ce processus de féminisation a tardé par rapport aux autres professions libérales, comme le rappelle Ronald Hubscher :

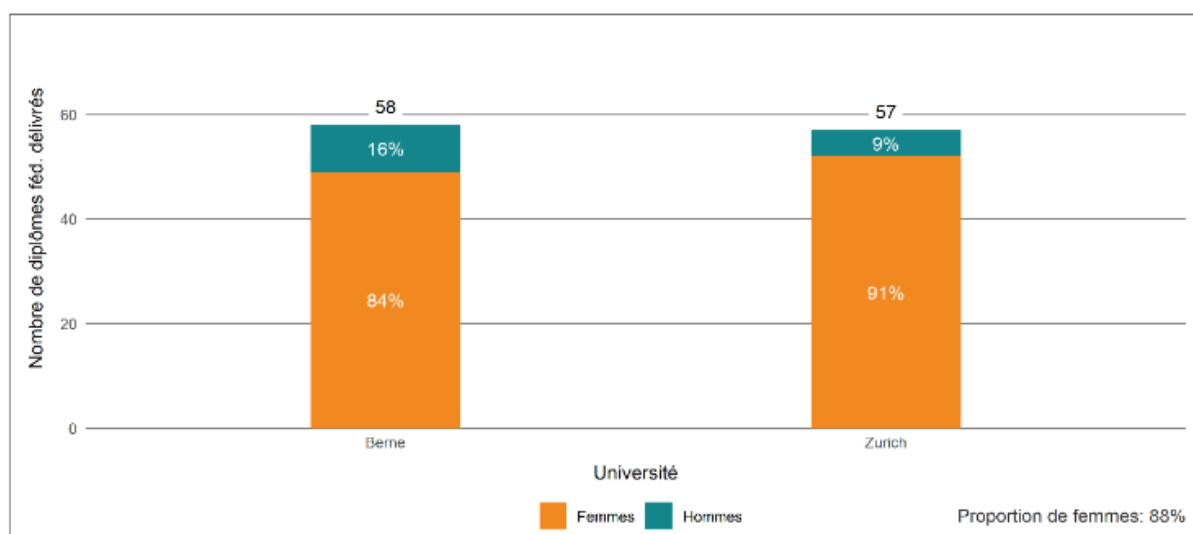
« Les professions libérales connaissent une féminisation croissante, décalée cependant selon les secteurs : en 1975, les femmes représentaient 52,4% de l'effectif des pharmaciens, 29,2% de celui des dentistes, 27,2% du corps médical et seulement 5,6% des vétérinaires. » (Hubscher, 1999, p. 347)

En Suisse, si nous nous reportons aux chiffres fournis par les rapports de la SVS, le nombre de femmes a très largement augmenté puisqu'en 2009, ce pays comptabilisait deux mille sept cent dix-neuf vétérinaires membres, avec 45% de femmes, pour atteindre deux mille sept cent soixante-sept membres en 2022, dont 67% de femmes. De fait, nous assistons à une transformation morphologique de cette profession libérale puisque désormais, la proportion des femmes est plus élevée que celles des hommes. Si nous nous concentrons uniquement sur la pratique libérale, nous observons cette même évolution puisqu'en 2009, la proportion des vétérinaires praticiens (propriétaires du cabinet ou employés) s'élevait à mille six cent soixante et un vétérinaires, dont 53% de femmes praticiennes spécialisées principalement dans la pratique des petits animaux (42%) et la pratique équine (38%). En 2022, l'augmentation se confirme avec mille sept cent cinquante-huit vétérinaires praticiens, dont 67% de femmes praticiennes, qui continuent de se consacrer à la pratique des petits animaux (n=656) et à la

linguistique qui a constitué un obstacle pour mener l'enquête en Suisse allemande. Tandis qu'en France, c'est l'ensemble des vétérinaires homéopathes faisant partie de Zone Verte, et tous ont été enquêtés.

pratique équine (47,13%)⁵⁶. De plus, les statistiques émises par l'Office fédérale de la Santé Publique (OFSP) en 2021 viennent confirmer cette hausse du nombre des femmes qui s'orientent vers cette profession. Si nous regardons de plus près l'histogramme suivant, il est flagrant de constater la forte population des femmes (couleur orange) ayant obtenu leurs titres fédéraux de médecine vétérinaire :

Graphique 5 : Titres fédéraux de médecine vétérinaire délivrés en 2021 par université et par sexe

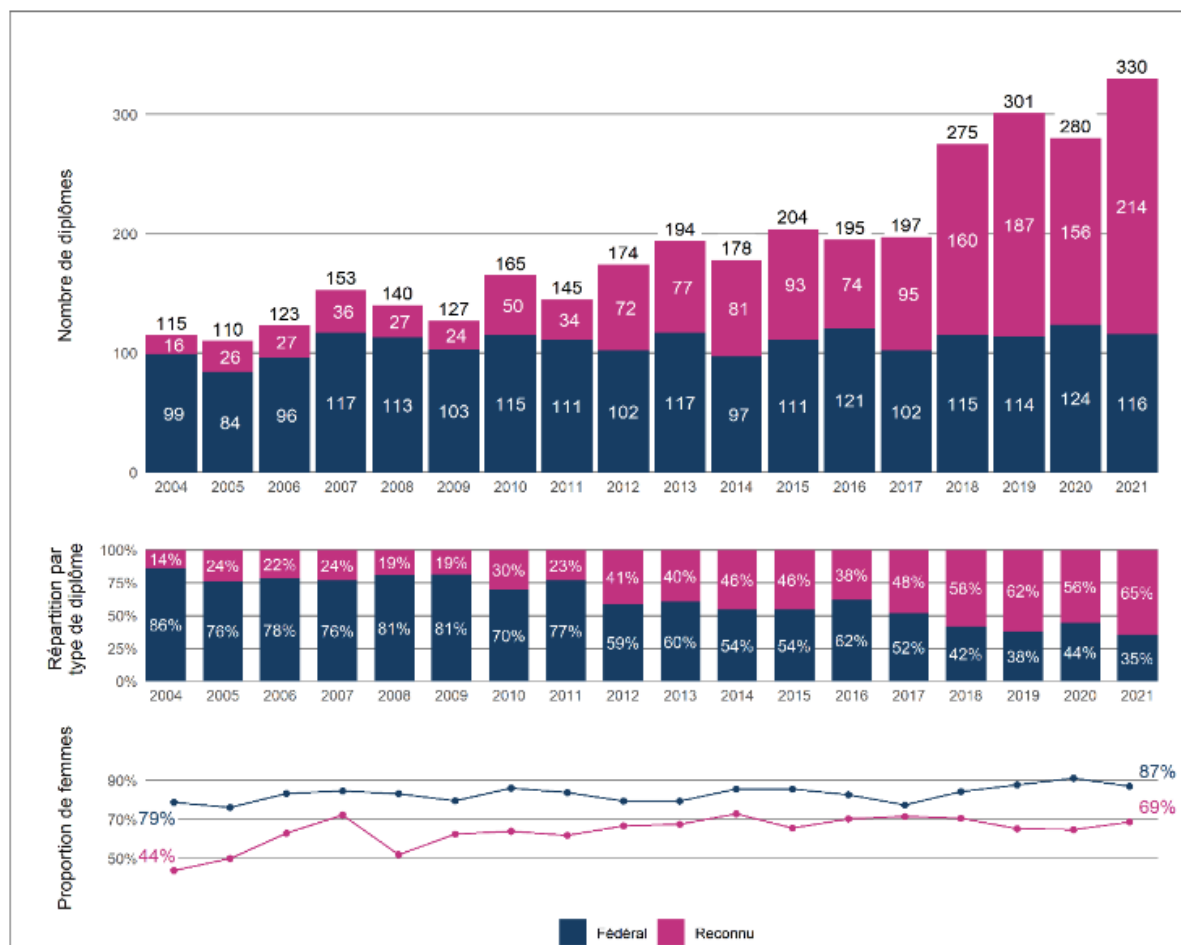


Source : OFSP, *Vétérinaires 2021, Registre des professions médicales*

Cette tendance s'observe notamment depuis le début des années 2000 selon les courbes du graphique suivant :

⁵⁶ L'ensemble de ces chiffres proviennent des rapports annuels de la SVS de 2009 et 2022. Quant au pourcentage de femmes spécialisées dans la pratique équine, cette donnée date de 2018 sachant que la SVS n'a pas pu nous donner un chiffre plus récent.

Graphique 6 : Evaluation des diplômes fédéraux et reconnus en médecine vétérinaire selon le sexe (2004-2021)



Source : OFSP, *Vétérinaires 2021*, *Registre des professions médicales*, *Commission des professions médicales*

Ainsi, nous observons bel et bien en médecine vétérinaire une évolution du nombre des diplômes fédéraux délivrés à des femmes vétérinaires (couleur rose) et de leur reconnaissance, qui ne cesse d'évoluer depuis 2004, comparée à l'évolution des hommes (couleur bleu) qui progresse plus lentement. Néanmoins, il est difficile d'affirmer que cette propension à la hausse des vétérinaires femmes ne se manifeste que depuis les années 2000, coïncidant en même temps avec l'apparition des statistiques à ce sujet. De fait, se pencher sur la problématique de la féminisation de la pratique vétérinaire, profession libérale reconnue comme principalement masculine, permet d'exposer le lien entre d'une part le processus de féminisation perçu comme un « état » et une « dynamique » (Bonnaud & Fortané, 2017) et, d'autre part, le phénomène de la recomposition des spécialisations. En effet, nous assistons à une diminution de la pratique des animaux de rente, au bénéfice de la pratique des petits animaux, comme a pu le constater Muriel Surdez dans son étude sur la féminisation de la profession vétérinaire en Suisse (Surdez,

2009) ou encore Christine Fontanini pour le cas de la France (Fontanini, 2020). Elles montrent que les femmes s'insèrent davantage dans la spécialité des petits animaux, tout en ayant des positions plus « subordonnées », ne possédant de fait pas les mêmes responsabilités que celles des hommes, généralement propriétaires de leur cabinet et s'orientant davantage vers la pratique rurale et mixte. Les auteures Leslie Irvine et Jenny Vermilya (2010) établissent le même constat aux Etats-Unis à savoir une « *dramatic feminization* » c'est-à-dire une domination en nombre de femmes, ce qui rend la médecine vétérinaire comme l'une des professions de santé les plus féminisées. Elles montrent aussi que les femmes se destinent davantage à la spécialisation de la pratique des petits animaux, car elles s'inscrivent dans le « *care* », dans la sphère domestique, et sont donc à la recherche d'une dimension plus proche avec les clients, ce qui semble être moins le cas avec les animaux de rente. En effet, qui dit animaux de rente dit rentabilité, donc dimension économique qui prévaut dans la relation entre le client et le vétérinaire. Les différentes études autour de la médecine vétérinaire confirment ainsi ces changements morphologiques de la profession vétérinaire dans des contextes nationaux différents, c'est-à-dire le développement de la spécialité des petits animaux, corrélé à l'implication progressive des femmes au détriment de la pratique rurale, qui décline peu à peu (Henry & Treanor, 2012 ; Lowe, 2009). Toutefois, ce mécanisme demeure bien connu dans la sociologie des professions, à savoir que les personnes qui s'insèrent dans une nouvelle profession se dirigent principalement vers le segment le plus porteur et dynamique du moment. Ceci coïncide donc avec l'augmentation des animaux de compagnie depuis les années 1960 et par conséquent une élévation des soins médicaux sur les petits animaux, avec l'entrée des femmes (Bonnaud & Fortané, 2017). Dans notre échantillon, nous pouvons justement confirmer ce constat, puisque la majorité des femmes rencontrées se sont orientées vers la pratique mixte à prédominance petits animaux, un domaine où elles se sentent plus à l'aise (Cf. Tableau 3). Ce discours résulte de la représentation masculine de cette profession, conséquence notamment de la socialisation professionnelle autour de la place des femmes au sein d'une profession à dominance masculine, comme le souligne Ronald Hubscher : « *Elles se sont heurtées à des résistances dans le monde rural et dans la corporation, en raison de préjugés tenaces selon lesquels soigner les animaux ressortissait exclusivement à l'ordre masculin.* » (Hubscher, 1999, p. 348).

Tableau 3 : Types de pratiques des vétérinaires homéopathes suisses selon le sexe

| Types de pratique | Animaux de rente | Mixte | Petits animaux | Homéopathie humaine | Total |
|-----------------------------|------------------|----------|----------------|---------------------|-----------|
| Vétérinaires hommes suisses | 3 | 1 | 3 | 0 | 7 |
| Vétérinaires femmes suisses | 2 | 5 | 3 | 1 | 11 |
| Total | 5 | 6 | 6 | 1 | 18 |

Source : Auteure

Ce tableau indique que la pratique homéopathique vétérinaire confirme les tendances observées chez les vétérinaires classiques, par rapport à la distribution des genres au sein des spécialisations et types de pratiques. Dans cette perspective, nous pouvons examiner plus attentivement des trajectoires plus atypiques parmi notre échantillon, notamment des femmes qui privilégient la pratique des animaux de rente. C'est le cas de cette vétérinaire suisse d'origine paysanne, diplômée en 2005, qui s'est spécialisée d'emblée dans les soins bovins conventionnels puis homéopathiques, en raison de sa peur pour les petits animaux, mais aussi afin de privilégier le contact avec les éleveurs :

«V : Donc dans le cabinet dans lequel je travaille maintenant, alors moi je m'occupe que de la partie bovine, un petit peu équine, mais je ne fais pas du tout les petits.

I : Ça ne vous intéresse pas du tout ou c'est parce que l'occasion ne s'est pas présentée ?

V : Alors au début, je n'avais pas trop d'intérêts et puis, c'est vraiment parce que j'avais envie de travailler avec les agriculteurs, c'est vraiment ça qui me correspondait. Et puis, en fait avec le temps, en étant dans un cabinet petits animaux, j'ai réalisé que j'avais peur. Ah non mais quand ils sont sur une table, qu'il faut leur faire une injection et qu'ils commencent à rrrrr et ben moi...ce n'est pas instinctif. J'avais une chienne mais elle était tellement calme que jamais elle grondait comme ça, donc j'ai peur. Donc pour l'instant, c'est un blocage émotionnel plus qu'un non-intérêt, j'aime bien les petits animaux. »
(VetR5, vétérinaire homéopathe suisse, pratique bovine, salariée dans un cabinet mixte, 39 ans)

La seconde vétérinaire, diplômée en 2001, s'est spécialisée dans les animaux de rente et surtout dans les chevaux, une fois qu'elle a testé la pratique mixte au cours de ses deux premières années de pratique conventionnelle. En effet, déjà peu intéressée par les petits animaux pendant les études, elle décide pourtant de mettre à l'épreuve son intérêt pour les petits

animaux, mais également pour les animaux de rente, en faisant de la pratique mixte dès son entrée dans la profession (« *Alors j'ai fini en 2001 à l'université de Berne, et puis là très vite, je suis partie en pratique, j'avais très envie de pratiquer et puis comme les petits animaux ne m'intéressaient que très moyennement, je me suis dit que si je n'en faisais pas tout de suite, je n'en ferais jamais.* » (VetR1, vétérinaire homéopathe suisse, pratique équine, indépendante, 43 ans)). Ces deux années de pratique mixte en conventionnel confirment sa future spécialisation équine. Elle n'hésite alors pas à quitter définitivement en 2004 le cabinet de pratique mixte où elle exerçait, pour faire un doctorat portant sur les soins des sarcoïdes⁵⁷ sur les chevaux au moyen du gui, travail qui signe définitivement son entrée dans cette spécialisation, mais aussi sa bifurcation vers les soins alternatifs.

Par ailleurs, les femmes vétérinaires de notre échantillon tendent à exercer en indépendantes. En effet, sur les onze vétérinaires femmes, dix ont opté pour la pratique indépendante, ce qui signifie qu'elles possèdent leur propre cabinet vétérinaire. Bien entendu, ce chiffre peut sembler faible pour avancer un tel constat, mais plusieurs autres vétérinaires homéopathes romandes et suisses-allemandes que nous n'avons malheureusement pas pu rencontrer confirment cette tendance, puisque huit vétérinaires homéopathes sur dix possèdent leur propre cabinet⁵⁸. La thèse de Valentine Paulet portant sur la féminisation de la profession vétérinaire en France va dans ce sens, en montrant que les jeunes générations des femmes vétérinaires s'installent autant en libéral que les hommes qui, eux aussi, désormais, cherchent à concilier leur vie professionnelle et leur vie privée (Paulet, 2011). Une autre explication peut être avancée, celle que les vétérinaires homéopathes préfèrent posséder leur propre cabinet afin de développer et utiliser librement cette thérapeutique sans être redevables envers leurs collègues conventionnels. Être propriétaire ou responsable permet de planifier des consultations plus longues et une prescription limitée de médicaments, ce qui s'oppose à la pratique plus conventionnelle de la médecine vétérinaire. C'est le cas de cette professionnelle qui, après avoir travaillé dix ans au sein de plusieurs cabinets, décide de cesser son activité de vétérinaire conventionnelle en tant que salariée et d'ouvrir son propre cabinet :

« Je me disais, ok je peux me mettre toute seule à mon compte, et que je m'en fous des sous et que je prends le temps qu'il faut pour une consultation mais je ne soigne pas avec cette médecine. Je ne peux pas soigner, c'est nul ce que ça fait. Donc en fait, je me disais ce que j'ai appris, c'est inutile. » (VetR13, vétérinaire homéopathe suisse, pratique petits animaux, indépendante, 47 ans)

⁵⁷ Les sarcoïdes sont des tumeurs cutanées bénignes qui sont très courantes chez les chevaux.

⁵⁸ L'ensemble de ces vétérinaires ont un site web ce qui nous a permis de déduire cette donnée en dépit de l'absence d'entretiens menés auprès d'elles.

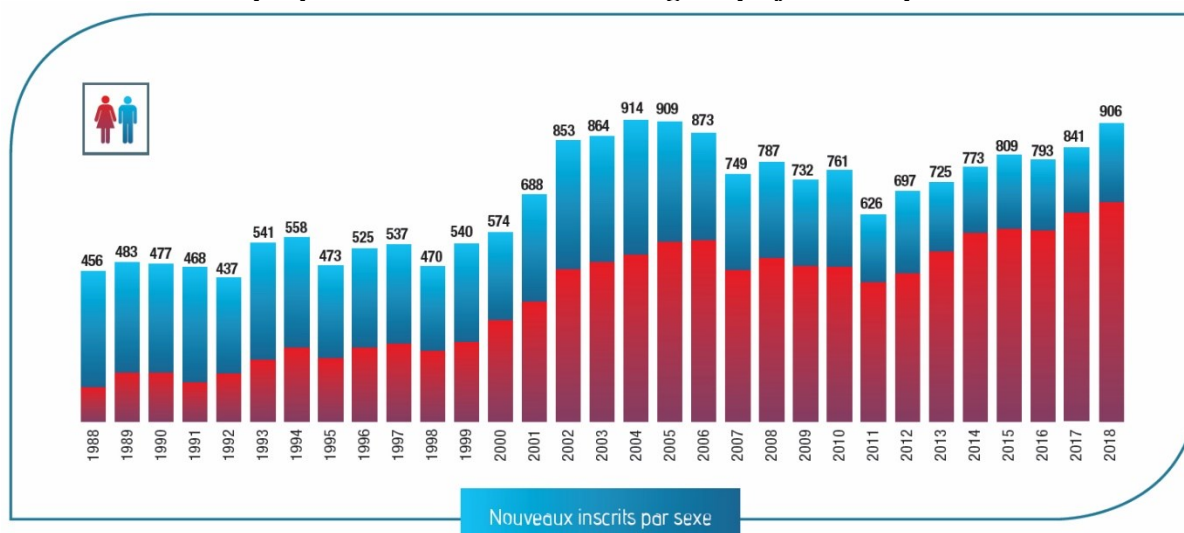
Cet extrait pose la question des ressources notamment économiques pour ouvrir un cabinet vétérinaire. En effet, les vétérinaires femmes homéopathes, par leur désir de pouvoir exercer librement cette pratique alternative, semblent prendre davantage de libertés sociales et économiques, car même si les revenus demeurent faibles comme c'est le cas souvent avec l'homéopathie selon nos enquêtés, elles apportent malgré tout un revenu complémentaire dans le couple. Précisons que l'ensemble des professionnelles homéopathes suisses rencontrées sont mariées ou en couple, excepté deux d'entre elles qui sont célibataires. Ces femmes ont donc une marge économique plus grande, puisqu'elles peuvent bénéficier d'autres ressources économiques, celles de leurs conjoints.

Si nous nous intéressons maintenant à la configuration française, nous pouvons constater, comme en Suisse, une transformation morphologique générale de la profession vétérinaire puisque, selon l'Atlas démographique de la profession vétérinaire de 2022, le nombre de vétérinaires inscrits au registre professionnel a évolué de 10,12% entre 2017 et 2021 avec une diminution de la population masculine de 2,9% et une augmentation de la population féminine de 22,4%⁵⁹.

D'après le nombre d'étudiants inscrits au sein des écoles vétérinaires, les femmes représentent 76% de la population étudiante. Le nombre de vétérinaires pratiquant en libéral continue d'augmenter, avec douze mille cinquante-huit vétérinaires, dont quatre cent quatre-vingt-douze nouveaux inscrits en cinq ans. Dans cette catégorie, le nombre de femmes passe de quatre mille quatre cent vingt-trois en 2017 à cinq mille trois cent quatre-vingt-deux en 2021, celui des hommes diminue de sept mille quatre-vingt-onze en 2017 à six mille six cent soixante-seize en 2021. Le diagramme suivant représente graphiquement l'augmentation du nombre de femmes (couleur rouge) au sein de cette profession à partir des années 2000.

⁵⁹ L'ensemble des chiffres de cette partie proviennent de l'Atlas démographique de la profession vétérinaire de 2017, 2019 et 2022.

Graphique 7 : Nouveaux inscrits au registre professionnel par sexe



Source : Atlas démographique de la profession vétérinaire 2019

En 2019, la proportion de femmes spécialisées dans la pratique des animaux de compagnie représente 64,3% (huit mille deux cent quatre-vingts femmes pour six mille six cent soixante-seize hommes). Cette spécialité, conjointe à celle des équidés, ne cesse de s'étendre, tandis que la pratique rurale continue de baisser avec une diminution de quatre cent trente diplômés.

Les vétérinaires homéopathes interrogés montrent une tendance à la pratique mixte, notamment chez les vétérinaires hommes, comme l'atteste le tableau suivant :

Tableau 4 : Types de pratiques des vétérinaires homéopathes français selon le sexe

| Types de pratique | Animaux de rente | Mixte | Petits animaux | Total |
|---------------------------------------|------------------|-----------|----------------|-----------|
| Vétérinaires hommes français | 2 | 8 | 0 | 10 |
| Vétérinaires femmes françaises | 0 | 2 | 1 | 3 |
| Total | 2 | 10 | 1 | 13 |

Source : Auteure

Les trois vétérinaires femmes de notre échantillon exercent essentiellement la pratique équine et les petits animaux, ce qui confirme la présence féminine dans ces secteurs. Toutefois, la majorité des vétérinaires homéopathes rencontrés s'inscrivent dans une pratique rurale et mixte, et particulièrement dans une pratique liée aux animaux de rente. Au niveau de l'ensemble de la profession, même si ce secteur décline peu à peu, il représente 19,8% des vétérinaires en exercice. Il concerne essentiellement les hommes, puisqu'il est considéré comme difficile

physiquement, comme le confirment certains de nos enquêtés. On comprend dès lors que des vétérinaires se tournent en fin de parcours vers une pratique mixte, considérée comme plus commode, à l'instar de cet interviewé qui évoque le poids croissant, avec l'âge, de la contrainte physique liée à la pratique rurale :

« Le côté élevage me plait beaucoup. Mais c'est vrai que c'est physique et que ben cinquante ans, rester deux heures ou rester un après-midi au cabinet au chaud à faire des chiens, ce n'est pas gênant [...] C'est vrai que tu t'uses. Les gardes, tu sors faire un vèlage à deux heures du matin et tu reviens à cinq heures, quand t'as trente ans, bon c'est bon, tu repars le lendemain matin, maintenant je t'avouerais qu'il me faut deux jours pour m'en remettre. » (VetF11, vétérinaire homéopathe français, pratique mixte, indépendant, 53 ans)

La majorité des vétérinaires homéopathes rencontrés se sont donc orientés vers une pratique mixte et font usage de cette thérapeutique sur l'ensemble des animaux. Cette analyse sur l'aspect atypique des trajectoires professionnelles genrées de nos enquêtés, a montré une tendance qui suit globalement celle des vétérinaires classiques. Toutefois, nous avons pu repérer certaines déviations chez certains de nos vétérinaires, notamment chez les femmes qui exercent davantage en tant qu'indépendante dans le rural, en adoptant notamment la pratique mixte. Tandis que les données pour les vétérinaires hommes ne permettent pas d'affirmer une quelconque déviation. Cela pose aussi la question complexe de l'articulation entre spécialités et pratique des médecines complémentaires et alternatives. De manière générale, les vétérinaires ruraux classiques affichent encore un intérêt limité, voire un total désintérêt envers les thérapies alternatives, et tiennent un discours antinomique face aux éleveurs plus engagés dans cette démarche (Duval *et al*, 2017). Même s'il est vrai que les éleveurs, en particulier les éleveurs biologiques, en font une demande particulière, et constituent un véritable marché pour cette thérapeutique (Hellec & Manoli, 2018), tandis que les éleveurs conventionnels, eux, se voient contraints de choisir cette « option » afin de répondre aux directives de santé publique, et ainsi de poursuivre l'objectif de la réduction de l'antibiorésistance.

3. Un capital conjoint non négligeable

Outre le capital culturel et scolaire, ainsi que les trajectoires genrées plus ou moins atypiques observées chez nos enquêtés jusqu'ici, une autre dimension est à prendre en compte pour appréhender les spécificités de ce segment : les activités des conjoint(e)s, que nous nommons le « capital conjoint ». Celui-ci contribue à fournir un indice supplémentaire, non seulement sur le sens de la bifurcation empruntée par les vétérinaires, mais pourrait aussi

contribuer à favoriser la pratique homéopathique sur le long terme, et le risque qu'elle représente comme nous l'avons suggéré à plusieurs reprises au cours de ce chapitre.

Revenons en premier lieu sur les données de nos enquêtés, afin d'avoir une vue d'ensemble sur leur situation matrimoniale (Cf. Tableau 5). La majorité de nos vétérinaires suisses ou français sont mariés (n=14) ou en couple (n=6), ce qui montre des formes traditionnelles de partenariat familial au sein de notre échantillon. Six de nos vétérinaires sont par ailleurs divorcés (n=6), ce qui est assez conséquent relativement à notre petit échantillon.

Tableau 5 : Situation matrimoniale des vétérinaires homéopathes suisses et français

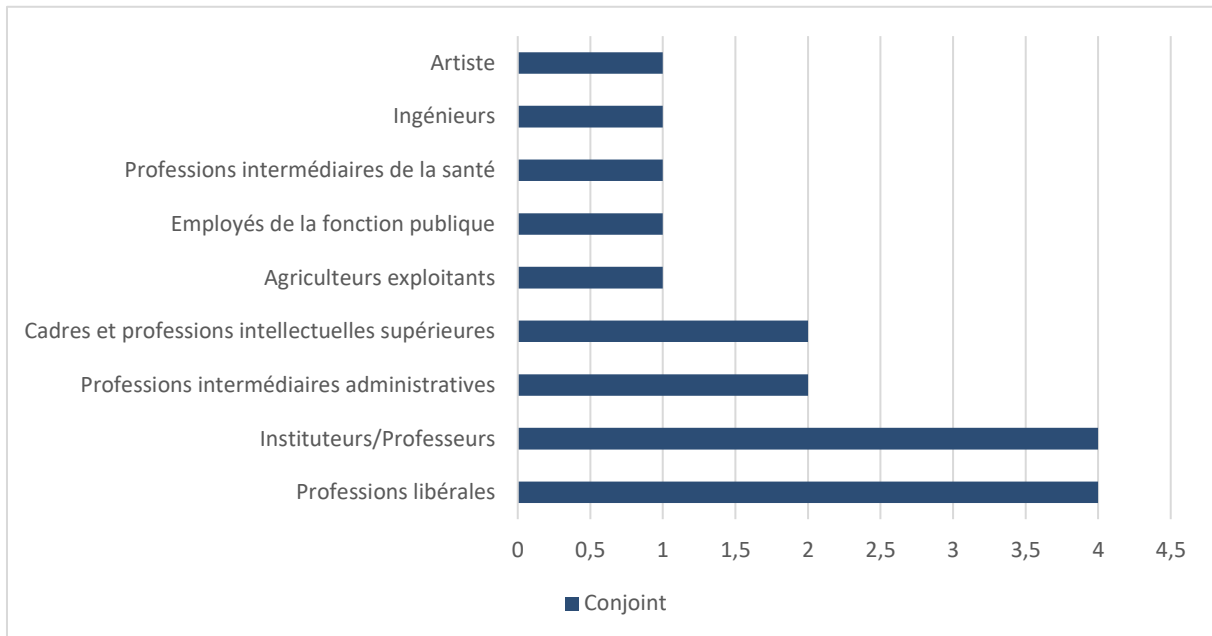
| Situation matrimoniale | France | Suisse | Total |
|------------------------|-----------|-----------|-----------|
| Marié(e) | 7 | 7 | 14 |
| En couple | 1 | 6 | 7 |
| Divorcé(e) | 4 | 3 | 7 |
| Célibataire | 0 | 1 | 1 |
| Veuf | 1 | 1 | 2 |
| Total | 13 | 18 | 31 |

Source : Auteure

Ces conjoint(e)s ont-ils ou ont-elles un rôle dans la pratique homéopathique exercée par leurs partenaires ? Nous nous posons d'abord la question de leur profession, afin d'examiner le degré d'homogamie sociale, constat selon lequel il est plus probable de se marier avec une personne appartenant à la même catégorie sociale.

Le graphique ci-dessous (Cf. Graphique 8) expose deux faits concernant les vétérinaires homéopathes suisses : d'une part, une forte présence des professions libérales qui ici correspondent uniquement à la profession vétérinaire (cas d'homogamie) ; d'autre part, la proportion importante des professions liées au professorat. De fait, nous remarquons que leurs conjoints occupent un espace similaire aux leurs au sein de l'espace social. Les professions liées au monde agricole, ainsi qu'aux métiers autour de la santé, sont en minorité.

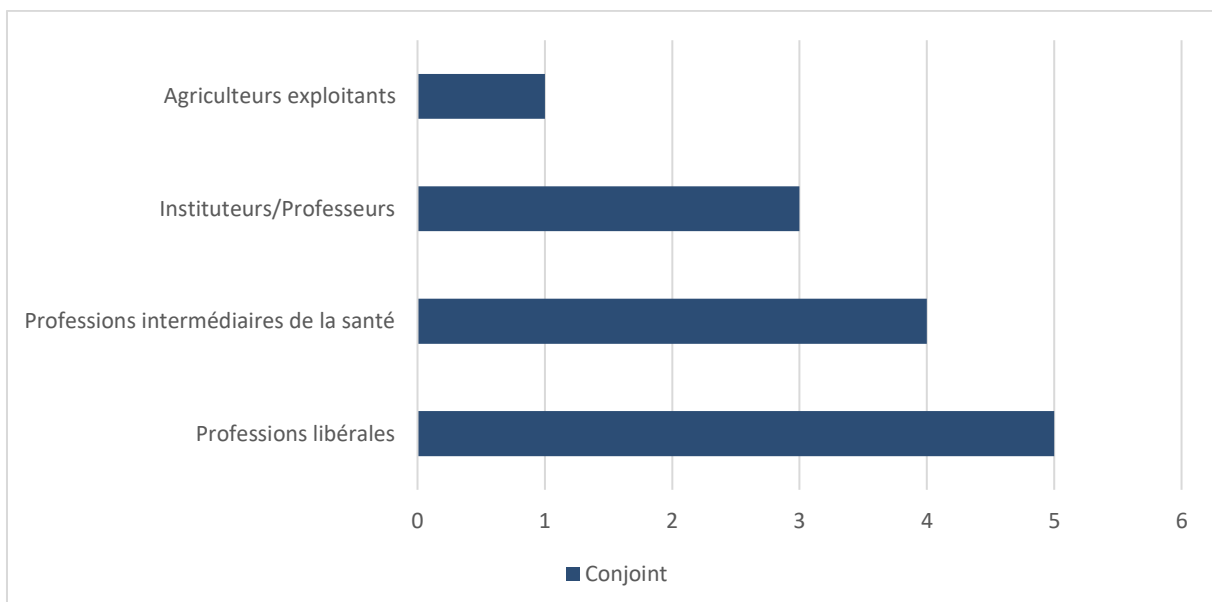
Graphique 8 : Les catégories socioprofessionnelles des conjoints des vétérinaires homéopathes suisses



Source : Auteure

Du côté français (Cf. Graphique 9), un premier constat réside dans l'observation de la présence de seulement quelques catégories socioprofessionnelles.

Graphique 9 : Les catégories socioprofessionnelles des conjoints des vétérinaires homéopathes français



Source : Auteure

De même qu'en Suisse, les professions libérales prévalent et nous assistons aux cas d'homogamie identiques, ce qui s'avère être courant chez les professions libérales. Contrairement aux vétérinaires homéopathes suisses, les professions liées à la santé se situent en seconde position. Enfin, la catégorie sociale des professeurs demeure encore présente chez les vétérinaires homéopathes français. Il faut ajouter que ces professeurs sont pour la plupart instituteurs ou professeurs de sciences. Nous retrouvons de fait des catégories sociales similaires, entre la profession des parents et la profession des conjoints, ce qui contribue au maintien de la position sociale des vétérinaires qui demeurent proche de leurs milieux d'origines. De manière générale, les conjoints des femmes vétérinaires sont plus dotés économiquement que les conjointes des hommes vétérinaires. De fait, la bifurcation chez les femmes vétérinaires n'a pas été freinée par le risque d'une trop grande perte de revenus. Dans le cas où les conjoints ont un revenu inférieur, ce qui concerne trois de nos vétérinaires, la bifurcation s'est malgré tout faite rapidement. L'aspect économique ne revêt donc pas une trop grande importance, et n'empêche pas l'exercice de la pratique homéopathique. Quant aux conjointes chez les vétérinaires hommes, elles exercent généralement des professions moins rentables mais néanmoins tout à fait correctes économiquement et stables. Ainsi, ils peuvent s'appuyer sur leurs conjointes pour bifurquer vers une pratique moins rémunératrice.

Les deux configurations décrites ci-dessus au sein de ces pays voisins mettent donc en évidence que l'ensemble des conjoints exercent une activité lucrative indépendante ou salariée. Cela constitue une base économique stable dans le couple qui offre plus de possibilités aux vétérinaires de consacrer une partie ou l'entière partie à une activité peu rémunératrice. Certains de nos enquêtés, notamment ceux qui pratiquent exclusivement l'homéopathie, minimisent cette dimension économique, et déclarent que la rémunération ne devrait pas être un obstacle à l'utilisation de l'homéopathie (« *Vous savez quand on est thérapeute, quand on est médecin, quand on est médecin vétérinaire ou homéopathe, le côté monétaire ne devrait jamais être une motivation.* » (VetR10, vétérinaire et médecin homéopathe, directrice d'une école d'homéopathie, 57 ans, en couple avec un médecin homéopathe, et a bifurqué complètement dès ses études)). Ceux-là ne placent donc pas la dimension économique comme un élément central dans leur vie quotidienne, et considèrent qu'ils gagnent suffisamment pour vivre comme le témoigne ce vétérinaire :

« A partir de là, c'est sûr qu'on a changé de revenus hein. Moi après, j'ai toujours été un smicard limite. Parce que, dès qu'on ne vend pas de médicaments, et beaucoup de vétérinaires ne vous l'avoueront pas, mais la vente de médicaments c'est 60% du revenu. Si vous renoncez à vendre des médicaments, vous ne travaillez plus de la même façon. Vous êtes plus heureux mais vous travaillez plus de la même façon. » (VetF2, vétérinaire

homéopathe français, pratique animaux de rente, indépendant, 68 ans, en couple avec une vétérinaire homéopathe, et a bifurqué complètement après vingt-deux années en conventionnel)

Pour d'autres, le simple fait d'imaginer construire leur activité vétérinaire autour de l'homéopathie n'est même pas envisageable (« *Et après il est assez vite devenu clair que si j'avais un cabinet autrement que les autres cabinets, j'aurais faim.* » ((VetR7, vétérinaire homéopathe et acupuncteur suisse et chargé de cours des méthodes non-conventionnelles, pratique petits animaux, indépendant, 66 ans, divorcé et de nouveau en couple avec une vétérinaire et a bifurqué partiellement). Son ex-femme était laborantine et ne gagnait pas suffisamment bien sa vie pour que le couple se base essentiellement sur son revenu à elle. Ainsi, la sécurité financière prime pour la plupart d'entre eux qui voient avant tout la nécessité de subvenir aux besoins familiaux. Prenons le cas d'un couple de vétérinaires homéopathes, désormais divorcé, qui illustre parfaitement les enjeux de la présence financière ou non d'un conjoint dans la poursuite de la pratique homéopathique. Ce couple français suit des études vétérinaires à la fin des années 1980 et tous deux se tournent vers la pratique homéopathique dès leur installation en libéral, après avoir suivi en parallèle de leur cursus universitaire des formations homéopathiques à l'école de Liège. Après l'achat de leur cabinet rural en 1993, où lui se dédie surtout aux animaux de rente et elle aux petits animaux, ils vont consacrer une part importante de leur activité à la pratique homéopathique, et parviennent à gagner suffisamment pour faire vivre leur famille qui compte deux enfants. Néanmoins, en 2009, ce couple divorce, ce qui reconfigure leur pratique vétérinaire, mais aussi la possibilité de poursuivre les traitements en homéopathie. Lui continuera de travailler dans le même cabinet mais devra assumer des charges supplémentaires, puisqu'il se retrouve seul à la tête d'un cabinet qui nécessite des ressources économiques importantes pour être viable économiquement. La situation familiale fait qu'il doit aussi pouvoir assumer économiquement ses deux enfants ou en tout cas une partie. Ce vétérinaire va être conduit à diminuer radicalement le recours à l'homéopathie et ce, au moins le temps que les charges familiales s'amenuisent :

« C'est un objectif que je peux envisager maintenant : mes enfants sont grands, j'ai plus que deux ou trois ans, mon fils fait encore des études mais ma fille a fini. Je sais qu'économiquement je peux baisser...honnêtement avant je n'aurais pas pu, ça rapporte que dalle l'homéo. » (VetF11, vétérinaire homéopathe français, pratique mixte, indépendant, 53 ans)

Pour son ex-conjointe, les changements sont d'un autre ordre. Pour des raisons financières, elle ne peut envisager d'ouvrir son propre cabinet de vétérinaire, et va dès lors

passer du statut de libéral au statut de salarié dans un cabinet de ville. Là, elle se trouve contrainte de recourir plus modérément à l'homéopathie, et à concevoir cette pratique comme un second choix, sachant que son travail d'homéopathe s'y trouve très peu valorisé :

« J'ai envie de vous dire, par rapport à un de mes collègues qui pratique très très fort l'échographie, des choses comme ça, une autre qui fait de l'endoscopie, je sens bien que la valorisation va là-dessus. Moi, je ne suis pas valorisée. Dernièrement, j'ai appelé la clinique pour demander quelque chose et je me rends compte que sur le répondeur, le message d'attente va signaler qu'on fait tout un tas de choses, de l'échographie, de la radiographie, de la chirurgie, etc. Et il est mentionné nulle part qu'on propose aussi de la phytothérapie et de l'homéopathie. » (VetF7, vétérinaire homéopathe française, pratique petits animaux, salariée, 52 ans)

Les répercussions professionnelles et économiques impactent donc fortement la pratique initiale de cette vétérinaire, qui se trouve dans une situation exceptionnelle où elle est contrainte, à l'encontre des convictions qu'elle avait pu mettre en pratique, de s'inscrire dans une nouvelle configuration professionnelle, où la pratique homéopathique n'occupe plus qu'une place infime. Sa trajectoire professionnelle va alors prendre une toute autre tournure à travers la conversion partielle de son activité professionnelle vers l'activité de naturopathe, dans laquelle elle s'est formée en alternance pendant deux années, de 2010 à 2012. Elle conserve, d'une part, son activité en tant que salariée (3/4 de son activité), assurant de cette manière une source financière et, d'autre part, elle retrouve son statut de libéral en proposant des consultations de naturopathie chez elle (1/4 de son activité), ce qui lui permet de réutiliser ses savoirs homéopathiques. De fait, pour ces deux professionnels, le divorce a impliqué une reconfiguration de leur activité professionnelle par une réévaluation des deux pratiques vétérinaires, entre la partie conventionnelle, qui devient la pratique dominante car plus rémunératrice, et la pratique homéopathique, minoritaire car peu rentable. Ainsi, le capital conjoint se révèle ici être un facteur décisif dans la possibilité d'exercer l'homéopathie vétérinaire, que ce soit pour l'un ou pour l'autre.

Parmi nos interviewées, le statut de salarié ne concerne que trois femmes vétérinaires. Outre celle que nous venons d'étudier, l'une a toujours conservé son statut de salarié dans un cabinet de ville en Suisse, ce qui s'explique notamment par le décès de son mari au début de son parcours professionnel, mais elle ne peut pas toujours exercer librement la pratique homéopathique, suivant la politique du cabinet conventionnel. L'absence d'un revenu supplémentaire ne l'incite alors pas à s'installer en libéral, d'autant plus que ce statut ne semble pas l'attirer outre mesure. Tandis que l'autre vétérinaire suisse, diplômée en 2005, a choisi librement ce statut en 2012, coïncidant avec l'arrivée de sa première fille, afin de préserver sa vie de famille et d'élever, depuis, ses deux filles. Pour cette vétérinaire salariée à 40% au sein

d'un cabinet rural, l'activité de son conjoint, professeur de mathématiques, sciences et économie, qui enseigne au lycée, joue également un rôle majeur en tant que revenu d'appoint. Spécialisée dans l'homéopathie pour les bovins, elle reste néanmoins très active au niveau des conférences et consacre 10% de temps de travail supplémentaire pour des conseils homéopathiques dans les élevages. Dans ce cas, le statut de salarié ne se présente pas comme une contrainte, mais plutôt comme une opportunité de prioriser sa vie de famille, sans pour autant reléguer sa pratique homéopathique au second plan. Le patron du cabinet où elle est salariée, et lui aussi homéopathe, ce qui lui permet de « valider » les consultations homéopathiques.

Dans tous les cas, le statut de salarié pose la question, d'une part, des ressources économiques, mais aussi de la place accordée à l'homéopathie, souvent secondaire dans les cabinets. Ainsi, les femmes vétérinaires homéopathes, de par leur statut de salarié, sont majoritairement dépendantes de la politique appliquée par le patron de leur cabinet, restreignant de fait leurs panels thérapeutiques aux méthodes plus conventionnelles. Elles vont alors préférer ne pas se définir comme des vétérinaires homéopathes et rester « invisibles » au sein de la population de professionnels homéopathes. Tandis que le statut de libéral permet d'échapper à ces contraintes imposées par le salariat et est plus souvent apprécié par nos vétérinaires femmes, surtout lorsqu'il s'agit d'exercer une pratique alternative. Une de nos vétérinaires a justement décidé de passer du statut de salarié à libéral. Diplômée en 2001, elle commence par être salariée dans un cabinet conventionnel mixte entre 2002 et 2006. Après l'obtention de son diplôme en homéopathie en 2007, elle se rend compte qu'elle ne peut pas conserver son poste en tant que salariée ne supportant plus la politique menée au sein du cabinet. Elle nous rapporte en particulier qu'elle devait laisser des antibiotiques chez les paysans, qui pouvaient s'en servir à tout moment et quand ils le souhaitaient, ce qui avait pour effet de créer des résistances. Elle décide alors de poursuivre sa voie professionnelle en libéral pour être davantage libre dans sa manière d'exercer. Passionnée par les chevaux et les bovins, elle ne possède pas de cabinet mais ne fait que des déplacements dans les fermes, ce qui lui permet aussi d'économiser des frais liés à la location ou l'achat d'un cabinet. Son statut de libéral lui permet ainsi de jouir d'une plus grande liberté en terme de durée de consultations homéopathiques, mais aussi en fixant ses propres revenus, autant pour les consultations que pour les conseils. Généralement, elle facture quinze francs pour un petit conseil, comme cela a été le cas lors de la consultation précédente, vingt-cinq francs lorsque le conseil lui demande davantage de réflexion et enfin, pour une vraie consultation d'homéopathie où elle doit faire une recherche, elle demande quatre-vingt francs. Son conjoint, sculpteur sur pierre, rapporte un revenu peu stable et incite la vétérinaire, mère

de deux enfants en bas âges, à gagner correctement sa vie pour assurer une vie de famille correcte. Elle a donc complété ses revenus par des consultations en phytothérapie, ce qui lui permet d'accroître sa clientèle et donc son revenu.

Par cette plongée dans les trajectoires de couples, le capital conjoint semble également constituer une variable non négligeable dans l'exercice de la place accordée à l'homéopathie dans les différentes pratiques de nos enquêtés. Il agit ainsi tel un baromètre : plus l'apport financier du conjoint assure une partie importante des charges familiales, plus le ou la vétérinaire peut envisager de placer l'homéopathie en première action thérapeutique dans sa pratique. Outre la sécurité financière apportée par le ou la conjoint(e), le calcul entre rentabilité et activité demeure parfois primordial pour certains de nos enquêtés. Ils vont alors prioriser la pratique conventionnelle, plus profitable économiquement. Enfin, nous tenons à évoquer que ce capital conjoint joue aussi un rôle prédominant dans le choix des professions de leurs enfants, qui préfèrent pour la majorité exercer des professions autres que libérales.

Les trois sous-parties ont permis de questionner et de mettre en évidence d'éventuelles singularités propres au segment des vétérinaires homéopathes. Ainsi, par l'étude de leurs trajectoires sociales, qui montrent un capital culturel et scolaire important, des spécialisations vétérinaires atypiques liées à la dimension genrée, ou encore l'influence non négligeable du capital conjoint, nous en concluons que ces vétérinaires possèdent des dispositions particulières et relativement homogènes. Ce sont notamment ces dispositions qui influencent leurs bifurcations vers la pratique homéopathique, mais aussi qui nous permettent de mieux appréhender le sens donné à celles-ci. Au-delà du lien entre ces dispositions et leurs bifurcations, cela nous amène à pousser plus loin la réflexion autour du caractère déviant que nous avons supposé tout au long de ce chapitre, et qui les rend « différents » aux yeux des vétérinaires plus classiques. Cette déviance tend à se confirmer par l'emprunt d'une « carrière homéopathique » non linéaire et faite d'aléas liés aux événements de vie, ce qui va les éloigner de la norme imposée par la profession et à laquelle nous allons nous intéresser dans le chapitre suivant.

Chapitre 5 - Une carrière homéopathique qui ne va pas de soi : de la pratique homéopathique à l'activité homéopathique

Exercer l'homéopathie implique de passer par plusieurs étapes successives pour parfaire son identité professionnelle d'homéopathe, et s'inscrit de facto dans une certaine déviance par rapport à la socialisation professionnelle initiale, et aux formes d'exercice dominantes au sein de la profession. Ainsi, l'étude des bifurcations de divers ordres empruntées par nos vétérinaires, ainsi que l'analyse des dispositions sociales qui les encouragent à s'orienter vers cette thérapeutique, demeurent des catégories d'analyse pas complètement suffisantes pour comprendre comment ces vétérinaires deviennent des homéopathes. En effet, la différence entre pratiquer l'homéopathie et être homéopathe se joue autour de la notion de carrière. Ainsi, plutôt que la notion de « *trajectoire* » utilisée jusqu'ici, la mobilisation du concept de « *carrière* » nous semble cette fois-ci plus adéquate.

1. Concept de « *carrière* » versus « *trajectoire* »

Avant de passer à l'étude plus concrète de la manière dont les vétérinaires se convertissent en des professionnels homéopathes, il paraît important de faire un point, dans un premier temps, sur les notions de « *carrière* » et de « *trajectoire* ». Rappelons que le concept de « *carrière* » a été établi par Everett Hughes dans un premier temps, puis repris et réadapté en particulier par Howard Becker, ainsi que par Erving Goffman. Le sociologue Everett Hughes est le premier à appliquer la notion de « *carrière* » à un domaine autre que celui des professions et en donne une définition générale :

« Le mot « carrière » a lui-même une carrière. Terme employé jadis pour désigner un terrain de course, il a pris le sens figuré d'un bref galop mené à bride abattue, voire d'une charge de cavalerie ; il désigne aussi le vol vif d'un oiseau fondant sur sa proie, et la course du soleil et des étoiles dans le ciel : de là aussi le sens de grande vitesse ou d'élan. Ces sens, qui sont tous obsolètes, ont laissé place à celui-ci : « parcours ou progression d'une personne au cours de la vie (ou d'une partie donnée de celle-ci) ». En un sens plus spécifique, le terme désigne « une profession offrant des possibilités de promotion », et, en un sens encore plus étroit, employé sans adjectif, le terme désigne – en anglais comme en français – le fait d'entrer dans la diplomatie et d'en faire sa profession permanente. » (Hughes, 1996, p. 175).

Quant à Howard Becker, dans son ouvrage *Les ficelles du métier* (Becker, 2002), il se réapproprie ce concept et adopte, de par sa posture de sociologue interactionniste, une approche qui vise à « *transformer les individus en activité* ». Cela signifie qu'il met à part, dans un

premier temps, l'ensemble des propriétés sociales qui caractérisent les individus et qui pourraient être une source d'explication pour analyser certains phénomènes sociaux. Il explique notamment sa démarche de construction de l'objet comme suit :

« [En référence aux travaux de A. Lindesmith sur l'opiomanie] De même dans mes propres travaux, j'ai parlé de l'usage de marijuana vu comme un type d'activité, et non pas d'usagers de marijuana vus comme un type de personnes [...]. Placer les gens sous un type est une manière de rendre compte de la régularité de leurs actes ; placer les situations et les ensembles d'activités sous des types en est une autre, bien différente. En se concentrant sur les activités plutôt que sur les gens, on se force à s'intéresser au changement plutôt qu'à la stabilité, à la notion de processus plutôt qu'à celle de structure. » (Becker, 2002, pp. 88-90).

La grande force de ce concept s'inscrit de fait dans sa capacité à mettre en avant, dans un premier temps, le caractère subjectif d'une enquête en s'intéressant aux activités des individus puis, dans un second temps, le caractère objectif en invoquant les données attribuées à un groupe professionnel (contexte, points communs entre les individus, évolution).

A ce stade d'analyse, nous sommes restées concentrées sur les dimensions sociales qui expliquent l'orientation homéopathique, mais le faisceau de tâches pratiquées par nos enquêtés n'a pas encore été examiné de manière approfondie. C'est pourquoi la convocation du concept de « carrière » contribue à éclairer ce que font ces acteurs ou, autrement dit, à faire la lumière sur ce que nous nommerons « l'activité homéopathique », au même titre que Howard Becker parle de l'activité des fumeurs de marijuana (Becker, 1985), ou comme plus récemment Muriel Darmon (Darmon, 2008), qui analyse la pratique anorexique en tant qu'activité : « Plutôt que d'envisager l'anorexie comme un état ou une personnalité, on fera apparaître dans quelle mesure, pour « être » anorexique, il faut « faire » certaines choses. » (Darmon, 2008, p. 83).

Etudier la carrière de nos enquêtés suppose de partir des entretiens réalisés avec les vétérinaires homéopathes, et notamment de leurs récits pour extraire les éléments qui décrivent leur « activité homéopathique », à savoir ce qu'il « faut » faire pour « devenir » homéopathe. Grâce aux discours des vétérinaires homéopathes et à leurs points de vue, se dessinent différentes étapes qui mettent en lumière cette activité comme étant « tout autant méthodologique que théorique » (Darmon, 2008, p. 84). De plus, l'autre apport du concept de « carrière » réside dans l'intégration de la dimension temporelle, c'est à dire concevoir les phénomènes comme des « processus » qui retracent des histoires du début à la fin :

« Cette approche nous fait comprendre l'apparition d'un phénomène, en nous montrant les étapes du processus qui l'ont engendré, plutôt qu'en nous montrant les conditions qui en ont rendu l'apparition nécessaire. [...] On cherche au contraire à élaborer des histoires typiques, des histoires qui fonctionnent à peu près de la même manière à chaque fois qu'elles se produisent. » (Becker, 2002, p. 109).

Ces diverses raisons expliquent pourquoi le concept de « *carrière* », au contraire de la notion de « *trajectoire* », se révèle central dans l'appréhension de la pratique homéopathique, comme étant une « *activité* » qui s'est développée par le passage de plusieurs « *phases* » ou « *séquences* ». Nous nous sommes déjà intéressées aux phases et aux séquences des bifurcations et des événements de vie des vétérinaires mais, cette fois-ci, nous allons les analyser sous un angle différent.

2. *Apprivoiser les remèdes homéopathiques par l'approche théorique*

Dans leurs récits, nos enquêtés assimilent très souvent leur initiation à l'homéopathie au suivi d'une formation, quelle qu'elle soit, afin de contourner l'inévitable tâtonnement de certains vétérinaires, sans formation préalable, qui expérimentent l'homéopathie « dans leur coin ». Il semblerait donc inenvisageable de pratiquer l'homéopathie sans être au minimum formé, comme le mentionne cette directrice d'école d'homéopathie qui, elle aussi, a connu cette phase de tâtonnement, et pour qui la formation et l'homéopathie sont deux éléments indissociables : « *C'est parce qu'ils ne sont pas formés qu'ils tâtonnent. S'ils étaient formés, ils tâtonneraient pas du tout parce qu'il y a une grande rigueur intellectuelle.* » (VetR10, vétérinaire et médecin homéopathe, directrice d'une école d'homéopathie, 57 ans). L'homéopathie étant considérée comme une thérapeutique qui remet en cause une partie de la pratique vétérinaire, basée principalement sur l'usage et la prescription des antibiotiques et des anti-inflammatoires, ceux qui entendent pratiquer l'homéopathie doivent changer leur manière d'envisager la médecine vétérinaire, en investissant d'autres ressources et d'autres conceptions. Ces dernières mettent au centre l'observation plus poussée de l'animal et un traitement plus individualisé, ainsi qu'une médecine préventive par le biais d'une meilleure hygiène et alimentation, afin de limiter les risques d'infection. La formation homéopathique consiste justement à se déprendre d'un certain « formatage » acquis pendant les études vétérinaires, comme le prétend cette professionnelle :

« Les études, pour moi, j'avais l'impression que c'était extrêmement centré sur qu'est-ce qu'on donne comme médicaments ? Et puis aujourd'hui, si j'y pense, j'ai même un petit soupçon, que peut-être, il y a vraiment l'industrie pharmaceutique derrière qui pousse un petit peu les profs à dire qu'il faut utiliser ça, ça et ça. Parce que c'est incroyable, moi je savais tout, sur tout ce qui faut donner sur les différents anti-inflammatoires qu'on peut utiliser, machin et tout. Mais de vraiment remettre l'animal en équilibre, et puis de le remettre en bonne santé, je crois que ce n'était même pas un thème. (Elle rit). » (VetR9, vétérinaire homéopathe suisse, pratique petits animaux et équine, indépendante, 52 ans)

Les voies de formation en homéopathie empruntées par les vétérinaires rencontrés s'avèrent diverses, compte tenu des différentes offres au sein des deux pays. Cependant, la majorité de nos enquêtés (vingt vétérinaires concernés) a priorisé les formations dispensées par les écoles d'homéopathie, qui demeurent peu nombreuses. Certains se sont même résignés à suivre des formations destinées uniquement à la médecine humaine en raison d'une offre très limitée en médecine vétérinaire, comme nous l'avons déjà vu. Une fois les bases d'homéopathie acquises, ces vétérinaires trouvent rapidement les formations en médecine humaine non adaptées à leur propre médecine, notamment dans sa mise en pratique sur les animaux, dont le procédé se révèle sensiblement différent de celui sur les humains. C'est le cas de cette vétérinaire qui a préféré ne pas pousser plus loin sa formation en homéopathie, en raison des limites à appliquer l'homéopathie humaine à l'homéopathie vétérinaire :

« Je n'ai jamais fait le diplôme en homéopathie humaine parce que ça me servait à quoi ? Et puis après à l'époque, on aurait dû encore livrer des cas pour maintenir l'activité du diplôme. Et puis, je n'avais pas de cas de médecine humaine. Alors ça ne sert à rien. » (VetR12, vétérinaire homéopathe suisse, pratique mixte, indépendante, 59 ans).

Plusieurs des vétérinaires rencontrés évoquent cette même raison pour expliquer qu'ils ne possèdent pas de diplômes homéopathiques. De fait, certains des vétérinaires cessent ces formations devenues insuffisantes à leur goût, se sentant tout de même suffisamment armés pour éprouver cette thérapeutique. D'autres souhaitent tout de même compléter leurs formations de base par des formations longues et intenses pour parfaire leur homéopathie dans des lieux de formations réputés, comme le CLH ou le SHI, spécialisé dans l'homéopathie exclusivement vétérinaire. C'est le cas de cette vétérinaire qui a choisi de poursuivre sa formation en homéopathie à l'école SHI après avoir suivi les cours de base à l'ESRHU :

« J'ai fait mon école d'homéo, c'est une école d'homéopathie humaine, je pensais pas du tout continuer en homéopathie humaine à Zoug, c'est la seule école à l'époque qui existait [...]et quand je parle de formation là je parle de formation lourde en homéopathie très lourde beaucoup plus lourd que ce que vous avez pour les médecins, c'est vraiment des formations homéopathiques classiques. » (VetR3, vétérinaire homéopathe suisse, pratique mixte, indépendante, 59 ans)

L'atout majeur de ces deux écoles (CLH et SHI) provient justement de la formation des deux présidents qui sont eux-mêmes vétérinaires homéopathes, donnant ainsi de la légitimité et du poids à la formation proposée :

« Ce qui était attractif pour nous, c'est que le président de l'école qui s'appelle X est vétérinaire lui-même. Il nous a accueilli en stage, j'ai bien dû faire deux mois si j'ajoute tous les stages que j'ai fait chez lui, j'ai passé deux mois chez lui en stage et il a fourni le

principal du contenu de ma thèse. » (VetF7, vétérinaire homéopathe française, pratique petits animaux, salariée, 52 ans).

Néanmoins, ces formations présentent des limites, comme la situation géographique (Belgique, Suisse alémanique), ou encore la barrière de la langue comme le SHI qui ne propose la formation qu'en suisse-allemand. Au contraire, d'autres de nos enquêtés (onze vétérinaires concernés) font le choix de se former de manière autodidacte, en suivant exclusivement des congrès, des colloques accompagnés de l'étude de deux outils fondamentaux en homéopathie, à savoir le répertoire homéopathique⁶⁰ et la matière médicale, qui sont pour eux de véritables formations, même si cela ne débouche pas sur un diplôme reconnu. Ils ne sont pourtant pas moins considérés que leurs collègues avec diplômes, puisque très souvent pour la majorité, ils ont suivi ces congrès au sein d'écoles très reconnues comme le CLH, ou encore en Allemagne. Ces vétérinaires, moins nombreux, justifient leurs choix justement par une offre de formation jugée poreuse et lacunaire, ce qui rend les congrès, les lectures, ainsi que les expériences sur l'animal plus attrayants, et remplacent selon eux amplement les formations plus scolaires, comme le déclare ce vétérinaire :

« J'ai commencé vraiment à m'instruire moi-même, en autodidacte sur l'homéopathie. Si vous regardez ma littérature homéopathique, c'est ici. (Il me montre sa grande bibliothèque). Après, j'ai suivi aussi plusieurs formations, congrès en Allemagne, mais l'essentiel, j'ai tout appris de moi-même, de la littérature. » (VetR11, vétérinaire homéopathe suisse, pratique animaux de rente, indépendant, 68 ans).

Une autre professionnelle juge les formations parfois peu adaptées aux besoins de chacun, ce qui crée une perte de temps :

« Je me dis toujours si je pouvais lire ça ou prendre ce que moi j'ai besoin, je perdrais entre guillemets beaucoup moins de temps. Alors ces formations, en tout cas pour les vétérinaires, c'est toujours un peu des événements sociaux ou bien...c'est toujours plus compliqué de se déplacer. » (VetR12, vétérinaire homéopathe suisse, pratique mixte, indépendante, 59 ans).

Que ce soit par des voies officielles ou détournées, l'apprentissage de cette thérapeutique s'avère une étape initiale requise pour le commencement de la carrière homéopathique, par l'acquisition de notions propres à cette thérapeutique qui questionne la vision médicale conventionnelle transmise, comme le résume ce vétérinaire :

« La pratique de l'homéopathie c'est une approche globale et qui remet en cause toute la vision médicale qui est dominante aujourd'hui. Sur ce qu'est la maladie, sur ce que sont les symptômes, etc. [...] Donc ça signifie que, dans une approche homéopathique, on va

⁶⁰ Le répertoire homéopathique classe l'ensemble des symptômes cliniques avec les remèdes homéopathiques correspondants et la matière médicale correspond à un ouvrage muni de descriptions de chaque remède homéopathique qui aide à choisir le « bon » remède.

recueillir des symptômes sur la totalité de l'expression de la personne, ou de l'animal, qui se sent malade à ce moment-là. A la fois au point de vue comportemental, psychique, physique, etc., plus les étiologies, les conditions dans lesquelles l'événement s'est déroulé, etc. Et les symptômes de la maladie, le but n'est pas de les faire disparaître. Pour l'homéopathe, ils sont l'expression de la perte d'énergie vitale et on s'en sert pour que le malade retrouve son énergie vitale et donc, dans ce cas-là, il se guérit lui-même. » (VetF2, vétérinaire homéopathe français, pratique animaux de rente, indépendant, 68 ans)

Outre l'apprentissage académique qui contribue à la familiarisation des professionnels vis-à-vis de cette thérapeutique, une seconde phase est mise en évidence dans les récits des vétérinaires : celle de l'appréhension pragmatique.

3. Surmonter la peur de l'échec par l'expérience pragmatique des remèdes

Une fois l'apprentissage de la conception homéopathique et des notions principales de cette thérapeutique, qui supposent notamment l'observation de l'environnement et la reconnaissance de symptômes singuliers, la prise de connaissance de la personnalité de l'animal et la considération de certains changements comme étant anormaux, repérés par le propriétaire de l'animal ou l'éleveur, constituent autant d'éléments pour établir un diagnostic homéopathique de la pathologie. De fait, cette seconde phase signifie tester les remèdes homéopathiques sur les animaux, afin de dompter la peur qui habite le professionnel encore peu en confiance avec cette nouvelle thérapeutique⁶¹. Une vétérinaire explique que cette peur est déjà habituelle et permanente chez les vétérinaires, quelle que soit la thérapie choisie, mais qu'elle s'amenuise peu à peu avec l'expérience :

« On a beaucoup de peurs en fait, moi ça c'est mon explication c'est ce que je vois quand je suis arrivée en pratique, plus j'avance là-dedans et plus j'ai de l'expérience aussi donc plus j'ose dire : "cette plaie elle va guérir", alors qu'au départ, j'aurais dit : "mon dieu cette plaie qu'est-ce qu'on en fait ? Il faut bourrer d'antibiotiques, d'anti-inflammatoires, il faut faire je ne sais pas quoi". Alors on dit : "nan on laisse tout comme ça, il ne faut pas recoudre mais ça va guérir". Enfin, il y a ce côté, on a l'expérience déjà. » (VetR1, vétérinaire homéopathe suisse, pratique équine, indépendante, 43 ans)

Elle insiste sur la pression qui pèse sur le vétérinaire, qui doit agir promptement et efficacement : *« Le vétérinaire est appelé en tant que pompier, ça ne va pas c'est la catastrophe, et puis on doit arriver là et faire qu'en deux minutes ou en trois jours le cheval il soit tout bien et à court terme. »*. Cette coercition exercée souvent par les propriétaires des animaux ou les éleveurs, qui ont le sentiment que l'homéopathie ne peut agir activement, ni même sur le court

⁶¹ Pour cette seconde phase, nous faisons ici le choix de rester dans la « description » de cette étape intermédiaire qui les encourage à poursuivre ou non dans cette voie.

terme, génèrent des craintes et doutes chez les homéopathes, qui veulent à la fois privilégier les traitements homéopathiques, tout en ressentant une maîtrise encore faible au début de leur carrière, ce qui les place dans une situation peu confortable comme en témoigne cette autre vétérinaire :

« Parce que c'est ce que dit l'homéopathe, enfin le prof d'homéopathie, il dit combien de médications sont faites parce que le thérapeute a peur. Et chaque fois, je me remémore ça, je me dis : "j'ai peur de quoi ?". Si j'informe les gens, qu'on va soit rien faire, soit donner quelque chose de tout à fait anodin et tout. Mais s'ils ont la certitude que ça ne va pas, ils peuvent téléphoner, ils se sentent pris en charge. Et ils acceptent plus facilement d'attendre. » (VetR6, vétérinaire homéopathe suisse, pratique petits animaux, salariée, 61 ans)

En revanche, l'homéopathie conduirait à générer une plus grande patience chez les éleveurs, ce qui encourage certains vétérinaires à poursuivre dans cette voie thérapeutique : *« Et je pense que ce qui m'a beaucoup plu avec les personnes avec qui je travaille en homéopathie, c'est qu'après ils étaient aussi beaucoup plus patients dans le résultat. »* (VetR5, vétérinaire homéopathe suisse, pratique bovine, salariée dans un cabinet mixte, 39 ans). Ainsi, les vétérinaires qui débutent dans la mise en pratique des traitements homéopathiques sur les animaux doivent désormais rechercher parmi de nombreux remèdes possibles celui qui aura du succès sur tel animal, en fonction de plusieurs principes propres à cette thérapeutique. C'est pourquoi les vétérinaires connaissent cette phase de tâtonnement, où ils doivent s'approprier cette thérapeutique et l'appréhender au fur et à mesure de leurs expériences professionnelles : *« Plus on a de l'expérience, plus ça devient passionnant ! »* (VetR10, vétérinaire et médecin homéopathe, directrice d'une école d'homéopathie, 57 ans). Par conséquent, cette mise en pratique s'oppose assez clairement à l'application des médicaments plus conventionnels apprise pendant les études, comme le résume ce vétérinaire :

« En homéopathie, ce qui est bien, c'est que tu fais du, c'est souvent une expression qu'on emploie, on ne fait pas du prêt à porter, on fait du sur-mesure. Prêt à porter, c'est l'allopathie, une vache fait une mammite, ça tourne autour de deux ou trois médicaments différents parce qu'en fonction de la mammite, de l'aspect du lait, tu vas devoir choisir entre tel ou tel antibio mais voilà, ça se limite à ça alors que pour soigner une vache qui fait une mammite dans la matière médicale, il y a mille six cent remèdes. C'est un de ceux-là. » (VetF10, vétérinaire homéopathe français, pratique mixte, indépendant, 63 ans)

Ainsi, l'ensemble des vétérinaires rencontrés traverse une phase test qui s'avère intense initialement, et qui va s'estomper peu à peu sans jamais vraiment prendre fin puisque cette étape fait partie intégrante du processus de la carrière homéopathique, mais qui se routinise quand même progressivement : *« Disons qu'après tu as de l'expérience, tu dis : "bon, ça c'est tel remède", tu as plus besoin de chercher dans tes bouquins mais disons que comme chaque cas*

est nouveau, c'est ça qui est génial. » (VetF10, vétérinaire homéopathe français, pratique mixte, indépendant, 63 ans). Ou encore une autre vétérinaire qui reconnaît que l'apprentissage de cette thérapeutique s'avère sans fin :

« On n'a jamais fini d'apprendre. C'est un domaine qui est immense. Moi j'aime bien dire que plus j'apprends, plus je m'aperçois de l'étendue de ce que je ne sais pas encore. C'est infini ! Mais c'est aussi ce qui en fait le côté hyper passionnant. » (VetF7, vétérinaire homéopathe française, pratique petits animaux, salariée, 52 ans).

Les jeunes homéopathes, à ce moment-là, vont alors tenter de dépasser cette peur et de mettre en pratique certains remèdes appelés instantanés qui généralement produisent des résultats positifs, comme Arnica en cas de coups et traumatismes, ou encore Nux Vomica en cas de troubles digestifs, China Rubra en cas de diarrhées intenses pour les veaux et autres. La caractéristique propre de ces traitements homéopathiques instantanés réside dans l'action rapide sur les maladies aiguës, ne reposant pas sur l'individualisation de l'animal, pourtant centrale pour les cas chroniques⁶². L'application de ces remèdes instantanés permet une prise de confiance chez le thérapeute et conforte sa volonté de poursuivre ses expériences.

Par ailleurs, le travail intellectuel ne doit pas être négligé lors de cette phase d'appréhension pragmatique, comme l'affirme ces vétérinaires dont les résultats ne se sont pas toujours révélés à la hauteur de leurs attentes :

« J'avais 15 classeurs d'homéopathie presque année par année, enfin dans un ordre chronologique. J'avais identifié les bons cas qui pouvaient être le support de travail et puis le reste, c'était la foire. Et puis, je les ai repassés en triant, celui-ci il a marché, colonne de droite, celui-là, je n'ai pas su, colonne de gauche. Ça peut permettre de construire une expérience. » (VetF4, vétérinaire homéopathe français à la retraite, pratique mixte, indépendant, 67 ans)

I : *Parce que vous avez fait l'expérience sur certains animaux ?*

V : *Oui.*

I : *Où ça n'a pas fonctionné ?*

V : *Ça n'a pas fonctionné du tout. Les propriétaires n'étaient pas fâchés mais enfin, j'ai vu, ça ne marche pas. On aurait dû continuer le traitement.* » (VetR15, vétérinaire homéopathe suisse à la retraite, pratique mixte, indépendante, 72 ans)

« Dans mes colis d'installation, il y avait un colis de complexes homéopathiques X (nom d'une entreprise vendant des remèdes homéopathiques) et j'ai essayé puisque ça, X m'en avait fait cadeau avec un détail bizarre, ça marchait une fois sur trois ou une fois sur quatre, ça dépend. » (VetF13, vétérinaire homéopathe français, pratique mixte, indépendant, 84 ans)

⁶² Les maladies aiguës signifient l'apparition de symptômes sur une courte période alors que les maladies chroniques se caractérisent par des symptômes récurrents sur le long terme.

Pour dépasser cette déception liée aux échecs thérapeutiques répétitifs, très souvent les vétérinaires ont fait l'expérience de la dernière chance en homéopathie, qui les ont incités à persévérer dans cette voie :

« V : Mais je me souviens d'un chien, ça c'était à la clinique des petits animaux, c'était un Terre-Neuve, et puis les gens ils sont venus pour l'endormir parce qu'il avait des abcès, enfin c'était une horreur, puis ce chien était complètement avachi, il faisait abcès sur abcès, il passait sa vie à la cave. Puis les gens, ils ont dit : "on veut l'endormir", c'était des éleveurs. Puis ce chien, justement c'était un de ces cas où je l'ai vu arriver, ça m'a fait tilt, et puis là je leur ai dit vous me donnez une semaine parce que ce chien j'aurais dû l'endormir, une semaine mais j'aimerais essayer quelque chose. Puis la dame, elle a dit une semaine pourquoi pas.

I : Sans y croire vraiment ?

V : Non. Puis moi je me suis dit j'ai rien à perdre et puis le chien non plus. Et puis le chien, il était vraiment pas bien, puis je lui ai donné une fois un médoc. Alors j'y croyais pas, ce chien il est arrivé à l'âge de douze ou treize ans. Chaque année, la dame elle m'écrivait. Ce chien est remonté de la cave, il s'est réinstallé sur un fauteuil, il a repris sa place et il y a plus eu d'abcès. » (VetR6, vétérinaire homéopathe suisse, pratique petits animaux, salariée, 61 ans)

Il semble important à ce stade d'analyse de rappeler que l'ensemble de nos interviewés a persisté dans la carrière homéopathique, après avoir expérimenté à un moment ou à un autre au moins une guérison homéopathique. Mais il est très probable que d'autres vétérinaires ont abandonné, malgré plusieurs tentatives, sans jamais connaître une expérience encourageante, qui les aurait encouragés à persévérer dans la carrière homéopathique.

Il est vrai que cette appréhension de l'homéopathie, perçue comme une formation rigoureuse, difficile et longue à apprendre, couplée avec l'expérience d'échecs, peut décourager aussi quelques vétérinaires : *« Si tu trouves le bon remède, ça marche tout de suite. Bingo ! Si tu ne trouves pas le bon remède, tu galères. »* (VetF10, vétérinaire homéopathe français, pratique mixte, indépendant, 63 ans) ou encore *« Alors l'homéopathie est une médecine compliquée, exigeante, et quand même très essentiellement individuelle, même si on peut trouver des remèdes de troupeau, ce n'est quand même pas facile. »* (VetF8, vétérinaire homéopathe français, pratique mixte, indépendant, 69 ans).

Certains interviewés émettent même de forts doutes, allant jusqu'à remettre en cause les principes même de l'homéopathie :

« J'ai sauvé des chiens, c'était formidable, mais je ne suis pas sûr que l'homéopathie ait changé quoi que ce soit, je ne sais pas, je les ai touchés de mes mains miraculeuses, etc. Il faut penser à toutes les options. Donc dans l'homéopathie, je n'ai absolument pas l'impression d'avoir la certitude que mon granule ait changé quoi que ce soit. » (VetR7, vétérinaire homéopathe et acupuncteur suisse et chargé de cours des méthodes non-conventionnelles, pratique petits animaux, indépendant, 66 ans)

L'appréhension pragmatique inclut également la prise en compte des symptômes considérés souvent comme anodins en médecine classique comme le raconte ce vétérinaire d'un ton moqueur pour certains vétérinaires conventionnels qui ne remarqueraient même pas des symptômes pourtant visibles :

« Mais j'ai des jeunes collègues, j'ai fini par leur dire ça : “écoutez, on n'est pas dans le même monde, on n'a pas la même vision de la maladie, on n'a pas la même vision du thérapeute, on n'a pas la même vision de la mort, de l'accompagnement, on n'a pas la même vision de l'énergie des remèdes, de la Clinique”. Je leur dis : “Mais regarde, il a la patte gauche plus chaude que la patte droite”. Ils répondent : “Ben oui, mais qu'est-ce que tu veux que ça me fasse ?”. Donc tant pis. » (VetF1, vétérinaire homéopathe français, pratique mixte, indépendant, 59 ans)

La phase de test s'avère cruciale dans la carrière des vétérinaires homéopathes, puisqu'elle détermine si le vétérinaire souhaite poursuivre ou non son investissement dans cette thérapeutique, malgré les échecs, les doutes et les difficultés propres à cette thérapie. La confiance et la croyance en l'efficacité de l'homéopathie entrent alors en ligne de compte dans leur détermination à persévérer dans cette voie.

4. Démontrer la scientificité de l'homéopathie comme une thérapeutique qui marche

La pratique homéopathique soulève de nombreux débats, orientés principalement autour de deux dimensions : la scientificité, en raison de preuves quasiment inexistantes, et l'efficacité sérieusement remise en doute (Rijnberk & Ramey, 2007). Conscients des enjeux et des tourments liés à l'usage de cette thérapie, les vétérinaires que nous avons interrogés ont constamment relaté des récits de guérison, parfois relevant du miracle, malgré certains échecs qu'ils ou elles ont pu éprouver. Ainsi, ils compensent l'absence de légitimité scientifique par le registre de l'expérience, par la réalité empirique qui contribue à prouver l'efficacité des remèdes. Plusieurs recherches ont déjà relevé ce mécanisme à la fois de défense et de renforcement de la conviction des valeurs thérapeutiques homéopathiques, à travers les récits de médecins généralistes homéopathes, d'éleveurs ou encore de vétérinaires homéopathes, grâce à leurs propres expériences, à leurs vécus (Eastwood, 2000 ; Hellec, 2019 ; Hellec *et al.*, 2021 ; May & Sirur, 1998).

Selon Jérôme Debons, cette phase constitue la véritable entrée des médecins généralistes homéopathes dans les carrières homéopathiques. D'après ce chercheur en sociologie : *« L'entrée dans une carrière d'homéopathe nécessiterait de dépasser la croyance, ou plutôt de l'asseoir sur une conviction plus forte et fondée sur le constat d'efficacité »* (Debons, 2015, p.

233). S'il est vrai que la croyance en l'efficacité thérapeutique de l'homéopathie semble cruciale dans ce processus, nos entretiens montrent l'importance des deux étapes antérieures pour parvenir à cette phase qui crée les bases solides pour asseoir la légitimité en tant que professionnel homéopathe.

Tandis que les médecins étudiés par Jérôme Debons commenceraient à « croire » en l'homéopathie une fois qu'ils ont testé à plusieurs reprises les effets homéopathiques sur leurs patients et s'engagent à partir de là véritablement dans une carrière d'homéopathe, nos enquêtés semblent, eux, davantage convaincus avant même de s'engager dans cette carrière. Néanmoins, nous pouvons supposer que les médecins et les vétérinaires empruntent un itinéraire semblable, mais que leurs récits n'ont pas accentué de la même manière certains éléments conduisant à des résultats d'analyse différents. D'autant plus que Jérôme Debons n'a pas porté une attention particulière aux étapes antérieures de la socialisation des médecins homéopathes, ce qui complique là aussi la convergence des résultats.

Revenons dans un premier temps au premier point de dissension qui concerne la problématique de la scientificité. La majorité des vétérinaires rencontrés réfutent l'assimilation de l'homéopathie à une discipline non scientifique, puisqu'ils se considèrent comme des vrais scientifiques, exerçant une pratique crédible :

« L'individualisation du malade, c'est ce qui rend toute la difficulté de l'homéopathie. Et c'est vrai que c'est une barrière par rapport à l'image de la science telle qu'on veut la construire aujourd'hui. Mais il y a tout à fait d'autres façons d'aborder la science. [...] Pour finir sur l'aspect non scientifique de l'homéo, moi je suis vraiment contre, je me considère comme un scientifique. L'aspect scientifique, pour moi, ce n'est pas un argument, c'est tout. Je trouve que c'est important de comprendre qu'on n'est pas du tout des marginaux antiscience, on a tous une formation scientifique. » (VetF11, vétérinaire homéopathe français, pratique mixte, indépendant, 53 ans)

Rendre cette pratique plausible scientifiquement n'est pas une des tâches les plus simples, puisqu'il s'agit de la principale controverse autour de cette pratique. Certains enquêtés reconnaissent d'ailleurs les divers obstacles dans l'élaboration de preuves scientifiques concernant cette pratique homéopathique :

« Je pense que si l'homéopathie vétérinaire pouvait enfin révéler ce qu'elle est capable de faire en tout cas en unicisme, ça aiderait peut-être l'homéopathie à être crédible parce que les animaux on ne pourra pas dire que c'est de l'effet placebo, comme certains le martèlent en permanence. » (VetF2, vétérinaire homéopathe français, pratique animaux de rente, indépendant, 68 ans)

« C'est vrai que, tant que scientifiquement on n'aura pas prouvé un système qui nous permette de, c'est vraiment cette façon de voir la vie de manière scientifique ou d'accepter une part de mystère. Alors soit on voit la vie de manière complètement scientifique et c'est

vrai qu'on a peu de moyens d'interagir ou de communiquer parce que moi je comprends leur façon de voir, donc je me dis oui je n'arrive pas à prouver ce que je fais donc si pour toi il n'y a pas un récepteur exact ou un fonctionnement moléculaire que tu arrives à décrypter et donc tu ne crois pas, ben voilà. » (VetR5, vétérinaire homéopathe suisse, pratique bovine, salariée dans un cabinet mixte, 39 ans)

Un vétérinaire en particulier revient sur la question de la démonstration scientifique de cette thérapie, et nous fait part de deux obstacles qui empêcheront dans tous les cas, selon lui, de prouver que l'homéopathie agit véritablement si les chercheurs scientifiques persistent à recourir aux tests scientifiques issus de la médecine conventionnelle, et de fait non adaptés aux principes homéopathiques :

« On peut faire une étude scientifique. Il y a deux murs, il y a deux obstacles à ce qu'ils appellent la science. Le premier obstacle c'est le mur d'Avogadro. Tu sais comment on fabrique des dilutions ? Tu donnes 1CH, tu prends une teinture-mère, tu dilues à 1%, tu secoues, tu dynamises, cent fois, tu as 1CH. Tu reprends 1ml, tu donnes 1CH, tu secoues donc à chaque étape de CH, tu as une dilution en dix moins deux, un centième. [...] Donc on a plus de molécules de départ sauf que ceux qui te disent "l'homéopathie, c'est comme si je verse un verre d'eau dans la Seine et que je vais le récupérer au Havre et que je dis il y a quelque chose dedans ". Ce n'est pas ça du tout. On n'a pas secoué la Seine cent fois à chaque dilution. On la secoue. Et la dynamisation, c'est fondamental dans l'étape, on le sait aujourd'hui [...] Ça c'est des chimistes quantiques qui ont découvert ça, ce n'est pas nous ça. Mais le Mur d'Avogadro, c'est extraordinaire, c'est qu'ils te disent donc il y a plus de matière donc votre truc ne peut pas marcher. [...] Donc le premier mur scientifique, c'est ça. Le deuxième mur scientifique c'est la randomisation c'est-à-dire qu'en science, en pharmacologie, aujourd'hui, tu ne peux pas démontrer l'action d'un médicament sans faire un dossier d'AMM, sans monter une expérience randomisable c'est-à-dire répétable dans les mêmes conditions avec le même résultat à chaque fois. C'est simplement dire, voilà l'aspirine marche sur ça et je peux refaire l'expérience cent fois avec mes cobayes avec les mêmes conditions, j'aurai toujours le même résultat. C'est ça la randomisation. Et on ne conçoit l'effet d'un médicament que comme ça. Or, le deuxième principe de l'homéopathie, le premier principe c'est la loi de similitude, le second c'est l'individualisation du malade. On ne peut pas faire ça, nous. Il n'y a pas un médicament sur la grippe ou un médicament sur la migraine, elle ne marche pas comme ça l'homéopathie. Donc là, on a un deuxième mur scientifique. » (VetF11, vétérinaire homéopathe français, pratique mixte, indépendant, 53 ans)

Une autre vétérinaire avoue que la dimension intuitive, qui constitue une part infime dans la médecine dite classique, prend *a contrario* une place importante dans le diagnostic homéopathique :

« Ceux qui font vétérinaire, médecin, pharmacien, qui veulent faire des professions dans ce style-là, souvent on fait un bac scientifique donc on nous apprend des protocoles scientifiques, on nous apprend des choses très rigoureuses, on nous apprend que l'intuition ce n'est pas scientifique. Et après pendant les études vétérinaires, c'est assez cartésien. Et l'homéopathie là-dedans, elle n'est pas tout ça. Je pense que c'est une vision très différente. Il faut se remettre en cause. Et ça remet en cause aussi de ce que c'est la

vie en fait. Oui parce que quand on voit, qu'on va donner Apis Mellifica à une vache parce qu'elle n'arrivait pas à avoir un veau et parce qu'elle se comportait comme une abeille et qu'en donnant, parce que c'est que de l'énergie, c'est qu'une vibration en fait, cette granule d'homéopathie, il y a plus de matières. Et qu'en donnant cette vibration-là, on remet cette vache en équilibre et qu'elle nous fait un veau un mois plus tard, sans qu'on comprenne pourquoi, sans que ça réponde...je pense que ça peut déranger. » (VetF9, vétérinaire homéopathe française, pratique mixte, indépendante, 46 ans)

Un enquêté confesse qu'il reste une part de mystère et de miracle dans cette thérapie :

« Nous sommes tous malheureusement des cartésiens et puis tout ce qu'on ne peut pas expliquer, ça gêne. Et c'est vrai, qu'il y a un côté un petit peu miraculeux, c'est pour ça qu'il y a certains, par exemple, les cœurs purs ici, ils n'aiment pas tellement l'homéopathie parce qu'ils pensent que c'est travailler avec les esprits parce qu'il n'y a rien donc ça doit être autre chose. » (VetR8, vétérinaire homéopathe suisse, pratique mixte, indépendant, 66 ans)

Les deux extraits, en parlant de « *dérangement* » ou de « *gêne* », nomment la perturbation que peuvent engendrer ces professionnels homéopathes dans le monde médical, ce qui leur vaut d'être souvent étiquetés de « *charlatans* », de « *marginaux* », de « *loufoques* », « *pour des originaux, pas bien rangés* ».

Pour aller vers un retournement de stigmatisme et montrer que la vraie science a des limites intrinsèques qui ne doivent pas être considérées comme un absolu, l'ensemble des vétérinaires qui pratiquent l'homéopathie s'accordent dans une même direction : défendre l'homéopathie comme une science, mais pas au sens strict du terme, selon une définition plus large. Ils cherchent à construire leur propre définition de la scientificité de l'homéopathie, à travers une approche pragmatique qui les amène à relater de nombreux discours de guérison. Ces manières de prouver la scientificité et l'efficacité homéopathiques passent ainsi obligatoirement par démontrer la fiabilité des expériences de terrain. Le regroupement de ces différents extraits des enquêtés va dans ce sens en exposant les différentes dimensions qu'ils souhaitent mettre en avant pour contrecarrer les discours de l'opposition basés sur les démonstrations scientifiques, selon un processus bien établi et qui peut difficilement être ébranlé :

« C'est vraiment le fait qu'un remède animal, végétal ou minéral possède en son essence un message qui peut être un message de guérison pour un individu qui souffre. Il y a quelque chose de vertigineux là-dedans. » (VetF11, vétérinaire homéopathe français, pratique mixte, indépendant, 53 ans)

Cette citation montre que la construction de la scientificité de l'homéopathie passe obligatoirement par la propre croyance des praticiens en la puissance des principes homéopathiques, dont les ressorts leur échappent parfois. Néanmoins, leur croyance reste

inébranlable, au point de présumer d'une efficacité sans faille de l'homéopathie comme étant une thérapie exceptionnelle, qui grâce à l'action bien ciblée des granules homéopathiques, quelque part un peu miraculeuses, se révèle capable de soigner tous les maux. Ainsi, ils rejettent en bloc les préjugés autour de cette thérapie, comme l'effet placebo, ou encore la présence plus appuyée de l'éleveur qui contribue à un rétablissement plus prompt de l'animal, ou même une réactivité du médicament plus faible :

« Mais vu la vitesse à laquelle on guérit, ce n'est pas placebo. Moi, ça m'est arrivé d'avoir des veaux couchés par terre, mourants, et je donne trois granules et deux heures après, on les retrouve plus, on sait plus où ils sont et ils sont en train de téter leur mère ! [...] Depuis le début je soigne des pneumonies avec des granules, je soigne des chevaux cardiaques, des chiens cardiaques, des chevaux qui ont les reins fichus, je veux dire, je ne soigne pas des exémas, enfin, je veux dire... Souvent on dit : "l'homéopathie, ça soigne des trucs pas graves". Ce n'est pas vrai. Une médecine, c'est ou ça soigne, ou ça ne soigne pas. Et je me rappelle avoir entendu des émissions de radio, ils disaient : "l'homéopathie, c'est psychologique". Mais ça ne veut rien dire, parce que toute maladie a une composante psychologique. Donc, c'est bien un tout. » (VetF3, vétérinaire homéopathe et ostéopathe français, pratique mixte, indépendant, 66 ans)

« Montrer à ce moment-là l'importance de l'homéo parce que là, nos résultats sont irréfutables, parce que l'effet placebo, il faudra repasser avant de nous dire que c'est l'effet placebo. Quand on met un granule comme je l'ai fait il n'y a pas si longtemps, de Lycopodium dans une pomme qu'on donne au cheval, tous les matins, il a sa pomme. Là il a la pomme avec un granule, il s'en fout, il ne le sait pas et que ces crises de piroplasmose au lieu d'être toutes les trois semaines, elles disparaissent, on peut penser que c'est intéressant. » (VetF12, vétérinaire homéopathe français, pratique mixte, indépendant, 82 ans)

Ces différents extraits concernant la légitimité scientifique de cette thérapeutique pointent la légitimation même de la pratique homéopathique, et par là-même les enjeux de définition autour de l'efficacité thérapeutique. Il est intéressant de remarquer que moins de la moitié de nos enquêtés parlent spontanément de l'effet placebo mais, parmi ceux-là, ce sont les vétérinaires qui combinent autant l'allopathie que l'homéopathie avec une part plus importante de l'homéopathie dans leur pratique quotidienne. Ils en viennent alors à légitimer leur recours à cette thérapie par le rejet en bloc de l'effet placebo sur les animaux, qui ne peuvent être conscients psychologiquement de la présence de granules homéopathiques. Ainsi, les vétérinaires, par leurs simples récits de guérison, parviennent à légitimer leur pratique et ce, différemment de celle des médecins homéopathes, qui s'affranchissent plus difficilement de l'attaque placebo comme le mentionne cet enquêté :

« Et puis, avec les animaux, quoi qu'en disent les collègues humains, on ne peut pas se défendre avec l'excuse que c'est un effet placebo. Avec un animal, vous oubliez le placebo. Ils n'en savent strictement rien de ce que vous faites. L'effet placebo, c'est une excuse,

on le voit avec les animaux. Excuse bien utilisée en médecine humaine pour se défendre, mais pas en médecine vétérinaire. » (VetR16, vétérinaire homéopathe suisse, pratique mixte, indépendant, 56 ans)

Pour les enquêtés qui recourent uniquement à l'homéopathie, ils parviennent plus aisément à légitimer l'efficacité de l'homéopathie en cumulant suffisamment d'expériences professionnelles réussies, où l'effet placebo se montre inexistant. Pour ceux qui emploient davantage l'allopathie, ils passent plus aisément sous silence l'effet placebo, puisqu'ils parviennent plus difficilement à légitimer l'homéopathie qui demeure assez faible dans leur pratique quotidienne et préfèrent ne pas s'engager dans cette voie.

Et même si l'ensemble des vétérinaires ne tiennent pas des discours aussi élogieux autour de cette thérapie, et reconnaissent que l'allopathie contribue à donner du confort plus rapidement, ou même que l'homéopathie ne saurait tout soigner, cela s'explique notamment par leurs pratiques professionnelles oscillant entre allopathie et homéopathie, que nous analyserons plus amplement dans le sixième chapitre. Toutefois, la majorité d'entre eux avoue qu'ils ne sauraient être aussi efficaces sans cette thérapie d'appoint : *« J'aurais été certainement moins efficace. Nettement. Je peux enlever 50%, 50% large, sinon plus. » (VetF6, vétérinaire homéopathe française à la retraite, pratique mixte, indépendante, 78 ans), « On cherche à avoir une bonne efficacité et c'est vrai que la médecine alternative nous en donne une bonne... nous aide beaucoup. » (VetR4, vétérinaire homéopathe suisse, pratique petits animaux, indépendant, 58 ans), « C'est prodigieusement efficace de travailler comme ça. » (VetF8, vétérinaire homéopathe français, pratique mixte, indépendant, 69 ans), « Ah mais l'homéopathie quand c'est pratiqué à un certain niveau, c'est quelque chose de passionnant et de très efficace. Quand vous guérissez un chien atteint d'épilepsie avec une seule prise de remède, c'est quand même intéressant [...] Le détail est tout simple, c'est que ou bien, vous voulez être le plus efficace possible, ou vous voulez remplir votre portefeuille. » (VetF13, vétérinaire homéopathe français, pratique mixte, indépendant, 84 ans).*

L'imbrication et l'interdépendance entre ces trois étapes du processus de carrière s'avèrent essentielles. En effet, chaque phase alimente la prochaine et fonde peu à peu les étapes clés dans la démarche du vétérinaire afin de devenir homéopathe. Mais si celles-ci constituent le terreau riche et solide comme support dans ce processus, ce dernier est néanmoins loin d'être figé. Au contraire, il se présente comme continu tout au long de la professionnalisation des vétérinaires, avec un apprentissage régulier et quotidien issu des expériences professionnelles qui permettent de côtoyer des symptômes tout aussi originaux les uns que les autres.

Conclusion

Pour conclure cette deuxième partie, l'analyse des parcours biographiques de nos enquêtés vers cette pratique dite minoritaire a mis en évidence, notamment, deux formes d'intégration de cette thérapeutique dans leur pratique quotidienne. D'une part, une bifurcation progressive par une intégration douce de l'homéopathie à travers la combinaison à la fois de l'homéopathie et de l'allopathie, au sein d'une même pratique et d'autre part, une bifurcation radicale par l'utilisation immédiate et exclusive de cette thérapeutique par certains de nos enquêtés. L'explication de cette déclinaison des divers profils chez nos enquêtés trouve sa source notamment dans les trajectoires sociales. Celles-ci ont fait ressortir l'influence d'un capital culturel, scolaire et conjoint chez ces vétérinaires, dans leur orientation vers une nouvelle manière de soigner au sein d'un domaine de soin connu pour être conventionnel. Ces ressorts sociaux contribuent ainsi à appréhender différemment et plus précisément le sens des bifurcations entreprises par nos enquêtés, mais aussi à saisir l'ancrage progressif de leur identité professionnelle différente de leurs pairs au sein de la profession vétérinaire classique. En effet, l'ensemble de cette partie restitue la manière dont ces vétérinaires deviennent des « autres » vétérinaires, des vétérinaires « différents », en s'inscrivant pour certains à la limite de la frontière entre norme et déviance : norme pour continuer à utiliser les soins conventionnels au cœur de leur apprentissage professionnel, et déviance pour tendre vers une pratique vétérinaire alternative et minoritaire. Parmi nos enquêtés, certains s'inscrivent amplement dans la déviance par l'adoption totale de cette autre pratique. Néanmoins, que la déviance soit plus ou moins marquée chez nos enquêtés, ils façonnent de manière similaire leur carrière homéopathique dans le but de persister dans cette voie homéopathique semée d'embûches. En outre, les expériences professionnelles tâtonneuses, les stigmates qu'ils doivent affronter, cette thérapeutique constitue une échappatoire à une pratique plus prosaïque, insatisfaisante au niveau intellectuel et thérapeutique, pour retrouver peu à peu une certaine vitalité professionnelle.

Avoir concentré l'ensemble de cette seconde partie sur les bifurcations de nos enquêtés vers cette pratique jugée minoritaire, ainsi que sur les « ingrédients » qui ont amené les vétérinaires homéopathes à se tourner vers cette thérapeutique, permet de préciser « *la posture de l'individu dans l'action et le processus de mise en action* » (Négroni, 2005, p. 330). Nous sommes donc plus à même de saisir les orientations de nos enquêtés à travers leurs propres décisions, puisque ces reconversions professionnelles résultent uniquement de leur propre

volonté. Au lieu de définir leur orientation vers l'homéopathie comme une reconversion professionnelle, nous aurions pu au contraire parler plutôt de réorientation au sein de leur activité professionnelle. Néanmoins, le terme de reconversion a le mérite de placer l'acteur comme central dans sa décision de vouloir s'orienter vers une nouvelle pratique ou un nouveau métier, ce qui rend le processus de reconversion professionnelle comme un « *processus de décision* » (Négroni & Mazade, 2019, p. 94). Par leurs décisions de se tourner vers l'homéopathie partiellement ou totalement dans leurs pratiques professionnelles, ils expérimentent la « *vocation de soi* » (Ibid., 2019, p. 94). Ils se donnent ainsi les ressources nécessaires pour atteindre une nouvelle manière d'être soi, professionnellement parlant. Tout au long de cette partie, nous avons mis en avant les « ingrédients » qui ont contribué à entreprendre ces bifurcations. En revanche, en ayant la volonté de s'orienter vers une pratique jugée minoritaire et plutôt considérée péjorativement dans la profession vétérinaire, les vétérinaires se soumettent inexorablement à créer et devoir affronter des tensions dans l'espace social dans lequel ils se trouvent.

Finalement, l'ensemble de ces bifurcations, qu'elles prennent différentes formes, ont pour vocation de redonner du sens à la vie professionnelle, mais aussi personnelle, des vétérinaires homéopathes. Dans leurs discours, les vétérinaires appuient beaucoup sur l'importance de retrouver un sens à leur métier. Par cette notion de sens, ils entendent retrouver une profession qui fait écho à leurs propres croyances, valeurs, et entrent en cohérence avec leur vie menée. Bien évidemment, le sens donné demeure subjectif, ce qui explique les différentes temporalités et les divers types de bifurcations empruntées. Dans tous les cas, les vétérinaires homéopathes doivent effectuer une « *projection de soi* », à travers laquelle ces acteurs vont peser les pour et les contre pour mener à bien cette bifurcation, et évaluer les valeurs générées et les risques pris (Négroni, 2019, p. 16). Le vétérinaire n'agit pas par impulsion mais plutôt par conscience des enjeux de santé animale en se tournant vers cette thérapeutique naturelle qui respecte selon eux le bien-être animal. Par leur sentiment d'inconfort et de mal-être dans la réalisation des tâches classiques de la profession vétérinaire, ces vétérinaires se trouvaient déjà dans une position marginale par rapport à leurs pairs. Ainsi, devenir homéopathe les rapproche de ce qu'ils considèrent comme la centralité dans leur profession, guérir par homéopathie (Rakoto-Raharimanana & Monin, 2019).

**Partie III - Légitimer des pratiques professionnelles
hétérogènes : enjeux de professionnalité pour le sous-
segment**

Introduction

Cette partie a pour ambition d'apporter des réponses à l'un des questionnements théoriques les plus récurrents dans la sociologie des professions, à savoir comment les professionnels parviennent à légitimer leurs professions. Par quels moyens et auprès de qui réussissent-ils à se professionnaliser et comment atteignent-ils une certaine reconnaissance ? Si nous avons déjà répondu en partie à ces questionnements dans le premier chapitre, autour de la constitution du sous-segment professionnel des vétérinaires homéopathes, au travers de la mise en place de lieux de formation, de publications et d'associations, les deux chapitres qui suivent l'abordent sous l'angle de la diversité des pratiques professionnelles. Loin d'être unifiées, celles-ci attestent d'une divergence de conception de la doctrine homéopathique et de plusieurs modes d'appropriation du(des) savoir(s) homéopathique(s). Malgré cette diversité des pratiques professionnelles, les vétérinaires partagent les fondements de cette doctrine, ainsi que la démarche homéopathique, socle à partir duquel se crée l'unité du sous-segment. Cette unité s'avère néanmoins assez fragmentée, puisque la doctrine est animée par de nombreux courants qui complexifient le processus de légitimation auprès de leurs pairs.

Légitimer et faire reconnaître leurs tâches professionnelles constitue dès lors une des missions principales de ces professionnels, missions rendues plus difficiles par la diversité de leurs pratiques professionnelles. Notre étude montre l'existence de deux figures distinctes au sein de ce sous-segment : les vétérinaires « puristes », qui emploient dans leur exercice médical uniquement l'homéopathie, et se rapprochent de la vision la plus orthodoxe de cette thérapeutique ; et les vétérinaires « pluriels », qui élargissent leur répertoire d'action thérapeutique (Debons, 2015, Dodier, 1993) en combinant l'homéopathie et l'allopathie dans leurs traitements. Une grande partie est dédiée à cette diversité des pratiques professionnelles, car elle est bien une caractéristique spécifique propre au sous-segment des vétérinaires homéopathes.

ENCADRÉ 10 : DESIGNATION DES DEUX CATEGORIES PRINCIPALES DE VETERINAIRES HOMEOPATHES

Pour introduire cette partie, il est important de clarifier les deux principales catégories selon lesquelles nous pouvons distinguer nos enquêtés. La désignation n'est pas aisée, car elle révèle et participe des luttes au sein du sous-segment. Pour établir ces deux catégories, nous nous sommes donc appuyées sur la manière dont les vétérinaires se nomment eux-mêmes (auto-désignation), et sur leurs pratiques professionnelles.

Les vétérinaires qui pratiquent exclusivement l'homéopathie dans leur activité quotidienne se nomment eux-mêmes « vétérinaires homéopathes », adeptes d'une démarche dite « uniciste », c'est-à-dire fondée exclusivement sur les traitements homéopathiques. Ils jugent pratiquer l'homéopathie la plus « pure », parce qu'elle est la plus proche de la pratique homéopathique orthodoxe développée par Samuel Hahnemann, et qu'elle ne suppose que la prescription de médicaments homéopathiques, voire même d'un seul médicament par cas traité (un seul type de granule). Nous pourrions ainsi les nommer les vétérinaires « puristes orthodoxes », mais dans un souci de simplification, nous nous en tiendrons à la qualification de vétérinaires « puristes ».

Les vétérinaires qui associent l'homéopathie à d'autres thérapies dans leurs pratiques quotidiennes se qualifient comme « des vétérinaires qui pratiquent l'homéopathie ». Cette nuance montre que l'homéopathie n'occupe pas la place centrale dans leur activité professionnelle. Ils vont donc combiner médecine vétérinaire allopathique et homéopathie, selon des modalités que nous allons éclairer. Nous aurions pu les appeler « vétérinaires mixtes », mais cela aurait généré une certaine confusion par rapport à une dénomination usuelle d'une spécialité au sein de la profession conventionnelle, la pratique mixte, qui désigne les vétérinaires soignant aussi bien les animaux de rente que les petits animaux (canine). De la même façon, nous excluons le terme « pluraliste », parce qu'il renvoie aux homéopathes qui se désignent comme tels lorsqu'ils recourent à plusieurs remèdes homéopathiques à la fois. Par convention, nous nous en tiendrons dès lors à la désignation de vétérinaires « pluriels » pour les vétérinaires qui combinent à la fois la médecine conventionnelle et à la fois la médecine homéopathique.

L'imbrication entre ces deux types de thérapies pratiquées par les professionnels a intéressé plusieurs chercheurs en sciences sociales, qui l'ont nommée « *métissage thérapeutique* » (Paroz, 2002, cité par Jérôme Debons), ou processus d'« *hybridation* » (Frank & Stollberg, 2004). Dans leur étude sur l'hybridation des savoirs médicaux asiatiques avec les savoirs occidentaux en Allemagne, Robert Frank et Gunnar Stollberg distinguent notamment quatre formes d'hybridité mouvantes dans un contexte de globalisation culturelle : « *The most likely cultural consequence of this kind of globalization is hybridization, that means « the ways in which forms become separated from existing practices and recombine with new forms in new practices ».* » (Frank & Stollberg, 2004, p. 74). Ces notions s'opposent de fait à la « *rationalité biomédicale ou utilitariste* » propre à la biomédecine (Massé, 1997, p. 55). L'anthropologue Raymond Massé explique cette coexistence de savoirs médicaux qui implique l'essor de diverses formes de rationalités :

« Le lien unissant logique des savoirs et rationalité des pratiques n'est plus ni linéaire ni unidirectionnel. De multiples logiques déterminent de multiples formes de rationalités, qui cohabitent au sein des divers savoirs ethno médicaux, savoirs multiples auxquels les individus feront, tour à tour, appel selon les contextes et les niveaux d'interprétations souhaités. » (Massé, 1997, pp.62-63)

Nous devons également revenir sur le terme de « rationalité » afin de mieux concevoir ce pluralisme. Le terme de « rationalité » a suscité de nombreux questionnements et débats, notamment en anthropologie sur les logiques de soins, les systèmes de diagnostic et les logiques de traitements mis en œuvre pour soigner une maladie. Jean Benoît souligne en particulier le « rôle central du contexte » dans lequel prend forme cette rationalité, et ajoute : « *Ce contexte fournit à des croyances et à des décisions des critères de rationalité spécifiques des situations dans lesquelles elles fonctionnent.* » (Benoist, 1996, p. 498). De plus, il expose la contradiction entre, d'une part, les sciences expérimentales qui fondent la rationalité sur laquelle repose la biomédecine et, d'autre part, un « ensemble d'« idéo-logiques » qui dépasse cette démarche expérimentale et qui met en avant une logique basée sur le symbolique et l'affectif. Pour rendre compte de la manière dont nos enquêtés jonglent entre deux types de thérapeutiques, et vont concilier à la fois une « *logique des savoirs* » et une « *rationalité des pratiques* », nous prenons appui sur Raymond Massé, qui propose de s'intéresser en particulier aux « *conditions de coexistence et de recours à diverses formes de savoirs, de logiques et de rationalités.* » (Massé, 1997, p. 55). Selon lui, le décloisonnement ne peut avoir lieu sans un retour vers une « *approche phénoménologique des conditions de production de sens* » (Ibid., 1997, p. 66). Sylvie Fainzang partage aussi ce point de vue dans son étude sur les stratégies paradoxales que mettent en place certains malades dans leurs choix thérapeutiques, en citant Geneviève Paicheler : « *C'est l'articulation mutuelle de plusieurs logiques, et de ces logiques à leurs contextes et contraintes, qui permet de dépasser l'impasse du problème de l'articulation entre connaissance et action.* » (Fainzang, 1997, p. 7). Suite à cette brève explication des enjeux qui entourent ce terme de rationalité, nous sommes plus à même d'appréhender la confrontation de ces deux paradigmes de soins présents chez nos vétérinaires et des défis qu'ils posent à la revendication de leur professionnalité. Nous constatons que les enjeux de professionnalité ne se posent pas de la même façon pour les vétérinaires « puristes » que pour les vétérinaires « pluriels ». De plus, peu de travaux sociologiques se sont interrogés sur la place qu'occupent les différents segments qui composent le secteur de santé animale. Cette partie a donc pour ambition d'apporter une analyse qui porte sur les tensions, collaborations ou coopérations entre plusieurs segments qui composent ce secteur et comment ils se placent, à quel moment et pour quelles raisons.

Dans le chapitre six, nous étudions de façon approfondie les premières divergences qui entourent le sous-segment des vétérinaires homéopathes, en raison des différents courants qui l'animent. Nous remarquons que ces professionnels s'approprient différemment l'approche homéopathique, ce qui de facto conduit à des pratiques différenciées. De ces approches différentes découlent des luttes internes au sous-segment, autour de la conception de l'approche homéopathique et de sa mise en pratique entre les vétérinaires « puristes » et les vétérinaires « pluriels ». Nous montrons comment se déploient ces luttes à travers leurs pratiques professionnelles, et leurs manières de les légitimer ; comment les « puristes » et les « pluriels » coexistent dans un même sous-segment, mais aussi au sein d'une même personne. Nous nous appuyons sur Nicolas Dodier (1993), avec la notion de « *mondes d'action* », qui nous permet d'expliquer comment les vétérinaires « pluriels » passent d'un monde thérapeutique à un autre et comment les vétérinaires « puristes » jonglent eux aussi entre les deux « *mondes d'action* », alors qu'ils prétendent rester dans un seul monde thérapeutique ; subsidiairement, nous découvrons comment les vétérinaires allopathes en appellent eux aussi parfois au monde homéopathique. Pour décrire précisément le travail de légitimation des pratiques professionnelles de chacune des catégories identifiées, nous nous aidons des travaux d'Andrew Abbott (1988, 2003, 2005), en reprenant les différentes séquences qu'il a proposées pour analyser la constitution d'une « *jurisdiction* », ce qui nous permet de mieux décrire ce qui est commun, et à quel moment divergent les pratiques des différents profils d'homéopathes que nous mettons en exergue dans ce chapitre.

Dans le chapitre sept, nous approfondissons l'analyse des luttes internes à ce sous-segment, à partir du cadre d'analyse proposé par Léonie Hénaut et Frédéric Poulard (2018) autour de la notion du « *jeu des segments* ». Cette dernière nous aide à mieux saisir ce que les luttes internes « *font faire* », dans notre cas, au sous-segment des vétérinaires homéopathes, en terme cette fois-ci d'interactions. Ainsi, après avoir montré la coexistence des deux profils d'homéopathes au sein du sous-segment, nous allons les analyser à travers leurs interactions et leurs relations. Nous nous appuyons notamment sur la notion de « *segmentation agonistique* », de Florent Champy, dans le but de mettre en avant les clivages internes déjà esquissés dans le chapitre six. Nous montrons également les relations externes de ce sous-segment avec le segment des vétérinaires allopathes, à travers la notion de « *vigilance* », c'est-à-dire l'attention que se portent mutuellement les membres du sous-segment à propos de certains enjeux particuliers (Hénaut & Poulard, 2018a). Ce « *jeu des segments* » nous donne la possibilité d'explorer plus finement les relations intra-professionnelles de ce sous-segment avec son environnement.

Enfin, nous nous intéressons à la question de la résistance aux bactéries, qui place la question de l'usage des antibiotiques, depuis plusieurs décennies, au cœur des débats. Après la médecine humaine, c'est au tour de la médecine vétérinaire d'être pointée du doigt, avec de fortes incitations pour les vétérinaires à redéfinir leurs pratiques quotidiennes, pour s'orienter vers un usage d'antibiotiques défini comme « plus raisonné ». La profession vétérinaire dans son ensemble est enjointe à passer d'une approche d'« *antibio-dépendance* » à des formes d'« *antibio-abstinence* » (Fortané, 2018). Face à ces nouveaux défis, nous pourrions penser que les médecines complémentaires et alternatives se situent aux avant-postes de la lutte contre le problème public de l'antibiorésistance, et que ce contexte ouvre ainsi une nouvelle voie et un nouvel épisode dans la quête de légitimité des vétérinaires homéopathes. Nous montrons pourquoi cela n'aboutit pas directement à une reconnaissance accrue des pratiques homéopathiques. Si les vétérinaires qui occupent une position reconnue et légitimée dans la profession se préoccupent de cet enjeu devenu majeur, ils envisagent différentes voies parmi lesquelles les médecines complémentaires et alternatives ne jouent pas le premier rôle. Plus précisément, nous nous attardons sur la relation qu'entretiennent les vétérinaires d'Etat, qui sont en charge d'élaborer des plans officiels contre l'antibiorésistance et de réformer la profession vétérinaire, avec notre sous-segment, et de la possible ou non intégration des médecines complémentaires et alternatives comme solution à ce phénomène. L'antibiorésistance contribue dès lors à exposer ces divergences d'opinions au sein de la profession vétérinaire, mais également à mettre en lumière la confrontation idéologique entre le segment des vétérinaires bureaucrates et le sous-segment des vétérinaires homéopathes.

Chapitre 6 - Un défi supplémentaire pour les vétérinaires homéopathes : la coexistence entre « puristes » et « pluriels »

Un segment ne peut exister qu'à condition de montrer une certaine unité et consistance, même si ses fondements peuvent être quelque peu chancelants et contestés. S'il est vrai que le sous-segment des vétérinaires homéopathes est composé de vétérinaires ayant des divergences de conceptions, nous ne pouvons nier néanmoins l'existence d'un socle qui forme un ensemble, une cohésion qui lie ses membres. Nous allons donc identifier en premier lieu ce qui fait unité chez les vétérinaires homéopathes, leur plus petit dénominateur commun, et saisir les raisons pour lesquelles ce sous-segment parvient à exister, quelles que soit les nombreuses façons de se l'approprier. Après avoir montré que l'argument transversal à nos enquêtés réside dans leur opposition à l'allopathie, nous allons passer en revue les différentes déclinaisons de l'approche homéopathique selon leurs compétences spécifiques, et leurs manières de se référer au socle, allant de l'unicisme au pluralisme, en passant par le complexisme. De ces courants et ses diverses pratiques, nous montrons qu'il existe deux types de profils de vétérinaires, qui légitiment à leur manière leurs pratiques homéopathiques selon leurs logiques d'action et leurs ressources.

1. L'opposition à l'allopathie comme base cristallisatrice

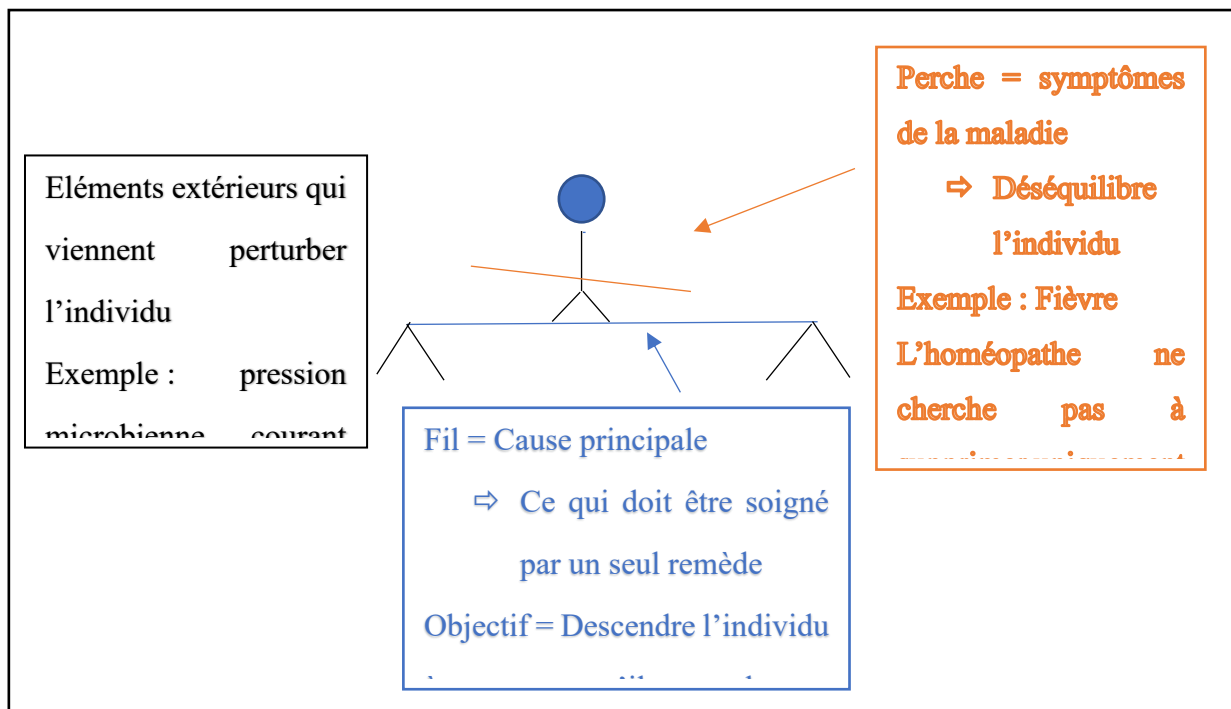
Les vétérinaires homéopathes partagent la même définition de la santé, en la considérant non pas seulement comme l'absence totale de maladies mais comme un état général de bien-être de l'animal. La santé, selon eux, est un puzzle qui, une fois toutes les parties reconstituées, forme un tout global, comme le présente un vétérinaire homéopathe, qui se sent dès lors autorisé à parler pour la médecine de manière générale, et pas seulement pour la médecine vétérinaire. Il s'agit d'ailleurs d'une manière d'étendre son domaine d'expertise :

« Pour moi la médecine, elle ne doit pas être dans une cloche à fromage, même pas en Suisse, ni en France, alors le patient il n'est pas dans un système fermé mais dans un système ouvert, donc ce qui veut dire qu'il est influencé par tout son environnement ; donc un bon thérapeute, que ce soit un médecin, un vétérinaire ou bref, doit s'occuper de l'environnement, l'alimentation, la famille, l'habitat, etc. » (VetR4, vétérinaire homéopathe suisse, pratique petits animaux, indépendant, 58 ans)

Les granules homéopathiques ne peuvent alors être efficaces que dans un environnement propice, une fois l'ensemble des pièces du puzzle encastrées et positionnées de manière logique

et au bon endroit. En ce sens, la vision des vétérinaires homéopathes rejoint, non sans paradoxe, la définition de la santé promue par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) : « *La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité* » (OMS, 2006). Aux yeux des homéopathes, l'animal, au même titre que l'humain, se trouve déséquilibré par les événements extérieurs, auxquels il faut prêter attention afin de parvenir à un équilibre propice au bien-être général. Une vétérinaire homéopathe formatrice à Zone Verte prend l'image d'un funambule pour illustrer ce jeu d'équilibre entre les dimensions physique, psychique et environnementale et par là, la dimension holistique de la santé propre, à la doctrine homéopathique (cf. Schéma 4).

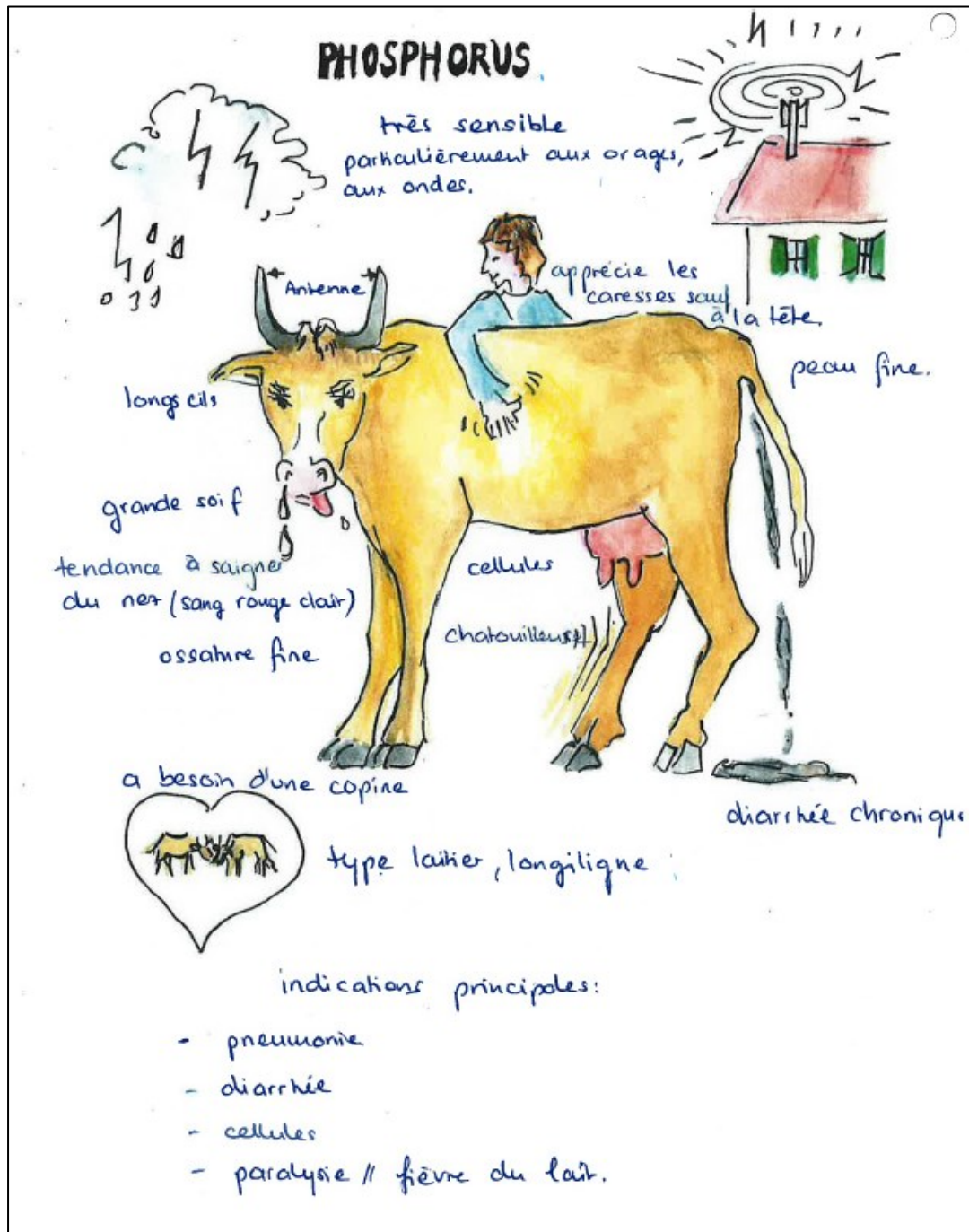
Schéma 4 : Représentation de l'approche globale autour d'un individu



Source : Reprise de l'illustration de la vétérinaire homéopathe formatrice à Zone Verte par l'auteure

Cette vétérinaire montre l'approche globale, en faisant référence aux individus et à la santé humaine, ce qui montre l'influence de la médecine humaine dans l'approche homéopathique, mais aussi le fort rapprochement entre médecine humaine et médecine animale dans la thérapeutique homéopathique, en référence à l'approche globale. Une autre vétérinaire propose d'expliquer l'influence de l'approche globale en plaçant cette fois-ci, non pas l'humain, mais l'animal au centre (cf. schéma 5).

Schéma 5 : Représentation de l'approche globale autour d'un animal



Source : Fiche descriptive d'une vétérinaire donnée aux éleveurs pendant un cours

Dans ce schéma, nous pouvons voir que l'animal est au centre de l'image, entouré d'éléments extérieurs qui peuvent venir le perturber : une sensibilité à la météo comme les orages, les activités humaines comme les ondes, ainsi que le contact physique tel que les caresses ou la compagnie. La vétérinaire détaille également l'attitude de la vache qui contient autant d'indices pour trouver le remède : dans ce cas, ces indices se trouvent être la soif, le

saignement du nez, la diarrhée, et une tendance à avoir des cellules trop élevées dans le lait. Enfin, le nom du traitement se trouve en gras et en haut de la fiche, bien mis en évidence. L'ensemble de ces paramètres montre l'importance de la prise en compte de l'approche globale dans le profil de l'animal.

Cette perspective, qualifiée d'holistique et systémique, est présentée comme l'antithèse du mode de fonctionnement de l'allopathie, ce qui est revendiqué par l'ensemble des vétérinaires homéopathes. Par-là, ils s'opposent à l'idée qu'il est possible d'isoler la maladie pour mieux l'éliminer. En ce sens, ils rejettent la perspective ontologique de la maladie développée par François Laplantine (1986), et privilégient la vision relationnelle de la maladie, à travers la perspective holistique (Sévigny, 1998). Ce cadre relationnel envisage la maladie comme un « *équilibre entre les différentes dimensions d'un tout* », et affirme que « *chaque dimension du tout détermine et est déterminée par chacune des autres, que le tout ne peut être compris en examinant isolément une de ses dimensions* » (Sévigny, 1998, p. 79). Ainsi, dans la démarche homéopathique, l'approche globale s'avère centrale, et elle est un argument récurrent dans les discours des praticiens, qui se suffit comme élément de légitimation : « *Mais la base véritablement, l'approche globale avec son caractère proprement subversif, c'est l'homéopathie.* » (VetF2, vétérinaire homéopathe français, pratique animaux de rente, indépendant, 68 ans) :

« Ce qui est important, c'est l'approche globale que permet l'homéopathie en particulier, et aussi l'aromathérapie, mais plus l'homéopathie. Quand c'est vraiment une approche globale, on prend en compte la vie de l'animal, l'environnement dans lequel il vit, le troupeau à qui il appartient et puis on va aussi jusqu'au niveau de l'éleveur, c'est-à-dire qu'on pense que les problématiques de l'éleveur ont des répercussions sur la santé du troupeau et donc la santé des animaux. » (VetF10, vétérinaire homéopathe français, pratique mixte, indépendant, 63 ans)

D'autres jugent même la composante holistique comme une caractéristique à part entière pour une pratique professionnelle dans les « règles de l'art », et contestent indirectement les fondements du segment des vétérinaires allopathes qui leur fait face :

« C'est l'holistique, c'est le complet. Un bon vétérinaire, il regarde bien l'animal : "ah oui il y a une plaie ici", "ah oui on a une articulation ici qui ne fonctionne pas bien". Il regarde tout très bien. » (VetR9, vétérinaire homéopathe suisse, pratique petits animaux et équine, indépendante, 52 ans)

« Ce qu'il faudrait se rendre compte, c'est que toutes ces suppressions qu'on fait et tout cet affaiblissement d'un système immunitaire et toute cette chronicisation de la maladie, on affaiblit, on affaiblit de plus en plus. Il faut avoir des bonnes formations pour ça. » (VetR10, vétérinaire et médecin homéopathe, directrice d'une école d'homéopathie, 57 ans)

La doctrine homéopathique, longuement développée dans l'ouvrage fondateur de Samuel Hahnemann (Hahnemann, 1982 [1921], 1834), retrace les différents principes homéopathiques, après avoir invalidé l'allopathie comme étant un « *art funeste* », une « *méthode dérivative* », ou encore une « *routine mécanique* », qui a pour seul guide des « *recueils de recettes* ». Au fil de l'ouvrage, ce père fondateur de l'homéopathie exprime son point de vue concernant son « *idéal thérapeutique* » :

« *L'idéal thérapeutique consiste à rétablir la santé d'une manière rapide, douce et permanente, à enlever et à détruire la maladie dans son intégralité, par la voie la plus courte, la plus sûre et la moins nuisible, cela d'après des principes clairs et intelligibles.* » (Hahnemann, 1982 [1921], p. 33).

Tout au long de cette œuvre ponctuée de nombreuses louanges autour de l'homéopathie considérée comme étant la seule vraie médecine à posséder le pouvoir de « *l'art de guérir* », Samuel Hahnemann, dans une autre version de l'Organon, oppose l'allopathie à l'homéopathie, au-delà même de l'aspect global, par la capacité de cette dernière à tendre notamment vers de « *véritables guérisons, douces, promptes, certaines et durables, [qui] consiste à choisir, dans chaque cas individuel de maladie, un médicament capable de produire par lui-même une affection semblable à celle qu'on veut guérir* » (Hahnemann, 1834, p. 59). Ainsi, la principale propriété de l'homéopathie consiste à l'activation ou la réactivation de la « *force vitale* », grâce à l'effet d'un médicament approprié, personnalisé, qui parvient à guérir par analogie. En ce sens, les vétérinaires homéopathes perçoivent les animaux, non pas comme des objets ou des machines, mais comme des véritables « *sujets* », ce qui implique de les considérer dans leur singularité, comme l'affirme cette vétérinaire :

« *C'est aussi dans le lien avec l'animal, je pense que vraiment de considérer l'animal comme capable d'émotions, capable de ressentir, qui puisse avoir des peurs, c'est vraiment des choses qu'on intègre en homéopathie, et puis qu'on considère pas du tout en conventionnel. Et ça je pense que c'est vraiment une étape supplémentaire, dans le lien avec l'animal.* » (VetR5, vétérinaire homéopathe suisse, pratique bovine, salariée dans un cabinet mixte, 39 ans)

Si l'homéopathie encourage à considérer les animaux comme des « *sujets* » à part entière, dotés d'une individualité et d'une subjectivité, les enquêtés homéopathes identifient de manière commune une limite à sa mise en pratique au sein de certains contextes. En effet, ils admettent que ce principe prend tout son sens pour soigner des petits animaux, ou encore des animaux de rente vivant dans des exploitations à taille humaine, mais qu'il s'avère plus difficile à mettre en œuvre dans le cadre des exploitations industrielles. Aucun de nos enquêtés n'a travaillé dans de telles exploitations car, selon eux, faire entrer l'homéopathie dans les élevages industriels apparaît difficile, l'animal y étant avant tout perçu sous sa forme productive et marchande, et

considéré pour sa valeur économique. Pour l'ensemble de ces thérapeutes alternatifs, dans un monde idéal et hypothétique, il faudrait alors faire marche arrière, en termes de conditions d'exploitation, et proposer une autre manière d'exploiter les animaux, ce que met en avant ce vétérinaire :

« Pour nous, c'est de changer les conditions d'élevages, faire d'une pierre deux coups c'est-à-dire respecter l'animal, l'élever autrement que par l'élevage industriel, revenir à des fermes à échelle humaine, ça, ça nous plaît. Et avec ça, en conformité avec cette ferme qui est basée sur le respect de l'animal, donner une thérapeutique basée sur le respect aussi de l'animal qui est l'homéopathie. On fait d'une pierre deux coups. Mais ça, c'est dans ma tête, c'est hypothétique, c'est dans cinquante ans. » (VetF12, vétérinaire homéopathe français, pratique mixte, indépendant, 82 ans)

Ainsi, la légitimation de cette pratique se fait aussi de manière circulaire, dans la mesure où les professionnels indiquent les conditions pour que l'homéopathie puisse fonctionner, alors que si ces mêmes paramètres ne sont pas pris en compte, cette thérapeutique ne saurait être efficace.

Il est en revanche indéniable de remarquer que chaque professionnel s'approprie à sa manière le savoir homéopathe, en fonction de son approche pragmatique, ce qui conduit à l'apparition de plusieurs courants autour d'une même thérapeutique. Si la référence au global est un argument fréquemment utilisé contre l'allopathie, un de nos vétérinaires avance justement un argument qu'il nous semble intéressant de prendre en compte dans notre analyse ici. Il envisage cette démarche homéopathe, non pas comme un outil qui prévaut par rapport à la médecine allopathique, mais plutôt comme un outil qui s'harmonise avec ses propres raisonnements et sa vision holistique de la médecine. La vision de ce vétérinaire, loin d'être généralisée à l'ensemble de nos enquêtés, inverse alors cette vision antagonique de la médecine homéopathe contre la médecine allopathique, mais la conçoit plutôt comme une médecine qui propose des outils plus conformes à sa conception médicale, sans juger ou discréditer l'allopathie. De fait, il sort de cette vision manichéenne récurrente dans les discours récoltés :

« Après, on a tous des outils intellectuels plus ou moins adaptés à des raisonnements. Moi le mien, il est vraiment adapté à la vision globale du patient en homéo et la vision intuitive aussi du détail. Dans une globalité, aller repérer, aller à la chasse de choses de façon presque intuitive, donc très rapide. Et voilà, j'ai plus un esprit de vision globale et de synthèse, qu'un esprit besogneux qui va prendre la température ou doser le glucose trois fois dans la journée. Il y a des gens à qui ça va bien de faire des courbes de poids, des coloscopies, voilà il y a des gens qui ont une pensée numérique, des autres qui ont une pensée synthétique, d'autres une pensée analytique. Voilà, j'ai un outil qui fonctionne plus en lien avec l'homéo, je suis bien dedans. » (VetF1, vétérinaire homéopathe français, pratique mixte, indépendant, 59 ans)

1.1. Un sous-segment animé par différents courants : l'enjeu de donner un ou plusieurs tubes de granules

Loin d'être une thérapeutique lisse qui se limite à des principes clairs et définis, l'homéopathie a engendré différents courants dans son application pragmatique, notamment pour contourner les difficultés qui lui sont liées. L'homéopathie dite uniciste consiste à prescrire un remède unique au sujet malade, après une observation fine de la totalité des symptômes développés par l'individu ou l'animal dans son ensemble, et non pas une prescription basée sur la maladie. Ce courant se considère comme le plus « pur » parmi ceux existants, notamment parce qu'il renvoie à l'orthodoxie du fondateur. Mais il se révèle également l'un des plus difficiles à mettre en place, comme Samuel Hahnemann le reconnaissait déjà à son époque : « *Elle est pénible et exige beaucoup de méditations.* » (Hahnemann, 1834, p. 5). Néanmoins, la plupart des vétérinaires enquêtés (huit vétérinaires suisses et l'ensemble des vétérinaires français) s'inscrivent dans cette vision orthodoxe, qu'ils considèrent comme l'homéopathie la plus juste, la plus efficace et la plus rigoureuse, ainsi que le mentionne ce directeur d'école :

« Mais l'idée quand même c'est l'unicisme parce que c'est ça, l'homéopathie de fond et de base, c'est celle-là la plus belle on va dire parce que bien sûr, c'est l'idée de fondement et puis, c'est l'idée que si on trouve cette clé, ben oui tout fonctionne et on le voit, on constate. Et c'est l'homéopathie la plus précise et la plus belle. » (MedR18, médecin homéopathe et directeur d'école, indépendant, 45 ans)

Contesté par les vétérinaires qui pratiquent l'unicisme, le courant pluraliste s'avère être également pratiqué par certains de nos enquêtés suisses (sept vétérinaires). Cette pratique consiste en la prescription de plusieurs remèdes homéopathiques simultanément, démarche très souvent assimilée à celle des allopathes. En associant cette pratique à celle de leurs confrères allopathes, c'est un moyen pour les vétérinaires pratiquant l'unicisme de dénier la légitimité des vétérinaires pluralistes qui ne respectent pas, selon eux, la doctrine hahnemannienne. Effectivement, ces vétérinaires pluralistes font le choix d'au moins deux remèdes, à défaut de ne pouvoir choisir qu'un seul remède, même si la plupart aimerait tendre vers l'« *idéal thérapeutique* » propre à l'unicisme. Il s'agit justement de cette quête au remède clé qui dissuade certains vétérinaires à s'inscrire dans le courant uniciste, car ils n'y parviennent généralement pas, par manque de formation. Ils se tournent alors davantage vers le pluralisme avec lequel ils se trouvent plus en phase. L'extrait suivant montre justement un vétérinaire pluraliste, qui tient à distance les positionnements théoriques en attestant que l'essentiel c'est de guérir :

« Enfin le chien, il boitait de toutes les articulations et il avait la peau rouge et il se grattait partout. Cette chienne, elle était vraiment mal en point. Et la dame, elle était désespérée, alors elle apprend que je fais de l'homéopathie, elle vient chez moi pour de l'homéopathie. Et moi, je vois son chien et il se trouve que c'était vraiment très facile de donner quelque chose, sauf que je ne savais pas si ça allait marcher ou pas. Mais c'était une chienne Sulfur à tous les coups, c'est-à-dire que c'est rare, je ne suis pas uniciste parce qu'il faut déjà y aller pour trouver la bonne molécule. Moi je sais ce que je suis moi, mais je ne suis pas uniciste dans mes traitements. J'en essaye un et après j'en essaye un autre mais je ne peux pas d'entrée dire, il y en qu'un. » (VetR14, vétérinaire homéopathe suisse, pratique petits animaux, indépendante, 63 ans)

Le dernier courant à mentionner est celui du complexisme, assez proche du pluralisme, qui est pratiqué par un de nos vétérinaires, à savoir le mélange de plusieurs remèdes homéopathiques au sein d'un même tube, pratique connue comme étant l'opposée du courant uniciste. Il s'agit d'un vétérinaire qui fabrique ses propres complexes homéopathiques, qu'il considère même comme des outils révolutionnaires faciles à mettre en pratique, avec une guérison quasiment garantie. Il ne voit donc pas d'intérêt à s'orienter vers le courant uniciste, difficile à atteindre, alors que le mélange de plusieurs remèdes augmente les chances de guérison et qu'il est facile d'accès pour ses clients :

« Ma méthode de choisir les médicaments, c'est que j'étudie la pathologie. Et après, je remarque dans la matière médicale ce qui est le plus près du problème. Et je choisis souvent plusieurs médicaments. Et mon but, c'est pas du tout de travailler avec quoi que ce soit comme méthode, j'ai un seul but, c'est de guérir. Tout le reste ne m'intéresse pas. Si ce n'est pas conforme à qui que ce soit, à quoi que ce soit, j'en n'ai vraiment rien à foutre. J'ai un seul but, c'est de guérir et de donner aux paysans des médicaments, ou aux cavaliers un médicament dans la main où il peut travailler avec. [...] Et mon but, c'était de préparer des médicaments, elle a une mammite, elle a un début de grippe, début de pneumonie ou elle a mal au pied, là j'ai des médicaments et neuf fois sur dix, ça marche. [...] Et aujourd'hui, je peux dire que j'ai quand même plus ou moins révolutionné la médecine vétérinaire en ce qui concerne les médicaments. Et ce qui me fait plaisir, c'est que ça continue. » (VetR11, vétérinaire homéopathe suisse, pratique animaux de rente, indépendant, 68 ans)

Ces différents courants attestent des perceptions multiples autour de cette thérapeutique. Nous avons montré que l'ensemble des vétérinaires s'accordent sur une démarche qui serait propre à tout homéopathe, qu'il soit uniciste ou pluraliste. Les différences entre eux et l'existence des différents courants résident essentiellement dans la prescription et le type de remèdes sur lesquels se fondent des sous-appartenances plus ou moins revendiquées, assumées ou contraintes. C'est pourquoi tous les homéopathes vont effectuer l'anamnèse, qui signifie la récolte d'informations de l'histoire de l'animal par le discours du propriétaire ou de l'éleveur, de son caractère, du contexte de l'apparition des symptômes et de leur évolution. Passée cette

première étape, le vétérinaire va procéder à la valorisation des symptômes, en sélectionnant ceux qui lui paraissent les plus révélateurs et significatifs pour l'amener vers le remède. Cette étape de valorisation va de pair avec celle de la répertorisation c'est-à-dire l'identification des symptômes, qui conduit à la hiérarchisation des symptômes, des plus significatifs aux moins pertinents. Le vétérinaire se trouve désormais armé pour parvenir à trouver le ou les remèdes homéopathiques qui correspondent à l'animal, en choisissant parmi les premiers remèdes qui ressortent de cette répertorisation. Cette étape est d'ailleurs souvent aidée de logiciels de codage pour faciliter ce travail assez laborieux (« *Ça demande beaucoup de boulot cette méthode-là. Plus je la découvre, plus elle est puissante.* » (VetR13, vétérinaire homéopathe suisse, pratique petits animaux, indépendante, 47 ans)) ainsi que de la *Materia Medica*, la matière médicale, qui détaille pour chaque remède homéopathique l'ensemble des symptômes.

La présence de ces différents courants conduit à une segmentation interne de ce sous-segment, et nous donne des indications sur les enjeux intra-professionnels et les tensions qui se jouent entre les vétérinaires homéopathes. Par cette segmentation interne, nous voyons apparaître une parcellisation des activités, par la manière dont chacun s'approprie et applique cette thérapeutique. Cette parcellisation peut notamment conduire à des luttes concurrentielles à l'interne sur la définition même de l'activité professionnelle autour de l'homéopathie, et venir fragiliser ce sous-segment. De plus, au-delà des enjeux de définition liés à l'activité professionnelle, les enjeux de reconnaissance, et par là-même de la construction de la professionnalité, ne seront pas les mêmes pour un vétérinaire uniciste, pluraliste ou complexiste. Ainsi, de l'appartenance à un courant, découlent une pratique différente, une attente de reconnaissance plus ou moins élevée, et des priorités professionnelles différentes, qui vont parfois conduire à un déclassement de certaines tâches. C'est le cas par exemple pour les vétérinaires les plus proches de la vision orthodoxe, pour qui avoir recours à l'allopathie peut se référer à la notion de « *sale boulot* », et vont alors laisser cette tâche aux vétérinaires conventionnels. Tandis que pour les vétérinaires pluralistes, l'essentiel réside surtout dans la guérison et ce, peu importe les traitements sélectionnés.

Il est important d'avoir à l'esprit que ces différents courants homéopathiques induisent une conception et un savoir homéopathiques propres, savoir qui est même assimilé selon certains chercheurs à un « *art* ». Les thérapeutes développent des compétences « *artistiques* », par la recherche et la constitution d'un remède unique à chaque cas, convertissant de fait le professionnel en un « *artiste* » (Adams, 2000 ; May & Sirur, 1998). Cette dimension artistique nous amène à penser que cette thérapeutique prend tout son sens au sein de son propre monde,

où diverses conceptions et perspectives s'entremêlent pour créer un monde à part, comme le formule ce professionnel :

« C'est vrai que je pense que mon métier prend vraiment de la cohérence entre la médecine, on va dire fonctionnelle, organique sur le corps, l'ostéopathie et la médecine informationnelle en régulation, l'homéo. Avec ces deux médecines là, déjà, ben on peut faire des miracles. Tant que l'organisme répond encore et qu'il n'a pas besoin de béquilles parce que s'il faut perfuser, on perfuse, s'il faut du glucose, on met du glucose, bien évidemment, s'il faut de la chir, on fait de la chir. Mais quand l'organisme, il est encore avec un minimum d'énergie vitale et que le processus de guérison peut tenir en place. Avec ces deux médecines là, ça n'a plus rien à voir avec les antibiotiques, on est dans un autre monde. » (VetF1, vétérinaire homéopathe français, pratique mixte, indépendant, 59 ans)

Cette notion de monde à part fait référence dans notre cas au « monde homéopathique » qui suppose divers engagements des professionnels dans la pratique homéopathique. En effet, leur inscription dans le courant uniciste ou pluraliste laisse à penser que ces vétérinaires s'engagent plus ou moins exclusivement dans la pratique homéopathique. Or, si c'est le cas pour certains, d'autres, au contraire, vont nuancer leur engagement en combinant dans leur pratique autant l'homéopathie que l'allopathie, parfois à part égale, ou alors avec une prévalence d'une des deux pratiques. Ainsi, loin d'avoir une pratique professionnelle claire et bien définie, les vétérinaires affichent à l'inverse des « *stratégies thérapeutiques* » (Faizang, 1997)⁶³ propres aux configurations médicales dans lesquelles ils se situent. Ces conduites thérapeutiques, que nous allons mettre en avant dans la partie suivante, participent alors à une reconfiguration de la pratique professionnelle classique du vétérinaire, en fonction de son raisonnement homéopathique et de son expertise médicale, ce qui va permettre l'existence du « monde homéopathique vétérinaire ».

2. Les vétérinaires « puristes » : l'illusion de se maintenir dans un seul monde thérapeutique

A cette première complexification interne liée aux différents courants, se greffe une seconde divergence, liée cette fois-ci à l'existence de deux profils transversaux à ces trois courants : les vétérinaires « puristes » et les vétérinaires « pluriels ». Les premiers affirment renoncer à l'utilisation des soins chimiques pour soigner les animaux depuis leur orientation

⁶³ Nous identifions ici les « *stratégies thérapeutiques* » pour parler des professionnels, au même titre que Sylvie Faizang l'applique pour les malades, à savoir qu'ils font des choix thérapeutiques qui peuvent s'avérer paradoxaux pour pouvoir se libérer de leur maladie.

vers l'homéopathie, tandis que les seconds combinent les deux mondes thérapeutiques, allopathique et homéopathique. Nous pouvons d'ores et déjà considérer cette « *pluralité médicale* » comme étant la norme au sein de la pratique vétérinaire alternative de nos enquêtés, puisque la majorité y a recours (douze vétérinaires suisses et sept vétérinaires français). Comme le signale Evelyne Micollier, l'usage des médecines alternatives en tant que complémentarité constitue l'un des usages les plus fréquents :

« Le concept de CAM est un « kit » sémantique au regard de la pluralité des savoirs et des pratiques ainsi désignées qui sont en usage dans les milieux du développement, de la médecine et de l'anthropologie, la plupart du temps avec un a priori favorable, en particulier pour un usage complémentaire. » (Micollier, 2011, p. 59-60)

Ainsi, les vétérinaires « pluriels » assument l'utilisation de deux thérapies médicales au sein d'une même pratique, avec une tendance petits animaux et mixte pour les vétérinaires suisses, à part égale pour le genre (Cf. tableau 6), et avec une dominance mixte pour les vétérinaires français, surtout des hommes (Cf. tableau 7).

Tableau 6 : Caractéristiques des vétérinaires homéopathes « pluriels » suisses

| Vétérinaires « pluriels » | Sexe | Année du diplôme vétérinaire | Spécialisation |
|---------------------------|------|------------------------------|-------------------------------|
| VetR1 | F | 2001 | Gros animaux |
| VetR2 | H | 1985 | Nouveaux animaux de compagnie |
| VetR4 | H | 1989 | Petits animaux |
| VetR5 | F | 2005 | Gros animaux |
| VetR6 | F | 1982 | Petits animaux |
| VetR7 | H | 1977 | Petits animaux |
| VetR8 | H | 1975 | Mixte |
| VetR11 | H | 1976 | Gros animaux |
| VetR12 | F | 1985 | Mixte |
| VetR14 | F | 1979 | Petits animaux |
| VetR15 | F | 1976 | Mixte |
| VetR16 | H | 1991 | Mixte |

Source : Auteure

Tableau 7 : Caractéristiques des vétérinaires homéopathes « pluriels » français

| Vétérinaires « pluriels » | Sexe | Année du diplôme vétérinaire | Spécialisation |
|---------------------------|------|------------------------------|----------------|
| VetF1 | H | 1982 | Mixte |
| VetF4 | H | 1978 | Mixte |
| VetF6 | F | 1965 | Mixte |
| VetF7 | F | 1991 | Petits animaux |
| VetF8 | H | 1974 | Mixte |
| VetF10 | H | 1976 | Mixte |
| VetF11 | H | 1990 | Mixte |

Source : Auteure

Les vétérinaires « puristes » s'avèrent être en minorité dans notre échantillon (cinq vétérinaires suisses et six vétérinaires français). Ainsi, pour les vétérinaires suisses, nous repérons cette fois-ci une dominance de femmes « puristes », avec l'apparition de la spécialité homéopathie humaine (Cf. tableau 8), alors que pour les vétérinaires français, nous observons les mêmes tendances que pour les « pluriels » français (Cf. Tableau 9). De fait, si la caractéristique du genre diffère notamment entre les vétérinaires « pluriels » et « puristes » suisses, nous pouvons affirmer que ni la spécialité ni même la génération n'entrent en ligne de compte dans la volonté des vétérinaires à effectuer ou non des déplacements entre deux mondes thérapeutiques. Concernant les vétérinaires « puristes », ils prétendent n'utiliser que l'homéopathie et ne faire aucun déplacement entre le monde allopathique et le monde homéopathique (cf. *infra*). Nous verrons malgré tout qu'ils jonglent bien entre ces deux mondes mais de manière plus subtile.

Tableau 8 : Caractéristiques des vétérinaires homéopathes « puristes » suisses

| Vétérinaires « puristes » | Sexe | Année du diplôme vétérinaire | Spécialisation |
|---------------------------|------|------------------------------|-----------------------------|
| VetR3 | F | 1984 | Mixte |
| VetR9 | F | 1996 | Mixte + Homéopathie humaine |
| VetR10 | F | 1985 | Homéopathie humaine |
| VetR13 | F | 1997 | Petits animaux |
| VetR17 | H | 1997 | Gros animaux |

Source : Auteure

Tableau 9 : Caractéristiques des vétérinaires homéopathes « puristes » français

| Vétérinaires « puristes » | Sexe | Année du diplôme vétérinaire | Spécialisation |
|---------------------------|------|------------------------------|----------------|
| VetF2 | H | 1975 | Gros animaux |
| VetF3 | H | 1978 | Mixte |
| VetF5 | H | 1983 | Gros animaux |
| VetF9 | F | 1996 | Mixte |
| VetF12 | H | 1963 | Mixte |
| VetF13 | H | 1960 | Mixte |

Source : Auteure

Revenons tout d'abord sur la notion de « pluralité médicale » qui sert d'appui à notre démonstration. Ce terme renvoie à une diversité d'actions thérapeutiques dans une situation donnée, ce qui signifie le passage d'un monde d'action à un autre. Dans notre cas, cette transition correspond au déplacement du monde homéopathique vers le monde allopathique, dans un contexte médical spécifique. C'est Nicolas Dodier qui, dans ses travaux sur l'expertise médicale et les formes de jugements des médecins du travail (1993), a proposé et défini cette notion de « mondes d'action » et de « déplacement », pour montrer que les jugements s'effectuent au sein de plusieurs « mondes d'action », en l'occurrence celui de la médecine d'un côté et ceux du droit, de l'entreprise et des assurances de l'autre :

« La notion de « monde d'action » pose l'hypothèse que les médecins s'appuient sur des ensembles d'entités pour juger : ils ont besoin d'une collection de repères, leur déplacement est canalisé par un ensemble d'objets préexistants. » (Dodier, 1993, p. 47).

Selon lui, les médecins-experts ne s'en tiennent pas à un seul monde d'action mais au contraire, ils les articulent entre eux :

« C'est une raison essentielle de la complexité de l'expertise : la diversité des mondes d'action n'est pas un problème de comparaison, comme le sont les cultures dans l'anthropologie classique, mais un problème de combinaisons [terme déjà en italique]. » (Dodier, 1993, p. 335).

Son analyse se révèle tout à fait éclairante pour notre étude sur les vétérinaires homéopathes, parce qu'elle permet de différencier les diverses « figures de cette géométrie temporelle des mondes d'actions » (Dodier, 1993, p. 335). Il met en évidence que, si ces mondes d'action étaient bel et bien séparés, il n'y aurait pas d'articulations possibles lorsque le médecin-expert se retrouve face à des « moments d'alternatives », c'est-à-dire au moment où il se retrouve au « carrefour de différents mondes » et doit faire un choix entre un seul ou plusieurs mondes. Il montre bien que les médecins du travail agissent différemment selon les mondes

d'action dans lesquels ils s'inscrivent. Nicolas Dodier prend l'exemple d'un médecin qui se retrouve face à une plainte, et doit alors faire le choix entre faire preuve de sollicitude, d'une part, et, d'autre part, entreprendre des démarches de l'ordre de l'expertise clinique, deux mondes d'actions relativement proches. La seconde situation réside dans le basculement d'un monde à l'autre, en cloisonnant son action face à une même entité. Pour cette situation, il prend le cas du médecin du travail qui, dans un premier temps, va prendre le temps d'écouter le patient et faire preuve de sollicitude ; ensuite, il va remplir la fiche qui concerne l'expertise des droits de manière objective, en omettant l'aspect clinique. La dernière situation décrite correspond au choix de la continuité, ou autrement dit de « *la fabrication d'un montage* », qui peut parfois conduire à un « *dédoublé de soi* », face à une gestion difficile du professionnel. Dans ce cas, il faut considérer le passé comme une composante qui permet de lier deux mondes ensemble. C'est le cas lorsque le médecin du travail prolonge les résultats de la visite médicale d'un de ses patients au sein de circuits professionnels qui vont apparaître suite à cette rencontre, comme dans les futures entreprises où le patient sera embauché, ou encore dans les organismes de Sécurité sociale.

Enfin, pour une meilleure compréhension de ces différentes configurations, il semble important d'intégrer le concept de « *cadrage de l'individu* », que nous reprenons d'Erving Goffman (Goffman, 1991), par lequel un individu va donner du sens à une situation via une interprétation subjective. Ce « *cadrage de l'individu* » peut être mis en lien avec le monde d'action dans lequel cet individu intervient, comme le fait Nicolas Dodier dans son analyse sur l'expertise médicale. Il s'avère que notre étude sur les vétérinaires homéopathes complexifie ce « *cadrage de l'individu* », puisqu'elle met en scène deux acteurs lors de l'expertise médicale, à savoir le vétérinaire et l'éleveur ou le propriétaire de l'animal, qui vont tous les deux coopérer afin d'aboutir au diagnostic médical concernant l'animal. De ce fait, il s'opère un double « *cadrage de l'individu* » au sein d'une même entité. Nous entendons par « individu » ici aussi bien l'éleveur ou le propriétaire de l'animal, que l'animal, puisque, comme nous l'avons vu, le monde homéopathique juge l'animal comme doté d'une sensibilité et d'une subjectivité, à travers lesquelles se construit sa propre personnalité. Le « *cadrage de l'individu* » se révèle alors double, puisque le vétérinaire, par son écoute, va non seulement effectuer une première interprétation des paroles de l'éleveur ou du propriétaire de l'animal, qui va ainsi conduire à un premier jugement puis, par son observation, va aboutir à une seconde interprétation, en reportant ce jugement sur l'animal qui va confirmer ou infirmer les paroles du propriétaire de l'animal.

Grâce à l'explication de ce cadre théorique, nous sommes plus à même de revenir sur les déplacements de nos enquêtés. Nous nous focalisons ici en particulier sur les vétérinaires « puristes », qui montrent un type de déplacement astucieux et peut-être moins assumé que les vétérinaires « pluriels », qui eux se déplacent de manière visible et confiante. L'antagonisme entre la pratique homéopathique et la pratique allopathique, qui s'inscrivent dans des mondes très différents, représente la raison la plus mentionnée dans les discours de ces vétérinaires, pour expliquer pourquoi ils privilégient exclusivement la démarche homéopathique (« *Au niveau du travail, non je ne donne jamais d'antibiotiques, je donne que de l'homéo.* » (VetR3, vétérinaire homéopathe suisse, pratique mixte, indépendante, 59 ans)). Ceux-ci tentent alors de s'approcher de l'*idéal-typique* de la pratique homéopathique proposée par Samuel Hahnemann, en rejetant entièrement l'allopathie dans leur démarche de soins. Adeptes du courant uniciste, ils privilégient l'homéopathie, qui devient alors la thérapie centrale, suffisante pour parvenir à une guérison sur le long terme, ce que ne permettent pas, selon eux, les traitements plus conventionnels, parce qu'ils provoqueraient des effets néfastes et perturberaient l'énergie vitale :

« J'ai déjà arrêté la chimie, donc je n'ai plus fait de piqûres et de chimie depuis dix ans. Donc, déjà juste arrêter tous ces médics qui étaient en train de les intoxiquer, beaucoup d'écoute et des gens et de l'animal. Les élixirs floraux, ça faisait déjà pleins de trucs. Et maintenant, j'ai l'homéo, c'est juste génial. [...] Et j'arrive à soigner des trucs ou à maintenir en vie avec une qualité de vie correcte, mais avec des trucs incroyables que je n'aurais même jamais imaginés. » (VetR13, vétérinaire homéopathe suisse, pratique petits animaux, indépendante, 47 ans)

« Pour deux raisons, la première c'est que j'en ai plus besoin, je trouve des outils qui fonctionnent autrement, donc voilà. Et puis la deuxième, c'est un choix délibéré par rapport aux effets secondaires, aux conséquences, voilà. » (VetF5, vétérinaire homéopathe français, pratique animaux de rente, 58 ans)

Parallèlement, l'ensemble de cette catégorie de vétérinaires considèrent comme préférable de déléguer la prescription de traitements conventionnels, s'ils le jugent nécessaire, et en dernier recours. Cette délégation fait justement partie d'une forme de déplacement indirecte entre les deux mondes. Si ce ne sont pas eux qui se déplacent à proprement parler, ils se réfèrent tout de même à ce monde, lorsque les limites homéopathiques sont atteintes. Ainsi, certains vétérinaires ne se montrent pas entièrement hostiles aux techniques et aux traitements qu'offre la médecine conventionnelle, notamment en cas d'infections, pour lesquelles les antibiotiques s'avèrent parfois plus efficaces que l'homéopathie. S'ils refusent de prescrire eux-mêmes les traitements allopathiques, ils ne rechignent pas à charger un de leurs confrères

conventionnels, sans avoir un lien quelconque avec lui, de cette tâche qu'ils jugent contraire à leur éthique professionnelle :

« Moi je ne prescris plus jamais d'antibiotiques. Je dis éventuellement aux gens dans tel cas, souvent dans les cas graves, le véto a donné un antibio, je ne leur dis pas : "faites pas l'antibio", je leur dis : "faites le traitement du véto, c'est de l'allopathie, c'est anti quelque chose et moi je vais activer". Ça n'exclut pas, ça ne gêne pas, on n'en a souvent pas besoin, mais si le véto l'a donné, je ne veux pas le casser. D'ailleurs dans les formations, je dis aux gens : "sachez utilisez l'allopathie à bon escient, on en a beaucoup moins besoin, mais de temps en temps". Moi, si je fais un début de maladie de Lyme ou une septicémie, je serai bien content d'avoir des antibiotiques. » (VetF8, vétérinaire homéopathe français, pratique mixte, indépendant, 69 ans)

Sans parler forcément de traitements conventionnels, certains vétérinaires jugent aussi nécessaire de conduire certains cas dans des cabinets traditionnels plus équipés que les cabinets homéopathiques, en terme de matériels techniques tels que les radiographies, les échographies, les chirurgies, les prises de sang, etc., qui faciliteront le diagnostic :

« Moi je veux guérir les animaux. Souvent les gens ils disent : "combien de fois il faudra que je vienne chez vous ?". Je leur dis : "je m'excuse mais probablement vous n'allez pas devenir une cliente fidèle parce que chez moi, soit ça se résout, soit je vous envoie ailleurs". Parce que moi, c'est clair, j'ai quelques clients qui ont des cas sans espoir où il faut qu'ils viennent, mais j'en ai très très peu de ceux qui viennent régulièrement. Soit ça se résout, soit ils vont ailleurs, soit je les envoie voir un phytothérapeute qui peut les aider, soit je les envoie faire de la médecine chinoise. Soit je les envoie vraiment chez un pro du gastro-intestinal parce qu'ils doivent faire des radiographies, un diagnostic de haut niveau. Bon, il faut dire ceux-là, normalement ils reviennent chez moi pour faire de l'homéo quand même. Mais justement, moi je fais de l'homéo une fois, deux fois. » (VetR9, vétérinaire homéopathe suisse, pratique petits animaux et équine, indépendante, 52 ans)

Cela ne signifie pas pour autant que ces vétérinaires ne possèdent pas les compétences professionnelles pour effectuer ces tâches plus techniques, mais ils décident de se concentrer sur la démarche homéopathique, en partant du principe qu'ils souhaitent rompre entièrement avec les techniques liées à la médecine dite plus moderne. Un argument complémentaire, placé au second plan et mentionné moins explicitement par les enquêtés, réside dans le coût financier, qui souvent se révèle être un frein dans l'acquisition des appareils utilisés dans la pratique conventionnelle. En effet, ces professionnels homéopathes prétendent à un revenu moindre que les vétérinaires conventionnels, d'autant plus s'ils sont « puristes », comme l'explique cette professionnelle non « puriste » qui en a fait l'expérience :

« Mais le problème qu'on rencontrera en tant que vétérinaire, c'est quand même de la rentabilité à l'heure. C'est-à-dire qu'il est plus intéressant en une heure de pratiquer une chirurgie que de pratiquer une consultation homéopathique. Le chiffre d'affaire ne sera pas le même. Et du coup, il est clair que pour faire fonctionner une structure qui a un

coût parce qu'en général, le coût des structures vétérinaires, il y a une surface. La plupart des vétérinaires, même les homéopathes, sont équipés pour faire de la médecine conventionnelle, avec l'inflation des moyens qui va avec c'est-à-dire radiologie, échographie, etc., donc surface immobilière, il faut la surface d'un local pour mettre tout ça, il faut le personnel. Bref, après vous rentrez dans un débat de coût-rentabilité qui fait que pratiquer l'homéopathie est difficile de ce point de vue-là. Après, vous rentrez dans un cercle un peu vicieux, rentabilité-charges. Je l'ai vécu moi-même, c'est que parfois, vous auriez envie de proposer à quelqu'un de l'homéopathie, mais vous n'avez pas le temps aussi parce que ce n'est pas prévu, parce qu'il y a trois autres personnes qui attendent derrière, etc. Vous faites de la médecine conventionnelle et puis voilà. » (VetF7, vétérinaire homéopathe française, pratique petits animaux, salariée, 52 ans)

La coexistence du monde homéopathique avec le monde allopathique au sein d'une même pratique semble inconcevable pour ces vétérinaires « puristes », qui ont connu de nombreuses guérisons parfois « miraculeuses » grâce à l'homéopathie, là où les traitements conventionnels se sont avérés inefficaces :

« Par exemple, pleins de vieux chats, squelettiques, tout déshydratés, insuffisance rénale, il faut les piquer. Et on le met sur Fortekor et il est en train de décliner, alors je dis : “ben on arrête le Fortekor parce qu'il ne le supporte pas, ça le shoote”. Et puis il vit encore pendant deux ans, sans rien. Avec une dose de Phosphorus et puis voilà. Et puis là, j'en ai un tout vieux, il a pris trois fois Phosphorus en différentes dilutions depuis un an et demi. Mais le véto voulait le piquer il y a un an et demi. » (VetR13, vétérinaire homéopathe suisse, pratique petits animaux, indépendante, 47 ans)

Cet aspect miraculeux se retrouve dans de multiples récits de guérisons, narrés longuement en entretiens par des vétérinaires « puristes », qui souhaitent ainsi souligner la puissance de l'effet thérapeutique de l'homéopathie, même sur des cas très graves, ce qui les encourage à poursuivre exclusivement dans cette voie, sans recourir à des médicaments conventionnels :

« Une chienne qui avait une grosse tumeur mammaire, elle a subi une grosse chirurgie et ils avaient enlevé toute une chaîne mammaire. Et puis de l'autre côté, ça revenait. Et on s'est dit : “ça va je ne vais pas refaire une chirurgie”. Et on s'occupait des brebis et en passant, il dit : “vous ne pouvez pas regarder la chienne, chercher un remède”. Ça fait maintenant deux ans, elle avait une grosse tumeur, elle a maintenant disparu qu'avec de l'homéo. Enfin des cas graves. Ou les abcès, on les traite qu'avec homéo, on les touche même plus, on laisse faire avec l'homéo. »

L'ensemble de ces vétérinaires « puristes » jugent d'ailleurs que la réussite des traitements homéopathiques se révèle tout aussi notable que les remèdes allopathiques, puisque ces derniers échouent aussi dans les traitements de certaines maladies (« Mais disons qu'on un taux de réussite qui à mon avis est largement équivalent à ce qu'on fait en allopathie, où il y a aussi beaucoup d'échecs. Je pense qu'on en a plutôt moins. » (VetF8, vétérinaire homéopathe

français, pratique mixte, indépendant, 69 ans)). La mise en avant de cet argument explique le fait que ces vétérinaires vont privilégier l'homéopathie, en raison de ses effets secondaires moins traumatiques, et parce qu'ils estiment qu'elle permet un rééquilibrage énergétique allant dans le sens de plus grandes chances de guérison. Néanmoins, les délégations des cas, somme toutes présentes dans leur manière de pratiquer, montrent que la référence au monde allopathique est bel et bien présente là où l'homéopathie montre ses faiblesses, même s'ils ne l'avouent qu'à demi-mot. Par le renvoi de cas auprès de leurs confrères allopathes, ils recourent non pas dans leur pratique même à l'allopathie, mais la conseillent pour résoudre des cas que les traitements homéopathiques ne parviennent pas à guérir. Ainsi, la connaissance du monde conventionnel par ces vétérinaires, à travers leurs formations classiques, ou même leurs expériences passées dans le conventionnel, devient à son tour une référence pour certains cas thérapeutiques, comme l'entend Nicolas Dodier.

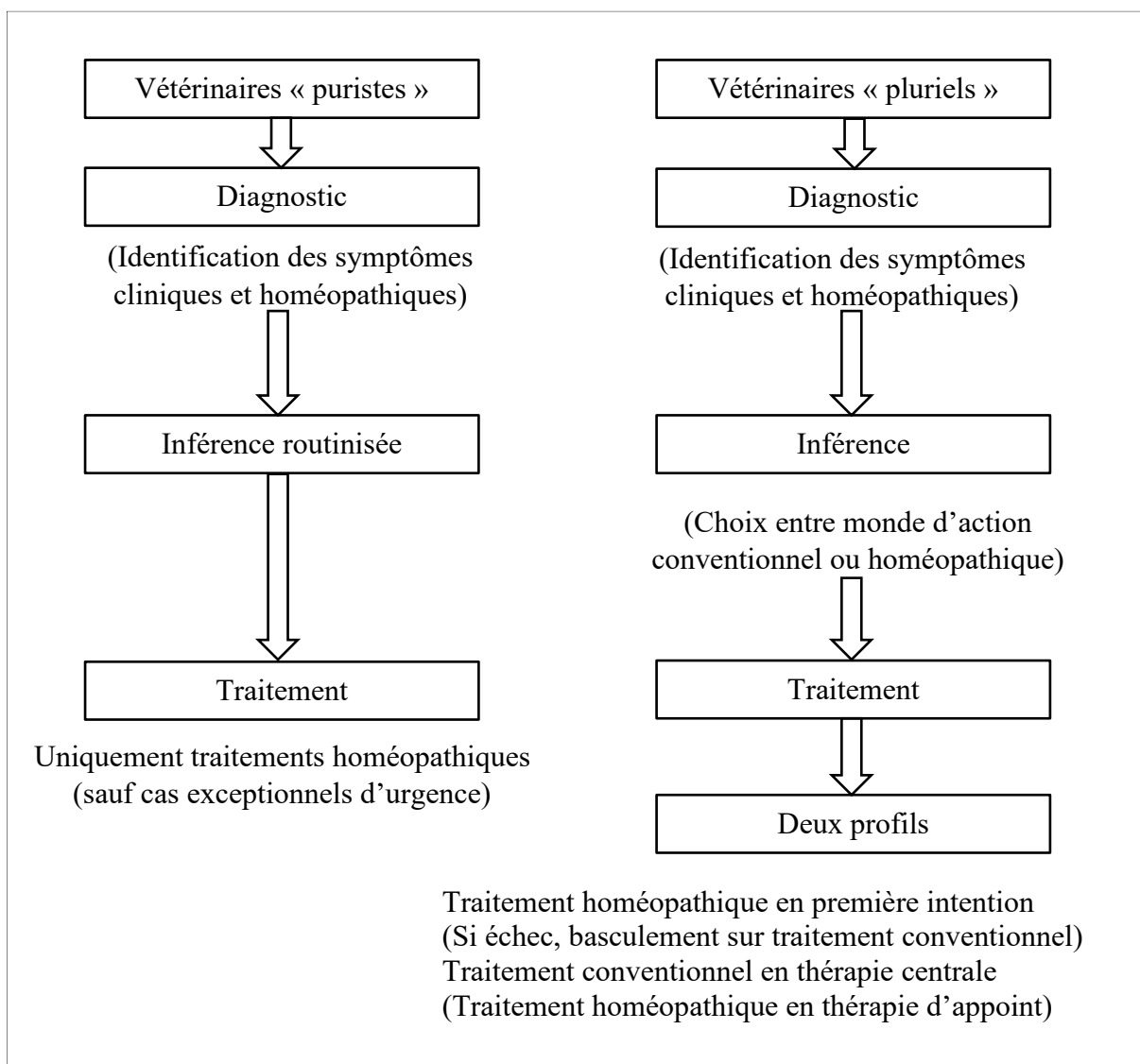
3. Comment chaque type légitime sa pratique à travers trois séquences

Le cadre conceptuel décrit jusqu'ici va nous permettre d'approfondir l'examen des critères et des dispositifs mis en place par nos vétérinaires lorsqu'ils cadrent et procèdent au jugement d'une situation donnée, en choisissant le(s) répertoire(s) d'action thérapeutique qu'ils vont mettre en œuvre. Cet angle d'analyse vise à mettre en évidence les différentes logiques d'action et les ressources que nos enquêtés mobilisent pour circuler d'un monde à un autre. Pour cela, nous nous appuyons principalement sur la théorie développée par Andrew Abbott, autour de la constitution d'une « *jurisdiction* » par les professionnels. Se basant sur le type de jugement mis en place par les médecins, il propose de distinguer trois séquences, à travers lesquelles les professionnels peuvent montrer qu'ils ont le droit et les compétences pour traiter les problèmes sur lesquels ils prétendent avoir un monopole : le diagnostic, l'inférence et le traitement. Andrew Abbott le formule ainsi: « *The jurisdictional claims that create these subjective qualities have three parts : claims to classify a problem, to reason about it, and to take action on it : in more formal terms, to diagnose, to infer, and to treat.* » (Abbott, 1988, p. 40)⁶⁴. Ces trois actes propres à la pratique professionnelle s'insèrent dans une logique écologique puisqu'ils se trouvent interreliés au sein d'espaces d'action particuliers.

⁶⁴ C'est dans le chapitre « La construction de la juridiction des problèmes personnels » qu'Andrew Abbott expose l'interpénétration de ces trois séquences, autour de la construction de cette juridiction et de sa légitimité culturelle en montrant que les hommes d'église, les médecins et les psychiatres, qui ont historiquement prétendu monopoliser cette juridiction, définissent et pratiquent différemment ces trois séquences.

Effectivement, le diagnostic se révèle l'élément fondateur dans toute démarche de soin, y compris dans la démarche de soin homéopathique, diagnostic dont découle un raisonnement médical qui débouche sur un traitement. Ces trois séquences nous permettent alors de mieux saisir la logique professionnelle de l'expertise homéopathique, qui varie selon si le vétérinaire est « puriste » ou « pluriel ». Le schéma suivant donne un premier aperçu de la signification des séquences pour chaque profil, sur laquelle nous allons revenir plus en détail dans les parties suivantes.

Schéma 6 : Signification des séquences pour les « puristes » et les « pluriels »



Source : Auteure

3.1. Un diagnostic approfondi comme levier de la légitimité homéopathique

Le diagnostic constitue la première séquence dans la démarche de revendication d'une « *jurisdiction* », dont Andrew Abbott distingue deux étapes : d'une part, le processus de « *colligation* », qui constitue l'étape initiale dans la structuration des connaissances ainsi que dans l'identification des problèmes observés et, d'autre part, le processus de « *classification* », qui consiste à légitimer les problèmes en employant des termes spécifiques (Abbott, 1988, p. 41). Ainsi, le diagnostic s'avère être central dans l'activité professionnelle, puisqu'il contribue à légitimer par un vocabulaire spécifique et professionnel une situation cadrée, comme une autre problématique. En ce sens, et comme le montre l'anthropologue François Laplantine, une consultation homéopathique se rapproche somme toute d'une démarche clinique conventionnelle :

« La consultation homéopathique est éminemment caractéristique d'une approche purement clinique de la maladie. Ce qui est demandé au malade, c'est de parler de son état en n'omettant rien des détails en apparence les plus anodins, et au thérapeute de comprendre la dynamique de la maladie, depuis son apparition jusqu'à sa transformation actuelle, en repérant l'alternance des symptômes ainsi que les cycles de plus forte intensité de l'affection. L'écoute du malade, l'étude de la signification des phases et des périodes morbides, des successions symptomatologiques, des réversibilités possibles, des complications, de la chronicisation et de la résolution, sont les concepts cardinaux de la cure, tandis que son instrument consiste dans une individualisation médicale, qui s'efforce d'être la plus adéquate possible au cas concerné, toujours considéré comme unique. » (Laplantine, 1986, p. 68)

Ainsi, pour les vétérinaires homéopathes, le diagnostic, au même titre que celui posés en allopathie, semble tout aussi fondamental dans la prise en charge de l'animal :

« L'examen clinique évidemment, exactement comme en allopathie, un diagnostic, faut le faire le plus précis et le plus général possible c'est-à-dire que ce n'est pas parce que tu soignes une boiterie, que tu ne vas pas prendre en compte en homéo, le cardio, le respiratoire. » (VetF11, vétérinaire homéopathe français, pratique mixte, indépendant, 53 ans)

« Enfin un bon diagnostic qu'on soit homéopathe ou pas homéopathe, il faut que ce soit bien fait. » (VetR15, vétérinaire homéopathe suisse à la retraite, pratique mixte, indépendante, 72 ans)

« Bon moi je n'aime pas qu'on me mette d'étiquette, d'abord c'est le diagnostic qui compte, la prise en charge, le sérieux, le respect de l'animal. » (VetR4, vétérinaire homéopathe suisse, pratique petits animaux, indépendant, 58 ans)

« Le plus important, c'est de faire le diagnostic [...] A partir d'un moment où on a le diagnostic, on connaît le délai à respecter. Mais après mes critères, ils dépendent du

diagnostic. » (VetF9, vétérinaire homéopathe française, pratique mixte, indépendante, 46 ans)

Ces extraits insistent sur l'importance donnée au diagnostic en homéopathie, et sur la similitude avec cette étape en médecine vétérinaire allopathique, dans le sens où le diagnostic constitue la base de toute démarche de soin. Les vétérinaires, qu'ils soient « puristes » ou « pluriels » mettent également l'accent sur le diagnostic, ce qui de fait les intègre dans le monde médical.

Sans diagnostic, l'ensemble des étapes de la démarche clinique ne peut s'établir et ce, peu importe les divers profils des vétérinaires. Néanmoins, les « pluriels » et les « puristes » ne vont pas établir le diagnostic de la même façon. Les vétérinaires « puristes » ne se fondent pas sur des outils technologiques pour poser un diagnostic : d'une part, parce qu'ils renoncent à posséder les équipements techniques pour raison financière et, d'autre part, parce qu'ils ne ressentent pas le besoin d'en avoir, comme l'explique cette vétérinaire lorsqu'elle s'est installée seule :

« Quand moi je suis arrivée et que je me suis installée, je n'ai jamais eu d'appareils technologiques pour m'aider à faire le diagnostic. Les gens souvent ils venaient me voir pour ça, parce qu'ils savaient qu'il y avait une consultation. Les jeunes véto qui sortent aujourd'hui, je me rappelle j'avais un remplaçant, il est arrivé chez moi, et il a dit : "oh, vous n'avez rien ?". J'ai dit : "ben si, j'ai mes mains, j'ai ma tête". Et, il a paniqué le pauvre, sans technologies. » (VetF9, vétérinaire homéopathe française, pratique mixte, indépendante, 46 ans)

Ces vétérinaires « puristes » exercent généralement dans des petits cabinets qui ne ressemblent en rien aux cabinets vétérinaires standards, qui sont configurés avec, à l'entrée, une pharmacie, un comptoir, des salles d'opérations ou encore des salles de repos. De manière générale, ils ont transformé une partie de leur habitation principale en cabinet vétérinaire dans des pièces pas spécialement aménagées⁶⁵. Par ces équipements sommaires, les « puristes » se distinguent des vétérinaires « pluriels », qui eux se rapprochent davantage des vétérinaires allopathes. En effet, ils possèdent des structures proches, voire similaires aux cabinets classiques, avec des technologies qui permettent de faciliter le diagnostic. Les « puristes » vont dès lors être d'autant plus à l'écoute des particuliers ou des éleveurs, en prenant du temps pour

⁶⁵ Nous nous appuyons ici sur les observations que nous avons pu faire lors de nos entretiens. Généralement, ces cabinets font partie intégrante de leurs maisons, aussi rien n'indique de l'extérieur qu'un cabinet vétérinaire existe, puisque ces professionnels ne mettent pas de plaque à l'entrée de leur maison pour officialiser leur profession. C'est le cas de cette vétérinaire qui pour le moment exerce dans son salon, à défaut de ne pas avoir encore aménagé un espace réservé à ses consultations : *« Il n'y a même pas une plaque. Si vous voulez, je pensais faire un petit cabinet en bas mais pour le moment, je vais avoir beaucoup de travail cet hiver déjà. Donc je n'ai pas le temps de tout faire. »* Cette situation est loin d'être marginale chez les « puristes ».

poser le diagnostic : « Une heure, une bonne heure en général [...] Et puis, les gens ils ont une détresse, alors des fois, ça dure deux heures. Je suis un peu vannée quand même après. Deux heures, c'est un peu trop. » (VetR13, vétérinaire homéopathe suisse, pratique petits animaux, indépendante, 47 ans). Quant aux « pluriels », ils accordent un temps de diagnostic généralement plus court que les « puristes », d'environ une trentaine de minutes, durée plus longue que les allopathes, qui y consacrent en moyenne cinq ou dix minutes, selon les propos de nos enquêtés qui visent ainsi à marquer leur différence, en insistant sur l'importance de la phase d'observation et d'écoute en homéopathie. Si tous les vétérinaires, en tant que professionnels, revendiquent une expertise médicale et adoptent une approche savante pour construire leur avis médical, la démarche de soin des vétérinaires « pluriels » et « puristes » accorde une importance encore plus substantielle à cette étape de diagnostic, qui repose principalement sur les paroles du propriétaire de petits animaux ou de l'éleveur, et sur l'observation globale de l'animal, ce qui est moins le cas pour les vétérinaires allopathes, qui s'appuieront sur d'autres outils et paramètres pour poser un diagnostic dans les « règles ».

Dans le cas de la démarche homéopathique, cette première étape conforte les compétences professionnelles du vétérinaire auprès de ses pairs non homéopathes, en se fondant sur des connaissances médicales scientifiques, et sur sa capacité à conserver une expertise médicale conventionnelle. A ce stade-là, leur professionnalisme ne peut être remis en cause par leurs confrères. D'ailleurs, ils sont rarement jugés sur leur diagnostic. Ainsi, par leur expertise médicale, ils prouvent à leur clientèle spécifique leurs capacités similaires à celles de leurs pairs pour poser un diagnostic tout aussi fiable, en sachant faire preuve de décisions tout aussi responsables. Par exemple, les « puristes » les incitent à se diriger vers un de leurs confrères plus classiques lorsqu'ils repèrent leurs limites (cf. *supra*), ou alors les « pluriels » se tournent, soit vers un traitement conventionnel, soit poursuivent avec un traitement homéopathique, selon le diagnostic qui aura été posé :

« C'est vraiment le diagnostic. Voilà pour les piroplasmoses, il vaut mieux aller à la classique, une infection de l'utérus, on peut arriver à soigner par homéopathie mais en un temps très court pour obtenir une amélioration. Donc là on se donne un délai d'un jour. Sur un problème de peau, le délai est très long, sur un problème de boiterie, voilà on peut avoir un délai d'un mois. » (VetF9, vétérinaire homéopathe française, pratique mixte, indépendante, 46 ans)

Si ce diagnostic médical présente des similarités entre les vétérinaires allopathes et les vétérinaires homéopathes, par le partage d'un même savoir médical, il présente des divergences d'ordres procéduriers qui sont des fondements essentiels dans la constitution de leur sous-segment. Outre l'absence d'outils et le temps accordé, la principale différence réside dans

l'établissement même de leur expertise médicale, qui apparait paradoxal. En effet, ces professionnels parviennent à réaliser un réel tour de force, en basant leur diagnostic sur la transformation des aspects non médicaux et banaux en de véritables éléments médicaux. Ainsi, ils élargissent leurs dispositifs de diagnostics par la formulation de questions plus approfondies : « *En réalité, le diagnostic on l'a mieux que les autres parce qu'on fait un examen plus poussé. Mais pas tellement au niveau chimique ou laboratoire.* » (VetR8, vétérinaire homéopathe suisse, pratique mixte, indépendant, 66 ans). Nous entendons par « *dispositifs* » des « *ensembles de repères objectivés, stabilisés, qui préparent et guident les jugements. Ils sont disponibles sous forme de mots, de règles et d'objets.* » (Dodier, 1993, p. 47). Dans le cadre de leurs diagnostics, les vétérinaires homéopathes portent une attention accrue aux mots exprimés par leurs clients. Effectivement, ces derniers jouent un rôle fondamental dans cette étape de diagnostic en s'inscrivant dans une relation thérapeutique avec leur homéopathe, en décrivant avec leurs mots la personnalité de leur animal, son attitude, ses habitudes, etc. Comme le montre Odile Sévigny dans son étude sur des médecins homéopathes, cette relation thérapeutique constitue le moment clé dans la démarche de soin, puisque cette première étape contribue en grande partie à trouver le bon remède en s'appuyant sur les paroles des patients (Sévigny, 1998). Cette dernière devient donc centrale dans le diagnostic homéopathique, qui suppose que se noue un « partenariat » (« *partnership* ») entre le patient et le médecin homéopathe, dans lequel le patient devient responsable de sa santé, l'une des valeurs fondamentales du holisme (Saks, 1997, Sévigny, 1998). Au sein de ce « *cadre discursif de l'écoute* », qui correspond à la phase de « *simple écoute* », le médecin va alors montrer de la sollicitude envers son patient, mais va avoir aussi un effet de « *clarification* » autour de son histoire personnelle et globale, ce qui va l'amener à mieux saisir sa personnalité (Dodier, 1993). Dans le cas de la médecine vétérinaire, les mots employés par les éleveurs ou les propriétaires pour décrire leurs animaux seront traduits dans un langage médical par le vétérinaire, pour exprimer le diagnostic médical, comme l'énonce ce vétérinaire :

« Et puis ce qui est vachement important en homéopathie, c'est que tu prends le temps d'écouter l'éleveur, d'observer l'animal, ce que tu ne fais pas en allopathie. Enfin, tu fais ton métier de véto, mais disons combien de fois je pourrais raconter des centaines d'exemples où je suis parti sur une certaine idée que j'avais sur l'animal et également une idée de remède et puis en prenant le temps d'écouter, je me dis : "ben non, ce n'est pas ce remède-là, ce que j'ai pensé comme diagnostic ce n'est pas bon, ce n'est pas ça, c'est autre chose, il faut creuser, regarder de plus près". L'homéopathie, de par la technique que tu utilises, qui est une technique qui nécessite que tu prennes du temps, ben il faut que quand tu l'appliques, tu te rends compte que tu sors des symptômes que tu n'aurais pas sortis. Des fois, t'as passé une demi-heure, trois quart d'heure près d'une vache et puis t'as fait parler l'éleveur et puis bon il n'y a rien vraiment qui sort. Et puis,

au moment où tu pars chercher dans ta voiture un flacon d'antibio par exemple, le gars il te dit : "ah ouais, j'ai oublié de te dire un truc" et voilà, il te dit le truc. Mais il a fallu trois quarts d'heure pour qu'il te sorte le truc. » (VetF10, vétérinaire homéopathe français, pratique mixte, indépendant, 63 ans)

« En fait, on soigne un individu dans sa globalité, c'est le troisième principe de l'homéopathie. Donc c'est une médecine holistique donc on va faire le tour de tout. Par exemple, une fois dans une formation, on est allés en élevage, t'avais une mammite alors là, plutôt chronique et je leur ai dit : "allez-y, dites-moi ce que vous observez ?", on est restés un quart d'heure, vingt minutes devant cette vache et je me suis dit, c'est pas possible, il y en a pas un qui va le dire, cette vache avait une verrue longue de dix centimètres sur la joue en-dessous de l'œil, une verrue cornée très très particulière et je dis : "Et ça ?". Et ils me disent : "oui mais c'est une mammite qu'on soigne" et je dis : "non, c'est pas une mammite qu'on soigne, c'est cette vache !". » (VetF11, vétérinaire homéopathe français, pratique mixte, indépendant, 53 ans)

Par conséquent, la relation entre le vétérinaire et son client dépasse le simple fait de laisser parler le propriétaire de l'animal, mais tend vers un processus de « coopération » (Abott, 1988, Cefai, 2016), voire de « collaboration », aspect mis en exergue de façon récurrente par nos interviewés, à l'instar de ce vétérinaire « puriste » à la retraite :

« Le vétérinaire n'est plus vu comme quelqu'un qui vient de l'extérieur, qui amène sa science, il est vu comme collaborateur, cette notion de collaboration. La collaboration remplace la compétition, voilà. [...] Mais les rapports sont différents, on ne cherche pas à se passer du vétérinaire. » (VetF12, vétérinaire homéopathe français à la retraite, pratique mixte, indépendant, 82 ans)

Si nous observons plus précisément la relation entre le vétérinaire homéopathe, aussi bien « puriste » que « pluriel », et l'éleveur, comme nous avons pu le faire (cf. encadré 11), nous remarquons que, lors de cette première phase de diagnostic, ils forment deux « *écologies professionnelles* » (Abbott, 2003, 2005) qui sont liées par des interactions et des coopérations autour de la quête du remède. Pour cela, les éleveurs vont dévoiler plusieurs symptômes, qui leur semblent à la fois originaux et anodins, afin de mieux cibler la personnalité de la vache ou du veau, et ainsi participer à trouver le remède qui correspond le mieux à l'animal. Il existe dès lors un partage du travail, qui se traduit par ces échanges d'informations clés entre ces deux acteurs, qui sont en quelque sorte aussi dépendants l'un de l'autre. Cette interdépendance marque à la fois un dépassement des frontières entre professionnels et profanes, qui passe par l'échange de savoirs, et un transfert de compétences qui vient créer des « *niches écologiques* » (Cefai, 2016). Celles-ci établissent des écologies ponctuelles, qui peuvent se former ou se

défaire selon les contextes et les temporalités (Morel, 2016)⁶⁶ ; en l'occurrence ici, elles se créent pendant la phase du diagnostic.

ENCADRÉ 11 : ENTRE FAIRE PARLER ET ECOUTER

Pour les vétérinaires « puristes » ou « pluriels », la possibilité de réaliser un bon diagnostic découle en grande partie de l'écoute du propriétaire de l'animal, en relevant les symptômes clés dans le but de trouver le bon remède. Nous allons ainsi revenir sur des observations faites auprès de deux vétérinaires différents, qui ont accepté que nous les accompagnions pour mieux comprendre la manière dont se déroule l'échange de savoirs et d'expériences. Dans un souci de contraster nos propos, nous allons commencer par relater un premier cas d'une intervention sur une vache où les éleveurs sont habitués à la démarche homéopathique. A l'inverse, le deuxième cas détaille l'intervention sur un chien dont la propriétaire n'est pas familiarisée à cette thérapeutique.

Poser un diagnostic avec l'aide des éleveurs familiarisés à la démarche homéopathique

Le premier exemple concerne une vache dans l'étable qui pose question au couple d'éleveurs. Il s'agit d'une vache laitière qui possède un taux de cellules trop élevé, ce qui nuit à la qualité du lait en général. Le couple souhaite réduire ce taux, afin de retrouver une qualité satisfaisante du lait sur leur ferme et ne plus être sanctionnés financièrement. Habitués depuis de nombreuses années à faire appel au même vétérinaire, et à recourir à l'homéopathie sur leur troupeau d'une trentaine de vaches, ils connaissent la procédure pour parvenir au bon remède homéopathique. Ils savent repérer les symptômes clés et se poser les questions suivantes : « *Quelle est la place de la vache dans la hiérarchie du troupeau ? Quelles sont ses habitudes ? Comment se nourrit-elle ? (Est-ce qu'elle trie ses aliments ?, Est-ce qu'elle mange beaucoup ?, Est-ce qu'au contraire elle mange peu ?, etc.)* ». Malgré leurs habitudes, ce couple se trouve dans une impasse car ils ne parviennent pas à repérer les symptômes clés, ce qui montre que le diagnostic n'est pas aisé, même après de nombreuses années de pratique.

Pour pousser plus loin le diagnostic, la vétérinaire va donc poser des questions aux éleveurs, afin de voir s'il n'y aurait pas un symptôme qui pourrait les aider. Les éleveurs lui ont déjà détaillé son comportement actuel, ses habitudes, mais aussi sa personnalité. Elle les interroge alors sur la naissance de cette vache et sa jeunesse : « *Est-ce qu'il s'est passé quelque chose de particulier pendant la naissance ? Est-ce qu'elle a eu un traumatisme pendant sa jeunesse ?* ». Les éleveurs lui racontent qu'elle s'est cassé une patte à sa naissance et que, depuis, elle adore se gratter contre une haie ou une autre vache, et a un grand besoin de sentir une présence. Ils ajoutent qu'elle est calme et aimante, et qu'elle s'est bien intégrée à l'ensemble du troupeau. La vétérinaire considère ces éléments suffisants et rappelle que « *le caractère est très important* » et que « *l'essentiel du remède est plus dans le caractère que dans le comportement* ». Malgré leurs connaissances du « protocole » homéopathique, les éleveurs ne pensaient pas que ces symptômes en particulier pourraient être suffisants pour poser un diagnostic. Cette intervention montre que les échanges sont asymétriques, puisqu'il s'agit de la vétérinaire qui parvient à poser le diagnostic et qui juge si les symptômes repérés sont bien les symptômes clés. De cette manière, c'est bel et bien la vétérinaire qui détient l'expertise médicale, dans ce cas, en sachant écouter, poser les bonnes questions, et aider l'éleveur à lui

⁶⁶ Dans ce contexte, il entend par écologie un sous-espace où « *la nécessité d'appropriation du travail et de prise en compte de la demande du public contraint les professionnels à se confronter les uns aux autres, en particulier dans les zones frontalières où se développent la plupart des conflits* » (Morel, 2016, p. 318). Les écologies peuvent être d'ordres concurrentiel, conflictuel mais peuvent aussi conduire à des collaborations.

donner les bons éléments. En contrepartie, les éleveurs, habitués à de tels échanges, n'ont été aucunement surpris, et ils jouent un rôle tout à fait central, puisque c'est eux qui détiennent les connaissances sur le caractère, les habitudes et le comportement de leur animal, ce qui ne peut être saisi par le vétérinaire lors de sa visite. Grâce à l'observation des éleveurs, cette vétérinaire peut prétendre à la quête du remède homéopathique, en traduisant cliniquement leurs paroles et en entrant les différents symptômes dans un logiciel de répertorisation.

Poser un diagnostic avec la propriétaire d'un chien non familiarisée avec la démarche homéopathique

Il s'agit d'un chien de deux ans qui souffre d'une grosse boule qui s'est formée sur son appareil auditif. La propriétaire ne sait pas à qui s'adresser pour faire disparaître cette boule et s'en remet donc à l'homéopathie comme ultime recours. La consultation a lieu chez elle, car le vétérinaire souhaite voir l'environnement du chien. Il prend tout de suite en main la consultation en posant directement les questions à la propriétaire, car il sait qu'elle ne va pas lui parler instinctivement, mais va attendre que ce soit lui qui le fasse, comme un vétérinaire conventionnel.

Plusieurs questions lui sont donc posées : « *Comment il dort ? Est-ce qu'il est agité ? Est-ce qu'il a peur ? Comment sont ses selles ?* ». La propriétaire semble surprise par ces questions, mais arrive à répondre sans trop d'hésitation. Ensuite, le vétérinaire touche la boule du chien, qui est le symptôme apparent d'une cause plus profonde selon lui, et revient sur les événements qui auraient pu causer cette boule : « *Est-ce qu'il a fait souvent des otites ?* ». La réponse est positive, en disant que ce chien a fait des otites à répétition à l'oreille gauche, là où justement apparaît cette grosseur. Cette réponse amène le vétérinaire à poser d'autres questions pour faire parler la propriétaire : « *Est-ce qu'il boit beaucoup ? Est-ce qu'il boit un grand coup à la fois ? Est-ce qu'il boit souvent ? Au moins trois fois les matins ? Est-ce que la musique ça lui fait du bien ? Est-ce que les selles sont plutôt molles au retour des balades ? Comment se comporte-t-il avec les femelles ? Quel est l'odeur des sécrétions liées aux otites ?* ». Après avoir répondu à l'ensemble de ces questions, la propriétaire en vient à raconter qu'il dort tout le temps sur le côté gauche, là où se situe sa boule, ce qu'elle trouve étrange. La première réaction du vétérinaire est de dire : « *C'est très intéressant !* ». Pour lui, cela signifie que la douleur est soulagée par l'appui, et qu'il y a une absence de douleur dans une zone normalement douloureuse.

Le vétérinaire semble avoir les éléments suffisants pour entrer les symptômes clés dans son logiciel de répertorisation, symptômes qui sont : sommeil agité, frayeur, soif en grande quantité. Le remède qui apparaît est Stramonium.

Dans ce cas, le vétérinaire doit beaucoup plus guider l'intervention, en posant des questions précises pour faire parler la propriétaire, afin qu'elle révèle des symptômes clés dans la démarche homéopathique, sans même s'en rendre compte.

Dans les deux cas, nous observons que ces échanges correspondent aux « *niches écologiques* » décrites par Stanislas Morel, puisque se crée une collaboration ponctuelle autour de l'échange. A la fois, le propriétaire de l'animal ou l'éleveur, plus ou moins aidé par le vétérinaire, donne des informations que lui seul connaît sur son animal et, à la fois, le vétérinaire se sert de leurs connaissances pour repérer les symptômes clés et poser le bon diagnostic. Les compétences ne sont toutefois pas égales, puisqu'il s'agit tout de même du vétérinaire qui détient l'expertise médicale et vient en renfort en cas d'impasse thérapeutique, même avec des acteurs habitués à la démarche homéopathique.

Guidant les interactions, les vétérinaires suivent un même « *protocole* », qui constitue les « *règles* » qui forment le cadre du diagnostic (Dodier, 1993, p.48) : ils posent des questions

précises au propriétaire pour parvenir au traitement thérapeutique adéquat. Les réponses leur permettent de valoriser et hiérarchiser les symptômes grâce à un logiciel informatique de répertorisation, considéré ici comme un « *objet* » central dans ce diagnostic⁶⁷. Outre les logiciels, d'autres « *objets* » sont utilisés, tels que les carnets, dans lesquels les vétérinaires notent leurs expériences qui ont réussi ou échoué, leurs observations, la recherche des remèdes dans la matière médicale, etc. Ces « *objets* » font office de preuves des diagnostics et constituent des « *ressources* » que les vétérinaires peuvent mobiliser pour poser les suivants. En respectant ces « *règles* » et en se focalisant sur ces « *objets* », qui fonctionnent comme de véritables repères dans le déplacement d'un monde à un autre, ils seront plus aptes à juger d'un traitement. Pour certains de nos interviewés, le « *protocole* » homéopathique s'avérerait même plus facile à mettre en place qu'un protocole allopathique :

« Alors qu'en médecine classique, le symptôme, il doit passer dans une moulinette de protocole de soins, de concepts, de soins, de normalisations, on va mettre des anti-trucs pour faire à la place de l'animal, pour pallier des défaillances. La médecine classique, c'est un raisonnement horriblement compliqué, horriblement compliqué. » (VetF1, vétérinaire homéopathe français, pratique mixte, indépendant, 59 ans)

Contrairement aux médecins homéopathes qui, selon Jérôme Debons, font un diagnostic médical similaire à celui des médecins non-homéopathes (« *Tous deux s'appuient sur l'expertise clinique comme forme d'objectivité médico-scientifique liée aux critères nosologiques légitimes.* » (Debons, 2015, p. 202))⁶⁸, nos enquêtés tendent, quant à eux, à différencier le diagnostic médical d'un vétérinaire conventionnel de celui d'un homéopathe. C'est pourquoi il nous semble pertinent de montrer pourquoi ils distinguent un diagnostic médical conventionnel d'un diagnostic médical homéopathique, et quelle légitimité ils en tirent. Selon certains de nos enquêtés, notamment les « puristes », le diagnostic médical homéopathique afficherait une performance plus importante que le diagnostic médical conventionnel, en portant un intérêt aux éléments plus ordinaires et plus banals :

« Si on arrive le cheval il fait une colique, poum un anti-inflammatoire, hop, on met la sonde, on repart, merci, et même moi je vais attendre que le cheval il fasse une autre colique mais je cherche ce qui s'est passé, et souvent à l'époque on disait : "ah oui il a

⁶⁷ Les logiciels informatiques de répertorisation, que l'ensemble de nos enquêtés utilisent, sont des bases de données en ligne axées sur la traduction informatique des répertoires homéopathiques. Il suffit d'indiquer dans la barre de recherche le symptôme repéré pour que le logiciel informe l'utilisateur des rubriques correspondant à ce symptôme, et donc du remède qui lui est réservé. Plusieurs logiciels de répertorisation payants existent, les plus connus étant Radar et Novomeo.

⁶⁸ Si cet auteur ne souligne pas de différences entre les médecins homéopathes et non-homéopathes, en terme de diagnostic, nous pouvons supposer que cela tient à son échantillon. En effet il s'agit principalement de médecins qui allient l'homéopathie et l'allopathie dans leur pratique professionnelle, et qui se rapprochent de fait des médecins plus conventionnels à ce stade de la démarche de soin. Néanmoins, Jérôme Debons n'exclut pas que les médecins homéopathes procèdent à un temps d'écoute plus important que les allopathes, et mettent l'accent sur des symptômes plus originaux.

fait une colique point”. Tandis que maintenant : “d’accord il a fait une colique, est-ce qu’il y a eu des changements dans l’alimentation, est-ce qu’il est plus allé dehors, est-ce qu’il a eu un stress, qu’est-ce qui ne joue pas, est-ce qu’il a eu assez de fibres ?”. » (VetR1, vétérinaire homéopathe suisse, pratique équine, indépendante, 43 ans)

Cette légitimation du diagnostic médical homéopathique, fondée sur une plus grande efficacité par l’attention portée à des éléments quotidiens, contribue à valoriser les compétences médicales des vétérinaires, mais également à manifester leur responsabilité quant à leur jugement. Ainsi, le diagnostic posé par les vétérinaires homéopathes participe à asseoir leur légitimité, en définissant leur territoire professionnel. Par conséquent, cette séquence initiale contribue à structurer et à rendre légitime les symptômes banals dans une démarche homéopathique, et permet de contourner les éventuels échecs. Toutefois, la revendication de leur « *jurisdiction* » ne s’arrête pas à cette première phase, elle se poursuit dans la suite du traitement, ce que nous allons analyser en prenant en compte la deuxième séquence, nommée l’inférence par Andrew Abbott.

3.2. Procéder au « bon » choix thérapeutique : l’inférence comme seconde séquence de légitimation des pratiques

Dans le cas de la pratique homéopathique en médecine vétérinaire, l’inférence prend tout son sens. Il s’agit de l’étape intermédiaire, « *the middle game* » (Abbott, 1988, p. 48) entre le diagnostic et le traitement. Une fois le diagnostic posé, les vétérinaires entrent dans une phase de raisonnement pour choisir quel traitement serait plus adéquat, car le diagnostic ne permet pas de prédire la réussite d’une thérapie en particulier. Comme l’indique Andrew Abbott, l’inférence demande aux professionnels d’autres capacités que de diagnostiquer ou de traiter, et s’avère être un acte purement professionnel :

« Diagnosis takes information into the professional knowledge system and treatment brings instructions back out from it. Inference, by contrast, is a purely professional act. It takes the information of diagnosis and indicates a range of treatments with their predicted outcomes. » (Abbott, 1988, p. 40).

L’existence de cette étape d’inférence montre que le traitement ne dépend pas uniquement du diagnostic posé. Elle peut notamment avoir lieu par exclusion, comme c’est le cas en médecine. Andrew Abbott prend d’ailleurs l’exemple d’un médecin qui se retrouve face à une pathologie somme toute bénigne, pour laquelle il va prescrire un traitement sans être pourtant sûr du diagnostic, ce qui implique de surveiller les résultats du traitement prescrit. Le professionnel s’oriente vers le traitement qui semble le plus judicieux pour le client, en

poursuivant toujours l'objectif de guérison, par l'exclusion de certaines thérapies jugées non adéquates. Cette séquence d'inférence est particulièrement un enjeu pour les vétérinaires qui combinent l'homéopathie et l'allopathie. Ils vont se différencier de leurs confrères conventionnels, en pesant le pour et le contre d'une thérapie conventionnelle par rapport à une thérapie homéopathique. Même si on ne peut nier qu'un vétérinaire allopathe doit aussi faire le choix entre plusieurs traitements conventionnels, il n'en demeure pas moins que ce vétérinaire puise dans une même boîte à outil médical. De même, les vétérinaires « puristes », qui choisissent un remède parmi plusieurs traitements dans le monde homéopathique, ne sont pas tiraillés entre deux mondes thérapeutiques. Les vétérinaires « puristes » traversent donc cette phase d'inférence avec moins de turbulences que les vétérinaires « pluriels », et de manière plus routinisée. Pour les « puristes », cette étape a déjà été intériorisée et acquise grâce à leurs nombreuses expériences, puisqu'il s'avère difficile pour ces professionnels de devenir « puristes » dès le début de leurs carrières. L'inférence se montre désormais moins complexe pour ce type de vétérinaires d'autant plus qu'ils savent qu'ils peuvent déléguer en cas de limites atteintes par l'homéopathie (cf. *supra*).

Quant aux « pluriels », ils sont des équilibristes qui se retrouvent à pencher soit vers le monde allopathique, soit vers le monde homéopathique, en fonction du diagnostic qu'ils posent:

« On est justement vétérinaire et homéopathe, donc on a vraiment le pouvoir de décider à quel moment, quelle thérapie est la plus judicieuse et je pense que je ne suis vraiment pas contre les antibiotiques quand ils sont indiqués et qu'ils amènent un soulagement et que ça évite vraiment des effets toxiques. Mais avec une utilisation raisonnée. » (VetR5, vétérinaire homéopathe suisse, pratique bovine, salariée dans un cabinet mixte, 39 ans)

Pour ces vétérinaires « pluriels », trouver le bon équilibre passe notamment par cadrer leur démarche de soin comme une démarche complémentaire, qui puise autant dans le monde d'action conventionnel que dans le monde d'action homéopathique. Ils justifient cette manière de soigner par leur volonté de trouver le meilleur remède pour l'animal :

« En tant que vétérinaire je n'oppose pas la médecine conventionnelle à la médecine alternative. Vous voyez, ce sont des médecines complémentaires, elles se complètent l'une et l'autre, donc après c'est une corde de plus sur son instrument de musique [...] Il n'y avait pas de raisons qu'on mette dos à dos ces médecines vous voyez. Je les mets plutôt en complémentarité avec les autres. Ce qui compte, c'est d'abord de pas nuire. » (VetR4, vétérinaire homéopathe suisse, pratique petits animaux, indépendant, 58 ans)

« L'idée pour moi, c'est de faire en sorte de trouver le meilleur médicament et puis si c'est de la médecine académique, j'ai aucun souci, ça ne me gêne pas, au contraire ; et puis on arrive avec ça à récupérer des bêtes qui auraient dû mourir. » (VetR2, vétérinaire homéopathe suisse, pratique petits animaux, indépendant, 70 ans)

Ou encore ces deux vétérinaires qui justifient leur basculement d'un monde à un autre par les limites des deux médecines :

« Je ne suis pas opposée à la médecine, pour moi c'est un travail qu'on doit faire en parallèle. Elle est utile, un antibiotique c'est utile, un vaccin ça peut être utile, mais ça ne l'est pas tout le temps. [...] C'est simplement complémentaire. Il y a des fois où la médecine ne peut pas, et il y a des fois où la médecine complémentaire ne peut pas. Il faut juste chacun reconnaître ses limites parce qu'on en a chacun, et je pense que si la médecine traditionnelle avait reconnu ses limites plus tôt, et aussi si politiquement on n'avait pas été repoussés dans certains retranchements, on n'en serait probablement pas là. » (VetR3, vétérinaire homéopathe suisse, pratique mixte, indépendante, 59 ans)

« Je suis pas du tout extrémiste, je pense qu'on ne peut pas tout soigner en homéo, on peut pas tout soigner en phyto, on peut pas tout soigner en conventionnel, donc parfois c'est bien d'avoir des antibiotiques. Et parfois c'est de trop. Donc on a tendance à ce que ce soit de trop, donc il y a des choses qui pourraient passer autrement. Et puis de nouveau, cette idée que si on améliore l'alimentation, qu'on fait attention, qu'on regarde tout ça, à long terme, à moyen-long terme, on a plus de chances d'avoir un troupeau sain. » (VetR1, vétérinaire homéopathe suisse, pratique équine, indépendante, 43 ans)

Le professionnel « pluriel » est également conforté dans ces décisions thérapeutiques par l'idée d'avoir des antibiotiques sous le coude, en cas d'échec des traitements homéopathiques. Cette assurance facilite son déplacement entre les deux mondes d'action :

« Et puis, si ça ne marche pas, on peut donner toujours des antibiotiques, si ça ne marche pas, si on a raté le médicament, en recours. Moi je ne suis pas contre les antibiotiques parce qu'il vaut mieux sauver la vie. » (VetR10, vétérinaire et médecin homéopathe, directrice d'une école d'homéopathie, 57 ans)

Par ce cadrage de l'homéopathie comme une complémentarité, les professionnels « pluriels » relativisent la complexité du déplacement entre les deux mondes, ils en font même un avantage pour avoir une corde de plus à leur arc. En effet, au-delà d'un simple basculement entre les deux mondes d'actions thérapeutiques que leur offre leur savoir médical, ces professionnels affichent une vision autre que purement dualiste entre le monde allopathique et le monde homéopathique.

Toutefois, quelques professionnels relatent des cas où ils ne passent pas par cette étape d'inférence, et parviennent directement au traitement homéopathique. En effet, ce dernier s'impose à eux comme une évidence, selon la personnalité de l'animal et les symptômes présentés, qui écartent tout doute possible. Ils sont dès lors sûrs qu'ils vont prescrire par exemple Sulfur, Bryonia, Belladonna ou Lycopodium, en étant eux-mêmes parfois étonnés de cette certitude, comme le relate ce vétérinaire pour le cas d'un chat :

« J'ai tout de suite vu que les dents étaient en ordre. On lui a pris la fièvre, on aurait pu croire qu'elle ne voulait pas se laisser faire, mais elle s'est laissée faire. Et elle avait donc un gros ventre mais elle n'avait pas l'air malade autrement, mais elle ne mangeait

pas. Après j'ai dit à sa propriétaire : "c'est pour moi nettement lycopodium". J'ai giclé 0,5 ml dans la bouche et puis je lui ai dit : "vous lui donnez deux fois par jour. Si demain matin, ça ne va pas, vous revenez, on va l'endormir un peu et puis on lui fera une prise de sang". Et deux jours après, elle me téléphone, elle me dit : "écoutez, est-ce que je peux continuer de lui donner tous les jours, parce que quand j'arrête mon mari ne peut de nouveau plus la flatter". » (VetR8, vétérinaire homéopathe suisse, pratique mixte, indépendant, 66 ans)

Par conséquent, les déplacements entre ces deux mondes d'actions thérapeutiques peuvent être de divers ordres, que ce soit un basculement sans caractère irrévocable, puisque le professionnel peut tout à fait décider à un moment ou à un autre de revenir à un traitement allopathique ou à un traitement homéopathe, en cas notamment d'absence de réaction du corps face au remède ; ou que ce soit la complémentarité, qui implique de donner des remèdes conventionnels parallèlement aux remèdes homéopathiques, en les jugeant entièrement compatibles. C'est précisément dans cette séquence d'inférence que les vétérinaires « pluriels » combinent les deux mondes thérapeutiques, en hybridant des savoirs qui s'inscrivent à la fois dans une rationalité biomédicale et homéopathe.

De plus, un de nos vétérinaires prend l'exemple du recours à la technicité, qui est « monopolisée » par le monde allopathique, ce qu'il juge comme étant une « dictature scientifique » :

« Et alors, on a fait marcher cette médecine empirique qui a suivi un chemin pendant passé vingt siècles, et la rationaliste a suivi un autre chemin pendant vingt siècles. Ces deux raisonnements qui sont totalement incompatibles, mais ça ne veut pas dire qu'un homéopathe n'aura pas besoin un jour d'envoyer un patient en médecine traditionnelle pour dépanner parce que lui n'est pas suffisant. Il faut savoir que ça, c'est la prescription du médicament mais il y a un impérialisme incroyable de la médecine traditionnelle, parce qu'elle s'approprie tout ce qui est imagerie, chirurgie, analyses, etc. Ça appartient à toutes les médecines, rien n'empêche un acupuncteur de vouloir faire une radio pour savoir quelque chose. Ça appartient à tout le monde ça. Ceux qui appartiennent à la médecine traditionnelle, la médecine allopathique aujourd'hui, c'est complètement différent. Ce qui appartient à cette médecine-là, c'est la prescription de médicaments chimiques, point. C'est ça qui fait la différence. Ils s'approprient tout le domaine des analyses, tout le domaine de la technique, qu'elle soit d'imagerie ou de chirurgie ou n'importe quoi, ils se l'approprient. Je suis désolé, c'est de la dictature scientifique ça, ça ne s'appelle pas autrement ça. » (VetB1, vétérinaire homéopathe belge et directeur d'école, pratique mixte, indépendant, 69 ans)

L'inférence pose un véritable enjeu de professionnalité. En effet, à ce moment de la démarche de soin, plus particulièrement le vétérinaire « pluriel » que le vétérinaire « puriste » se trouve confronté à deux mondes professionnels, et donc à deux identités professionnelles : soit il décide de poursuivre avec son identité professionnelle de base, soit il rompt avec celle-ci, pour se définir comme un vétérinaire homéopathe, ou encore il combine les deux. L'identité

est donc soumise à une certaine malléabilité, selon les situations professionnelles, ce qui signifie que la revendication d'une identité ou de l'autre se rejoue au cas par cas pour cette catégorie d'enquêtés.

3.3. Le traitement : choisir ses priorités thérapeutiques selon les mondes d'action

La dernière séquence identifiée par Andrew Abbott dans la constitution de la juridiction professionnelle est le traitement, dernière phase de légitimation du savoir expert, qui met en avant la ligne d'action par laquelle le problème peut être résolu, c'est-à-dire dans notre cas par le choix de traitements homéopathiques, ce qui découle des deux séquences précédentes, le diagnostic posé et l'inférence. Cette séquence suppose notamment de faire des allers-retours entre le problème à résoudre et le savoir professionnel (Ollivier, 2016). Si l'inférence montre davantage un enjeu de distinction interne au sous-segment, l'étape du traitement constitue un enjeu vers l'extérieur, avec les débats autour de l'homéopathie. Effectivement, ce sont très largement les remèdes homéopathiques qui sont remis en cause par les professionnels de santé qui critiquent la légitimité de l'homéopathie. Au niveau du traitement, la responsabilité des professionnels qui allient remèdes allopathiques et homéopathiques s'avère plus difficile à juger et à remettre en cause que celle des vétérinaires « puristes » qui, eux, préfèrent exclure entièrement le monde allopathique et toute rationalité biomédicale de leurs pratiques, malgré la délégation de certains cas.

Nous allons désormais examiner comment procèdent, d'une part, les vétérinaires « puristes » pour trouver le remède homéopathique dans toutes les circonstances, d'autre part, les vétérinaires « pluriels » qui privilégient les traitements homéopathiques en première intention, et enfin les vétérinaires « pluriels » qui préfèrent au contraire prioriser les traitements conventionnels, et considérer l'homéopathie comme une thérapie d'appoint. Il faut toutefois préciser que ces deux dernières catégories de professionnels ne sont pas exclusives. En effet, un vétérinaire « pluriel » de la première catégorie peut, dans certaines situations, privilégier les remèdes allopathiques. Ainsi, l'objectif de cette partie est de montrer les enjeux auxquels sont soumis à la fois les vétérinaires « puristes » pour trouver le remède homéopathique adéquat, et de situer la place du recours aux antibiotiques pour les vétérinaires « pluriels ».

L'homéopathie comme unique ou première ligne d'action thérapeutique

Les vétérinaires « puristes » qui ne privilégient que les traitements homéopathiques font l'expérience d'une étape de l'inférence simplifiée et routinisée. Pour eux, le traitement homéopathique renvoie au choix du remède adéquat parmi une seule boîte à outil thérapeutique, l'homéopathie. Pour cela ils s'appuient, comme nous l'avons expliqué, sur le diagnostic qui a été posé au préalable, avec l'aide des paroles des propriétaires des animaux. Ils reviennent ainsi sur les différents symptômes clés et s'en remettent au répertoire homéopathique et à la matière médicale.

Au cours d'une de nos observations dans une ferme, la vétérinaire est venue initialement pour mettre un anneau dans les narines d'un taureau, une opération que les éleveurs ne souhaitent pas faire eux-mêmes, car trop dangereuse. Le temps que l'anesthésie locale fasse effet, les éleveurs en profitent pour parler d'une autre vache qui montre des signes de violence au moment de se faire traire, alors même qu'elle n'a jamais manifesté de mécontentement jusque-là. D'emblée, la vétérinaire propose deux remèdes homéopathiques, Chamomilla et Lycopodium, qui aident à être plus calme, et encore Aconitum qui aide se défaire de la peur, remèdes qui sont usuels pour ce genre de symptômes. Mais le fils de l'éleveur intervient en donnant un élément que son père a omis : séparée de son veau peu de temps après le vêlage, cette vache passe ses journées à l'appeler. Grâce à ce nouveau détail caractéristique du comportement de l'animal, la vétérinaire comprend que la vache ne parvient pas à faire son deuil. Elle choisit donc de donner le grand remède homéopathique pour le deuil, Ignatia. Cette expérience montre un premier cas de traitement, qui consiste pour certaines situations à donner des remèdes homéopathiques qui agissent pour des symptômes généraux tels que le deuil, dans ce cas, mais aussi pour calmer certains tempéraments, pour des suites de vêlages, ou encore pour l'apparition d'un panaris sur les pieds d'une vache, etc., sans chercher plus loin des caractéristiques de la personnalité de la vache.

D'autres situations nécessitent un traitement plus ajusté avec la « personnalité » de la vache, c'est-à-dire, dans le vocable homéopathique, à son caractère, son comportement, son psychisme, auxquels correspond un remède homéopathique utilisé pour traiter les maladies chroniques. Dans une autre situation que nous avons observée, une éleveuse raconte à la vétérinaire qu'une de leurs vaches fait des mammites à répétition. Il s'agit d'une vache calme, déprimée, et qui n'aime pas son veau. Ce profil correspond au remède Aconitum. Les mammites, dans son cas, se soignent uniquement avec ce remède qui n'est pourtant initialement pas un remède pour les mammites, mais que le vétérinaire estime correspondre à sa

personnalité. A chaque fois que l'éleveuse lui donne des granules d'Aconitum, la mammité disparaît et la mamelle redevient souple. Le problème provient du fait que ces mammites reviennent sans cesse. Pour éviter ces répétitions, la vétérinaire prescrit Aconitum 200K, ce qui est une dilution à haute dose. Pour cerner la personnalité des vaches et décider du traitement, les vétérinaires « puristes » font appel à un dispositif que nous n'avons pas encore décrit, à savoir des fiches descriptives détaillées, qu'ils donnent aux éleveurs lorsqu'ils suivent des cours ou lors des visites. Voici quelques-unes de celles conçues par une vétérinaire homéopathe que nous avons accompagnée lors de l'un de ses cours (au total, elle en a distribué douze) :

Schéma 7 : A chaque vache, son remède homéopathique

NATRIUM MURIATICUM

ne Supporte pas la chaleur, le soleil

préférence pour une personne en particulier, pour un sexe.

Aversion pour le vétérinaire, l'insecticide

maigre, épuisée, poils ternes

Absence de chaleurs

craquement des articulations

gros appétit

soif vive

tendance à "tracer" les autres

craine l'eau et de se faire laver

draine les médicaments

remède de "réaction" remède de détoxification

plus sale que les autres

malodorante

gale

diarrhée

flatulence

ballonnement

asthme (entamée)

muqueuses irritées, rouges

se rue sur le sel (lèche l'eau de sa voisine)

seuf vive

suite de chagrins (anciens)

solaire

Indications principales

- chaleurs inappareutes
- diarrhée
- amaigrissement
- grippe d'étable

SULFUR

remède de "réaction" remède de détoxification

plus sale que les autres

malodorante

gale

diarrhée

flatulence

ballonnement

asthme (entamée)

muqueuses irritées, rouges

draine les médicaments

Indications principales

- problèmes de la peau
- diarrhée
- stimule l'élimination des toxines

NUX VOMICA

chaleur et soleil améliore

Ardente

perdue irritable

impatiente

colérique

hypersensible aux bruits et au toucher

piètre souvent

coliques, crampes

souvent constipée

Indications principales

- intoxications alimentaires
- après avoir trop mangé
- constipation
- tympanie - ballonnement
- tétanes
- insuffisance hépatique
- spasmes

PULSATILLA

clair

lunatique

gentille

bonne mère

peut être "ronle"

raffole de son veau

apprécie les caresses

recherche le contact de l'homme

chaleurs peu marquées

chez les génisses

secrections jaunes sans odeur

Indications principales :

- endométrites
- mammites
- diarrhées changeantes
- cycles irréguliers
- teux sèche
- otite (capsulum mercurius)

Source : Fiches descriptives d'une vétérinaire, données aux éleveurs pendant un cours

Ces quatre fiches descriptives sélectionnées ici se montrent relativement standardisées, et accentuent l'importance des détails à prendre en compte, en résumant les différents traits de caractère de la vache, mais aussi l'ensemble des événements extérieurs qui peuvent venir la perturber, ou au contraire l'apaiser. Même si un animal ne remplit pas entièrement l'ensemble de ces indications, les propriétaires des animaux peuvent toutefois reconnaître dans les grandes lignes leur animal, et s'orienter vers ce remède. A leur tour, les éleveurs sont encouragés à faire leurs propres fiches en s'aidant de ce modèle.

Enfin, nous pouvons mentionner à nouveau ici que lorsque les vétérinaires « puristes » ne parviennent pas à trouver le bon traitement, et font face à leurs propres limites ou aux limites de l'homéopathie, ils délèguent ces cas plus difficiles à leurs confrères allopathes. Il s'agit de leur manière de solutionner ces difficultés thérapeutiques.

Nous allons désormais nous intéresser au second type de professionnels, c'est-à-dire aux vétérinaires « pluriels », qui privilégient les traitements homéopathiques comme première action thérapeutique lors de leurs consultations, et qui conservent généralement les remèdes allopathiques, tels que les antibiotiques ou les anti-inflammatoires, en cas d'urgence dans les maladies aiguës. Ils administrent les traitements conventionnels lorsque des symptômes surviennent rapidement et peuvent mettre en danger l'animal, ou encore dans le cas de blessures, comme cette vétérinaire le décrit :

« Pour les chevaux, c'est normalement qu'en cas d'urgence, en cas de coliques, ça m'arrive de mettre un antidouleur conventionnel, et voilà en cas d'urgence pour ce qui est des blessures profondes ou assez graves, ben parfois on a recours aux antibiotiques, mais après chez les chevaux je dirais que dans 80% des cas, c'est non conventionnel parce que tout ce qui est des toux, il y a des problèmes d'abcès, des problèmes locomoteurs, je n'ai recours qu'à l'homéo, phyto. Tout ce qui n'est pas urgent, tout ce qui peut attendre, typiquement un eczéma d'été, moi je n'ai plus jamais utilisé de cortisone, autrement on trouve autre chose. Même pour les toux, on mettait des antibiotiques juste pour une toux, moi maintenant les toux, c'est toujours avec des plantes, et puis il faut vraiment que ça aille très loin et qu'on ait fait une endoscopie avec un lavage alvéolaire, avec un résultat d'une bactérie avec un antibiogramme pour que je prescrive l'antibio, sinon il n'y a pas d'antibio. » (VetR1, vétérinaire homéopathe suisse, pratique équine, indépendante, 43 ans)

Cette vétérinaire, qui par ailleurs utilise l'homéopathie en combinaison avec d'autres médecines alternatives, justifie de manière pragmatique le recours aux antibiotiques, pour concéder qu'elle les inclut dans ses options de traitement. Pour s'orienter dans ce choix, elle peut décider de mener des examens supplémentaires, pour vérifier l'origine et la bactérie

infectieuse, afin de cibler le bon antibiotique et de ne pas engendrer de nouvelles résistances.

Elle précise notamment qu'elle privilégie les antibiotiques de base :

« Alors le plus possible, après quand il y a une grosse plaie ou bien le phlegmon, typiquement chez le cheval avec quarante de fièvre, c'est vrai que ça on a encore un peu de souci de faire à l'homéo. Donc là, on prescrit des antibiotiques sans savoir s'ils fonctionnent ou pas, moi après je travaille beaucoup avec les antibiotiques de base donc la pénicilline, la tétracycline ou sulfonamide, donc moi j'ai très peu de problèmes de résistance parce que j'en mets peu, pas très souvent. » (VetR1, vétérinaire homéopathe suisse, pratique équine, indépendante, 43 ans)

Il est intéressant de constater que cette professionnelle est prête à recourir aux antibiotiques même si elle n'est pas certaine du résultat. Elle arrive toutefois rarement à ce stade, puisque les traitements alternatifs s'avèreraient suffisants selon elle.

**ENCADRÉ 12 : CONSULTATION D'UNE MAMMITE FOUROYANTE
COMME CONTRE-EXEMPLE : QUAND LE TRAITEMENT
CONVENTIONNEL DEVIENT PRIORITAIRE**

Une vétérinaire qui privilégie habituellement les traitements homéopathiques en premier lieu se voit confrontée à une vache victime d'une mammite foudroyante. Les symptômes sont apparus en très peu de temps (ne parvient plus à se lever, très faible et ne s'alimente plus). Elle est montée en fièvre à 39,2, ce qui est inhabituel chez une vache. Au départ, l'éleveur pense à une insolation, en raison de la forte chaleur du moment, mais la vétérinaire préfère tester les trayons de la mamelle pour voir la qualité du lait. Elle se rend compte que le lait a l'aspect d'un liquide épais et jaunâtre, ce qui la conforte dans son diagnostic de mammite foudroyante. Elle décide de lui administrer d'emblée des antibiotiques, alors même qu'elle n'a que très rarement recours aux traitements conventionnels. En second lieu, elle administre une injection homéopathique, Lachesis.

Sur le retour, nous l'interrogeons sur son choix de donner d'abord des antibiotiques, puis la dose homéopathique. Elle explique qu'elle a identifié directement le profil homéopathique de la vache grâce aux symptômes repérés et à la description faite par l'éleveur. Elle est donc certaine qu'il s'agit d'une vache Lachesis, car elle a une fièvre très élevée, elle tremble, elle a les extrémités froides et la langue qui sort de la bouche, ce qui sont autant de caractéristiques propres au remède Lachesis. Toutefois, elle ne se sent pas encore prête à n'utiliser que l'homéopathie dans les cas d'urgence comme celui-ci, parce qu'elle manque encore d'expériences sur le traitement homéopathique de ces maladies, mais elle ajoute « *peut-être dans dix ans, je ferai de l'homéo sur les mammites les yeux fermés.* ».

Ce contre-exemple montre que cette vétérinaire, qui n'emploie que très rarement les antibiotiques, décide dans ce cas précis *a contrario* de les privilégier. Elle juge que, selon la gravité de la situation, les antibiotiques s'imposent, sans remettre en cause l'efficacité de l'homéopathie. Elle fait aussi le choix de la sécurité vis-à-vis de l'éleveur, en expliquant que si la vache meurt, l'éleveur ne pourra pas se retourner contre elle. Ainsi, les conditions juridiques entrent également en ligne de compte dans la décision d'administrer des antibiotiques. Les enjeux thérapeutiques vont donc au-delà du simple effet thérapeutique, mais concernent aussi la protection du professionnel, qui doit être conforté dans son jugement thérapeutique.

Une autre vétérinaire met en évidence l'échec possible du thérapeute, qui ne réussit pas à trouver le remède exact pour soigner l'animal, malgré les outils propres à la démarche homéopathique. Elle pointe les limites du thérapeute dépassé par la situation, et dont le savoir homéopathique s'avère incomplet :

« Si on est un vétérinaire, il y a peut-être plus de problèmes à dire : “si je ne trouve pas le bon médicament homéopathique assez rapidement, il faut quand même que je fasse quelque chose d'autre”. Je ne peux pas laisser crever l'animal simplement parce que je n'ai pas trouvé. Donc je vais devoir lui donner un médicament traditionnel. » (VetR10, vétérinaire et médecin homéopathe, directrice d'une école d'homéopathie, 57 ans)

Même si ce problème concerne davantage les professionnels débutants, un professionnel plus expérimenté peut tout aussi bien en faire l'expérience, sachant que l'apprentissage du savoir homéopathique s'avère dense. Les échecs du ciblage des symptômes, et par conséquent le fait de passer « à côté » du remède approprié, sont fréquemment mis en avant par les vétérinaires jugeant cette thérapie difficile s'ils ne possèdent pas les informations nécessaires. Ainsi, ils renvoient leur échec, non pas au traitement lui-même, mais à la phase antérieure du diagnostic, où ils n'ont pas réussi à déceler les bonnes informations pour conduire au traitement *ad hoc*. Le traitement n'est pas remis en cause directement, ce qui permet de maintenir la légitimité des traitements homéopathiques, en référant l'échec à la difficulté du diagnostic en homéopathie, plutôt qu'à un défaut de professionnalisme de la pratique. Ces possibles échecs mettent en avant que les limites de cette thérapeutique viennent avant tout du thérapeute, qui ne peut s'emparer de la médecine homéopathique dans sa totalité, ce qui rend la tâche ardue pour eux :

« L'homéopathie, c'est une médecine extrêmement puissante et absolument remarquable mais difficile, voire très difficile. Et donc quand on a les moyens d'aborder un cas par l'homéopathie parce que c'est un cas facile, ou disons qu'on a les éléments pour rechercher le remède, l'homéopathie est parfaite. [...] Mais il faut avoir les moyens de la faire, avoir les moyens de la faire, c'est avoir les informations qui vont nous permettre de choisir le bon remède. » (VetF5, vétérinaire homéopathe français, pratique animaux de rente, 58 ans)

« La première limite de l'homéopathie, c'est l'homéopathe lui-même. Ses connaissances, son état de fatigue, son état d'empathie, il y a des gens qui ne sont pas sympas ou on ne s'entend pas bien avec, ou des animaux qui sont chiants, enfin bref, il y a toutes ces limites-là qui sont importantes, parce que trouver un remède c'est vraiment une recherche. Et puis ensuite, il y a les capacités de réponse. On peut être tellement enfoncé dans sa maladie que c'est plus possible [...] Mais c'est sûr que l'homéopathie a des limites, comme toute technique. Et puis ensuite, les remèdes homéopathiques, on en a déjà beaucoup, mais on ne les connaît pas tous très bien. Donc leur usage – un remède que vous ne connaissez pas tous les aspects, vous pouvez passer très facilement à côté. » (VetF2, vétérinaire homéopathe français, pratique animaux de rente, indépendant, 68 ans)

Un autre cas de figure, celui de la dimension de la protection animale, est mis en avant. En effet, en tant que thérapeute responsable, le vétérinaire n'osera alors pas se fier uniquement aux remèdes homéopathiques. Une des vétérinaires enquêtés explique qu'elle s'est imposé des limites claires et bien définies afin d'identifier les situations lors desquelles elle doit basculer dans le monde conventionnel :

« Moi il y a une limite qui est claire : si l'animal, il a plus d'appétit, je ne ferai jamais que de l'homéopathie, ou alors sur une durée maximale de cinq heures, c'est très court. Donc si je décide, ok on y va en homéo, tu regardes l'évolution, si dans cinq heures ça n'a pas changé, que l'appétit n'est pas revenu, en cinq heures je change de traitement. Donc dans l'aigu, soit l'homéopathie fonctionne, fait redémarrer la chose, mais j'ai un délai très très bref pour estimer l'efficacité en fait de mon remède. Puis sans ça, pour moi l'appétit, c'est le critère de base. » (VetR5, vétérinaire homéopathe suisse, pratique bovine, salariée dans un cabinet mixte, 39 ans)

De fait, cette vétérinaire mentionne les cas aigus pour lesquels elle aura plus facilement tendance à basculer dans le monde allopathique, dont les traitements sont considérés comme plus rapides et plus efficaces. Ce recours aux remèdes allopathiques permet également de contenir la peur du thérapeute de ne pas avoir « fait le nécessaire » pour sauver l'animal. Les vétérinaires « pluriels » se reposent donc sur la distinction entre deux catégories, les cas aigus et les cas chroniques, pour décider du traitement, reprenant en cela les catégories forgées par les allopathes. Ils auront alors plus de facilité à proposer l'homéopathie pour les cas chroniques, des situations présentées comme celles où excelle l'homéopathie, qui agirait sur le long terme, contrairement à l'allopathie :

« Après en ce moment, en fait, je vois beaucoup des troubles chroniques comme des problèmes de peau et du coup, j'insiste vraiment pour avoir une amélioration en homéopathie, quitte à se rappeler tous les jours. » (VetF8, vétérinaire homéopathe français, pratique mixte, indépendant, 69 ans)

Un dernier cas de figure qui explique le recours au traitement conventionnel est une divergence entre le vétérinaire, qui souhaite privilégier l'homéopathie en première intention, et la volonté du propriétaire de l'animal. Ce dernier peut en effet constituer un réel frein dans la mise en pratique de l'homéopathie, qui suppose que l'éleveur soit coactif dans la guérison de son animal. Ainsi, les vétérinaires peuvent être amenés à reconnaître et à accepter les contraintes vécues par les éleveurs qui viennent interférer dans le choix du traitement :

« Et ça, ça dépend en fait, ça dépend plus de l'agriculteur. C'est en fait, c'est à lui qu'incombe le choix parce que moi, je dis : "ça irait avec l'homéo, mais il faut ça, ça, ça". Donc il y a une observation qui est beaucoup plus conséquente, donc s'il n'a pas le temps, on aura recours aux antibiotiques. Donc s'il n'a pas le temps de venir toutes les deux heures pour voir l'évolution, c'est quand même, c'est une médecine toute différente

qui demande une autre application. [...] C'est beaucoup plus contraignant. Ça le serait aussi avec des antibiotiques, sauf que finalement on a recours aux antibiotiques, et puis après il peut repartir la conscience légère, dans le sens qu'il a fait ce qu'il devait et nous aussi. » (VetR5, vétérinaire homéopathe suisse, pratique bovine, salariée dans un cabinet mixte, 39 ans)

Par conséquent, se plier aux demandes du client relève d'une dimension encore plus importante que simplement le fait de donner ou non des remèdes homéopathiques à l'animal. Les vétérinaires les prennent très au sérieux. En effet, cela relève encore une fois de la responsabilité du vétérinaire, qui doit consentir et s'en remettre à la volonté du client, même s'il pense pouvoir soigner facilement certains cas en homéopathie. La prescription dépend en grande partie des critères de jugement du client, qui peut refuser d'obtempérer ou au contraire qui peut décider de coopérer. C'est pourquoi les vétérinaires renvoient la balle à plusieurs reprises au client lors de cette séquence de traitement, puisque la possibilité de prescription du remède dépend en grande partie de cet acteur. D'autant plus que, par le manque de fondement scientifique de cette thérapie, elle en devient une cible tout à fait facile à ébranler en cas d'échec, d'où l'intérêt également des professionnels à se ranger aux volontés des clients, comme en rend compte ce vétérinaire :

« Mais donner un traitement uniquement naturel à un client qui ne l'a pas demandé, c'est quelque part, ne pas respecter le contrat sachant que c'est des médecines, des méthodes qui sont considérées comme non confirmées, non officielles, etc., si ça tourne mal et que vous avez fait une méthode non officielle, vous vous retrouvez à l'assurance. Votre responsabilité professionnelle est engagée. Vous faites de l'homéopathie à quelqu'un qui ne vous a pas demandé de l'homéopathie et la bête creève, il y a des gens qui vont dire : "ben mon vieux, écoute, tu t'es foutu de ma gueule, t'as pas assumé un traitement efficace, mon animal, il a crevé parce que tu as donné une méthode non-validée". Donc ces méthodes-là, on les utilise chez des éleveurs qui sont demandeurs. Alors ici, je n'ai que des gens demandeurs. » (VetF8, vétérinaire homéopathe français, pratique mixte, indépendant, 69 ans)

Nous avons éclairé les différentes situations favorables susceptibles d'occasionner un basculement vers l'allopathie. Si ces thérapeutes souhaitent privilégier avant tout l'homéopathie, et se rapprocher au plus près de la vision orthodoxe, ils considèrent aussi qu'il y a des cas de force majeure qu'ils jugent ne pas pouvoir résoudre avec l'homéopathie, et dans ce cas, ils délèguent pour les « puristes » ou ils basculent sur les traitements allopathiques en cas de force majeure pour une partie des « pluriels ». Ils évitent ainsi d'entrer dans une phase critique dans le processus de soin et le recours à l'allopathie devient, de cette manière, une solution « facile ».

Une priorité à l'allopathie : se rassurer et limiter les difficultés

Le troisième profil que nous distinguons chez nos vétérinaires enquêtés correspond à ceux qui donnent la priorité dans leurs traitements à l'allopathie, et ont recours aux remèdes homéopathiques comme une thérapie d'appoint. Ainsi, comment ces professionnels qui défendent les remèdes homéopathiques légitiment-ils leurs recours en premier lieu aux remèdes dits conventionnels, et seulement en second choix aux remèdes homéopathiques ? Pour la majorité d'entre eux, ils justifient l'usage prioritaire à l'allopathie par l'impossibilité de ne recourir qu'à l'homéopathie, celle-ci étant une médecine moins rationnelle, dont les résultats demeurent aléatoires :

« Mais je suis absolument convaincue que ces médecines alternatives ne sont pas mieux pour tout. Elles sont mieux pour une partie des choses. Moi je me situe dans les petites zones. Je suis dans une petite zone, je le mets quand ça me vient à l'idée. Je mets quand j'ai un cas qui me rappelle un cas que j'ai eu [...] Mais moi je ne pourrais pas faire que de l'alternatif, ça pompe trop, moi ça me pompe trop. Et puis, c'est aussi le fait que ce soit moins précis, on sait moins ce qu'on fait, ça perturbe. C'est-à-dire qu'on essaie, on voit ce qui se passe. Et puis, on adapte alors qu'en allopathie, boum. C'est plus rationnel. » (VetR14, vétérinaire homéopathe suisse, pratique petits animaux, indépendante, 63 ans)

Cette vétérinaire pointe alors du doigt les limites de cette thérapie comme médecine non spontanée, qui fait appel à une grande réflexion médicale pour des résultats incertains, contrairement à l'allopathie, qui s'avère être une médecine plus précise et dont les effets sont davantage assurés. Cette professionnelle préférera de fait recourir à l'homéopathie, si elle sait que les remèdes de cette thérapie se révéleront positifs et conduiront à la guérison. Pour cela, elle procède à une comparaison avec d'autres cas similaires pour lesquels elle a déjà eu de bons résultats. Cette manière de soigner n'est pas un cas isolé chez nos enquêtés, qui préfèrent assurer la guérison plutôt que de prendre des risques en traitant uniquement avec des remèdes homéopathiques, dont les résultats ne sont ni immédiats, ni assurés, selon eux. Certains vont même combiner d'emblée les deux thérapies au sein d'un même traitement, pour assurer toute réussite de guérison, et privilégier un certain pragmatisme :

« C'est vrai que la médecine alternative donne une bonne... nous aide beaucoup, mais l'antibiotique on s'en sert fréquemment. Là j'ai une vieille chienne qui a une infection matrice mais a un traitement hormonal, un traitement antibiotique et un traitement homéopathique. » (VetR4, vétérinaire homéopathe suisse, pratique petits animaux, indépendant, 58 ans)

Atteindre la guérison coûte que coûte dévoile un aspect important au sein de notre échantillon. En effet, la combinaison des deux thérapies met en lumière que certains vétérinaires

sont capables de procéder à des « entorses » par rapport à la philosophie du mouvement homéopathique, selon leur raisonnement thérapeutique et leur degré de croyance à l'une et à l'autre. Leur pratique devient dès lors un lieu de renégociation des deux logiques thérapeutiques, pour finalement se solder par un traitement hybride.

En plus de ce positionnement pragmatique défendu par les vétérinaires « pluriels », d'autres avancent que leurs usages allopathiques sont réservés avant tout à redonner du confort à l'animal et à réduire le plus rapidement possible toute souffrance, ce qui s'avère plus difficile avec l'homéopathie :

« Je n'ai jamais voulu qu'un animal souffre parce que moi j'ai eu l'orgueil de pouvoir le guérir à l'aide de la médecine alternative. Et même si je suis convaincue que je pourrais le guérir mais maintenant, on a des moyens avec les analgésiques modernes aussi pour les animaux de rente qui sont vraiment faciles à administrer, et qui n'ont pas beaucoup d'attentes pour les tissus consommables et puis qui ne sont pas trop chers. Là je n'hésite vraiment pas à les soulager. » (VetR12, vétérinaire homéopathe suisse, pratique mixte, indépendante, 59 ans)

Mais elle ajoute également qu'elle tient compte de l'avis des clients, et cesse d'essayer de les convaincre, car elle ne voit pas d'inconvénients à donner un traitement conventionnel plutôt qu'un traitement homéopathique, d'autant plus qu'elle sait que l'efficacité des remèdes conventionnels sera d'autant plus manifeste :

« C'est pour ça que moi, j'insiste plus [envers les clients]. Alors autant leur donner une pénicilline et puis un anti-inflammatoire. L'animal, finalement, je ne sais pas s'il sera plus mal. Et puis évidemment si les gens viennent avec un chien qui a la cinquième otite, rarement pas fondée sur une allergie, je dis ma foi, on pourrait peut-être maintenant passer à autre chose. » (VetR12, vétérinaire homéopathe suisse, pratique mixte, indépendante, 59 ans)

Ce rapport aux clients est également mentionné par une autre vétérinaire, mais cette fois-ci dans le sens inverse. En effet, lorsqu'ils étaient associés avec son ex-mari, ils privilégiaient les remèdes conventionnels, afin de s'adapter au mieux à la demande de leurs clients. Toutefois, les éleveurs biologiques faisaient également partie de leur clientèle et sollicitaient leurs connaissances homéopathiques, puisque les traitements conventionnels s'avéraient limités :

« C'était principalement du conventionnel. Et de temps à autre, de l'homéopathie, soit quand on avait la demande, soit pour lui [son ex-mari] parce qu'on avait quelques élevages en bio. L'élevage bio demande de l'homéopathie donc voilà. Et puis, je vous disais tout à l'heure qu'on nous adressait les cas désespérés mais nous-même, on a aussi tendance à faire ça, c'est-à-dire qu'on ne va pas avoir forcément tendance à proposer l'homéopathie. Comme je vous ai dit, on est dans un cercle vicieux rentabilité-coût, etc., rapport-temps. Donc souvent la première approche va être conventionnelle et quand ça

ne va pas marcher, on va dire bon : "et si on essayait autre chose" ? » (VetF7, vétérinaire homéopathe française, pratique petits animaux, salariée, 52 ans)

Ce discours révèle de fait le respect de la décision du client, mais aussi le contexte, qui conduit les vétérinaires qui ne se présentent pas uniquement comme vétérinaire homéopathe à privilégier les remèdes conventionnels, plus adéquats au fonctionnement même de leur cabinet classique. Les traitements homéopathiques se retrouvent alors relégués au second plan pour les cas « désespérés » c'est-à-dire les cas pour lesquels l'allopathie est restée inefficace. Les vétérinaires vont alors basculer à ce moment-là sur les traitements homéopathiques, et vont de fait se référer au monde d'action homéopathique dans lequel ils vont agir. Pour expliciter cette relation entre le vétérinaire et sa clientèle, le concept de « *social drama of work* » de Everett Hughes se révèle tout à fait approprié ici.

Ce sociologue met en évidence que tout travail correspond à une matrice sociale dans laquelle les individus se trouvent en interaction avec des rôles sociaux distincts. Il entend par là qu'« *une partie du drame réside dans le fait que ce qui est travail quotidien et répétitif pour l'un est urgence pour l'autre* » (Hughes, 1996a, p. 95). Par conséquent, la situation résulte en premier lieu du point de vue des individus qui font appel aux services de professionnels, dont les compétences sont requises pour répondre à leur urgence, et qui ne vont pas cadrer cette urgence de la même manière. Il s'agit de ce décalage qui se joue entre ces deux individus que Everett Hughes nomme « *drame social du travail* ». Si nous appliquons ce qu'il entend par cette notion au contexte de travail entre un vétérinaire et son client, cela signifie que le vétérinaire joue celui qui fournit le service, ce qui relève d'une certaine compétence, et répond à la demande particulière du client, pour qui la situation demeure généralement inédite et de fait urgente. Ainsi, l'urgence est cadrée différemment selon le côté duquel l'individu se place, ce qui nécessite alors un niveau de concordance, ou au moins d'ajustement, entre le vétérinaire et le client, afin de satisfaire au mieux ce dernier et parvenir à régler cette urgence. C'est pourquoi le client souhaite que le professionnel auquel il fait appel soit compétent et juste dans ses actes vétérinaires, qui passent en particulier par les actes les plus connus du vétérinaire, à savoir les injections ainsi que l'administration d'antibiotiques et d'anti-inflammatoires. Grâce à ces actes, les clients ont le sentiment que le vétérinaire a fait ce qui était en son pouvoir de professionnel pour répondre à cette urgence.

Ces interactions qui se jouent au sein de ce « *drame social du travail* » conduisent inévitablement à un dilemme, comme le fait remarquer Everett Hughes. Dans notre cas, ce dilemme se traduit à deux niveaux : le premier consiste en l'orientation thérapeutique du

vétérinaire, entre le monde allopathique et le monde homéopathique ; le second correspond au refoulement des volontés du vétérinaire à vouloir appliquer l'homéopathie, car il pense que le cas s'y prête mais il ne peut le faire en raison des demandes de sa clientèle. De ce fait, moins ce professionnel exerce l'homéopathie, moins il sera à même de progresser dans cette médecine et de se sentir suffisamment armé pour l'utiliser davantage. Dans le dernier cas de figure, s'instaure dès lors un cercle vicieux dont l'issue semble délicate à trouver, puisque le vétérinaire ne peut exercer cette thérapie non justifiée auprès des clients aussi librement qu'il le souhaiterait.

Plusieurs de ces vétérinaires, qui oscillent entre le monde allopathique et le monde homéopathique, racontent cependant qu'au moment de leur retraite, ils ont procédé à une exclusion totale des remèdes allopathiques dans leurs boîtes à outils médicales, pour ne préserver que les remèdes homéopathiques, et mettre un terme au dilemme qui a persisté tout au long de leurs parcours. Il s'avère que nos enquêtés soi-disant à la retraite le sont par rapport à leur clientèle conventionnelle, mais ils ont pour la plupart continué à exercer en tant que vétérinaire purement homéopathe, comme l'expliquent les deux vétérinaires suivants :

« Disons que l'homéopathie était une force d'appoint dans la clinique mais qu'au niveau consultation, c'était deux tiers, un tiers, quelque chose comme ça, deux tiers allopathie, un tiers homéopathie. Et quand je me suis retiré, je n'ai gardé que la partie homéopathique et pendant trois ans, j'étais à la clinique comme consultant en homéopathie, j'avais des heures, les gens venaient, j'avais des jours de consultations, ils venaient, ils savaient qu'ils n'auraient que de l'homéopathie. Moi j'ai terminé comme ça pendant trois ans. » (VetF12, vétérinaire homéopathe français à la retraite, pratique mixte, indépendant, 82 ans)

« Quand je me suis pensionnée, j'ai arrêté le conventionnel, j'ai dit : "fini, plus rien dans le conventionnel". C'est seulement l'homéopathie. J'ai plus un autre médicament. » (VetR15, vétérinaire homéopathe suisse à la retraite, pratique mixte, indépendante, 72 ans)

Ainsi, ces deux exemples nous montrent que le déplacement entre les deux mondes peut conduire également à s'orienter en fin de parcours vers un seul monde, en l'occurrence ici vers le monde homéopathique, et à exclure entièrement le monde allopathique lors de leur retraite officielle, alors même qu'ils ont combiné durant toute leur activité professionnelle ces deux médecines. Toutefois, nous ne pouvons pas prédire si les autres vétérinaires « pluriels », qui à l'heure actuelle exercent encore, poursuivront ou non ce même schéma. Mais certains arguments tels que l'absence de la pression du client, et de fait la possibilité de « choisir » librement ses clients, sans aucune contrainte financière, combinées à l'accumulation d'expériences homéopathiques quand cela leur a été permis, notamment pour les cas

« désespérés », permettent de nous faire penser que ces vétérinaires possèdent les ressources suffisantes pour suivre la même voie que leurs confrères désormais à la retraite.

Si nous poussons encore plus loin la réflexion, cela nous amène à penser que cette combinaison et ce va-et-vient entre ces deux mondes d'action thérapeutique peuvent s'avérer avoir été une constante pour les vétérinaires « pluriels », dès le début de leur activité professionnelle. Et pourtant, certains d'entre eux auraient aimé ne pratiquer que l'homéopathie, ce qu'ils ont tenté de faire en proposant essentiellement cette médecine à leur clientèle. Toutefois, par souci financier et par respect du client, ils ont été contraints de combiner les deux pratiques, et de mettre un terme à leur « idéal thérapeutique » de ne pratiquer que la thérapie qui leur tenait le plus à cœur. Cela a été notamment le cas pour les deux vétérinaires français suivants, qui ont souhaité ouvrir dans les années 1980 un cabinet exclusivement homéopathique. Mais ils ont été forcés de constater, pour l'un, que la clientèle vétérinaire ne s'est pas montrée prête à faire appel à cette thérapie pendant ces années où pourtant la France affichait des structures d'opportunités pour intégrer les alternatives dans le mode de vie des français et, pour l'autre, que la clientèle était présente mais la fidélité n'était pas au rendez-vous par souci de guérison :

« On a démarré la fleur au fusil en se disant, en s'installant en tant qu'homéopathe. Et puis, au bout de deux ans, on a déchanté complet parce que c'était beaucoup trop tôt. Et donc on est revenu sur une médecine plus pragmatique, plus conventionnelle en premier plan, tout en gardant la possibilité de travailler autrement. » (VetF1, vétérinaire homéopathe français, pratique mixte, indépendant, 59 ans)

« V : J'ai monté un cabinet pour faire que de l'homéo. Et là j'ai fait faillite en... j'ai dû faire faillite en deux ans parce que ça ne gagne pas l'homéo.

I : Mais vous aviez quand-même des clients ?

V : J'avais plein de clients. Mais ça ne paie pas. Non, parce qu'on guérit donc on ne les revoit pas ! Ils nous envoient du monde. Alors j'avais des clients fidèles, comme j'avais par exemple une dame d'Hautain qui venait pour des lévriers de course. Donc elle, je suivais les courses. Et j'avais des gens qui faisaient des bêtes de viande en bio, mais ça ne faisait pas suffisamment, ça ne faisait pas un revenu intéressant. Et puis on passe beaucoup de temps. » (VetF3, vétérinaire homéopathe et ostéopathe français, pratique mixte, indépendant, 66 ans)

Enfin, malgré cette coexistence des deux mondes au sein d'une même pratique, nous pouvons supposer que ces vétérinaires s'avèrent plus sensibles à la nécessité de réduire l'usage des antibiotiques, et limitent leur recours à ces derniers, par l'utilisation des méthodes complémentaires et alternatives quand les occasions se présentent :

« Mais s'il faut un antibiotique, oui j'essaie de diminuer parce que tout le monde en parle et qu'il faut qu'on s'y mette. Ça a toujours été notre politique dans notre cabinet, on a toujours énormément limité l'utilisation des médicaments, ça c'est peut-être le côté non

conventionnel mais j'ai essayé d'influencer le travail de mes partenaires en cabinet sur ce sens-là. On a très peu utilisé de vitamines, on a très peu utilisé de ces trucs là comme ça, ça c'est le côté non conventionnel. Donc oui, on a été respectueux de ça mais quand il faut les utiliser, on les a utilisés. J'ai apprécié les connaissances nouvelles que j'ai pu acquérir scientifiquement de la gestion de la douleur, parce que, d'une part, maintenant je peux combiner le non conventionnel et le conventionnel dans la gestion de la douleur, on est dans le complémentaire. » (VetR7, vétérinaire homéopathe et acupuncteur suisse et chargé de cours des méthodes non-conventionnelles, pratique petits animaux, indépendant, 66 ans)

« J'utilise plus d'antibiotiques par rapport à l'homéopathie. J'en utilise peut-être moins par rapport à des autres vétérinaires. » (VetR12, vétérinaire homéopathe suisse, pratique mixte, indépendante, 59 ans)

Comme le montrent ces témoignages, il semblerait que cette sensibilisation et ce recours moins systématique aux antibiotiques soient alors bien réels. Ces vétérinaires se rapprocheraient en ce sens de la doctrine homéopathique pratiquée par les vétérinaires « puristes », qui consiste à limiter tout recours aux traitements conventionnels.

Contrairement aux vétérinaires « puristes », nous venons d'étudier les situations les plus courantes qui incitent les vétérinaires « pluriels » à basculer soit dans le monde allopathique, soit dans le monde homéopathique, selon la situation. D'autres combinent même les deux thérapies simultanément pour atteindre les meilleures chances de guérison. Certains d'entre eux donnent davantage la priorité à l'homéopathie en raison de leurs convictions professionnelles, mais également selon leurs années d'expérience, qui vont leur permettre de se sentir plus armés pour affronter certaines situations. Tandis que certains vétérinaires rencontrés préfèrent jouer la sécurité en administrant en premier lieu des traitements conventionnels, notamment lorsqu'ils jugent et cadrent certains cas comme impossibles à traiter en homéopathie, selon la gravité ou l'urgence de la situation. Ces professionnels, qui mettent l'accent davantage sur l'allopathie et conçoivent l'homéopathie comme une thérapie d'appoint, vont alors davantage faire appel à cette dernière lorsque les cas sont « désespérés » ou dans les cas chroniques, comme nous venons de le voir.

Selon notre échantillon, nous avons pu constater que le nombre de vétérinaires « puristes » était moins important que celui des vétérinaires « pluriels ». Les vétérinaires du premier profil, qui ont recours uniquement à l'homéopathie, ont placé leur conscience et éthique professionnelle en premier plan, au-delà des contraintes liées à leur profession, telles que la rémunération ou encore les relations avec les clients réticents à cette alternative, sans pour autant remettre en cause leur responsabilité. Nous avons d'ailleurs pu remarquer leurs stratégies

pour pallier les difficultés liées à la pratique homéopathique. Ces vétérinaires, jugés parfois extrémistes par les vétérinaires « pluriels », sont perçus comme des professionnels irresponsables, parfois même illégitimes dans leur acte vétérinaire. Les vétérinaires « pluriels » valorisent au contraire leurs actes professionnels en combinant allopathie et homéopathie, et en se référant à deux mondes thérapeutiques, ce qui s'avère central selon eux, pour non seulement guérir, mais aussi pour pouvoir vivre et subvenir à leurs propres nécessités. Les deux types de vétérinaires « pluriels » donnent alors un sens différent à leur pratique, et défendent une conception et une définition de la thérapie homéopathique propres à chacun. Enfin, les trois séquences analysées allant du diagnostic, qui constitue la base de toute démarche de soin, dans laquelle s'effectue la première prise en charge de l'animal, puis à l'inférence comme étape intermédiaire qui s'impose lorsque le traitement ne va pas de soi, et enfin l'étape du traitement, qui permet de résoudre le problème clinique, permettent de légitimer leur juridiction professionnelle en tant que vétérinaire praticien et homéopathe, même si la séquence d'inférence est moins patente chez les « puristes ». Toutefois, si ce cadre analytique est plus flagrant pour les vétérinaires « pluriels », il s'avère aussi pertinent et éclairant pour l'ensemble des vétérinaires homéopathes, puisqu'il contribue à éclairer les subtilités des diverses pratiques homéopathiques au sein même de ce sous-segment, à la lumière des trois séquences analysées.

Chapitre 7 - Une professionnalité façonnée par un « *jeu des segments* » porteur de dynamiques professionnelles

La légitimation de la juridiction des vétérinaires homéopathes par ces trois séquences que nous avons détaillées dans le chapitre six met en exergue leur volonté de résoudre un type de problème, en l'occurrence, ici, trouver le traitement adéquat selon le diagnostic posé. Ainsi, ces thérapeutes montrent, par ce biais, leur capacité professionnelle à accomplir leur mission première, et donc à générer une plus grande crédibilité sur leurs tâches professionnelles auprès de leurs confrères allopathes. En revanche, cette résolution de problèmes les soumet à s'engager dans des relations concurrentielles intra-professionnelles, et donc les engage dans des luttes juridictionnelles porteuses de dynamiques professionnelles (Abbott, 1988 ; Ollivier, 2016). Effectivement, les acteurs dans cette lutte éprouvent des difficultés à imposer leur expertise ou encore leur propre définition du problème aux autres segments, en l'occurrence aux vétérinaires allopathes. De plus, l'autre effet de cette tentative de résolution du problème place les professionnels, qui se revendiquent comme les plus orthodoxes par rapport à la doctrine homéopathique, dans une position d'hétéronomie par rapport aux pratiques les plus dominantes et valorisées au sein de la profession à laquelle ils appartiennent (Abbott, 1981). Les professionnels vont alors chercher à revaloriser leurs pratiques professionnelles au sein de la profession dont ils sont issus (Morel, 2016⁶⁹). Ainsi, le problème à résoudre devient la porte d'entrée pour comprendre ces confrontations, ces relations de concurrence, en se basant principalement sur le discours des professionnels qu'ils portent sur leurs pratiques (« *cultural structures* ») (Abbott, 1988 ; Ollivier, 2016).

Dans le cas de notre étude, découle de cette résolution de problème du traitement, un des enjeux cruciaux auxquels les vétérinaires homéopathes doivent faire face : la déconstruction de la professionnalité de leur identité de vétérinaire classique, puis la reconstruction de leur professionnalité en tant que vétérinaire homéopathe. Cet enjeu a déjà été abordé en partie dans le second chapitre, sous le prisme du développement de leur propre expertise et de leur professionnalisation en tant qu'homéopathes. Nous allons ici concevoir la construction de leur professionnalité sous l'angle de la diversité de leurs pratiques professionnelles. Pour rappel, le terme de professionnalité a alimenté de nombreux débats et a éclairé l'analyse de nombreuses

⁶⁹ Stanislas Morel travaille sur l'échec scolaire précoce, et en particulier sur le rôle et la concurrence des spécialistes dits de réparation qui prennent en charge ce « problème »

professions, ce qui en fait un des concepts les plus importants de la sociologie des professions⁷⁰. Plus particulièrement, le concept de professionnalité peut être défini comme la revendication identitaire des professionnels, conjuguée à :

« Une remise en cause plus ou moins radicale, non seulement de l'amateurisme, du dilettante, ou des maladroites du débutant, mais aussi de la subordination passive à un statut ou à des règles formelles, et de l'obéissance aveugle à des consignes portant sur l'activité. » (Dubar *et al.*, 2015, p. 313).

Dans notre cas, nous définissons la professionnalité chez nos enquêtés comme un processus identitaire au cours duquel ils revendiquent leur activité professionnelle, fondée sur une démarche de soins fiable et responsable, au même titre que les vétérinaires conventionnels. Nous nous appuyons sur ce concept pour mettre en évidence les luttes et les conflits qui se jouent autour de la professionnalité des vétérinaires homéopathes, ainsi que les clivages intrinsèques à ce sous-segment. Souvent jugés comme non responsables et peu professionnels, en particulier par les vétérinaires allopathes, la recherche et le maintien de leur professionnalité dans les pratiques de l'activité quotidienne s'avère être un véritable défi. Par cette quête de professionnalité, l'ensemble de nos enquêtés ne prônent pas uniquement une reconnaissance de leurs compétences professionnelles, mais cherchent aussi à construire leur identité professionnelle en tant que vétérinaires homéopathes. Loin d'être lisse, la professionnalité défendue par les vétérinaires homéopathes varie selon les différents profils de vétérinaires homéopathes, et la place accordée à l'homéopathie dans leurs pratiques va donner lieu à un « jeu des segments » (Hénaut & Poulard, 2018). Ce « jeu des segments » comprend les interactions et les relations à l'intérieur d'un segment, mais également avec les segments qui l'entourent. Dans le cas des conservateurs de musées, Léonie Hénaut et Frédéric Poulard identifient trois processus : la vigilance, l'apaisement et la comparaison⁷¹. Dans notre cas, ce

⁷⁰ Pour un éclairage plus en détail autour des subtilités entre les différents concepts de professionnalisation, professionnalisme et professionnalité, nous nous référons à l'ouvrage *Sociologie des professions* de Claude Dubar, Pierre Tripier et Valérie Boussard (2015) ainsi qu'à l'ouvrage de Pierre-Michel Menger, *Les professions et leurs sociologies. Modèles théoriques, catégorisations et évolutions* (2003).

⁷¹ Pour l'ensemble de cette partie, nous nous appuyons sur l'étude menée par Léonie Hénaut et Frédéric Poulard sur les conservateurs de musées, dans l'article intitulé « Réformes publiques et autonomie des groupes professionnels : le jeu des segments » (2018), dans lequel ils montrent avec une grande clarté ce « jeu des segments » pour ce groupe professionnel. Il nous paraît pertinent de mobiliser un cadre d'analyse similaire, et ce même pour un sous-segment.

Dans ce « jeu des segments », les auteurs montrent que les professionnels des deux segments, les conservateurs d'Etat et les conservateurs territoriaux, deviennent vigilants l'un envers l'autre face aux projets de réforme qui les concernent. Cette première phase de vigilance conduit à plusieurs effets : l'implication des uns et des autres sur leurs projets en cours, et la compétition entre eux. S'ensuit une phase d'apaisement, dans l'objectif de rapprocher ces deux segments pour ouvrir une nouvelle école de formation des conservateurs. Pour cela, ils doivent faire appel aux connaissances et compétences de chacun pour la réussite de ce projet. La troisième phase consiste à procéder à une comparaison entre eux sur des sujets de salaire, de formation et de carrière dans l'idée d'obtenir une revalorisation de leurs salaires.

« *jeu des segments* » s’opère au cours de deux processus. En premier lieu, nous repérons le processus de la segmentation agonistique en raison des clivages internes, puis le processus de l’accroissement de la vigilance entre les vétérinaires homéopathes et les vétérinaires allopathes. Ces deux processus vont nous permettre de comprendre ce que ces luttes intra-professionnelles « *font faire* » aux vétérinaires homéopathes (Hénaut & Poulard, 2018). Enfin, ce « *jeu des segments* » prend une nouvelle dimension avec le phénomène de l’antibiorésistance, qui vient questionner la légitimité de la pratique homéopathique face à ce défi pour la santé animale, sachant que les recommandations de la profession vétérinaire préconisent de se tourner vers des alternatives pour limiter le recours aux antibiotiques. La pratique homéopathique peut alors prétendre à une certaine reconnaissance et légitimité dans ce nouvel épisode mais qu’en est-il réellement ?

1. Une segmentation agonistique : clivages internes et critiques croisées

Au sein du sous-segment des vétérinaires homéopathes, nous avons identifié dans le chapitre précédent deux profils de vétérinaires homéopathes, au regard de leurs pratiques professionnelles et de leurs usages de l’homéopathie. Nous allons voir maintenant les étiquetages réciproques. Si les propos en entretien ne le disent pas explicitement, nous nous retrouvons tout de même face à la dichotomie suivante : d’une part, la figure du « professionnel », représentée par les vétérinaires « puristes », qui privilégient une pratique exclusive de l’homéopathie tendant vers l’unicisme ; d’autre part, la figure de l’« amateur », représentée par les vétérinaires « pluriels », que les vétérinaires « puristes » tendent à considérer comme des « granulopathes », peu professionnels. Ces deux catégories de vétérinaires construisent différemment leur professionnalité, en rencontrant des défis spécifiques lorsqu’ils sont mis en situation de se légitimer à l’extérieur du sous-segment. Nous allons montrer que la professionnalité chez les vétérinaires « puristes » semble plus difficile à gagner, puisqu’ils revendiquent leur identité professionnelle en se positionnant exclusivement comme des vétérinaires homéopathes, auprès des instances étatiques et professionnelles. Tandis que chez les vétérinaires « pluriels », la professionnalité se construit de manière différente, puisqu’ils mettent en avant d’abord leurs compétences de « vétérinaire classique » puis, dans un second temps, de vétérinaire homéopathe, lorsque la situation s’avère propice à cette utilisation.

L’existence de ces deux profils témoigne de divergences de conception d’une même pratique, mais également de clivages internes au sous-segment. Ces diversités intra-professionnelles soulignent les conflits existant chez les vétérinaires homéopathes, mais

également la lutte pour légitimer et imposer un usage homéopathique par rapport à un autre. Ces oppositions nous amènent dès lors à considérer ce sous-segment sous la forme d'une segmentation agonistique (Champy, 2009, 2011). Par le terme de segmentation agonistique, Florent Champy entend la coexistence de diverses conceptions liées à la pratique professionnelle au sein d'un même segment, ayant pour conséquence de générer une segmentation à l'interne. De fait, regrouper ces divisions internes sous la dénomination de segmentation agonistique permet d'éclairer les enjeux autour de ces clivages internes, et de mieux saisir les différentes conceptions des pratiques professionnelles qui divisent les vétérinaires homéopathes. Selon Florent Champy, ce type de segmentation a en effet comme principale caractéristique de malmener la cohésion :

« Cette forme de segmentation a des effets négatifs sur la cohésion de la profession et sur l'entente entre ses membres, divisés par des conceptions de leur pratique qui sont toutes compatibles avec le respect de leur culture professionnelle, mais sont incompatibles entre elles. » (Champy, 2011, p. 172).

Les « granulopathes » : des non-homéopathes selon les vétérinaires « puristes »

Dans notre cas, cette incompatibilité entre les pratiques professionnelles propres aux vétérinaires « puristes » d'une part, et aux vétérinaires « pluriels » d'autre part, s'avère complexifier leur professionnalité de manière générale. Une vétérinaire qui se qualifie de « puriste » raconte sa rencontre avec un vétérinaire homéopathe dit « pluriel » et met justement en avant les divergences à propos de la manière de pratiquer :

« Et en fait, lui je savais qu'il faisait un peu d'homéo alors j'avais été parlé avec lui, je me disais est-ce que je pourrais travailler chez lui, ou il me prêterait son cabinet une fois par semaine. Et, en fait, je me suis rendu compte que pas du tout, on a discuté un moment et puis pas du tout. Déjà, je n'aimais pas comment il faisait parce que lui il bidouillait avec homéo plus médocs. Donc moi j'étais vraiment arrivée à la conclusion que la chimie, j'en voulais plus. Donc pour moi c'était impossible de faire une espèce de compromis. » (VetR13, vétérinaire homéopathe suisse, pratique petits animaux, indépendante, 47 ans)

Les divergences constatées vont donc empêcher de nouer des contacts et de travailler ensemble, alors que l'intention de départ se fondait sur l'idée d'un partage de l'identité d'homéopathe.

Pour parler de ces divisions, les vétérinaires « puristes » utilisent très fréquemment un terme particulier pour qualifier les vétérinaires « pluriels », celui de « granulopathes » qui, par une ironie du sort, est aussi le terme qu'utilisent les pourfendeurs de l'homéopathie. Cette étiquette peu élogieuse dévalorise les pratiques des concurrents en les associant à des profanes

peu compétents, comme le fait ce vétérinaire le plus attaché à sa formation d'homéopathe « puriste » :

« Et alors là vous touchez un point qui est essentiel comme limite, c'est qu'il faut distinguer, parce que justement beaucoup peut-être font, volontairement ou non, pas la distinction, il y a énormément de gens qui utilisent des paramètres homéopathiques, mais ils ne font pas d'homéopathie. Les gens qui font de l'homéopathie, ils sont rares. C'est ceux qui ont fait une formation d'homéopathie classique, uniciste, ceux-là font de l'homéopathie. Les autres ils peuvent se dirent homéopathes, moi je les appelle des « granulopathes », des charlatans, parce qu'en fait, ils n'ont rien appris, ils n'ont rien compris. » (VetF2, vétérinaire homéopathe français, pratique animaux de rente, indépendant, 68 ans)

Ces « granulopathes » sont ici perçus comme des vétérinaires qui se contentent de prescrire des granules, sans respecter la philosophie et les méthodes minutieuses de répertorisation, de hiérarchisation et de valorisation afin de trouver le remède unique. L'étiquetage stigmatisant ne concerne pas seulement la professionnalité des pratiques elles-mêmes, mais aussi l'image même du sous-segment, ce qui peut expliquer la virulence des propos tenus. Ainsi, ceux qui combinent l'administration de granules avec d'autres médicaments mettraient même en péril l'avenir de l'homéopathie, en la discréditant auprès des clients et auprès de leurs pairs. En effet, les vétérinaires « puristes » jugent que leurs confrères « pluriels » ne contribuent pas au développement positif de cette thérapeutique, parce que leurs pratiques aboutissent, au pire à des échecs à répétition, au mieux à des succès de temps à autre (déjà mises à mal par les nombreuses critiques qu'elles suscitent). Par conséquent, ils accrédiateraient l'idée que l'homéopathie est une thérapeutique qui ne remplit pas sa fonction de guérison, parce qu'ils ne respectent pas ses fondements :

« Ensuite dans les homéopathes, il y en a beaucoup qui n'osent pas assumer, qui restent dans le système en faisant un peu d'homéopathie parce que ça leur va bien, et puis comme ça, ils ont un petit côté sympa, nouveau. J'en connais plusieurs qui sont des démagogues, qui viennent derrière nous. Malheureusement, c'est comme ça à notre époque. Ce n'est pas une époque très rigolote. Et au niveau de l'homéopathie, je vous dis, ça va plutôt mal. Et ce n'est pas tous les granulopathes patentés qui vont sauver l'homéo. Eux, ils sont en train de lui creuser le trou dans lequel on va la faire disparaître. Je ne dis pas qu'ils en sont absolument conscients, parce que s'ils étaient conscients, ils ne feraient pas ça mais c'est à ça que ça aboutit. » (VetF2, vétérinaire homéopathe français, pratique animaux de rente, indépendant, 68 ans)

Si ce vétérinaire dédouane en quelque sorte les vétérinaires « pluriels » comme des praticiens qui n'ont pas forcément conscience que leurs pratiques participent à la dévalorisation de l'homéopathie, d'autres « puristes » se montrent plus intransigeants envers eux :

« Ils donnent des granules mais ce n'est pas des homéopathes parce que l'homéopathie, il y a toute une méthode derrière, il y a toute une philosophie, il y a toute une histoire et

c'est complètement une autre approche du vivant. » (VetR13, vétérinaire homéopathe suisse, pratique petits animaux, indépendante, 47 ans)

Il semble important toutefois de préciser que les critiques émises ici ne sont pas portées en public mais plutôt prononcées dans le contexte des entretiens, où des questions étaient posées à ce sujet.

Les vétérinaires « puristes » : des extrémistes de la pratique selon les vétérinaires « pluriels »

Si les « puristes » reprochent les pratiques et la conception de l'homéopathie de leurs confrères homéopathes « pluriels », ces derniers ne sont pas en reste pour porter des critiques à leurs proches concurrents. Ils pointent alors leurs conceptions et leurs pratiques qu'ils qualifient « d'intégristes », pour mieux se distancier de ce jugement qu'ils craignent :

« Donc moi je ne suis pas intégriste, c'est pour ça que je disais que c'est un peu gênant l'image qu'on vous colle quand vous dites que vous êtes homéopathe, que vous vous intéressez à des choses complémentaires, c'est qu'on va tout de suite croire que vous êtes intégriste et que vous voyez que par ça, etc. Non, moi je dirais que justement ma pratique m'a amenée à bien voir qu'on avait toujours besoin de la cortisone par moment, on a toujours besoin d'antibiotiques, etc. Il ne faut pas être intégriste. Moi c'est ce que je dis aux gens, c'est que ce qui est important pour moi, c'est que l'animal, il aille mieux. Alors si je peux le faire par homéopathie, j'en serais vraiment hyper satisfaite parce que c'est le truc qui me passionne, qui me tient, etc. Je suis vraiment intimement convaincue qu'on peut faire des trucs extraordinaires avec ça, mais faut y arriver, allez c'est dans 10% des cas. D'ailleurs sur cent cas que je vais voir, que je vais essayer de traiter en homéopathie, j'en aurai que dix où j'aurai vraiment des résultats satisfaisants. » (VetF7, vétérinaire homéopathe française, pratique petits animaux, salariée, 52 ans)

Cet extrait d'entretien permet d'éclairer le positionnement de l'ensemble des vétérinaires « pluriels », pour lesquels il ne faut pas oublier les limites de la médecine homéopathique, dont les succès demeurent restreints ; ils vont donc utiliser des termes pour valoriser leur type de professionnalité, et la distinguer de celle des « puristes » : pragmatisme, réalisme, prêt à reconnaître les limites et les échecs. Ces vétérinaires « pluriels » remettent en cause l'approche des vétérinaires « puristes », et reconsidèrent l'efficacité de l'homéopathie, à laquelle ils ne croient peu, pas ou plus. Cas particulièrement intéressant de cette vétérinaire (la seule de nos enquêtés) qui a fait l'expérience de ne traiter qu'en homéopathie et a finalement renoncé, à la suite de plusieurs échecs. Elle considère que la croyance en la toute-puissance de l'homéopathie est liée à une phase de découverte. Celle-ci s'apparente à la phase de conviction, la première étape de la conversion, qui amène à croire à la « *globule miracle* » :

« Ça n'a pas fonctionné du tout. Les propriétaires n'étaient pas fâchés, mais enfin j'ai vu, ça ne marche pas. On aurait dû continuer le traitement. Un chien épileptique, dire, vous enlevez tous les médicaments d'épilepsie, je vous donne la globule miracle, ça ne va pas. [...] Et je trouve ça irresponsable. Moi aussi, j'ai eu une phase comme ça, la phase euphorique où on se dit : "on peut tout faire". » (VetR15, vétérinaire homéopathe suisse à la retraite, pratique mixte, indépendante, 72 ans)

Les vétérinaires « pluriels » n'hésitent donc pas à critiquer les vétérinaires « puristes », qui considèrent pouvoir soigner l'ensemble des maux par homéopathie. Ils les jugent comme extrémistes dans leur traitement, et questionnent leur responsabilité première, qui consiste à soigner. Par là-même, ils mettent en cause leur professionnalité même de vétérinaire. Ainsi, les clivages internes renvoient aussi aux voies de formations suivies (cf. Chapitre 2) : d'une part, les vétérinaires « puristes » qui ont suivi une formation intense, et sont donc plus aptes, selon eux, à pratiquer l'homéopathie ; d'autre part, les vétérinaires « pluriels » dont la formation plus courte, simplifiée et moins axée sur la médecine vétérinaire les incite à un certain tâtonnement, selon les « puristes ».

Se légitimer à travers sa pratique : une professionnalité revendiquée différemment entre « puristes » et « pluriels »

Ces deux branches antagoniques du sous-segment légitiment chacun leur manière de résoudre un problème, soit par la pratique homéopathique pure, soit par la pratique homéopathique hybride, qui vient compléter la pratique conventionnelle. A travers leurs divergences, se façonnent deux formes identitaires professionnelles, porteuses de revendication d'une professionnalité propre. Les vétérinaires « puristes », par la légitimation de la vision orthodoxe des fondements homéopathiques au sein de leur pratique, perdent complètement leur professionnalité de vétérinaires classiques mais, paradoxalement, restent malgré tout installés dans cette profession puisqu'ils continuent de répondre à sa mission première : soigner les animaux. Pour maintenir leur statut, ils ne revendiquent pas leur pratique orthodoxe auprès des instances professionnelles. Quant aux vétérinaires « pluriels », par leur référence à deux mondes d'actions thérapeutiques au sein de leur pratique, leur professionnalité s'avère plus spécifique. Leur identité de vétérinaire classique ne s'estompe pas entièrement, grâce à la continuité de leurs agissements professionnels conventionnels, au sein d'une pratique plus ou moins homéopathique. Ces tensions entrent généralement en jeu quand il existe une pratique plus pure, qui fait référence à la toute première historiquement, et une autre pratique plus récente et hybride. Nous retrouvons ces mêmes types de critiques croisées aussi chez les céramistes d'art étudiés par Flora Bajard (2018), qui se situent entre art et artisanat. Il y a ceux

qui produisent des pièces uniques et ceux qui produisent des pièces de manière « *semi-industrielle* », ce qui crée là aussi deux types de pratiques au sein d'un même segment.

Si ces tensions internes malmènent la cohésion du sous-segment, il semble important de mentionner que les deux profils de vétérinaires homéopathes souffrent également d'un défaut de légitimité encore plus important que les autres sous-segments alternatifs, ce dont rendent compte certains propos de nos enquêtés. En effet, la perception qu'ont leurs confrères alternatifs (acupuncteurs, ostéopathes, etc.) de leur pratique se révèle mitigée, allant jusqu'au scepticisme. C'est le cas de ce vétérinaire qui a abandonné la pratique de l'homéopathie pour s'orienter vers une autre méthode, peut-être moins controversée, et surtout prouvée scientifiquement : l'acupuncture. Il critique ainsi à la fois une mauvaise utilisation et les fondements mêmes de cette thérapeutique :

« J'ai toujours eu un certain nombre de doutes sur, peut-être pas la valeur scientifique, mais la valeur intrinsèque, en soi. Je ne suis pas sûr que les théories de Hahnemann soient actuellement respectées et suivies, c'est-à-dire que je pense que l'homéopathie qu'on utilise maintenant est très différente. Et en plus, il y a quelques doutes sur les hypothèses de Hahnemann. » (VetR7, vétérinaire homéopathe et acupuncteur suisse et chargé de cours des méthodes non-conventionnelles, pratique petits animaux, indépendant, 66 ans)

Une vétérinaire ostéopathe, se fondant sur son expérience dans l'association suisse représentative des médecines alternatives et complémentaires (Camvet), considère les homéopathes comme des acteurs à part, marginaux et difficiles à intégrer au sein du collectif, alors que ce sont les homéopathes et les acupuncteurs qui ont créé l'association :

« Il faut dire qu'à l'époque je pense qu'ils étaient très peu et puis bon vous voyez les homéos, c'est quand même des gens assez spéciaux ; et puis, pff et même encore maintenant, mais on a encore de la peine à bien les intégrer avec leur autre façon de penser en médecine, c'est le plus compliqué je trouve, aussi les unir. » (VetR19, vétérinaire ostéopathe suisse, pratique petits animaux, indépendante, 45 ans)

Au sein même du groupe des vétérinaires aux pratiques complémentaires et alternatives, la légitimité professionnelle des homéopathes semble ainsi fréquemment remise en cause. Ces attitudes peuvent pousser les vétérinaires homéopathes à cesser partiellement ou totalement leur activité homéopathique dans leur pratique quotidienne. Comme le souligne Jérôme Debons dans sa thèse sur les médecins homéopathes et sur la construction de leur professionnalité atypique, certaines professionnalités s'avèrent être plus légitimes aux yeux des membres du segment, ou bien aux yeux des médecins conventionnels, comme c'est le cas pour les médecins homéopathes « puristes » à orientation médecine générale, qui s'inscrivent autant dans les

réseaux conventionnels qu'alternatifs (Debons, 2015)⁷². En revanche, contrairement à certains de nos enquêtés, il semblerait qu'aucun des médecins qu'il a rencontrés n'a cessé à un moment ou à un autre son activité homéopathique ; ils allient tous médecine conventionnelle et médecine homéopathique. A l'instar des vétérinaires « pluriels », ces médecins qualifiés d'éclectiques par Jérôme Debons parviendraient plus facilement à légitimer leur professionnalité.

Si Jérôme Debons identifie différentes formes de professionnalité à travers quatre profils aux légitimités différentes, selon l'intégration des médecins homéopathes dans les réseaux conventionnels et alternatifs, nous souhaitons de notre côté mettre l'accent sur la professionnalité singulière des vétérinaires « pluriels ». En effet, par leur appartenance à deux mondes thérapeutiques aux philosophies bien différentes, rendre légitime leur professionnalité s'avère être une tâche complexe. De ce fait, la « *double transaction* », développée par Claude Dubar (Dubar, 1992), se trouve d'autant plus délicate chez les vétérinaires « pluriels » qui doivent composer entre deux mondes thérapeutiques, ce qui complexifie leur processus identitaire professionnel. Claude Dubar identifie en particulier deux transactions : d'une part, une transaction « *biographique* », par lequel l'individu s' imagine des « *avenirs possibles en continuité ou en rupture avec un passé reconstitué* » (Ibid., pp. 520-521) et, d'autre part, une transaction « *relationnelle* », qui cherche à « *faire reconnaître ou non par les partenaires institutionnels la légitimité de ses prétentions* » (Ibid., p. 521). Ces transactions vécues par les individus nécessitent des ajustements et des compromis, afin de parvenir à une construction de leur identité sociale et professionnelle. Le jeu « *interactionnel* » entre ces deux transactions produit une nouvelle forme identitaire, constituée de « *configurations socialement pertinentes et subjectivement significatives de nouvelles catégorisations indigènes, permettant aux individus de se définir eux-mêmes, et d'identifier autrui lorsque les catégories officielles deviennent problématiques* » (Ibid., p. 523). Plus globalement, ces « *formes identitaires* » chez nos vétérinaires homéopathes se traduisent par la délimitation et la revendication de leur sous-segment, à travers une définition qui leur est propre et qui correspond à leur pratique professionnelle. Ainsi, elles constituent de véritables « *ressources* » pour créer et négocier leurs identités sociales et professionnelles auprès de leurs pairs et des institutions, leur permettant de faire valoir une forme plus subjective de leur pratique professionnelle.

⁷² Il identifie quatre figures de professionnalité : la professionnalité des homéopathes « puristes », à orientation médecine spécialisée (légitimité forte mais isolés des réseaux conventionnels), ou à orientation médecine générale (légitimité forte et bonne intégration dans les divers réseaux, ce qui en fait l'élite du segment), et la professionnalité des homéopathes éclectiques à orientation médecine spécialisée (légitimité faible et position marginale) ou orientation médecine généraliste (légitimité plus faible, mais mieux intégrés dans les réseaux conventionnels).

La professionnalité, au sens de la revendication identitaire, se trouve plus forte chez les vétérinaires « puristes », qui s'en tiennent à une seule identité professionnelle. A l'inverse, les vétérinaires « pluriels » juxtaposent une double identité professionnelle, entre vétérinaire conventionnel et vétérinaire homéopathe, ce qui affaiblit leur professionnalité. Mais, si la légitimité des « pluriels » se montre faible auprès des vétérinaires « puristes » et des vétérinaires conventionnels, elle se montre forte auprès de leurs clients. De nouveau, ces types de professionnalité provoquent des tensions entre ces deux profils de vétérinaires au sein du sous-segment.

2. Au-delà du sous-segment : des zones de frottement entre vétérinaires homéopathes et vétérinaires allopathes

Si les tensions internes que nous venons de décrire fragilisent la légitimité de la professionnalité de chaque profil du sous-segment, cette légitimité est aussi en jeu et en question face aux confrères allopathes⁷³. Ainsi, les relations entre segments ne sauraient être appréhendées sans prendre en compte les rapports entre le sous-segment des vétérinaires homéopathes et le segment des vétérinaires allopathes. En effet, en dépit de relations minimales entre les vétérinaires homéopathes et les vétérinaires allopathes, nous observons *a contrario* une vigilance, c'est-à-dire une surveillance, entre les membres de ces deux segments. L'étude de Léonie Hénaut et Frédéric Poulard sur les conservateurs de musées montre que « *les tensions internes accroissent directement la vigilance des professionnels vis-à-vis des projets de réformes* », et augmentent l'attention portée aux réformes, aux initiatives, ou encore aux revendications des uns et des autres, en ce qu'elles peuvent avoir des effets sur leur propre segment (Hénaut & Poulard, 2018). Les vétérinaires allopathes prêtent ainsi, dans la période actuelle, vu les changements qui affectent la profession, une plus grande attention aux revendications des vétérinaires homéopathes, qui représentent une menace pour la pratique professionnelle vétérinaire selon eux, et inversement, les vétérinaires homéopathes accordent une attention aux initiatives des vétérinaires allopathes, qui généralement les discréditent dans leur pratique. En ce sens, le terme de vigilance, au sens de surveillance, permet de mettre en évidence, non seulement les rapports qu'entretiennent les vétérinaires homéopathes avec les

⁷³ Pour cette partie, nous nous appuyons principalement sur le discours des vétérinaires homéopathes qui relatent leurs expériences avec les vétérinaires allopathes. Nous nous focalisons donc ici sur leur perception pour comprendre la construction de leur professionnalité à l'externe, c'est-à-dire par rapport aux autres segments constitutifs de la profession vétérinaire.

vétérinaires allopathes, qui varient selon les « puristes » ou les « pluriels », mais aussi de montrer les effets directs sur la manière de légitimer leur pratique homéopathique, au-delà du segment des médecines complémentaires et alternatives. En dehors des propos sur l'efficacité thérapeutique, les tensions touchent aussi à la sociabilité et à la compétition autour des clients, et des cas que chaque segment traite.

Mise à l'épreuve des vétérinaires homéopathes par les vétérinaires allopathes

Il existe une tension forte quand les vétérinaires conventionnels ont l'impression que les vétérinaires homéopathes osent s'aventurer dans leur territoire privilégié : les institutions de formation. Une vétérinaire rapporte ainsi les réactions suscitées, lorsqu'elle a donné une conférence sur l'homéopathie au sein d'une école vétérinaire en France, avec un confrère homéopathe :

« Alors déjà, il faut savoir que c'est moi qui ai sollicité le cercle des étudiants pour leur proposer cette conférence. Et en fait, ils ont fait circuler l'invitation à faire cette conférence, c'était en soirée, gratuit, etc. Bien sûr, je l'ai fait bénévolement. Et donc ça a circulé sur les mails des étudiants et inévitablement des profs. Et il faut savoir, c'est les étudiants qui me l'ont dit, ça a suscité une énorme polémique au sein de l'école, que ce soit accepté que nous, on puisse venir en tant qu'homéopathes, parce que j'étais accompagnée d'un autre véto homéopathe qui fait de la rurale. Il y a eu une grosse polémique au niveau des enseignants : "c'est incroyable qu'on reçoive des charlatans à l'école", etc. C'est des mots très violents. Alors, ça ne nous est pas revenu directement, mais c'est ce que nous ont dit les étudiants. Ça a suscité une grosse polémique et du coup, le peu d'étudiants qui étaient présents, ont dit : "il y a une grosse pression des profs par rapport à ça donc ça a dissuadé un certain nombre d'étudiants de venir parce qu'on vous a accusés de charlatanisme". Il était incroyable qu'au sein de l'école vétérinaire, on ouvre la porte à des gens comme nous. » (VetF7, vétérinaire homéopathe française, pratique petits animaux, salariée, 52 ans)

Le terme de charlatanisme revient souvent dans les discours des enquêtés, lorsqu'ils abordent la manière dont ils sont perçus par leurs confrères allopathes. Ainsi, cette autre vétérinaire nous rapporte un débat récent autour de l'homéopathie sur un réseau social regroupant l'ensemble des vétérinaires⁷⁴, et qui a provoqué une polémique dans le milieu :

« Je sais que dans le monde vétérinaire, il y a eu un débat, il n'y a pas longtemps en fait sur, ça s'appelle une Vetline, c'est un échange pour tous les vétérinaires de Suisse où il y a eu un gros débat sur l'homéopathie et c'est vrai qu'il y en a certains qui sont virulents [...] ils disent c'est vraiment du charlatanisme. C'est des mots assez forts et puis qui

⁷⁴ Nous n'avons pas pu avoir accès aux propos de ce débat réservé uniquement aux vétérinaires membres. Ainsi, nous ne pouvons pas assurer que la mise en doute de la professionnalité ne concerne que l'homéopathie, mais il semblerait que ce sujet fasse fréquemment polémique, contrairement aux autres médecines complémentaires et alternatives.

considèrent qu'on se moque vraiment de la personne. » (VetR5, vétérinaire homéopathe suisse, pratique bovine, salariée dans un cabinet mixte, 39 ans)

Lors des entretiens, nos interviewés rapportent d'autres étiquettes que leur accolent leurs confrères, telles que « sorcières », « marginaux », « tarés », « farfelus », « extraterrestres », ce qui traduit le peu de légitimité accordée aux pratiques homéopathiques. Ces relations méprisantes se configurent pour les vétérinaires « pluriels ». En effet, ces derniers acceptent de côtoyer régulièrement les allopathes, contrairement aux « puristes », qui préfèrent n'avoir aucun contact avec eux en raison de trop grandes divergences concernant leurs pratiques professionnelles. Une des vétérinaires « pluriels » explique ne pas mettre en avant sa professionnalité spécifique, mais cherche à nouer des liens avec les vétérinaires conventionnels comme tout bon vétérinaire classique :

« Moi j'ai eu de la chance d'avoir toujours eu de très bon rapports avec mes collègues ; depuis le début que je suis implantée là, j'ai vraiment cherché le dialogue avec eux, chercher qu'on puisse faire des gardes communes, mais pas dans l'idée de leur piquer des clients mais de vraiment avoir des week-ends et des vacances, ça partait vraiment de là, et puis d'avoir joué ce côté-là, ça a vraiment permis de se faire vraiment des amitiés, c'est plus de la concurrence ou des collègues. » (VetR1, vétérinaire homéopathe suisse, pratique équine, indépendante, 43 ans)

Elle cherche ainsi à se faire accepter auprès de ses collègues conventionnels, en endossant des tâches communes ingrates. C'est une manière de compenser en donnant les gages d'être une bonne collègue, sous l'aspect de la sociabilité.

Ces vétérinaires « pluriels » qui continuent généralement d'entretenir des rapports plus ou moins étroits avec leurs collègues allopathes, puisque certains continuent d'exercer au sein de cabinets classiques, soulèvent un aspect important dans cette vigilance entre ces deux segments. En effet, ils constatent que leurs collègues conventionnels leur envoient généralement des cas désespérés, pour lesquels les traitements conventionnels sont demeurés inactifs. Ici, la vigilance s'entend en terme de « se tester » autour des clients, en donnant des cas difficiles. Ainsi, les vétérinaires allopathes affichent leur position dominante en donnant le « sale boulot » et en évitant de se faire prendre des clients. Les vétérinaires allopathes semblent donc mettre à l'épreuve l'homéopathie sur les cas les plus complexes. Ceci semble paradoxal puisque, si l'homéopathie parvient à réussir là où l'allopathie a échoué, cela démontrera d'autant plus la force de cette thérapeutique aux allopathes. La légitimité de la pratique homéopathique envers les praticiens allopathes passerait donc en partie par cette phase test. Si ce « test » se solde par un succès, la reconnaissance envers cette pratique va s'accroître au point

que ces vétérinaires allopathes peuvent envisager d'intégrer davantage cette thérapeutique au sein de leur pratique conventionnelle :

« Quand mes collègues, ils ont un problème ils me disent : “t’as pas un truc avec ton homéopathie ?”. Et là, je me penche sur le cas, des fois on peut aider. Et un jour, il y avait un chat qui avait la gorge et la gueule complètement brûlées. Ils ne savaient pas par quoi. Et finalement, en creusant on a découvert que le monsieur avait un labo photo chez lui et qu’un jour, il a laissé la porte ouverte et que le chat était entré dedans juste avant ces problèmes. Et il a trouvé chez lui le produit. Et un chat qui a un produit sur les pattes, il va le lécher. Sur la patte, il n’y a rien eu mais la gueule était complètement brûlée. Et ils n’arrivaient pas à le faire manger, il avait eu de la cortisone, c’était impossible de le faire manger tellement il avait eu de la douleur. Un rien n’y faisait et ils m’ont dit : “ah ben tiens avec ton homéopathie”. Je lui ai donné une dose, deux granules de corrosivus et le chat, une heure après, il mangeait. » (VetR14, vétérinaire homéopathe suisse, pratique petits animaux, indépendante, 63 ans)

Néanmoins, si ce « test » se conclut par un échec, la reconnaissance de cette thérapie se trouve à l'inverse compromise, et se fera plutôt au cas par cas, restant limitée aux « cas désespérés ». Par « cas désespérés », les vétérinaires entendent des animaux sur lesquels plusieurs traitements conventionnels ont déjà été testés, ce qui aurait déstabilisé d'autant plus l'énergie vitale, et rendrait dès lors la tâche plus difficile :

« Et parfois, ça arrive qu’on me renvoie des gens pour faire de l’homéopathie. Mais c’est souvent les cas désespérés, j’ai envie de dire, c’est-à-dire les cas sur lesquels, on a plus grand-chose à proposer et là, on se dit : “ah ben tiens si on demandait à X de faire de l’homéopathie”... Je pense qu’elle pourrait être utilisé en premier recours mais elle est beaucoup plus fréquemment employée en dernier recours. Ben là, c’est très compliqué d’arriver à faire quelque chose et je dirais que ça ne participe pas, paradoxalement, ça participe pas à la reconnaissance de cette matière, dans la mesure où on m’adresse que des cas justement désespérés, ben c’est rare qu’on arrive à faire quelque chose de positif. » (VetF7, vétérinaire homéopathe française, pratique petits animaux, salariée, 52 ans)

Ainsi, ce recours à l'homéopathie comme thérapie de dernier recours ne favorise généralement pas leur reconnaissance auprès des praticiens conventionnels. Il ne contribue pas non plus à s'attirer l'estime des clients peu convaincus, qui auront tendance à conclure que l'homéopathie s'est soldée par un échec. Dans ce cas, leur croyance en l'homéopathie comme une thérapeutique efficace pour leur animal s'effrite, et ils sont confortés dans leur conviction première que cette thérapeutique est inefficace. Pourtant, les vétérinaires homéopathes « puristes » ou « pluriels » ne prétendent pas être capables de résoudre tous les cas ; ils arguent même que cette thérapie comporte des limites, au même titre que les autres médecines, mais qu'elle détient les capacités à pallier les manques de la médecine conventionnelle.

Jeux croisés autour des échecs homéopathiques et conventionnels : le rôle du client dans la reconnaissance de la pratique homéopathique

Mentionner les limites de la pratique homéopathique renvoie, dans une perspective sociologique plus large, à la question de l'échec ou des erreurs, qui concerne l'ensemble des métiers, et qui constitue « *le problème crucial du drame social du travail* » (Hughes, 1996, p. 90). Ce « *drame social* » est d'autant plus vrai dans les professions prestigieuses, comme dans le domaine de la médecine, où les risques sont inévitables (Hughes, 1996). Les rapports entre les allopathes et les homéopathes se révèlent très intéressants, pour éclairer ces jeux croisés autour des échecs, qui font partie de leurs pratiques respectives. Par exemple, la délégation des « cas désespérés », de la part des vétérinaires allopathes aux vétérinaires homéopathes, met en évidence l'échec du thérapeute conventionnel, qui se retrouve dans une impasse thérapeutique, sans ressources pour la dépasser. En déléguant ce cas à un thérapeute spécialisé dans une autre pratique, l'allopathe peut renvoyer la responsabilité de la non-réussite du soin, et se départir de son sentiment de culpabilité professionnelle, en pensant avoir fait tout ce qu'il pouvait pour sauver l'animal. Ainsi, les homéopathes se trouvent considérés comme des professionnels de second rang, qui se doivent de récupérer les échecs commis par les allopathes qui occupent la position dominante dans la profession. La plupart accepte de jouer ce jeu, avec la volonté de prouver que cette thérapie « marche » même sur les cas les plus désespérés. Dans le cas où ils ne parviennent pas à sauver l'animal, l'ensemble des professionnels portent collectivement cet échec, dans le sens où ils auront fait tout leur possible. Face à l'issue plus ou moins favorable de l'homéopathie, le client va lui aussi porter un jugement, certes profane, mais qui va jouer un rôle non négligeable dans la reconnaissance de la pratique homéopathique. En effet, la plupart des vétérinaires s'accordent à dire que la reconnaissance s'accomplit avant tout par les clients, qu'ils soient propriétaires des petits animaux ou bien éleveurs, comme le relèvent ces deux vétérinaires :

« Moi je pense du public, de la population, oui il y a une bonne reconnaissance de l'homéopathie et puis vous savez, on ne fait pas une guerre contre qui que ce soit. Chacun choisit la thérapie qui lui convient comme chacun choisit le régime alimentaire qui lui convient, et l'endroit pour vivre qui lui convient. Je pense que ce n'est pas une question de pourcentage, mais je pense que les gens qui viennent en homéopathie, les gens qui essaient, parce qu'il y a beaucoup de gens qui essaient, ils se rendent compte que ça leur convient, ils restent. Je pense que ce qu'on a maintenant, on a un phénomène de l'homéopathie en humaine qui est en croissance continue. [...] Et puis, on a tout le côté naturellement des paysans qui sont des paysans bio et pour eux, c'est clair que c'est logique, il faut bien qu'ils aient une alternative. » (VetR10, vétérinaire et médecin homéopathe, directrice d'une école d'homéopathie, 57 ans)

« Je dirais que là depuis cinq-six ans, il y a un progrès gigantesque, c'est-à-dire qu'autant les gens étaient méprisants et négatifs vis-à-vis des médecines complémentaires, autant maintenant, il n'y a plus personne qui est braqué contre. C'est : "je connais", "je n'ai jamais essayé", "vous croyez que ça peut marcher ?". Alors on essaie. Ça fait plaisir parce qu'il y a eu des périodes comme ça, des modes où ça dure six mois et puis après pendant deux ou trois ans, c'est des détracteurs mais maintenant c'est plus le cas. » (VetR14, vétérinaire homéopathe suisse, pratique petits animaux, indépendante, 63 ans)

Ces deux extraits pointent la dynamique de la reconnaissance de la professionnalité par les clients, qui s'effectue à plusieurs échelles ; ces vétérinaires permettent de thématiser et de mettre en perspective ce qui conduit les vétérinaires allopathes à se préoccuper de leurs confrères homéopathes. Cette notion de reconnaissance par la professionnalité dépend non seulement des différentes conceptions que les professionnels portent sur leur activité, mais aussi de leur capacité à démontrer leur processus de professionnalisation auprès d'« *auditoires* » (Abbott, 1988), qui ont eux aussi leur manière de percevoir cette même activité. Ou, pour le dire autrement, selon les termes de Didier Demazière, la professionnalisation découle aussi d'exigences formulées par des acteurs partenaires des professionnels en demande de reconnaissance :

« Alors la professionnalisation n'est pas la reconnaissance d'un groupe professionnel, mais elle désigne un phénomène plus large : la diffusion de normes de professionnalité sous la double impulsion de demandes de reconnaissance de travailleurs et de formulations d'exigences de la part de leurs partenaires. » (Demazière, 2009, p. 88)

La notion de professionnalisation indique donc qu'un groupe, un segment ou sous-segment professionnel, ne revendiquent pas seulement leur autonomie professionnelle, mais également une reconnaissance interne entre les individus qui les composent, et une reconnaissance externe. Les individus maîtrisent leur professionnalisation en agissant à l'interne, « *from within* » dans notre cas, au sein même du sous-segment des vétérinaires homéopathes et, plus largement, du segment professionnel des vétérinaires, mais ce processus leur échappe en partie puisqu'il s'effectue aussi à l'externe, « *from above* », par les individus extérieurs à ce groupe professionnel (Evetts, 2003). Cette reconnaissance externe passe en l'occurrence par l'ensemble des politiques publiques et économiques de soutien à l'agriculture biologique, qui contribuent à revaloriser la professionnalité des vétérinaires homéopathes. En effet, par leur proposition d'une approche alternative de la santé à travers une dimension globale et préventive, les vétérinaires homéopathes apportent une réponse directe aux éleveurs biologiques, qui doivent respecter un cahier des charges interdisant certains traitements

allopathiques, et dont les pratiques s'opposent aux modèles plus productivistes d'agricultures, et aux conditions d'élevages modernes.

Quand vigilance rime avec surveillance entre allopathes et homéopathes

Des précurseurs aux homéopathes ont aussi critiqué la médecine vétérinaire classique, et ils ont affronté, à l'instar de la médecine vétérinaire homéopathique, les obstacles avec la médecine conventionnelle. C'est ce que Nicolas Fortané montre dans ses travaux sur l'écopathologie, considérée comme une médecine vétérinaire alternative (Fortané, 2017). Plus précisément, l'écopathologie est une médecine vétérinaire préventive, développée dans les années 1970, qui redéfinit la place et le rôle du vétérinaire afin de faire face aux défis posés par l'élevage moderne. Sa difficile émergence se trouve façonnée par les luttes professionnelles entre les acteurs de la santé animale, qui décident de son évolution ou de son déclin. Concrètement, l'écopathologie rassemble des vétérinaires qui dénoncent la profession vétérinaire conventionnelle comme n'étant pas apte à répondre aux « réels besoins » des éleveurs. Ils parviennent à créer une médecine vétérinaire qui soit en adéquation avec les pratiques d'élevage moderne, en mettant la priorité sur la prévention en santé animale, ce qui transforme le rôle du vétérinaire auprès des éleveurs, et redéfinit par là-même l'expertise vétérinaire, autour de nouveaux savoirs et de nouvelles pratiques. Les vétérinaires proposent ainsi une adaptation à l'agriculture productiviste, en proposant de nouveaux outils techniques et de nouveaux concepts dans un souci de « *suivi longitudinal* » (approche préventive, association de la zootechnie avec la médecine vétérinaire, moins d'intrants, moins d'actes vétérinaires), qui vont avoir un retentissement auprès des éleveurs pendant une vingtaine d'années, entre 1970 et 1990. Néanmoins, Nicolas Fortané montre l'« *essor contrarié* » de l'écopathologie, puisque ce domaine va être traversé par de nombreux enjeux de concurrence et de luttes qui vont mettre à mal la préservation du territoire de la médecine vétérinaire. En effet, si cette spécialité entre en résonance avec les nouvelles demandes des éleveurs, afin de se défaire de l'organisation socioéconomique dont ils étaient dépendants, les outils et les savoirs développés dans cette optique ont été réappropriés par les défenseurs de l'élevage intensif. Cette nouvelle forme de médecine alternative et sa forte critique envers le modèle productiviste n'auront pas survécu, contrairement à ses outils et ses savoirs, qui ont été adaptés aux modèles productivistes.

Cette étude nous permet de faire le parallèle avec les vétérinaires homéopathes et les vétérinaires allopathes, qui s'opposent non seulement sur leur vision de la médecine vétérinaire,

mais aussi sur leur rôle auprès des clients. Les vétérinaires homéopathes proposent une autre approche envers les clients en définissant leur rôle, non plus en termes économiques, mais en termes sociotechniques (accompagnement pour une meilleure approche globale du troupeau, pour une meilleure gestion des bâtiments agricoles et de l'alimentation). Ce mouvement entre alors en résonance avec les nouvelles tendances actuelles de l'élevage, à savoir une agriculture plus raisonnée et biologique, et devient par là-même un secteur plus lucratif et plus susceptible qu'auparavant de concurrencer la médecine vétérinaire conventionnelle. Les tenants de cette dernière vont se faire les « détracteurs » de la médecine vétérinaire homéopathique, qui leur semble plus menaçante qu'auparavant, afin de conserver leur territoire d'activité et de justifier la pertinence de leurs pratiques face aux demandes de la clientèle. Dans le cas de la médecine vétérinaire homéopathique, celle-ci ne semble pas disparaître, mais tente même d'accroître son territoire. Elle profite de son aura envers la clientèle biologique, mais aussi de la demande de plus en plus forte des éleveurs pour limiter l'usage des antibiotiques (cf. *infra*). Si pour le moment, elle reste une médecine complémentaire et alternative, on peut constater que la médecine vétérinaire conventionnelle reste vigilante, car elle la considère comme une potentielle concurrente pour les années à venir.

Dans ce contexte de transformation, qui accroît l'attention réciproque que se portent allopathes et homéopathes, ces derniers cherchent aussi à faire un travail de valorisation de leur professionnalité envers des auditoires externes à leur groupe professionnel. Si nous avons mentionné les politiques publiques agricoles et biologiques, nos enquêtés pointent du doigt un autre canal par lequel l'homéopathie pourrait obtenir une reconnaissance accrue. Il s'agit du domaine de la recherche, qui pourrait être inclus dans ces politiques publiques afin de visibiliser les résultats de cette thérapeutique, mais qui peine à se développer. Un vétérinaire français, très axé sur la recherche pour encourager à une approche préventive de l'élevage, regrette ces lacunes qui peinent à être comblées :

« Alors les clients oui, il y a beaucoup, beaucoup de demandes. Par contre, la médecine, ils sont à la ramasse, ouais. Parce qu'il n'y a pas d'enseignements, parce qu'il n'y a pas de recherche, donc il y a très peu de publications. Il n'y a pas de publications, il n'y a pas de validations par les pairs qui auraient déjà publié, qui peuvent valider ce qu'ils vont publier à nouveau. Donc à part les congrès homéo, puis les publications de bouquins des uns, des autres, sporadiquement. Mais en France, on est des arriérés. » (VetF1, vétérinaire homéopathe français, pratique mixte, indépendant, 59 ans)

En France, la recherche en homéopathie semble véritablement délaissée, que ce soit par les professionnels médicaux, ou par les laboratoires pharmaceutiques spécialisés en homéopathie. Pour ces derniers, le marché homéopathique ne s'avère pas aussi fructueux que

les traitements plus conventionnels, comme le relève ce vétérinaire : « *C'est qu'il n'y a pas de chiffres d'affaires avec ce truc-là. Avec deux granules ou un granule de Stannum Metallicum, je soigne cent vaches de la bronchite vermineuse. Ça fait quoi comme chiffre d'affaire ? Deux centimes pour cent vaches.* » (VetF5, vétérinaire homéopathe français, pratique animaux de rente, indépendant, 58 ans). Dès lors, le marché homéopathe n'apparaît pas encore suffisamment porteur pour alimenter de nouvelles recherches qui viseraient à accroître sa légitimité, ainsi que sa reconnaissance scientifique. Néanmoins, il semble que l'Institut de recherche de l'agriculture biologique, en Suisse (FiBL), qui possède aussi des antennes en Allemagne, en Autriche et en France, soit particulièrement actif dans ce domaine. Cet institut compte justement parmi ses salariés des chercheurs vétérinaires homéopathes, dont un que nous avons rencontré, qui a mené des recherches poussées autour de la réduction des antibiotiques dans les élevages laitiers, par l'utilisation des traitements alternatifs, notamment les granules homéopathiques. Son objectif consiste à montrer la faisabilité de ce projet, aussi bien sur le plan scientifique qu'en termes économiques et de sécurité sanitaire :

« Tout le monde a dit : "non ce n'est pas possible et c'est trop dangereux pour les vaches, c'est trop dangereux pour les paysans parce qu'ils vont perdre de l'argent avec ça". Et là, j'ai montré que c'est possible de diminuer les antibiotiques et sans diminuer la qualité du lait et aussi sans diminuer les revenus des paysans. » (VetR17, vétérinaire chercheur et homéopathe suisse, 58 ans).

ENCADRÉ 13 : DIMINUER LES ANTIBIOTIQUES : DES ELEVEURS AU CŒUR D'UN PROJET FiBL

Ce projet, financé par un grand distributeur, a été réalisé au sein de cent cinquante exploitations, dans toute la Suisse, mais aussi en Allemagne du Sud. Les chercheurs accompagnant les éleveurs sont parvenus à réduire de 30% l'utilisation des antibiotiques, alors même que ces élevages biologiques n'utilisaient déjà pas souvent des antibiotiques. Ils se sont également rendus compte que la longévité des vaches avait augmenté, suite à l'introduction des médecines complémentaires et alternatives. Le projet prévoyait dans un premier temps de collaborer avec les vétérinaires allopathes qui s'occupaient jusque-là des exploitations, mais ces derniers ont refusé, pour des motifs financiers et de formation insuffisante : « *Ils n'ont pas voulu parce qu'ils ont un peu peur qu'ils ne gagnent pas assez d'argent parce que ces médicaments sont meilleur marché que les antibiotiques* ». Les chercheurs ont alors fait le choix de collaborer directement avec les éleveurs qui, eux, s'étaient portés volontaires. Après cette recherche, 13% des exploitations ont continué de produire sans avoir recours systématiquement aux antibiotiques, notamment pour le cas des mammites.

En tant que chercheur, ce vétérinaire homéopathe valorise sa démarche et son projet en l'intégrant dans une approche de médecine vétérinaire globale et préventive, et non pas en tant que projet homéopathe. Ces approches sont par ailleurs mises en avant par de nombreuses

institutions nationales et internationales (cf. *infra* par rapport aux politiques de lutte contre l'antibiorésistance), et donc le projet peut s'appuyer sur ce nouveau vocable et ces nouveaux objectifs des politiques de santé animale. Ceci, d'autant plus que la recherche se présente plus comme appliquée que fondamentale, le rôle de chercheur de l'interviewé ayant été relégué au second plan, pour laisser place au rôle de « vulgarisateur ». Nous pouvons supposer que les instituts de promotion de l'agriculture biologique deviendront des acteurs cruciaux dans la valorisation de la professionnalité des vétérinaires homéopathes même si, pour le moment, les recherches dans le domaine de l'homéopathie demeurent encore à la marge.

La vigilance réciproque entre les allopathes et les homéopathes a conduit ces derniers à valoriser leur professionnalité à travers des auditoires externes à leur groupe professionnel, au sein duquel leur reconnaissance s'avère complexe. Dans notre cas, le « *jeu des segments* » s'opère principalement par la segmentation agonistique, et cette notion de vigilance qui a posé et qui continue à poser de nombreux défis à la pratique vétérinaire homéopathique. Dans leur étude, Léonie Hénaut et Frédéric Poulard mettent en avant une autre phase dans le jeu des segments : celle de l'apaisement des tensions entre les conservateurs de musées, à travers la promotion d'une formation commune, et ainsi la mise en commun des savoirs et compétences. Il est difficile de déceler des phases ou terrains d'apaisement des tensions entre les segments que nous étudions, aussi bien entre les différents profils d'homéopathes qu'entre homéopathes et allopathes. Bien au contraire, nous remarquons une animosité grandissante entre eux, puisqu'ils parviennent difficilement à saisir les revendications professionnelles de chacun. Mais nous pouvons nous demander si la délégation de cas désespérés ne serait pas une forme d'apaisement, ou au moins de cohabitation entre eux. Aussi, l'intégration des notions de prévention et de santé globale peut être vue comme une sorte d'apaisement au niveau d'un vocabulaire plus partagé. Enfin, nous nous interrogeons si cette phase d'apaisement saurait se déployer dans un futur plus ou moins proche, par rapport à la prise en charge du phénomène de l'antibiorésistance? C'est ce que nous allons approfondir dans la dernière section de ce chapitre sept.

3. L'antibiorésistance, une fenêtre d'opportunité pour la légitimation de la pratique vétérinaire homéopathique ?

Faire face au phénomène de l'antibiorésistance sous-entend réduire les antibiotiques pour conserver leur efficacité, que ce soit en santé humaine, animale et environnementale, objectif

qui s'inscrit dans la logique de « One Health », une seule santé. L'enjeu consiste depuis le début du XXI^e siècle à adopter un usage d'antibiotiques qualifié de « raisonné », pour renverser la tendance des usages faits au cours de la seconde moitié du XX^e siècle, qui les a éloignés de leur fonction première de soin. Les êtres vivants ont ainsi développé des bactéries devenues résistantes aux effets thérapeutiques des antibiotiques, et leur circulation entre l'homme, l'animal et l'environnement met en péril l'ensemble des sociétés humaines et des micro-organismes (Brives, 2022). En santé animale, la profession vétérinaire se trouve directement concernée, puisqu'elle doit revoir les modalités de son exercice, qui repose en grande partie sur la vente d'antibiotiques. Elle doit trouver des alternatives pour compenser la perte financière qui découle des nouvelles mesures en vigueur, tout en prenant en compte le bien-être animal (Fortané *et al.*, 2022). Ce nouvel épisode interroge sur la place des vétérinaires qui pratiquent les médecines complémentaires et alternatives, dans la mesure où ces thérapies deviennent des concurrentes potentiellement crédibles pour soigner différemment et, *de facto*, limiter le recours aux antibiotiques. Ce phénomène conduit à de nouvelles discussions et de nouveaux enjeux au sein même du groupe professionnel des vétérinaires. Désormais, les segments dominants de la profession vétérinaire, tels que les vétérinaires conventionnels et les vétérinaires d'Etat, doivent se positionner sur la place à accorder, et sur une intégration plus étroite d'un sous-segment jusqu'ici considéré comme minoritaire.

Nous entendons au cours de cette section examiner en premier lieu la gouvernance de ce problème de santé publique, à la frontière entre santé humaine et vétérinaire, en France et en Suisse, qui se caractérise par des différences en termes de temporalités. Notre analyse vise à saisir les discours des vétérinaires d'Etat, chargés d'établir des plans nationaux de lutte contre l'antibiorésistance, pour montrer les différences de perception et de gestion entre ces deux pays voisins. L'objectif de cette partie est d'étudier la place accordée (ou non) à l'homéopathie, et plus largement aux médecines complémentaires et alternatives au sein de ces plans officiels, ainsi que d'explorer les discours tenus par les vétérinaires d'Etat sur la place des antibiotiques dans la pratique vétérinaire actuelle. Nous examinons leurs positions à propos des médecines alternatives, notamment l'homéopathie : sont-elles considérées comme des ressources ? Comme une plus ou moins bonne alternative pour réduire le recours aux antibiotiques ?⁷⁵

⁷⁵ Cette section se base sur notre contribution au projet FNS sur les réformes du contrôle sanitaire des aliments impliquant les professionnels suisses de la « food safety » (Surdez *et al.*, 2018 ; Surdez *et al.*, 2020 ; Surdez *et al.*, 2020a)

3.1. L'antibiorésistance, un défi pour la gouvernance de la profession vétérinaire et de la santé animale

La résistance aux antibiotiques constitue un phénomène planétaire qui ne connaît pas de frontières, et implique autant la santé humaine, la santé animale, que le domaine environnemental. Néanmoins, ce problème devenu public diffère d'un contexte national à un autre, notamment au niveau de sa prise en charge (Piquerez, 2019). Cette problématique a été fortement publicisée dans le domaine de la santé humaine, tandis qu'en santé animale, ce phénomène reste moins connu et moins étudié, alors qu'il soulève des enjeux sociologiques pourtant cruciaux. Afin de mieux cerner la prise en charge de l'antibiorésistance par les politiques publiques à l'échelle nationale, nous rappelons, à l'instar de Franck Petiteville et Andy Smith, l'existence de « *politiques publiques internationales* », comme étant « *l'ensemble des programmes d'action revendiqués par des autorités publiques, ayant pour objet de produire des effets dépassant le cadre d'un territoire stato-national* » (Petiteville & Smith, 2006, p. 362). Ils distinguent de fait deux types de politiques internationales entre d'un côté les « politiques étrangères », qui font référence au pouvoir des différents Etats et, de l'autre, les « *politiques publiques multilatérales* », qui correspondent aux organisations dites internationales. En ce qui concerne l'antibiorésistance, qui relève d'un défi mondial, nous sommes face à une « *multilatérisation* » de l'action publique (Petiteville & Smith, 2006). Par là-même, nous entendons que les instances internationales impliquées dans cette résistance aux antibiotiques, telles que l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OMSA) ou encore l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) promeuvent des recommandations internationales, afin d'établir le problème comme urgent et prioritaire. Celles-ci promeuvent fortement le paradigme « One Health » (« Une seule santé ») (Hinchliffe, 2015)⁷⁶ et encouragent l'intersectorialité et la coordination des actions publiques menées en santé humaine, en santé animale et dans le domaine environnemental. L'approche « One Health » devient alors une voie quasiment « obligée » dans cette lutte aux résistances, afin de tendre vers un paradigme durable, et de parer aux nombreux enjeux menés dans le cadre des politiques sanitaires (Woods *et al.*, 2017). Au-delà même du problème posé par l'antibiorésistance, ce concept constituerait la meilleure issue pour assurer entre autres la sécurité alimentaire, pour lutter contre le dérèglement climatique, ainsi que l'ensemble des défis sanitaires posés par la société actuelle.

⁷⁶ Pour une perspective historique de cette approche, voir Gibbs (2014) et Woods & Bresalier (2014) ; Gibbs & Gibbs (2012) donnent eux une vue d'ensemble de son impact sur les vétérinaires.

Du côté de la profession vétérinaire, le principe « One Health » est considéré comme l'une des voies privilégiées pour endiguer en partie la problématique de la résistance aux antibiotiques. Il a par conséquent amené les politiques publiques à modifier en profondeur les structures administratives vétérinaires ainsi que la réglementation propre à la profession vétérinaire, notamment dans le contrôle des médicaments (Bonnaud & Fortané, 2018 ; Hobbson-West & Timmons, 2016 ; Surdez *et al.*, 2020a). La pratique professionnelle, basée en grande partie sur la prescription d'antibiotiques, qui conférait une certaine autonomie professionnelle aux vétérinaires, se voit remise en cause (Fortané, 2016, 2020 ; Strøby Jensen *et al.*, 2018). Plus précisément, la grande utilisation d'antibiotiques par les vétérinaires praticiens, dont la vente constitue la principale source de revenus, devient une des cibles majeures dans cette lutte contre les résistances aux antibiotiques. La profession dans son ensemble s'est d'ailleurs souvent retrouvée au cœur de la controverse autour de l'usage conséquent ou non approprié d'antibiotiques, aussi bien au niveau de la prescription, de l'administration, que de la distribution (Arquembourg, 2016 ; Badau, 2016). Pour comprendre comment cette profession a été ciblée ou intégrée dans la définition des politiques, nous allons nous intéresser de plus près aux deux contextes nationaux français et suisse, et mettre en évidence quelle place les actions publiques réservent à l'ensemble des spécialités vétérinaires.

Commençons par le cas de la France, où cette problématique a été publicisée et prise en charge par les autorités à partir des années 2000, plus tôt qu'en Suisse, dans un premier temps en médecine humaine, puis en médecine vétérinaire. Cette sensibilisation va de pair avec une consommation d'antibiotiques parmi les plus élevées d'Europe, ce qui place ce pays comme un « mauvais » élève européen. Selon les derniers chiffres de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES), la France affiche pour la première fois en 2018 une consommation inférieure à la moyenne européenne, mais demeure encore au quatorzième rang sur les trente et un pays participants (ANSES, 2021). Concernant la vente d'antibiotiques à usage vétérinaire, le tonnage vendu depuis 2000 (première année de suivi) est passé de mille trois cent quatre-vingt-trois tonnes à quatre cent vingt-deux tonnes en 2019, soit une baisse significative, et ce notamment sur les huit dernières années, avec une baisse de 53,3 % (Rapport annuel de l'ANSES, 2019)⁷⁷. Sans revenir précisément sur les usages et mésusages des antibiotiques après la Seconde Guerre Mondiale (Bud, 2007 ; Kirchhelle, 2015, 2018), il est important d'avoir à l'esprit que les premiers « lanceurs d'alerte » français, à savoir les experts de la santé, ont pointé du doigt les usages « profanes », ainsi que les abus,

⁷⁷ Ce rapport indique que 33% du tonnage d'antibiotiques vendus a été destiné aux porcs, 28% aux bovins et enfin 17% à la volaille.

dès la fin des années 1970 (Arquembourg, 2016). Cette alerte a alors rencontré peu d'échos, mais a contribué à mettre en évidence les liens existant entre médecine humaine et médecine vétérinaire. Etant confrontées au même problème, ces deux médecines devraient faire front ensemble pour endiguer ce phénomène, et limiter les abus ou les usages non appropriés d'antibiotiques, afin de limiter les résistances. Même si nous pouvons rappeler que la médecine humaine a longtemps considéré qu'elle avait la priorité sur certains antibiotiques. Ces deux médecines se trouvent alors soumises aux mêmes injonctions, afin de préserver au mieux l'efficacité des différentes catégories d'antibiotiques. Une demande d'action publique et un renforcement des cadres juridiques découlent notamment de cette prise de conscience, et favorise la naissance de la loi du 29 mai 1975. Celle-ci constitue une étape importante dans la construction de la reconnaissance d'un nouveau cadre réglementaire de la médecine vétérinaire, en l'incluant comme partie intégrante de la santé publique (Piet, 2004). A partir des années 1990, dans un contexte de scandales sanitaires et agricoles, le problème de l'antibiorésistance devient un problème public, notamment à travers la crise de l'avoparcine, utilisée dans les élevages de porcs et de volailles. Ce scandale conduit à l'interdiction des antibiotiques comme promoteurs de croissance en Europe en 2003, législation qui est appliquée le 1^{er} janvier 2006 en France. Les controverses scientifiques, administratives et professionnelles, apparues lors de cette crise ont permis de soulever les enjeux liés à la problématique de l'antibiorésistance comme problème public (Fortané, 2016). Celle-ci a notamment réémergé à travers un cadrage qui remet en cause, cette fois-ci, les usages que les vétérinaires font des antibiotiques soumis à prescription, que ce soit à travers un usage curatif ou préventif (Ibid., 2016). Ces usages ont notamment été mis en évidence par l'instauration de réseaux de surveillance, comme Résapath⁷⁸, dans les années 1980-1990. Plus tardivement se crée l'Agence nationale du médicament vétérinaire en 1994, dans le but d'évaluer les risques liés aux médicaments en santé animale. Il faut toutefois attendre les années 2010 pour voir apparaître les premières campagnes et plans dans la gouvernance du contrôle de ces bactéries résistantes en santé animale. La profession vétérinaire s'approprie cette problématique, notamment par le plan EcoAntibioI (2012-2017), lancé par le ministère de l'Agriculture, plan qui vise à modifier les modalités d'exercice de la médecine vétérinaire par la réduction d'antibiotiques. La France est d'ailleurs l'un des premiers pays européens à se mobiliser dans ce sens. Les objectifs de ce premier plan affichaient de fortes similitudes avec les plans nationaux en médecine humaine, à savoir la réduction d'antibiotiques, tout en préservant la santé animale, le maintien de l'efficacité des

⁷⁸ Nicolas Fortané a retracé l'histoire et le fonctionnement de ce dispositif de surveillance (Fortané, 2015).

traitements, et l'incitation au développement d'alternatives. Plusieurs axes ont été développés afin de tendre vers de nouvelles pratiques, en encadrant mieux les usages et les règles de prescriptions commerciales, en améliorant les dispositifs de suivi de la consommation des antibiotiques, et en sensibilisant davantage les acteurs concernés par l'antibiorésistance. Quant aux alternatives proposées, ce plan mise sur l'évaluation et l'exploration de l'utilisation possible de traitements alternatifs, sans toutefois préciser lesquels en particulier. Les objectifs que s'est fixés ce premier plan ont été considérés comme atteints, puisque l'exposition des animaux aux antibiotiques, toutes espèces confondues, a diminué de 36,6% par rapport à 2011 et de 81,3%, pour l'exposition aux antibiotiques critiques (Anses, 2017).

Afin de maintenir cette baisse significative, un second plan national de réduction des risques d'antibiorésistance, EcoAntibioII (2017-2021), voit le jour en avril 2017. Celui-ci a pour mission de suivre entièrement les recommandations des instances internationales et mondiales (OMS, OIE, FAO), afin de tendre vers de nouvelles coopérations professionnelles, de favoriser les synergies entre le domaine de la santé humaine et animale, et de l'environnement. Contrairement au premier plan, celui-ci privilégie l'approche « One Health », absente jusqu'ici, puisque les actions menées en santé humaine et en santé animale étaient conçues et mises en œuvre de façon séparées par des entités administratives distinctes. De plus, l'accent est davantage mis sur les mesures incitatives, en favorisant la communication, la formation, ainsi que l'accès aux traitements alternatifs autorisés. Pour ce dernier point, les acteurs impliqués dans la rédaction du plan mentionnent les objectifs suivants : « *Soutenir la recherche dans le domaine des traitements alternatifs aux antibiotiques (phytothérapie, aromathérapie, phagothérapie, etc.)* », mais aussi « *Elaborer et diffuser des références pour les traitements alternatifs autorisés aux antibiotiques* » (Plan EcoAntibioII, p. 4). De fait, nous notons une différence de légitimité entre les différentes thérapies alternatives, ainsi qu'une déconsidération institutionnelle de l'homéopathie, qui renvoie à sa non-reconnaissance officielle parmi les médicaments (bénéfice d'une autorisation de mise sur le marché)⁷⁹. Toutefois, un troisième plan Ecoantibio est prévu pour 2024, laissant hypothétiquement place à d'autres opportunités thérapeutiques alternatives.

En Suisse, la problématique de l'antibiorésistance est prise en charge au niveau national un peu plus tardivement, le premier plan national apparaissant en 2015. D'ailleurs, en santé humaine, on constate une consommation plus raisonnée d'antibiotiques, avec 10,7 « *doses quotidiennes standard* » pour mille habitants en 2019, contre une moyenne de 20,1 au niveau

⁷⁹ A ce sujet, une thèse de Lucile Benoit est en cours : « La profession vétérinaire et le développement des médecines alternatives : pratiques, marché et régulation » sous la direction d'Emmanuel Henry et Nicolas Fortané.

européen (STAR, 2020). Au niveau des ventes d'antibiotiques en médecine vétérinaire, trente mille cent huit kilogrammes d'antibiotiques ont été vendus en 2019, affichant une baisse globale de 52% depuis 2010 (ARCH-Vet, 2019). Néanmoins, l'apparition de nouveaux cadrages sur les enjeux de santé publique liés à l'antibiorésistance amène également les autorités administratives et politiques à réagir, face à l'augmentation des résistances aux antibiotiques. En raison d'une administration centrale plus faible, le premier programme de surveillance en santé animale, sous l'égide du Centre de lutte contre les zoonoses bactériennes, les maladies bactériennes animales et les résistances aux antibiotiques (ZOBA), de la faculté Vetsuisse, se crée en 2006, quasiment une vingtaine d'années après la France. Depuis lors, il publie chaque année un rapport (ARCH-Vet) sur la consommation des antibiotiques en médecine vétérinaire, et sur le suivi des résistances jugées prioritaires chez les animaux de rente. Ces données sont incluses dans le cadre européen, via leur diffusion dans les rapports annuels de l'Autorité européenne de la sécurité des aliments (EFSA), intitulés *The European Union Summary Reports on antimicrobial resistance in zoonotic and indicator bacteria from humans, animals and food*. Parallèlement, en médecine humaine, le Centre suisse de contrôle de l'antibiorésistance (Anresis), un « *instrument régional et national de surveillance et de recherche sur la résistance aux antibiotiques et à la consommation d'antibiotiques dans le domaine de la médecine humaine* », lancé dans les années 2000, s'est implanté et met à disposition une plateforme qui a intégré des données sur la médecine vétérinaire à partir de 2012 (<https://www.anresis.ch/fr/a-propos/historique/>). Les données récoltées s'inscrivent plus largement dans les programmes européens de surveillance (EARSS, ESAC), ainsi que dans des projets internationaux. De plus, les politiques publiques ont mis sur pied, dans un premier temps, un programme national de surveillance, le PNR49 (2001-2006), afin de faire un état des lieux de cette problématique, autant en médecine humaine qu'en médecine vétérinaire. De ce PNR a émané la mise en place d'un cadre législatif pour intensifier les contrôles sur l'utilisation des antibiotiques. Mais, à partir des années 2010, la publicisation de ce problème s'est nettement intensifiée via les médias, qui révèlent une situation alarmante, constat soutenu par les experts. Ainsi, ce problème resurgit de plus belle, en pointant du doigt autant les pratiques professionnelles des médecins que des vétérinaires. Quant à la première Stratégie nationale de lutte contre l'antibiorésistance, la StAR, elle voit le jour en 2016, élaborée par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV), l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), et la Conférence suisse

des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS)⁸⁰. S'inscrivant pleinement dans l'approche « One Health », cette stratégie prône une approche commune et intersectorielle, en incluant autant les acteurs de la médecine humaine, de la médecine vétérinaire, de l'agriculture et de l'environnement. Elle distingue notamment huit champs d'action : la surveillance de la distribution et de l'utilisation des antibiotiques, et la diffusion des résistances ; la prévention via la promotion d'une meilleure hygiène ; une réorganisation de la gestion des élevages, en développant des alternatives aux antibiotiques ; une utilisation rationnelle des antibiotiques ; l'identification rapide des résistances, afin d'éviter leur diffusion ; la recherche et le développement ; la coopération intersectorielle ; la formation et l'information, dans le but de responsabiliser les principaux acteurs concernés ; et enfin l'élaboration de conditions générales (OSAV, 2015)⁸¹. Un seul passage est réservé à la place des traitements alternatifs :

« Des mesures de prévention visant à améliorer la santé animale sont prises, avant qu'il ne soit nécessaire de recourir aux antibiotiques. Il convient notamment d'encourager l'utilisation de produits alternatifs et la prise de mesures alternatives pour le traitement, la métaphylaxie et la prophylaxie, de même que la mise en œuvre de programmes de santé, sont particulièrement encouragés. De plus, l'élevage d'animaux sains, robustes et résistant aux maladies est soutenu. » (StAR, 2015, p. 32)

Ce plan entend par traitements alternatifs des « immunomodulateurs ou pro- et prébiotiques », et non les médecines complémentaires et alternatives objets de cette thèse. Par conséquent, il ne préconise pas leur utilisation pour pallier l'antibiorésistance. A l'instar du plan français, la thérapeutique homéopathique se révèle inexistante dans ce plan. En revanche, les plans nationaux français mentionnent la phytothérapie, l'aromathérapie et la phagothérapie, ce que ne fait pas la StAR. Si, en France, les médecines complémentaires et alternatives paraissent moins intégrées institutionnellement, elles apparaissent tout de même dans les plans, alors qu'en Suisse elles sont mieux reconnues par les associations professionnelles, mais n'apparaissent pas. Enfin, cette stratégie représente un double enjeu pour l'OSAV :

« D'une part de systématiser à l'échelle nationale les dispositifs de contrôle des médicaments vétérinaires, en première ligne les antibiotiques, en enrôlant les vétérinaires d'Etat employés dans les structures cantonales dans la poursuite de cet objectif. D'autre part, la profession vétérinaire doit montrer qu'elle est capable de réguler l'usage des antibiotiques, afin de ne pas être stigmatisée et de garder accès à un large spectre d'antibiotiques. » (Surdez et al., 2020)

Ces deux plans nationaux représentent ainsi un véritable défi pour la profession vétérinaire, et notamment pour le segment des vétérinaires praticiens, qui doivent composer

⁸⁰ Elle s'inscrit plus largement dans la stratégie du Conseil fédéral en matière de politique de santé : Santé2020.

⁸¹ Muriel Surdez montre que l'approche One Health est difficilement mis en œuvre car les acteurs travaillent séparément (Surdez, 2020, 2023).

avec ces nouvelles réglementations implantées par les vétérinaires bureaucrates, qui ne sont pas toujours acceptées par les vétérinaires sur le terrain (Surdez *et al.*, 2020). Parmi les axes développés dans ces deux plans nationaux, la prévention constitue l'une des voies privilégiées en s'inscrivant dans une approche globale de l'élevage, qui vise à améliorer l'hygiène, à poser le bon diagnostic, à créer de meilleures conditions de détention et enfin à préconiser la vaccination. Enfin, désireux de trouver des solutions à cette thématique, mais devant faire face à l'opposition des vétérinaires vis-à-vis du « découplage » entre prescription et vente des médicaments⁸², ces plans explorent les autres manières de réduire les antibiotiques, allant de fait vers une modification des pratiques professionnelles. La question du découplage comme moyen de réduire la vente et l'usage des antibiotiques a d'ailleurs entraîné plusieurs débats qui, en France, se sont déroulés de manière publique, avec une mobilisation de la profession vétérinaire, tandis qu'en Suisse, ils ont été traités en coulisse, par des contacts entre l'administration et la Société suisse des vétérinaires (Arquembourg, 2016 ; Fortané, 2016 ; Surdez *et al.*, 2020a).

Face à l'ensemble de ces « nouvelles » recommandations nationales françaises et suisses, qui préconisent désormais un usage raisonné d'antibiotiques en médecine vétérinaire, l'ensemble des vétérinaires praticiens se trouvent contraints de repenser leur pratique professionnelle. Cela passe par un usage plus raisonné des antibiotiques, et par l'intégration de mesures plus préventives et alternatives dans leur pratique quotidienne (Fortané, 2020). Les vétérinaires parviennent malgré tout, en quelques années, à se réapproprier la problématique de l'antibiorésistance, en affichant leur responsabilité professionnelle par rapport à leur usage d'antibiotiques, et en renversant les stigmates contre eux (Fortané, 2019). Pendant longtemps, les revenus des vétérinaires étaient basés sur le modèle du couplage entre prescription et vente de médicaments, dont une grande partie correspondait aux antibiotiques. Ainsi, ils ont été accusés de profiter de ce système pour pouvoir vendre beaucoup de médicaments.

Parmi ces nombreuses recommandations, les médecines complémentaires et alternatives, en particulier l'homéopathie, demeurent en retrait, comme nous avons pu le voir, alors même que la pratique des vétérinaires homéopathes se rapproche en grande partie de ces préconisations, notamment pour tout ce qui relève de l'attention portée aux conditions d'élevages. Les recommandations contenues dans les plans et élaborées par les acteurs publics, en lien avec les représentants de la profession, ne revêtent ainsi pas de véritable nouveauté pour

⁸² Ce projet de « découplage » perçu comme une des solutions dans le contrôle de la prescription et de la vente des antibiotiques remet directement en cause la loi de 1975 sur la pharmacie vétérinaire, qui autorise les vétérinaires à prescrire et à vendre directement les médicaments aux éleveurs.

ces derniers, qui ne deviennent pas des acteurs référents dans le domaine : « *On apprend ça déjà depuis deux cents ans (elle rit). Ils n'ont pas inventé la poudre.* » (VetR15, vétérinaire homéopathe suisse à la retraite, pratique mixte, indépendante, 72 ans).

3.2. Les vétérinaires bureaucrates face au recours aux antibiotiques

Les vétérinaires bureaucrates occupent une place délicate, notamment par leur rôle pivot entre la profession vétérinaire et l'Etat, destiné à mener à bien les actions publiques dans le cadre de la médecine vétérinaire (Surdez *et al.*, 2020a). De par leur double appartenance à la profession vétérinaire d'une part, et à l'administration étatique d'autre part, ils doivent faire face à de nombreux dilemmes concernant la régulation de la médecine vétérinaire, comme c'est le cas avec la problématique de l'antibiorésistance. Par leur contrôle étatique sur les vétérinaires, nous pouvons nous interroger sur la manière dont ils s'approprient cette thématique, qui est désormais centrale en médecine vétérinaire, et s'ils partagent une certaine empathie envers leurs confrères praticiens.

Parmi nos enquêtés suisses, quatorze ont exercé pendant une courte période comme vétérinaires pratiquant en libéral (en moyenne entre un et trois ans en début de carrière), unique laps de temps où ils ont été confrontés à l'usage d'antibiotiques. D'autres se sont orientés plus tardivement vers une carrière administrative (entre cinq et quinze ans après l'obtention de leur diplôme) après avoir fait de la recherche. Ces recherches, généralement publiques, n'étaient pas centrées sur la thématique de l'antibiorésistance. Plus généralement, les enquêtés qui ont obtenu leurs diplômes il y a plus de vingt ans (n=16), ou plus de dix ans (n=9)⁸³, affirment, toutes générations confondues, que le sujet même de la résistance aux antibiotiques n'était pas ou très peu enseigné, et ne constituait pas un enjeu de santé publique au moment de leurs études, comme l'affirme cette vétérinaire :

« Bon, pendant nos études, on nous expliquait ce que c'est que la résistance, les mécanismes de résistance des bactéries, mais ça fait quand même combien d'années, trente ans que j'ai fini mes études, il y a plus de trente ans, le problème de l'antibiorésistance n'était pas du tout posé dans les mêmes termes qu'aujourd'hui. Je ne sais pas aujourd'hui dans les études comment c'est abordé, mais à l'époque, non. On nous expliquait plutôt le principe de la résistance, comment la bactérie devenait résistante, comment elle pouvait transmettre cette résistance. » (Svet22, 60 ans, vétérinaire employée suisse)

⁸³ Nous tenons à préciser qu'il nous manque une donnée à ce sujet pour un des vétérinaires enquêtés.

Parmi nos interviewés français, quatre vétérinaires ont fait une courte expérience de la pratique vétérinaire en libéral (entre un et trois ans), et cinq une plus longue (entre six et seize ans), pendant laquelle ils ont pu être confrontés directement à la thématique de la résistance aux antibiotiques générée par certains traitements conventionnels. A l’instar de leurs homologues suisses, ils affirment que l’antibiorésistance ne faisait pas partie des programmes de formation. En revanche, ils notent rétrospectivement que leurs années d’expérience sur le « terrain » leur ont permis de se rendre compte des abus liés à l’utilisation des antibiotiques, qui coïncident avec le contexte français des années 1980, dont le mot d’ordre était : « *Il faut taper vite, fort et longtemps.* » (Fvet1, 63 ans, directeur de DDCSPP). D’ailleurs, cette instruction qui était enseignée dans les écoles vétérinaires revient régulièrement dans les discours de nos enquêtés, puisque la majorité a obtenu son diplôme dans les années 1980. Cette problématique s’avérait d’autant plus difficile à gérer pour ceux de nos interviewés qui avaient alors un statut d’employés, et qui ne pouvaient exercer librement, *a contrario* des vétérinaires :

« *I : Mais vous, en tant que vétérinaire, pendant la pratique, est-ce que vous avez essayé un peu de limiter cette administration des antibiotiques ?*

V : Ce n’était pas encore à l’ordre du jour, il y a quinze ans.

I : Ce n’était pas quelque chose dont vous aviez conscience ?

V : Un petit peu, si. Après c’est la problématique de travailler pour les autres. Si vous êtes chez vous, vous pouvez faire ce que vous voulez, quand vous n’êtes pas chez vous, vous n’avez pas les mains libres tout à fait. Ben déjà, vous êtes obligés d’utiliser les produits qui sont sur place. » (Fvet2, 56 ans, ISPV)

Pour connaître le positionnement des vétérinaires bureaucrates à l’égard de la thématique de l’antibiorésistance, leurs positions hiérarchiques ainsi que leur proximité avec le terrain doivent être prises en compte. En effet, le cadrage du problème de cette résistance aux antibiotiques par les vétérinaires est grandement corrélé à leurs fonctions et à leurs statuts. Les vétérinaires bureaucrates en Suisse sont à l’origine de la prise en charge de cette thématique, et cherchent à mettre en place une régulation plus stricte des médicaments vétérinaires, avant même que la StAR n’apparaisse (Surdez *et al.*, 2020). Cette régulation résulte de l’Ordonnance fédérale sur les médicaments vétérinaires en 2004, qui oblige l’ensemble des vétérinaires praticiens à documenter leurs prescriptions à l’aide d’un journal de bord, ainsi qu’à soumettre leurs pharmacies à une inspection. Puis, en 2010, la Loi sur les produits thérapeutiques fait son apparition, dans laquelle la SVS se positionne en tant qu’intermédiaire pour prôner une réduction d’antibiotiques de réserve. Face à ces nouvelles injonctions concernant le médicament vétérinaire, les vétérinaires bureaucrates tentent alors de faire face à un double processus : d’une part, répondre aux consignes fédérales qui recommandent fortement la diminution du recours

aux antibiotiques, ainsi qu'un usage plus raisonné, et d'autre part, se soumettre aux demandes internationales qui cadrent ce problème sous le paradigme « One Health » (Surdez *et al.*, 2020a). Ces injonctions sont mobilisées dans les discours des vétérinaires bureaucrates suisses, pour mettre en évidence que la profession vétérinaire ne doit pas être tenue pour la seule responsable :

« Il y a un problème et on doit tous le résoudre ensemble, on ne peut pas simplement dire : “Moi, je ne fais rien parce que c'est à lui de le faire”. On doit tous faire quelque chose alors c'est au niveau de l'agriculture, c'est au niveau de la médecine humaine, c'est également au niveau des vétérinaires. » (Svet3, vétérinaire cantonal suisse, 48 ans)

Nous pouvons distinguer, d'une part, les vétérinaires qui occupent des postes à l'échelle fédérale et qui placeront l'antibiorésistance comme une problématique prioritaire (Surdez *et al.*, 2020) et, d'autre part, les vétérinaires cantonaux plus proches des thématiques des vétérinaires praticiens. Les vétérinaires cantonaux peuvent être divisés en deux catégories : d'une part, les vétérinaires cantonaux qui appliquent à la lettre les injonctions fédérales et européennes, en plaçant le management au cœur des actions entreprises, et qui promeuvent de cette manière de nouvelles pratiques au sein de la profession vétérinaire ; d'autre part, les vétérinaires cantonaux qui s'avèrent moins procéduriers, et davantage à l'écoute des problématiques émanant de leurs confrères praticiens, ainsi que des éleveurs. Ceux-ci sont conscients des nouvelles problématiques imposées par l'accroissement de ces résistances aux bactéries, mais préfèrent relativiser (*« C'est une question d'importance dans le domaine vétérinaire, mais qui est surévaluée. »*) (Svet4, vétérinaire cantonal suisse, 60 ans)).

Quant au contexte français, les positionnements des enquêtés qui occupent des fonctions uniquement à l'échelle départementale ne s'avèrent pas homogènes : certains rejettent la responsabilité sur la médecine humaine, d'autres sur leurs confrères praticiens. Néanmoins, tous mentionnent que leurs confrères praticiens font des efforts dans l'adoption d'un usage raisonné des antibiotiques depuis l'instauration du premier plan EcoAntibio. Ils mettent en avant des indices de transformation des habitudes thérapeutiques au sein de la profession, pour montrer que les critiques à son encontre sont prises en compte :

« Et on se rend compte qu'aujourd'hui, il y a tout un travail qui a été fait par les cliniques vétérinaires, les vétérinaires [...] On faisait des antibiotiques sur des problèmes de dermatologie sur des chiens, on peut s'en passer, voilà comme on fait. On remet un peu les choses en place pour dire aux gens : “bon, maintenant il faut arrêter de faire ça, il y a d'autres méthodes”. Donc si vous voulez, on parle aussi de toute la question des NAC [Nouveaux Animaux de Compagnie] où effectivement sur des hamsters, les antibiotiques critiques, il y en a qui disent : “des fois, il n'y a pas besoin d'antibiotiques”. » (Fvet9, 50 ans, responsable du secteur de la pharmacie vétérinaire)

Si ce vétérinaire mentionne la pratique actuelle sur les petits animaux, il ne se risque toutefois pas à parler des élevages et des animaux de rente, où les pratiques sont certainement plus difficiles à modifier.

L'ensemble des discours des vétérinaires d'Etat français préconisent une approche globale, à l'instar de leurs homologues suisses, et se réfère à la légitimité des instances internationales pour expliquer leur action :

« Le risque si on ne fait pas ça [réduire les antibiotiques], c'est qu'un jour ou l'autre, ils [les vétérinaires] n'ont plus accès à des antibiotiques. Donc le but c'est quand même de préserver les antibiotiques, qui sont utiles en particulier pour soigner l'homme, sachant quand même qu'on est dans le concept One Health, une seule santé. De toute façon, ce qui se passe chez l'animal, ça se passe chez l'homme. Ça c'est vraiment au niveau mondial, c'est discuté à l'OMS et à l'OIE, donc c'est des choses disons qui ne sont plus mises en cause. Et si vous voulez, l'enjeu de faire des plans et de diminuer la consommation, c'est aussi de permettre aux vétérinaires d'accéder encore à des traitements. On pourrait aussi imaginer qu'un jour, on n'en n'utilise plus. » (Fvet9, 50 ans, responsable du secteur de la pharmacie vétérinaire)

Cet enquêté soulève un point intéressant sur l'intérêt même des plans : à la fois, diminuer le recours aux antibiotiques, pour mieux les conserver, et aussi par crainte que la médecine humaine ne devienne la priorité ; et à la fois, ne plus les utiliser, ne semble pas un horizon possible. Cette vision expliquerait que les médecines complémentaires et alternatives ne soient pas au centre des plans afin de de conserver les antibiotiques a minima.

3.3. Conflits sur l'intégration et l'usage des médecines complémentaires et alternatives

Compte tenu des différentes responsabilités et implications des vétérinaires d'Etat dans la prise en charge de la thématique de l'antibiorésistance, les incitations à s'orienter vers des thérapies complémentaires et alternatives (phytothérapie, aromathérapie, acupuncture, etc.), pour réduire le recours aux antibiotiques, les amènent de facto à se positionner sur la thérapeutique la plus controversée, l'homéopathie. Nous traiterons ici simultanément des discours des vétérinaires bureaucrates suisses et français, car ils tiennent des discours semblables sur le recours aux médecines complémentaires et alternatives dans la pratique vétérinaire. Quelques-uns ont été formés à ces médecines (trois enquêtés suisses et quatre français ont suivi une formation en homéopathie durant leur cursus universitaire) et leur parcours en tant que vétérinaires d'Etat, avec généralement une courte expérience en pratique, limite leurs connaissances autour de ces médecines.

ENCADRÉ 14 : QUAND L'ADMINISTRATION DEVIENT UNE VOIE PRIVILÉGIÉE PAR RAPPORT A LA PRATIQUE HOMEOPATHIQUE

Une des vétérinaires d'Etat française enquêtée montre un parcours tout à fait intéressant dans son passage de la pratique libérale, avec le recours aux médecines complémentaires et alternatives, à la voie administrative. Si nous avons montré que l'homéopathie est souvent source de « réenchantement » pour pallier la « désillusion thérapeutique » (cf. Chapitre 3), à l'inverse, cette vétérinaire montre que la pratique des médecines complémentaires et alternatives n'est pas toujours suffisante pour rester installée en libérale.

Cette vétérinaire, directrice de laboratoire vétérinaire, a d'abord obtenu un doctorat en pharmacie pour faire plaisir à son père. Puis, elle se réoriente vers son premier choix, c'est-à-dire les études de médecine vétérinaire. Ce double cursus a joué un rôle prépondérant dans sa pratique libérale, en particulier dans son rapport aux médicaments. Passionnée de chevaux, elle décide de se spécialiser sur les soins équin. Déjà pendant ses études en pharmacie, elle suit quelques formations en homéopathie, et ensuite un petit module d'homéopathie à l'école vétérinaire. Soutenue par la mère de sa meilleure amie, médecin homéopathe, elle a continué à s'instruire auprès d'elle : « *J'ai commencé à faire des protocoles et à lui proposer pour voir ce qu'elle en pensait. Elle m'a dit : "ils sont cohérents". Donc j'ai démarré.* ». C'est son contact auprès d'elle qui l'a fortement incitée à se former en homéopathie, curieuse de cette médecine. Pendant les dix années de sa pratique libérale, elle comptait sur la demande des propriétaires pour recourir à l'homéopathie, et gardait les soins conventionnels pour ceux qui ne voulaient pas entendre parler de médecines complémentaires et alternatives :

« *L'homéopathie, je l'ai toujours utilisée que quand le propriétaire le demandait parce que la difficulté qu'il y a, c'est qu'il faut, c'est un mode d'administration qui est particulier, qui est contraignant. Donc il faut qu'il y ait une démarche du propriétaire pour dire : "et si on essayait l'homéopathie ?". Et là, à ce moment-là, j'avais toutes les armes pour.* »

Elle relate ainsi deux cas tout à fait singuliers de guérison sur des chevaux, dont un cheval qui avait une toux chronique et une grande tendance à avoir besoin de se nourrir de sel :

« *J'ai un premier cas, c'était un cheval qui avait une pathologie respiratoire et qui léchait sa pierre à sel, c'était des pierres d'un kilo qui étaient glissées dans un support et elle faisait huit jours. Donc ça m'embêtait quand même un petit peu parce que par rapport à ça, son problème de toux chronique, je trouvais qu'un apport de sel ça n'aidait pas. Donc sa propriétaire m'a dit : "est-ce qu'on peut essayer l'homéopathie ?". J'ai dit : "ok". J'ai commencé, on a fait l'interrogatoire et tout.* »

Cette vétérinaire uniciste donne ainsi une dose homéopathique (elle ne mentionne pas laquelle), qui suffit à ce que le cheval cesse à la fois de tousser et de lécher constamment cette pierre à sel. Au même titre que les vétérinaires homéopathes rencontrés, elle raconte aussi de beaux cas de guérison. Malgré son attachement aux chevaux et à sa manière de pratiquer par homéopathie, elle fait le choix de bifurquer vers la voie administrative au bout de dix années, simplement parce que la relation avec les propriétaires des chevaux ne lui convient plus, et à cause du fait de ne pas gagner suffisamment d'argent :

« *Je quitte la pratique parce que les propriétaires de chevaux sont des grands chieurs (elle rit). Et qu'il y a un moment donné où vous passez votre temps à aller chercher les sous, il y en marre, passez votre temps à vous faire marcher dessus, piétinée, pas respectée. Et puis, comme j'étais pas scrupuleuse dans ma facturation, je rentrais pas beaucoup d'argent, mon mari m'a dit : "c'est bon, ça suffit".* »

Peu de temps après, elle trouve l'annonce pour un poste de vétérinaire contractuelle au laboratoire et obtient le poste. Elle a alors saisi cette opportunité pour des raisons de stabilité financière et des raisons physiques aussi. Dans ce cas, la voie administrative devient une solution de facilité, pour se maintenir dans la profession vétérinaire, sans avoir les inconvénients de la profession libérale. La pratique homéopathique n'a alors pas gommé les désagréments liés à la pratique vétérinaire.

De manière générale, ces vétérinaires se montrent étonnamment favorables à l'utilisation de l'homéopathie, la phytothérapie, l'ostéopathie et l'acupuncture, par rapport à ce que leur position officielle pouvait a priori laisser penser, et le peu de place accordée à ces médecines dans les plans officiels :

« Je n'ai aucune expérience pratique, mais je pense qu'il faut garder l'esprit ouvert, ça peut très bien marcher. » (Svet10, vétérinaire cheffe du secteur biologie alimentaire, 53 ans).

« Alors disons l'homéopathie, l'acupuncture, voilà, tout ce qui est considéré comme plus ou moins médecine alternative donne des supers bons résultats. Ça, il y a aucun doute. » (Svet11, vétérinaire employée de laboratoire vétérinaire, 37 ans)

« Par exemple, l'acupuncture, l'homéopathie, moi j'y crois pas mal. J'ai eu des cas d'animaux soignés avec l'acupuncture oui, sans antibiotiques, pour des animaux qui étaient presque morts avec tous les antibiotiques, les anti-inflammatoires qu'on pouvait utiliser, aucune amélioration. Après, le vétérinaire a donné l'acupuncture. Moi je pense que c'est le futur. Bon, c'est tant mieux pour l'animal, mais aussi pour les animaux de rente, pour éviter la présence de résidus et d'antibiotiques dans la viande. Ça va devenir, je pense, je suis sûr, le futur, la prochaine étape. » (Svet14, vétérinaire officiel, chef d'un site d'abattoir, 42 ans)

« C'est de la diversité qu'est née la solution. C'est-à-dire qu'il faut pas être planqué derrière un truc, il faut pas être planqué derrière son antibiotique, il faut pas être planqué derrière son granule, derrière son antiinflammatoire. Il faut laisser tout le monde vivre et laisser toutes les techniques vivre. Et chacun y trouvera son compte. » (Fvet8, Responsable de l'unité d'inspection sanitaire en abattoirs à la DDCSPP, 60 ans)

« Moi j'y crois. Je ne sais pas pourquoi, parce que scientifiquement l'homéopathie, alors l'acupuncture ça on sait, c'est mécanique, on sait comment ça agit, mais l'homéopathie quand on lit des études scientifiques là-dessus, on n'a jamais réussi à expliquer chimiquement comment des doses de médicaments aussi faibles pouvaient faire de l'effet. Mais en pratique, ça marche, donc bon. » (Fvet4, ISPV, 52 ans)

Pour les vétérinaires qui ont expérimenté ces médecines, leur croyance est basée sur leurs propres expériences qui se montrent généralement positives. Quant aux vétérinaires qui n'ont jamais utilisé ces médecines, leurs positionnements se réfèrent principalement à leurs expériences en déléguant les cas désespérés (cf. *supra*) et ils se montrent plus mitigés.

De manière générale, ces vétérinaires administratifs n'ont pas condamné d'office cette thérapeutique pour non-scientisme, mais ils ont émis certaines réserves vis-à-vis de son usage lors des maladies infectieuses, ou même le fait de rendre cette thérapie centrale dans le processus de guérison. En effet, ils affichent parfois un certain scepticisme quant à leur recours et à la guérison sur le long terme ou pour des cas graves, et ce notamment pour les animaux de rente :

« Dans le cas d'une infection installée, ça peut aider mais par contre, j'ai du mal à imaginer qu'on prévoit de guérir complètement un animal sur le long terme. Sachant qu'il ne faut pas, surtout si c'est un animal de rente, il ne faut pas seulement qu'il soit bien mais faut qu'il produise, sinon c'est de la perte sèche. Donc là je pense qu'il y a un peu une limite à la médecine alternative, c'est que oui de temps en temps, il faut des médicaments qui sont bactéricides, enfin potentiellement agressifs, tout à fait d'accord. »
(Svet11, vétérinaire employée de laboratoire vétérinaire, 37 ans)

« Dans certaines situations, je pense oui pourquoi pas. Mais il ne faut quand même pas perdre de vue, s'il y a des maladies aiguës, des situations graves, à ce moment-là, on ne peut pas se prendre le temps de chercher un traitement alternatif. A ce moment-là, c'est urgent, il faut agir tout de suite. Les traitements alternatifs, homéopathie et tout ça, souvent ça prend du temps. Ça on n'a pas toujours. Mais dans certains cas, ça serait bien oui. Ça permet également d'avoir une alternative, c'est surtout une médecine qui est assez globale, qui prend en vue tous les aspects différents et ça aiderait certainement. »
(Svet18, vétérinaire cheffe de section protection animale, 47 ans)

Selon eux, ces médecines complémentaires et alternatives devraient globalement s'en tenir aux traitements préventifs, et les praticiens devraient conserver les antibiotiques en cas d'infections graves ou en cas d'urgence. Ils soutiennent ainsi les vétérinaires homéopathes hétérodoxes ou « pluriels », qui combinent médecine allopathique et homéopathie, donnant donc la seule légitimité à cette branche du sous-segment :

« Moi, je n'aime pas critiquer, mais par contre, j'ai de la peine à m'imaginer que face à une infection grave, on puisse résoudre le problème. C'est là qu'il nous faudrait les antibiotiques justement. » (SRvet1 vétérinaire cantonal retraité, 65 ans).

Sur la même ligne, une vétérinaire explique comment elle a expérimenté l'homéopathie, en particulier sur les chevaux et les bovins au cours de ses dix années de pratique, en complément, et surtout de manière subreptice, sans le revendiquer :

« Je ne vais pas essayer de faire une plaie béante à l'homéopathie, mais potentiellement je vais donner un petit peu d'homéopathie pour aider, pour aider la cicatrisation ou des choses comme ça. Dans les castrations, j'ai fini ma carrière, je faisais mes castrations, je donnais une dose de China Rubra qui est un anti-hémorragique. Voilà et puis les chevaux, ils pissaient moins le sang derrière. C'est des choses comme ça, ça ne coûte rien, personne ne voit rien, personne ne dit rien, de toute façon, c'est marqué castration. »
(Fvet5, directrice de laboratoire vétérinaire, 56 ans)

Des vétérinaires d'Etat, surtout français, montrent une retenue plus franche par rapport à l'autonomie que les éleveurs acquièrent lorsqu'ils axent principalement les soins thérapeutiques sur l'homéopathie, et en tant qu'agents responsables du contrôle, ils arguent que cela peut s'avérer être un vrai danger pour l'animal. Il s'agit là d'une critique indirecte de leurs confrères, avec la peur de perdre le contrôle sur une tâche centrale de la profession :

« Après ce qui se passe, c'est que, enfin, y a une tendance actuelle dans les élevages c'est soigner aux huiles essentielles, à l'homéopathie ou à l'argile ou je ne sais pas quoi. Le danger c'est que les éleveurs soignent tout seuls et des fois ils ne sont pas conscients de la réalité de l'infection, donc il arrive un moment où il y a un point de non-retour et au moment de faire appel au vétérinaire, c'est déjà trop tard. C'est déjà trop tard. » (Fvet7, cheffe de service adjointe à la DDCSPP, 52 ans)

« C'est un vrai problème parce que nous ce qu'on voit, c'est que ça se développe un peu partout, les éleveurs sont demandeurs ou ils font de la phyto mais ils se rendent pas compte qu'ils peuvent être complètement à côté. On peut avoir des produits phyto qui sont dangereux, qui sont toxiques. » (Fvet9, 50 ans, responsable du secteur de la pharmacie vétérinaire)

Ainsi, les vétérinaires d'Etats procèdent à une hiérarchisation dans les soins, à savoir que les soins alternatifs doivent être réservés au domaine de la prévention et au suivi d'élevage, alors que les soins conventionnels sont fortement préconisés dans le cas de traitements aigus. Deux autres arguments, qui se réfèrent à deux autres dimensions du mandat des vétérinaires bureaucrates, entrent également en ligne de compte : premièrement, l'aspect de la protection des animaux, c'est-à-dire que le vétérinaire ou bien l'éleveur ne peut mettre en danger la santé animale et, deuxièmement l'aspect économique, qui consiste à dire qu'il faut limiter les pertes financières, parfois très hautes chez les éleveurs. Cette cheffe de la section protection animale évoque ces deux aspects :

« Il y a des cas où le matin, il faut aller droit au but, il faut décider tout de suite et on ne peut pas dire : "on peut encore essayer ça, on peut réessayer ça" ; pouf la vache est morte. Et ça, ce n'est pas uniquement la perte économique, c'est quand même un aspect de protection des animaux, parce qu'entre-temps les animaux souffrent s'ils ne sont pas traités comme il faut. » (Svet18, vétérinaire cheffe de section protection animale, 47 ans)

L'ensemble de ces discours tenus par les vétérinaire bureaucrates sur les médecines complémentaires et alternatives montrent jusqu'à quel point, et dans quelles conditions, ils envisagent ou tolèrent que ces médecines puissent être utilisés sur les animaux. Elles ne sont pas envisagées comme des thérapies à part entière, ou encore comme la réelle « option » face à l'antibiorésistance, et ce malgré le fait qu'ils relatent des « bons résultats » affichés par ces médecines. Dans un double mouvement, les vétérinaires publics tendent à reconnaître ces médecines, mais les cantonnent ou les relèguent à des dimensions circonscrites et subalternes,

par rapport aux priorités encore dominantes de la profession, ce qui les classe continuellement au rang des médecines à la marge de la médecine conventionnelle. Malgré les bénéfices des médecines complémentaires et alternatives que les vétérinaires administratifs remarquent en entretien, cela ne les conduit pas à leur donner une légitimité entière, ou alors seulement comme une voie future.

Ils sont d'autant moins prêts à leur accorder une reconnaissance institutionnelle que les vétérinaires homéopathes ne semblent pas se saisir du contexte actuel de lutte contre l'antibiorésistance pour prendre et porter une parole collective, en vue de défendre leurs pratiques et leurs intérêts. En effet, les vétérinaires homéopathes n'interviennent pas dans les débats publics pour justifier leur pratique, qui pourtant se rapproche du « nouveau » vétérinaire, qui lui se doit désormais d'adopter une approche globale vis-à-vis de l'animal, de son environnement, de son alimentation, etc. Les vétérinaires allopathes préfèrent les tenir à distance en modernisant les pratiques allopathiques, ce qui est un moyen de conserver leur mandat. Les vétérinaires d'Etat, en proximité avec les vétérinaires praticiens allopathes, expriment dès lors la nécessité d'élargir les compétences du vétérinaire et sa palette d'intervention, en restant toutefois vagues sur des alliances possibles avec les thérapeutes alternatifs :

« Ce qui veut dire que le vétérinaire là-dessus a un rôle important à jouer, c'est qu'en fait dans un élevage où il y a de la pathologie, ça ne doit pas être simplement de dire "on soigne avec des médicaments". Et c'est ça, la difficulté à mon avis, il faut qu'il arrive dans l'élevage à voir le tout, c'est-à-dire l'alimentation, la génétique, les bâtiments, la conduite de l'élevage, la façon de faire de l'éleveur. Donc là, ça veut dire aussi qu'il faut qu'il travaille avec d'autres personnes. C'est peut-être là où ça va être plus compliqué, c'est-à-dire que le véto ne peut pas tout savoir. » (Fvet9, responsable français du secteur de la pharmacie vétérinaire, 50 ans)

Ainsi, les vétérinaires d'Etat s'efforcent de redéfinir le mandat et le rôle du vétérinaire conventionnel, en instaurant des « nouvelles pratiques », qui le maintiennent en position d'acteur central. Ils continuent de porter le même regard sur l'homéopathie que celui d'avant les plans, ce qui explique qu'ils n'en font pas spécialement la promotion. Par conséquent, ces plans n'agissent pas comme un élément déclencheur d'une nouvelle légitimité ou dynamique pour le segment minoritaire. Ils restent axés sur la figure du vétérinaire conventionnel qui doit modifier ses pratiques vers un usage plus raisonné des antibiotiques. Les vétérinaires homéopathes, pour leur part, jugent que les « nouvelles » pratiques prônées dans ces plans sont d'ores et déjà acquises pour eux, ce qui les conforte, de manière privée, dans l'idée qu'ils sont des acteurs pionniers, en phase avec les directives internationales. Toutefois, ils sont conscients

qu'ils n'ont pas les armes pour faire entendre leurs voix officielles en raison de leurs divisions internes. C'est pourquoi, dans leur quête de légitimation de leurs pratiques, les vétérinaires homéopathes s'orientent vers d'autres canaux pour la justifier et la fonder auprès des acteurs de la profession vétérinaire. Pour cela, ils adoptent une posture pragmatique, en prenant régulièrement l'exemple des mammites comme possibilité de traiter des cas graves en homéopathie, et en affirmant que cette médecine ne se contente pas de soigner des petits « bobos ».

3.4. Les mammites : comment les vétérinaires homéopathes renversent le stigmaté ?

Dans cette quête de légitimité, les vétérinaires homéopathes contournent les réserves émises par les vétérinaires bureaucrates, par rapport à la validité d'ensemble de leur démarche ; auprès de ce segment étatique, ils visent à démontrer la pertinence et l'efficacité de leur pratique professionnelle par rapport à des infections récurrentes dans les élevages laitiers, et qui en médecine vétérinaire conventionnelle sont systématiquement traitées par antibiotiques, à savoir les mammites. Celles-ci génèrent très fréquemment des divergences d'opinion concernant la manière de les soigner, entre les vétérinaires allopathes et les professionnels bureaucrates en particulier, et les vétérinaires homéopathes (Surdez *et al.*, 2020). Les vétérinaires homéopathes y voient une maladie susceptible de montrer que l'homéopathie peut aussi être utilisée dans de grands élevages, pour une maladie courante et récurrente.

Les mammites apparaissent comme de véritables défis quotidiens, pour les vétérinaires comme pour les éleveurs. Leurs causes sont nombreuses et variées, ce qui rend leur guérison encore difficile, et met en péril la vie des vaches. Pour rappel, les mammites désignent des infections courantes de la mamelle, causées en particulier par des bactéries pathogènes au sein des glandes mammaires. Néanmoins d'autres facteurs, tels que le management de l'exploitation par l'éleveur, ou encore les facteurs environnementaux tels que la propreté au sein du bâtiment et des aires de couchage, l'alimentation, le processus de production et l'hygiène de la traite, entrent aussi en ligne de compte dans l'apparition de ces germes infectieux au sein des exploitations laitières (Pyörälä, 2002 ; Sato *et al.*, 2008). Les mammites constituent ainsi l'une des menaces les plus grandes pour la santé de l'animal, dans les élevages autant conventionnels que biologiques (Hamilton *et al.*, 2006), et engendrent dès lors des frais vétérinaires assez conséquents pour les éleveurs⁸⁴.

⁸⁴ A titre indicatif, le coût d'une mammite est estimé à deux cent trente euros par vache et par année en France, dont cent vingt euros de frais direct (traitements, baisse de production, lait écarté, etc.) et cent dix euros de frais

Les traitements classiques misent sur les antibiotiques pour contrôler ces infections (Royster & Wagna, 2015), mais ils n'ont pas pour autant fait réduire le taux de mammites sur le long terme (Ibid., 2015). Face à ces enjeux financiers, environnementaux et sanitaires, un nombre croissant d'éleveurs qui se situent en première ligne d'action souhaitent trouver des solutions durables afin de diminuer les facteurs qui augmentent les risques de mammites au sein de leurs exploitations, et les coûts afférents ; ils font alors appel à des méthodes complémentaires et alternatives pour soigner, en coopérant avec des vétérinaires, pour la plupart homéopathes (pour la France, Hellec & Manoli, 2018 ; pour la Suisse, Maeschi *et al.* 2019⁸⁵).

Pour les vétérinaires bureaucrates, les mammites nécessitent obligatoirement le recours aux antibiotiques, pour contrôler rapidement et efficacement l'infection, celle-ci pouvant avoir des conséquences irréversibles pour l'animal. Il s'avère, selon eux, impensable de traiter les cas aigus par homéopathie, puisque ces infections exigent du professionnel d'agir rapidement et efficacement. Des effets qui, selon les vétérinaires d'Etat, ne peuvent produire que les antibiotiques, selon la rationalité de leurs expériences et de leur socialisation professionnelle. Un vétérinaire français, désormais responsable d'une direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations, revient sur son expérience de praticien lorsqu'il utilisait dans certaines circonstances l'homéopathie, mais il souligne que les mammites représentent des cas sur lesquels il doute de la pertinence de cette démarche :

« L'homéopathe c'est une démarche complète, l'allopathe c'est une démarche concrète mais on utilisait des recettes, on savait que telle composition dans tel cas, ça marchait, point. Ce n'était pas la démarche de l'homéopathe qu'on faisait, c'était une recette, on savait que tel produit dans tel cas, ça marchait, point. Maintenant, je ne suis pas sûr que sur des mammites aiguës à coliformes et autres, je ne suis pas sûr que l'homéopathie fonctionne. » (Fvet1, vétérinaire français, directeur d'une DDCSPP, 65 ans)

Il est intéressant de constater que ce vétérinaire d'Etat a pris de la distance par rapport à sa pratique d'homéopathie d'avant, et la remet désormais dans son contexte vis-à-vis des polémiques actuelles. Il distingue alors les deux grands paradigmes qui traversent le courant homéopathique, à savoir la pratique homéopathique comme recette qui se rapproche fortement

indirects (pénalités sur le paiement du lait, numérations cellulaires ou encore la perte de temps pour l'éleveur lors de la traite) (Rivière *et al.*, 2013). En Suisse, la perte économique estimée pour une ferme de trente vaches est d'environ huit cents francs par cas et la perte financière liée au paiement atteint six cents francs par vache et par année (Agridea & FIBL, 2008).

⁸⁵ Cet article traite notamment de l'association Kometian, créée en 2015, qui a mis en place un système de conseil téléphonique 24h/24h, dispensé par des vétérinaires homéopathes, afin d'aider les détenteurs d'animaux de rente à assurer une santé globale de leur troupeau, via le recours direct aux médecines complémentaires et alternatives. D'après les données fournies par l'association, en 2017-2018, il y a eu neuf cent quarante-sept interventions téléphoniques, dont sept cent quatre-vingt-quinze qui n'ont pas eu besoin de recourir à un traitement allopathique, et dans près d'un tiers des cas, il s'agissait de mammites. (BioActualités. 2019).

de la pratique allopathique, et la pratique homéopathique comme démarche globale, à laquelle il met certaines limites, précisément le traitement des mammites.

Certains de nos enquêtés appuient également sur le fait que les professeurs en médecine vétérinaire insistent sur la dangerosité des mammites, enseignent qu'elles doivent être prises en charge rapidement, et que l'unique réponse à ces infections passe obligatoirement par l'administration d'antibiotiques :

« Et puis pour les mammites, on nous a mis beaucoup de pression ; en fait une vache qui a quarante de fièvre, qui a un monstre quartier, entre guillemets, elle risque de faire une septicémie et elle est morte le lendemain si on fait rien, donc dans l'heure qui suit il faut lui avoir sauté dessus, lui avoir mis des antibio, des anti-inflammatoires, voilà. Et puis en fait, plus on prend de l'expérience, plus on prend une certaine sécurité. » (VetR1, vétérinaire homéopathe suisse, pratique équine, indépendante, 43 ans)

Les vétérinaires qui pratiquent l'homéopathie semblent, eux, mettre à distance cette pression qui entoure le traitement des mammites, pour montrer à l'inverse que l'homéopathie est très adéquate. C'est une manière pour eux de légitimer leurs pratiques. Ils placent ainsi les cas de mammites dans la catégorie des « *plus beaux cas* » traités par cette thérapie :

« Mais pour les mammites, en plus de ça avec l'homéopathie, on a des supers succès. » (VetR11, vétérinaire homéopathe suisse, pratique animaux de rente, indépendant, 68 ans)

« Les plus beaux cas que nous avons eus, c'est certainement les cas de traitement de mammites. » (VetR8, vétérinaire homéopathe suisse, pratique mixte, indépendant, 66 ans).

« Ah vous rigolez, les mammites, ça fonctionne très très bien (elle rit). Enfin les mammites, c'est juste un exemple [sous-entendu : que les vétérinaires d'Etat utilisent] pour dire que ça marche pas. » (VetR9, vétérinaire homéopathe suisse, pratique petits animaux et équine, indépendante, 52 ans).

Nos enquêtés homéopathes avancent des arguments fondés sur leurs expériences pour légitimer leurs décisions de traiter les mammites par le biais de cette thérapie alternative. Il est fréquent que leurs récits de guérison débutent par le constat de l'inefficacité sur le long terme des traitements conventionnels, quand il s'agit de mammites chroniques :

« On commence souvent par les mammites chroniques, quand on se rend compte que de toute façon, vous lui avez mis déjà deux fois d'antibio, vous avez fait un échantillon de lait, puis que malgré l'antibiogramme ça marche pas, et ben tout à coup vous vous dites : "là on pourrait faire quelque chose". Et puis bizarrement ça va mieux, en tout cas pas plus mal. Et puis le cas de mammitte chez mes clients qui suivent bien, je sais exactement qu'est-ce que fait la bête, de quel côté elle se couche, est-ce qu'elle mange, est-ce qu'elle mange pas, et puis qu'on sait que si on part en homéo, on lui donne toutes les deux heures, très très fréquemment et puis il doit y avoir des changements rapides, point. » (VetR1, vétérinaire homéopathe suisse, pratique équine, indépendante, 43 ans)

« Mais la mammite chronique c'est compliqué, mais le problème c'est que les antibiotiques, ça ne résout pas le problème non plus. Et puis c'est une pollution de l'environnement dans plus de 50% des cas. On met un tube qui n'est absolument pas efficace donc non non non !! Il y a une mammite aigüe que je ne soigne pas en homéopathie, mais j'ai des critères tellement clairs, si la vache ne mange plus, si ça dépasse les quarante et un degrés de fièvre, si elle a tellement mal. Mais je veux dire les 95% des mammites, je les soigne en homéopathie, et puis j'ai peu d'atrophies de mamelles, très peu de réactions dangereuses de l'animal, et ça m'est arrivé une fois de dire : "là écoute tu passes à un autre traitement parce que l'évolution ne me convient pas". Mais c'est très très rare. [...] Franchement, les mammites, ça ne me fait pas peur. » (VetR5, vétérinaire homéopathe suisse, pratique bovine, salariée dans un cabinet mixte, 39 ans)

Ces deux vétérinaires homéopathes mettent en avant leur responsabilité pour donner du poids à leur volonté de s'orienter vers un traitement homéopathique, en alliant à la fois la connaissance préalable de l'élevage et le suivi rapproché (quasiment heure par heure) du traitement pour ces cas plus délicats. Ils soulignent que la protection de l'animal n'est en aucun cas mise en jeu, et que la santé de l'animal passe avant tout, pour contrer un des fréquents reproches émis par leurs pairs. Ces vétérinaires qui vantent les principes homéopathiques ne manquent d'ailleurs pas de mentionner au passage que les traitements conventionnels restent parfois même stériles pour ces maladies infectieuses, là où l'homéopathie opère et montre sa force thérapeutique⁸⁶.

Ces divergences entre les vétérinaires d'Etat et les vétérinaires homéopathes, à propos du traitement de cette infection, mettent en lumière la lutte juridictionnelle qui se joue autour de la dimension thérapeutique à adopter dans cette situation. Mais, au-delà de l'exemple de la mammite, cet enjeu de lutte rebat les cartes des frontières jusqu'ici bien établies entre la médecine conventionnelle et la médecine homéopathique. Les médecines complémentaires et alternatives se placent ainsi comme des concurrentes potentielles pour limiter le recours aux antibiotiques, et posent malgré tout la question de leur non prise en compte dans les politiques publiques de lutte contre l'antibiorésistance et, en avançant un symptôme emblématique, la mammite, se pose aussi la question de leur possible intégration plus officielle dans les actions futures qui concernent cette profession. Le segment dominant, à savoir les vétérinaires d'Etat, devra certainement se (re)positionner vis-à-vis de la place à accorder au segment minoritaire, celui des vétérinaires homéopathes.

⁸⁶ Des récits similaires de guérison de mammites par homéopathie sont racontés par des éleveurs (Hellec, 2019 ; Collectif d'éleveurs, 2016)

Conclusion

Pour conclure cette partie, l'analyse plus fine du sous-segment des vétérinaires homéopathes a mis en exergue l'existence de plusieurs courants homéopathiques, qui induisent *de facto* une diversité des pratiques professionnelles. Il s'agit là d'une des spécificités des vétérinaires homéopathes, qui s'approprient à leur façon cette thérapeutique et légitiment alors différemment leur activité homéopathique. Les deux profils principaux, les vétérinaires « puristes » et les vétérinaires « pluriels », mettent en évidence les enjeux professionnels qui se dessinent au sein de ce sous-segment. Pour les premiers, il s'agit d'appliquer l'homéopathie en se positionnant au plus proche de la doctrine homéopathique et en focalisant leur traitement autour de l'homéopathie uniquement. Les seconds vont au contraire nuancer davantage leur recours à l'homéopathie, qui occupera soit la première place dans leurs choix thérapeutiques, soit la seconde place, en privilégiant les traitements allopathiques pour des raisons de sécurité médicale, financières, ou encore de confort pour les animaux. L'ensemble de ces conduites thérapeutiques font partie intégrante de ce sous-segment, et contribuent à l'essor du « monde homéopathique vétérinaire ».

Grâce à l'étude de ces divergences de conceptions et, par là-même, de la diversité des pratiques professionnelles, nous avons pu éclairer les enjeux autour de leur professionnalité, et donc la manière dont les homéopathes légitiment leur juridiction à travers les trois séquences qu'Andrew Abbott a identifiées (diagnostic, inférence, traitement). La dernière phase, à savoir le traitement, s'avère décisive dans cette légitimation, puisque celui-ci découle avant tout du diagnostic posé, et participe à l'issue plus ou moins favorable de cette thérapeutique, selon les cas cliniques. En cas de succès, les vétérinaires homéopathes parviennent à prouver leur capacité à mener à bien les tâches professionnelles qui leur sont conférées. En revanche, cette légitimation passe nécessairement par des luttes intra-professionnelles, dans lesquelles ces professionnels se montrent réflexifs, c'est-à-dire qu'ils ont pleinement conscience qu'ils vont devoir entrer en concurrence avec leurs pairs, ou avec les allopathes en premier lieu, pour revendiquer leur territoire et ainsi le légitimer. Ce « *jeu des segments* » les pousse alors à redéfinir leur professionnalité à travers d'autres auditoires, tels que les clients ou encore les politiques publiques et économiques de l'agriculture biologique, qui deviennent de véritables soutiens dans cette légitimation, à défaut de trouver un appui auprès de leurs pairs.

Dans cette quête de professionnalité et de légitimité de leurs pratiques, un nouveau chapitre voit le jour, à travers le phénomène de l'antibiorésistance, qui pointe les « faiblesses »

de la médecine conventionnelle. La remise en cause des traitements conventionnels vient alors affaiblir indirectement la place même de cette médecine reconnue et légitimée, ou en tous cas elle pourrait ouvrir des possibilités de déplacer les frontières de l'acceptabilité des méthodes complémentaires et alternatives. Si l'homéopathie demeure absente des plans nationaux qui incitent à mettre en place des mesures fortes pour endiguer l'antibiorésistance, d'autres mesures alternatives sont citées, telles que la vaccination, qui est considérée comme l'un des moyens les plus efficaces contre les maladies infectieuses, mais aussi les médecines complémentaires et alternatives plus reconnues nationalement que l'homéopathie (phytothérapie, aromathérapie, phagothérapie, etc.). De plus, l'accent est mis sur la prévention, à travers l'adoption d'une approche globale dans la gestion des animaux. Ces lignes de conduites mises en place par les vétérinaires d'Etat se rapprochent fortement des attitudes des vétérinaires homéopathes, dont le mot d'ordre réside dans la prévention et dans l'adoption d'une approche holistique, avant même de recourir à la thérapie. C'est pourquoi les vétérinaires homéopathes prétendent que ces « nouvelles » pratiques sont déjà acquises depuis longtemps pour eux. Pourtant, elles sont encore considérées comme une option peu envisageable par les acteurs institutionnels. Ces derniers ne sauraient prendre le risque de faire appel à des acteurs dont les pratiques demeurent non reconnues scientifiquement, ce qui reviendrait à les placer dans une situation délicate, mais aussi à les délégitimer, alors même qu'ils occupent la place dominante dans leur groupe professionnel. Malgré tout, les vétérinaires homéopathes continuent de faire preuve de volonté pour légitimer leurs pratiques, par la mise en avant de leurs succès thérapeutiques auprès des auditoires concernés (clients, agriculteurs biologiques essentiellement). L'exemple des mammites soignées par homéopathie vient ébranler les croyances, à la fois de la médecine conventionnelle comme une médecine qui sait soigner tous les maux et, à la fois, de la médecine homéopathique comme une médecine insignifiante avec peu de résultats concrets. Même s'ils demeurent encore relégués à une place minoritaire au sein de leur groupe professionnel, les débats et mesures autour de l'antibiorésistance révèlent que les pratiques professionnelles des vétérinaires homéopathes peuvent s'avérer en adéquation avec les nouvelles directives, et leur demandent un effort moindre pour s'y ajuster, contrairement aux vétérinaires conventionnels. Pour ces raisons, les vétérinaires homéopathes peuvent être perçus a fortiori comme des acteurs essentiels pour le futur, à travers la promotion d'un modèle de soins plus durable, mais ce processus est loin d'être joué.

Ainsi, tout au long de cette partie, nous avons pu saisir le déploiement des efforts menés par les vétérinaires homéopathes pour légitimer leur place et revendiquer leur professionnalité. Ce processus s'avère fragile et relève d'un travail de longue haleine. Quoi qu'il en soit,

l'antibiorésistance a le mérite de rendre les frontières plus mouvantes au sein de la profession vétérinaire, en redéfinissant le rôle même du vétérinaire, ainsi que ses pratiques professionnelles dites classiques. Néanmoins, la véritable revanche pour les vétérinaires homéopathes auprès de leurs pairs se situe, non pas au niveau de leur position professionnelle, mais bel et bien au niveau de la reconnaissance de leur pratique professionnelle comme une réelle pratique médicale scientifique. L'antibiorésistance constitue l'un des plus grands défis actuels pour la médecine vétérinaire, et pourrait constituer un levier en ce sens.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Cette thèse, dans les trois parties qui la composent, avait pour ambition d'apporter des réponses à plusieurs problématiques concernant les vétérinaires homéopathes et leur(s) pratique(s) homéopathique(s). Nous avons axé ce travail sur les dimensions sociologiques qui nous semblaient les plus pertinentes, que nous allons reprendre et étendre dans cette conclusion générale notamment la place du sous-segment dans la profession vétérinaire, les bifurcations professionnelles ou encore les luttes juridictionnelles entre le sous-segment des vétérinaires homéopathes et les autres segments qui composent la profession. Aussi, d'autres pistes de réflexions complémentaires intéressantes, laissées à l'arrière-plan ou peu exploitées, seront esquissées dans la mesure où elles contribueraient à cerner encore mieux la place et les frontières du sous-segment telles que la valorisation de la pratique homéopathique auprès des éleveurs biologiques et peut-être dans un futur plus ou moins proche auprès des éleveurs conventionnels ; la concurrence ou la coalition avec d'autres professionnels alternatifs mieux reconnus ; et les relations avec les vétérinaires allopathes.

Les vétérinaires, un sous-segment professionnel atypique ?

L'étude des segments professionnels demeure une perspective d'analyse classique au sein de la sociologie des professions sous l'angle notamment de l'unité ou des divisions qui traversent un groupe professionnel et des luttes juridictionnelles auxquelles s'emploie tout segment d'une profession (Bucher & Strauss, 1961). L'analyse en termes de segment a retrouvé un nouvel élan en sociologie francophone avec les travaux de Florent Champy (2011a), puis ceux de Frédéric Poulard et Léonie Hénaut (2018, 2018a) ou dans des études d'inspiration plus bourdieusienne, comme celle de Philippe Longchamp, Kévin Toffel, Félix Bühlmann et Amal Tawfik sur les infirmières en Suisse romande (2020). Ces luttes apparaissent comme un passage quasi obligatoire pour qu'un segment puisse trouver sa place, s'imposer face aux autres segments et obtenir les ressources suffisantes pour prendre des décisions professionnelles concernant plus globalement la profession. Les divisions internes formées par les segments mettent également en avant les différentes activités professionnelles qui coexistent au sein d'une même profession souvent considérées comme des spécialités. Mais l'homéopathie vétérinaire ne peut être vue comme une spécialité puisque ce terme renvoie aux différentes pratiques en médecine vétérinaire : les gros animaux, les petits animaux ou encore la pratique équine. Quant au terme de « sous-segment », il fait référence au segment des médecines

complémentaires et alternatives dont l'homéopathie vétérinaire fait partie. De plus, le lien avec l'homéopathie humaine montre que ce segment traverse l'ensemble des spécialités.

Etudier des acteurs formant un sous-segment professionnel nous a conduit à porter attention aux enjeux suivants : les processus de désignation et d'auto-catégorisation d'un « sous-segment », formé par des professionnels exerçant une pratique minoritaire, en la confrontant au terme de « spécialité » au sein d'une pratique ; la dynamique engendrée par ce sous-segment à travers les alliances ; et la cohabitation et les tensions avec d'autres segments du groupe professionnel des vétérinaires. Cette démarche permet de sortir de l'approche jusqu'ici plutôt statique dans les travaux sociologiques sur la segmentation professionnelle et elle constitue un angle d'analyse originale au sein de la sociologie des professions et de la sociologie des groupes professionnels. Léonie Hénaut et Frédéric Poulard ont justement initié cette perspective dans leurs études (2018, 2018a) en montrant l'importance de prendre en compte la constitution des segments pour comprendre comment ils se forment et comment ils viennent dynamiser un groupe professionnel. Au même titre, nous pouvons citer le travail d'Audrey Petit (2014) sur les médecins de la douleur qui réunit des médecins spécialistes autour de la douleur formant un « *domaine de pratiques* » spécifique. Cette étude a le mérite de mettre en avant les logiques d'action mises en œuvre par plusieurs spécialistes au sein d'un même segment afin de se faire une place et de se légitimer auprès de la médecine et de la division du travail médical. Nous allons ainsi synthétiser les résultats que cette démarche nous a permis de mettre en évidence concernant les vétérinaires homéopathes français et suisses.

Depuis la naissance de la doctrine hahnemannienne au XVIII^e siècle, cette thérapie s'est exposée à de nombreux obstacles quant à sa reconnaissance et légitimité au sein du monde médical, tout d'abord en santé humaine puis en santé animale. Au cœur de notre étude, se trouvent donc les véritables défis et enjeux professionnels qu'elle pose aux vétérinaires qui la pratiquent. Par leur orientation vers l'homéopathie vétérinaire, ces professionnels ont expérimenté très rapidement dans leur carrière un processus de marginalisation. Se faire une place en tant qu'homéopathe au sein de la profession, où le segment des vétérinaires conventionnels qui considèrent la médecine orthodoxe comme la seule médecine scientifiquement valable, suppose des batailles constantes, et ce depuis l'apparition de cette thérapie sur la scène médicale. Dès lors, les vétérinaires homéopathes se mettent en quête d'outils de professionnalisation calqués sur ceux mobilisés par les vétérinaires conventionnels, pour ainsi les défier et fonder leur place au sein de la profession vétérinaire. Cette forme de professionnalisation constitue le seul processus qui paraît susceptible de faire reconnaître leur activité professionnelle et leur statut d'homéopathe. C'est pourquoi, nous nous sommes

attardées au début de ce travail sur la création d'écoles, de formations et d'associations homéopathiques, en détaillant les obstacles rencontrés par les pionniers de l'homéopathie vétérinaire pour fonder des institutions ou des cercles de sociabilités uniquement voués à la médecine vétérinaire ; la coexistence avec l'homéopathie en médecine humaine représente à la fois une condition pratique difficilement contournable mais peu susceptible d'accroître la reconnaissance chez les vétérinaires, bien au contraire.

Comprendre les conditions d'émergence d'un segment, les lieux sur lesquels il s'appuie, est essentiel pour en saisir les caractéristiques, comme l'a montré récemment Léonie Hénaut. A partir des années 1960, contexte favorable à l'émergence des médecines complémentaires et alternatives (Saks, 1999), l'homéopathie et par conséquent, l'homéopathie vétérinaire, connaissent une résurgence et cherchent une nouvelle légitimité. En effet, au moment où la médecine orthodoxe a semblé montrer quelques failles thérapeutiques, les médecines moins conventionnelles ont profité de cette brèche pour faire leurs réapparitions.

Pour pouvoir faire front à la médecine orthodoxe et être légitimé, les vétérinaires homéopathes ont pris conscience qu'ils devaient s'unifier afin d'être reconnus au même titre que les vétérinaires conventionnels. Cette « *prise de conscience* » et cette « *identification* » en tant que vétérinaire homéopathe les ont amenés à entreprendre un mouvement pour revendiquer des actions collectives propres à leur sous-segment (Ollivier, 2016). Cependant, ce travail collectif d'unification ne va pas de soi chez les vétérinaires homéopathes contrairement à ce qu'Andrew Abbott avance dans son analyse sur les luttes juridictionnelles en partant du postulat que ce sont des collectifs qui s'affrontent. A l'instar des écrivains publics étudiés par Carine Ollivier, le travail de constitution d'un collectif entrepris par les vétérinaires est loin d'être évident et a demandé de nombreux efforts ; les revendications qui président à la construction du sous-segment en constituent la base même. Les efforts de professionnalisation se sont même révélés encore plus difficile pour les professionnels exerçant l'homéopathie vétérinaire que pour les médecins homéopathes puisque l'homéopathie vétérinaire s'appuie en grande partie sur l'homéopathie humaine avec laquelle elle partage des fondements thérapeutiques, voire idéologiques. Les vétérinaires qui s'orientaient vers l'homéopathie se sont donc trouvés dans un premier temps à devoir composer avec les outils de professionnalisation des professionnels homéopathes en médecine humaine et à s'identifier à l'homéopathie humaine. Or, l'homéopathie vétérinaire diffère sur certains aspects puisqu'il s'agit non pas de guérir un individu mais bien un animal. Le principe d'individualité si chère à l'homéopathie devient un réel enjeu pour les vétérinaires homéopathes qui doivent s'appuyer sur une observation précise

et sur les paroles des propriétaires des animaux pour établir un diagnostic et trouver le bon remède homéopathique.

Ainsi, certains des vétérinaires homéopathes rencontrés pour cette étude ont suivi des formations exclusivement en homéopathie humaine, d'autres des formations plus axées sur l'homéopathie vétérinaire mais qui sont moins accessibles au niveau financier et géographique ; enfin, une minorité a privilégié la formation autodidacte pour ne pas avoir trouvé de formations à la hauteur de leurs attentes et surtout pour être en mesure de poursuivre leur activité professionnelle en parallèle de leur reconversion. Il existe donc bien des conditions matérielles à la constitution d'un sous-segment. De plus, nous avons identifié une autre voie de professionnalisation qui passe par la mise en place d'associations professionnelles qui promeuvent les formations auprès d'acteurs enclins à utiliser l'homéopathie dans leur travail, en l'occurrence les éleveurs. Cette voie est la plus empruntée par les vétérinaires exerçant en France en raison d'une reconnaissance des formations plus difficile ce qui a contraint nos enquêtés à se former hors des frontières nationales.

Dans ce travail de construction de leur identité professionnelle en tant que vétérinaires homéopathes, ces professionnels ne peuvent prétendre à une reconnaissance entière de la part de la profession vétérinaire, qui persiste à les marginaliser en arguant notamment du non-respect du serment de Bourgelat prononcé en début de carrière qui les incitent à recourir uniquement à une médecine basée sur des preuves scientifiques.

Au-delà de leur marginalisation au sein de la profession vétérinaire, nous pouvons affirmer au terme de cette étude que ce sous-segment s'avère atypique. En effet, nous nous trouvons face à des vétérinaires socialisés en premier lieu à la profession classique de vétérinaire mais qui ont dû composer avec cette socialisation, en y ajoutant une seconde, la « casquette » et les compétences spécifiques de vétérinaire homéopathe. Devoir conjuguer ces deux identités professionnelles soulèvent des enjeux tout à fait intéressants et inédits, au cœur de l'étude d'un sous-segment.

Se professionnaliser auprès des médecines complémentaires et alternatives les ont amenés non seulement à devoir composer avec le segment plus dominant du groupe professionnel des vétérinaires, mais aussi à trouver leur place en tant que vétérinaire homéopathe et par ricochet à se faire une place au sein du segment des médecines complémentaires et alternatives. Si nous prenons le cas des médecins homéopathes en Suisse romande (Debons, 2015), ils ne se défont pas entièrement de leur « étiquette » de médecins conventionnels. Les médecins homéopathes bénéficient toutefois d'une forte identité collective et d'une capacité de mobilisation qui ont facilité leur intégration au sein du groupe professionnel des médecins par l'obtention d'une

légitimité institutionnelle grâce à l'intégration progressive et partielle comme prestataires remboursés par l'assurance-maladie, la LaMal. Nos enquêtés, en se formant à la fois comme vétérinaires conventionnels, en ayant suivi les standards de la formation classique comme première étape de la carrière, puis en s'en éloignant par l'acquisition des savoirs homéopathiques, représentent des « *deviant insiders* » (Dew, 2000). De ce point de vue, nous pouvons considérer qu'ils forment un sous-segment atypique. S'employant à légitimer la consolidation d'un sous-segment atypique, les vétérinaires homéopathes doivent faire face à des enjeux propres tels que se revendiquer comme vétérinaires homéopathes et légitimer leur(s) pratique(s) professionnelle(s). De ce fait, s'identifier à leur groupe professionnel d'origine devient pour eux insuffisant puisqu'ils n'envisagent pas leur profession de la même manière et ne donnent pas le même sens à leur activité professionnelle que les vétérinaires conventionnels.

Ce sous-segment professionnel s'avère également atypique puisque nous avons montré que les vétérinaires homéopathes qui le composent présentent une diversité interne, autant par rapport à leurs conceptions de l'homéopathie que par les différences de pratiques professionnelles. Certains des enquêtés rencontrés se rapprochent de la vision des vétérinaires conventionnels dans leur manière de soigner, en privilégiant les soins conventionnels et en recourant à l'homéopathie en complément. Dans ce cas, l'homéopathie devient une thérapie d'appoint et n'apparaît pas centrale dans leurs pratiques professionnelles. Ces vétérinaires se définissent ainsi comme des vétérinaires qui utilisent l'homéopathie ponctuellement. D'autres vont au contraire pratiquer l'homéopathie en premier lieu et seulement les traitements conventionnels si les résultats thérapeutiques ne sont pas à la hauteur de leurs attentes. Ces vétérinaires hybrides, que nous avons qualifié de « pluriels », exerçant en majorité en Suisse viennent ainsi défier la profession vétérinaire, peut-être plus que les vétérinaires strictement homéopathes, puisqu'ils se placent à la frontière de ce sous-segment pour n'exclure aucune des deux thérapies. De fait, ils s'identifient à la fois comme vétérinaires classiques et comme vétérinaires qui utilisent l'homéopathie. Ils revendiquent dès lors plus difficilement l'identité de vétérinaire homéopathe et ébranlent l'unité de ce sous-segment en n'y adhérant pas complètement. A l'inverse, nous avons identifié le profil des vétérinaires qui n'utilisent que l'homéopathie dans leur pratique, ce qui correspond aux vétérinaires que nous avons désignés comme « puristes orthodoxes ». Pour la majorité de ces professionnels, il est inenvisageable de pouvoir allier deux thérapies comme le font les vétérinaires « pluriels » ; par conséquent ils se revendiquent pleinement comme des vétérinaires homéopathes.

Cette fragile unité au sein de ce sous-segment professionnel rend, le travail de reconnaissance que ses membres visent, encore plus ardu. S'il est vrai qu'ils forment un

« *groupe en soi* » par leur recours à l'homéopathie, ils entreprennent la reconnaissance « *pour soi* » et non plus « *en soi* » (Ollivier, 2012) par notamment la création d'associations professionnelles mais aussi de formations homéopathiques, qui permettent la reproduction de ce sous-segment, aussi minime soit-il en nombre de praticiens. Par ce travail de reconnaissance « *en soi* », ils deviennent ainsi une entité visible qui a le mérite d'exister. Néanmoins, ils ont renoncé pour le moment à une reconnaissance étatique, ce qui a eu pour effet de déplacer les enjeux de reconnaissance auprès d'autres auditoires. Identifier les vétérinaires homéopathes comme un sous-segment a donc permis de faire ressortir l'ensemble de ces enjeux et a montré que ces professionnels, en minorité au sein de leur profession d'origine, doivent conjuguer non seulement plusieurs identités professionnelles, diverses pratiques professionnelles mais aussi faire face à une situation délicate en termes de juridiction. Si nous avons pu montrer que le sous-segment formait une unité peu consolidée, sa place et ses frontières sont elles aussi peu stabilisées, en raison d'un double chevauchement. Le premier chevauchement que nous avons documenté est celui entre le segment des vétérinaires conventionnels et le sous-segment des vétérinaires homéopathes. Le second chevauchement s'opère par rapport au segment des médecines complémentaires et alternatives puisque les vétérinaires homéopathes doivent aussi s'y faire une place alors qu'ils n'ont pas toujours bonne presse auprès des autres médecines complémentaires et alternatives par la pratique d'une médecine controversée. Contrairement aux autres médecines complémentaires et alternatives telles que l'acupuncture, l'ostéopathie, la phagothérapie, etc., qui elles, sont considérées comme des médecines prouvées scientifiquement et qui ont ainsi toutes leurs places au sein de ce segment. Pour exemple, ces médecines sont citées expressément dans les plans nationaux de lutte contre l'antibiorésistance ce qui n'est pas le cas de l'homéopathie.

Un autre apport de notre travail a consisté à étudier le sous-segment des vétérinaires homéopathes au sein de deux contextes nationaux : la Suisse et la France. Nous avons soulevé des différences notables autour de la pratique homéopathique, plus axée sur l'hybridation entre homéopathie et allopathie en Suisse (avec des profils de vétérinaires « pluriels »), et exclusivement centrée sur homéopathie en France (vétérinaires « puristes »), avec évidemment des exceptions d'individus singuliers au sein de chaque configuration nationale. Corollairement, nous avons repéré que le segment est mieux valorisé en Suisse avec une reconnaissance plus importante des diplômes homéopathiques, alors qu'en France, ce segment peu reconnu, privilégie la pratique souterraine pour contourner le risque d'exclusion par l'Ordre des vétérinaires. Ainsi, en Suisse, la pratique hybride exercée par les « pluriels » permet une meilleure reconnaissance et une intégration auprès des instances professionnelles par le

maintien d'une part de traitement conventionnel. En France, les pratiques plus extrêmes des « puristes » engendrent une non-reconnaissance et une intégration quasi-inexistante de l'homéopathie auprès des organisations professionnelles, marginalisation redoublée par l'absence d'une mobilisation collective auprès de cet auditoire de la médecine conventionnelle. Une piste intéressante à suivre pour cerner la place du sous-segment à l'avenir serait de se demander si les vétérinaires homéopathes français pourraient prétendre à une plus grande reconnaissance et légitimation professionnelle et institutionnelle par l'intégration d'autres médecines complémentaires et alternatives à leur arc ; et si les vétérinaires homéopathes suisses pourraient tendre vers une pratique plus exclusivement homéopathique au sein de leurs pratiques plurielles, en gardant le bénéfice de la légitimité professionnelle et institutionnelle qu'ils ont acquise.

La question de la place de ce sous-segment soulève de véritables enjeux généraux en termes de questionnements pour la sociologie des professions et la sociologie des groupes professionnels. Si la question des segments professionnels et des luttes juridictionnelles qui en découlent est fréquente dans les études classiques de la sociologie des professions, plus rares sont les travaux qui s'intéressent à la qualification et à la place même d'un sous-segment. Ainsi, cette thèse a eu pour ambition de répondre à ces questionnements en considérant les vétérinaires homéopathes comme formant un sous-segment et non pas comme des professionnels pratiquant une spécialité. Si nous avons qualifié les vétérinaires homéopathes comme pratiquant une spécialité professionnelle, nous n'aurions pas pu mettre en avant les enjeux de revendication identitaire propre à ces professionnels ni leur volonté de nouer des liens avec d'autres segments pour revendiquer la légitimité de leurs pratiques.

La contribution à l'étude des bifurcations professionnelles

S'orienter vers une pratique minoritaire au sein de la profession vétérinaire n'est pas sans risque puisque cela entraîne les vétérinaires homéopathes à se marginaliser tout en devant faire face à des défis majeurs liés à leur sous-segment. Nous nous sommes dès lors demandées quelles sont les raisons qui ont poussé des vétérinaires conventionnels à intégrer l'homéopathie dans leurs pratiques quotidiennes, malgré les conséquences qui en découlent. Il s'agit en effet de l'une des interrogations initiales de ce travail, à laquelle nous avons consacré notre seconde partie. Si les raisons renvoient à la singularité des trajectoires (personnelles, familiales, professionnelles) de nos enquêtés, nous avons pu mettre en évidence et décliner plusieurs profils et ainsi établir une typologie des différentes bifurcations qui conduisent à l'homéopathie. Nous

avons pu retrouver dans les divers types de bifurcations que nous avons identifiés chez nos enquêtés, des « ingrédients » similaires à ceux mis en évidence par d'autres études (Hélaridot, 2009 ; Négroni, 2005, 2009, 2019 ; Rakoto-Raharimanana & Monin, 2019).

L'orientation vers l'homéopathie peut se qualifier davantage comme une reconversion ou une bifurcation professionnelle que comme une réorientation professionnelle. En effet, dans une bifurcation professionnelle telle que définie par certains travaux, le professionnel est acteur de sa décision et se montre volontaire d'un changement, les processus de bifurcation relevant de « *processus de décision* » (Négroni & Mazade, 2019, p. 94). Nos enquêtés insistent beaucoup sur cet aspect et en décrivant ce processus, ils se réfèrent à la recherche de la « *vocation de soi* » (Ibid., 2019, p. 94) par laquelle ils déclarent parvenir à mieux s'épanouir professionnellement. Pour la majorité de nos enquêtés, trouver une thérapeutique qui correspond à leurs croyances et à leurs convictions s'est présenté comme une nécessité à un moment particulier de leur carrière, soit déjà pendant les études en médecine vétérinaire, soit après différentes durées et configurations d'emploi dans l'exercice de la profession. En effet, la « désillusion thérapeutique » expérimentée et exprimée par de nombreux vétérinaires interviewés expliquent en grande partie leurs bifurcations vers l'homéopathie comme thérapeutique qui vient « réenchanter » leur profession. Ils expliquent retrouver ainsi ce pour quoi ils s'étaient engagés dans cette profession, en l'occurrence guérir et non pas se contenter de soigner ponctuellement, ce que fait la médecine conventionnelle selon eux.

Si ce motif du désenchantement est repris de façon récurrente dans les discours des vétérinaires et qui se retrouvent aussi chez les médecins homéopathes (Debons, 2015), d'autres éléments ou événements viennent expliquer les raisons qui les incitent à bifurquer. En premier lieu, nous avons repéré des « *dispositions contestataires* » (Mathieu, 2012) présentes chez certains des enquêtés dotés de dispositions à critiquer les savoirs qu'ils ont acquis et des dispositions à s'engager pour l'acquisition d'un nouveau savoir thérapeutique qui prône une santé « plus holistique ». Les expériences professionnelles constituent un autre motif de bifurcation : elles prennent la forme de rencontres émaillant leurs parcours professionnels et personnels, qui viennent chambouler l'ordre des événements en créant un nouvel horizon professionnel des possibles. Dans cette configuration, l'importance des formes de sociabilités sont à souligner puisque les bifurcations n'auraient sans doute pas vu le jour si les vétérinaires n'avaient pas entretenu de liens avec d'autres individus considérés comme des initiateurs. Enfin, des moments plus ou moins délicats dans leurs vies personnelles (maladie, séparation, décès, arrivée d'enfants, etc.) se sont transformés en événements déclencheurs.

Il faut néanmoins garder à l'esprit que ces bifurcations sont rendues possibles par des dispositions biographiques acquises au cours de la socialisation primaire qui se sont actualisées dans les trajectoires professionnelles et se sont (ré)activées pour préparer la bifurcation (Denave, 2006). Elles viennent marquer la différence entre vétérinaires homéopathes et conventionnels. L'origine sociale joue un rôle dans l'acquisition de dispositions culturelles et scolaires menant vers une profession en lien avec les animaux et l'agriculture, mais marquée aussi par une distance vis-à-vis des professions libérales. C'est en cela que les vétérinaires homéopathes apparaissent comme des professionnels destinés à s'orienter vers une pratique minoritaire dans leur profession et donc à dévier des trajectoires représentant la norme. Nous avons de plus montré que cette déviance ne saurait être possible sans le soutien des conjoint.e.s. En effet, pratiquer une activité minoritaire suppose de pouvoir s'appuyer sur des ressources extérieures (économiques, sociales et culturelles) hors de la seule sphère professionnelle. C'est pourquoi, les capitaux des conjoint.e.s identifiés dans ce travail ont toute leur place dans l'explication de l'entreprise de bifurcation par l'apport de ressources nécessaires à cette nouvelle orientation professionnelle en termes de financement et de disponibilité temporelle. La pratique homéopathique implique des consultations plus longues avec moins d'animaux vus par jour et des revenus moins importants qu'un vétérinaire classique puisque souvent les animaux ne sont pas revus plusieurs fois dans le cas où le bon remède a été trouvé. Les conjoint.e.s montrent une stabilité professionnelle mais aussi un revenu non négligeable qui assure un niveau de vie familiale viable, notamment en cas de présence d'enfants. Ce capital conjoint prend aussi tout son sens dans l'intégration plus ou moins complète de l'homéopathie dans leur pratique. En effet, si le ou la conjoint.e peut apporter un soutien financier correct, le ou la vétérinaire peut envisager de ne pratiquer que l'homéopathie, une activité peu rémunératrice. De fait, les événements initiateurs et le sens donné à la bifurcation ne dépendent pas uniquement des vétérinaires eux-mêmes mais des facteurs environnants qui rendent possible cette bifurcation. Quant à nos enquêtés qui se retrouvent célibataires suite à un divorce ou à un décès, bifurquer complètement dans cette thérapeutique apparaît difficile puisqu'ils ont une famille à charge (excepté une de nos enquêtés qui est célibataire et sans enfants) avec des enfants encore en bas âge ou qui sont étudiants engendrant des frais importants. Ils renoncent dès lors à pratiquer exclusivement l'homéopathie et privilégient plutôt la pratique conventionnelle à celle de la pratique homéopathique pour subvenir aux besoins familiaux. Toutefois, ces enquêtés énoncent leur désir d'inverser cette tendance une fois leurs enfants adultes et autonomes financièrement.

Au-delà des seules perceptions des acteurs, appréhender ces bifurcations dans leur globalité contribue à rendre plus intelligible leur orientation vers une pratique minoritaire. En procédant de cette manière, nous avons été plus à même de saisir les moments où les enquêtés ont rompu partiellement ou totalement avec l'approche conventionnelle de leur profession ainsi que les différentes phases des bifurcations, allant du désengagement de la médecine allopathique en passant ensuite par une transition professionnelle pour ensuite se réengager dans une nouvelle phase professionnelle (Denave, 2009, 2015 ; Négroni, 2007, 2009). Si les bifurcations professionnelles identifiées dans ce travail concernent essentiellement la sphère professionnelle, nous notons qu'elles permettent de réinjecter des dispositions professionnelles positives dans la sphère familiale à travers un épanouissement professionnel qui aura dès lors des bienfaits sur les autres sphères de l'individu.

Si certains de nos enquêtés ont évoqué de quitter complètement leur métier, les bifurcations étudiées ne montrent toutefois pas une rupture totale avec la profession apprise en formation initiale mais se présentent davantage comme un réaménagement professionnel et identitaire très marqué. En effet, les vétérinaires interviewés ne s'éloignent jamais complètement de la profession vétérinaire puisqu'ils continuent à vouloir soigner les animaux avec la thérapeutique la plus adaptée et la plus proche de leurs convictions professionnelles et personnelles. Parallèlement, nous pouvons penser que ceux qui ont quitté la profession, et qui n'entrent par définition pas dans notre échantillon, l'ont fait pour des raisons similaires à celles de nos enquêtés dans leur entreprise de bifurcation : le fait de prescrire trop d'antibiotiques, de ne pas avoir suffisamment de temps pour soigner, ou enfin, le sentiment de ne pas bien faire leur travail. L'analyse en termes de bifurcations professionnelles est très utile pour saisir la manière dont ces professionnels s'orientent vers l'homéopathie ; elle se montre néanmoins insuffisante pour comprendre comment ces professionnels deviennent homéopathes. Devenir vétérinaire homéopathe implique d'autres étapes que celles habituellement étudiées, souvent limitées aux événements et dispositions sociales qui rendent possibles la bifurcation. La thérapeutique homéopathique est réputée pour être ardue, souvent même plus difficile que la médecine conventionnelle. Dans leurs parcours professionnels, les vétérinaires passent par des étapes jugées clés dans notre analyse pour achever leur bifurcation vers cette thérapeutique. Elles correspondent d'ailleurs aux étapes de réengagement c'est-à-dire à la mise en œuvre d'une nouvelle voie professionnelle relevant plus de l'ordre du « *sur-mesure* » que du « *prêt à porter* » dans laquelle s'engagent les enquêtés (Négroni, 2007, p. 161). La première étape identifiée consiste à appréhender l'approche homéopathique en empruntant les voies classiques de formation (écoles d'homéopathie) afin d'avoir des bases solides et d'initier une carrière

homéopathique. Ce processus de familiarisation s'accompagne ensuite d'expériences pragmatiques pour dépasser la peur de l'échec inévitable et de phases test, nombreuses au départ de l'apprentissage homéopathique. Ce second stade de la trajectoire de réengagement apparaît comme charnière dans la carrière homéopathique car si le thérapeute expérimente à maintes reprises des échecs, il peut se décourager et ne pas persévérer. La dernière étape consiste à montrer que cette thérapeutique fonctionne au même titre que la médecine conventionnelle prouvée scientifiquement. C'est au cours de cette phase que les vétérinaires s'approprient leur propre définition de l'homéopathie à travers une approche pragmatique qui vise à démontrer l'efficacité de cette thérapie en relatant de nombreux récits de guérison. C'est de la sorte qu'ils légitiment leur pratique, à défaut de pouvoir utiliser le principe classique de randomisation lié à la médecine conventionnelle. Dans leur manière de relater leurs carrières homéopathiques, de leur donner une cohérence parfois rétrospective, les vétérinaires explicitent comment ils se sont dotés des ressources exigées suffisantes pour devenir un bon vétérinaire homéopathe en souhaitant guérir l'animal. Ils cherchent ainsi à préserver un aspect essentiel du mandat du vétérinaire : celui de soigner les animaux sans les mettre en danger.

Plusieurs voies de professionnalité concurrentes

Être vétérinaire homéopathe implique inévitablement de revendiquer une professionnalité au cœur du sous-segment (car fondatrice et particulière) qui repose sur la défense de savoirs et savoir-faire constituant une expertise propre. Toutefois, cette quête de professionnalité repose sur différentes voies, ce qui permet de maximiser les possibilités de reconnaissance pour les vétérinaires homéopathes, en premier lieu auprès de leurs pairs.

La première voie identifiée correspond à celle de la formation homéopathique dans le but de posséder des compétences reconnues avec, à la clé de la formation, un diplôme homéopathique. Obtenir un diplôme permet de garantir comme de certifier son niveau de formation afin d'obtenir la « *licence* » au sens d'Everett Hughes (1958, pp. 78-87). Par l'acquisition d'un diplôme homéopathique ou plus largement dans notre cas à travers le suivi de formations débouchant sur des certificats homéopathiques, nos enquêtés peuvent ainsi se considérer comme des professionnels homéopathes et se placer comme des « *challengers* » vis-à-vis des vétérinaires conventionnels. De ce fait, ces derniers peuvent plus difficilement avancer des contre-arguments par rapport à cet aspect de professionnalisation des vétérinaires homéopathes. La création d'écoles homéopathiques et d'organisations professionnelles contribuent à garantir les vétérinaires homéopathes comme des professionnels, même si les

vétérinaires conventionnels peuvent déprécier ces écoles, notamment celles qui sont axées uniquement sur l'homéopathie humaine. Les lieux de formation fréquentés par nos enquêtés reflètent cette dualité, certains étant destinés avant tout à l'homéopathie humaine (l'ESRHU dans le cas des vétérinaires formés en Suisse), d'autres à l'homéopathie vétérinaire (le SHI pour la Suisse et le CLH pour la Belgique où les vétérinaires français se forment faute de disposer d'équivalences en termes d'institutions de formation). Toutefois, l'ensemble des vétérinaires interviewés ne jugent pas nécessaire d'avoir à leurs actifs des diplômes homéopathiques, considérant qu'assister à des conférences, congrès ou séminaires homéopathiques est suffisant dans leur processus d'apprentissage de cette thérapie.

Les vétérinaires formés dans une école d'homéopathie humaine évoquent des apprentissages compatibles mais aussi des limites, notamment au niveau du diagnostic puisque l'animal ne peut s'exprimer lui-même. Nous avons alors émis l'hypothèse que pour eux la défense du mandat s'avère plus difficile comparativement aux vétérinaires qui ont suivi des formations spécifiques à l'homéopathie vétérinaire et ont de fait acquis d'autres compétences plus proches de la santé animale. Les vétérinaires formés en homéopathie vétérinaire peuvent affirmer qu'ils ajustent mieux la pratique et les principes de l'homéopathie en tenant compte de la physiologie des animaux et du contexte d'élevage. S'autonomiser de l'homéopathie humaine peut donc devenir pour certains membres du sous-segment une priorité, qui se traduit alors par la création de leurs propres espaces de professionnalisation ainsi que leurs propres organisations professionnelles telles que Camvet pour la Suisse et Zone Verte pour la France. Par ces organisations professionnelles, les vétérinaires donnent encore davantage de poids à leur sous-segment au sein de la profession vétérinaire, en cherchant à se départir des figures d'amateurisme ou de profanes qui les caractérisent fréquemment aux yeux de leurs collègues allopathes. Si ces espaces de professionnalisation constituent un véritable tremplin dans leur quête de professionnalité, ils soulèvent une réalité encore bien présente de nos jours, celle d'une difficile institutionnalisation d'une pratique minoritaire avec des effectifs très fluctuants qui ne garantissent pas la pérennité de l'homéopathie. Cette faible institutionnalisation s'avère être un frein à la reconnaissance, malgré les efforts mis en œuvre par les acteurs concernés pour l'accroître.

A défaut d'obtenir une reconnaissance étatique ou une reconnaissance totale par leurs pairs, les vétérinaires homéopathes se voient contraints de passer par une autre voie, : celle de la reconnaissance décentralisée, un passage fréquent pour les activités professionnelles jugées minoritaires et auquel les vétérinaires homéopathes n'échappent pas. C'est le cas aussi par exemple des céramistes d'art étudiés par Flora Bajard (2018) qui passent par d'autres voies que

purement étatiques, en l'occurrence celles du droit, par la création de normes juridiques correspondantes aux normes professionnelles d'une autre activité, interne à la profession. Lorsqu'ils explorent d'autres voies de reconnaissance professionnelle, les vétérinaires s'exposent à une difficulté supplémentaire, celle de la diversité de leurs pratiques professionnelles. S'ils partagent la base de la doctrine homéopathique, les pratiques professionnelles apparaissent très diverses. Dans ce travail, nous avons identifié notamment deux figures de vétérinaires homéopathes : les vétérinaires « puristes orthodoxes » et les vétérinaires « pluriels ». La première figure concerne les vétérinaires qui n'emploient que l'homéopathie dans leur pratique quotidienne tandis que la seconde forme correspond aux vétérinaires qui recourent autant à la médecine homéopathique qu'à la médecine conventionnelle (cf. *supra*). Cependant, nous pouvons affirmer que la norme au sein de ce sous-segment demeure celle de la pluralité médicale (Benoist, 1996) finalement plus accessible et avantageuse pour la majorité des vétérinaires enquêtés.

La notion stricte de professionnalité envisagée au départ de ce travail s'est dès lors élargie au fil de l'analyse approfondie des deux profils et devient aussi synonyme de revendication identitaire. Les vétérinaires homéopathes défendent leur pratique professionnelle comme une activité crédible et responsable, équivalente à la pratique conventionnelle. Ici, la professionnalité s'avère être un véritable défi qui ne concerne pas uniquement la reconnaissance de leurs compétences professionnelles mais également la construction de leur identité professionnelle en tant que vétérinaire homéopathe. Ceci va de soi puisque la reconnaissance de la professionnalité passe toujours par la reconnaissance identitaire. Mais la question de professionnalité affiche ici une dimension singulière avec la coexistence des deux figures au sein du même sous-segment.

Revendiquer une certaine professionnalité prend un sens différent selon le mode d'action privilégié par le vétérinaire. La notion de « *jurisdiction* » développé par Andrew Abbott (1988) nous a permis de saisir les enjeux de professionnalité notamment autour des trois séquences proposées par cet auteur (diagnostic, inférence et traitement). La première séquence de diagnostic, qui correspond dans les professions médicales ni plus ni moins à la démarche clinique, s'est avérée différente notamment dans le recours aux outils mis à disposition entre d'une part, des « puristes » moins équipés et privilégiant l'écoute du propriétaire et d'autre part, des « pluriels » utilisant les outils de la médecine conventionnelle (radios, scanners, IRM). Des différences sont à noter aussi en termes de profils de cabinets et de temps de consultation. Point intéressant à noter car tacitement admis par nos interviewés, les deux profils basent malgré tout leur expertise médicale sur des connaissances scientifiques conventionnelles ; ils peuvent à

travers cette première séquence légitimer leurs pratiques au même titre que leurs pairs. Surtout, ils défendent leur identité de vétérinaire conventionnel en montrant qu'ils demeurent des vétérinaires de base. Toutefois, l'un des plus grands écarts entre le monde vétérinaire conventionnel et le monde vétérinaire homéopathique se situe bien à ce stade du diagnostic, des éléments d'information sur l'animal, considérés comme tout à fait banals pour les vétérinaires conventionnels, s'avérant essentiels pour les vétérinaires homéopathes. Quant à la seconde séquence, l'inférence, moins présente car plus routinisée chez les vétérinaires « puristes », elle apparaît plus flagrante chez les vétérinaires « pluriels » qui composent avec deux mondes médicaux, conventionnel et homéopathique. Ces vétérinaires envisagent ainsi leurs pratiques des soins vétérinaires non pas comme relevant d'un seul monde d'action ou comme devant trancher une fois pour toutes entre deux mondes d'actions thérapeutiques (Dodier, 1993). Nous avons montré dans quelles circonstances et de quelles manières ils puisent dans l'un ou l'autre monde pour donner un cadrage au soin. Cette séquence de l'inférence s'avère être une étape pivot pour les vétérinaires « pluriels », dans laquelle ils revendiquent leur professionnalité jouant de la frontière entre l'identité de vétérinaire conventionnel ou l'identité de vétérinaire homéopathe, selon le monde d'action choisi. Chez les vétérinaires « puristes », cette séquence ne prend pas la même importance et la même forme ; ils vont ainsi inférer de leurs observations détaillées à quels éléments du répertoire homéopathique ils doivent se référer pour baser leur professionnalité sur un seul monde d'action thérapeutique. Le traitement comme dernière séquence n'est autre que la sélection du ou des remèdes utilisés, en rapport avec les étapes antérieures. La construction de la professionnalité et de la « *jurisdiction* » des vétérinaires « puristes » s'avèrent dès lors plus difficile à mettre en œuvre puisqu'ils tiennent à ne revendiquer que leur profil d'homéopathe, contrairement aux vétérinaires « pluriels » dont la professionnalité se fonde sur deux casquettes. Toutefois, si les séquences sont différentes et que dans le cas des « puristes », la dernière séquence est réellement source de distinction avec les vétérinaires conventionnels, les deux profils assurent respecter le mandat initial du vétérinaire. En revanche, si les « puristes » rejettent tout recours à la médecine conventionnelle dans leur pratique, ils n'hésitent pas à déléguer des cas à leurs confrères allopathes dans le cas où les limites de l'homéopathie sont atteintes.

Notre travail fait par conséquent apparaître un « *jeu des segments* » (Hénaut & Poulard, 2018). Cette notion a permis de mettre en évidence les enjeux de professionnalité autant à l'interne entre les segments qui composent le groupe professionnel qu'à l'externe. Décomposer ce « *jeu des segments* » nous a aidé à montrer ce que les luttes juridictionnelles « *font faire* » aux vétérinaires homéopathes. Dans ce « *jeu des segments* », nous avons ainsi repéré en premier

lieu des clivages internes à travers une segmentation agonistique (Champy, 2009, 2011). Nous avons identifié en particulier une segmentation interne marquée par des divergences de conceptions entre les vétérinaires homéopathes eux-mêmes, qui met à mal la cohésion du sous-segment. Les vétérinaires « puristes » reprochent notamment aux vétérinaires « pluriels » de ne pas respecter la doctrine homéopathique et, ce faisant, de décrédibiliser l'homéopathie vétérinaire à leur insu. Ils les qualifient alors de « granulopathes ». Tandis que les vétérinaires « pluriels » considèrent que les « puristes » par leur vision trop orthodoxe de la doctrine peuvent parfois mettre en péril la santé animale, en excluant entièrement la pratique conventionnelle dans leur activité professionnelle.

Ensuite, en reprenant une des modalités des rapports entre segments identifiés par Léonie Hénault et Frédéric Poulard, la vigilance, nous avons examiné si les vétérinaires homéopathes et les vétérinaires allopathes portaient attention à un affaiblissement de leur « *jurisdiction* » ou de leur professionnalité dont les collègues concurrents pouvaient être porteurs. Chacun devient attentif au agissements des autres, en l'occurrence, les vétérinaires allopathes jugent la pratique homéopathique comme une menace pour la profession vétérinaire en général et les vétérinaires homéopathes se méfient des initiatives prises par ce segment qui a tendance à les décrédibiliser. Là aussi, ces rapports sont à nuancer dans le sens où les vétérinaires « pluriels » plus proches des vétérinaires allopathes seront moins discrédités que les vétérinaires « puristes ». Les vétérinaires « pluriels » exercent généralement dans des cabinets classiques où les vétérinaires allopathes peuvent directement voir les effets de l'homéopathie à travers le renvoi de cas pour lesquels la médecine conventionnelle n'apporte pas de solution auprès des vétérinaires exerçant l'homéopathie. Ces tests implicites peuvent déboucher soit sur une revalorisation de la pratique homéopathique ou au contraire sur une dévalorisation encore plus importante.

A défaut d'obtenir une reconnaissance totale à l'interne et de fait, de revendiquer entièrement leur identité de vétérinaire homéopathe auprès de leurs pairs, nous avons observé une décentralisation de leur professionnalité auprès d'autres auditoires. Ils misent ainsi sur une reconnaissance externe pour revaloriser leur professionnalité. Ils visent un public alternatif en proposant une médecine holistique et préventive qui fait écho directement aux pratiques des éleveurs biologiques. Les politiques publiques agricoles et biologiques peuvent ainsi devenir des vecteurs de (re)valorisation de la pratique homéopathique. Les vétérinaires homéopathes souhaiteraient aussi investir davantage le domaine de la recherche pour visibiliser leurs résultats tout en s'autonomisant des voies plus classiques de recherche qui privilégient les études purement scientifiques.

A partir de ces résultats, quelques pistes de recherches que nous n'avons pas traitées dans cette thèse pourraient être envisagées ou approfondies. Il serait ainsi intéressant de prolonger l'analyse en consultant plus précisément le cahier des charges sur les médicaments mis en place par les instances de l'agriculture biologique afin de voir jusqu'à quel point les éleveurs peuvent utiliser les médecines conventionnelles et quelle est la place accordée aux médecines complémentaires et alternatives. Si certains éleveurs biologiques sont déjà clients des médecines complémentaires et alternatives, les éleveurs plus conventionnels semblent à leur tour, contraints à recourir à d'autres alternatives vu la problématique actuelle de l'antibiorésistance. Verra-t-on dans le cadre de ces politiques et de ces transformations, se créer un marché pour une offre de soins alternatifs qui favoriserait l'émergence d'autres thérapeutes alternatifs susceptibles de concurrencer les vétérinaires homéopathes ou plus largement pratiquant les thérapies complémentaires et alternatives mais sans avoir la formation initiale de vétérinaire ? C'est déjà le cas avec les « homéopathes pour animaux ». Ces derniers, ne sont pas des vétérinaires, mais des thérapeutes qui possèdent un diplôme d'homéopathie vétérinaire acquis au sein des mêmes écoles. Celles-ci peuvent ainsi gonfler leurs effectifs sans avoir à se soucier de la pérennité de leurs formations en incluant d'autres types de professionnels qui viennent ainsi directement concurrencer les vétérinaires homéopathes. Par l'utilisation du même protocole homéopathique, les compétences des uns et des autres semblent très peu se démarquer. Quant aux pratiques, elles peuvent se différencier avec un intérêt plus grand des homéopathes pour animaux pour la pratique des petits animaux mais il conviendrait de creuser davantage cette piste pour mieux saisir les ressorts de la médecine homéopathique en santé animale dans sa globalité. De plus, le recours aux médecines complémentaires et alternatives, semble-t-il inévitable, peut venir modifier le paysage du secteur de la santé animale avec l'apparition de luttes ou au contraire de conciliations entre les diverses pratiques des médecines complémentaires et alternatives telles que l'ostéopathie ou encore l'acupuncture, jugées comme de bonnes médecines complémentaires à l'homéopathie selon nos enquêtés. Et la place de plus en plus importante que ces dernières vont peut-être occuper pourrait engendrer des réactions chez les vétérinaires allopathes, qu'ils se sentent menacés ou qu'ils décident de modifier leurs pratiques en diminuant l'usage des antibiotiques et en recourant à un arsenal de thérapies plus saines et durables. Par ailleurs, nos enquêtés cumulent déjà fréquemment au moins une médecine en plus de l'homéopathie ce qui vient aussi complexifier l'étape d'inférence et de traitement, dimension que nous n'avons pas étudiée ici.

Le phénomène de l'antibiorésistance, vers une nouvelle définition du vétérinaire ?

En santé animale, deux maîtres mots donnent une nouvelle impulsion et régulation à la profession actuelle des vétérinaires : le bien-être animal et la réduction des antibiotiques (Fortané *et al.*, 2022). Désormais, pratiquer la médecine vétérinaire devient complexe et moins routinisé dans la mesure où sont pris en compte des défis majeurs dont l'antibiorésistance fait partie. Comment parvenir à concilier à la fois le bien-être animal tout en réduisant les antibiotiques ? Voici l'une des interrogations à laquelle sont confrontés les vétérinaires classiques qui se trouvent dépourvus face à un tel paradoxe et munis de peu de moyens d'actions pour répondre à une telle injonction dans l'exercice quotidien de leur métier. Si ces vétérinaires ne jurent que par les traitements conventionnels et perçoivent difficilement d'autres voies d'actions thérapeutiques aussi efficaces et efficaces que les antibiotiques, il n'en demeure pas moins qu'ils doivent ajuster leurs pratiques (Fortané, 2019, 2020). Ainsi, la professionnalité des vétérinaires conventionnels fondée sur le recours systématique aux antibiotiques cherche à se recomposer en allant dans le sens d'une réduction des antibiotiques dispensés, d'une justification plus ou moins poussée lors des prescriptions. Cela suppose aussi une revalorisation de la démarche préventive avec une plus grande attention portée à l'approche globale des élevages (alimentation, environnement, etc.).

Face à ce nouveau paradigme en santé animale, les vétérinaires homéopathes envisagent l'antibiorésistance comme la suite logique de leurs actions antérieures et ne paraissent pas surpris de ces nouvelles mesures ou demandes qui leur semblent plus susceptibles de conforter leurs pratiques que de les transformer. Dans les discours que nous avons recueillis, diminuer les antibiotiques est un argument central pour expliquer qu'ils se sont orientés en partie ou totalement vers une autre thérapeutique. Mais si cet argument peut aujourd'hui prendre tout son sens dans le contexte de l'antibiorésistance, nous pouvons nous interroger sur le cas des vétérinaires qui se sont tournés vers l'homéopathie avant que ce phénomène prenne une telle ampleur. Diminuer le recours aux antibiotiques était-elle une de leurs intentions premières ? Nous pouvons penser qu'il s'agit effectivement d'une des raisons évidentes qui expliquent leur orientation vers l'homéopathie mais aussi leur volonté de soigner différemment en portant une attention plus grande à l'approche holistique de la santé animale qui permet la réduction du recours aux soins conventionnels. En ce sens, l'homéopathie se trouve être un outil de santé animale redoutable dans ce contexte de restriction et de promotion de nouvelles alternatives même si les vétérinaires homéopathes se trouvent être des acteurs minoritaires au sein de la profession vétérinaire,

En promouvant l'homéopathie, ces vétérinaires se trouvent loin d'être dans une impasse thérapeutique contrairement à leurs collègues. En effet, l'adoption de l'approche homéopathique à plus ou moins faible échelle dans leur pratique quotidienne leur donne une capacité d'action thérapeutique fondamentale pour combler l'absence du recours aux antibiotiques auquel leurs pairs ne peuvent prétendre. Néanmoins, nous avons constaté que l'homéopathie, et plus largement les médecines complémentaires et alternatives, demeurent absentes ou sont succinctement nommées dans les plans nationaux de lutte contre les résistances aux antibiotiques, tels que la StAR pour la Suisse ou les plans Ecoantio 1 et 2 pour la France. Ce sont surtout la vaccination et les méthodes de prévention qui sont convoquées dans le but de limiter les maladies infectieuses. Or, l'approche homéopathique promeut déjà une partie de ces nouvelles recommandations et fait que les acteurs la pratiquant peuvent se positionner en tant qu'acteurs précurseurs dans une telle approche. Cependant, les vétérinaires homéopathes surtout « puristes » s'opposent généralement à la vaccination, préconisée comme approche alternative dans ces plans, et ne l'incluent donc pas dans leurs pratiques. Mais si nous pouvions imaginer que les vétérinaires homéopathes puissent devenir des acteurs ressources pour faire face aux défis actuels en santé animale, ils restent au contraire toujours des acteurs à la marge dans les décisions prises par les segments dominants de la profession, tels que les vétérinaires d'Etat. Un de leurs arguments, en tout cas pour les vétérinaires d'Etat en Suisse, consiste à dire que la protection animale et la surveillance des exploitations sont déjà mises en place et font leurs preuves, c'est pourquoi il est encore plus difficile d'aller plus loin. Ceux-ci rejoignent également les positions hégémoniques des acteurs convaincus uniquement par les médecines basées sur l'« *evidence-based medicine* » qui repose sur deux postulats jugés complémentaires auxquels l'homéopathie échappe: la biologie universelle et la rationalité universelle (Brives, 2022). En effet, l'homéopathie est davantage basée sur la personnalisation thérapeutique plutôt que sur une logique de randomisation, à l'inverse de la médecine conventionnelle. Ce principe de randomisation vient la décrédibiliser, en ne lui donnant pas les possibilités d'être placée au même niveau thérapeutique que la médecine conventionnelle. En ce sens, il faut désormais décliner un spectre possible de plusieurs thérapies alternatives et de leur légitimité respective aujourd'hui ou future. Prenons justement l'exemple de l'une des alternatives aux antibiotiques étudiée par Charlotte Brives (2022), la phagothérapie, qui semble susceptible d'occuper une place de plus en plus importante à l'avenir. Cette thérapie par les phages est notamment avalisée par les spécialistes en médecine conventionnelle (infectiologues, internistes, chirurgiens, etc.). Cette chercheuse en anthropologie montre que même si les antibiotiques demeurent encore la solution la plus efficace contre les infections par leurs actions à large spectre, les phages agissent

davantage pour les infections chroniques et de manière plus ciblée. De fait, cette thérapie constitue une alternative intéressante mais ne sont « *ni une solution miracle, ni une thérapie de substitution* » (Brives, 2022, p. 175).

Le phénomène de l'antibiorésistance vient ainsi raviver et éclairer d'une manière nouvelle les luttes juridictionnelles qui se jouent autour de la prise en compte ou de la reconnaissance de l'homéopathie, ce que nous avons documenté en étudiant les relations entre les vétérinaires d'Etat et les vétérinaires homéopathes. Selon les discours que nous avons analysés, les vétérinaires d'Etat ne montrent pas une fermeture totale aux recours aux médecines complémentaires et alternatives en santé animale, même ici l'homéopathie, mais uniquement pour les « petites » maladies ou encore pour leur aspect préventif. Alors que les vétérinaires homéopathes prônent l'efficacité certes préventive de cette thérapie mais également l'aspect curatif.

De fait, même si l'approche homéopathique ne parvient pas à occuper une place prépondérante dans le système de soins actuels malgré son approche en phase avec les recommandations nationales pour lutter contre la résistance aux antibiotiques, elle pointe du doigt certaines « lacunes » liés à la médecine conventionnelle. A travers la place qu'elle occupe, qu'elle essaie de se faire et qui lui est accordée, ce qui étaient l'objectif et les problématiques générales de cette thèse, on peut voir quelles sont les nouvelles définitions officielles de la durabilité en santé animale au sein des systèmes de production qui émergent et quels sont les obstacles sur lesquelles elles achoppent (Surdez *et al.*, 2020 ; Surdez *et al.*, 2020a). Tendre vers cette approche revient de facto à inscrire ces recommandations au sein de l'approche plus globale « One Health » qui incite à un décloisonnement entre la santé humaine, animale et environnementale afin de prôner une seule santé pour faire face aux enjeux de santé mondiale. Nonobstant, ce concept qui suscite de nombreux travaux scientifiques ainsi que de multiples réflexions demeure parfois relégué à une définition abstraite, de papier. Or, comme le rappellent Sébastien Gardon, Amandine Gautier, Gwenola Le Naour et Serge Morand, ce concept est loin d'être une « *formule magique* » mais il devrait pouvoir « *s'incarner dans des actions concrètes* » au niveau politique (Gardon *et al.*, 2022, p. 11). Les méthodes de soins alternatives peuvent constituer des ressources non négligeables dans cette approche de santé globale mais seront insuffisantes si les politiques ne les placent pas comme des acteurs essentiels dans le futur. Face à l'antibiorésistance, un des fléaux de notre génération, qui selon Charlotte Brives (2022, p. 302) prend la forme d'un « *phénomène mondial, globalisé, [et] qui s'incarne de façon situé, pluribiotique* », aucune solution « *universelle* » ne sera suffisante. Ainsi, malgré tous les efforts mis en place par les vétérinaires homéopathes pour légitimer leurs pratiques

professionnelles et revendiquer leur identité professionnelle comme des acteurs potentiels dans cette lutte, ils demeurent encore les maillons faibles d'une chaîne d'acteurs qui n'envisagent pas l'approche homéopathique comme la voie du futur. Ils peuvent ainsi se voir concurrencer par d'autres approches complémentaires et alternatives plus reconnues et moins radicales telles que l'utilisation de la phytothérapie et l'aromathérapie. Nous pouvons alors nous questionner sur la place future du vétérinaire homéopathe qui sera peut-être contraint de nouer des alliances avec des professionnels pratiquant des alternatives mieux valorisées, soit se former dans d'autres domaines au sein des médecines complémentaires et alternatives.

A l'issue des réflexions menées dans ce travail, nous pouvons prétendre que l'existence même de ces collectifs de vétérinaires homéopathes, par leur proposition d'une approche de soins alternative, amène inévitablement à repenser la profession vétérinaire de manière générale. Ainsi, par leur émancipation de l'approche classique vétérinaire, nous pouvons nous interroger s'ils constitueront à l'avenir les acteurs initiateurs d'un nouveau modèle de soin animal plus apte à faire face aux défis sanitaires qui incombent à cette profession, à défaut de leurs pairs qui ne parviendront peut-être plus ou pas à s'adapter. Encore faut-il que les professionnels qui pratiquent l'homéopathie puissent trouver des voies de légitimation reconnues par la profession, ce qui reste encore un grand défi pour eux.

BIBLIOGRAPHIE

Abbott, A. (2016). « La construction de la juridiction des problèmes personnels » (traduction par T. Le Bianic & C. Ollivier), in *Andrew Abbott et l'héritage de l'école de Chicago*, Demazière, D. & Jouvenet, M. (dir.), Paris, Editions de l'École des hautes études en sciences sociales, pp. 279-313.

Abbott, A. (2009). « A propos du concept de Turning point » (traduction par B. Convert & C. Négroni), in *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'évènement*, Bessin, M., Bidart, C., Grossetti, M. (dir.), Paris, La Découverte, pp. 187-211.

Abbott, A. (2005). « Linked Ecologies: States and Universities as Environments for Professions », *Sociological Theory*, vol. 23, n°3, pp. 245-274.

Abbott, A. (2003). « Ecologies liées : à propos du système des professions », in *Les professions et leurs sociologues*, Menger, P-M.(dir.), Paris, Fondation Maison des sciences de l'homme, pp. 29-50.

Abbott, A. (1988). *The System of Professions. An essay on the Division of Expert Labor*. Chicago, University of Chicago Press.

Abbott, A. (1981). « Status and status strain in the professions », *American Journal of Sociology*, vol. 86, n°4, pp. 819-835.

Adams, J. (2000). « General practitioners, complementary therapies and evidence-based medicine: the defence of clinical autonomy », *Complementary Therapies in Medicine*, vol. 8, n°4, pp. 248-252.

Andremont, A. (2017). *Antibiotiques. L'overdose !*. Monrouge, Bayard.

Arborio, A-M. (2007). « L'observation directe en sociologie : quelques réflexions méthodologiques à propos de travaux de recherches sur le terrain hospitalier », *Recherche en soins infirmiers*, vol. 90, n°3, pp. 26-34.

Arborio, A-M. & Fournier, P. (2021). *L'observation directe*. Paris, Armand Colin.

Arlt, S. & Heuwieser, W. (2010). « Evidence-Based Complementary and Alternative Veterinary Medicine – a contradiction in terms? », *Berliner und Münchener Tierärztliche Wochenschrift*, vol. 123, n°9/10, pp. 377-384.

Arquembourg, J. (2016). « Les paradoxes de l'antibiorésistance », *Questions de communication*, vol. 29, n°1, pp. 7-14.

Aulas, J-J., Bardelay, G., Royer, J-F., Gauthier, J-Y. (1985). *L'homéopathie : approche historique et critique et évaluation scientifique de ses fondements empiriques et de son efficacité thérapeutique*. Lausanne, Roland Betex.

Badau, E. (2016). « L'antibiorésistance à l'épreuve des discours de la presse agricole », *Questions de communication*, vol. 29, n°1, pp. 67-86.

- Bajard, F. (2018). « Les céramistes d'art contre « l'Etat » : la confrontation comme troisième voie de professionnalisation », in *Professionnalisation(s) et Etat. Une sociologie politique des groupes professionnels*, Bajard, F., Crunel, B., Frau, C., Nicolas, F., Parent, F. (dir.), Presses universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, pp. 239-265.
- Bajard, F. (2013). « Enquêter en milieu familial. Comment jouer du rapport de filiation avec le terrain ? », *Genèses*, vol. 1, n°90, pp. 7-24.
- Bajard, F., Crunel, B., Frau, C., Nicolas, F., Parent, F. (2018). *Professionnalisation(s) et Etat. Une sociologie politique des groupes professionnels*. Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.
- Beaud, S. & Weber, F. (2010). *Guide de l'enquête de terrain*. Paris, La Découverte.
- Becker, H. S. (2002). *Les ficelles du métier*. Paris, La Découverte.
- Becker, H. S. (1985). *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*. Paris, Editions A.-M. Métailié, 2^{ème} édition.
- Bégot, A-C. (2007). « Traitements conventionnels et traitements parallèles : regards croisés », *Sciences Sociales et Santé*, vol. 25, n°2, pp. 101-106.
- Benoist, J. (dir.) (1996). *Soigner au pluriel. Essais sur le pluralisme médical*. Paris, Karthala.
- Berdah, D. (2020). « Serum therapy against FMD and the development of the French veterinary profession in the 1930s », *Review of Agricultural Food and Environmental Studies*, vol. 102, n°2, pp. 151-169.
- Berdah, D. (2012). « Entre scientification et travail de frontières : les transformations des savoirs vétérinaires en France, XVIIIe-XIXe siècles », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 4, n°59, pp. 51-96.
- Bertaux, D. (1997). *Les récits de vie*. Paris, Nathan.
- Bertone, J. J. (2001). « More views on complementary and alternative medicine », *Journal of the American Veterinary Medical Association*, vol. 218, n°6, pp. 854-855.
- Bidart, C. (2008). « Dynamiques des réseaux personnels et processus de socialisation : évolutions et influences des entourages lors des transitions vers la vie adulte », *Revue française de sociologie*, vol. 49, n°3, pp. 559-583.
- Bidet, A. (2011). *L'engagement dans le travail. Qu'est-ce que le vrai boulot ?*. Paris, PUF.
- Bihl, V. (2013). *Perception de l'homéopathie en médecine vétérinaire*. Thèse de médecine vétérinaire, Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse (ENVT).
- BioActualités. (2016). *Bien-être et homéopathie au lieu d'antibiotiques*, n°7.

Bizeul, D. (2011). « L'expérience du sociologue comme voie d'accès au monde des autres », in *Des sociologues sans qualités ? Pratiques de recherche et engagements*, Naudier, D. (dir.), Paris, La Découverte, pp. 167-185.

Blanchet, A. & Gotman, A. (2015). *L'entretien*. Malakoff, Armand Colin.

Bonnaud, L. & Fortané, N. (2021). « 21st century vets : professional dynamics in the era of One Health », *Review of Agricultural, Food and Environmental Studies*, vol. 102, n°2, pp. 121-124.

Bonnaud, L. & Fortané, N. (2020). « Being a vet : the veterinary profession in social science research », *Review of Agricultural, Food and Environmental Studies*, vol. 102, n°2, pp. 125-149.

Bonnaud, L. & Fortané, N. (2018). « L'État sanitaire de la profession vétérinaire. Action publique et régulation de l'activité professionnelle », *Sociologie*, vol. 9, n°3, pp. 253-268.

Bonnaud, L. & Fortané, N. (24/03/2017). « Le vétérinaire est une femme # 2 », *Transhumances*, <https://ritme.hypotheses.org/491>.

Bouchayer, F. (1994). « Les voies du réenchantement professionnel », in *Les métiers de la santé. Enjeux de pouvoir et quête de légitimité*, Aiach, P. & Fassin, D. (dir.), Paris, Anthropos, pp. 201-225.

Bourdieu, P. (2002). *Questions de sociologie*. Paris, Les Éditions de Minuit, 2^{ème} édition.

Bourdieu, P. (1986). « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 62-63, pp. 69-72.

Bourdieu, P. (1979). *La distinction*. Paris, Les Editions de Minuit.

Brandt, A. M. & Gardner, M. (2014). « The Golden Age of Medicine? », in *Medicine in the 20th Century*, Cooter, R. & Pickstone, J. (dir.), New-York, Oxfordshire, Routledge, pp. 21-37, 2ème édition.

Brives, C. (2022). *Face à l'antibiorésistance. Une écologie politique des microbes*. Paris, Editions Amsterdam.

Brown, H. & Nading, A. M. (2019). « Introduction: human animal health in medical anthropology », *Medical Anthropology Quarterly*, vol. 33, n°1, pp. 5-23.

Brubaker, R. (2001). « Au-delà de l'identité », *Acte de la recherche en sciences sociales*, vol. 139, n° 1, pp. 66-85.

Bucher, R. & Strauss, A. (1961). « Professions in Process », *The American Journal of Sociology*, vol. 66, n° 4, pp. 325-334.

Bud, R. (2007). *Penicillin: triumph and tragedy*. Oxford, Oxford University Press.

Bynum, W. F. & Porter, R. (2019). *Medical fringe and medical orthodoxy 1750-1850*. London, New-York, Routledge, 2ème édition.

Cant, S. & Sharma, U. (1999). *A New Medical Pluralism: Complementary Medicine, Doctors, Patients And The State*. London, Routledge.

Cant, S. & Sharma, U. (1996). « Demarcation and transformation within homeopathic knowledge: a strategy of professionalisation », *Social Science and Medicine*, vol. 42, n°4, pp. 579–588.

Carr-Saunders, A. & Wilson, P. (1933). *The professions*. Oxford, Clarendon Press.

Cefai, D. (2016). « Andrew Abbott, un certain héritage de Chicago », in *Andrew Abbott et l'héritage de l'école de Chicago*, Demazière, D. & Jouvenet, M. (dir.), Paris, Editions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, pp. 69-93.

Champy, F. (2011). *Nouvelle théorie sociologique des professions*. Paris, PUF.

Champy, F. (2011a). « La diversité des pratiques », in *Nouvelle théorie sociologique des professions*, Champy, F. (dir.), Paris, PUF, pp. 167-207.

Champy, F. (2009). *La sociologie des professions*. Paris, PUF, 2^{ème} édition.

Clair, I. (2022). « Nos objets et nous-mêmes : connaissance biographique et réflexivité méthodologique », *Sociologie*, vol. 13, n°3.

Cloatre, E. (2018). « Regulating alternative healing in France, and the problem of 'non-medicine' », *Medical Law Review*, vol. 27, n°2, pp. 189-214.

Cloatre, E., Urquiza-Haas, N., Ashworth, M. (2021). « Legalities of Healing: Handling Alterities at the Edge of Medicine in France, 1980s-2010s », *Osiris*, vol. 36, pp. 328-348.

Cochrane, A. L. (1972). *Effectiveness and Efficiency: Random Reflections on Health Services*. Londres, Nuffield Provincial Hospitals Trust.

Cockcroft, P. D. & Holmes, M. A. (2003). *Handbook of Evidence-Based Veterinary Medicine*. Oxford, Blackwell Publishing.

Collectif d'élèves. (2016). *Homéopathie à la ferme*. Valence, Repas.

Coutellec, L. & Weil-Dubuc, P-L. (2016). « Les figures de l'anticipation. Ou comment prendre soin du futur », *Revue française d'éthique appliquée*, vol. 2, n°2, pp. 14-18.

De Coninck, F. & Godard, F. (1990). « L'approche biographique à l'épreuve de l'interprétation. Les formes temporelles de la causalité », *Revue française de sociologie*, vol. 31, n°1. pp. 23-53.

De Verdalle, L., Vigour, C., Le Bianic, T. (2012). « S'inscrire dans une démarche comparative. Enjeux et controverses », *Terrains & Travaux*, vol. 2, n°21, pp. 5-21.

De Wailly, P. (2002). *Dictionnaire d'homéopathie pour nos animaux de compagnie*. Monaco, Editions du Rocher.

- Darmon, M. (2016). *La socialisation*. Paris, Armand Colin, 3^{ème} édition.
- Darmon, M. (2008). *Devenir anorexique. Une approche sociologique*. Paris, La Découverte, 2^{ème} édition.
- Debons, J. (2015). *Devenir médecin homéopathe : la construction d'une personnalité atypique. Une analyse sociologique à partir du cas suisse*. Thèse de sociologie, Université de Genève.
- Degueurce, C. (2012). « Claude Bourgelat et la création des écoles vétérinaires », *Comptes Rendus Biologies*, vol. 335, n°5, pp. 334-342.
- Demarque, D. (2001). *L'homéopathie. Médecine de l'Expérience*. Messimy, Boiron.
- Demazière, D. (2009). « Postface. Professionnalisations problématiques et problématiques de la professionnalisation », *Formation emploi*, vol. 108, n°4, pp. 83-90.
- Demazière, D. & Gadéa, C. (2009). *Sociologie des groupes professionnels. Acquis récents et nouveaux défis*. Paris, La Découverte.
- Demazière, D., Roquet, P., Wittorski, R. (2012). *La professionnalisation mise en objet*. Paris, L'Harmattan.
- Denave, S. (2015). *Reconstruire sa vie professionnelle. Sociologie des bifurcations biographiques*. Paris, PUF.
- Denave, S. (2009). « Les ruptures professionnelles : analyser les événements au croisement des dispositions individuelles et des contextes », in *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'évènement*, Bessin, M., Bidart, C., Grossetti, M. (dir.), Paris, La Découverte, pp. 168-175.
- Denave, S. (2006). « Les conditions individuelles et collectives des ruptures professionnelles », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 120, n°1, pp. 85-110.
- Dew, K. (2000). « Deviant insiders: medical acupuncturists in New Zealand », *Social Science & Medicine*, vol. 50, n°12, pp. 1785-1795.
- Dinges, M. (2001). « The Contribution of the Comparative Approach to the History of Homoeopathy », in *Historical Aspects of Unconventional Medicine: Approaches, Concepts, Case Studies*, Jütte, R., Eklöf, M., Nelson, M.C. (dir.), Sheffield, European Association for the History of Medicine and Health Publications, pp. 51-72.
- Dodier, N. (1993). *L'expertise médicale. Essai de sociologie sur l'exercice de jugement*. Paris, Editions A.-M. Métailié.
- Doehring, C. & Sundrum, A. (2016). « Efficacy of homeopathy in livestock according to peer-reviewed publications from 1981 to 2014 », *The Veterinary record*, vol. 179, n°24.
- Dubar, C. (2015). *La socialisation*. Paris, Armand Colin, 5^{ème} édition.

Dubar, C. (1992). « Formes identitaires et socialisation professionnelle », *Revue française de sociologie*, vol. 33, n°4, pp. 505-529.

Dubar, C. & Nicourd, S. (2017). *Les biographies en sociologie*. Paris, La Découverte.

Dubar, C., Tripiet, P., Boussard, V. (2015). *Sociologie des professions*. Paris, Armand Colin, 4^{ème} édition.

Dubuisson-Quellier, S. (2018). *La consommation engagée*. Paris, Presses de Sciences Po, 2^{ème} édition.

Duval, J., Bareille, N., Fourichon, C., Madouasse, A., Vaarst, M. (2017). « How can veterinarians be interesting partners for organic dairy farmers? French farmers' point of views », *Preventive Veterinary Medicine*, n° 146, pp. 16-26.

Eastwood, H. L. (2000). « Why are Australian GPs using alternative medicine? Postmodernisation, consumerism and the shift towards holistic health », *Journal of Sociology*, vol. 36, n°2, pp. 133-156.

Epstein, S. (2001). *Histoire du sida, 1. Le virus est-il bien la cause du sida ? 2. La grande révolte des malades*. Paris, Les Empêcheurs de penser en rond.

Evetts, J. (2003). « Explaining the construction of professionalism in the military: history, concepts and theories », *Revue française de sociologie*, vol. 44, n°4, pp. 759-776.

Fainzang, S. (1997). « Les stratégies paradoxales. Réflexions sur la question de l'incohérence des conduites des malades », *Sciences sociales et santé*, vol. 15, n°3, pp. 5-23.

Faure, O. (2015). *Et Samuel Hahnemann inventa l'homéopathie. La longue histoire d'une médecine alternative*. Paris, Aubier.

Faure, O. (2002). « L'homéopathie entre contestation et intégration », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 3, n°143, pp. 88-96.

Fontanini, C. (2020). « La profession de vétérinaire : des projets distincts selon le genre, dès la formation initiale », *Formation emploi*, n°151, pp. 93-115.

Forsé, M. (1981). « La sociabilité », *Economie et statistique*, n°132, pp. 39-48.

Fortané, N. (2020). « Antimicrobial resistance: preventive approaches to the rescue? Professional expertise and business model of French "industrial" veterinarians », *Review of Agricultural, Food and Environmental Studies*, vol. 102, n°2, pp. 213-238.

Fortané, N. (2019). « Veterinarian "responsibility": conflicts of definition and appropriation surrounding the public problem of antimicrobial resistance in France », *Palgrave Communications*, vol. 5, n°1, pp. 1-12.

Fortané, N. (2018). « De quelques pionniers de la médecine (et du médicament) vétérinaire », *Transhumances*, <https://ritme.hypotheses.org/4907>.

Fortané, N. (2017). « Naissance et déclin de l'écopathologie (années 1970-années 1990). L'essor contrarié d'une médecine vétérinaire alternative », *Regards sociologiques*, n°50-51, pp. 133-162.

Fortané, N. (2016). « Le problème public de l'antibiorésistance en élevage : essai de généalogie et caractérisation », *Questions de communication*, vol. 29, n°1, pp. 49-66.

Fortané, N. (2015). « La surveillance comme dispositif-frontière. La triple ontologie des bactéries résistantes d'origine animale », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 9, n°2, pp. 265-290.

Fortané, N., Gautier, A., Hellec, F. (2022). « Réduire les antibiotiques, garantir la santé et le bien-être des animaux : un dilemme ? », in *Sortir des crises. One Health en pratiques*, Gardon, S., Gautier, A., Le Naour, G., Morand, S. (dir.), Versailles, Editions Quae, pp. 74-81.

Foucault, M. (1988). *Histoire de la clinique*. Paris, PUF.

Frank, R. (2002). « Integrating homeopathy and biomedicine: medical practice and knowledge production among German homeopathic physicians », *Sociology of Health & Illness*, vol. 24, n°6, pp. 796-819.

Frank, R. & Stollberg, G. (2004). « Conceptualizing Hybridization on the Diffusion of Asian Medical Knowledge to Germany », *International Sociology*, vol. 19, n°1, pp. 71-88.

Freidson, E. (1988). *Profession of Medicine. A Study of the Sociology of Applied Knowledge*, Chicago & London, The University of Chicago Press, 2ème édition.

Freidson, E. (1983). « The theory of professions: state of the art », in *The Sociology of the Professions: Lawyers, Doctors and Others*, Dingwall, R. & Lewis, P. (dir.), Londres, Macmillan Press, pp. 19-37.

Froment, P. (2010). *Maladies de troupeau, maladies de l'élevage. Eleveur, dis-moi qui tu es...Je te dirai comment souffrent tes bêtes*. Saint-Etienne, Auto-édition.

Gale, N. (2014). « The Sociology of Traditional, Complementary and Alternative Medicine », *Sociology Compass*, vol. 8, n°6, pp. 589-915.

Galland, F. (1994). *A la recherche d'un nouvel équilibre. Représentations de la maladie et de la santé dans la médecine homéopathique*. Université de Lausanne, Institut d'Anthropologie et de Sociologie.

Garden, M. (1992). « L'histoire de l'homéopathie en France-1830-1940 », in *Praticiens, patients et militants de l'homéopathie en France et en Allemagne*, Faure, O. (dir.), Lyon, Presses Universitaires de Lyon, pp. 59-82.

Gardon, S., Gautier, A., Le Naour, G., Morand, S. (dir.) (2022). *Sortir des crises. One Health en pratiques*. Versailles, Editions Quae.

Gaxie, D. (1977). « Economie des partis et rétributions du militantisme », *Revue française de science politique*, vol. 27, n°1, pp. 123-154.

Gibbs, E. P. J. (2014). « The evolution of One Health: a decade of progress and challenges for the future », *Veterinary Record*, vol. 174, n°4, pp. 85-91.

Gibbs, S. E. J. & Gibbs E. P. J. (2012). « The Historical, Present, and Future Role of Veterinarians in One Health », in *One Health: The Human-Animal-Environment Interfaces in Emerging Infectious Diseases. Current Topics in Microbiology and Immunology*, Mackenzie, J., Jeggo, M., Daszak, P., Richt, J. (dir.), Berlin, Heidelberg, Springer, pp. 31-47.

Goffman, E. (1991). *Les cadres de l'expériences*. Paris, Editions de Minuit.

Goffman, E. (1968). *Asiles. Etudes sur la condition sociale des malades mentaux*. Paris, Editions de Minuit.

Granovetter, M. (1973). « The Strength of weak ties », *American Journal of Sociology*, vol. 78, pp. 1360-1380.

Grossetti, M. (2009). « Imprévisibilités et irréversibilités : les composantes des bifurcations », in *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'évènement*, Bessin, M., Bidart, C., Grossetti, M. (dir.), Paris, La Découverte, pp.147-159.

Gruen, M. E., Dorman, D. C., Lascelles, B. D. X. (2017). « Caregiver placebo effect in analgesic clinical trials for cats with naturally occurring degenerative joint disease-associated pain », *The Veterinary record*, vol. 180, n°19, p. 473.

Guillaume, J-F (dir.), Lalive d'Epinau, C., Thomsin, L. (2005). *Parcours de vie. Regards croisés sur la construction des biographies contemporaines*. Liège, Université de Liège.

Hahnemann, S. (1982). *Doctrine homéopathique ou Organon de l'Art de guérir*. Paris, Baillière et Similia [trad. de la 6^{ème} éd. 1921].

Hahnemann, S. (1834). *Exposition de la doctrine médicale homéopathique, ou Organon de l'art de guérir*. Paris, Baillière [trad. de la 5^{ème} éd.].

Hamilton, C., Emanuelson, U., Forslund, K., Hansson, I., Ekman, T. (2006). « Mastitis and related management factors in certified organic dairy herds in Sweden », *Acta Veterinaria Scandinavica*, vol. 48, n°11, pp. 1-7.

Hélaridot, V. (2009). « Vouloir ce qui arrive ? Les bifurcations biographiques entre logiques structurelles et choix individuels », in *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'évènement*, Bessin, M., Bidart, C., Grossetti, M. (dir.), Paris, La Découverte, pp. 160-167.

Hellec, F. (2019). « Enquêter sur l'homéopathie vétérinaire (2). Les récits de guérison. », *Transhumances*, <https://ritme.hypotheses.org/7158>.

Hellec, F. & Manoli, C. (2018). « Soigner autrement ses animaux. La construction par les éleveurs de nouvelles approches thérapeutiques », *Economie Rurale*, n°363, pp. 7-22.

Hellec, F. & Manoli, C. (2017). « Recréer des liens entre la santé et l'alimentation du troupeau : usages et diffusion de la méthode Obsalim^R en élevage laitier bovin », *Fourrages*, n° 231, pp. 203-212.

- Hellec, F., Manoli, C., De Joybert, M. (2021). « Alternative Medicines on the Farm: A Study of Dairy Farmers' Experiences in France », *Frontiers in Veterinary Science*, vol. 8.
- Hénaut, L. & Poulard, F. (2018). « Réformes publiques et autonomie des groupes professionnels : le jeu des segments », *Revue française de sociologie*, vol. 59, n°2, pp. 259-284.
- Hénaut, L. & Poulard, F. (2018a). « Faire groupe au sein d'un groupe : la structuration des segments professionnels », *SociologieS*.
- Henry, C. & Treanor, L. (2012). « The Veterinary Business Landscape: Contemporary Issues and Emerging Trends », in *A Bird's-Eye View of Veterinary Medicine*, Perez-Marin, C. C. (dir.), Rijeka, InTech, pp. 3-16.
- Héran, F. (1996). « Ecole publique, école privée : qui peut choisir ? », *Economie et statistique*, n°293, pp. 17-39
- Hinchliffe, S. (2015). « More than one world, more than one health: Re-configuring interspecies health », *Social Science & Medicine*, vol. 129, pp. 28-35.
- Hobson-West, P. (2007). « Beasts and boundaries: an introduction to animals in sociology, science and society », *Qualitative Sociology Review*, vol. 3, n°1, pp. 23-41.
- Hobson-West, P. & Jutel, A. (2020). « Animals, veterinarians and the sociology of diagnosis », *Sociology of Health & Illness*, vol. 42, n°2, pp. 393-406.
- Hobson-West, P. & Timmons, S. (2016). « Animals and anomalies: an analysis of the UK veterinary profession and the relative lack of state reform », *Sociological Review*, vol. 64, n°1, pp. 47-63.
- Hubscher, R. (1999). *Les maîtres des bêtes. Les vétérinaires dans la société française, XVIII^e-XX^e siècles*. Paris, Odile Jacob.
- Hubscher, R. (1996). « L'invention d'une profession : les vétérinaires au XIX^e siècle », *Société d'Histoire Moderne et Contemporaine*, vol. 43, n°4, pp. 686-708.
- Hughes, E. C. (1996). *Le regard sociologique*. Paris, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.
- Hughes, E. C. (1996a). « Le drame social du travail », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 115, n°2, pp. 94-99.
- Hughes, E. C. (1958). « Licence and mandate », in *Men and their work* (2012), Hughes, E. C., Londres, Forgotten Books, pp. 78-87.
- Hughes, E. C. (1958a). « The Making of a Physician », in *Men and their work* (2012), Hughes, E. C., Londres, Forgotten Books, pp. 116-130.
- Imbert, G. (2010). « L'entretien semi-directif : à la frontière de la santé publique et de l'anthropologie », *Recherche en soins infirmiers*, vol. 102, n°3, pp. 23-34.

Irvine, L. & Vermilya, J. R. (2010). « Gender Work in a Feminized Profession. The Case of Veterinary Medicine », *Gender & Society*, vol. 24, n°1, pp. 56-82.

Jacobs, J. (2004). « Homeopathy, not evidence-based, but now? », *Tijdschrift voor Diergeneeskunde*, vol. 129, p. 122.

Jardine, C. (2016). *Obsalim : présentation et tests d'efficacité à court terme dans des élevages bovins laitiers français*, Thèse de médecine vétérinaire, Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse (ENVT).

Joël, M. & Rubio, V. (2015). « Pratiques non-conventionnelles et articulation des soins en cancérologie. Le rôle actif des patients », *Sciences sociales et santé*, vol. 33, n°4, pp. 73-97.

Jütte, R. (2005). *Samuel Hahnemann: Begründer der Homöopathie*. Munich, DTV.

Jütte, R. (1998). « The Paradox of Professionalisation: Homeopathy and Hydropathy as Unorthodoxy in Germany in the 19th and early 20th Century », in *Culture, Knowledge and Healing. Historical Perspectives of Homeopathic Medicine in Europe and North America*, Jütte, R., Risse, G. B., Woodward, J. (dir.), Sheffield, European Association for the History of Medicine and Health Publications, pp. 65-88.

Kaufmann, A. (1993). « L'affaire de la mémoire de l'eau. Pour une sociologie de la communication scientifique », *Réseaux*, vol. 11, n°58, pp. 67-89.

Kelner, M. & Wellman, B. (2000). « Introduction. Complementary and Alternative Medicine: Challenge and Change », in *Complementary and Alternative Medicine: Challenge and Change*, Kelner, M., Wellman, B., Pescosolido, B., Saks, M. (dir.), Amsterdam, Harwood Academic, pp. 1-24.

Kirchhelle, C. (2018). « Pharming animals: a global history of antibiotics in food production (1935-2017) », *Palgrave Communications*, vol. 4, n°96.

Kirchhelle, C. (2015). *Pyrrhic progress. Antibiotics and Western food production (1949-2013)*. Thèse de doctorat en histoire, University of Oxford.

Lahire, B. (2004). *La Culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*. Paris, La Découverte.

Lahire, B. (1998). *L'Homme pluriel. Les ressorts de l'action*. Paris, Nathan.

Langford, A. (2010). *Origines, motivations et souhaits d'orientation professionnelle des étudiants vétérinaires*. Thèse de médecine vétérinaire, Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse (ENVT).

Laplantine, F. (1986). *Anthropologie de la maladie. Etudes ethnologiques des systèmes de représentations étiologiques et thérapeutiques dans la société occidentale contemporaine*. Paris, Payot.

Laplantine, F. & Rabeyron, P-L. (1987). *Les médecines parallèles*. Paris, PUF.

- Larson, M. S. (1977). *The Rise of Professionalism: a Sociological Analysis*. London, University of California Press.
- Leclerc-Olive, M. (1997). *Le dire de l'évènement (biographique)*. Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.
- Lees, P., Pelligand, L., Whiting, M., Chambers, D. (2017). « Comparison of veterinary drugs and veterinary homeopathy: part 1 », *Veterinary Record*, vol. 181, n°7, pp. 170-176.
- Levy, S. (1999). *Le paradoxe des antibiotiques*. Paris, Belin.
- Linde, K., Clausius, N., Ramirez, G., Melchart, D., Eitel, F., Hedges, L. V., Jonas, W. B. (1997). « Are the clinical effects of homoeopathy placebo effects? A meta-analysis of placebo-controlled trials », *Lancet*, vol. 350, pp. 834-843.
- Loken, T. (2001). « Alternative Therapy on animals – Homeopathy and Other Alternative Methods of Therapy », *Acta Veterinaria Scandinavica*, vol. 95, pp. 47-50.
- Longchamp, P., Toffel, K., Bühlmann, F., Tawfik, A. (2020). *L'espace infirmier. Visions et divisions d'une profession*. Neuchâtel, Livreo-Alphil.
- Lumeji, J. T. (2004). « Pseudo-science and illegal remedies », *Tijdschrift voor Diergeneeskunde*, vol. 129, p. 23.
- Maeschli, A., Schmidt, A., Ammann, W., Schurtenberger, P., Maurer, E., Walkenhorst, M. (2019). « Influence of a Complementary and Alternative Medical Advisory Program by Telephone on the Use of Antibiotics in Livestock in Switzerland », *Complementary Medicine Research*, vol. 26, n° 3, pp. 174-181.
- Martin, H. & Debons, J. (2014). *Le soin et la politique. Cinq médecines non conventionnelles et l'assurance maladie*. Lausanne, Editions EESP.
- Massé, R. (1997). « Les mirages de la rationalité des savoirs ethnomédicaux », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 21, n°1, pp. 53–72.
- Mathie, R. T. & Clausen, J. (2015). « Veterinary homeopathy: systematic review of medical conditions studied by randomised trials controlled by other than placebo », *BMC Veterinary Research*, vol. 11, n°236.
- Mathie, R. T., Hansen, L., Elliott, M. F., Hoare, J. (2007). « Outcomes from homeopathic prescribing in veterinary practice: a prospective, research-targeted, pilot study », *Homeopathy*, vol. 96, n°1, pp. 27–34.
- Mathieu, L. (2012). *L'espace des mouvements sociaux*. Bellecombe-en-Bauges, Editions du Croquant.
- May, C. & Sirur, D. (1998). « Art, science and placebo: incorporating homeopathy in general practice », *Sociology of Health & Illness*, vol. 20, n°2, pp. 168-190.

McNabb, C., White, M., Harris, A., Fuchs, P. (2014). « The elusive rat model of conditioned placebo analgesia », *Pain*, vol. 155, n°10, pp. 2022-2032.

Mead, G-H. (2006). *L'esprit, le soi et la société*. Paris, PUF.

Melucci, A. (1978). « Société en changement et nouveaux mouvements sociaux », *Sociologie et sociétés*, vol. 10, n°2, pp. 37-54.

Menger, P-M. (2003). *Les professions et leurs sociologies. Modèles théoriques, catégorisations et évolutions*. Paris, Fondation Maison des sciences de l'homme.

Mercklé, P. (2016). *Sociologie des réseaux sociaux*. Paris, La Découverte, 3ème édition.

Micollier, E. (2011). « Un savoir thérapeutique hybride et mobile. Éclairage sur la recherche médicale en médecine chinoise en chine aujourd'hui », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 5, n°1, pp. 41-70.

Millemann, J. & Osdoit, P. (2002). *Homéopathie vétérinaire : de la théorie à la pratique*. Embourg, Marco Pietteur.

Milstein, M. (2002). « See limitations of clinical reports », *Journal of American Veterinary Medical Association*, vol. 220, p. 1176.

Milstein, M. (2000). « The case against alternative medicine », *Canadian Veterinary Journal*, vol. 41, n°10, pp. 769-772.

Morat, G. (2013). *Homéopathie vétérinaire : connaissance et attentes des propriétaires de chiens et de chats. Etude bibliographique et enquête réalisée sur l'agglomération lyonnaise en septembre 2012*. Thèse de médecine vétérinaire, Lyon, Université Claude-Bernard.

Morel, S. (2016). « Au(x) cœurs des professions. Penser le rapport des professions à l'hétéronomie avec Abbott et Bourdieu », in *Andrew Abbott et l'héritage de l'école de Chicago*, Demazière, D. & Jouvenet, M. (dir.), Paris, Editions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, pp. 315-334.

Moulin, M. (1986). « Le recours aux médecines parallèles : une contre légitimité de la pensée occidentale », *Sciences sociales et santé*, vol. 4, n°2, pp. 89-107.

Mure, C. (1998). *Aux origines de l'homéopathie*. Messimy, Boiron.

Négroni, C. (2019). « Reconversions féminines vers l'enseignement, entre choix contraint et sécurisation de son parcours », *Recherche et Formation*, vol. 90, n°1, pp. 15-26.

Négroni, C. (2009). « Ingrédients des bifurcations professionnelles : latence et événements déclencheurs », in *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'évènement*, Bessin, M., Bidart, C., Grossetti, M. (dir.), Paris, La Découverte, pp. 176-183.

Négroni, C. (2007). « Le réengagement », in *Reconversion professionnelle volontaire*, Négroni, C. (dir.), Paris, Armand Colin, pp. 161-186.

Négroni, C. (2005). « La reconversion professionnelle volontaire : d'une bifurcation professionnelle à une bifurcation biographique », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 119, n°2, pp. 311-331.

Négroni, C. & Mazade, O. (2019). « Entre contrainte et choix, regards sur les reconversions professionnelles subies et les reconversions professionnelles volontaires », *Recherche & Formation*, vol. 90, n°1, pp. 87-102.

Neveu, E. (2015). *Sociologie des mouvements sociaux*. Paris, La Découverte, 6^{ème} édition.

Nicholls, P. (2001). « The Social Construction and Organisation of Medical Marginality: the Case of Homeopathy in Mid-Nineteenth-Century Britain », in *Historical Aspects of Unconventional Medicine: Approaches, Concepts, Case Studies*, Jütte, R., Eklöf, M., Nelson, M. C. (dir.), Sheffield, European Association for the History of Medicine and Health Publications, pp.163-181.

Nicholls, P. (1992). « Homeopathy in Britain after the Mid-Nineteenth Century », in *Alternative medicine in Britain*, Saks, M. (dir.), Oxford, Clarendon Press, pp. 77-89.

Ollivier, C. (2016). « Niveaux de concurrence et ressorts de la mobilisation. Relire les luttes de juridiction », in *Andrew Abbott et l'héritage de l'école de Chicago*, Demazière, D. & Jouvenet, M. (dir.), Paris, Editions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, second volume, pp. 171-185.

Ollivier, C. (2012). « Division du travail et concurrences sur le marché de l'architecture d'intérieur », *Revue française de sociologie*, vol. 53, n°2, pp. 225-258.

Ollivier, C. (2009). « Les écrivains publics : l'impossible naissance d'un vieux métier », in *Sociologie des groupes professionnels. Acquis récents et nouveaux défis*, Demazière, D. & Gadéa, C. (dir.), Paris, La Découverte, pp. 231-241.

Paradeise, C. (2016). « Comprendre les professions : l'apport de la sociologie », in *Identité(s): L'individu, le groupe, la société*, Halpern, C. (dir.), Auxerre, Éditions Sciences Humaines, pp. 197-209.

Paradeise, C. (1988). « Les professions comme marchés du travail fermés », *Sociologie et société*, vol. XX, n°2, pp. 9-21.

Paradeise, C. (1984). « La marine marchande française : un marché du travail fermé ? », *Revue française de sociologie*, vol. 25, n°3, pp. 352-375.

Paroz, S. (2002). *Les métissages thérapeutiques. Réflexion sur les reconfigurations du champ médical occidental à travers l'analyse de la rencontre entre médecine conventionnelle et médecines complémentaires*. Mémoire de licence non publié, Université de Lausanne.

Passeron, J-C. (1990). « Biographies, flux, itinéraires, trajectoires », *Revue française de sociologie*, vol. 31, n°1, pp. 3-22.

Paugam, S. (2008). *La pratique de la sociologie*. Paris, PUF.

- Paugam, S. & Van de Velde, C. (2012). « 17-Le raisonnement comparatiste », in *L'enquête sociologique*, Paugam, S. (dir), Paris, PUF, pp. 357-376.
- Paulet, V. (2011). *La féminisation de la profession vétérinaire en France : analyse de son impact à partir d'une enquête auprès des praticiens libéraux*. Thèse de médecine vétérinaire, Université Paul Sabatier.
- Peker, J. (1998). *Homéopathie en médecine vétérinaire*. Paris, Maloine.
- Peneff, J. (1988). « Le mythe dans l'histoire de vie », *Sociétés*, n°18, pp. 8-14.
- Peschier, C. (1834). « Homéopathie vétérinaire », in *Bibliothèque homéopathique*, Dufresnes, P. (dir.), Paris, Baillière, vol. III, pp. 120-127.
- Petit, A. (2014). *Aux frontières de la biomédecine. Médecine et professionnels de la douleur*. Thèse de sociologie, Institut d'études Politiques de Paris.
- Petiteville, F. & Smith, A. (2006). « Analyser les politiques publiques internationales », *Revue française de science politique*, vol. 56, n°3, pp. 357-366.
- Piet, L. (2004). « La « traçabilité » des produits vétérinaires entre intérêt sanitaire et intérêt économique. Un exemple d'analyse sociologique de la production des normes juridiques (enquête) », *Terrains et Travaux*, vol. 6, n°1, pp. 30-48.
- Piquerez, L. (2019). « Les enjeux de l'homéopathie vétérinaire. Observer les reconfigurations du rôle du vétérinaire homéopathe auprès des éleveurs », *Revue de la Société suisse d'ethnologie Tsanta*, n°24, pp. 105-109.
- Piquerez, L. (2019a). « Une frontière géographique, des frontières de compétences : le cas de l'antibiorésistance en santé animale en France et en Suisse. Vers un dépassement des frontières ? », *Strathèse*, n° 9.
- Poitevin, B. (2016). « Rapport du gouvernement australien sur l'efficacité clinique de l'homéopathie : analyse et propositions », *La Revue d'Homéopathie*, vol. 7, n°3, pp. 105-116.
- Porter, R. (1988). « Before the Fringe: "Quackery" and the Eighteenth-Century Medical Market », in *Studies in the History of Alternative Medicine*, Cooter, R. (dir.), Londres, The Macmillan Press, pp.1- 27.
- Pyörälä, S. (2002). « New Strategies to Prevent Mastitis », *Reproduction Domestic Animal*, vol. 37, n°4, pp. 211-216.
- Quéniart, A., Chabot, P., Walsh, S., Jobin, P. (1990). « Parcours thérapeutiques en médecines alternatives », *Médecines douces. Quêtes, trajectoires, contrôles*, vol. 64, n°24, pp. 43-50.
- Quiquandon, H., Kubicz, S., Millemann, J., Osdoit, P. (1999). *Homéopathie vétérinaire, biothérapies*, Maison-Alfort, Editions du Point Vétérinaire, 2^{ème} édition.

- Rakoto-Raharimanana, H. & Monin, N. (2019). « Reconversion, bifurcation ou réorientation professionnelle ? Le cas des professeurs des écoles », *Recherche & formation*, vol. 90, n°1, pp. 73-86.
- Ramey, D. (2002). « Alternative therapies for pain management questioned », *Journal of the American Veterinary Medical Association*, vol. 221, pp. 779-780.
- Ramey, D. & Rollin, B. E. (2001). « Ethical aspects of proof and “alternative” therapies », *Journal of the American Veterinary Medical Association*, vol. 218, n°3, pp. 343-346.
- Rijnberk, A. & Ramey, D. (2007). « The end of veterinary homeopathy », *Australian Veterinary Journal*, vol. 85, pp. 513-516.
- Rivière, K., Augier, G., Leclerc, M-C., Bourrigan, X. « *Mammites cliniques. Partagez vos données pour gagner en efficacité* », Institut de l'élevage et France Conseil élevage.
- Robitaille, J-P. (1997). « L'homéopathie au Québec (1840-1904) : l'institutionnalisation d'une pratique médicale controversée », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 50, n°3, pp. 347-374.
- Roen, D. T. (2001). « Another call for scientific evidence of alternative medicine », *Journal of the American Veterinary Medical Association*, vol. 218, n°4, p. 505.
- Rogers, N. (1998). « American Homeopathy Confronts Scientific Medicine^o », in *Culture, Knowledge and Healing. Historical Perspectives of Homeopathic Medicine in Europe and North America*, Jütte, R., Risse, G. B., Woodward, J. (dir.), Sheffield, European Association for the History of Medicine and Health Publications, pp. 31-64.
- Rogers, N. (1996). «^oArzte, Patienten und Homöopathie in den USA^o», in *Weltgeschichte der Homöopathie. Länder - Schulen – Heilkundige*, Dinges, M. (dir.), München, Verlag Beck, pp. 269-300.
- Rouchossé, P. (2017). *Homéopathie et animaux*. Kandern, Echos de la Terre, Narayana.
- Rouzé, M. (1989). *Mieux connaître l'homéopathie. De Samuel Hahnemann à Jacques Benveniste*. Paris, La Découverte.
- Royster, E. & Wagner, S. (2015). «^oTreatment of Mastitis in Cattle », *The Veterinary Clinics Food Animal Practice*, vol. 31, pp. 17-45.
- Saks, M. (2014). «^oMedicine and the Counter Culture », in *Medicine in the 20th Century*, Cooter, R. & Pickstone, J. (dir.), New-York, Oxfordshire, Routledge, pp. 113-123, 2ème édition.
- Saks, M. (2006). «^oThe alternatives to medicine », in *Challenging medicine*, Kelleher, D., Gabe, J., Williams, G. (dir.), Londres, Routledge, pp. 85-103, 2ème édition.
- Saks, M. (2003). *Orthodox and Alternative Medicine. Politics, Professionalization and Health Care*. Londres, Sage.

Saks, M. (2001). «°Alternative Medicine and the Health Care Division of Labour: Present Trends and Future Prospects », *Current Sociology*, vol. 49, n°3, pp. 119-134.

Saks, M. (1999). «°The wheel turns? Professionalisation and alternative medicine in Britain », *Journal of Interprofessional Care*, vol. 13, n°2, pp. 129-138.

Saks, M. (1997). « Alternative therapies: are they holistic? », *Complementary Therapies in Nursing and Midwifery*, vol. 3, n°1, pp. 4-8.

Saks, M. (1996). « From Quackery to Complementary Medicine: The Shifting Boundaries Between Orthodox and Unorthodox Medical Knowledge », in *Complementary and Alternative Medicine: Knowledge in Practice*, Cant, S. & Sharma, U. (dir.), Londres, Free Association Books, pp. 27-43.

Saks, M. (1992). *Alternative medicine in Britain*. Oxford, Clarendon Press.

Saks, M. (1992a). « The Paradox of Incorporation: Acupuncture and the Medical Profession in Modern Britain », in *Alternative Medicine in Britain*, Saks, M. (dir.), Oxford, Clarendon Press, pp. 183-198.

Sato, K., Bartlett, P., Alban, L., Agger, J., Houe, H. (2008). « Managerial and environmental determinants of clinical mastitis in Danish dairy herds », *Acta Veterinaria Scandinavica*, vol. 50, n°4, pp. 1-8.

Saxton, J. (2007). « The diversity of veterinary homeopathy », *Homeopathy*, vol. 96, n°1, p. 3.

Setbon, M., Raude, J., Fischler, C., Flahault, A. (2005). « Risk Perception of the “Mad Cow Disease” in France: Determinants and Consequences », *Risk Analysis*, vol. 25, n°4, pp. 813-826.

Sévigny, O. (1998). *Les soins homéopathiques. Enjeux thérapeutiques et sociaux*. Paris. L'Harmattan.

Sharma, U. (1995). *Complementary Medicine Today: Practitioners and Patients*. Londres, Routledge, 2ème édition.

Stapleton, P. (2016). « From Mad Cows to GMOs: The Side Effects of Modernization », *European Journal of Risk Regulation*, vol. 7, n°3, pp. 517-531.

Staudt, D. (1998). « The Role of Laymen in the History of German Homeopathy », in *Culture, Knowledge and Healing. Historical Perspectives of Homeopathic Medicine in Europe and North America*, Jütte, R., Risse, G. B., Woodward, J. (dir.), Sheffield, European Association for the History of Medicine and Health Publications, pp. 199-215.

Stolberg, M. (2006). « Inventing the randomized double-blind trial: the Nuremberg salt test of 1835 », *Journal of the royal society of medicine*, vol. 99, pp. 642-643.

Strøby Jensen, C., Beck Nielsen, S., Fynbo, L. (2018). *Risking Antimicrobial Resistance. A collection of one-health studies of antibiotics and its social and health consequences*. Cham, Palgrave MacMillan.

Surdez, M. (2023). « A sociological look beyond the surface of the national action plans against AMR: How state professionals adjust to global governance », in *Steering Against Superbugs. The Global Governance of Antimicrobial Resistance*, Rubin, O., Baekkeskov, E., Munkholm, L. (dir.), Oxford, Oxford University Press, pp. 125-137.

Surdez, M. (2020). « From Global Problem Framing to Local Policy Implementation: Swiss Bureaucrats and the Antibiotic resistance issue », in *Globalization Issues. How Claims, Frames, and Problems Cross Borders*, Neveu, E. & Surdez, M. (dir.), Cham, Palgrave Macmillan, pp. 211-230.

Surdez, M. (2009). « Les bouleversements de la profession vétérinaire. Lorsque la recherche d'une nouvelle légitimité sociale coïncide avec l'arrivée des femmes », *Revue d'études en agriculture et environnement*, vol. 90, n°4, pp. 473-498.

Surdez, M., Debons, J., Piquerez, L. (2018). « 'De la fourche à la fourchette' : une recomposition des territoires d'activité chez les professionnels suisses du contrôle sanitaire des aliments? », *Sociologies, Revue de l'Association internationale des sociologues de langue française*, <http://journals.openedition.org/sociologies/9013>.

Surdez, M., Piquerez, L., Debons, J. (2020). « Les professionnels du contrôle sanitaire des aliments face à l'antibiorésistance. Un problème susceptible de modifier leurs conceptions et leur travail ? », in *Quand l'alimentation se fait politiques(s)*, Fouilleux, E. & Michel, L. (dir.), Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 161-177.

Surdez, M., Piquerez, L., Hobeika, A. (2020a). « Torn between responsibility and loyalty: how the veterinarian profession designs antibiotic resistance policies that shake its foundations », *Review of Agricultural, Food and Environmental Studies*, vol. 102, n°2, pp. 191-211.

Taillefer, A. (2009). *Impact médical et social de la consultation en médecine homéopathique chez les mères : une question de paradigme*. Mémoire en sociologie, Université du Québec (Montréal).

Tarrow, S. (1994). *Power in Movement. Social Movements, Collective Action and Politics*. Cambridge, Cambridge University Press.

Tonelli, M. & Callahan, T. (2001). « Why Alternative Medicine Cannot Be Evidence-based », *Academic Medicine*, vol. 76, n°12, pp. 1213-1220.

Tovey, P., Easthope, G., Adams, J. (2004). *The Mainstream of Complementary and Alternative Medicine*. London/NYC, Routledge.

Traverso, D. (1993). « La pratique médicale alternative : l'expérience de l'homéopathie et de l'acupuncture », *Sociologie du travail*, n°2, pp. 181-198.

Ughetto, P. & Combes, M-C. (2008). « Travail et organisation dans les associations : un autre regard sur la professionnalisation », halshs-00369805.

Urquiza-Haas, N. & Cloatre, E. (2021). « The Challenge of 'Evidence': Research and the Regulation of Traditional and Non-Conventional Medicines », in *The Cambridge Handbook of*

Health Research Regulation, Graeme, L., Dove, E., Ganguli-Mitra, A., McMillan, C., Postan, E., Sethi, N., Sorbie, A. (dir.), Cambridge (UK), Cambridge University Press, pp. 296-305.

Vandewall, C. (2003). *L'homéopathie et ses principes en médecine vétérinaire, applications en clientèle canine*. Thèse en médecine vétérinaire, Ecole nationale vétérinaire d'Alfort.

Vandeweerd, J-M., Kirschvink, N., Clegg, P., Vandenput, S., Gustin, P., Saegerman, C. (2012). « Is evidence-based medicine so evident in veterinary research and practice? History, obstacles and perspectives », *The Veterinary Journal*, vol. 191, n°1, pp. 28-34.

Viet, V. (2015). « Et Samuel Hahnemann inventa l'homéopathie. La longue histoire d'une médecine alternative, Olivier Faure, Aubier, Collection historique, 2015 », *Revue française des affaires sociales*, n°4, pp. 149-154.

Whiting, M., May, S. A., Saks, M. (2020). « Social Closure and Veterinary Professionalization in Britain: A Self-Interested or Public Interested Endeavour? », *Professions and Professionalism*, vol. 10, n°1.

Wittern, R. (1992). « Le développement de l'homéopathie en Allemagne au XIXe siècle », in *Praticiens, Patients et Militants de l'Homéopathie (1800-1940)*, Faure, O. (dir.), Lyon, Presses Universitaires de Lyon, pp. 33-58.

Wittorski, R. (2009). « A propos de la professionnalisation », in *Encyclopédie de la formation*, Barbier, J-M., Bourgeois, E., Chapelle, G., Ruano-Borbalan, J-C. (dir.), Paris, PUF, pp. 781-792.

Wolpe, P. R. (1994). « The dynamics of heresy in a profession », *Social Science and Medicine*, vol. 39, n°9, pp. 1133-1148.

Woods, A. (2013). « From practical men to scientific experts: British veterinary surgeons and the development of government scientific expertise, C. 1878-1919 », *Sciences History Publications Ltd*, vol. 51, n°4, pp. 457-480.

Woods, A. (2012). « Is Prevention Better than Cure? The Rise and Fall of Veterinary Preventive Medicine, c.1950-1980 », *Social History of Medicine*, vol. 26, n°1, pp. 113-131.

Woods, A. (2011). « A historical synopsis of farm animal disease and public policy in twentieth century Britain », *Philosophical Transactions of the Royal Society*, vol. 366, n°1573, pp. 1943-1954.

Woods, A. & Bresalier, M. (2014). « One health, many histories », *Veterinary Record*, vol. 174, n°26, pp. 650-654.

Woods, A., Bresalier, M., Cassidy, A. M., Mason Dentinger, R. (2017). *One Health and its Histories: Animals and the Shaping of Modern Medicine*. Manchester, Palgrave Macmillan.

Rapports

Académie vétérinaire de France (2021). *Rapport de l'académie vétérinaire de France sur l'homéopathie vétérinaire.*

Agridea & FIBL (2008). *Fiche technique. La santé des mamelles dans les fermes laitières*, pp-1-12.

ANSES (2019). *Suivi des ventes de médicaments vétérinaires contenant des antibiotiques en France en 2019.*

ARCH-Vet (2019). *Rapport sur les ventes d'antibiotiques et l'antibiorésistance en médecine vétérinaire en Suisse.*

Interpharma (2019). *Santé publique en Suisse.*

Lowe, P. (2009). *Unlocking Potential: A Report on Veterinary Expertise in Food Animal Production. A Report to the Vets and Veterinary Services Steering Group.* Londres, Report to Department for Environment, Food and Rural Affairs.

Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt (2017-2021). *EcoAntibio2. Plan national de réduction des risques d'antibiorésistance en médecine vétérinaire.*

Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt (2012-2017). *EcoAntibio. Réduire l'utilisation des antibiotiques vétérinaires.*

OFSP (2022). *Vétérinaires 2021*, Registre des professions médicales.

OFSP (2014). *Stratégie nationale contre la résistance aux antibiotiques (StAR)*, Berne.

Observatoire national démographique de la profession vétérinaire (2022). *Atlas démographique de la profession vétérinaire.*

Observatoire national démographique de la profession vétérinaire (2021). *Atlas démographique de la profession vétérinaire.*

Observatoire national démographique de la profession vétérinaire (2020). *Atlas démographique de la profession vétérinaire.*

Observatoire national démographique de la profession vétérinaire (2019). *Atlas démographique de la profession vétérinaire.*

Observatoire national démographique de la profession vétérinaire (2017). *Atlas démographique de la profession vétérinaire.*

Parlement européen, A4-0075, Commission de l'environnement, de la santé publique et de la protection des consommateurs (1997). *Rapport sur le statut des médecines non conventionnelles.*

STAR (2020). *Fiche d'information. Rapport suisse sur la résistance aux antibiotiques 2020.*

SVS (2022). *Rapport annuel 2022.*

SVS (2018). *Rapport annuel 2018.*

SVS (2010). *Rapport annuel 2010.*

SVS (2009). *Rapport annuel 2009.*

Sites internet

ANSES. *Suivi des ventes d'antibiotiques vétérinaires*, <https://www.anses.fr/fr/content/suivi-des-ventes-dantibiotiques-v%C3%A9t%C3%A9rinaires>, [consulté le 12/01/2021].

ANSES. *Antibiorésistance en santé animale : l'exposition des animaux aux antibiotiques continue de diminuer en 2016*, <https://www.anses.fr/fr/content/antibior%C3%A9sistance-en-sant%C3%A9-animale-l%E2%80%99exposition-des-animaux-aux-antibiotiques-continue-de-0>, [consulté le 20/02/2018].

BioActualités (26/08/2019). *Les premiers résultats du projet Kometian font l'objet d'une publication scientifique*, <https://www.bioactualites.ch/actualites/nouvelle/les-premiers-resultats-du-projet-kometian-font-lobjet-dune-publicationscientifique-8-2019.html>, [consulté le 24/09/2019].

Groupe d'Interventions et d'Entraide Zone Verte. *Zone Verte*, <https://www.giezoneverte.com/zone-verte.htm>, [consulté le 06/07/2023].

HoméoFrance. *HoméoFrance soutient les vétérinaires homéopathes de France*, <https://www.homeofrance.fr/homeofrance/declaration-d-homeofrance>, [consulté le 12/06/2023].

IPSOS (09/11/2018). *L'homéopathie plébiscitée par les français*, <https://www.ipsos.com/fr-fr/lhomeopathie-plebiscitee-par-les-francais>, [consulté le 12/01/2019].

Le Figaro (18/03/2018). *L'appel de 124 professionnels de la santé contre les « médecines alternatives »*, <https://sante.lefigaro.fr/article/l-appel-de-124-professionnels-de-la-sante-contre-les-medecines-alternatives-/>, [consulté le 20/03/2018].

Organisation Mondiale de la Santé (OMS) (2006). *Constitution de l'organisation mondiale de la santé. Quarante-cinquième édition*, https://www.who.int/who_constitution.fr, [consulté le 18/06/2023].

Sackmann, W. (18/12/2013). *Médecine vétérinaire. Dictionnaire historique de la Suisse*, <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/024474/2013-12-18/>, [consulté le 19/11/2021].

Zétérinaires. *Zétérinaires ?*, <https://www.zeterinaires.fr/nofakemed/zeterinaires/>, [consulté le 18/07/2023].

ANNEXES

ANNEXE 1 : PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES ENQUETE·E·S HOMEOPATHES SUISSES

| Parcours professionnels | | | | | | | | |
|--------------------------------|-------------|---------------|---------------------------------------|---------------------------------------|----------------------------|--|---|---------------------------|
| Enquêtés | Sexe | Statut | Année du diplôme conventionnel | Année du diplôme homéopathique | Ecole d'homéopathie | Spécialité cabinet | Autres pratiques | Puristes/ Pluriels |
| VetR1 (43 ans) | F | Libéral | 2001 | 2006 | ESRHU | Chevaux+ bovins | Phytothérapie | Pluriel |
| VetR2 (70 ans) | H | Libéral | 1985 | 1989 | ESRHU | Nouveaux animaux de compagnie | Alimentation | Pluriel |
| VetR3 (59 ans) | F | Libéral | 1984 | 1994 | SHI | Gros et petits animaux+ médecine humaine | Comportement | Puriste |
| VetR4 (58 ans) | H | Libéral | 1989 | 1989 | ESRHU, SSMH | Petits animaux | Comportement, sangsues, pierres chaudes | Pluriel |
| VetR5 (39 ans) | F | Employée | 2005 | 2010 | ESRHU | Bovins+ Chevaux | Non | Pluriel |

| | | | | | | | | |
|----------------------------|---|---------------------------------|------|-------|-------------------------------|--------------------------|-----------------------------|---------|
| VetR6 (61 ans) | F | Employée | 1982 | 1990 | SSMH, SHI | Petits animaux | Non | Pluriel |
| VetR7 (66 ans) | H | Libéral + employé administratif | 1977 | Aucun | Aucune école | Petits animaux | Acupuncture, phytothérapie | Pluriel |
| VetR8 (66 ans) | H | Libéral | 1975 | 2002 | INHF | Petits animaux+ Bovins | Non | Pluriel |
| VetR9 (52 ans) | F | Libéral | 1996 | 2005 | SHI, SSMH | Petits animaux + chevaux | Comportement | Puriste |
| VetR10 (57 ans) | F | Libéral | 1985 | 1985 | SSMH | Homéopathie humaine | Non | Puriste |
| VetR11 (68 ans) | H | Libéral | 1976 | Aucun | Aucune école | Bovins+ Chevaux | Non | Pluriel |
| VetR12 (59 ans) | F | Libéral | 1985 | Aucun | Aucune école | Petits animaux+ bovins | Phytothérapie, Biorésonance | Pluriel |
| VetR13 (47 ans) | F | Libéral | 1997 | 2017 | Centre liégeois d'homéopathie | Petits animaux | Aromathérapie | Puriste |

| | | | | | | | | |
|---|---|-----------|------|-------|----------------------|--|---|---------|
| VetR14 (63 ans) | F | Libéral | 1979 | 1995 | Formation à Paris | Petits animaux | Phytothérapie, ostéopathie, aromathérapie | Pluriel |
| VetR15 (72 ans) | F | Libéral | 1976 | 1997 | ESRHU | Mixte | Non | Pluriel |
| VetR16 (56 ans) | H | Libéral | 1991 | Aucun | Aucune école | Mixte | Non | Pluriel |
| VetR17 (58 ans) | H | Chercheur | 1997 | Aucun | Aucune école | | Non | Puriste |
| MedR18 (45 ans) | H | Libéral | 2006 | 2008 | ESRHU | Médecine humaine | Non | Puriste |
| VetB1⁸⁷ (69 ans) | H | Libéral | 1975 | Aucun | Aucune école | Petits animaux+ Bovins+ Chevaux | Non | Puriste |
| VetR19⁸⁸ (45 ans) | F | Libéral | 2000 | Aucun | Aucune école | Petits animaux | Ostéopathie | |

⁸⁷ Nous incluons dans ce tableau les caractéristiques d'un enquêté belge, le seul de notre échantillon.

⁸⁸ Il s'agit d'une vétérinaire ostéopathe qui n'a jamais pratiqué l'homéopathie. Responsable du sponsoring pour Camvet, nous l'avons rencontrée pour mieux saisir le fonctionnement de cette association.

Données socio-démographiques

| Enquêtés | Situation familiale | Nombre enfants | Profession conjoint | Profession père | Profession mère | Profession enfant 1 | Profession enfant 2 | Profession enfant 3 | Profession enfant 4 |
|---------------------------|---------------------|----------------|------------------------|-----------------------|-----------------|------------------------------------|---------------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|
| VetR1 (43 ans) | Mariée | 2 | Sculpteur | Economiste | Mère au foyer | Enfant en bas âge | Enfant en bas âge | | |
| VetR2 (70 ans) | Marié | 2 | Assistante vétérinaire | Ingénieur électricien | Mère au foyer | Etudiante (doctorat en droit) | Etudiante (doctorat en neurosciences) | | |
| VetR3 (59 ans) | En couple | 0 | Chirurgien | Paysan | Paysanne | | | | |
| VetR4 (58 ans) | Divorcé | 3 | 999 ⁸⁹ | Paysan | Paysanne | Architecte | Professeur HEP | | |
| VetR5 (39 ans) | En couple | 2 | Professeur | RH | Mère au foyer | Enfant en bas âge | Enfant en bas âge | | |
| VetR6 (61 ans) | Veuve | 2 | Ingénieur forestier | Consul | Mère au foyer | Etudes des biomédecine | Gardiennne d'animaux | | |
| VetR7 (66 ans) | En couple | 4 | Vétérinaire | Pasteur | Enseignante | Spécialiste en sciences forensique | Etudiante (domaine non mentionné) | Etudiante (domaine non mentionné) | Etudiante (domaine non mentionné) |

⁸⁹ Donnée manquante

| | | | | | | | | | |
|----------------------------|-------------|---|------------------------------|--------------------------------------|------------------------------|---------------------|--------------------|-----------------------------|---------------------------------|
| VetR8 (66 ans) | En couple | 1 | Fonctionnaire | Ouvrier | Ouvrière | Secrétaire | | | |
| VetR9 (52 ans) | Mariée | 0 | Chimiste | Graphiste | Journaliste | | | | |
| VetR10 (57 ans) | Mariée | 0 | Homéopathe | Concierge | Secrétaire | | | | |
| VetR11 (68 ans) | Divorcé | 2 | Professeur de gymnastique | Gendarme | Infirmière | Cuisinier | Avocate | | |
| VetR12 (59 ans) | En couple | 1 | Paysan | Mécanicien | Vendeuse | Etudiante | | | |
| VetR13 (47 ans) | Mariée | 2 | Vétérinaire homéopathe | Physicien | Artiste | Etudiant | Etudiante au lycée | | |
| VetR14 (63 ans) | Séparée | 4 | Vétérinaire | Berger | Mère au foyer | Médecin généraliste | Pédiatre | Etudiante (école hôtelière) | Etudiante (master architecture) |
| VetR15 (72 ans) | Célibataire | 0 | Pas de conjoint | Sertisseur | Mère au foyer | | | | |
| VetR16 (56 ans) | Marié | 1 | Enseignante (école primaire) | Militaire dans la garde des finances | Enseignante (école primaire) | Etudiante en droit | | | |

| | | | | | | | | | |
|----------------------------|-----------|---|-------------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|--|------------------------|-----------------------------------|--|
| VetR17 (58 ans) | En couple | 3 | Enseignante (école primaire) | Douanier | Mère au foyer | Etudiante (médecines naturelles) | Banquier | Etudiant au lycée | |
| MedR18 (45 ans) | Marié | 3 | Educatrice spécialisée | Médecin homéopathe | Secrétaire | Etudiante au lycée | Etudiant au collège | Etudiant à l'école primaire | |
| VetB1 (69 ans) | Marié | 3 | Assistante vétérinaire | Chef mécanicien | Garde malade | Institutrice | Fleuriste | Architecte | |
| VetR19 (45 ans) | Mariée | 3 | Ostéopathe (médecine humaine) | Enseignant dans la musique | Enseignant (école primaire) | Etudiant au lycée | Etudiant au collège | Etudiant au collège | |

ANNEXE 2 : PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES ENQUETES HOMEOPATHES FRANÇAIS

| Parcours professionnels | | | | | | | | |
|--------------------------------|-------------|---------------|---------------------------------------|---------------------------------------|----------------------------|---------------------------|---|--------------------------|
| Enquêtés | Sexe | Statut | Année du diplôme conventionnel | Année du diplôme homéopathique | Ecole d'homéopathie | Spécialité cabinet | Autres pratiques | Puristes/Pluriels |
| VetF1 (59 ans) | H | Libéral | 1982 | Aucun | Aucune | Mixte | Nutrition+ostéopathie | Pluriel |
| VetF2 (68 ans) | H | Libéral | 1975 | 1997 | CLH | Gros animaux | Aucune | Puriste |
| VetF3 (66 ans) | H | Libéral | 1978 | Aucun | Aucune | Mixte | Ostéopathie Kinésiothérapie Acupuncture | Puriste |
| VetF4 (67 ans) | H | Libéral | 1978 | Aucun | Aucune | Mixte | Homéopathie collective | Pluriel |
| VetF5 (58 ans) | H | Libéral | 1983 | Aucun | CLH | Gros animaux | Aromathérapie | Puriste |

| | | | | | | | | |
|----------------------------|---|---|------|-------|--|-------------------|---------------------------------|---------|
| VetF6 (78 ans) | F | Libéral | 1965 | 1976 | Fondation Cornelius Celsus (Lausanne) | Mixte | Aucune | Pluriel |
| VetF7 (52 ans) | F | Employée | 1991 | 1992 | CLH | Petits animaux | Naturopathie Phytothérapie | Pluriel |
| VetF8 (69 ans) | H | Conseiller en santé naturelle en élevage | 1974 | Aucun | Aucune | Mixte | Phytothérapie+ Aromathérapie | Pluriel |
| VetF9 (46 ans) | F | Libéral | 1996 | 2000 | Ecole d'homéopathie de Midi- Pyrénées | Mixte | Ostéopathie | Puriste |
| VetF10 (63 ans) | H | Libéral | 1976 | 1980 | Ecole d'homéopathie Auvergne- Rhône-Alpes | Mixte | Aromathérapie | Pluriel |
| VetF11 (53 ans) | H | Libéral | 1990 | 1990 | CLH | Mixte | Ostéopathie | Pluriel |

| | | | | | | | | |
|----------------------------|---|---------|------|-------|--------|-------|-------------------------------|---------|
| VetF12 (82 ans) | H | Libéral | 1963 | 1972 | Boiron | Mixte | Isothérapie | Puriste |
| VetF13 (84 ans) | H | Libéral | 1960 | Aucun | Aucune | Mixte | Ostéopathie cranio- sacrée | Puriste |

Données socio-démographiques

| Enquêtés | Situation familiale | Nombre enfants | Profession conjoint | Profession. père | Profession mère | Profession enfant 1 | Profession Enfant 2 | Profession enfant 3 | Profession. enfant 4 | Profession enfant 5 et 6 |
|---------------------------|--------------------------------|---------------------------|--|-----------------------------|--|--|--------------------------------|--------------------------------|---------------------------------|---|
| VetF1 (59 ans) | En couple | 3 | Somathé- peute | Professeur des écoles | Professeure de sciences naturelles | Electricien employé | Electricien employé | Fil-de-fériste | | |
| VetF2 (68 ans) | Marié | 1 | Vétérinaire homéopathe | Architecte | Professeure de couture | Artiste | | | | |
| VetF3 (66 ans) | Divorcé (2x) | 4 | Infirmière+ monitrice d'auto-école | Ingénieur central | Mécano- graphe | Cheffe de projet (France Télécom) | Réflexo- thérapeute | Acupuncteur | Marchand de voitures | |

| | | | | | | | | | | |
|---------------------------|----------|---|---------------------------------------|------------------------|-------------------------------|--|--|------------------------|---|--|
| VetF4 (67 ans) | Marié | 3 | Infirmière- puéricultrice | Paysan | Paysan | Formateur (maison familiale) | Pas de travail | Formateur sportif | | |
| VetF5 (58 ans) | Marié | 4 | Professeure au conserva- toire | Conseiller agricole | Secrétaire | Chercheur en physique | Musicien professionnel | Etudiante (anglais) | Musicienne profession- nelle | |
| VetF6 (78 ans) | Divorcée | 2 | Vétérinaire | Juriste | Médecin (mère au foyer) | Professeur d'anglais (Lycée agricole) | Kynésiologue | | | |
| VetF7 (52 ans) | Divorcée | 2 | Vétérinaire homéopathe | Transporte ur | Sans profession | Etudiante en médecine | Etudes (ingénieur aéronautique) | | | |
| VetF8 (69 ans) | Marié | 6 | Professeure de soutien scolaire | Employé à la Sécu | Mère au foyer | Bûcheron | Organisateur d'ateliers vidéos pour handicapés | Employée Gentiana | Professeure d'histoire géographie | Employée dans une salle d'escalade + saisonnier |
| VetF9 (46 ans) | Divorcée | 2 | Eleveur | Employé à la banque | Secrétaire | Etudiante | Etudiante | | | |

| | | | | | | | | | | |
|----------------------------|---------------|---|---|---------------------------------------|-------------------------------|------------------------------------|---------------------------------|--|---------------------------------------|---------|
| VetF10 (63 ans) | Marié | 4 | Infirmière | Rédacteur en chef des Guides Michelin | Vendeuse de vêtements | Travailleur humanitaire | Tatoueur | Responsable du service Arbre de la ville | Ingénieur informaticien | |
| VetF11 (53 ans) | Marié | 2 | Directrice d'une crèche (ancienne élèveuse de chèvre) | Cadre sup à la Poste | Comptable et agent immobilier | Etudiante en médecine | Etudes (ingénieur aéronautique) | | | |
| VetF12 (82 ans) | Marié | 3 | Infirmière | Ingénieur (domaine de l'équipement) | Mère au foyer | Prof de français (Rome)+ écrivaine | Ebéniste+ chambre d'hôtes | Guide naturaliste (Espagne) | | |
| VetF13 (84 ans) | Marié et veuf | 5 | Institutrice | Professeur d'allemand | Professeure d'allemand | Employé aux impôts | Ecrivain | Principale adjointe | Employé dans le privé (import/export) | Pasteur |

ANNEXE 3 : PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES VETERINAIRES D'ETAT EN SUISSE

| Parcours professionnels | | | | | | |
|--------------------------------|-------------|-------------------------|------------------------------------|----------------------------|-----------------------------------|---|
| Enquêtés | Sexe | Année du diplôme | Nombre d'années en pratique | Engagement à l'Etat | Engagement à l'Etat actuel | Formations en homéopathie (cursus universitaire) |
| Svet1 (39 ans) | F | 2000 | 0 | 2007 | 2015 | Non |
| Svet2 (45 ans) | H | 1999 | 0 | 2007 | 2014 | Non |
| Svet3 (58 ans) | F | 1984 | 2 | 1998 | 1998 | Non |
| Svet4 (56 ans) | F | 1985 | 0 | 1988 | 1995 | Non |
| Svet5 (61 ans) | F | 1981 | 2 | 1982 | 2007 | Non |
| Svet6 (56 ans) | H | 1984 | 3 | 1993 | 2014 | Non |
| Svet7 (59 ans) | F | 1982 | 0 | 2005 | 2012 | Non |
| Svet8 (64 ans) | H | 1976 | 1 | 1983 | 2011 | Non |

| | | | | | | |
|----------------------------|---|------|---|------|------|-----|
| Svet9 (58 ans) | H | 1983 | 0 | 1983 | 2005 | Oui |
| Svet10 (53 ans) | F | 1986 | 1 | 1992 | 2010 | Non |
| Svet11 (62 ans) | H | 1980 | 0 | 1996 | 1996 | Non |
| Svet12 (37 ans) | F | 2003 | 1 | 2007 | 2012 | Oui |
| Svet13 (59 ans) | H | 1981 | 2 | 1983 | 1983 | Non |
| Svet14 (42 ans) | H | 2001 | 2 | 2010 | 2016 | Non |
| Svet15 (47 ans) | F | 1995 | 0 | 1998 | 2010 | Non |
| Svet16 (38 ans) | F | 2006 | 8 | 2015 | 2015 | Non |
| Svet17 (60 ans) | F | 1983 | 1 | 1994 | 998 | Non |
| Svet18 (39 ans) | F | 2000 | 0 | 2006 | 2006 | Oui |
| Svet19 (33 ans) | F | 2010 | 2 | 2014 | 2014 | Non |
| Svet20 (53 ans) | F | 1989 | 2 | 1998 | 2013 | Non |

| | | | | | | |
|----------------------------|---|------|---|------|------|-----|
| Svet21 (60 ans) | H | 1982 | 1 | 2000 | 2000 | Non |
| Svet22 (42 ans) | H | 2005 | 1 | 2007 | 2015 | Non |
| SVet23 (32 ans) | H | 2010 | 1 | 2011 | 2012 | Non |

ANNEXE 4 : PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES VETERINAIRES D'ETAT EN FRANCE

| Parcours professionnels | | | | | | |
|--------------------------------|-------------|-------------------------|------------------------------------|----------------------------|-----------------------------------|---|
| Enquêtés | Sexe | Année du diplôme | Nombre d'années en pratique | Engagement à l'Etat | Engagement à l'Etat actuel | Formations en homéopathie (cursus universitaire) |
| Fvet1 (62 ans) | H | 1979 | 3 | 1982 | 2012 | Oui |
| Fvet2 (55 ans) | F | 1985 | 16 | 2002 | 2016 | Oui |
| Fvet3 (53 ans) | H | 1988 | 2 | 1991 | 2016 | Non |
| Fvet4 (52 ans) | F | 1988 | 0 | 1989 | 2016 | Non |
| Fvet5 (56 ans) | F | 1990 | 10 | 2001 | 2006 | Oui |
| Fvet6 (51 ans) | H | 1989 | 0 | 1996 | 2015 | Non |
| Fvet7 (52 ans) | F | 1989 | 6 | 1995 | 2010 | Non |

| | | | | | | |
|---------------------------|---|------|----|------|------|-----|
| Fvet8 (60 ans) | H | 1983 | 27 | 1989 | 2016 | Oui |
| Fvet9 (59 ans) | H | 1984 | 2 | 1987 | 2015 | Non |

ANNEXE 5

Guide d'entretien pour les vétérinaires homéopathes suisses

A. Activité actuelle

| | |
|---|--|
| Depuis quand travaillez-vous au sein de ce cabinet ? | <p><i>-Est-ce votre cabinet ? Ou êtes-vous employé(e) ? (si employé(e), pensez-vous ouvrir un jour votre propre cabinet ?)</i></p> <p><i>-Combien de vétérinaires y travaillent ?</i></p> <p><i>-Y a-t-il d'autres vétérinaires homéopathes ?</i></p> <p><i>-Y a-t-il d'autres vétérinaires qui pratiquent les médecines complémentaires et alternatives ?</i></p> |
| Pouvez-vous m'expliquer en quoi consiste votre métier ? | <p><i>-Soins sur petits animaux ? Animaux de rente ? Les deux ?</i></p> <p><i>-Quel est la part des soins sur les petits animaux et sur les animaux de rente ? Spécialisation au sein de cette catégorie, vaches, chevaux ?</i></p> <p><i>-Spécialisation autre que l'homéopathie (orthopédie, chirurgie, oncologie) ?</i></p> <p><i>-Effectuez-vous des déplacements dans les fermes ?</i></p> <p><i>-Faites-vous des suivis d'élevages ?</i></p> |
| Ou avez-vous exercé votre métier avant ? | <p><i>-Avez-vous toujours travaillé en indépendant(e) ? en tant qu'employé(e) ?</i></p> <p><i>-Sur quels animaux travailliez-vous ?</i></p> <p><i>-Avez-vous exercé en tant que vétérinaire praticien(ne) conventionnel(le) ? Si oui, combien d'années ?</i></p> |

B. Le « choix » (ou plutôt les étapes) de devenir vétérinaire homéopathe (conversion, tournant, cumul, etc...)

| | |
|--|--|
| <p>Qu'est-ce qui vous a incité à vous tourner vers l'homéopathie dans votre métier ?</p> | <p><i>-Est-ce que vous avez vécu une expérience qui vous a conduit(e) à opter pour l'homéopathie ?</i></p> <p><i>-Saviez-vous dès vos études que vous vouliez vous orienter vers l'homéopathie en santé animale ? Et est-ce que justement, on vous en parlait pendant vos études ? En bien ou en mal ?</i></p> <p><i>-Est-ce que depuis l'enfance, vous avez été familiarisé(e) à ces pratiques alternatives ? Si oui, comment ?</i></p> |
| <p>Depuis combien d'années pratiquez-vous l'homéopathie ?</p> | <p><i>-Comment vous êtes-vous formé(e)s (collègues, sur le tas, laboratoires pharmaceutiques) ? Quelles écoles avez-vous fréquentées ? Obtention de quel diplôme ?</i></p> <p><i>-Suivez-vous régulièrement des formations ? Si oui, formations courtes, longues ? Où ? Combien de fois par an ? Cela vous semble-t-il nécessaire ?</i></p> <p><i>-Avez-vous effectué d'autres formations en plus de l'homéopathie ?</i></p> <p><i>-Lisez-vous des recherches à ce sujet ?</i></p> |
| <p>Considérez-vous cette orientation vers l'homéopathie comme une « conversion professionnelle » ou plutôt comme un « complément » à votre formation de base ?</p> | <p><i>-Quel sens donnez-vous à cette orientation ?</i></p> <p><i>-A l'heure actuelle, avez-vous conservé la même motivation et le même engagement qu'au départ ?</i></p> <p><i>-Si c'était à refaire, le referiez-vous ?</i></p> |
| <p>Quelle est, selon vous, la spécificité du travail d'un vétérinaire homéopathe par rapport à un vétérinaire conventionnel ?</p> | <p><i>-Utilisez-vous l'homéopathie pour toutes vos interventions ? Ou sur des infections plus spécifiques ? (cas de la mammite)</i></p> |

| | |
|---|--|
| <p>Concrètement, quels sont les principaux changements que vous remarquez en soignant les animaux par l'homéopathie ?</p> | <p><i>-Constatez-vous de meilleurs résultats ? Des changements de comportements ?</i></p> <p><i>-Est-ce plus contraignant de soigner par l'homéopathie que par la médecine conventionnelle ? Si oui, en quoi est-ce plus contraignant ? (demande de plus de temps, moins de revenu, etc.)</i></p> <p><i>-Avez-vous recours encore à la médecine conventionnelle ? Si oui, dans quel cas ? Quel en est à peu près la part ? Et comment expliquez-vous que l'homéopathie ne suffise pas ?</i></p> |
| <p>On sait que la moitié de la rémunération des vétérinaires reposent sur la vente des antibiotiques. Comment cela se passe pour vous ?</p> | <p><i>-Rémunération satisfaisante ?</i></p> <p><i>-Complément par des formations, des conférences ?</i></p> <p><i>-Le recours à la médecine conventionnelle est nécessaire pour gonfler votre revenu ?</i></p> |
| <p>A propos de vos clients, sont-ils déjà convaincus lorsqu'ils viennent soigner leurs animaux ou paraissent-ils sceptiques ?</p> | <p><i>-Comment avez-vous construit votre clientèle ?</i></p> <p><i>-Comment se caractérise votre clientèle ?</i></p> <p><i>-Parmi les agriculteurs, eux sont-ils déjà convaincus ?</i></p> <p><i>-Devez-vous encore convaincre certains de vos clients ? Si oui, de quelle manière ?</i></p> <p><i>-Donnez-vous des formations ? Des conférences ?</i></p> <p><i>-Souvent, on nous dit que les agriculteurs veulent des médicaments efficaces tout de suite et que c'est pour cela que les vétérinaires en donnent beaucoup.</i></p> <p><i>Qu'en pensez-vous ?</i></p> |

| | |
|---|---|
| <p>Vous sentez-vous reconnu professionnellement par les autres vétérinaires conventionnels ?</p> | <p><i>-Si oui, comment ? (diplômes, résultats significatifs, etc)</i></p> <p><i>-Si non, pourquoi ?</i></p> <p><i>-Quels sont vos rapports avec eux ? (aucunes tensions, difficile, incompréhension, etc.)</i></p> <p><i>-Collaborez-vous avec eux ? Si oui, dans quelles circonstances ?</i></p> |
| <p>Quel sont vos rapports avec les vétérinaires d'Etat ?</p> | <p><i>-Connaissez-vous le SCAV, l'OSAV, l'OFSP ? Dans quelle circonstance ?</i></p> <p><i>-Recevez-vous des directives à suivre, des mises en garde ?</i></p> <p><i>-Quelle est votre point de vue par rapport à ces vétérinaires qui travaillent dans l'administration ?</i></p> <p><i>-Ressez-vous une certaine reconnaissance de leur part ? Vous sentez-vous surveillé(e) ?</i></p> |
| <p>Comment définiriez-vous les « médecines complémentaires et alternatives » ?</p> | <p><i>-Ce terme est-il adéquat à vos pratiques ?</i></p> |
| <p>Pensez-vous que l'homéopathie est suffisamment reconnue de nos jours ?</p> | |
| <p>On peut supposer que vous-même êtes consommateur(rice) d'homéopathie, est-ce bien le cas ?</p> | <p><i>-Comment en êtes-vous venu(e) à utiliser l'homéopathie ?</i></p> <p><i>-Est-ce que ce sont vos expériences dans le cadre de votre métier qui vous ont incité(e) à utiliser cette méthode alternative dans votre vie personnelle ou inversement ?</i></p> |

C. La problématique de l'antibiorésistance

| | |
|---|--|
| <p>Un plan d'antibiorésistance est mis en place depuis un certain temps (StAR) et un programme national de recherche a été lancé au début de cette année (PNR72).</p> | <p><i>-Pensez-vous que la Suisse a un certain retard par rapport à d'autres pays ?</i></p> |
|---|--|

| | |
|---|---|
| <p>Etes-vous surpris(e) de l'ampleur que prend cette question ?</p> | |
| <p>Dans son rapport, la StAR préconise une meilleure hygiène et davantage de mesures de prévention. Toutefois, elle considère les pratiques complémentaires et alternatives comme « lacunaires » voir « inexistantes » pour reprendre les termes mentionnés. Cela vous semble-t-il justifié ?</p> | <p><i>-Est-ce qu'à votre échelle, vous ressentez cette inefficacité ?</i></p> <p><i>-Au contraire, est-ce qu'à votre niveau, vous avez le sentiment de jouer un rôle dans l'amélioration de la santé animale ?</i></p> |
| <p>Est-ce une de vos missions de lutter contre la résistance aux antibiotiques ?</p> | <p><i>-Est-ce un problème prioritaire pour vous ?</i></p> <p><i>-Lorsque vous prescrivez des antibiotiques, réalisez-vous à chaque fois un antibiogramme ? Pensez-vous que cela est pertinent ? Si non, pourquoi ? (coût trop excessif ?, perte de temps ?, etc.)</i></p> <p><i>-Devez-vous remplir des formulaires pour indiquer le nombre d'antibiotiques prescrits. Si oui, comment cela fonctionne-t-il ?</i></p> <p><i>-Face à la nouvelle loi sur les médicaments. Quelle est votre position face à cela ? La trouvez-vous utile ?</i></p> <p><i>-Avez-vous déjà été contrôlé par les services vétérinaires ?</i></p> |
| <p>La médecine vétérinaire semble plus difficile à contrôler que la médecine humaine ; à mettre en place un dispositif de surveillance.</p> | <p><i>-Pouvez-vous nous expliquer de votre point de vue les raisons ?</i></p> <p><i>-Selon vous, le découplage vente–prescription est-elle une mesure qui serait bonne ? A quelles conditions ?</i></p> <p><i>-Comment pensez-vous qu'il faut sensibiliser les vétérinaires de manière générale à ce problème ?</i></p> <p><i>-Est-il envisageable qu'en Suisse on arrive à faire que les vétérinaires ne puissent plus</i></p> |

| | |
|--|--|
| | <i>vendre et est-ce une solution ? Ou serait-ce trop contraignant comme par exemple une trop grande perte de vos revenus ?</i> |
| Lors de vos visites dans les fermes, quels sont justement vos rapports avec les agriculteurs ? | <p><i>-Leur donnez-vous des conseils pour mieux utiliser la médecine préventive ?</i></p> <p><i>-Tentez-vous de les convaincre en insistant sur les effets nuisibles d'une utilisation massive d'antibiotiques ?</i></p> <p><i>-Contrôlez-vous leurs antibiotiques ?</i></p> <p><i>-Comment qualifieriez-vous votre rôle auprès d'eux (simple vétérinaire, conseiller(ère), formateur(rice), etc.)</i></p> <p><i>-Pensez-vous qu'il est nécessaire d'intensifier les rapports avec eux ? Si oui, pouvez-vous nous donner un exemple. Si non, comment le justifiez-vous ?</i></p> |

D. La carrière, le parcours professionnel

| | |
|--|--|
| <p>Retour sur quelques questions</p> <p>Vous vous situez davantage comme un simple vétérinaire praticien, un vétérinaire homéopathe, vétérinaire conseiller, un vétérinaire rural, équin, des petits animaux, des animaux de rente ?</p> | <p><i>-Avez-vous le temps pour des activités de recherche dans votre domaine ?</i></p> <p><i>-Faites-vous des expérimentations ?</i></p> |
| Avez-vous déjà envisagé d'autres métiers que celui-là au cours de votre carrière ? | |

ANNEXE 6

Guide d'entretien pour les vétérinaires homéopathes français

A. Activité actuelle

| | |
|---|--|
| Depuis quand travaillez-vous au sein de ce cabinet ? | <p><i>-Est-ce votre cabinet ? Ou êtes-vous employé(e) ? (si employé(e), pensez-vous ouvrir un jour votre propre cabinet ?)</i></p> <p><i>-Combien de vétérinaires y travaillent ?</i></p> <p><i>-Y a-t-il d'autres vétérinaires homéopathes ?</i></p> <p><i>-Y a-t-il d'autres vétérinaires qui pratiquent les médecines complémentaires et alternatives ?</i></p> |
| Pouvez-vous m'expliquer en quoi consiste votre métier ? | <p><i>-Soins sur petits animaux ? Animaux de rente ? Les deux ?</i></p> <p><i>-Quel est la part des soins sur les petits animaux et sur les animaux de rente ? Spécialisation au sein de cette catégorie, vaches, chevaux ?</i></p> <p><i>-Spécialisation autre que l'homéopathie (orthopédie, chirurgie, oncologie) ?</i></p> <p><i>-Effectuez-vous des déplacements dans les fermes ?</i></p> <p><i>-Faites-vous des suivis d'élevages ?</i></p> |
| Où avez-vous exercé votre métier avant ? | <p><i>-Avez-vous toujours travaillé en indépendant(e) ? en tant qu'employé(e) ?</i></p> <p><i>-Sur quels animaux travailliez-vous ?</i></p> <p><i>-Avez-vous exercé en tant que vétérinaire praticien(ne) conventionnel(le) ? Si oui, combien d'années ?</i></p> |

B. Le « choix » (ou plutôt les étapes) de devenir vétérinaire homéopathe (conversion, tournant, cumul, etc...)

| | |
|--|--|
| <p>Qu'est-ce qui vous a incité à vous tourner vers l'homéopathie dans votre métier ?</p> | <p><i>-Est-ce que vous avez vécu une expérience qui vous a conduit(e) à opter pour l'homéopathie ?</i></p> <p><i>-Saviez-vous dès vos études que vous vouliez vous orienter vers l'homéopathie en santé animale ? Et est-ce que justement, on vous en parlait pendant vos études ? En bien ou en mal ?</i></p> <p><i>-Est-ce que depuis l'enfance, vous avez été familiarisé(e) à ces pratiques alternatives ? Si oui, comment ?</i></p> |
| <p>Depuis combien d'années pratiquez-vous l'homéopathie ?</p> | <p><i>-Comment vous êtes-vous formé(e)s (collègues, sur le tas, laboratoires pharmaceutiques) ? Quelles écoles avez-vous fréquentées ? Obtention de quel diplôme ?</i></p> <p><i>-Suivez-vous régulièrement des formations ? Si oui, formations courtes, longues ? Où ? Combien de fois par an ? Cela vous semble-t-il nécessaire ?</i></p> <p><i>-Avez-vous effectué d'autres formations en plus de l'homéopathie ?</i></p> <p><i>-Lisez-vous des recherches à ce sujet ?</i></p> |
| <p>Considérez-vous cette orientation vers l'homéopathie comme une « conversion professionnelle » ou plutôt comme un « complément » à votre formation de base ?</p> | <p><i>-Quel sens donnez-vous à cette orientation ?</i></p> <p><i>-A l'heure actuelle, avez-vous conservé la même motivation et le même engagement qu'au départ ?</i></p> <p><i>-Si c'était à refaire, le referiez-vous ?</i></p> |
| <p>Quelle est, selon vous, la spécificité du travail d'un vétérinaire homéopathe par rapport à un vétérinaire conventionnel ?</p> | <p><i>-Utilisez-vous l'homéopathie pour toutes vos interventions ? Ou sur des infections plus spécifiques ? (cas de la mammité)</i></p> |

| | |
|---|--|
| <p>Concrètement, quels sont les principaux changements que vous remarquez en soignant les animaux par l'homéopathie ?</p> | <p><i>-Constatez-vous de meilleurs résultats ? Des changements de comportements ?</i></p> <p><i>-Est-ce plus contraignant de soigner par l'homéopathie que par la médecine conventionnelle ? Si oui, en quoi est-ce plus contraignant ? (demande de plus de temps, moins de revenu, etc.)</i></p> <p><i>-Avez-vous recours encore à la médecine conventionnelle ? Si oui, dans quel cas ? Quel en est à peu près la part ? Et comment expliquez-vous que l'homéopathie ne suffise pas ?</i></p> |
| <p>On sait que la moitié de la rémunération des vétérinaires reposent sur la vente des antibiotiques. Comment cela se passe pour vous ?</p> | <p><i>-Rémunération satisfaisante ?</i></p> <p><i>-Complément par des formations, des conférences ?</i></p> <p><i>-Le recours à la médecine conventionnelle est nécessaire pour gonfler votre revenu ?</i></p> |
| <p>A propos de vos clients, sont-ils déjà convaincus lorsqu'ils viennent soigner leurs animaux ou paraissent-ils sceptiques ?</p> | <p><i>-Comment avez-vous construit votre clientèle ?</i></p> <p><i>-Comment se caractérise votre clientèle ?</i></p> <p><i>-Parmi les agriculteurs, eux sont-ils déjà convaincus ?</i></p> <p><i>-Devez-vous encore convaincre certains de vos clients ? Si oui, de quelle manière ?</i></p> <p><i>-Donnez-vous des formations ? Des conférences ?</i></p> <p><i>-Souvent, on nous dit que les agriculteurs veulent des médicaments efficaces tout de suite et que c'est pour cela que les vétérinaires en donnent beaucoup.</i></p> <p><i>Qu'en pensez-vous ?</i></p> |

| | |
|---|---|
| <p>Vous sentez-vous reconnu professionnellement par les autres vétérinaires conventionnels ?</p> | <p><i>-Si oui, comment ? (diplômes, résultats significatifs, etc)</i></p> <p><i>-Si non, pourquoi ?</i></p> <p><i>-Quels sont vos rapports avec eux ? (aucunes tensions, difficile, incompréhension, etc.)</i></p> <p><i>-Collaborez-vous avec eux ? Si oui, dans quelles circonstances ?</i></p> |
| <p>Comment définiriez-vous les « médecines complémentaires et alternatives » ?</p> | <p><i>-Ce terme est-il adéquat à vos pratiques ?</i></p> |
| <p>Pensez-vous que l'homéopathie est suffisamment reconnue de nos jours ?</p> | <p><i>-Par les clients ?</i></p> <p><i>-Par l'Etat et les DDCSPP ?</i></p> <p><i>-Avez-vous des contacts avec l'administration ? Si oui, dans quel cadre ?</i></p> |
| <p>On peut supposer que vous-même êtes consommateur(rice) d'homéopathie, est-ce bien le cas ?</p> | <p><i>-Comment en êtes-vous venu(e) à utiliser l'homéopathie ?</i></p> <p><i>-Est-ce que ce sont vos expériences dans le cadre de votre métier qui vous ont incité(e) à utiliser cette méthode alternative dans votre vie personnelle ou inversement ?</i></p> |

C. Pratique professionnelle, médicaments et antibiotiques

| | |
|--|--|
| <p>On sait qu'environ la moitié de la rémunération des vétérinaires reposent sur la vente des antibiotiques. Comment cela se passe pour vous ?</p> | <p><i>-Traitements homéopathiques insuffisants, trop peu rémunérateurs ?</i></p> <p><i>-On dit que l'homéopathie, c'est pour les riches, qu'en pensez-vous ?</i></p> <p><i>-Recours aux antibiotiques pour pouvoir vivre ? Si oui, quelle en est la part ? Et dans quel cas ? Quelle est la palette d'antibiotiques utilisée ?</i></p> <p><i>-Rémunération satisfaisante ? (Plusieurs disent que la rémunération est faible, donc besoin d'avoir recours à d'autres thérapies)</i></p> |
|--|--|

| | |
|--|--|
| | <p><i>-Complément par des formations, des conférences, des cours ? Le faites-vous parce qu'il vous semble nécessaire de transmettre vos connaissances et expériences et/ou est-ce une question financière ?</i></p> <p><i>-Comment fixez-vous les prix des consultations ? Des suivis d'élevages ? Et des formations ?</i></p> |
| <p>Souvent, on me dit que les soins homéopathiques sont plus contraignants que les soins conventionnels. Etes-vous d'accord avec cela ?</p> | <p><i>- Si oui, en quoi est-ce plus contraignant ? (Consultations plus longues, moins de revenus car moins de clients par jour, problème de la fidélité de la clientèle, etc.)</i></p> <p><i>-Doute sur l'efficacité ? Risques pour certaines interventions ?</i></p> <p><i>-Explication d'un diagnostic homéopathique ? Malgré le fait que chaque animal est unique, le diagnostic reste toujours un peu le même ?</i></p> |
| <p>A propos de vos clients, sont-ils déjà convaincus lorsqu'ils viennent soigner leurs animaux ou paraissent-ils sceptiques ?</p> | <p><i>-Comment avez-vous construit votre clientèle ?</i></p> <p><i>-Comment se caractérise votre clientèle ? Bon suivi des traitements ? Exigeants ?</i></p> <p><i>-Devez-vous encore convaincre certains de vos clients ? Si oui, de quelle manière ?</i></p> <p><i>-Souvent, on nous dit que les agriculteurs veulent des médicaments efficaces tout de suite et que c'est pour cela que les vétérinaires en donnent beaucoup. Qu'en pensez-vous ?</i></p> |
| <p>Pour maîtriser l'utilisation des antibiotiques en santé animale, le plan EcoAntibio 2012-2017 a été mis en place et dont les premiers résultats sont assez encourageants avec une</p> | <p><i>-Le plan prétend tendre au développement d'alternatives aux antibiotiques en ayant davantage recours à la vaccination. Que pensez-vous de cette alternative ?</i></p> |

| | |
|---|---|
| <p>baisse de 20% de l'utilisation des antibiotiques chez les animaux. Que pensez-vous justement de ce plan ?</p> | <p><i>-Est-ce qu'à votre échelle, avez-vous le sentiment de jouer un rôle dans l'amélioration de la santé animale ?</i></p> <p><i>-Quels sont les dispositifs qui vous semblent pertinents à mettre en place ? (Sensibiliser davantage les agriculteurs et les vétérinaires, effectuer plus d'antibiogrammes, modifier le mode de prescription ?)</i></p> <p><i>-Développement des méthodes alternatives dans les années à venir ? Concurrence accrue, place pour tout le monde ?</i></p> |
| <p>A propos des normes des contrôles des médicaments, êtes-vous satisfait(e) de la mise en œuvre de ces contrôles ?</p> | <p><i>-Combien de contrôles sont effectués par an ? Comment se déroule une visite ?</i></p> <p><i>-Quel regard portent-ils sur les traitements alternatifs ?</i></p> <p><i>-Qu'est-ce que l'Etat devrait favoriser pour votre profession ?</i></p> <p><i>-De quelle manière ?</i></p> <p><i>-Est-ce plutôt aux associations professionnelles de régler les problèmes ?</i></p> |

D. La carrière, le parcours professionnel

| | |
|--|--|
| <p>Retour sur quelques questions</p> <p>Vous vous situez davantage comme un simple vétérinaire praticien, un vétérinaire homéopathe, vétérinaire conseiller, un vétérinaire rural, équin, des petits animaux, des animaux de rente ?</p> | <p><i>-Avez-vous le temps pour des activités de recherche dans votre domaine ?</i></p> <p><i>-Faites-vous des expérimentations ?</i></p> |
| <p>Avez-vous déjà envisagé d'autres métiers que celui-là au cours de votre carrière ?</p> | |

TABLES DES ENCADRES, SCHEMAS, GRAPHIQUES ET TABLEAUX

Encadrés

| | |
|--|------------|
| <i>ENCADRÉ 1 : Parcours d'un éleveur passionné.....</i> | <i>44</i> |
| <i>ENCADRÉ 2 : Procédé homéopathique créé par Samuel Hahnemann.....</i> | <i>77</i> |
| <i>ENCADRÉ 3 : Portrait du fondateur de Camvet.....</i> | <i>102</i> |
| <i>ENCADRÉ 4 : Extrait des archives de Camvet sur leurs objectifs initiaux et leur organisation (Bulletin n°1, janvier 1983).....</i> | <i>105</i> |
| <i>ENCADRÉ 5 : Exemple d'un cas chronique résolu par les membres de l'association (Bulletin n°2, le 24 juin 1993).....</i> | <i>107</i> |
| <i>ENCADRÉ 6 : Journée type d'une formation d'initiation à l'homéopathie par Zone Verte .</i> | <i>117</i> |
| <i>ENCADRÉ 7 : Description d'une journée type de formation d'initiation à l'homéopathie par l'ESRHU : légitimer l'homéopathie coûte que coûte.....</i> | <i>125</i> |
| <i>ENCADRÉ 8 : la vétérinaire fondatrice de l'école SHI : promouvoir une filière spécifique au domaine.....</i> | <i>128</i> |
| <i>ENCADRÉ 9 : Portrait du vétérinaire fondateur du CLH.....</i> | <i>134</i> |
| <i>ENCADRÉ 10 : Désignation des deux catégories principales de vétérinaires homéopathes</i> | <i>238</i> |
| <i>ENCADRÉ 11 : Entre faire parler et écouter.....</i> | <i>267</i> |
| <i>ENCADRÉ 12 : Consultation d'une mammite foudroyante comme contre-exemple : quand le traitement conventionnel devient prioritaire.....</i> | <i>279</i> |
| <i>ENCADRÉ 13 : Diminuer les antibiotiques : des éleveurs au cœur d'un projet FIBL.....</i> | <i>308</i> |
| <i>ENCADRÉ 14 : Quand l'administration devient une voie privilégiée par rapport à la pratique homéopathique.....</i> | <i>322</i> |

Schémas

| | |
|--|------------|
| <i>Schéma 1 : Comparaison des formations vétérinaires en Suisse et en France.....</i> | <i>51</i> |
| <i>.....</i> | <i>51</i> |
| <i>Schéma 2 : Processus de reconnaissance professionnelle pour les vétérinaires homéopathes suisses.....</i> | <i>112</i> |
| <i>Schéma 3 : Espace des écoles en Suisse et en France.....</i> | <i>137</i> |
| <i>Schéma 4 : Représentation de l'approche globale autour d'un individu.....</i> | <i>244</i> |
| <i>Schéma 5 : Représentation de l'approche globale autour d'un animal.....</i> | <i>245</i> |
| <i>Schéma 6 : Signification des séquences pour les « puristes » et les « pluriels ».....</i> | <i>261</i> |
| <i>Schéma 7 : A chaque vache, son remède homéopathique.....</i> | <i>277</i> |

Graphiques

| | |
|--|------------|
| <i>Graphique 1 : Les catégories socioprofessionnelles des grands-parents des vétérinaires homéopathes suisses.....</i> | <i>190</i> |
| <i>Graphique 2 : Les catégories socioprofessionnelles des grands-parents des vétérinaires homéopathes français.....</i> | <i>191</i> |
| <i>Graphique 3 : Les catégories socioprofessionnelles des parents des vétérinaires homéopathes suisses.....</i> | <i>193</i> |
| <i>Graphique 4 : Les catégories socioprofessionnelles des parents des vétérinaires homéopathes français.....</i> | <i>193</i> |
| <i>Graphique 5 : Titres fédéraux de médecine vétérinaire délivrés en 2021 par université et par sexe.....</i> | <i>198</i> |
| <i>Graphique 6 : Evaluation des diplômes fédéraux et reconnus en médecine vétérinaire selon le sexe (2004-2021).....</i> | <i>199</i> |
| <i>Graphique 7 : Nouveaux inscrits au registre professionnel par sexe.....</i> | <i>204</i> |
| <i>Graphique 8 : Les catégories socioprofessionnelles des conjoints des vétérinaires homéopathes suisses.....</i> | <i>207</i> |
| <i>Graphique 9 : Les catégories socioprofessionnels des conjoints des vétérinaires homéopathes français.....</i> | <i>207</i> |

Tableaux

| | |
|--|------------|
| <i>Tableau 1 : Diplômes des vétérinaires homéopathes français.....</i> | <i>133</i> |
| <i>Tableau 2 : Orientation vers l'homéopathie des vétérinaires homéopathes selon la nationalité.....</i> | <i>155</i> |
| <i>Tableau 3 : Types de pratiques des vétérinaires homéopathes suisses selon le sexe.....</i> | <i>201</i> |
| <i>Tableau 4 : Types de pratiques des vétérinaires homéopathes français selon le sexe.....</i> | <i>204</i> |
| <i>Tableau 5 : Situation matrimoniale des vétérinaires homéopathes suisses et français.....</i> | <i>206</i> |
| <i>Tableau 6 : Caractéristiques des vétérinaires homéopathes « pluriels » suisses.....</i> | <i>253</i> |
| <i>Tableau 7 : Caractéristiques des vétérinaires homéopathes « pluriels » français.....</i> | <i>254</i> |
| <i>Tableau 8 : Caractéristiques des vétérinaires homéopathes « puristes » suisses.....</i> | <i>254</i> |
| <i>Tableau 9 : Caractéristiques des vétérinaires homéopathes « puristes » français.....</i> | <i>255</i> |

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|-----------|
| INTRODUCTION GENERALE | 19 |
| <i>L'homéopathie, une saga scientifique non résolue.....</i> | <i>22</i> |
| <i>Médecine homéopathique versus médecine allopathique : pas l'une sans l'autre ?</i> | <i>27</i> |
| <i>L'homéopathie vétérinaire au prisme de la sociologie des groupes professionnels</i> | <i>29</i> |
| <i>Un sous-segment professionnel peu étudié.....</i> | <i>38</i> |
| <i>Notre affiliation au bénéfice du terrain</i> | <i>42</i> |
| <i>Production de données</i> | <i>47</i> |
| <i>Structure de la thèse</i> | <i>56</i> |
| <u>PARTIE I</u> - LES VETERINAIRES HOMEOPATHES ET LA CONSTRUCTION D'UN SOUS-SEGMENT PROFESSIONNEL SINGULIER..... | 61 |
| Introduction | 63 |
| CHAPITRE 1 - L'HOMÉOPATHIE VÉTÉRINAIRE ENTRE PRATIQUE MARGINALE ET PRATIQUE INTEGEE : LES PREMICES D'UN CHALLENGE POUR LA PROFESSION VÉTÉRINAIRE DU XVIII^E AU XX^E SIECLE..... | 67 |
| 1. La place mouvante des médecines alternatives au sein de la médecine vétérinaire aux XVIII ^e et XIX ^e siècles..... | 67 |
| 1.1. La professionnalisation par la formalisation des savoirs..... | 69 |
| 2. Les fondements d'une pratique médicale alternative : le cas de l'homéopathie | 75 |
| 3. L'homéopathie vétérinaire : un héritage de l'homéopathie humaine..... | 81 |
| 4. La non-autonomisation du mouvement homéopathique vétérinaire face au mouvement homéopathique humain..... | 86 |
| CHAPITRE 2 - VERS UNE TENTATIVE DE CONSOLIDATION DU SOUS-SEGMENT DES VETERINAIRES HOMEOPATHES A PARTIR DU MILIEU DU XX^E SIECLE..... | 93 |
| 1. Faire face au principe de l'évidence à partir de 1960 comme première étape de légitimation de la pratique homéopathique vétérinaire..... | 94 |
| 2. Poursuivre leur travail de légitimation via le recours à plusieurs canaux de professionnalisation | 97 |
| 2.1. Viser une reconnaissance professionnelle à travers la création de Camvet.ch.... | 102 |
| 2.2. Zone Verte : militer pour une reconnaissance professionnelle sur le terrain et pour d'autres conditions d'élevage | 113 |
| 2.3. Les écoles d'homéopathies suisses comme espaces de professionnalisation plus ou moins spécifiques pour les vétérinaires homéopathes..... | 121 |

| | |
|---|------------|
| 2.4. Le Centre liégeois d'homéopathie, une formation prosélyte pour les vétérinaires français | 132 |
| Conclusion..... | 141 |
| <u>PARTIE II</u> - EXERCER L'HOMÉOPATHIE VÉTÉRINAIRE : AU-DELA D'UNE BIFURCATION BIOGRAPHIQUE OU PROFESSIONNELLE, UNE CARRIÈRE HOMÉOPATHIQUE ? | 145 |
| Introduction | 147 |
| CHAPITRE 3 - LES « INGREDIENTS BIFURCATIFS » DANS LES PARCOURS BIOGRAPHIQUES DES VÉTÉRINAIRES HOMÉOPATHES | 151 |
| 1. Penser les parcours biographiques comme porte d'accès aux indices bifurcatifs | 151 |
| 2. Le processus de « désillusion thérapeutique » progressif comme élément transversal | 156 |
| 3. Un terreau militant des dispositions contestataires comme support anticipateur de bifurcation..... | 163 |
| 4. Les autres significatifs comme initiateurs de la bifurcation | 172 |
| 5. Les expériences personnelles comme éléments cristallisateurs..... | 178 |
| CHAPITRE 4 - S'ORIENTER VERS UNE PRATIQUE MINORITAIRE, DES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES ? | 189 |
| 1. Un capital culturel avant tout..... | 189 |
| 2. Une pratique déviante induit-elle de facto des trajectoires professionnelles genrées atypiques ? | 196 |
| 3. Un capital conjoint non négligeable | 205 |
| CHAPITRE 5 - UNE CARRIÈRE HOMÉOPATHIQUE QUI NE VA PAS DE SOI : DE LA PRATIQUE HOMÉOPATHIQUE A L'ACTIVITÉ HOMÉOPATHIQUE | 215 |
| 1. Concept de « carrière » versus « trajectoire »..... | 215 |
| 2. Apprivoiser les remèdes homéopathiques par l'approche théorique | 217 |
| 3. Surmonter la peur de l'échec par l'expérience pragmatique des remèdes..... | 220 |
| 4. Démontrer la scientificité de l'homéopathie comme une thérapeutique qui marche | 224 |
| Conclusion..... | 231 |
| <u>PARTIE III</u> - LEGITIMER DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES HÉTÉROGÈNES : ENJEUX DE PROFESSIONNALITÉ POUR LE SOUS-SEGMENT | 235 |
| Introduction | 237 |
| CHAPITRE 6 - UN DÉFI SUPPLÉMENTAIRE POUR LES VÉTÉRINAIRES HOMÉOPATHES : LA COEXISTENCE ENTRE « PURISTES » ET « PLURIELS » | 243 |

| | |
|---|------------|
| 1. L'opposition à l'allopathie comme base cristallisatrice | 243 |
| 1.1. Un sous-segment animé par différents courants : l'enjeu de donner un ou plusieurs tubes de granules | 249 |
| 2. Les vétérinaires « puristes » : l'illusion de se maintenir dans un seul monde thérapeutique..... | 252 |
| 3. Comment chaque type légitime sa pratique à travers trois séquences | 260 |
| 3.1. Un diagnostic approfondi comme levier de la légitimité homéopathique..... | 262 |
| 3.2. Procéder au « bon » choix thérapeutique : l'inférence comme seconde séquence de légitimation des pratiques..... | 270 |
| 3.3. Le traitement : choisir ses priorités thérapeutiques selon les mondes d'action... | 274 |
| CHAPITRE 7 - UNE PROFESSIONNALITE FAÇONNEE PAR UN « JEU DES SEGMENTS » PORTEUR DE DYNAMIQUES PROFESSIONNELLES..... | 291 |
| 1. Une segmentation agonistique : clivages internes et critiques croisées..... | 293 |
| 2. Au-delà du sous-segment : des zones de frottement entre vétérinaires homéopathes et vétérinaires allopathes..... | 300 |
| 3. L'antibiorésistance, une fenêtre d'opportunité pour la légitimation de la pratique vétérinaire homéopathique ? | 309 |
| 3.1. L'antibiorésistance, un défi pour la gouvernance de la profession vétérinaire et de la santé animale | 311 |
| 3.2. Les vétérinaires bureaucrates face au recours aux antibiotiques..... | 318 |
| 3.3. Conflits sur l'intégration et l'usage des médecines complémentaires et alternatives | 321 |
| 3.4. Les mammites : comment les vétérinaires homéopathes renversent le stigmaté ? | 327 |
| Conclusion..... | 333 |
| CONCLUSION GENERALE | 337 |
| <i>Les vétérinaires, un sous-segment professionnel atypique ?</i> | <i>337</i> |
| <i>La contribution à l'étude des bifurcations professionnelles.....</i> | <i>343</i> |
| <i>Plusieurs voies de professionnalité concurrentes.....</i> | <i>347</i> |
| <i>Le phénomène de l'antibiorésistance, vers une nouvelle définition du vétérinaire ?</i> | <i>353</i> |
| BIBLIOGRAPHIE | 359 |
| ANNEXES | 381 |